

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

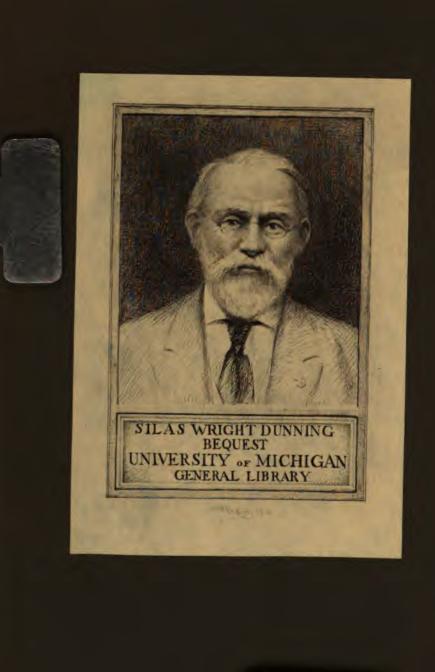
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/









ANNUAIRE DÉPARTEMENT DE LA M

61° ANNÉE. — 1889

DU

• • . . •

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

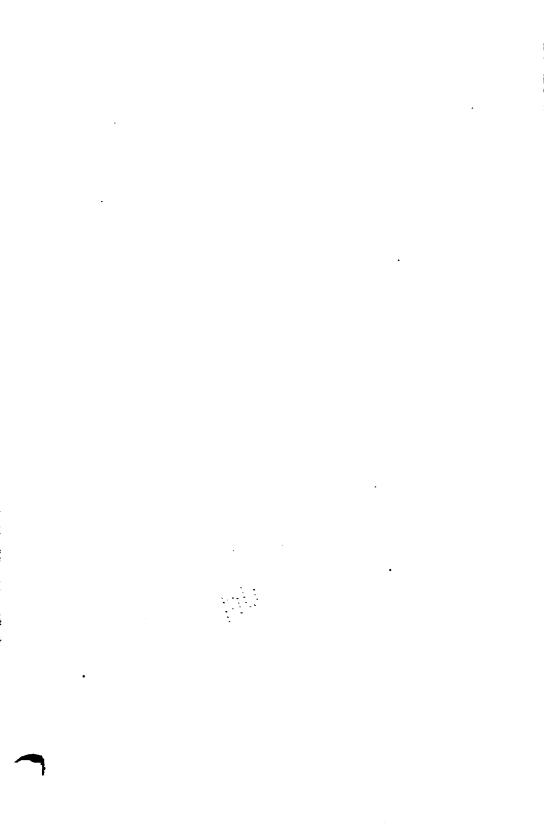
DE LA WANCHE

61° ANNÉE. – 1889



SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXX IX



_	
ہیسچر	pning
my	**tk 1
150	83

15088	
Frenier Quartier le 6. Preine Lune le 15. Drenier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 29.	1 sam. S. Pothin, év. 2 D. 3 lund. S. Cloidide. 3 lund. S. François C. 4 mar. S. Boniface. 5 jeud. S. Rochert. 7 ven. S. Medard, m. 8 sam. S. Félicien. 9 D. PETTROOFE. 10 lund. Ste Marguerit. 11 mar. S. Barnabé. A. 12 mer. ste Basilide. 13 jeud. S. Antoine. 14 ven. S. Basile, év. 15 sam. Ss. Guy, etc. 16 D. 17 lund. S. Pallerin. 18 mar. 19 mer. 20 jeud. FETE-Dieu. 21 ven. S. Félix, I, p. 22 sam. S. Gervais, m. 23 nar. 24 lund. S. Felix, I, p. 25 mar. 25 mar. 26 mer. 27 jeud. S. Louis de G. 27 jeud. S. Felix, I. p. 28 mar. 29 sam. S. Gervais, m. 27 jeud. S. Ladislas. 27 jeud. S. Ladislas. 28 sen. S. Félix, I. p. 27 jeud. S. Ladislas. 28 sen. S. Félix, I. p. 27 jeud. S. Ladislas. 28 sen. S. Félix, I. p. 27 jeud. S. Ladislas. 28 sen. S. Félix, I. p. 27 jeud. S. Ladislas. 28 sen. S. Félix, I. p. 29 sam. S. Félix, Foul.
Mal. Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29.	1 mer. 14. Joeq et Ph. 2 jeud. 3. Marcouf. 3 ven. 18. Marcouf. 5 D. 3. Pie V. 6 lund. 3. Ber P. L. 7 mar. App. de s. M. 8 met. 3. Grégoire. 9 jeud. 3. Athanase. 11 sam. Ste Clycérie. 12 D. 3. NéréeetA. 14 sam. Ste Clycérie. 15 lund. 3. Isidore. 16 jeud. 3. Pacome. 17 ven. 3. Pacol B. 18 jeud. 3. Venant, m. 17 ven. 3. Ubuld, év. 18 sam. 3. Ubuld, év. 22 mer. 3. Grég. VII. 23 jeud. 3. Affe. mart. 24 mar. 5. Ortaire. 25 jeud. 3. Anselme, é. 25 jeud. 3. Angustin. 26 D. 3. Philippe N. 27 lund. 60 gatoins. 28 mar. 5. Vital, m. 29 jeud. Ascxssox. 30 jeud. Ascxssox. 31 ven. 5. Jouvin.
Avril. Premier Quartier le 8. Plèine Lune le 15. Dernier Quartier le 22. Nouvelle Lune le 30.	1 lund. s. Hugues, év. 2 mar. s. François. 3 mer. s. Platon. 4 jeud. s. Vincent F. 5 ven. s. Célestin, p. 6 sam. s. Hégésippe. 7 D. Passton. 8 lund. s. Théodose. 9 mar. s. Marcel. év. 14 jeud. s. Jules. 12 ven. s. Justin, mar. 13 sam. s. Tiburce, c. 14 D. RAMKAUX. 15 lun. s. Pariait 16 mar. s. Pariait 17 mer. s. Pariait 18 jeud. s. Pariait 19 ven. s. Pariait 20 sam. s. Rancelin. 21 D. PAQUES. 22 lund. s. Marcelin. 24 mer. s. Fidele. m. 25 jeud. s. Fidele. m. 25 jeud. s. Fidele. m. 26 ven. s. Georges. 25 jeud. s. Fidele. m. 27 sam. s. Georges. 28 jeud. s. Fidele. m. 28 jeud. s. Fidele. m. 29 jeud. s. Fidele. m. 27 sam. s. Georges. 28 jeud. s. Fidele. m. 29 jeud. s. Fidele. m. 29 jeud. s. Fidele. m. 27 sam. s. Gullaume 28 D. Quasamono.
Mars. Nouvelle Lune le 1. Pramier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 28. Nouvelle Lune le 31.	1 ven. S. Aubin, év. 2 sam. S. Martin, m. 3 D. Quryquacksin. 4 lund. 5 Theophile 5 mar. 1ste Colette. 6 mer. 1ste Colette. 6 mer. 1ste Colette. 6 mer. 1ste Thom. 4A. 1ste Jund. S. Prançoise 9 sam. Les 40 mart. 10 D. Quryanacsin. 1ste Euphrasie 13 mer. 1ste Euphrasie 14 jeud. S. Zacharie. 15 ven. Ste Euphrasie 18 lund. 1ste Euphrasie 19 mar. 1ste Euphrasie 19 mar. 1ste Euphrasie 19 mar. 1ste Euphrasie 19 mar. 1ste Peligie, m. 22 ven. 1ste Peligie, m. 23 sam. S. Benot, ab. 24 D. Annoncarren. 25 lund. 25 l
Février. Promier Quartier le 7. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 23.	4 ven. S. Ignaco, év. 3 D. 3v. Blaise, év. 4 lund. 3v. Jeanne. 5 mar. S. Vaast, év. 6 mer. S. Panal, év. 9 sam. S. Pomulal. 7 jeud. S. Jean de M. S. Panal. 8 ven. Ste Apoline. 9 sam. Ste Apoline. 9 sam. Ste Solastiq. 11 lund. S. Erlie, év. 11 lund. Ste Eulalie. 12 mar. S. Odilon. Ste Fathilde. 13 mer. Ste Bathilde. 14 jeud. S. Théodore. 15 ven. S. Feitz, év. 30 mer. S. Feitz, év. 30 mer. S. Peitz, év. 30 mer. S. Peitz, év. 32 ven. S. Siméon. 17 D. Servacèsiue. 18 lund. S. Pierre, D. 22 ven. S. Mathias. 23 sam. S. Césaire. 24 D. Ste Honorue. 25 lund. Ste Honorue. 26 mar. Ste Honorue. 27 mer. S. Léon de C. 28 jeud. S. Théodose. 28 jeud. S. Théodose. 27 mer. S. Léon de C. 28 jeud. S. Théodose. 28 jeud. S. Théodose. 28 jeud. S. Théodose. 29 sieud. S. Théodose. 20 sieud. S. Léon de C. 20 sieud. S. Théodolie.
Annyler 1889. Nouvelle Lune le 1. Plemier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 34. Nouvelle Lune le 34.	1 mar. Circoxcision. 2 mer. Ort. s. Kienne. 3 jeud. Oct. s. Jean. 4 ven. Oct. s. Jean. 5 D. EPIPHANIE. 7 hind. s. Julien, m. 8 mar. s. Lucien, m. 9 mer. st. Mercienne. 10 jeud. s. Agathon, p. 11 ven. s. Arade, m. 13 D. Oct. Piphanie. 14 hind. s. Hilaire, ev. 15 jeud. s. Antoine. 16 mer. s. Marcel, p. 17 jeud. s. Antoine. 18 ven. Ch. s. P. à R. 19 sam. s. Canut, m. 22 mar. s. Kaymond. 23 jeud. s. Timothèe. 25 ven. C. de st Paul. 25 mer. s. Raymond. 25 jeud. s. Julien, év. 25 mar. s. Julien, év. 26 mar. s. Julien, év. 27 D. s. Jean Chrys. 28 mar. s. Julien, év. 29 mar. s. Maraire. 29 mar. s. Maraire. 20 mer. ste Martine, v. 31 jeud. s. Gaud, év.

-

	Taillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Premier Quartier le 6. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 28.	irtier le 6. le 12. rtier le 19. no le 28.	Premier Quartier le 4. Pleine Lune le 11. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 26.	Premier Quartier le 2. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 25.	Premier Quartier le 2. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 24. Premier Quartier le 31.	Pleine f.nne le 7. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 29.	Pleine Lune le 7. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.
1 lund . O . O . O . O . O . O . O . O . O .	t. s. JB. de la sie V. Léon II, p. Sever, év. SS. P. et P. Thomas, m. Cyrille, m. Fiel, pape. J. Gualbert. Anaclet, p. Tre Natrowle. J. Gualbert. Anaclet, p. Tre Natrowle. J. Gualbert. Anaclet, p. Tre Natrowle. Tre Natrowle. Vinc. de P. Jérôme E. Victor. m. Aloxis, c. Clair, m. Vinc. de P. Jérôme E. Járôme E. Jár	1 jeud 8. Pierre-ès 28 ven. 8. Alph. de 8. E 4 D. 8. Dominiqu 68 mar. Ta. de N. S. Dominiqu 7 mer. 9. Gaētan, 6 geud. 9. Cyriaq. n. 9. Exupêre, 9. Cyriaq. n. 9. German, 14 lund. 15 Eurent, 14 D. 9. German, 14 lund. 15 Eurèbe. 17 sam. 6. de S. Lau 6. S. Eurèper, 18 mar. 18 Eurèper, 18 ven. 9. Hyacinth 17 sam. 6. de S. Lau 6. S. Flacre. 3. S. Flacre. 3	1. 2 lund. S. Etienne, R. 2. 1. 3 mar. S. Césaire, 6. 3 mar. S. Césaire, 6. 3 mar. S. Jeud. S. Laurent J. 6 ven. S. Jeud. S. Laurent J. 5 ven. S. Jeud. S. Laurent J. 5 ven. S. Macchie, C. 7 sam. S. Cloud, C. 7 sam. S. Cloud, C. 7 sam. S. Cloud, C. 6 ven. 10 mar. S. Aubert, 6. 10 mar. S. Aubert, 6. 11 mer. S. Aubert, 6. 11 mer. S. Aubert, 6. 12 jeud. S. Léonce, m. 12 jeud. S. Léonce, m. 12 jeud. S. Léonce, m. 12 jeud. S. Corneille. S. Seiner, 6v. 18 jeud. S. Janvier. S. Seiner, 6v. 18 jeud. S. Janvier. S. Jeus S. Jeud. S. Jeus S. Jeud. S. Jeus S. Jeud. S. Jeus S. Jeud. S. Germer, ab 24 jeud. S. Jerome. S. Germer, ab 24 jeud. S. Jerome. S. Germer, ab 24 jeud. S. Jerome. S. Seiner. S. Sein	4 mar. S. Rémi, év. 3 jeud. S. Anges gar. 4 ven. S. Franc. d'A. 5 sam. S. Placide, m. 6 D. 7 lund. S. Marc, pape 8 mar. Stangitte, v, 9 mer. S. Denys, m. 10 jeud. S. Kranc, m. 12 sam. S. Vilfrid, é. 13 D. S. Edouard, c. 14 lund. S. Caliste, p. 15 mar. S. Caliste, p. 17 jeud. S. Caliste, p. 17 jeud. Ste Hedwig. v. 18 sam. B. Th. Helye. 20 D. 21 lund. Ste Ur., évran. 22 mer. S. Mællon. é. 23 mer. S. Pierre d'A. 24 jeud. S. Raphael, A. 25 ven. S. Grepin etC 26 sam. S. Magloire, é. 27 D. 28 lund. S. Set Jude, a 29 mar. S. Maxime. 30 mer. S. Maxime. 31 jeud. S. Set Jude, a 32 mer. S. Maxime. 33 mer. S. Maxime. 34 jeud. S. Maxime. 35 mer. S. Maxime. 36 mer. S. Maxime. 37 jeud. S. Maxime. 38 jeud. S. Maxime.	1 ven. Toussaint. 2 sam. C. des defunis 3 D. S. Vigor, év. 4 lund. S. Charl. Bor. 8 mar. S. Zacharie. 8 mer. S. Léonard, c. 7 jeud. S. Willibrod. 8 ven. S. Ruffe, év. 9 sam. Ded 18B. de L. 10 D. 12 mar. S. Ranfis sk. 14 jeud. S. André Ave. 13 mer. S. Sanislask. 14 jeud. S. Sanislask. 14 jeud. S. Gerfrude. 15 mar. S. Ranislask. 16 sam. Ste Gerfrude. 17 D. S. Gre. Taum. 18 lund. D. d. B. ev. P. et P. 22 ven. S. Félix de V. 23 sam. Ste Cécile. 25 lund. Ste Cécile. 25 lund. Ste Cécile. 26 mar. S. Vigor, év. 27 mar. S. Vigor, év. 28 jeud. S. Soklène. 28 jeud. S. Soklène. 29 ven. S. Sturnin. 30 sam. S. André, ap.	2 lund. 3. Eloi, év. 3 mar. s Franç. X 4 mer ste Barbe, m. 8 Sabas. éven. s. Nicolas, év. 7 sam. s. Ambroise. 8 D. Im. Concerr. 9 lund. ste Eulalie, y v. 10 mar. s. Mechiad. p. 12 jeud. ste Eulalie, y v. 10 mar. s. Mechiad. p. 13 ven. ste Eulcie, v. m. 4. sam. s. Arséne. 14 sam. s. Arséne. 15 D. 0. de la C. q-6 lund. s. Eusèbe. 17 mar. s. Lazare. 18 mer. s. Euzène. 19 jeud. s. Eugène. 3. Thomas. 22 lund. ste Victoire. 22 lund. ste Victoire. 22 lund. ste Victoire. 23 lund. s. Eutène. 3. Eutène. 25 mer. NOEL. 26 jeud. s. Eutène. 26 jeud. s. Eutène. 26 jeud. s. Eutène. 26 jeud. s. Eutène. 27 ven. s. Innocents 29 lund. s. Eugène. 30 lund. s. Eugène. 30 lund. s. Eugène. 31 mar. s. Eugène. 31 mar. s. Eugène. 32 lund. s. Eugène. 33 lund. s. Eugène. 35 lund. s. Eugène. 35 lund. s. Eugène. 35 lund. s. Eugène.

PRÉFACE.

Il y a un an, à cette même place, M. JULIEN TRAVERS manifestait l'intention de prendre sa retraite définitive et de remettre entre les mains d'un successeur la direction de l'Annuaire du département de la Manche, qu'il avait fondé, il y a déjà soixante ans.

Tous ceux qui savaient quelle activité, quelle ardeur au travail, quelle vigueur d'intelligence M. Travers avait conservées espéraient avec nous que, pendant longtemps encore il resterait le collaborateur infatigable et dévoué d'un Recueil qui, dès la première heure, fut, grâce à lui, le modèle des publications du même genre.

C'est en 1828, que, sur la demande de M. le comte d'Estourmel, alors Préfet du département, M. Julien Travers fit paraître le premier volume de l'Annuaire de la Munche. Depuis cette date, il y a inséré chaque année de nombreux articles sur les sujets les plus divers : Instruction publique, Agriculture, Archéologie, Histoire locale, Mœurs et Coutumes, et surtout des Notices nécrologiques sur les hommes notables nés dans le département de la Manche. Là, comme ailleurs, - et c'est un des principaux mérites de notre regretté fondateur, — il sut animer le zèle des travailleurs et s'entourer de collaborateurs éminents tels que MM. Couppey, de Gerville, Ragonde, V.-E. Pillet, Renault, Verusmor. P.-A. Vieillard, A.-M. Laisné, Le Chanteur de Pontaumont, J. Boulatignier, Léopold Delisle, Adolphe Tardif, Siméon Luce, Eugène de Beaurepaire, Ed. Le Héricher, Denis, Théodose du Moncel, L. de La Sicotière, L. Quénault, Éd. Lepingard, Ch. Frigoult, Digard de Lousta, Jules Morière, et cent autres qui ont fourni à notre collection de remarquables travaux.

Sur le désir exprimé par M. Julien Travers, peu de temps avant sa mort, son ami, M. Eugène de Beaurepaire, ancien conseiller à la Cour de Caen et Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, compose en ce moment une biographie étendue de notre fondateur. Elle sera insérée dans l'Annuaire de 1890. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de rappeler, dès à présent, à grands traits la carrière et les principales œuvres de l'homme de cœur et de l'érudit, qui laisse dans les lettres normandes un vide difficile à combler.

Né à Valognes, le 31 janvier 1802, M. Julien-Gisles Travers, après avoir terminé ses études au collège de Saint-Lo, débuta, le 10 avril 1820, comme régent des classes inférieures au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët et devint, en 1824, professeur de rhétorique à Saint-Lo, où il compta permi ses élèves notre illustre compatriote Le Verrier, membre de l'Académie des Sciences, le marquis Hue de Caligny, correspondant de l'Institut, Ephrem Houël du Hamel, plus tard inspecteur général des Haras, Mg Guilbert, aujourd'hui archevèque de Bordeaux, et nombre d'autres hommes distingués. Le 1° janvier 1833, il prenait la direction du collège de Falaise; puis recu docteur ès-lettres, en 1837, il entrait, en 1839, à la Faculté des Lettres de Caen. Il y suppléa d'abord le professeur de littérature française et fut nommé définitivement à la chaire de littérature latine qu'il occupa jusqu'à sa mise à la retraite en 1856. De 1862 à 1881, il remplit les fonctions de Conservateur en chef de la bibliothèque publique de la ville de Caen. Une révocation injustifiable le frappa. Le culte des lettres vint le consoler de cette disgrâce imméritée ainsi que les hauts témoignages d'estime qui n'ont cessé de l'entourer.

La carrière laborieuse de M. Julien Travers a été marquée par un grand dévouement aux études historiques et littéraires et par un goût passionné pour la poésie.

Rappelons encore que, Secrétaire périodiquement élu pendant près d'un demi-siècle de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, il lui a fait produire de nombreux volumes et a donné une grande impulsion aux travaux d'autres Sociétés savantes. Il a été Président de la Société des Antiquaires de Normandie et était encore, au moment de sa mort, l'un des membres les plus assidus du Conseil de cette compagnie et de ceux de la Société française d'Archéologie et de l'Association normande.

Officier de l'Université, dès 1833, il reçut la croix de

Chevalier de la Légion d'honneur en 1876. C'était la juste récompense de ses longs services et de ses importantes publications.

Parmi celles-ci nous citerons : L'Écho de la Manche, qui parut en 1829, premier journal politique publié dans ce département; — L'Annuaire de la Manche (1828-1888): — Les Vaux-de-Vire édités ou inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx (1833); — Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Cacn (6 vol., 1840-1843); — Œuvres poétiques de Boileau (1844); — Glossaire du patois normand, avec Louis du Bois (1856); — Le Phenix qui renaît, traduction d'une œuvre posthume du cardinal Bona (1858, et 2º édition, 1887); — Vie de Richard-Lenoir (1859); — Gerbes glanées, poésies (10 vol. 1859-1869); — La Pitié sous la Terreur, drame en 4 actes et en vers (1869); — Les Foresteries de Jean Vauquelin, sieur de La Fresnaye (1869); — Les Diverses Poésies, du même, 2 vol., 1869-1870); — Œuvres diverses en prose et en vers, du même (1872); — Journal d'un Ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville; — Œuvres choisies de Moisant de Brieux (1875); — divers Recueils de poésies : Regains, Nouveaux Regains, Juvenilia, Varia, etc. (1876-1887); — des Biographies; — des articles dans l'Encyclopédie des Gens du monde, la Biographic Hoëfer, le Dictionnaire historique et géographique, de Dezobry, et dans un grand nombre de revues et de journaux.

- M. Julien Travers est mort, le 9 avril 1888, après quelques jours seulement de maladie. Voici dans quels termes le *Moniteur du Calvados*, dans son numéro du 11 avril, a rendu compte de ses obsèques :
- « Aujourd'hui à dix heures du matin, ont eu lieu, à l'église Saint-Gilles, les obsèques de M. Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, Secrétaire honoraire et ancien Président de l'Académie de Caen, ancien Président de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de la plupart des compagnies savantes de notre province. M. Julien Travers, bien que vivant depuis longtemps dans une studieuse retraite, était une des personnalités les plus connues et les plus aimées de notre ville; aussi, dès 9 heures 1/2, une affluence considérable se pressait-elle dans la rue des Chanoines, aux abords de la maison mortuaire.

- » La robe de professeur, la croix de la Légion d'honneur qu'il avait si laborieusement conquise et si bien méritée, avaient été seules déposées sur le cercueil. Conformément à sa dernière volonté, il n'y avait ni fleurs ni couronnes; conformément aussi à son désir, les honneurs militaires n'ont pas été rendus.
- » Le deuil était conduit par le fils du regretté défunt, M. Émile Travers, ancien Conseiller de Préfecture, et par MM. le docteur Marin, Octave de Panthou, ancien Procureur-général, et J. Clément.
- » Les coins du poële étaient aux mains de MM. Zévort, Recteur de l'Académie; Denis, doyen de la Faculté des Lettres; Morière, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Gasté, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire de l'Académie de Caen; de Formigny de la Londe, président de l'Académie et de la Société d'agriculture; Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie; Dupont, ancien conseillen à la Cour d'appel; de Beaurepaire, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie et de la Société française d'Archéologie, sous-directeur de l'Association normande.
- » Dans le cortège, fort nombreux, nous avons remarqué les membres des différentes Facultés et de l'École de médecine, en robes; M. le Maire de Caen, M. le Proviseur du lycée, des membres des Sociétés savantes de la ville de Caen, du corps enseignant, du barreau, de la magistrature; MM. le marquis de Cornulier, Conrad de Witt, baron Gérard, Desloges, comte de Colbert-Laplace, députés; A. Delacour, ancien député; Maurice Gérard, de Petiville, conseillers généraux; baron d'Argenton, comte de Revilliasc, conseillers d'arrondissement, etc.; une députation des élèves des écoles libres de Caen, conduite par les Frères de la doctrine chrétienne.
- » Au cimetière, cinq discours ont été prononcées. M. le doyen de la Faculté des Lettres a retracé avec une grande précision de détails et un grand charme la carrière universitaire du défunt. M. Gasté a raconté, avec un véritable bonheur de pensées et d'expressions, les services rendus par lui à l'Académie de Caen; M. de Formigny a parlé au nom de la Société d'Agriculture; M. de Beaurepaire, au nom de la Société des Antiquaires; et M. Jules Lair, avec une émotion qui venait

du cœur, a adressé au vénéré professeur les adieux de l'ancien élève et de l'ami. »

Nous nous faisons un devoir de reproduire ici une partie de ces discours.

DISCOURS DE M. GASTÉ.

« Messieurs,

- » C'est au nom de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen que je viens adresser l'adieu suprême à notre bien regretté confrère, M. Julien TRAVERS, à celui qui fut pour elle, pendant près d'un demi-siècle, le plus dévoué des secrétaires.
- » On peut dire que M. Julien Travers avait deux familles: celle du sang, dont il était l'orgueil, et qui le chérissait autant qu'elle le vénérait, et l'Académie qu'il aimait d'une affection filiale que les années n'ont pas refroidie un seul jour, l'Académie, dont il a si longtemps dirigé les travaux avec un zèle infatigable que je souhaite à ceux de ses successeurs qui voudront comme lui qu'elle reste ce que le monde savant l'a connue, tant qu'il en a été le secrétaire, une des Académies de province les plus glorieuses et les plus honorées.
- » C'est en 1840, dans la réunion du 22 mars, que l'Académie élut, pour la première fois, M. Julien Travers. On peut dire que ce jour-là notre compagnie eut la main heureuse : elle ne pouvait, en effet, faire un meilleur choix. Récemment nommé à la Faculté des Lettres de Caen, M. Julien Travers, qui, dans la direction du collège de Falaise, avait fait preuve de solides qualités administratives, devait se montrer, dans sa chaire de professeur, lettré aussi délicat qu'érudit consciencieux. Secrétaire de l'Académie, M. Julien Travers mit au service de la compagnie qui l'avait appelé à ce poste de confiance son tact d'administrateur, son goût de lettré et sa patience d'érudit.

[»] Le temps me manquerait et je craindrais d'abuser de votre patience, Messieurs, si j'essayais de vous donner la liste des travaux de toute sorte que M. Travers, payant d'exemple a donnés dans nos

Mémoires. Toutefois, je ne puis passer sous silence ses Rapports sur les travaux de l'Académie, ses études sur le Bréviaire de Daniel Huet, sur Béranger littérateur et critique d'après sa correspondance, l'Introduction qu'il devait mettre aux Mémoires, si intéressants, de M. le comte de Guernon-Ranville, sa Biographie de M. Bertrand, enfin son poëme ingénieux sur l'Art d'écouter, et ses traductions non moins exactes qu'élégantes de Pindare et d'Horace. Je n'oublierai pas non plus la dernière œuvre que nous publierons de lui dans le prochain volume de nos Mémoires, la Biographie de son vieil ami, le savant magistrat, le fin lettré, Henri Moulin, biographie dont nous corrigions ensemble les épreuves, il y a quelques jours à peine.

- » Une telle activité, un tel dévouement aux intérêts et à la gloire de l'Académie, méritait sa récompense. La récompense se fit bien un peu attendre; mais, enfin, le 11 novembre 1876, M. Julien Travers était nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Les membres de l'Académie saisirent avec empressement cette heureuse occasion pour témoigner à leur vénéré Secrétaire toute la sympathie dont ils l'honoraient. Un banquet nous réunit tous le 12 décembre 1876. Jamais fête académique ne fut plus cordiale. En l'absence du Président M. le comte du Moncel, le Vice-Président M. Eugène de Beaurepaire, interprète des sentiments de ses confrères, salua « le Secrétaire infatigable et dévoué, dont » les soins incessants, la sollicitude toujours en éveil » avaient ranimé l'ardeur des travailleurs, nous avaient » acquis d'illustres collaborations, et avaient rendu à » l'Académie quelque chose du lustre et de l'autorité » des premiers jours de splendeurs auxquels se ratta-» chent les noms illustres de Moisant de Brieux, de » Daniel Huet, de Samuel Bochart et de Segrais. »
- » Ces éloges mérités touchèrent au plus profon du cœur notre cher Secrétaire. D'une voix émue, vous vous en souvenez, Messieurs, il nous remercia en prose et en vers de ces témoignages éclatants de sympathie et de respect que chacun de nous lui prodiguait et qui lui étaient si biens dûs.
- » Dans une de ses dernières pièces de vers qu'il adressait à ses confrères et amis de l'Académie de Caen,

en quittant le fauteuil de la présidence, M. Travers nous disait avec le pressentiment de sa mort prochaine (il venait de dépasser sa quatre-vingtième année):

- Je pars avec la conscience
 Qu'il me fut doux de vous servir,
 Et j'emporte la confiance
 De vivre en votre souvenir. »
- » Vous avez pu partir en paix, cher et vénéré confrère, car votre confiance ne sera pas déçue. L'Académie, tant qu'elle vivra, conservera pieusement le souvenir de l'homme qui a tant fait pour elle et qui lui a donné sans marchander, que dis-je? avec amour, plus de la moitié de sa longue et belle vie.
- » Au nom de votre famille littéraire, au nom de l'Académie des Siences, Arts et Belles-Lettres de Caen, cher et vénéré Secrétaire, je vous adresse et nos affectueux remerciements et notre suprême adieu. »

DISCOURS DE M. DE BEAUREPAIRE.

« Messieurs,

- » Après les discours si émus et si complets que vous venez d'entendre, il semblerait que tout a été dit sur le confrère vénéré auquel nous rendons en ce moment les derniers devoirs.
- » M. le Doyen de la Faculté des Lettres, avec l'autorité qui lui appartient, a retracé devant vous la vie universitaire du regretté défunt, en énumérant les services rendus par lui, au cours d'une longue carrière, à la jeunesse de nos écoles, aux belles-lettres et à la science.
- » Son digne et dévoué successeur au secrétariat de notre Académie caennaise vous a montré, à son tour, ce que M. Travers, avec une persévérance admirable avait fait—pendant plus de 40 ans—pour cette institution si intéressante à laquelle il sut en définitive communiquer une vie nouvelle et qui lui a dû, en grande partie, son éclat et sa prospérité.

[»] Représentant ici trois autres Sociétés savantes qui,

elles aussi, eurent leur part dans les sollicitudes de notre confrère, je tiens, en leur nom, à venir déposer sur cette tombe un suprême et respectueux hommage. Dans cette même salle de la Faculté des lettres, où il tint autrefois une place si distinguée, nous entendions évoquer récemment le souvenir de cette forte et brillante génération de la Restauration qui ouvrit à la curiosité scientifique des horizons indéfinis, et qui renouvela de fond en comble le champ des études historiques. M. Julien Travers lui appartenait bien légitimement; il avait vécu dans la familiarité de toutes nos illustrations normandes, les de La Rue, les Auguste Le Prévost, les Deville, les Hyacinthe Langlois, les Galeron, les Lambert, les de Caumont, et jusque dans les dernières années, il avait conservé quelque chose de leurs enthousiasmes désintéressés, de leurs espérances généreuses.

- » C'est de cette époque que date la création de la Société des Antiquaires de Normandie que suivit bientôt celle de la Société française d'Archéologie et de l'Association normande. M. de Caumont, l'un de ses meilleurs et de ses plus intimes amis avait fondé les de de dernières Sociétés; bien jeune encore, il avait pris une part très importante à la création de la première.
- » Dans cette lutte pacifique, engagée pour la décentralisation et pour le réveil de la vie intellectuelle en province, M. Julien Travers, rendons lui cette justice, fut un des ouvriers de la première heure.
- » C'est à la date du 8 février 1829 qu'il entra dans la Société des Antiquaires de Normandie, dont il devint, en 1874, le Président. Quelques années plus tard, nous le trouvons parmi les fondateurs de l'Association normande et de la Société française d'Archéologie, que dirige aujourd'hui, avec tant d'éclat, un intime ami de son fils, M. le comte de Marsy. Il siégeait encore au Conseil d'administration de cette dernière Société quelques jours avant sa mort.
- » Au sein de ces compagnies, comme ailleurs, le zèle scientifique de M. Travers ne resta jamais platonique; il se manifesta par une active intervention et par d'intéressantes communications dont nos Bulletins et nos Mémoires ont conservé les traces.
- » Nous ne passerons pas ici en revue ces notes disséminées un peu partout et marquées au coin d'un sens

judicieux et d'une érudition de bon aloi; nous ne relèverons pas davantage, dans l'ensemble des innombrables productions de notre confrère, celles qui se rattachent plus particulièrement à l'archéologie et à l'histoire locale. Mentionnons toutefois, en passant, les recherches sur le château de Falaise, l'Excursion dans le Passais normand, la dissertation sur le côté droit et le côté gauche des églises, les notices biographiques sur Frédéric Galeron, Louis Du Bois, Léon Fallue, Arcisse de Caumont, et surtout ces éditions de textes anciens au milieu desquelles se distingue la publication des poésies complètes de Vauquelin de la Fresnaye, que nous proclamons, sans hésitation aucune, l'une des plus belles œuvres de la typographie caennaise et le plus digne hommage qui ait été rendu à la mémoire de notre grand poète normand.

- » M. Travers nous quitte après avoir rempli noblement sa tâche et tracé fructueusement son sillon.
- » Il s'est éteint plein de jours, au milieu des siens, entouré des soins les plus touchants, avec la résignation d'un chrétien et la sérénité d'un sage.
- » Pour nous, ses confrères et ses amis, nous conserverons pieusement son souvenir; et le spectacle de cette vie calme et retirée, consacrée tout entière aux affections de la famille, ennoblie jusqu'à la fin par le travail, restera toujours devant nos yeux comme le plus salutaire des exemples, comme le meilleur et le plus fortifiant des enseignements. »

DISCOURS DE M. JULES LAIR.

« Messieurs,

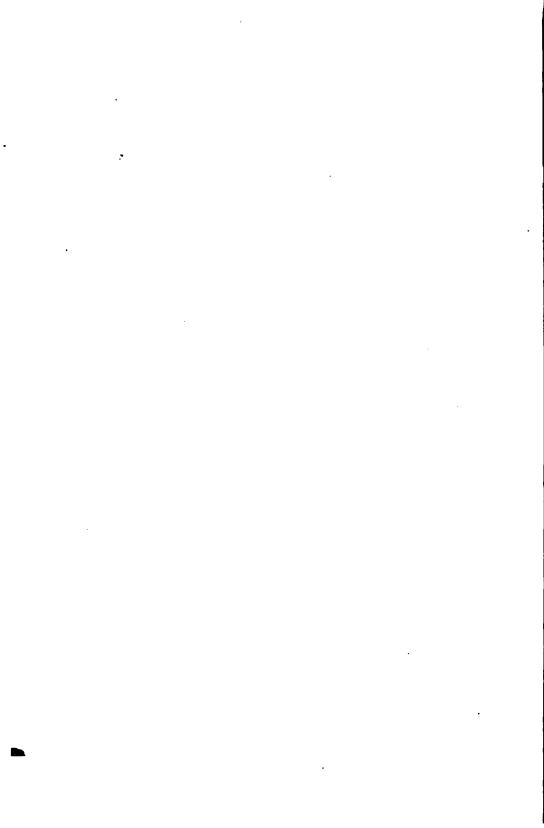
- » Permettez-moi de vous arrêter un instant encore auprès de cette tombe qui va se refermer bientôt.
- » Les compagnies savantes auxquelles appartenait M. Julien Travers, l'Académie de Caen, sa société de prédilection, ont donné de justes éloges au collègue, au secrétaire honoraire, au doyen de nos érudits et de nos lettrés.
- » Je voudrais dire quelques simples paroles au nom de ces nombreuses générations de jeunes gens, dont

beaucoup ne sont plus jeunes, qui ont trouvé tous auprès de cet excellent homme un maître éclairé, un guide sûr, un appui solide.

- » Julien Travers ne se croyait pas libéré de ses devoirs quand ses élèves, quittant les bancs de l'Université se dispersaient dans le monde : ceux qu'il avait vus attentifs à ses leçons, il les suivait dans leur carrière, encourageant leurs débuts, applaudissant à leurs succès.
- » A tous il se montrait bienveillant; mais ceux qui appartenaient à cette Normandie si passionnément aimée, il les regardait comme des neveux. J'ai beaucoup voyagé; j'ai recontré peu de nos compatriotes qui ne connussent Julien Travers, pas un, l'ayant connu, qui n'en eût gardé un souvenir reconnaissant.
- » C'est que cet homme au sens si pratique et si droit, à la verte franchise, si bien fait pour commenter Boileau, cet homme qui voyait les choses humaines comme elles sont, fut aussi possédé toute sa vie par l'amour enthousiaste du beau, du vrai, du bien. De ce cœur chaud et généreux jaillissait une flamme vive et communicative.
- » Notre maître avait fait partie de cette forte génération d'hommes pleins d'initiative qui, au lendemain de la chute du premier Empire, travailla si heureusement au relèvement du pays, enseigna des idées vraiment libérales, ranima le culte des lettres et mérita une seconde fois pour notre cité son' titre ancien d'Ahènes normande.
- » Ce Normand était doublé d'un bon Français. Julien Travers aima la France, en bon fils, sans arrière-pensée ambitieuse. Jamais il ne courtisa le pouvoir qui ne lui rendit qu'un honneur trop tardif; mais on le vit se mettre en avant quand il fallut tenir tête à l'anarchie. Dans ces derniers temps, l'état incertain du pays restait sa grande préoccupation. Ses os, j'en suis certain, si des jours plus heureux et plus calmes viennent à luire pour notre patrie, ses os tressailleront d'allégresse dans ce tombeau.
- » Un tel maître, un tel citoyen ne pouvait ètre qu'un bon chef de famille.
- » Vit-on jamais époux plus aimant, père plus dévoué, grand-père plus tendre! En vit-on aussi de plus aimé, de plus respecté, de plus chéri! Par une première récompense du Ciel, la fin de cette longue vie a été

belle entre toutes. L'intelligence de Julien Travers, si vigoureuse et si féconde, ne s'est voilée qu'un court instant, pour se réveiller vive et nette à l'heure suprême. Quant à la bonté, elle n'a jamais cessé de rayonner de cet honnète visage resté jeune, souriant et plein de fraîcheur jusqu'à l'extrême vieillesse.

» Julien Travers! Ceux qui vous ont connu, vos élèves, vos amis, votre digne compagne, vos chers enfants (qu'ils me permettent de parler pour eux), Julien Travers, maître affable, bon Français, excellent père, nous vous adressons le suprême adieu; mais, comme le sentiment chrétien apprend de le dire, adieu, pour nous, c'est au revoir! »



AGRICULTURE.

LE HANNETONNAGE

Et la destruction du ver blanc.

PRODESSE; ETRE UTILE: quelle belle épigraphe que celle qui est placée en tête de ce volume! Combien il serait bon que tout le monde s'en inspirât, dans notre société moderne, et qu'au lieu de nous jalouser les uns les autres, de nous dénigrer, peut-être, ou — ce qui est le plus ordinaire — de rester indifférents à tout ce qui n'est pas notre intérêt exclusivement personnel, chacun de nous cherchât à être utile aux autres dans la limite de ses moyens. « Je suis homme, » disait un ancien, « et rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est indifférent. » Belle parole, dont s'est toujours inspiré, pendant sa longue existence, le fondateur de cet Annuaire, M. Travers, qui, en toutes circonstances s'est attaché à mettre en pratique le mot par lequel j'ai commencé cet article: Prodesse; Etre UTILE.

Cette notice, relative au hannetonnage, rentre assurément dans le cadre de cet Annuaire et j'ai la conviction de faire, en l'écrivant, œuvre utile aux lecteurs de ce livre et surtout aux agriculteurs.

— En 1886, au mois de juin, un grand nombre d'arbres, les chênes principalement, avaient l'air d'arbres morts; absolument dépouillés de toute apparence de végétation, on aurait pu croire tout au moins, en les voyant, que le réveil de la nature ne s'était pas produit pour eux. Pourtant, quelques semaines auparavant, ils étaient magnifiquement parés de la luxuriante couronne de verdure qu'ils devaient au printemps. Mais des quantités prodigieuses de hannetons étaient venus, qui avaient tout dévoré.

Le cultivateur a, parmi les animaux, de nombreux adversaires. Les pays découverts, la Beauce notamment, sont trop souvent dévastés par le mulot, par le campagnol; mais ces pays n'ont guère à redouter de dégâts sérieux du fait du hanneton, ou, plutôt, de sa larve : ta, mans, ou ver blanc. Il n'en est pas de même des régions qui, comme une très grande partie de l'Ouest de la France ou, pour préciser plus encore,

la Mayenne, l'Orne, la Manche, le Bocage, etc, sont partout couverts d'arbres au point que la campagne, vue d'un endroit culminant, a presque l'aspect d'une immense forêt. L'ennemi le plus terrible de la culture, dans ces régions, c'est incontestablement le ver blanc: on ne l'a que trop vu en 1887 et en 1888.

L'année 1889 a quelques chances d'être moins malheureuse; mais il est permis de s'attendre à revoir les hannetons aux arbres comme en 1886. « Année de hannetons, année de grenaison! » dit-on dans certaines contrées agricoles; peut-être oui! en ce sens qu'une année sur trois, l'insecte parfait, le hanneton, s'attaque aux feuilles, laissant à peu près de côté les céréales. Laissez le faire; il tombera au pied ou aux environs de l'arbre qu'il a dépouillé et où il a passé sa vie de coléoptère; il y déposera ses œufs qui vont éclore et produire le ver blanc qui, pendant les deux années suivantes, va vivre aux dépens de toutes les cultures qu'en avril, mai, juin, il trouve à sa portée.

Or, détruire la cause, c'est annuler l'effet! — Personne, mème parmi les adversaires du hannetonnage ne constestera que si tous les hannetons étaient détruits, les vers blancs ne se produiraient plus. Donc, plus on détruira de hannetons et plus on pourra espérer, sinon échapper complétement aux dégâts occasionnés par le ver blanc, du moins les atténuer considérablement.

On a voulu comparer les hannetons de nos contrées aux criquets ou sauterelles du midi ou plutôt de l'Algérie. La comparaison n'est pas à faire: si nombreux que soient les hannetons, nous ne les avons jamais vus et nous ne les verrons jamais, voler en nuages longs et épais au point de projeter une ombre épaisse sur les lieux qu'ils parcourent; jamais, sans doute, les hannetons n'empêcheront les trains de chemins de fer de circuler. — Quoiqu'il en soit les criquets détruits dans telle province d'Afrique ne peuvent plus faire de mal dans une autre province; de même les hannetons qu'on anéantira ne pourront plus — si on sait bien s'y prendre; car il faut anéantir, à la fois l'insecte et les œufs qu'il contient — ne pourront plus, dis-je, produire de vers blancs.

Peut-on espérer pouvoir atteindre un tel résultat? La chose semble très réalisable. On a fait dans notre voisinage, à Gorron (Mayenne), aux confins de l'arrondissement de Mortain, des tentatives dans ce but: un Syndicat avait été constitué en 1886. Nous extrayons quelques passages d'une notice relative aux résultats obtenus en 1887:

« Il faut avoir vu de près ces immenses étendues de terrain, complétement stériles, privées de toute végétation comme en plein désert, pour se faire une idée exacte de la nature du désastre et de la misère qui devait régner dans un grand nombre de fermes : l'année 1885 a été, sous ce rapport, la plus terrible de toutes, et les pertes subies par les cultivateurs se sont élevées à un chiffre considérable, atteignant plusieurs centaines de mille francs pour le canton de Gorron seulement.

- » Il résulte, d'ailleurs, d'un rapport adressé à M. le Préfet de la Mayenne par M. Le Marchant, conseiller d'arrondissement, que les pertes subies en 1886 par les cultivateurs du canton de Gorron s'élèvent à plus de 300 mille francs; et il y a lieu de remarquer que les dégâts occasionnés par le ver blanc atteignent leur maximum dans la 2° année: dans le cours de la 3° année, en effet, le ver blanc se métamorphose en nymphe, ayant cessé ses ravages dès les premiers jours du mois de juillet.
- » C'est ainsi qu'en 1886, même dans les terres les plus infestées, le sarrazin n'a pas eu à souffrir de la présence des vers blancs, et c'est ce qui a fait croire à un grand nombre de personnes mal renseignées qu'elles étaient à tout jamais débarrassées de ces terribles insectes, et que s'en inquiéter désormais serait se donner une peine superflue.
- » Et, cependant, le souvenir si récent de la gêne éprouvée aurait dù secouer l'apathie de ceux qui avaient été atteints par le fléau, et leur faire craindre, en raison du grand nombre d'œufs pondus par chaque femelle de hanneton, un désastre prochain dix fois, peut-être même vingt fois plus terrible que celui subi en 1885 et 1886.
- » Il importait donc de prendre des mesures énergiques pour arrêter, pendant qu'il était encore temps, la marche croissante du fléau et préserver de la ruine nos cultivateurs déjà si éprouvés, et c'est pour arriver à ce résultat que fut fondé à Gorron, dans le cours de l'année 1886, notre Syndicat pour la destruction des hannetons et des vers blancs.
- "" Un Syndicat hien compris eût dû prendre, pour base des cotisations, soit la superficie, soit le revenu imposable; mais en outre du travail exceptionnel qu'eût nécessité une pareille organisation, la société se fût exposée à des récriminations, à des refus, si ce n'est même à des désagréments. Nous avons donc pensé que la souscription volontaire était le moyen le plus convenable pour arriver à la constitution d'un Syndicat sérieux, nous réservant d'étudier, en temps opportun, toutes les modifications, toutes les améliorations pouvant être apportées à l'organisation de ce Syndicat.
 - » La souscription ouverte le 6 juin 1886 comportait un

engagement de 3 ans, et le montant total des cotisations recueillies en moins de 2 mois s'élevait à 2,000 fr., soit un capital de 6,000 fr. pour les 3 années.

- » Le 1° août 1886, les souscripteurs, réunis en assemblée générale, instituaient d'une manière définitive le Syndicat du hannetonnage, en élaborant les statuts de cette société et en nommant un conseil d'administration chargé des intérêts du Syndicat et des mesures à prendre en vue de la campagne de 1887.
- » Le Syndicat a été autorisé par arrêté de M. le Préfet de la Mayenne en date du 25 septembre 1886, et les rôles de souscription rendus exécutoires par arrêtés des 10 novembre 1886, 12 janvier et 17 mars 1887.
- » M. le Percepteur de Gorron ayant été nommé trésorier du Syndicat, toutes les cotisations ont été perçues comme en matière de contributions directes ; notre société présentait donc dans sa gestion toutes les garanties désirables, et elle pouvait attendre patiemment le moment de fonctionner.
- » Mais, pour que ce fonctionnement fût possible, il fallait des auxiliaires sérieux, et MM. les Instituteurs qui, chaque fois qu'il s'agit de faire le bien, donnent sans marchander et leur zèle et leur dévouement, n'ont pas hésité, dans cette nouvelle circonstance, à nous accorder, sans réserve, le concours actif que nous leur demandions.
- » Nous n'avions certes jamais douté du dévouement et de l'abnégation dont étaient capables MM. les Instituteurs, mais nous n'eussions jamais pu nous faire une idée du degré que pouvaient atteindre et ce dévouement et cette abnégation.
- » Autorisés par M. l'Inspecteur d'académie et par M. le Préfet à conduire leurs élèves au hannetonnage chaque matin, ils ont obtenu des résultats qui, dès les premiers jours, nous faisaient bien augurer du succès de l'entreprise. Leur exemple a été suivi et les cultivateurs, surpris eux-mêmes de l'efficacité des moyens employés, n'ont pas tardé à se mettre à l'œuvre; aussi était-ce par centaines de kilogrammes que certains d'entre eux apportaient chaque jour de ces redoutables coléoptères.
- » Mais le hannetonnage proprement dit n'a pas été la seule fatigue que MM. les Instituteurs aient eue à supporter; ils avaient accepté la comptabilité des comités locaux institués par le Syndicat; ils recevaient les hannetons, les pesaient, puis surveillaient la mise en cuve effectuée par les cantonniers communaux, et souvent, lorsque ceux-ci se trouvaient débordés, les instituteurs n'hésitaient pas à leur venir en aide,

maniant la pelle ou le rabot (1) pour hâter la mort des hannetons, plongés dans le lait de chaux. Pendant plus de trois semaines, il leur a fallu mener cette existence exceptionnelle; levés chaque jour à quatre heures, ils ne se couchaient le plus souvent qu'à 10 heures 1/2 ou 11 heures du soir.

- » Nous nous proposons d'ailleurs de signaler cette belle conduite à MM. les Inspecteurs qui ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, de demander pour eux la récompense qui leur est due.
- » Les hannetons ont commencé à sortir dans la soirée du 8 mai, et dès le lendemain matin, une chasse acharnée commençait contre ces redoutables insectes. Vers le huitième jour, nous commencions à envisager comme possible l'anéantissement presque complet de tous les hannetons du canton, lorsque se produisit une nouvelle sortie de ces insectes. garnissant de plus belle les arbres déjà visités : tout était à recommencer. Mais ce fut bien pis encore quelques jours après, et le 25 du mois de mai, la quantité de hannetons recueillie et apportée, tant par les enfants que par les cultivateurs était telle, que certaines communes en ont fait enfouir dans cette journée plus de 5,000 kilogrammes. Les instituteurs et les cantonniers étaient débordés. Il nous failut d'urgence faire de nouveaux envois de fonds; la chaux, quoique expédiée eu grande quantité, commençait à manquer; deux wagous furent commandés par télégramme afin de faire face aux demandes de toutes les communes.
- » Nous avons visité le 25 mai, à 9 heures 4/2 du soir, l'une des communes les plus infestées; à cette heure l'instituteur n'avait pas encore pris son repas, empêché par les arrivages continuels de hannetons.
- » Plus de 15 voitures chargées de ces insectes attendaient le moment du déchargement; un grand nombre de personnes arrivaient en outre de tous les points de la commune, apportant les hannetons recueillis par elles dans la journée.
- » En un mot, le bourg dont nous parlons présentait l'animation des jours de foires ou de marchés; et ce que nous disons de cette commune, nous pourrions le dire de quatre ou ciuq autres qui, le même jour et à la même heure, se trouvaient exactement dans la même situation.
- De jour-là l'enfouissement des insectes et le paiement des primes ont duré jusqu'à 11 heures du soir, heure à laquelle

⁽¹⁾ Sorte de râteau sans dents servant à enlever la boue sur les routes et analogue par son emploi, en la circonstance, à l'instrument dont se servent les maçons pour gâcher leur mortier.

les instituteurs ont enfin pu prendre la nourriture et le repos dont ils devaient tant avoir besoin.

- Le Syndicat avait fixé à 0 fr. 10 c. le prix à accorder pour chaque kilogramme de hannetons, prix suffisamment rémunérateur, lorsque ces insectes se rencontrent en très grand nombre. Ce prix fut mème réduit à 0 fr. 05 c. après la sortie exceptionnelle qui se produisit le 25 mai, car si le Syndicat a pris à tâche de détruire la plus grande quantité possible de hannetons, il ne veut pas être dupe de la cupidité des gens qui, tout en se débarrassant d'une cause de ruine, arrivaient à gagner trop facilement des sommes importantes. Mais cette réduction produisit un effet facile à prévoir : les arrivages de hannetons cessèrent immédiatement, et il fallut rétablir d'urgence le prix de 0 fr. 10 c., afin de ne pas compromettre le succès d'une campagne si bien commencée.
- » Le Syndicat a reçu et paye 74,909 kilogrammes de hannetons. Les expériences faites dans plusieurs communes, par les soins du Syndicat, ont permis de constater que le kilogramme de hannetons comprend environ 1,200 de ces insectes, ce qui nous donne, pour les 74,909 kilogrammes recueillis, le chiffre incroyable de 89,890,800 hannetons.
- » Il a été constaté, en outre, que l'hectolitre pèse de 32 à 35 kilogrammes soit une moyenne de 33 kil. 500; les chiffres ci-dessus représentent donc 2,236 hectolitres, et il ne faudrait pas moins de 223 tombereaux d'une capacité moyenne de 1 mètre cube pour transporter tous ces insectes.
- « M. le Professeur d'agriculture, qui a bien voulu visiter quelques-unes des communes les plus infestées, a pu se rendre compte des résultats obtenus, qui dépassent certainement tout ce que l'imagination eût pu concevoir et nous permettent d'espérer, dans un avenir très proche, la disparition du fléau et, partant, de meilleurs jours pour nos agriculteurs.
- « Calculons maintenant le chiffre des pertes qui ont été épargnées à l'agriculture par l'action du Syndicot.
- « Nous avons dit plus haut que la quantité totale de hannetons, constatée par les états d'émargement, s'élève au chiffre de 89 milions 890,800. En supposant, comme l'indique le rapport de M. le Professeur d'agriculture, que chaque femelle ponde de 40 à 50 œufs, et qu'il y ait autant de femelles que de màles, nous arrivons, en admettant le chiffre le plus faible, soit 40 œufs, à reconnaître que les 89,890,800 hannetons recueillis auraient donné naissance à 1,797,816,000 vers blancs (soit en nombre rond, 1 milliard 800 millions).
- « Si nous supposons ensuite que chacun de ces insectes occasionne, pendant les trois années de son existence, une perte maxima de 1 centime, nous trouvons que l'action du

Syndicat a préservé l'agriculture d'une perte totale de 48 millions de francs. Réduisons même ce chiffre au dixième, et nous trouvons encore celui de 4 million 800 mille francs, qui doit paraître un résultat satisfaisant. »

La notice à laquelle j'ai emprunté les pages qui précèdent indique que la dépense s'est élevée à 8,028 francs seulement.

A la vérité le Syndicat de Gorron a ses adversaires; on a pu trouver que l'auteur de la notice s'était exagéré, de très bonne foi, du reste, les résultats obtenus; on a voulu y voir l'optimisme du fondateur de l'œuvre. Il semble même que. dans certaines localités, une sorte de découragement se soit emparée de heaucoup de cultivateurs qui avaient été tout d'abord très partisans du hannetonnage. Quelques-uns même, après une campagne très active de destruction de hannetons, voyant apparaître les vers blancs en quantité considérable et constatant des ravages à peu près aussi grands qu'avant le Syndicat, ont prétendu qu'on les avait dupés et que, là où on avait hannetonné, les vers blancs avaient reparu en plus grand nombre qu'ailleurs. C'était une idée insensée; mais, comme toutes les idées de cette nature, elle a trouvé de l'écho chez un certain nombre d'individus et a paru menacer l'œuvre si vaillamment conduite antérieurement.

La destruction du hanneton est, avant tout, une œuvre de patience. La lutte est possible, relativement facile même (avec beaucoup d'activité); mais ce n'est pas contre le ver blanc qu'il faut l'entreprendre; le verblanc est sous terre; sa recherche est difficile; elle ne peut être efficace et peu coûteuse que dans les terrains où l'on peut promener la charrue ou l'extirpateur; dans les herbages et dans les terrains ensemencés, une pareille méthode détruirait ou compromettrait la récolte de l'année; en somme, on détruit peu de vers blancs. — Mais le ver blanc est engendré par le hanneton, c'est le hanneton qu'il faut combattre; toutefois, il ne faut pas se contenter pour cela de lutter un an ou deux seulement; il ne faut pas non plus que la lutte soit limitée à quelques territoires seulement; c'est partout qu'elle devrait s'effectuer; c'est partout que les Syndicats de hannetonnage devraient s'organiser.

Les personnes qui, après avoir participé au Syndicat de Gorron, s'en sont retirées parce que, au bout d'un an ou deux, elles constataient encore les ravages des vers blancs, ont méconnu l'évolution naturelle de l'insecte. Les hannetons de 1886 se sont enfouis avec leurs œufs au mois de juin; les vers blancs produits par ces œufs ont fait leurs ravages en 1887 et 1888 et ceux qui ont survécu vont reparaître sur nos arbres ou dans nos haies, au printemps de 1889, sous la forme d'insectes

parfaits ou de hannetons, destinés à leur tour à engendrer des vers blancs pour 1890 et 1891. Les hannetons dont on a détruit un très grand nombre dans le canton de Gorron en 1887 étaient le produit des hannetons de 1884; les vers blancs qu'on trouvera dans la campagne en 1889, viennent des hannetons de 1887 et de ceux de 1888.

C'est donc une lutte prolongée qu'il faut organiser; c'est une association d'efforts qu'il faut généraliser de canton à canton, d'arrondissement à arrondissement, de département à département; il faut combattre le hanneton quatre ans, six ans, huit ans peut-être; la dépense occasionnée par une pareille guerre n'est rien auprès des résultats à obtenir.

Lorsque les récoltes ont été anéanties, on se tourne vers le Trésor public et on demande des remises d'impôts; et lorsque des remises de cette nature sont accordées, on trouve, alors, l'impôt bien modique. Ce n'est pas en effet les cinq, six, huit, dix, quinze francs, vingt francs mème que peut représenter l'impôt d'un hectare de terre qui peut atténuer le préjudice cinquante fois plus considérable qu'occasionne au cultivateur la perte de sa récolte et celle de ses frais de culture. On l'a compris à Gorron; et, dans une lettre qu'il m'a écrite, le Président du Syndicat, s'exprime dans les termes suivants:

« Permettez-moi de vous signaler l'inconvénient très grand (selon moi) que présentent les dégrèvements. Dans le canton de Gorron, il n'en a jamais été accordé; nous n'en avons d'ailleurs jamais demandé. Dans l'Orne (à Céaucé par exemple) les dégrèvements accordés ce sont élevés à un chiffre relativement fort, et cependant le résultat a été nul. Tel fermier qui avait perdu pour plus de 1,000 fr. sur ses récoltes s'est vu accorder un dégrèvement de 20 fr. Le résultat est nul et dangereux, car bien des fermiers, comptant toujours sur une aide qui ne vient pas, sont ainsi encouragés à ne rien tenter contre l'ennemi commun. Mieux vaudrait accorder des subventions aux communes ou aux Syndicats qui s'imposeraient des sacrifices. »

De la même région, toutefois m'est venue la question suivante: « Je crois que ce qu'il y aurait de plus pratique, ce » serait un dégrèvement d'impôt. Dans la Charente des dégrè» vements sont accordés chaque année, dans une très large » proportion, aux vignobles phylloxérés : pourriez-vous » me dire sur quelle loi cette faveur est fondée? Si nous » savions sur quel texte nous appuyer, nous demanderions le » même avantage »

La situation n'est pas la même dans les deux cas, le phylloxera, en même temps qu'il détruit la récolte de l'année, tarit la source de cette récolte et des récoltes futures; le ver blanc ne détruit que la récolte à laquelle il s'attaque. Du fait du phylloxera il y a, simultanément, disparition du revenu et du capital; par suite, il faut reconstituer ce capital; avec le ver blanc il y a perte de revenu seulement et, le plus ordinairement, le revenu des années suivantes reste assuré. Les mesures que le législateur a prises par suite des dégâts occasionnés par le phylloxera (loi du 1^{er} décembre 1887) ont en vue la reconstitution du capital plutôt encore que l'atténuation de la perte de revenu. « Dans les arrondissements » atteints par le phylloxera, « dit la loi, » les terrains plantés » ou replantés en vignes..... seront exempts de l'impôt » foncier. Ils ne seront soumis à cet impôt que lorsque les » vignes auront dépassé la quatrième année.... »

Si l'homme peut réparer par des plantations nouvelles le mal occasionné par le phylloxera, il est impuissant en l'état actuel de la science, à s'opposer à son invasion et à en empêcher les effets. La lutte contre le hanneton est, su contraire, possible. Au reste les pertes occasionnées par le ver blanc ne sont pas de celles pour lesquelles la loi a prévu des remises d'impôts. Les pertes de cette nature ne rentrent pas dans la catégorie des événements extraordinaires et imprévus spécifiés par l'arrêté du Gouvernement du 24 floréal an VIII et par la loi du 15 septembre 1807, tels que grêle, inondation, incendie, qui n'occasionnent que des pertes locales auxquelles les fonds de secours et non-valeurs disponibles permettent d'apporter un léger soulagement.

Les pertes causées par la larve du hanneton (ou ver blanc), s'écartent par leur généralité de celles que peuvent amener des sinistres tout à fait localisés comme ceux occasionnés par le feu ou par des tempètes, d'autant plus qu'elles pourraient être, sinon totalement conjurées, du moins atténuées dans une large mesure, par l'entente qui s'établirait entre les propriétaires pour la destruction des hannetons.

Le fonds de non-valeurs mis par la loi à la disposition du Gouvernement étant à peine suffisant pour faire face aux remises d'impôt et aux soulagements en vue desquels il a été créé, il y a impossibilité pour l'Administration, de quelque bienveillance qu'elle puisse être animée, d'accorder des dégrèvements pour des événements, en quelque sorte prévus par la loi sur la contribution foncière, aux termes de laquelle le revenu net imposable des terres et prairies est déduit du revenu moyen de quinze années, défalcation faite des deux plus fortes et des deux plus faibles.

La conclusion à tirer de ce qui précède est facile: le Trésor public fit-il l'abandon intégral du montant de l'impôt foncier, il n'y aurait là qu'une atténuation absolument insignifiante du mal. Lorsqu'un territoire ayant, par exemple, 500 hectares ensemencés sur lesquels on aurait constaté la perte totale de récoltes estimées dans leur ensemble à 300,000 fr., obtiendrait une remise de 3,500 ou de 4,000 fr. d'impôts, ce serait illusoire. Cette remise fût-elle, d'ailleurs, autorisée, prescrite même par la loi, la perte réelle dans l'hypothèse où nous venons de nous placer, n'en resterait pas moins de 296 à 297 mille francs.

Aide-toi, le ciel t'aidera! Que les cultivateurs n'oublient pas ce sage précepte. — Il n'y a qu'un moyen de triompher du ver blanc, c'est d'empêcher sa formation en détruisant le plus complétement possible, le hanneton qui le produit. Que le combat s'organise; que les Syndicats se créent; qu'au mois de mai, hommes, femmes, enfants, tous, se liguent contre l'ennemi commun. — Si après huit ou dix années d'efforts on n'était pas parvenu à faire disparaître, à peu près totalement, et l'effet et la cause, c'est alors seulement qu'on serait en droit de renoncer à prolonger la lutte. Mais il est permis d'espérer le succès. Ét, d'ailleurs, comme le hannetonnage est, de la façon la plus absolue, le seul moyen de lutter contre le ver blanc, il n'y a pas à hésiter, il est nécessaire que le hannetonnage soit pratiqué et organisé partout. Sinon il faut comme l'Arabe, dire : C'était écrit! et se résigner d'avance à la perte à peu près annuelle des récoltes, prélude d'une ruine prochaine!

ED. LORIN.

CHAMP D'EXPÉRIENCES DE SAINT-LO.

La Société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Lo, pour continuer ses expériences comparatives d'engrais chimiques avec les engrais employés habituellement, a choisi en 1888 une prairie située près de Saint-Lo, sur la propriété de M. Robin, Conseiller municipal.

Cette prairie autrefois en labour et convertie par M. Robin en herbage en 1872, est sur sol argilosiliceux et par conséquent semblable à la généralité des terrains de l'arrondissement ce qui rend l'expérience intéressante pour la majorité des agriculteurs.

Dans cette prairie il a été tracé un vaste parallélogramme, divisé lui-même en quatorze portions égales de dix ares ou demi-vergées, de sorte que les charrières et les parties ombragées par les haies ont été écartées et que le terrain servant aux expériences était de même nature.

Le 27 mars dernier il a été semé sur onze de ces parcelles différents engrais chimiques, sur deux autres on avait répandu du fumier et du compost, une quatorzième parcelle prise vers le milieu du terrain devant servir de témoin.

La récolte du foin a donné les résultats suivants qui ne laisseront pas de surprendre.

Ces résultats sont classés suivant le plus grand rendement :

1° Une parcelle engraissée avec 50 kilogrammes de superphosphate et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné en foin 790 kilogrammes, soit à la vergée 1,580 kilogrammes, ou à l'hectare 7,900 kilogrammes. — Coût: à la vergée 19 fr. 08 c., ou à l'hectare 95 fr. 40 c.

Cet engrais qui a donné le plus fort rendement, est aussi celui qui, l'an dernier, sur notre champ d'expériences de Saint-Clair, avait donné le meilleur résultat;

- 2° Une autre parcelle ayant reçu 50 kilogrammes de superphosphate et 30 kilogrammes de chlorure de potassium, a donné 787 kilogrammes, soit à la vergée 1,574 kilogrammes, ou à l'hectare 7,870 kilogrammes. Coût de cet engrais : à la vergée 23 fr. 14 c., ou à l'hectare 115 fr. 70 c.;
- 3° Une troisième parcelle ayant reçu un engrais complet composé de 50 kilogrammes de superphosphate, 30 kilogrammes de chlorure de potassium et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné 771 kilogrammes, soit à la vergée 1,542 kilogrammes, ou à l'hectare 7,710 kilogrammes. Coût de cet engrais : à la vergée 33 fr. 40 c., ou à l'hectare 167 fr.;
- 4° La quatrième parcelle sur laquelle on a semé 30 kilogrammes de chlorure de potassium et 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné comme résultat 757 kilogrammes, soit à la vergée 1,514 kilogrammes, ou à l'hectare 7,570 kilogrammes. Coût de cet engrais : à la vergée 24 fr. 54 c., ou à l'hectare 122 fr. 70 c.;

- 5° La cinquième parcelle sur laquelle il a été répandu seulement 20 kilogrammes de nitrate de soude, a donné 741 kilogrammes, soit à la vergée 1,482 kilogrammes, ou à l'hectare 7,410 kilogrammes.—Coût de cet engrais : à la vergée 10 fr. 22 c., ou à l'hectare 51 fr. 20 c.;
- 6° La sixième parcelle sur laquelle il a été semé 30 kilogrammes de chlorure de potassium a donné 700 kilogrammes, soit à la vergée 1,400 kilogrammes, ou à l'hectare 7,000 kilogrammes. Coût: à la vergée 14 fr. 30 c., ou à l'hectare 71 fr. 50 c.;
- 7° La septième parcelle a reçu un engrais composé de 50 kilogrammes de superphosphate, 20 kilogrammes de sulfate d'ammoniaque et 30 kilogrammes de chlorure de potassium; elle a donné 687 kilogrammes, soit à la vergée 1,374 kilogrammes, ou à l'hectare 6,870 kilogrammes. Coût: à la vergée 37 fr. 14 c., ou à l'hectare 185 fr. 70 c.;
- 8° La huitième parcelle engraissée avec du guano du Pérou, a donné 662 kilogrammes, soit à la vergée 1,324 kilogrammes, ou à l'hectare 6,620 kilogrammes.—Coût : à la vergée 25 fr. 08 c., ou à l'hectare 125 fr. 40 c.;
- 9° Une neuvième parcelle ayant reçu un engrais de la maison Coignet-Sweeny, dosant 4,5°/, d'azote et 27°/, de phosphate, a rendu 660 kilogrammes, soit à la vergée 1,320 kilogrammes, ou à l'hectare 6,600 kilogrammes.—Coût: à la vergée 21 fr. 80 c., ou à l'hectare 109 fr.;
- 10° La dixième parcelle ayant reçu 50 kilogrammes de superphosphate, a donné 615 kilogrammes, soit à la vergée 1,230 kilogrammes, ou à l'hectare 6,150 kilogrammes. Coût : à la vergée 8 fr. 84 c., ou à l'hectare 44 fr. 20 fr.;
- 11° La onzième parcelle ayant reçu un engrais de la maison Coignet-Sweeny, dosant en potasse 9°/, et en phosphate 18°/, a donné 588 kilogrammes, soit à la vergée 1,176 kilogrammes, ou à l'hectare 5,880 kilogrammes. Coût: à la vergée 13 fr. 80 c., ou à l'hectare 69 fr.;
- 12° La douzième parcelle n'ayant reçu aucun engrais a donné le résultat suivant : 558 kilogrammes, soit à la vergée 1,116 kilogrammes, ou à l'hectare 5,580 kilogrammes;
- 13° La treizième parcelle ayant reçu cinq mètres cubes de bon fumier, a produit 547 kilogrammes, soit à la

vergée 1,094 kilogrammes, ou à l'hectare 5,470 kilogrammes. — Coût : à la vergée 60 fr., ou à l'hectare 300 fr.;

14° Enfin la quatorzième parcelle ayant reçu un compost renfermant de la terre, du fumier et de la chaux, a donné 514 kilogrammes, soit à la vergée 1,028 kilogrammes, ou à l'hectare 5,140 kilogrammes. — Coùt: à la vergée 58 fr., ou à l'hectare 290 fr.

Il est bon de faire remarquer que les parcelles portant les nºº 5, 7 et 8 ont été, à cause de leur maturité, fauchées les premières, qu'elles sont restées longtemps sous la pluie et que le foin bien sec, lorsqu'il a été rentré avait perdu une notable partie de son poids. La perte de poids, d'après l'avis de la Commission de surveillance, peut être évaluée à un cinquième.

Pour les deux parcelles engraissées en fumier et compost, suivant l'usage du pays, il est juste aussi de faire remarquer que le champ d'expérimentation ayant été désigné tardivement, ces engrais ont été répandus deux mois plus tards qu'ils n'auraient dû l'être. Par contre ces deux parcelles ont été fauchées les dernières en très beau temps, le foin en a été récolté dans les meilleures conditions et le foin n'a rien perdu de son poids. Toutefois la Commission estime que ces avantages ne compensent pas le préjudice causé au rendement de ces parcelles par le retard apporté au semis de leurs engrais.

En tout cas le fait remarqué cette année que les deux parcelles ainsi engraissées aient donné un résultat inférieur à la parcelle témoin n'ayant reçu aucun engrais, donne un enseignement utile, c'est que le fumier et le terreau répandus trop tard ne profitent aucunement à la récolte de l'année et que ces engrais doivent être mis sur terre au moins dès le commencement de l'année.

Les cultivateurs s'inquiètent avec juste raison de la durée de l'effet des divers engrais et sous ce rapport les engrais chimiques jouissent d'une certaine défaveur.

Pour les rassurer nous donnons, les résultats constatés cette année sur le champ d'expérience de Saint-Clair où divers engrais ont été répandus en 1887.

La parcelle ayant donné le plus fort rendement avait été engraissée avec du phosphoguano d'odams, elle a donné à l'hectare 6,300 kilogrammes. Vient ensuite une parcelle ayant reçu un mélange de nitrate de soude et de superphosphate; résultat à l'hectare 6,150 kilogrammes.

En troisième lieu, une parcelle ayant reçu dix mètres de fumier qui a donné 6,000 kilogrammes.

En quatrième lieu une parcelle ayant reçu du nitrate de soude et du chlorure de potassium a fourni 5,700 kilogrammes.

Ces résultats obtenus une seconde année dispensent de tout commentaire.

N. Robin

Secrétaire de la Société d'Agriculture de Saint-Lo.

SALAISON DES FOURRAGES.

Les pluies incessantes qui sont tombées, depuis plus d'un mois, ont occasionné un tort considérable aux fourrages de toute nature; c'est entre deux ondées que le cultivateur a pu sécher et ramasser un foin jaunâtre, poudreux, dont l'odeur même répugne aux animaux auxquels il est distribué l'hiver.

Cette poudre ainsi que l'odeur de moisi, qui s'échappent de la botte de foin en tombant ou lorsqu'on le délie, proviennent d'une infinité de petits champignons microscopiques qui n'existent que dans les foins avariés, ou ceux à qui on n'a pas donné le temps nécessaire pour sécher d'une façon complète.

Pour remédier en partie à cet inconvénient et enrayer la moisissure dans les fourrages, il est un moyen bien simple et peu coûteux, trop peu pratiqué dans notre arrondissement et que l'on emploie avec succès chez mon père depuis nombre d'années, même lorsque le foin n'a subi qu'une demi-journée de pluie. Il consiste tout bonnement à saler les fourrages et cela sans rien changer à l'usage habituel au pays de rentrer le foin bottelé dans les greniers.

Voici, du reste, comment l'on procède : on tasse le foin en bottes d'environ trois kilogrammes; sur la première rangée de bottes, celle touchant l'aire du fenil, on sème du sel dans la proportion de 10 à 12 kilogrammes par 1,000 kilogrammes de foin, on recommence une seconde couche de bottes sur laquelle on fait un nouveau semis de sel dans les mêmes proportions et l'on continue toujours de la même façon.

Nos cultivateurs savent tous que les diverses récoltes, froment, avoine et orge, suent dans le tas lorsqu'elles sont rentrées dans la grange; il en est de même du foin, quelques jours après être rentré, il sue et le sel qui n'a été semé qu'entre chaque couche de bottes, se dissout de telle sorte que le milieu même des bottes en est imprégné. Le sel, ainsi mêlé au foin, empêche la moisissure et excite l'appétit des animaux et les engage à boire.

J'ai vu du foin récolté dans de très mauvaises conditions qui, traité par ce procédé, était même recherché par nos animaux l'hiver et tellement bien utilisé qu'on n'avait pas besoin de râteler l'herbage où l'on déliait; nos animaux, sans aucune autre nourriture avaient bon aspect, ne se ressentaient nullement de l'hiver et au printemps étaient bien disposés à prendre l'herbe nouvelle.

Plusieurs cultivateurs des environs de Saint-Lo suivent, cette année, cette méthode pour remédier à la mauvaise qualité de leurs foins, mais le nombre en est trop restreint; tous devraient le faire, car il n'en est pas, malheureusement cette année, qui n'aient des fourrages avariés et le résultat surprenant obtenu par cette méthode, compense bien des fois la petite dépense occasionnée par l'achat du sel, dépense bien minime lorsqu'on peut se procurer du sel dénaturé à l'usage de l'agriculture, à raison de 3 fr. les 50 kilogrammes, sur le simple certificat du Maire de la commune constatant que l'on en a besoin pour ses récoltes, certificat qui a pour résultat la renonciation par l'Etat, des droits de douane qu'il perçoit sur les sels, autres que ceux destinés à l'agriculture.

Saint-Lo, le 21 juillet 1888.

Nestor Robin

Secrétaire de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Lo.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

L'HOTELLERIE DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

AU XII° SIÈCLE.

L'origine des institutions charitables et les développements qu'elles prirent pendant les premiers siècles de l'Eglise sont aujourd'hui bien connues, grâce surtout aux recherches de notre savant compatriote M. l'abbé Tollemer, qui en a tracé l'histoire d'après les canons des conciles et les écrits des pères, dans un livre, malheureusement trop peu répandu, quoi qu'il en existe deux éditions, la première sous le titre: De quelques œuvres de miséricorde, dans les premiers siècles du christianisme... (Valognes, 1853; in-12 de XI, 802 et XII pages); et la seconde sous ce titre: Des origines de la charité catholique, ou de l'état de la misère et de l'assistance chez les chrétiens pendant les premiers siècles de l'Eglise (Paris, 1863, in-8° de VII et 600 pages).

L'esprit des vieilles institutions charitables s'est perpétué jusqu'à nos jours; mais les formes de l'assistance chrétienne ont varié suivant les temps et les pays. Au xue et au xue siècle, quand la société féodale et religieuse eut reçu la plus parfaite organisation que le moyen âge ait connue, les établissements charitables prirent en France de merveilleux développements. Ceux qui remontaient à des époques plus ou moins reculées furent transformés. Beaucoup furent alors fondés et dotés pour la première fois.

En ce qui touche la Basse Normandie nous manquons de renseignements précis sur les institutions de charité qui ont pu et dû fonctionner avant le x11° siècle. Le soin de pourvoir aux besoins des pauvres et des malades était sans doute laissé en grande partie à l'initiative individuelle, secondée par le clergé séculier et plus encore par le clergé régulier.

Le xII° siècle vit s'élever près des villes et dans les campagnes un assez grand nombre de maisons où trouvaient un asile les malheureux atteints de la lèpre. Ces établissements d'un genre particulier étaient ce qu'on appelait des léproseries ou maladeries; ils ont subsisté, au moins nominalement, jusqu'au règne de Louis XIV.

Les Hôtels-Dieu, dans lesquels s'exerçaient tous les modes de la charité chrétienne ne paraissent dater, chez nous, que du commencement du xiii° siècle. C'est à cette époque que remontent les deux établissements de ce genre les plus considérables que le diocèse de Coutances ait possédés au moyen âge, celui de Coutances et celui de Saint-Lô. La création de l'un et de l'autre est due, pour la meilleure part, à l'un de nos plus illustres évêques, Hugues de Morville, qui occupa le siège épiscopal pendant une trentaine d'années, de 1207 à 1238.

Un essai antérieur s'était produit dans le diocèse de Coutances, au siècle précédent. Une sorte d'hôtel Dieu avait été fondé à Saint-Sauveur le Vicomte, et quoique cette maison n'ait eu, selon toute apparence, qu'une existence éphémère, elle mérite d'être signalée. Nous la connaissons par deux chartes originales que notre savant archiviste départemental, M. Dolbet, a bien voulu nous communiquer en 1887 et qui font partie d'un dossier de l'abbaye de Saint-Sauveur conservé aux Archives de la Manche.

La première charte est émanée de la fondatrice, Léticie, dame de Saint-Sauveur, veuve de Jourdain Taisson. Elle déclare donner et concéder en perpétuelle aumône à la maison de saint Thomas le martyr une masure de terre avec un courtillage (un emplacement à bâtir avec les dépendances), le tout situé au village ou bourg de Saint-Sauveur, près des maisons des foulons, libre et affranchi de tous droits seigneuriaux. Elle accorde à l'hôtelier qui gardera l'hôtellerie et qui prendra soin des malades toute espèce de droits d'usage dans le village et dans le bois de Saint-Sauveur. Le dit hôtelier pouvait faire moudre son blé en franchise au moulin seigneurial; il y pouvait aussi faire préparer le grain qu'il employait pour fabriquer sa bière; il lui était permis de prendre en forêt le bois nécessaire pour son chauffage et pour la couverture de sa maison. D'autres bienfaiteurs concoururent à doter l'hôtellerie : la charte indique les morceaux de terre qui furent donnés par plusieurs vassaux de Léticie, tels que Pierre de Montcérisi, Roger Botier, Robert Fossart et Herbert de Mairi. Ce dernier aumôna une pièce de terre que Guillaume fils d'Osouf tenait à Liesville. L'acte qui contient toutes ces donations fut passé solennellement en présence de l'évêque de Coutances, des abbés de Saint-Sauveur et de Saint-Lò, d'un prètre nommé Payen, qui était sans doute le curé de Saint-Sauveur, de l'archidiacre de Cotentin, et de deux fils de la fondatrice, Roger le vicomte et Jourdain.

Une charte de Guillaume, évêque de Coutances, énumère et confirme les donations comprises dans la charte de la fondatrice. Nous devons seulement faire remarquer le titre sous lequel y est désigné le chef de la maison charitable : c'est le garde de l'hôtellerie (custos hospitalariæ).

Les chartes qui viennent d'être analysées ne sont point datées; mais il est facile de suppléer au silence des notaires. Les deux actes ont été dressés pendant le veuvage de Léticie, dont le mari mourut en 1178, et pendant l'épiscopat de Guillaume de Tournebu, qui gouverna l'église de Coutances depuis 1179 jusqu'aux environs de l'année 1200. C'est donc au dernier quart du XII siècle qu'il convient de rapporter la fondation de l'hôtellerie de Saint-Sauveur.

Cet établissement ne paraît pas avoir prospéré; nous n'en trouvons plus la moindre trace au XIII siècle. Il n'est peut-être pas téméraire de conjecturer que les biens en furent réunis à l'aumònerie de l'abbaye de Saint-Sauveur.

Un détail mérite de fixer l'attention. L'hôtellerie de Saint-Sauveur avait été mise sous le patronage de saint Thomas le martyr, c'est-à-dire de Thomas Becket, archevèque de Cantorbéry, massacré le 29 décembre 1170 par plusieurs barons de la cour de Henri II, roi d'Angleterre. On sait de quelle vénération la mémoire de Thomas Becket fut immédiatement entourée dans tous les pays de la chrétienté. La Normandie se distingua par son empressement à honorer d'un culte public le malheureux archevèque de Cantorbéry. Le choix qu'on fit de son nom à Saint-Sauveur pour l'imposer à l'hôtellerie en est un nouveau témoignage. Nous en connaissions déjà un exemple non moins significatif, fourni par l'histoire ecclésiastique de Saint-Lô. Une église nouvellement édifiée dans cette ville fut dédiée le 28 juillet 1174

en l'honneur du saint martyr, Thomas, archevèque de Cantorbéry.

Il ne nous reste plus qu'à donner le texte des deux chartes qui ont fait le sujet de cette notice :

Ι

Notum sit omnibus tam futuris quam presentibus quod ego Leticia de Sancto Salvatore donavi et concessi in perpetuam elemosinam domui sancti Thome martiris unam mansuram terre cum quodam cortilagio, in villa Sancti Salvatoris, juxta domos fullonum, liberam et quietam ab omnibus consuetudinibus ad me pertinentibus. Item donavi et concessi hospitatori qui hospitatorium servaverit et curam infirmorum egerit omnes consuetudines suas in villa Sancti Salvatoris et in nemore, liberas et quietas, videlicet de tonneio, de establia, de herbagio, de pasnagio, et segetem suam in molino meo molere sine danda moltura, et braisium fraternitatis ejusdem loci similiter liberum a moltura; et de foresta mea sufficienter ad ignem suum faciendum et ad domum tegendam. Eidem vero domui donavi et concessi terram de Fonte Gaiolarii totam integram. Item Petrus de Moncereisie donavit prefate domui unam acram terre ante domum Picot, et unam virgeiam juxta nemus suum quiete et absolute. Item Rogerus Botier donavit eidem domui ortum qui est inter aquam et domum prenominatam, quiete et absolute in elemosinam. Et item Robertus Fossart donavit predicte domui tres acras terre, dimidiam in quodam prato, concessu uxoris sue et Juliane sororis sue, quiete et libere in perpetuum possidendas. Hec terra consistit in nova crota Emme de Mara; de eadem vero terra Willelmus Milun reddit annuatim quatuor panes ad Natale et decem cenomannenses. Et item Herbertus de Mairie donavit prenominate domui terram quam tenet Willelmus filius Osouf apud Lievillam, de qua reddit annuatim sex boissellos de frumento ad mensuram ejusdem ville et unum boissellum de avena et unum panem et unam gallinam ad Natale et viginti ova ad Pascha. Hanc vero donationem meam et hominum meorum sigilli mei munimine confirmavi. Testes Willelmus Constanciencis episcopus, R. abbas Sancti Salvatoris, Willelmus abbas Sancti Laudi, Paganus presbiter, R. de Poilie archidiaconus Constantiensis, Ro. vicecomes, Jordanus frater ejus, Gaufridus Malveisin, Ro. frater ejus.

II

Universis Christi fidelibus ad quos presens scriptum pervenerit, Willelmus, Dei gratia Constanciensis episcopus, salutem in Domino. Quanto erga pauperes Christi dilatanda sunt uberius, ipso exhortante, viscera caritatis, tanto studiosius

decet provideri ut bona perpetuis eorum usibus deputata futuris temporibus sine detrimento serventur. Inde est quod beneficia que ipsis et domui sancti Thome martiris apud Sanctum Salvatorem in usum pietatis novimus esse concessa, nostra decrevimus protectione muniri, videlicet : ex donatione Letitie de Sancto Salvatore, unam mansuram terre cum quodam cortillagio, in villa Sancti Salvatoris, juxta domos fullonum, liberam et quietam ab omnibus consuetudinibus ad eandem Leticiam et heredes suos pertinentibus, ita etiam quod is qui de cetero ejusdem hospitalarie custos fuerit constitutus ibique curam gesserit infirmorum, libertatem omnimodam et perpetuam immunitatem habeat a prestatione thelonei, establie, herbagii, pasnagii et molendi quelibet blada sua necnon et brasium fraternitatis ejusdem loci in molendino predicte Leticie, nullam inde prestando molturam, liberam habeat facultatem; ligna nichilominus ad ignis usus cotidianos sufficientia, et que necessaria fuerint ad predictam domum tegendam, in foresta memorate Leticie perpetuo jure habiturus. Ad hec etiam, ex ejusdem pia largitione, terram de Fonte Gaiolarii, cum omni integritate. Preterea, ex donatione Petri de Moncereisie, unam acram terre ante domum Picoth, et unam virgeiam juxta nemus suum, libere et quiete possidendas. Ex donatione Rogeri Botier, ortum qui est inter aquam et domum prefatam, in elemosinam sub eadem immunitate habendam. Ex donatione Roberti Fossart, tres acras terre, dimidiam scilicet in quodam prato, de voluntate et assensu uxoris sue et Juliane sororis sue, quiete et libere in perpetuum possidendas; hec autem terra consistit in nova crota Emme de Mara, de qua Willelmus Milonis reddebat annuatim tempore hujus donationis ad Natale quatuor panes et decem denarios cenomannenses. Item ex donatione Herberti de Mairie, terram quam tunc tenebat Willelmus filius Osulfi apud Lievillam, de qua reddebat annuatim sex boissellos frumenti ad mensuram ejusdem ville, et unum boissellum avene, et ad Natale unum panem et unam gallinam, et ad Pascha viginti ova. His igitur donationibus, de radice caritatis prodeuntibus, firmitatem omnimodam in posterum providere volentes, eas presenti scripto annotatas et sigilli nostri testimonio munitas, concessa nobis auctoritate, in quantum ad nos pertinebat, confirmavimus. Valete.

Nous avons pensé que les lecteurs de l'Annuaire de la Manche aimeraient à voir sous la forme originale deux actes qui rappellent une fondation digne d'être mentionnée aux premières pages de l'histoire des hôpitaux de la Basse Normandie et qui attestent à la fois l'importance du bourg de Saint-Sauveur le Vicomte sous la domination des rois d'Angleterre et la charité d'une dame dont le nom revient souvent dans nos annales du xm° siècle.

Léopold Delisle.

ANECDOTES

SOUVENIRS ET FAITS HISTORIQUES

de la première Révolution,

principalement relatifs à la guerre civile et à la Chouannerie, dans les cantons de Brécey et Tirepied, (réunis en un seul canton, sous le Consulat et ayant Brécey pour chef-lieu), rédigés et écrits en 1849, pendant sa résidence à La Broize, en Bacilly, par M. Desfeux, ancien notaire à Sartilly.

Je suis né le 30 août 1784 à Saint-Georges-de-Livoyc. Mon père mourut en 1787 et ma mère en 1790.

Au décès de ma mère, je fus mis en pension, d'abord à Notre-Dame-de-Livoye chez mon oncle maternel, Robert-Noël Marie-Beulerie, ensuite à Saint-Georges-de-Livoye chez Julien Bouvet, mon oncle paternel, puis enfin chez Jean Marie, mon oncle maternel, à Notre-Dame-de-Livoye.

Peu de temps après mon entrée chez mon oncle Marie-Beulerie, M. Desboulletz, curé de Notre-Dame-de-Livoye, oncle de ma femme, vint résider dans une des chambres de sa maison, abandonnant son presbytère et sa cure, pour se soustraire à l'obligation de prêter le serment civique que le Gouvernement exigeait des prêtres.

Ce fut pendant sa résidence chez mon oncle, que j'appris de lui à connaître les lettres de l'alphabet et à répondre la messe. Il ne demeura chez mon oncle que jusqu'au moment de sa déportation en Angleterre.

En partant, il nous fit un matin ses adieux, disant à ceux qui pleuraient : « Rassurez-vous ; que mon départ ne vous » afflige pas ; la Révolution aura courte durée et mon absence » sera de six semaines au plus. Je n'irai qu'à Jersey, d'où je » reviendrai dans mon presbytère. »

Au lieu de six semaines, sa déportation dura plus de dix ans. Il ne fut point rappelé à la cure de Notre-Damede-Livoye.

Par mon mariage avec Julie-Françoise Deshoulletz, une de ses nièces, il devint mon oncle par alliance. Il décéda, àgé de plus de 93 ans, en 1818 ou 1819, à sa terre des Bernes, en Saint-Nicolas-des-Bois, où il se fixa à son retour d'Angleterre. C'était un beau vieillard, de haute stature. Il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'à sa dernière heure, toutes ses dents et une belle chevelure blanche. Il avait l'air imposant et vénérable.

Si, d'un côté, on regrettait dans nos campagnes le départ des prêtres, d'un autre côté, on applaudissait à la suppression des dîmes, de la noblesse, des droits féodaux, des aides et gabelles; on faisait, à ce sujet, des feux de joie, on dansait alentour en chantant des chansons républicaines : ce n'était partout que fètes et réjouissances.

On placardait dans tous les lieux publics et dans les maisons une caricature représentant une hydre à plusieurs têtes, dont chacune indiquait le nom d'un impôt, et un paysan, armé d'une grande hache, qui venait de les détacher du tronc, sauf l'une d'elles qui résistait à ses coups et sur laquelle était écrit : impôt foncier.

L'enthousiasme de nos paysans fut refroidi par la condamnation et la mort du roi Louis XVI, par la levée de jeunes soldats de 18 à 25 ans, et par les prédications des prètres déportés, dits réfractaires, revenus furtivement d'Angleterre et qui, se cachant dans les campagnes, fanatisaient le peuple en lui faisant croire qu'on voulait détruire la religion; que les prêtres qui les remplaçaient, n'avaient aucun pouvoir, ne pouvaient valablement administrer les sacrements, etc.

Les prètres réfractaires qui parcouraient ainsi les cantons de Tirepied et de Brécey, étaient : l'abbé Chapel, de Notre-Dame-de-Livoye; l'abbé Maincent, de la Chaise-Baudouin; l'abbé Rondel, des environs de Saint-Pois; l'abbé Vaugrente, de Saint-Georges-de-Livoye; l'abbé Denosle, de Vernix; l'abbé Chevalier, de Tirepied; l'abbé de Gouvetz, du Petit-Celland; l'abbé Ledru, du Luot, etc.

Les prêtres assermentés qui avaient remplacé ceux passés en Angleterre, furent généralement mal vus dès leur arrivée dans les campagnes: on les appelait *intrus*, *jureurs*, et peu de personnes assistaient à leurs offices.

Celui de Notre-Dame-de-Livoye était de Villedieu et se nommait Villain. C'était un homme simple et timide. Personne n'assistait à sa messe.

Un jour, je le rencontrai. Il me demanda mon nom, où je demeurais, quels étaient mes parents, etc., etc., et il finit par m'engager à lui répondre la messe, ce que je fis du mieux que je pus. Car je n'en savais que ce que M. Desboulletz m'en avait appris et je n'étais pas très-capable. Après la messe, il me donna deux sous et promit de m'en donner autant, chaque jour, si je consentais à lui rendre le mème service. Le lendemain et le surlendemain, je lui répondis la messe et

je me trouvai riche de six pièces d'un sou. N'ayant jamais mouvé d'argent, j'avais un plaisir extrème à examiner mes pièces et à les jeter devant moi l'une après l'autre.

Pendant que je m'occupais à cet amusement, qui me plaisait fort, survint ma tante, femme de Robert Marie-Beulerie, et qui était nièce de M. le curé Desboulletz. Elle me demanda d'où provenaient mes six sous. Alors je lui racontai comment j'avais fait la rencontre et la connaissance du curé Villain et pourquoi il m'avait donné cet argent.

Aussitôt ma tante me prit violemment mes six sous, en me disant qu'elle les ferait porter à l'intrus, que c'était l'argent du diable, que je serais damné, si dorénavant je parlais au jureur et que, d'ailleurs, je serais puni sévèrement si jamais j'avais des relations avec lui.

Ces remontrances produisirent leur effet. Il avait beau sonner la messe, je n'approchai plus de son église, et du plus loin que je l'apercevais, je fuyais à toutes jambes, crainte de la damnation et envore plus de la correction.

La fin de 1793 arriva et un jour (c'était eu novembre), on sonna le tocsin dans toutes les communes. Des émissaires parcoururent pendant la nuit tous les villages, frappant aux portes et criant : « Debout, citoyens, la patrie est en danger. Aux armes! » Mon oncle Marie-Beulerie, étant capitaine de la garde nationale, se rendit promptement à l'église de Livoye; je le suivis par curiosité et je vis, rassemblés autour de lui, une quarantaine d'hommes, armés les uns de fusils de chasse, les autres de faux, de fourches, couteaux à marc, etc.. qui écoutaient la lecture qu'on faisait d'une proclamation. Cette lecture faite, plusieurs des hommes armés furent au preshytère pour contraindre le curé Villain à s'armer et à marcher avec eux. Il profita du moment qu'ils lui donnèrent pour s'habiller et il sauta par une croisée de sa chambre à coucher, dans son légumier, et se sauva à Villedieu, sa ville natale, où il resta sans oser reparaître à Livoye.

La petite armée se mit en marche, tambour battant, et s'achemina vers Tirepied, lieu du rassemblement de toutes les gardes nationales du canton. Je la suivis de loin, crainte d'ètre aperçu de mon oncle, qui m'aurait renvoyé, et j'étais accompagné de plusieurs enfants de mon âge, aussi étourdis et aussi curieux que moi.

Nous arrivames au lieu du rendez-vous, où se trouvèrent réunis plusieurs centaines d'hommes armés, ainsi que je viens de l'expliquer à l'égard de ceux de Livoye.

Au moment où cette cohorte, sans discipline et mal armée, s'appretait à partir pour Avranches, arriva à bride abattue

un courrier expédié de Granville, pour apprendre l'entrée des Vendéens (appelés alors brigands), à Avranches, leur marche sur Granville, et l'arrivée immédiate à Tirepied d'un de leurs détachements.

Aussitôt une panique s'empara de nos braves gardes nationaux et un sauve qui peut leur permit de rejoindre leurs foyers. Nous autres enfants, nous les suivimes au pas de course et non sans une grande frayeur.

Le lendemain, le vent portant de l'Ouest à l'Est, on entendait très bien, à Notre-Dame-de-Livoye, la canonnade du siège de Granville par les Vendéens.

Le détachement qu'ils envoyèrent à Tirepied, fut jusqu'à Brécey. Il fit abattre, dans ces deux localités, les arbres de la liberté et retourna le même jour à Avranches, sans commettre aucune hostilité.

En repassant par Tirepied, un nommé Pepin, boulanger en ce lieu, père de sept filles en bas âge (frère de M. Pepin qui a été curé de Saint-Georges et qui est décédé curé de Tirepied en 1841 ou 1842), grand royaliste et fanatique en religion, offrit, de concert avec un nommé Boucey, autre fanatique, père de famille, résidant à Tirepied, plusieurs fournées de pain, qu'ils acceptèrent avec d'autant plus de plaisir qu'ils ne pouvaient s'en procurer et que, pour vivre, ils étaient réduits à manger des pommes et des légumes.

Traduit pour ce fait, après la retraite de l'armée vendéenne, devant le tribunal révolutionnaire de Granville, Pepin et Boucey furent condamnés à mort et guillotinés en cette ville. Le président de ce tribunal, homme de bien, et qui désirait leur sauver la vie, interrogeait les accusés et leur posait des questions de manière que, par des réponses faciles, ils pussent éviter la condamnation. Lorsqu'il leur demanda s'ils avaient été contraints par les brigands à leur fournir du pain, ils pouvaient répondre affirmativement, et on les seuvait; mais ils dirent, au contraire, qu'ils avaient offert le pain volontairement et sans contrainte, et qu'ils préféraient la mort à un mensonge qui pourrait, en ce monde, leur conserver la vie, mais qui les damnerait dans l'autre monde. On en fit, dans le temps, des martyrs et des saints.

Pendant qu'un détachement de l'armée vendéenne marchait par Tirepied sur Brécey, un autre détachement plus fort se dirigeait sur Villedieu. A son approche, les hommes valides de cette ville, n'étant pas en nombre suffisant pour opposer une résistance efficace, se retirèrent sur Coutances où se trouvait le général Sepher avec un corps d'armée. Il ne restait à Villedieu, à l'arrivée des Vendéens, que des vieillards, qui osèrent se mettre en défense et leur disputer l'entrée de la ville. Leur résistance ne fut pas longue et tous succombèrent glorieusement, au nombre de 29; et sans les femmes, qui implorèrent miséricorde, les Vendéens auraient brulé la ville.

Quelque temps après cette action héroique, il fut érigé à Villedieu, au bout Est de la halle, une colonne pyramidale, en l'honneur des vieillards qui avaient succombé. Sur une des faces de cette colonne, on voyait écrits, en lettres d'or, ces mots: Aux braves morts pour la défense de la patrie, les.... novembre 1793. (Suivaient leurs noms).

J'ai vu bien des fois cette colonne. Elle disparut vers le temps où Napoléon fut couronné Empereur, soit par ses ordres, soit par les ordres des autorités locales, empressées de lui plaire en faisant disparaître jusqu'aux moindres traces de la République.

Dès que l'armée vendéenne fut détruite, les républicains, qu'on nommait aussi patriotes, et que les aristocrates appelaient patauds, par dérision et mépris, plantèrent de nouveaux arbres de liberté, au bout desquels furent attachés des bonnets phrygiens en fer blanc, peints aux couleurs nationales.

Et pour donner plus d'impulsion aux affaires, les municipalités se tinrent en permanence. Des enrôlements volontaires
pour les armées de la République s'y faisaient journellement.
Les espérances des républicains se raffermirent de plus en
plus et les aristocrates, ou royalistes, se considérèreut comme
renversés et vaincus. Des clubs (1) furent établis dans les
églises, les jours de décades. On y lisait le Bulletin des Lois,
les décrets de la Convention, les arrêtés, proclamations,
nouvelles, etc. Et presque toujours des orateurs d'Avranches
et d'ailleurs, venaient y pérorer pour soutenir le zèle des
républicains.

Lorsqu'on sortait de ces clubs, il était dans l'usage qu'on allat boire à la santé de la République.

J'allais, dans ce temps, à Saint-Georges-de-Livoye, à l'école d'un nommé Pierre Moulin. Il tenait plus souvent son école au presbytère que chez lui, parce qu'il était officier municipal et le plus instruit de la commune, qu'on ne pouvait rien faire sans lui, et qu'en un mot, il était l'âme du Conseil municipal.

On buvait beaucoup dans les réunions de ce Conseil, et lorsqu'il n'était qu'un peu gai, comme je chantais passable-

⁽¹⁾ Un appelait clubs les assemblées qui se tenaient les jours de décades, dans les églises, présidées par des délégués de l'administration, et où des hommes ignorants, mais républicains exaltés, faisaient des discours et des motions incompris dans les campagnes.

ment, il me faisait monter au haut d'une échelle qui aboutissait au bonnet de la liberté; et là, au milieu d'un profond silence, j'entonnais la Marseillaise; et je me rappelle avoir vu, à l'instant où je chantais le couplet: Amour sacré de la patrie.... mes auditeurs tomber à genoux et répéter en chœur ce couplet, tant leur exaltation était grande de l'amour de la patrie et de la liberté.

Ensuite, on me donnait un verre de cidre avec lequel je trinquais contre le bonnet phrygien, aux cris de vive la République, vive la liberté.

Les agents et officiers municipaux des premières années de la République avaient si peu d'expérience des affaires, dans les communes rurales, et si peu d'instruction, qu'ils ne savaient, le plus souvent, ce qu'on leur demandait, ni ce qu'ils devaient faire.

Par exemple : à Notre-Dame-de-Livoye, le Conseil municipal ayant pour agent un nommé Gabriel Harivel, reputé être le plus instruit et le plus capable, terminait les arrêtés et les délibérations par les mots : Ét vu qu'il n'y a plus rien à mettre en délibération, le Conseil s'est occupé à verbaliser aux termes de la loi.

Il entendait par verbaliser, causer, discuter, et il pensait que le Conseil municipal, après les délibérations prises, devait, pour se conformer à la loi, s'occuper par discours et conversations des affaires du temps.

En 1791 et 1792, si on était républicain et libre, on mourait de faim. On peut dire avec vérité qu'il y eut famine dans nos campagnes. Nous étions journellement neuf personnes à la table de mon oncle Beulerie, pendant ces deux années. Il n'avait, pour fournir à notre existence, que le produit de huit hectares de terre, qu'il cultivait assez mal, et ce produit était bien insuffisant; aussi nous faisait-il manger avec parcimonie un mauvais pain noir, mal cuit, et composé d'orge bluttée, de pois et haricots cuits et écrasés, de châtaignes et autres ingrédients très-indigestes.

Il fallait manger de ce pain ou mourir de faim. J'ai toujours eu l'estomac faible, et après mes repas, j'éprouvais des aigreurs insupportables et souvent des indigestions.

A ces souffrances physiques se joignaient des souffrances morales: je voyais chaque jour, à la même table, mon oncle et ma tante et leurs enfants, se nourrir avec du pain de seigle assez bon. Je le dévorais des yeux, mais je n'osais en demander, ni en prendre.

Il y avait déjà longtemps que je me nourrissais avec ce mauvais pain, lorsqu'un jour, à l'heure du dîner, arrivèrent chez mon oncle des personnes étrangères. Vite, ma tante enleva de sur la table le pain grossier, dont j'étais forcé de manger, et elle offrit du sien à tout le monde. Que je le trouvai bon son pain! Je le mangeai avec avidité et avec le plus grand plaisir.

Ma tante était dévote, crédule et superstitieuse. Les prètres revenus d'Angleterre, qu'elle recélait et cachait chez elle, la fanatisaient aisément.

Elle cueillait un jour, dans son légumier, des pois pour la soupe et je lui aidais. Vint l'abbé Chapel, qui lui dit qu'elle ferait bien de s'abstenir de manger ces légumes, parce que Dieu, dans sa colère contre les patauds et les impies, devait faire naître, dans les cosses de pois, des serpents qui, en grandissant, dévorcraient les républicains. Et aussitôt, prenant une cosse et l'ouvrant, il y trouva un petit ver qu'il lui montra, en disant que peut-ètre c'était déjà un serpenteau. Il lui fit ensuite remarquer des feuilles de pois et de ronces qui portaient, disait-il, les traces de petits serpents. Ces traces n'étaient autres que celles que laissent certains insectes en mangeant la substance gommeuse des feuilles. Mais ma tante qui ignorait cela, fut effayée des contes de l'abbé. Elle jeta ses pois et ne voulut plus en mettre dans la soupe, à ma grande satisfaction. Car j'étais aussi effrayé qu'elle de ce que l'abbé avait dit, et j'avais peur de rencontrer des serpents partout où je voyais ou croyais voir leurs traces sur des teuilles.

Cette découverte fit bientôt du bruit et on alla jusqu'à dire qu'il se trouvait aussi de petits serpents dans les couettes de plume. On apprit cette nouvelle à ma tante au marché de Brécey. Elle ne fut pas plutôt de retour chez elle, qu'elle se mit, en tremblant, à découdre la couette de son lit et à en examiner la plume. Heureusement, il ne s'y trouva point de serpents.

En ce malheureux temps, les prêtres jureurs ou intrus, ayant été chassés par les habitants des campagnes, qui les considéraient comme des êtres damnés, les églises furent fermées et les presbytères, non encore vendus, servirent de maisons communes ou mairies.

Je regrettai beaucoup le départ du curé constitutionnel de Saint-Georges et surtout de son neveu, qui était de mon âge et avec lequel j'étais très-lié. Ils étaient de Granville ou des environs. Leur nom propre était Lecoupé.

Les prêtres non assermentés qui se cachaient dans le pays, remplacèrent les jureurs qu'ils venaient de faire chasser, et seuls ils administrèrent les sacrements de l'église et dirent leurs messes dans des greniers, le plus souvent, ou dans des

lieux où ils savaient être en sûreté. On n'appelait aux cérémonies du culte que des personnes discrètes, zélées et qui avaient donné des preuves de dévouement à la religion ou à ses ministres.

Je crois que ce fut vers ce temps qu'il fut décrété qu'il n'y avait pas de Dieu, qu'on proscrivit tous les cultes et qu'on vendit les presbytères, les aumônes, les églises et cimetières.

Un nommé Lamy, dit Bottard, cordonnier à Saint-Georges, se reudit adjudicataire du presbytère, de l'église et du cimetière de cette commune.

Quelques jours après son adjudication, une maladie épidémique, espèce de typhus, appelée alors maladie noire, fit mourir dans la même maison sa femme et trois de ses enfants. On considéra ces morts comme une punition divine. Personne n'osa aider l'infortuné Lamy à enterrer sa femme et ses enfants, et il se vit obligé de creuser lui-même leurs fosses, de les porter sur ses épaules dans son cimetière, et de les enterrer.

Presqu'aussitôt la Convention abrogea son décret, reconnut qu'il y avait un *Etre suprême*, pour lequel elle institua une fête; et en conséquence, elle annula les ventes des cimetières et églises.

Lamy conserva seulement le presbytère et ses dépendances, que ses héritiers, une vingtaine d'années après, vendirent à la commune et à un nommé Marie dit le Saint.

Sur la fin de 1793, je fus mis en pension chez mon oncle Bouvet-les-Jardins, à Saint-Georges-de-Livoye. Il avait épousé, en secondes noces, Anne Desfeux, sœur de mon père. J'y résidai pendant trois ans. J'y fus moins mal que chez mon oncle Marie-Beulerie, et si la nourriture n'était pas bonne, on ne pouvait s'en prendre qu'aux malheurs du temps. Elle était la mème pour toutes les personnes de la maison, et il n'y avait pas deux espèces de pain comme chez mon oncle Marie-Beulerie.

Mon oncle Bouvet avait eu la précaution de faire, pendant les années 1792 et 1793, un grenier d'abondance; c'est-à-dire qu'il avait creusé, dans une de ses pièces de terre, une cave spacieuse, entre des raies de jan ou genèt épineux, et qu'il y avait caché plusieurs tonneaux remplis de grains, qui fournirent aux besoins de sa maisonnée avec ce qu'il put se faire délivrer de grains par l'administration, surtout à Granville, au prix du maximum, qu'il payait en assignats ou papiers-monnaie ayant cours forcé et perdant de leur valeur chaque jour davantage.

Vers la fin de 1793, la Chonannerie éclata dans le pays. La

misère y était à son comble. L'hiver de 1793 à 1794 fut long et rigoureux. La neige couvrit la terre pendant plus de cinq semaines. Plusieurs personnes moururent de froid et de faim.

Pendant les premiers mois de 1794, on n'osait prendre ses repas en commun, aux heures ordinaires; on donnait à chacun un morceau de pain sec qu'il allait manger, seul et en cachette, crainte d'être à chaque instant surpris par des compagnies de mendiants qui, parcourant les campagnes, ne faisaient pas difficulté de s'emparer de vive force des choses nécessaires à la vie.

Les bourgeois n'osaient plus sortir des villes, par rapport aux Chouans qui rôdaient partout et qui les massacraient impitoyablement, à moins qu'ils ne fussent connus par leurs opinions aristocratiques.

Pour avoir de quoi vivre, les malheureux bourgeois envoyaient dans la campagne leurs femmes et leurs enfants demander des moyens d'existence. C'était pitié de les voir, au milieu d'un hiver rude, implorer à genoux l'assistance des paysans qui, devenus égoïstes par la misère et la crainte de manquer eux-mêmes du nécessaire, ne leur faisaient qu'une aumône parcimonieuse.

Les premiers Chouans qui parurent dans les cantons de Brécey et Tirepied et dans les environs, sur la fin de 1793 et au commencement de 1794, se faisaient appeler chasseurs du roi. C'étaient presque tous des voleurs, assassins et brigands. Ils incendiaient, volaient, violaient et massacraient, commettaient toute sorte de crimes au nom du roi Louis XVII et de la religion.

Ils ne se montraient que pendant la nuit. On les appela Chouans, selon les uns parce qu'un nommé Jean Chouan, natif de la Bretagne, fut le premier à prendre les armes pour renverser la République, au nom de Louis XVII, et selon les autres parce que, semblables aux chats-huants, ils n'allaient que pendant la nuit.

Mon oncle Bouvet était connu dans son endroit pour ses idées républicaines. Il avait acquis les aumônes de Saint-Georges-de-Livoye, et il n'en fallut pas davantage pour mériter la haine des Chouans et de leurs adhérents.

Dans les premiers jours de 1794, sur les onze heures du soir, tout le monde étant couché chez mon oncle, on vint frapper rudement à sa porte. Il demanda qui était là et ce qu'on désirait. Il lui fut aussitôt répondu: « Chasseurs du roi. Ouvre ta porte, sacré pataud, ou je la défonce. » Ensuite, la même voix donna l'ordre de cerner la maison et de tuer sans pitié quiconque voudrait en sortir.

Mon oncle Bouvet se leva précipitamment, sans prendre le temps de se vêtir, ouvrit la porte de sa maison et six hommes armés, ayant la figure noircie, y entrèrent aussitôt.

Ils reprochèrent à mon oncle d'être un pataud, un acquéreur de biens d'église. Ils le firent mettre à genoux, en lui disant qu'ils avaient ordre de le fusiller, à moins qu'il ne cédat les aumônes qu'il avait acquises à quelqu'un de leur connaissance qui les remettrait au curé, lorsque la République serait renversée, et qu'il reviendrait prendre possession de son presbytère et de l'église.

Pour sauver sa vie, mon oncle signa l'acte qu'on exigeait de lui, qui était rédigé d'avance et dont il ne lui fut fait aucune lecture.

Ensuite les Chouans demandèrent à ma tante la clef de son armoire. Ils l'ouvrirent et prirent tout le linge et les habillements qu'elle renfermait, qu'ils mirent dans un sac de toile dont ils étaient munis.

Cela fait, ils s'adressèrent à mon aïeule (Anne-Eugénie Desfeux), qui résidait chez mon oncle Bouvet, et qui était au lit dans la maison. Ils lui dirent qu'ils savaient qu'elle avait de l'argent, et qu'il fallait le leur donner à l'instant, sous peine de mort.

Elle les assura, transie de peur, qu'elle n'en possédait pas et qu'ils avaient été mal renseignés. L'un d'eux lui demanda la clef de son armoire; mais, pendant qu'elle la cherchait, un autre prit une grande hache qu'il trouva sous sa main et fit voler en éclats les panneaux de cette armoire. Ils cherchèrent partout le trésor et fouillèrent dans les habits de mon aïeule, pour s'assurer s'il y était ou non. L'un d'entre eux crut le tenir en dépliant un juste-au-corps appelé brassière, vètement très ancien, qui avait des espèces d'ailes, semblables aux ailes d'un surplis, mais beaucoup plus amples, et qui s'ouvraient en forme d'éventail au moyen d'un plomb, couvert de même étoffe, attaché au bas de chaque aile. Prenant ces plombs pour de l'argent caché, il s'empressa de couper avec son couteau l'étoffe qui les recouvrait. A son grand désapointement, au lieu l'argent il ne trouva que des plombs, que dans sa colère il lança violemment à la tête de mon aïeule. Il crut sans doute l'avoir tuée, car il dit : « La vieille dormira longtemps. » Elle fit semblant d'être morte et on ne s'en occupa plus. Heureusement que les plombs qui devaient lui ôter la vie, portèrent sur l'oreiller qu'elle leur opposa et qui en amortit les coups.

Pendant cette scène affreuse, j'étais plus mort que vif. Je crus mon aïeule tuée, et je me persuadai qu'on allait mettre tout le monde de la maisen à mort. Je me tenais caché sous la couverture de mon lit, transi de frayeur, sans oser regarder ce qui se passait.

Les Chouans mirent dans une autre sac tous les effets de mon aïeule, se saisirent des deux sacs, dans lesquels ils avaient aussi enfermé tout ce qu'ils avaient trouvé dans la maison en beurre, lard, graisse, jambons, andouilles, et disparurent.

L'un d'eux, qui avait la main graisseuse du lard qu'il venait de manier, la frotta au derrière de la tuile et fut au lit de mon oncle lui noircir la figure, en disant: « Adieu, pataud, à une autre fois. » Ensuite tous disparurent, laissant la porte ouverte que personne n'osa aller fermer.

D'où venaient ces brigands? Il y a lieu de penser qu'ils n'étaient pas étrangers au pays, puisqu'ils se noircissaient la figure, crainte d'être reconnus.

Pareils brigandages avaient lieu en même temps dans beaucoup d'endroits. On ne se contentait pas toujours de voler : on tuait, on égorgeait, on violait, etc., et on commettait toute sorte d'horreur. On ne parlait plus que des Chouans et de leurs forfaits : on cachait partout ce qu'on avait de plus précieux ; et les personnes connues pour leurs idées républicaines et celles qui avaient acquis des biens nationaux, se réfugiaient dans les villes pour éviter la mort.

Le Gouvernement voyant que la Chouannerie prenait de la consistance, organisa dans les bourgs et villes des colonnes mobiles, qui parcoururent le pays en tout sens, donnant la chasse aux Chouans. Mais bientôt ces colonnes mobiles, composées en grande partie d'aventuriers et de mauvais sujets, commirent autant de vols et de brigandages que les Chouans. Ceux-ci s'arrêtaient-ils dans une maison ou village? le lendemain, les colonnes mobiles y arrivaient, sous prétexte de les chasser, et elles prenaient ce qu'ils avaient laissé.

On pourra se faire une idée de ce qui se passait alors dans les campagnes par le récit suivant :

Un jour, je me trouvais seul chez mon oncle Bouvet, qui était allé avec sa femme au bourg de Brécey pour affaires. Se présentèrent vingt ou trente Chonans qui, sans rien me demander, mangèrent tout ce qui restait de pain à la maison et burent tant qu'ils voulurent, puis s'en allèrent en disant : « C'est dommage que le pataud de Bouvet soit absent; s'il avait été chez lui aujourd'hui, nous l'aurions tondu (1). »

⁽i) Ils entendaient par tondre, raser la tête en coupant souvent les oreilles, punition qu'ils infligeaient ordinairement aux patauds.

Le lendemain, cent hommes de la colonne mobile de Brécey vinrent trouver mon oncle, pour lui reprocher d'attirer les Chouars chez lui et le menacer de la mort s'il continuait à les recevoir et à leur donner à boire et à manger.

Le chef de la troupe dit à ses soldats de ne rien épargner chez un Chouan et de prendre tout ce qui s'y trouvait pour boire et manger. Il n'y avait plus de pain, mais il y avait dans le verger des poules et des oies qu'ils tuèrent avec deux agneaux, qu'ils emportèrent, après avoir percé les tonneaux de cidre à coups de tusils et avoir bu à discrétion, sans se mettre en peine de boucher les tonneaux que mon oncle boucha, avec leur permission, après avoir perdu plus d'un tonneau de cidre.

Dans un semblable état de choses, si les provisions de bouche n'eussent pas été cachées, les gens de la campagne seraient réellement morts de faim.

Une loi, dite du maximum, autorisait chaque chef de famille à avoir chez lui, pour les besoins de sa maison, une quantité de grains de toute espèce, déterminée par le nombre des personnes auxquelles il fournissait des moyens d'existence. D'après cette loi, des commissaires nommés, à cet effet, par les administrations, estimaient, eu égard à la grandeur de son exploitation, ce que chaque cultivateur avait récolté de grains, ce qu'il en devait conserver pour les besoins de sa maison et pour les semailles, et il était obligé, sous des peines sévères, de porter le surplus, soit aux marchés, soit aux endroits qui lui étaient assignés, au prix fixé par les agents du Gouvernement, qu'on lui payait en assignats ou papiermonnaie qui perdait chaque jour de sa valeur.

Cette loi perdit entièrement le commerce des céréales. Le cultivateur en éluda les dispositions de diverses manières, et malgré des réquisitions forcées, on ne porta plus de blés aux marchés et le commerce s'en fit, pendant la nuit, en numéraire, et à des prix très-élevés.

On vit alors de riches propriétaires, enfermés dans les villes, manquer du strict nécessaire et obligés de tendre en quelque sorte la main à leurs fermiers, pour obtenir d'eux des moyens d'existence.

Au milieu de ces désordres et des plus grandes privations, quelques hommes privilégiés ne manquaient de rien et avaient tout à souhait. Je veux indiquer les prêtres revenus d'Angleterre et qui se cachaient dans les campagnes : ils disaient la messe dans les greniers, administraient les sacrements dans le plus grand secret et ne sortaient guère que pendant la

nuit, travestis de toute manière, souvent même vêtus avec des habits des femmes. C'étaient pour eux de grands désagréments, sans doute; mais ils en étaient amplement dédommagés par le bon accueil qu'ils trouvaient partout, la protection qu'on leur donnait généralement, la confiance sans bornes qu'on avait en eux et une soumission sans réserve à leurs ordres. C'était à qui les aurait et leur fournirait un logement commode et sûr, les aliments les plus délicats et les plus recherchés. On prévenait jusqu'à leurs moindres désirs. Ils ne couraient aucun danger de la part des Bleus et des républicains qui les menaçaient. Tout le pays était pour eux et les protégeait. Les femmes surtout leur servaient d'espions, et ils étaient toujours avertis à temps, si un danger quelconque les menaçait. Et, à part la liberté dont ils ne jouissaient pas entièrement, ils étaient plus heureux que les prètres d'aujourd'hui. On pourvoyait gratuitement à tous leurs besoins et ils n'avaient d'autre soin que celui de leur conservation.

Ces prêtres, que les républicains appelaient réfractaires, à cause de leur refus de prêter le serment civique, fanatisaient les paysans par leurs prédications; par leurs conseils, ils engageaient les jeunes gens appelés aux armées de la République, à prendre du service dans ce qu'ils appelaient les armées royales (la Chouannerie), sous peine de damnation éternelle. Ils recrutaient pour les Chouans et se rendaient en tout leurs protecteurs et leurs auxiliaires.

Un fait assez curieux servira à démontrer, d'un côté la malice d'un de ces prêtres (l'abbé Vaugrente), et d'un autre côté la sotte crédulité et l'aveuglement des paysans.

Ce prêtre passant un soir, un peu après le coucher du soleil, dans la cour de mon oncle Bouvet, où plusieurs personnes de la maison et autres mangeaient de la houillie à la poêle, suivant l'usage du pays, il leur fit examiner les nuages étant à l'horizon, vers le couchant, et leur dit d'un air effrayé : « Mes amis, le bon Dieu, dans sa colère, nous menace aujour-» d'hui par des signes certains des plus grands malheurs. Ces nuages de diverses couleurs que vous voyez, sont des simu-» lacres de hatailles. Voyez-vous les combattants, les généraux » à cheval, le sang qui coule en ruisseaux, au milieu des » armées, la fumée des canons et de la mousqueterie, les » soldats morts ou mourants sur le champ de bataille? » Remarquez ceux qui se mêlent, se percent avec leurs » bayonnettes, ceux qui paraissent fuir, ceux qui les pour-» suivent, etc. Hélas! mes hons amis, avant peu, il ne restera » peut-être pas cinquante hommes par paroisse. »

En entendant ces paroles de mon lit, où j'étais déjà couché,

je me levai promptement et sortis pour voir les choses extraordinaires dont on s'entretenait et qui répandaient l'alarme et la consternation. Après avoir examiné avec attention, j'observai à M. l'abbé que je ne voyais que des nuages et point de batailles, de ruisseaux de sang, etc. Après m'avoir écouté, il dit à ceux qui étaient autour de la poèle : « Chose extraor- dinaire, cet enfant ne voit rien. Il ne lui est pas donné de » voir ces choses. Mais vous, mes amis, vous les apercevez » très distinctement, n'est-ce pas? » Tous répondirent affimativement. Saisis de frayeur, ils cessèrent de manger. L'abbé les quitta en leur recommandant de prier Dieu. Chaque jour qui suivit, on vit ou crut voir encore, au coucher du soleil, les mêmes combats dans le ciel; et lorsque j'observais ne pas les apercevoir, on me répondait : « M. l'abbé n'a-t-il pas dit qu'il ne t'était pas donné de les voir? »

Le retour en France des prêtres réfractaires fut un véritable fléau pour les contrées, où la Chouannerie s'organisa, et je suis convaincu que sans leur présence, elle n'aurait pu s'y maintenir. C'était toujours au nom de la religion qu'ils soulevaient les masses ignorantes contre la République, et qu'ils damnaient les républicains.

Accoutumé à voir tantôt les Bleus, tantôt les Chouans, j'allais sans crainte au milieu des uns et des autres. J'avais du plaisir à manier leurs armes, à les voir faire l'exercice. Je trouvais les Bleus mieux armés, leur uniforme me plaisait. Ils avaient d'ailleurs des tambours dont j'aimais le bruit, tandis que les Chouans n'en avaient pas. Et si, dans ce temps, j'eusse eu l'âge et la force, j'aurais pris parti pour les Bleus, à la condition d'être tambour. Je n'aurais pas eu d'autre désir et d'autre ambition.

Voici les principaux faits relatifs à la Chouannerie, aux prêtres et à la religion, dont j'ai eu pleine connaissance, ou dont même j'ai été témoin oculaire et quelque fois acteur, pendant les trois années de ma résidence chez mon oncle Bouvet, et qui pourront donner une idée de la crédulité des habitants de la campagne et de la confiance sans bornes qu'ils avaient dans les prêtres réfractaires.

Ces prêtres, dès que les jureurs eurent disparu, prêchèrent et assurèrent que tous les sacrements que les jureurs avaient administrés étaient nuls, et ils s'empressèrent de les renouveler.

En conséquence, je fus un jour conduit par ma tante Bouvet, femme très-pieuse, à la Chaise-Baudouin, dans l'église qui fut ouverte, à cet effet, par l'agent municipal du lieu, à l'invitation de l'abbé Maineent. Le même jour, on y conduisit beaucoup d'autres enfants qui y furent, comme moi, baptisés sans doute. C'était le terme reçu.

Je suis né avant la Révolution et j'avais été baptisé par M. Leplé, vicaire à Saint-Georges, prêtre très-orthodoxe, et je n'avais pas besoin d'un nouveau baptème. Mais on l'ignorait et on supposait que j'avais reçu le baptème des mains d'un M. Renault, alors curé de Saint-Georges, qui avait passé en Angleterre, mais s'y était marié, ce qui était connu de tout le monde et ce qui faisait craindre la nullité de mon baptème.

Ce qui alarma le plus dans ce temps les populations, fut la nouvelle qui se répandit et que les prêtres accréditérent, suivant laquelle tous les individus mariés par les jureurs étaient censés avoir vécu en concubinage et leurs enfants bâtards.

Les prêtres firent plus: Ils défendirent de s'adresser aux agents municipaux des communes pour les actes de l'état civil, et beaucoup de personnes, surtout celles dirigées en religion par les abbés Rondel, Vaugrente et de Juvigny, qu'on appelait Louisets ou prêtres de la petite église, (†) ne se présentèrent pas devant les officiers de l'état civil de leurs communes pour les mariages, naissances et décès.

Il résulta plus tard de l'inobservation de la loi à cet égard une perturbation dans l'ordre civil. Et encore aujourd'hui, on se trouve embarrassé, à défaut d'actes légaux, pour prouver sa filiation et son identité.

Enfin, ils prirent une telle autorité sur le peuple qu'on n'osait rien faire que par leurs ordres et par leurs conseils.

Ma tante Bouvet, femme dévote et discrète, avait leur confiance et celle de toutes les saintes âmes du pays. Aussi était-elle instruite à temps des jours et lieux où se disaient les messes. Elle ne manquait pas d'y aller, mème à de grandes distances, malgré le mauvais état des chemins et le mauvais temps. Elle me permettoit quelque fois de l'accompagner, en me recommandant expressément de garder un secret inviolable sur tout ce qui se faisait et se disait.

⁽¹⁾ Les prêtres Louisets prétendaient que les papes Pie VI et Pie VII étaient intrus, que Bonaparte était un usurpateur, que le Concordat était nul, qu'on ne devait obéir qu'à un roi légitime couronné par un évêque orthodoxe. Ils défendaient de payer les impôts, de servir la République, etc.

L'abbé de Juvigny est mort chef de cette secte, à Rennes, il y a peu d'années. J'ignore ce que sont devenus les abbés Rondel et Vaugrente.

La première fois que je fus à la messe avec elle, c'était chez Renault, dit Couetton, au Vieux-Moulin, en Saint-Georges-de-Livoye. Il s'y trouvait 30 à 40 personnes. Le prêtre que je ne connaissais pas, la disait dans une chambre donnant sur la cave. Lorsqu'il monta à l'autel, le poids des assistants fit fléchir une des poutres qui soutenait le plancher sur la cave, et une armoire perdant son aplomb, allait, en tombant, écraser plusieurs personnes, sans la promptitude avec laquelle plusieurs hommes la soutinrent et la redressèrent. Les tonneaux étant dans la cave, recurent heureusement le plancher et chacun en fut quitte pour la peur.

Ce prêtre était étranger au pays. On ne le connaissait que sous le nom de l'abbé *Pérou*. Il avait une grande vogue pour la confession et on le considérait comme un saint.

Ma tante, un jour, m'envoya à confesse à lui chez Renault. Il confessait dans un grenier partagé en deux par une cloison en planches mal jointes.

Pour être à confesse, chacun passait à son tour et rang de la première partie du grenier dans la seconde où était le confesseur.

Vers ce même temps, un aventurier dont j'ai oublié le nom, se disant Louis XVII, roi de France, parcourut les cantons de Brécey et de Tirepied. Il se présenta et fut reçu comme tel, à Tirepied, chez M^{mo} veuve de Juvigny. Il y vécut, traité et considéré comme un roi. Tous les partisans de la royauté, les gentilshommes du pays, les prêtres, s'empressèrent d'aller lui faire la cour et de se mettre à sa disposition. Il paraissait brutal et mal élevé, parlait le langage vulgaire du pays. Mais on disait que cela n'était pas étonnant d'après l'éducation qu'il avait reçue pendant sa captivité. Lorsqu'il était ivre, il frappait et tempétait ; il n'épargnait pas même M^{me} de Juvigny dans ses emportements. Enfin on eut la preuve que ce garnement n'était tout simplement que le fils d'un tailleur d'habits de Saint-James. On le chassa et la justice s'étant emparée de lui, il fut condamnée à plusieurs années de prison.

Cependant les Chouans se multipliaient, et ils paraissaient en plein jour, par détachements de plusieurs centaines à la fois, assez bien armés et commandés par des chefs connus. Ils se recrutaient principalement de volontaires, de réfractaires et de déserteurs qui aimaient mieux rester dans leur pays que servir sous les drapeaux de la République.

Par leur nombre, ils se trouvèrent bientôt capables de résister aux colonnes mobiles et aux détachements des militaires qu'on envoyait à leur poursuite. Pour empêcher la désertion et forcer les réfractaires à joindre leurs corps, la Convention porta un décret qui punissait de mort les déserteurs et réfractaires. Par suite de ce décret, on en guillotina sept dans un jour sur le Promenoir à Avranches.

Mais cette exécution terrible, au lieu de produire l'effet qu'on en espérait, ne fit qu'exaspérer les esprits contre la République, et presque tous les jeunes gens appelés au service des armées républicaines passaient aux Chouans.

Les chess des Chouans se voyant en force, s'assemblèrent en grand nombre à Saint-Georges, dans le presbytère, et après avoir délibéré sur l'état des affaires, ils prirent la résolution de résister ouvertement aux Bleus et de leur livrer bataille.

Mais auparavant, pour se venger du décret de mort contre les réfractaires et les déserteurs et de l'exécution faite à Avranches, ils formèrent des listes, pour chaque commune, des hommes connus pour leurs opinions libérales et républicaines, et ils arrêtèrent qu'ils seraient mis à mort.

Ils commencèrent par fusiller, à la Chaise-Baudouin, un malheureux prêtre assermenté, qui vivait caché chez la bonne sœur du lieu. Ce meurtre opéré, ils firent semblant de se retirer. La bonne sœur qui les croyait éloignés, sortit pour voir si le prêtre était mort. Lorsqu'elle le vit sans vie, baigné dans son sang, elle dit assez haut pour être entendue : « Pauvre prêtre! Ah! Scélérats! » Aussitôt une décharge de fusils l'étendit morte sur le cadavre du prêtre.

Quelques jours après, ils allèrent à Tirepied, au moulin de Vaugrente. Ils firent creuser au meunier, dans son légumier, la fosse où il devait être enterré. Ils le fusillèrent dans cette fosse même et se mirent en devoir de la remplir. Mais le malheureux meunier qui n'était pas encore mort, soulevait la terre qu'on jetait sur lui, pour ne pas étouffer, ce que voyant un des chefs de Chouaus, il prit une bèche et lui fendit la tête.

Le lendemain ils fusillèrent dans la vallée de Besne, en Notre-Dame-de-Livoye, Lotin et Damanne, deux pères de familles, de Saint-Nicolas-des-Bois, qui avaient, comme le meunier de Vaugrente, le malheur d'être républicains ou patauds.

La liste de proscription pour Saint-Georges-de-Livoye, contenait les noms de treize individus républicains ou patauds qui devaient être fusillés dans une seule nuit.

Le jour qui suivit cette nuit de terreur et de sang, j'allai

assez matin, au village du Hamel, en Saint-Georges, pour être à l'école de l'instituteur Pierre Moulin. Chemin faisant je trouvai cette fatale liste que les chouans avaient perdue. Elle portait en tête ces mots: « De par le Roi, les ci-après nommés, républicains dangereux, seront fusillés dans le courant de la nuit prochaine, par le capitaine Hache et les chasseurs qu'il commande. » (Suivaient les noms des condamnés). Je ne me rappelle plus de tous ces noms. Je me souviens toutefois que la liste se terminait ainsi:

Jean Vaugrente le chious. Cohier sans l'oublier. Pierre Moulin.

Suivaient la date et les signatures des juges. Beaucoup de ces signatures étaient illisibles. On distinguait parmi celles qu'on pouvait lire: Monte-au-Ciel, Hache, Galoche, Aunis, Bayard, Cunette, Bat-la-Route. Au-dessous de ces signatures, on avait écrit: La tonsure d'une brebis sans rapporter vaut bien celle d'un mouton. Moulin et sa femme n'avaient point d'enfants, et on présuma, dans le temps, que ces mots signifiaient qu'on devait simplement tondre la femme Moulin, c'est-à-dire couper sa chevelure, et peut-ètre ses oreilles. Cette tonsure était un châtiment que les Chouans infligeaient assez généralement à ceux des républicains dont ils avaient à se plaindre, mais qui, selon leurs lois, ne méritaient pas la mort.

J'ai regretté bien des fois de n'avoir pas conservé la liste de proscription. Je la donnai à mon oncle Bouvet qui m'a dit l'avoir égarée.

En arrivant chez mon maître d'école, j'aperçus un grand feu dans son verger, à environ cent pas de sa maison. Ce feu était alimenté par ses meubles et effets qui me parurent presque consumés. Lui et sa femme, avertis à temps par des amis qui connaissaient le contenu de la liste de proscription, avaient eu le temps de se sauver à Avranches. Il en fut de mème à l'égard de dix autres proscrits qui purent aussi se refugier en lieu de sùreté.

Cohier fut trouvé à son domicile. Il avait un grand nombre d'enfants en bas âge. Au moment où on allait exécuter la sentence de mort, sa malheureuse femme se jeta nue au devant des fusils et fit tant par ses pleurs et ses prières, qu'elle toucha le cour des assassins de son mari qui consentirent à le laisser vivre. Il n'en fut pas ainsi de Jean Vaugrente. Ils le tuèrent impitoyablement dans les bras de sa femme.

Il fut enterré, avec la permission des Chouans, dans le cimetière de Saint-Georges, mais en dehors de la procession, à l'endroit précisément où on a bâti la maison d'école en 1845 et 1846.

Les Chouans, dans le même temps, firent de pareilles exécutions dans les autres communes des cantons de Brécey et Tirepied. La terreur qu'elles répandirent serait difficile à décrire. Les hommes qui avaient manifesté trop hardiment leur manière de penser, leurs opinions politiques et leur attachement à la République, soit par des actions, soit par des propos, se crurent perdus, s'ils restaieut dans le pays, et ils se réfugièrent dans les villes, surtout à Avranches. Cette ville en tut bientôt remplie et on ne trouva pas assez de logements pour les recevoir. On fut obligé d'établir pour beaucoup de réfugiés des tentes dans la cour du collège et ailleurs à défaut de logement Leurs parents et leurs amis leur portèrent les choses nécessaires à la vie; en prenant toutes les précautions possibles, car si les Chouans en eussent eu connaissances, ils n'eussent pas manqué d'infliger une rude correction aux soutiens et protecteurs des patauds.

Les acquéreurs de biens nationaux se sauvèrent jusqu'à Granville, pour être plus en sûreté.

La plupart des hommes n'osaient plus se montrer et coucher chez eux, et chacun était sur le qui-vive nuit et jour. Beaucoup avaient pratiqué des caches où ils se sauvaient aux premiers aboiements d'un chien ou au premier avertissement.

Et, chose à remarquer, les chiens pour annoncer l'approche ou l'arrivée d'un Chouan, avaient un aboiement particulier que tout le monde comprenait. C'était une espèce de cri d'alarme que faisaient entendre ces animaux intelligents, comme pour annoncer un danger.

Les Chouans se rassemblaient plus souvent au bourg de Saint-Georges qu'ailleurs. C'était pour eux un point central, éloigné des villes et des lieux où les Bleus avaient garnison. Ils s'y trouvaient en sûreté et le presbytère, alors inoccupé, servait aux chefs pour leurs conseils et leurs conférences. J'y ai vu réunis plusieurs fois MM. de Frotté, du Ruez, Dubuisgny et autres.

Un jour de grande réunion, je passais par une pièce de terre, nommée le Champ-des-Haies, près de l'église. Je fus rencontré par deux chefs de Chouans, que je reconnus pour tels à cause des écharpes de soie blanche, ornées de franges d'argent, qu'ils portaient à la ceinture. L'un d'eux me dit d'aller vite au presbytère, annoncer à Bat-la-Route que Cunette l'attendait dans le Champ-des-Haies et que s'il ne s'y rendait à l'instant, lui, Cunette, avait une cartouche à son service. Je fis la commission en me servant des mêmes mots que j'avais entendus, et de suite, Bat-la-Route partit en courant. Il revint peu d'instants après au presbytère (ou je me trouvais encore), accompagné de Cunette, et l'un et l'autre me firent boire un verre d'eau-de-vie, pour me remercier d'avoir bien et en bons termes fait ma commission (1).

D'après la détermination prise par les Chouans d'attaquer les Bleus et de leur faire une guerre ouverte en plein jour, n'ayant d'ailleurs plus rien à craindre de la part des républicains du pays dont les uns avaient été mis à mort et les autres étaient en fuite, ils s'assemblèrent, au bourg de Saint-Georges, au nombre de sept à huit cents, commandés par le comte de Ruez.

Ils arrivèrent le soir, firent prendre chez les habitants et tuer pour leur nourriture bœufs, vaches, moutons et volailles, sur des bons signés: Le comte de Ruez, payables à la paix générale.

Ils partirent le lendemain, en bon ordre, pour s'emparer du château du Parc, en Sainte-Pience, et passer au fil de l'épée les cinquante Bleus qui y avaient été mis en garnison et qui, par la position de ce château, contrariaient leurs mouvements et leurs courses du canton de Tirepied à celui de la Luzerne (2) et réciproquement.

Ce jour-là fut pour moi un jour de malheur.

Après leur départ, j'entrai chez un nommé Pichon, cabaretier au bourg de Saint-Georges. Il s'y trouvait un officier chouan du nom de guerre Belle-Fleur, qui buvait de l'eau-devie en laissant aller les plus pressés. Il avait donné ordre de ne laisser entrer personne pour lui parler. Une femme se présente et demande son fils Cassin. Il dit qu'il ne s'appelait point ainsi et que la vieille connaissait son nom de guerre qu'elle devait employer en parlant de lui. Alors elle demanda un moment d'entretien avec le capitaine Belle-Fleur, qui le lui accorda dans le verger de Pichon.

⁽¹⁾ Presque tous les Chouans, pour n'être pas reconnus avaient pris ou s'étaient donné des noms de guerre. Ainsi Cunette, Bat-la-Route et autres de ce genre n'étaient pas les véritables noms de ceux qui les portaient. J'ignore quels étaient les noms réels de ces deux Chouans.

⁽¹⁾ La Luzerne était alors chef-lieu de canton.

Rentré dans la maison, il me donna d'un ton d'autorité l'ordre de l'accompagner au Parc et de porter son épée et le petit paquet qui y était attaché. Je lui observai que je n'avais pas encore déjeuné et que, d'un autre côté, je ne pouvais m'absenter sans la permission de mon oncle. « Ton oncle, me répondit-il, est un pataud que nous fusillerons bientôt. Il te donne de mauvais principes. C'est avec nous que tu apprendras à combattre pour la religion et pour le roi. » Cela dit, il me posa son épée sur l'épaule, en me donnant l'ordre de marcher devant lui.

Je pris en tremblant cette maudite épée. Et crainte qu'il ne me la passat à travers le corps, je m'acheminai devant lui, en suivant les pas de l'armée royale, comme il la nommait.

Lorsque nous fûmes arrivés sur les hauteurs des bruyères de Broize ou bruyères Picot, en la Chaise-Baudouin, trajet que nous fimes sans dire un seul mot, je pris la hardiesse d'offrir au capitaine Belle-Fleur son épée et le petit paquet qui y tenait, en lui observant que je n'avais jamais été plus loin et que j'avais besoin de retourner chez mon oncle, pour déjeuner.

Mais le capitaine fronçant les sourcils, me dit : « Nous sommes encore loin du Parc. Marche devant moi, ou je te passe mon épée dans le ventre. » Il accompagna ces paroles de jurons qui m'effrayèrent. Je continuai de marcher en pleurant. Après plus d'une heure de marche, nous avions dépassé l'église de la Chaise-Baudouin, quand nous entendimes le bruit de la mousqueterie du côté du Parc. Il me dit : « N'allons pas si vite. Nous arriverons assez tôt pour passer au fil de l'épée les Bleus du château. » Nous ralentimes notre marche. On se battait toujours, et plus nous approchions, plus les coups de fusil se faisaient entendre distinctement. Enfin nous étions dans un petit chemin creux rempli d'eau et de boue, lorsque nous entendimes un bruit sourd de pas et de voix qui semblaient s'approcher de nous. Le capitaine Belle-Fleur s'empressa de regarder par sur le fossé, puis sans m'adresser une seule parole, il me prit vivement son épée et s'enfuit à la hâte, en me laissant plus mort que vif de frayeur. Au même instant, le chemin se trouva encombré de Chouans qui se sauvaient à toutes jambes. Je voulus en faire autant, mais ils me renversèrent dans la boue et me passèrent sur le corps. Je perdis connaissance et j'ignore combien de temps je restai évanoui dans le chemin. Enfin je repris mes sens. Je passai dans un champ. J'étais couvert de houe et pénétré d'eau et j'avais le corps meurtri. Je souffrais beaucoup; mais ma plus grande souffrance était la faim. Je m'assis sur une grosse pierre. Je regardai tout autour de moi, et je ne vis et n'entendis rien. Je ne savais où j'étais et de quel côté tourner pour rejoindre la demeure de mon oncle. Je suivis pendant quelque temps l'empreinte des pas des Chouans, pour me diriger; mais une forte pluie d'orage étant survenue, me força de me réfugier sous un arbre et fit disparaître leurs traces. Je fis réflexion que j'avais voyagé en allant du sud au nord et que je devais conséquemment aller en sens contraire, c'est-à-dire du nord au sud. Cette pensée me fut inutile ; le soleil était et resta caché sous d'épais nuages et il me fut impossible de m'orienter. Enfin à tout hasard, je m'acheminai par des hauteurs qui m'étaient inconnues. Je traversai quelques hameaux dont toutes les maisons étaient fermées et les habitants cachés ou en fuite, épouvantés sans doute des suites que la bataille pouvait leur attirer : je ne rencontrai personne.

Enfin je parvins sur les hauteurs de Saint-Jean-du-Corail. Là je découvris la tour de l'église de Saint-Georges-de-Livoye et je pus me convaincre que je m'étais égaré et que j'avais fait inutilement un long et pénible circuit.

Je me reposai sur ces hauteurs et je me trouvai heureux de reconnaître mon pays et de pouvoir me rendre chez mon oncle, en prenant le clocher de Saint-Georges pour point d'alignement.

Lorsque je me remis en route, je me sentis si faible et si fatigué que je désespérai de pouvoir parcourir la distance qui me séparait de la maison de mon oncle. Je descendis lentement le coteau de Saint-Jean, en m'asseyant de place en place pour reprendre mes forces épuisées. Enfin j'arrivai à l'endroit où avait existé le moulin de Saint-Jean. Je trouvai heureusement près de ses ruines un nommé Moulin, dit Tuette, boucher au village des Pépinières, en Notre-Dame-de-Livoye, un des amis de mon oncle Bouvel, et qui me connaissait. Il eut peine à me reconnaître, tant j'étais défiguré. « Comment, me dit-il, c'est toi mon petit Desforges! (On me connaissait sous ce nom qui est celui d'une terre que je possède à Saint-Georges). D'où viens-tu? Que t'es-t-il arrivé? Te voilà couvert de boue et tout meurtri. » Je lui sis part en pleurant de mes aventures du jour. Il m'engagea à l'accompagner chez lui pour me laver et me donner les choses nécessaires, ce que j'acceptai. Mais quand il fallut me lever pour marcher, je retombai sur le talus où je m'étais assis en l'abordant, sans pouvoir faire un pas. Je lui dis que je n'avais pas mangé de toute la journée, et je le priai de me donner un morceau de son pain. Il courut à sa maison et m'apporta de suite du pain

et une moque de cidre. Je mangesi et bus avec avidité, et après m'être restauré et reposé, je me crus capable de me rendre chez mon oncle. Mais comment y reparaître, dans l'état où j'étais, après surtout la défense expresse qu'il m'avait faite d'aller avec les Chouans? Je fis à ce sujet part de mon embarras et de mes craintes à Moulin. « Sois tranquille me dit-il, je connais ton oncle, nous sommes amis et je vais t'accompagner. »

J'acceptai avec joie sa proposition et après m'être lavé et avoir, autant que je le pus, ôté la boue de mes habits, nous nous rendîmes en emble chez mon oncle. Moulin entra seul, et je restai en dehors de la maison pour écouter ce que mon oncle allait dire. J'entendis qu'il parlait avec colère et qu'il menaçait de m'infliger une punition exemplaire. La peur me prit et je n'osai entrer.

Cependant j'éprouvais de nouveau les tourments de la faim et, pour l'apaiser, je montai dans un des cerisiers de mon oncle et je mangeai des cerises. Etant descendu du cerisier, je me couchai sur l'herbe et m'endormis. Je ne me réveillai que le lendemain, au lever du soleil. Je me trouvai les membres glacés par le froid de la nuit. Je me levai avec peine et me promenai au soleil pour me réchauffer. La faim reparut avec la circulation du sang et je remontai pour manger des cerises dans le bienheureux cerisier.

Il n'y avait pas cinq minutes que j'y étais, quand j'aperçus mon oncle, qui était braconnier, partant son fusil sous le bras et se dirigeant vers le cerisier où j'étais. Je me crus perdu. Je me cramponnai de mon mieux à une des grosses branches de l'arbre en la tournant en sens inverse de mon oncle au fur et à mesure qu'il tournait lui-même cette branche en marchant, afin de n'en pas être aperçu. Il passa, sans faire attention au cerisier et en regardant plutôt sur le fossé pour trouver du gibier.

Dès qu'il fut éloigné, je me laissai glisser à terre et je courus à la maison où je trouvai ma tante et mon aïeule qui me donnèrent les choses dont j'avais besoin et tous les soins désirables, en m'assurant que mon oncle ne me punirait aucunement. Effectivement, de retour de la chasse, il ne fit pas même semblant de m'apercevoir, et ce ne fut que quelques jours plus tard, qu'il me plaisanta sur ma première campagne de guerre et sur la déroute que j'avais essuyée.

Revenant à l'attaque du château du Parc, les Chouans comptaient sur une victoire assurée, mais ils trouvèrent les Bleus barricadés dans le château et à l'abri des balles, derrière des murs d'enceinte des cours et du jardin garnis, comme les murs du château, de meurtrières d'où on tirait à couvert. Ils n'osèrent approcher de ces fortifications ni tenter un assaut. Ils se contenterent de tirer de loin, en se mettant à l'abri des haies et fossés. Ils épuisèrent ainsi leur provision de cartouches, et lorsque les Bleus s'en aperçurent par le ralentissement du feu, ils firent une sortie qui effraya les Chouans et les mit en pleine déroute. Les Bleus craignant que cette fuite précipitée ne cachât une ruse faite à dessein de les attirer loin du château et de les envelopper, rentrèrent en bon ordre, en chantant victoire. Il y eut quelques blessés du côté des Chouans. Aucun soldat de part et d'autre ne perdit la vie dans ce combat. On dut me compter parmi les Chouans, au nombre des blessés. C'est par suite de la déroute que je fus rencontré par les fuyards dans le chemin avec le capitaine Belle-Fleur.

La nouvelle de cette déroute fit du bruit dans le pays et justifia pleinement la croyance qu'on avait que les Chouans ne pouvaient tenir devant les Bleus.

En apprenant cette nouvelle, un menuisier qui demeurait seul dans une maison qu'il venait de construire à Saint-Nicolas-des-Bois, au haut de l'avenue de M. Duperron, sur le bord du chemin tendant de Brécey à Villedieu, s'écria dans un mouvement de joie républicaine : « Bravo! Vivent les Bleus! Les Chouans sont f...! » Un de ses ouvriers rapporta ces propos aux Chouans qui résolurent sa mort. Ayant été averti secrètement et un soir, que dans la nuit on devait le fusiller, il aurait pu se sauver; il n'en fit rien. Il se procura trois fusils et des munitions de guerre, se barricada dans sa maison, et attendit résolument les Chouans, décidé à les combattre. Ils arrivèrent vers minuit, frappèrent à sa porte en menaçant de la défoncer s'il ne l'ouvrait de suite, et ils commençaient à la forcer, lorsqu'un coup de fen partit de l'intérieur, atteignit un Chouan et le blessa grièvement. Ils ripostèrent par plusieurs coups de fusil qui percèrent la porte, battirent en retraite, se mirent derrière un fossé et de là continuèrent à tirer dans la porte et la croisée, seules ouvertures qu'eût la maison. Le menuisier ne répondit pas à leur feu et se tint immobile, après avoir toutefois rechargé son arme.

Ne sachant si le menuisier était tué ou non, s'il était seul ou accompagné, et craignant une surprise, ils résolurent de mettre le feu à la maison du côté où elle n'avait point d'ouverture; mais au moment où ils en approchaient chargés de matières combustibles, un second coup de feu partit de la maison et cassa le bras d'un Chouan. Les Chouans firent de nouveau retraite et recommencèrent leur fusillade, mais inutilement. Le menuisier ne leur répondait pas. Ce siège d'une maison

entrepris par plus de 50 Chouans, contre un seul homme qui la défendait, dura jusqu'au jour. Les Chouans craignant l'arrivée des colonnes mobiles, décampèrent. Il était temps, car la colonne mobile de Brécey, attirée par le bruit de la mousqueterie, arriva quelques minutes après leur départ et prit le menuisier sous sa protection. Il se réfugia à Villedieu. Trois ou quatre jours après, les Chouans brûlèrent sa maison.

Dans ce malheureux temps, les lois et la justice restaient muettes, chacun se faisait justice comme il l'entendait. Le plus fort chassait le plus faible, les vengeances particulières s'exercaient ouvertement et à main armée. On était continuellement en peur et en crainte et on ne savait la veille si on serait en vie le lendemain. Le commerce était anéanti, il ne se tenait plus de foires ni marchés; des assassins et des bandits sous le nom de Chouans, incendiaient, volaient, violaient et commettaient toutes sortes de crimes, au nom du roi et de la religion. Enhardis par la terreur qu'ils inspiraient, et par l'impunité, ils parcouraient les campagnes en plein jour. Malheur surtout à ceux qui étaient réputés avoir de l'argent. Pour l'extorquer, ils leur faisaient souffrir d'affreux tourments. Les tondre, leur couper les oreilles, les maltraiter de toutes les façons, ce n'était pour ces assassins que des amusements frivoles. Après avoir épuisé sur eux les plus grandes cruautés, ils leur faisaient lier bras et jambes et les attachaient à la crémaillère de la maison, ayant les pieds nus posés sur une tuile qu'on faisait chauffer, jusqu'à ce que la douleur fit dire au patient où était son trésor, ou, s'il n'en avait pas, jusqu'à ce qu'il perdit tout sentiment, et alors on lui pratiquait la saignée des démocrates ou patauds, qui consistait à enfoncer un coutelas dans la gorge pour donner la mort.

Ce genre de mort, fit donner aux chasseurs du roi ou Chouans le surnom de chausseurs. Le premier qui subit dans dans le pays le supplice de la tuile, su M. Marin, de Saint-Quentin, plus particulièrement connu sous le nom de Retournière (4).

Un de ces scélérats chauffeurs, nommé Bréhier, de Tirepied, vint un jour chez mon oncle Bcuvet pour boire et manger. Il ne trouva que ma tante, qui s'empressa de lui offrir ce qu'elle avait de meilleur (mon oncle s'était sauvé et caché, à son

⁽i) Un des fils de M. Retournière est décédé, il y a quelques années, juge de paix de Brécey. Un autre est aujourd'hui percepteur à Saint-James et le troisième est médecin à Bréhal. Ce dernier est propriétaire de la terre de Messé en Bacilly.

approche). Après s'être repu, il demanda si on pourrait lui procurer une meule à aiguiser. Ma tante la lui indiqua et m'appela pour la tourner. Il aiguisa un assez grand nombre de couteaux et poignards, puis il ôta de sa ceinture un long coutelas à deux tranchants, encore teint de sang qu'il mit sur la meule, en me disant : « Vois celui-ci, il est encore taché du sang des patauds. Il en a déjà saigné plus de cinquante. Allons, tourne. » Je continuai à tourner.

En me quittant, il fut au bourg de Saint-Georges, chez une jeune fille qu'on appelait B... Il la trouva en compagnie d'une autre jeune fille, sa voisine, nommée F... Après leur avoir fait des propositions que ces filles rejetaient, il tira deux pistolets de ses poches, les arma et leur intima l'ordre, sous peine de mort, de marcher devant lui. Il les conduisit, le pistolet au poing, à une demi-lieue loin du bourg de Saint-Georges, dans un taillis appelé le bois Cerpin, en Tirepied, où il les eut à sa disposition pendant le reste du jour.

Huit jours après, il retourna chez la jeune B..., qui le voyant venir de loin, s'enfuit et se cacha.

Pour se venger des promesses que selon lui elle lui avait faites et qu'elle n'exécutait pas, et malgré les prières que lui faisait la mère de B..., il brisa tous les meubles de la maison et brûla dans le verger tous les linges et vêtements de la mère et de la fille.

Le rapt des filles B... et F... eut un grand retentissement dans la contrée et, sur le rapport qui en fut fait aux principaux chefs des Chouans, ils ordonnèrent la mort de Bréhier, qui fut fusillé à Tirepied quelque temps après.

Ce fut vers ce temps qu'eut lieu entre la colonne mobile d'Avranches et environ 200 Chouans le combat dit du Petit-Celland. Les deux partis se rencontrèrent dans la bruyère de cette commune, près de l'église. Ils se fusillèrent à l'abri des fossés sans se faire aucun mal, pendant environ deux heures. Les Chouans, après avoir épuisé leurs munitions et ayant d'ailleurs été avertis de la prochaine arrivée de la colonne mobile de Brécey, làchèrent pied et prirent la fuite. Les Bleus aussitôt se mirent à leur poursuite; mais à ce moment, un capitaine de Chouans, Philippes Cantilly, avec quelques hommes courageux, fit volte-face pour arrèter l'ennemi et protéger la fuite. Il reçut plusieurs coups de fusil et resta mort sur la place. Ce fut le seul homme qui perdit la vie à ce combat (4).

⁽¹⁾ Il fut enterré à l'endroit où il fut tué, dans le carrefour à l'est de la bruyère. En 1815, après le retour en France du roi Louis XVIII, M. Lahuppe Larturière, de Vernix, connu sous le nom de guerre de Bella-

Au moment où commença le combat du Petit-Celland, je me trouvais à Vernix, à ma terre de Chanteloup, occupé à jouer avec des enfants de mon âge. Lorsque nous entendimes le bruit de la mousqueterie et que nous aperçûmes la fumée des fusils, je ne sais lequel de nous donna l'idée d'aller voir de près ce que nous ne pouvions voir que de loin, et de suite nous courûmes vers le lieu du combat, en passant le pont de Vernix et montant le chemin appelé la Rue-aux-Prètres conduisant à l'église du Petit-Celland.

Arrivés à un endroit où se trouvait un grand hêtre, sur le bord du chemin et d'où nous entendions, non seulement le bruit de la fusillade, mais même les commandements et les cris des combattants, nous nous arrêtâmes pour mieux écouter et tâcher de voir ce qui se passait au loin. Au même instant, une balle passa en sifflant dans la tige du hêtre et en fit tomber une branche à mes pieds. Aussitôt la peur nous prit, nous rebroussames chemin et nous ne nous crûmes en sûreté qu'après avoir repassé le pont de Vernix.

En mai ou juin 1794, autant que je puis m'en rappeler, eut lieu la bataille dite de la Forge-Coquelin ou du Grand-Celland. Elle fut sérieuse et meurtrière. Les Bleus s'y trouvèrent au nombre d'environ mille et les Chouans au nombre de 800, commandés par M. de Frotté (1). Après une lutte de plusieurs heures, les Chouans demeurèrent victorieux. Les Bleus soutenus par plusieurs colonnes mobiles qui arrivèrent à leur secours, se retirèrent sur Avranches laissant quantité de morts sur le champ de bataille et emmenant leurs blessés, qui étaient en nombre considérable. Il en resta quelques-uns au pouvoir des Chouans et ceux-ci les passèrent par les armes, car dans cette malheureuse guerre, on ne se faisait point de quartier et les prisonniers de part et d'autre étaient mis à mort sans pitié.

Les militaires blessés, transportés à Avranches, furent reçus à l'hospice de cette ville et confiés aux soins de M. Dominel, médecin et chirurgien, attaché à cet hospice. Et on fit la remarque que tous y moururent. On accusa, dans le temps, M. Dominel de les avoir empoisonnés, ce qui ne fut pas prouvé et ce qui n'est pas vraisemblable.

nides, et autres chefs de l'ancienne Chouannerie, firent planter trois croix en bois fleurdélisées autour du tombeau de Philippes Cantilly, pour perpétuer la mémoire de son dévouement et de sa mort.

⁽¹⁾ Vers la fin de la seconde chouannerie, M. de Frotté fut fait prisonnier à je ne sais quelle affaire. Il fut fusillé à Dreux. Son fils demeure à Avranches où il a épousé M¹¹⁰ de Montaure, nièce de feu M. Angot, laquelle lui a apporté en dot les terres de la Fleurière et des Tabouries, en Vernix.

La victoire remportée au Grand-Celland par les Chouans, eut principalement pour résultat de les rendre plus hardis et plus entreprenants. Leur nombre s'accrut considérablement et ils retoulèrent les colonnes mobiles jusque dans les villes. Devenus maîtres du pays, ils firent ouvrir les églises, les firent bénir, et les prêtres, protégés par eux, y dirent ouvertement les messes qui étaient annoncées au son des cloches, comme en pleine paix.

J'ai assisté à ces messes à Saint-Georges-de-Livoye, Vernix et la Chaise-Baudouin.

Un dimanche, j'allai à la Chaise-Baudouin pour entendre la grand'messe de l'abbé Maincent. J'arrivai trop tard pour entrer dans l'église, que je trouvai encombrée de monde, et force me fut de rester dans le cimetière avec beaucoup de personnes.

Un peu avant l'élévation et lorsqu'on s'y attendait le moins, arrivèrent à petit bruit cinquante dragons à cheval et cinq ou six cents fantassins bleus ou soldats de la République, qui cernèrent le cimetière, en déclarant que quiconque tenterait d'en sortir serait fusillé sur-le-champ.

Il se fit à cet instant, parmi les personnes qui assistaient à la messe, un mouvement et une mêlée difficiles à décrire à la porte sud de l'église. Celles qui étaient dehors s'empressaient d'entrer pour se mettre en sûreté. Celles qui étaient entrées faisaient tous leurs efforts pour sortir, afin d'éviter les dragons qui étaient entrés à cheval et sabres nus par la grande porte, et qui se faisaient faire avec violence un passage le long de la nef pour arriver dans le chœur. On se poussait, on se bousculait, on se passait sur le corps, et ce désordre dura jusqu'à ce que les dragons se fussent assurés du prêtre, qu'ils prirent à l'autel.

Dès qu'il fut en leur pouvoir, le chef de la troupe donna l'ordre aux soldats de protéger la sortie de l'église. Elle se fit avec méthode et lentement. Au moment où parut M. Dubuat, un des chefs les plus redoutés de la Chouannerie, deux soldats, qui le connaissaient sans doute, le poussèrent hors de la foule, à vingt pas de l'endroit où je me trouvais, et l'un d'eux lui tira, à bout portant, un coup de fusil dans le dos qui l'étendit mort dans le cimetière (1).

La force armée n'en voulait pas à la foule qui s'écoula aussitôt avec la permission des soldats qui reçurent ordre d'ouvrir leurs rangs et de les laisser passer.

Les Bleus évidemment n'avaient pour mission que de mettre

⁽¹⁾ M. Dubuat était l'ancien seigneur de Saint-Jean-du-Corail-des-Bois-

à mort Dubuat, qu'il connaissaient et qu'ils savaient être dans l'église, et de se saisir de l'abbé Maincent. Ils le conduisirent à Avranches où on s'attendait qu'il serait guillotiné. Il fut simplement détenu au Mont-Saint-Michel, protégé qu'il était par Carpentier, représentant du peuple.

Après cette surprise, les prètres n'osèrent plus dire la messe dans les églises, et ils recommencèrent à la dire dans des lieux retirés où ils se savaient en sûreté. Quelques-uns cependant disaient la messe en plein air, dans les vergers, près des maisons où ils se retiraient. Les habitants de la campagne qui le savaient s'y portaient en foule et dans le plus grand silence. J'ai assisté quantité de fois à ces messes.

J'assistais un dimanche à celle que célébrait l'abbé Rondel, à la terme de la Verte-Salle, en Saint-Jean-du-Corail-des-Bois. Il s'y trouvait un nombre considérable de personnes des lieux environnants: le verger en était rempli. L'autel était établi sur des cuves renversées et l'abbé Rondel, montant sur deux cuves mises exprès l'une sur l'autre, pour voir, être vu et entendu de plus loin, se mit à prècher. Je me rappelle que dans son sermon, il disait: « Mort éternelle, ou damnation, aux républicains, aux acquéreurs de biens nationaux, à ceux qui servent la République, de quelque manière que ce soit, à ceux qui payent les impôts, qui servent dans les armées républicaines, qui portent la cocarde tricolore et des vètements aux couleurs dites nationales, etc. »

Et en même temps, apercevant deux femmes vêtues de jupons aux couleurs qu'il prohibait, mais qui étaient fort à la mode, il les apostropha à peu près en ces termes : « J'aperçois » deux femmes vêtues de ces vêtements diaboliques. Elles » n'ont pas honte de venir ici insulter Dieu et la religion. » Puis les montrant du doigt : « Femmes maudites, je vous » ordonne de vous dépouiller à l'instant même de ces vête- » ments qui scandalisent les vrais chrétiens. »

En ce moment, il se fit dans la foule un mouvement de curiosité et un rassemblement de femmes autour de celles qui portaient les malheureux jupons. Elles s'en dépouillèrent, ou en furent dépouillées et ils furent roulés et jetés à terre.

Ensuite l'abbé s'adressant à un groupe d'enfants parmi lesquels je me trouvais, il dit : « Enfants, allez quérir à la maison un tison enflammé et deux ou trois gluis dans la grange. » Et quand ces objets furent apportés, il commanda de mettre les jupons sur les gluis et d'y allumer le feu, ce qui fut fait, et les jupons tricolores furent brûlés aux cris répétés de vive la Religion, vive le Roi.

Le sermon terminé, il continua sa messe; mais bientôt on entendit la détonation de deux armes à feu. Chacun crut que c'étaient les Bleus qui arrivaient et qui tiraient sur le prêtre. Une panique s'empara de tous les assistants, et ce fut à qui se sauverait le plus promptement. Je fus un des premiers arrivés à une barrière qu'il me fallait franchir et qui mettait obstacle à ma course. Mon pied glissa au moment où je l'enjambais. Je tombai et une foule de monde qui me suivait me força à attendre que la barrière devint libre pour me sauver. Ce contretemps me permit de voir et d'entendre l'abbé Rondel qui se débattait sur sa cuve, appelant les fuyards et disant qu'il n'y avait rien à craindre, que c'étaient les chasseurs du roi et non les Bleus qui arrivaient. Malgré ces assurances, peu de personnes retournèrent. Moi-même je continuai ma fuite, dès que le passage fut libre.

Tandis que les prêtres qui se cachaient, faisaient des sermons par lesquels ils damnaient les républicains, de leur côté ceux-ci menaçaient de mort les prêtres, les Chouans et leurs adhérents, et des commissaires étaient fréquemment envoyés, escortés par les colonnes mobiles, par les administrations et par les clubs des villes, dans toutes les communes, aux jours de décades ou de grandes réunions, pour faire des motions et des discours violents qui répandaient la terreur.

Un de ces commissaires, Breillot, menuisier à Avranches, homme sans éducation, mais zélé républicain, venait souvent à Saint-Georges et dans les communes voisines pour réchauffer par son éloquence l'ardeur des républicains qui se refroidissait de jour en jour.

Un jour de décade, à Saint-Georges, après avoir appelé les citoyens au son de la cloche, il monta dans la chaire, lut diverses proclamations, et ensuite il improvisa un long discours qui commençait ainsi: « Citoyens, cette chaire était » jadis la chaire des mensonges; aujourd'hui c'est la chaire de » vérité!.. » En terminant, il menaça de la guillotine les Chouans, les prètres, ceux qui leur donnaient à loger, boire et manger, ceux qui allaient à la messe, qui ne portaient pas la cocarde tricolore, etc.

Le soir de ce même jour, arrivèrent les Chouans, au nombre de 20 ou 30. Ils trouvèrent au ci-devant presbytère l'agent municipal (Desfeux-Coquelerie) qui avait succédé à Vaugrente, tué par eux. Ils lui firent de violents reproches de ce qu'il avait ouvert l'église et donné à boire à Breillot. Ils le menacèrent de la mort, en cas de récidive. Ils se firent remettre par lui tous les papiers de la municipalité, compris les registres de l'état civil des années républicaines. Ils portèrent le tout dans le cimetière et y mirent le feu aux cris de vive le Roi, vive la Religion.

Sur l'observation de l'agent municipal, que les registres de

l'état civil n'avaient rien de commun avec les papiers de l'administration et que leur perte porterait un préjudice notable aux habitants de la paroisse (il ne fallait pas dire commune), ils les retirèrent du feu, à l'exception de ceux de deux années qui se trouvaient déjà consumés et dont les doubles n'avaient point encore été déposés au greffe du tribunal (4).

Au moment où tout était fini et où les Chouans se disposaient à partir, un fermier de la terre de la Paignerie, en Saint-Georges, dont le nom m'a échappé, vint à passer dans le chemin sous le cimetière, revenant de Villedieu. Il eut la curiosité d'entrer dans le cimetière pour voir ce qui s'y faisait, et le malheur de prendre les Chouans pour des Bleus et de crier à tue tête à plusieurs reprises : « Vive la République! Au diable les Chouans! »

Aussitôt ils se saisirent de lui, lui bandèrent les yeux, le firent mettre à genoux et dire un acte de contrition, et ils allaient le fusiller, sans l'arrivée de l'agent municipal et de plusieurs voisins qui s'intéressèrent pour lui, qui observèrent qu'il était à moitié ivre, qu'il ne savait ce qu'il disait, que toujours il avait été royaliste et avait rendu des services aux prêtres, etc. Ce qui fut, d'ailleurs, attesté par un des Chouans qu'il avait bien reçu chez lui et qui le connaissait.

Ils lui laissèrent la vie; mais, pour qu'il gardât le souvenir de sa mauvaise action, ils le tondirent et lui coupèrent un petit bout des oreilles.

Vers ce temps-là, les Chouans brûlèrent presque dans toutes les communes les papiers des municipalités. On cacha autant qu'on le put les registres de l'état civil, et néanmoins il en fut brûlé dans beaucoup de localités.

Le Gonverpement de la République jugeant que les colonnes mobiles et quelques petits postes occupés par des militaires, ne suffisaient plus pour réprimer avec succès la Chouannerie, ordonna d'établir des garnisons nombreuses dans les campagnes, et composées de soldats aguerris. On doubla les forces des premières garnisons mises dans les châteaux du Parc et de Brécey. Un poste de deux cents hommes fut mis dans le preshylère de Tirepied et dans l'église, un autre fut établi à Cuves; les garnisons d'Avranches et de Villedieu furent doublées, etc.

Tous ces renforts n'empêchèrent point les Chouans de tenir la campagne. Ils connaisseient mieux le pays, étaient secondés

⁽¹⁾ La perte de ces deux registres a occasionné beaucoup de diligences et de frais aux personnes intéressées pour constater les naissances, mariages et décès qui eurent lieu pendant les deux années.

par les habitants et toujours instruits à temps pour prévenir ou fuir le danger.

Cependant ils furent surpris au bourg de Saint-Georges, au moment où ils s'y attendaient le moins et ils y éprouvèrent une déroute complète. Ils s'y étaient réunis de grand matin, au nombre de 150 à 160, pour faire l'exercice dans le cimetière. Après cet exercice, avoir placé des sentinelles et mis en faisceaux leurs fusils dans le carrefour, ils entrèrent pour se rafraîchir dans une maison faisant face au carrefour et où l'on vendait à boire.

J'avais assisté à cet exercice avec plusieurs de mes camarades et pendant qu'ils buvaient, nous fûmes dans les anciennes aumônes cueillir des noisettes.

Bientôt un Bleu de la colonne mobile d'Avranches, qui se nommait Vivien, allant en éclaireur à travers champs, se présenta à nous et s'informa si les Chouans étaient encore au bourg, en nous prévenant que si nous ne lui disions pas la vérité, il allait nous percer avec sa bayonnette. Nous lui donnames par crainte tous les renseignements qu'il désirait. Il nous quitta, en nous recommandant sous peine de mort de ne pas bouger de l'endroit où nous nous trouvions. Ensuite, marchant sans bruit et avec précaution vers le carrefour de Villejuif, il aperçut une sentinelle placée là par les Chouans. Cette sentinelle était adossée contre le fossé de la pièce où se trouvait Vivien, de manière à ne pouvoir l'apercevoir. Il s'élança et tomba de tout son poids sur elle, la perça de sa bayonnette de part en part et lui donna la mort sans qu'elle poussat un seul cri; puis il se dirigea jusqu'au carrefour où se trouvaient en faisceaux les fusils des Chouans.

Décharger son fusil sur eux, jeter par terre les faisceaux de fusils, fut l'affaire d'un instant. A la vue d'un Bleu et se doutant avec raison qu'il était suivi d'autres, la peur les prit et ils se sauvèrent à la débandade de tous côtés, abandonnant leurs fusils dont Vivien se servait pour tirer sur eux dans leur fuite.

La colonne mobile arrivant, on les poursuivit, mais inutilement. Il n'en fut pris aucun. Il n'y eut de tué que celui qui faisait sentinelle au carrefour Villejuif. On dit, dans le temps, qu'il était anglais et qu'il avait pris du service avec les Chouans après l'affaire de Quibéron.

Vivien, de retour à Avranches, fut recompensé pour son sang-froid et son audacieuse bravoure. Il obtint le grade de sergent et bientôt après celui de sous-lieutenant dans la colonne mobile.

ll était le plus adroit tireur de la compagnie. Un jour, la colonne mobile dont il faisait partie passait par le bas du

domaine de Vernix. On aperçut un homme qui se sauvait. On lui cria d'arrêter, et il continua de courir. Le capitaine donna l'ordre à Vivien de tirer. Il était à plus de six cents pas de celui qui courait, et ce dernier fut atteint par la balle du fusil de Vivien et mourut sur-le-champ. C'était un jeune soldat de Vernix dit réfractaire, qui aurait passé par la guillotine s'il eût été pris.

Ce Vivien était la terreur des Chouans par son adresse, son agilité et sa froide intrépidité (1).

Un capitaine de colonne mobile, appelé Maincent ou le Borgne Maincent, parce qu'il n'avait qu'un œil, n'était pas moins redoutable aux Chouans. Cet homme, hardi et intrépide, était de Brécey. Il connaissait aussi bien le pays et ses habitants que les Chouans eux-mêmes. Avec les 100 hommes qu'il commandait, et qui presque tous, étaient des bandits et des voleurs, il faisait une guerre continuelle aux Chouans, ne leur laissant de repos ni le jour ni la nuit, quand il savait où les trouver. Il faisait de même la chasse aux prêtres. Par ses vols et les contributions arbitraires qu'elle frappait illégalement, la colonne mobile de Brécey inspirait autant de crainte que les Chouans aux habitants de la campagne. Cette colonne mobile opérait le plus ordinairement dans la partie des cantons de Brécey et Tirepied située au sud de la rivière de Sée, et il était rare de la voir à Saint-Georges.

Les Bleus qui opéraient dans le canton de Tirepied, sortaient presque toujours d'Avranches, Villedieu et du château du Parc.

En faisant une excursion dans la commune du Petit-Celland, la colonne mobile d'Avranches rencontra M. de Gouvets, prètre, vieillard plus que septuagénaire, qui portait le viatique à un mourant, et qui inspirait le respect sous tous les rapports. Un bandit de cette colonne le fusilla sans pitié, s'empara de son ciboire et mangea les osties consacrées qu'il renfermait (2).

Dans le même temps à peu près, une dame Biquerel, née Lemasurier, du Petit-Celland, jeune, riche et veuve depuis quelques années, attirait et recélait les Chouans chez elle. Un espion du Borgne Maincent lui fit savoir un jour que plusieurs Chouans y étaient à dîner. Il y courut avec sa compagnie, fit

⁽¹⁾ En ce moment (1849) il vit retiré à Marcey, près du bâteau de Languière, âgé de plus de 80 ans; il jouit d'une pension de retraite de 800 fr.

⁽²⁾ Il s'appelait Rivière, était d'Avranches, fils d'un marchand de fer de la rue des Fossés. Cette action révolta la contrée, fit un grand scandale et inspira de l'horreur même à ses camarades.

cerner la maison et somma les Chouans qui s'y trouvaient au nombre de quatre, de se rendre. Cette sommation se fit par l'entremise de M^{mo} Biquerel. Les Chouans, qui savaient qu'en se rendant c'était aller à la mort, firent sortir cette dame et répondirent par des coups de fusil, fermèrent portes et croisées, se barricadèrent et s'apprêtèrent à soutenir un siège et à vendre chèrement leur vie.

Les Bleus n'osant approcher de trop près, fusillèrent la maison de loin tant qu'il fit jour, puis quand la nuit fut venue, ils y mirent le feu.

Les Chouans, pour sortir, n'attendirent pas que le feu eût bientôt consumé la maison. Au moment où les Bleus commençaient à allumer l'incendie et qu'ils songeaient le moins à la fuite des Chouans, ceux-ci sortirent précipitamment, passèrent, en s'écartant les uns des autres, à travers le cercle formé par les Bleus et s'enfuirent dans la campagne à la faveur des ténèbres de la nuit, sans avoir été touchés par les balles de la fusillade qu'on fit sur eux.

L'un des quatre chouans était le capitaine Belle-Fleur.

Ce Chouan était l'un des assassins les plus redoutés dans les cantons de Brécey et de Tirepied. Lorsqu'il n'était pas à la tête de sa compagnie, il allait de village en village, armé seulement d'une espèce de massue que les Chouans appelaient murotte, mettait à contribution les paysans qu'il savait avoir de l'argent, se faisait servir à table ce qu'ils avaient de meilleur, en disant qu'il attendait ses camarades, qui ne venaient point.

Il rencontra un jour un militaire sans armes, déserteur de la garnison de Tirepied, qui lui demanda du service dans les Chouans. Il le promena avec lui chez plusieurs personnes à Saint-Georges. En passant un échallier pour entrer dans une des pièces de terre du jardin, il assomma ce militaire qui marchait devant lui, et envoya chercher une bêche chez mon oncle Bouvet, par un jeune garçon qui était dans la même pièce à travailler, fit une fosse et l'enterra avec un peu de terre et de feuilles sèches. Je me souviens avoir vu les pies et les corbeaux se disputer pendant quelque temps des lambeaux des chairs de ce malheureux, et plus tard ses ossements dispersés çà et là par les animaux carnassiers.

Après cet assassinat, Belle-Fleur dit que le soldat n'était autre qu'un espion des Bleus et qu'il méritait la mort.

En ce temps-là, le fort de la Chouannerie n'était plus dans les cantons de Brécey et Tirepied, mais bien dans l'arrondissement de Mortain et dans le canton de Saint-James. Il ne restait plus dans ces deux cantons que quelques bandes peu nombreuses qui se sauvaient à l'apparition du plus faible détachement des Bleus. L'une de ces bandes forte de 30 à 40 hommes, s'assembla à Saint-Georges pour se divertir chez M^{no} veuve Bouqueau, à la Boussardière.

M. Lavallée, son beau-frère, propriétaire de la terre de Vitel, était, comme on disait, un *pataud*, et pour sauver sa vie il s'était réfugié à Avranches.

Les Chouans, ce jour-là, furent pècher l'étang de Vitel et ils portèrent le poisson de cet étang chez M^{me} Bouqueau, où on se hata de le faire cuir et mettre à diverses sauces pour dîner.

Au moment où on se mettait à table, la sentinelle annonça l'arrivée des Bleus. A cette nouvelle, chacun prit la fuite et il ne resta dans la maison que la servante.

Ce n'était point une colonne mobile ni un détachement de soldats. Ce n'était tout simplement qu'un Bleu seul, mais qui en valait plusieurs. Il avait près de deux mètres de hauteur et était fourni en proportion de sa taille; il avait un air martial, portait un riche uniforme et une grosse et longue canne à pomme d'argent. C'était un tambour-major d'un des premiers régiments dits de la Manche.

Il dit bonjour à la servante, en l'appelant par son nom. Elle le reconnut. Il s'informa de sa mère et de ses sœurs, demanda où elles étaient et pourquoi ce repas de poissons était préparé.

La servante ayant répondu à ses questions, voulut courir après les dames Bouqueau pour les faire revenir à la maison. Il s'y opposa, en disant: « J'ignorais que ma mère et mes » sœurs fussent dans le parti des Chouans. Vous savez que » mes sœurs ne m'aiment pas. Si elles apprenaient que je » suis ici, elles pourraient en faire part aux Chouans qui » viendraient peut-ètre m'assassiner. Je vais manger un » morceau de pain et boire un verre de cidre et rejoindre » mon régiment, qui est à Villedieu. » Ce qu'il fit sans tarder.

De retour à Villedieu, il raconta ce qu'il avait vu. On en informa le capitaine de la colonne mobile de cette ville, qui conjecturant que les Chouans retourneraient le lendemain manger leur poisson, se mit en route de grand matin avec sa compagnie pour Saint-Georges.

Les Chouans qui se défièrent de l'avertissement donné par Bouqueau et de ce qui pourrait s'en suivre, se recrutèrent, s'armèrent au nombre de plus de 150 et lorsque les Bleus parurent sur les hauteurs de Vitel, ils les trouvèrent retranchés derrière un fossé, et le combat commença. Il durait sans résultat depuis environ une heure, lorsqu'on vint apprendre aux Chouans que les Bleus du Parc vensient et qu'ils allaient être mis entre deux feux. Ils lachèrent pied et se débandèrent

aussitôt, après avoir tué un soldat qui resta sur la place. Les Bleus demeurèrent à la Boussardière, y joignirent le détachement venu du Parc et mangèrent le poisson, auquel personne n'avait encore touché, et tout ce qu'ils trouvèrent en pain, beurre, lard, etc., chez M^{no} Bouqueau, qui n'avait osé rentrer chez elle et qui s'était enfuie durant le combat. On ne lui fit point tort d'autre chose (1).

Le dernier combat qui eut lieu dans la contrée pendant la première Chouannerie entre les Bleus et les Chouans, fut celui de Sainte-Pience en 1795.

Les Chouans ayant su que des Bleus, au nombre de 15 à 20, étaient passés par le Parc, allant de Villedieu à Avranches escorter une charretée de fusils pour le Gouvernement, et qu'ils devaient le même jour retourner à Villedieu, furent les attendre sur la hauteur qui se trouve au point de jonction de Plomb et Sainte-Pience. Ils se cachèrent derrière une haie, et lorsque les Bleus furent au milieu de la route, en face de la haie, une décharge presqu'à bout portant les tua presque tous. Ceux qui ne furent pas atteints par cette décharge se battirent jusqu'à la mort. Ils furent enterrés sur le bord de la rigole, à l'endroit du combat, on pourrait dire assassinat.

Cette guerre d'extermination où le plus fort, où le plus adroit donnait impunément la mort, où le vol, le viol et toutes espèces de crimes se commettaient en plein jour, répandit la désolation. On s'imagina qu'elle était un fléau de Dieu, et pour fléchir sa colère et implorer sa miséricorde, je ne sais qui persuada de faire des prières publiques. Cette idée une fois émise, se communiqua promptement dans toutes les communes. Je pense que c'était au printemps de 1795. Les agents municipaux ouvrirent les églises et, dans chaque commune, sans l'assistance d'aucun prètre, on s'y rassemblait spontanément et en grand nombre, dès quatre heures du matin, avec piété et ferveur.

Le plus savant et le plus capable dans chaque localité, faisait la prière. Ensuite on partait processionnellement, pieds nus, en chantant les litanies et les psaumes de la pénitence et on allait faire station devant une croix, puis on s'en retournait, priant et chantant, à l'église, et on se séparait pour recommencer le lendemain.

Ces processions continuèrent pendant plus d'un mois et elles cessèrent par ordre des prêtres, qui prétendirent que le peuple ne pouvait s'assembler pour prier et faire des proces-

⁽¹⁾ M. Bouqueau, tambour-major, après avoir servi longtemps, se retira avec le grade de capitaine à Toulon, où il est mort sans être jamais revenu à Saint-Georges.

sions sans la direction et l'assistance du clergé. A la confession et dens leurs sermons, ils en firent un cas de conscience et déclarèrent qu'ils ne donneraient point l'absolution à ceux qui, sous ce rapport, n'obéiraient point à leurs ordres.

J'assistais tous les jours à ces prières, à Saint-Georges. On allait processionnellement à la Croix-Bonne-Mère, vaste carrefour où aboutissent cinq chemins et où existe une croix en pierre très - ancienne. Quatre de ces chemins apportent d'assez loin les eaux pluviales dans le cinquième, qui conduit à l'église.

Un jour, pendant que l'on faisait station à cette croix et que l'on chantait pieusement la litanie de la Vierge, une averse surprit la procession et bientôt l'eau roula en abondance dans le chemin de l'église où je me trouvais bien dévotement agenovillé avec plusieurs autres enfants. Et lorsque la hauteur de l'eau fut telle qu'elle dépassait la ceinture des plus grands, nous nous mîmes à chanter de toutes nos forces, par manière de divertissement, ce qui fit se tourner vers nous les grandes personnes, qui ne purent s'empècher de rire en voyant notre position et qui nous engagèrent à nous sauver, crainte d'être entraînés par l'eau, ce que nous fimes avec elles.

Enfin après tant de maux, il y eut une suspension d'armes et un armistice signé entre les républicains et les royalistes, en attendant la paix.

Durant cet armistice, qui fut de plusieurs mois, les Bleus et les Chouans fraternisaient et voyageaient sans crainte, les premiers portant seulement leurs sabres et les autres leurs murottes.

Cet armistice pe: mit aux réfugiés de revenir dans leurs foyers et de vaquer à leurs affaires, et ce fut une grande joie pour eux et leurs parents.

Rien ne s'opposant plus au rétablissement des assemblées dans les communes, aux jours de fêtes patronales, on annonça par affiches que celle de Vernix, qui n'avait point eu lieu depuis plusieurs années à cause de la guerre, se tiendrait, comme au passé, le 25 août, jour de la Saint-Louis.

Favorisée par un beau temps, elle fut nombreuse et bien approvisionnée. Cinq à six tonneaux de cidre y furent exposés. On s'y donna rendez-vous de tous côtés et jamais on n'y avait vu autant de monde. On voulait y fêter par avance le retour de la paix. Cinquante à 60 militaires de la garnison du château de Brécey s'y rendirent, armés de leurs sabres, et les Chouans s'y rendirent en beaucoup plus grand nombre avec leurs murottes.

Vers les cinq heures de l'après-midi, au moment où on s'y attendait le moins, on vit tout à coup s'élever dans le chemin, contre le cimetière, un nuage de poussière. On entendit les cris de vive la République, vive le Roi, et on aperçut des sabres et des murottes qui se croisaient et se choquaient en tous sens, et enfin une mêlée dont d'abord on ne se rendait pas bien compte. On comprit bientôt que c'était un combat à outrance que se livraient les Bleus et les Chouans. Mais on n'en connaissait pas la cause. Chacun s'empressa de leur laisser le champ libre et de se sauver par où il put. Je montai promptement avec quantité de personnes pour être en sûreté dans une des pièces de la ferme de la Flurière, celle étant au nord et qui la domine, et de cette pièce je pus voir le combat, non sans une grande frayeur.

La première chose que j'aperçus, fut une charrette portant un tonneau, qui roulait en reculant dans la rivière, et des hommes par monceaux sur le sol, se portant réciproquement des coups de pied et de poing, se mordant, s'arrachant les cheveux et enfin cherchant chacun à se détruire. D'autres qui se battaient à coups de sabres et de murottes; d'autres enfin, avec beaucoup de femmes éplorées, qui se jetaient parmi les combattants pour les séparer. Cette mêlée épouvantable avait lieu sur toute la surface du terrain qu'occupait l'assemblée, avec des cris et des jurements affreux, et des pleurs et lamentations qui faisaient pitié.

Tant que cette mèlée fut éparpillée, les Chouans plus nombreux que les Bleus eurent la supériorité et l'avantage.

Mais peu à peu, en se dégageant, les Bleus se rassemblèrent par pelotons de huit à dix, et ces pelotons se portant au secours de ceux de leurs camarades qu'ils voyaient trop faibles pour soutenir les efforts de leurs ennemis, plus forts et plus nombreux, mettaient en fuite ces derniers et s'augmentaient de ceux qu'ils délivraient.

Cette manière d'agir leur permit de se réunir tous ensemble et de se masser dans le chemin, le long et contre le mur du légumier du presbytère. Et là, armés de leurs sabres, ils commencèrent à en imposer à leurs ennemis, qui ne pouvaient plus les attaquer isolément.

Les Chouans s'arrêlèrent indécis vis-à-vis des Bleus, en menaçant et vociférant.

En ce moment, beaucoup de personnes, hommes et femmes, qui s'intéressaient aux Chouans, leurs parents et amis, se jetèrent au devant et au milieu d'eux et firent tant par leurs prières et leurs larmes qu'ils se retirèrent.

De leur côté, les Bleus partirent en faisant bonne contenance

et en se tenant sur leur garde, car ils n'ignoraient pas que presque toutes les personnes de l'assemblée auraient au besoin pris à leur encontre parti pour les Chouans. Et lorsqu'ils eurent repassé le pont de Vernix, ils marchèrent sur deux rangs, sabres nus, en chantant l'hymne du Chant du Départ.

> La victoire en chantant nous ouvre la barrière, La liberté guide nos pas, etc.

Les Chouans leur répondirent par la chanson que tout le monde savait alors dans la campagne.

Tu portes l'habit bleu, Tu te bats contre Dieu, Maudite République, etc.

A ce moment, il n'y avait guère que les Chouans à l'assemblée. Ils criaient: Vive le Roi, vive la Religion, au diable la République, chantaient et buvaient.

Ils finirent par disparaître les uns après les autres, par petites bandes. La plus nombreuse et qui partit la dernière, marchait portant au bout de ses *murottes* deux chapeaux de militaires pris dans le combat et quelques tronçons de sabres, comme trophée de la victoire.

Personne ne perdit la vie dans ce combat. Mais de part et d'autre il y eut beaucoup de blessés dangereusement.

La présence à l'assemblée d'une jeune fille de Saint-Martinle-Bouillant fut cause de ce combat. Elle avait accompagné les Chouans, dont l'un était son amant. Elle tenait un verre de cidre à la main, lorsqu'un militaire, par galanterie, se présenta à elle tenant aussi son verre plein à la main et lui demanda à boire à sa santé en trinquant. Soit qu'elle craignit de déplaire à son amant, soit par tout autre motif, elle s'y refusa en jetant son cidre par terre d'un air de mépris. Le militaire qui se crut insulté, lui lança son cidre au visage et fut rejoindre ses camarades.

C'est ici peut-être le cas de dire :

Deux coqs vivaient en paix, Une poule survint et voilà la guerre allumée.

Ce fut encore par rapport à une femme que, pendant l'armistice, un combat, mais d'un autre genre et entre deux chefs de Chouans, eut lieu sur le pont de Vernix.

Les guerres de la Chouannerie avaient rapproché deux jeunes gens, à peu près de même âge et qui s'étaient liés d'amitié. L'un était M. D..., fils unique de M. D..., ancien seigneur de S..., et l'autre était M. E..., fils d'un aubergiste de G...

En allant souvent voir son camarade et son ami, M. E... fit connaissance avec la jeune des demoiselles D..., l'aima, s'en fit aimer. Un mariage fut convenu et arrêté entre les deux amants, avec l'agrément et le consentement de M. D..., fils, et de sa mère; et pour que ce mariage s'accomplit, il re manquait plus que le consentement du père. On le savait attaché à sa noblesse et aux anciens principes, et on n'osait lui demander le consentement nécessaire et ardemment désiré par les jeunes gens.

En vue du mariage, M. E... avait fait quelques cadeaux à M¹¹⁰ D..., entre autres d'une paire de boucles d'oreilles en or fort à la mode alors et qu'elle portait.

Un jour, croyant le moment favorable, M. E..., en présence de M^{mo} D... et de sa demoiselle, demanda la main de cette demoiselle à son père.

A cette demande inattendue, M. D... répondit par un refus, en disant à M. E... qu'il se méprenait, que sa fille ne pouvait s'allier qu'à un gentilhomme, et qu'il le trouvait téméraire et bien osé, lui sorti de parents de bass : naissance, de prétendre épouser la fille d'une des premières familles nobiliaires du pays.

Sur ce refus, M¹¹⁰ D... déclara que puisque son père n'approuvait pas son mariage, il ne fallait plus y penser, qu'elle ne se marierait jamais sans son consentement, et elle offrit à M. E... la remise des bijoux qu'il lui avait donnés, moins les boucles d'oreilles qu'elle désirait conserver et dont elle exhiba le prix en argent.

M. E..., homme violent, et qui se vit insulté par les propos du père et de la fille, transporté de colère, arracha les boucles d'oreilles en déchirant les oreilles de M^{ile} D..., prit les autres bijoux et sortit précipitamment, sans faire attention aux cris de M^{ile} D... et de ses parents.

Il fut rencontré par le fils D... qui, instruit de la scène qui venait de se passer chez son père, lui en demanda raison.

Un duel à mort fut à ce sujet arrêté entre eux. Le jour donné, ils se rendirent, accompagnés de témoins, sur le pont de Vernix et convinrent qu'ils tireraient le pistolet à dix pas. Le sort autorisa M. D... à tirer le premier. Il ne toucha pas son adversaire qui se disposait à tirer à son tour, lorsque M. D... se mit à s'enfuir à toutes jambes. M. E... le poursuivit, l'atteignit au saut d'un échallier et lui tira, à bout portant, un coup de pistolet dans le dos. Transporté de

suite à Avranches pour y recevoir les secours de l'art, il mourut quelques jours après des suites de sa blessure.

Un grand nombre de personnes assistèrent de loin à ce duel dont le jour et les conditions étaient connus. J'étais au nombre des curieux.

Enfin la paix tant désirée vint répandre la joie dans nos campagnes désolées par la guerre civile, et les Chouans furent déposer leurs fusils sur la place d'armes d'Avranches; mais on remarqua qu'ils n'y portèrent que des patraques.

Dans ce temps-là, je fus mis en pension chez mon oncle Jean-Marie Bois-Poret, à la Brulerie, en Notre-Dame-de-Livoye.

Les années que je passai chez lui furent jusqu'alors les plus belles de ma vie. J'avais environ treize ans. Je n'avais à m'occuper que de l'école et des amusements de mon âge. Heureux âge où l'on vit sans soucis et où l'on ne songe qu'à ses plaisirs, sans se mettre en peine de l'avenir!

Mon oncle Bois-Poret était républicain, mais modéré, et quand la seconde Chousnnerie commença, on ne lui fit aucun mal, tandis qu'on mit à mort ou en fuite tous les républicains du pays, dont les opinions étaient exaltées.

La seconde Chouannerie, qui fut sans importance dans les cantons de Brécey et Tirepied et qu'on pourrait appeler taquinerie, se révéla dans ces cantons par l'assassinat du Borgne Maincent, ex-capitaine de la colonne mobile de Brécey, retiré à la paix sur sa propriété de Brécey où il vivait modestement.

Les Chouans qu'il ne croyait plus être sur le pied de guerre, frappèrent un soir à sa porte. Il l'ouvrit, ne se doutant de rien, et il reçut plusieurs coups de fusils qui le mirent à mort.

Ce meurtre repandit la consternation. On crut que les brigandages de la première Chouannerie allaient renaître.

Heureusement il n'en fut pas ainsi. Cette seconde Chouannerie fut de peu de durée.

Le peuple fatigué et appauvri par la guerre, désirait le calme et le repos. Un grand nombre d'anciens Chouans rentrés dans leurs foyers et déçus des espérances qu'on leur avait données, ne reprirent point les armes. D'un autre côté, ceux qui se mirent à la tête de la nouvelle Chouannerie, firent des épurations et n'admirent plus dans leurs rangs les brigands et assassins qui avaient, dans les années précédentes, désolé et ensanglanté le pays. Il résulta de tout cela que les rassemblements nouveaux comptaient presqu'autant de chefs que de soldats. Des cadres furent ouverts et ne se remplirent point, malgré des recrutements forcés; et on vit des compagnies, composées jadis de 80 et jusqu'à 100 hommes, réduites à dix

ou qunze tout au plus et qui disparaissaient à la moindre alerte.

Le seul combat que livrèrent les nouveaux Chouans dans les cantons de Brécey et Tirepied, eut lieu près du télégraphe de la bruyère Aubouin, dans la commune du Petit-Celland. Ils avaient détruit ce télégraphe, et le Gouvernement l'avait aussitôt fait rétablir et garder par cinquante soldats.

Les Chouans, au nombre de trois cents, se présentèrent pour le détruire de nouveau. On se fusilla pendant assez longtemps, sans aucun résultat. Le bruit de la mousqueterie éveilla l'attention de la garnison du château de Brécey, qui s'empressa de courir au feu, attaqua les Chouans par derrière et les mit dans une déroute complète. Il en fut tué une dizaine. De ce nombre fut le fils aîné de M. Vincent dit les Choux, du Haut-Moncel, en Saint-Pierre-Langers.

Si les Chouans furent peu nombreux dans les cantons de Brécey et Tirepied au temps de la seconde Chouannerie, il n'en fut pas de mème dans l'arrondissement de Mortain et dans les cantons de Ducey et Saint-James, ainsi que dans la Bretagne, où des hommes connus et capables commandaient les royalistes, tels que MM. de Frotté, Duboisguy, Charrette et Stofflet, ayant pour appui la noblesse et un nombre considérable de prêtres repassés d'Angleterre en France.

Dans ces divers lieux, des rassemblements de plusieurs mille livrèrent ou soutinrent plusieurs batailles contre les républicains, entre autres celle de Villechien, arrondissement de Mortain, où M. de Frotté commandait en personne et où son armée fut battue et mise en déroute avec perte de plusieurs centaines d'hommes, et qui fut comme la représaille de celle de la Forge-Coquelin; celle de Tinchebray (1) que les Chouans perdirent également, commandés par le même général, et pendant laquelle la presque totalité des maisons de ce gros bourg fut brûlée; celle de la Croix-Avranchin, celle de Saint-James, etc.

Dans les cantons de Brécey et Tirepied, durant la seconde prise d'armes, les prêtres tinrent la même conduite que celle qu'ils avaient tenue dans la première, mais ils durent s'apercevoir que le zèle des paysans était bien refroidi. Ils n'inspiraient plus la même confiance et ils s'en plaignaient hautement dans les conversations et dans leurs sermons. D'ailleurs, les plus influents d'entre eux avaient disparu du pays. L'abbé Maincent était détenu au Mont-Saint-Michel, l'abbé de Gouvets

⁽¹⁾ A la bataille de Tinchebray fut tué M. Doynel de Saint-Quentin, fils ainé de l'ancien marquis de Saint-Quentin.

était mort, et les abbés Rondel, de Juvigny, Vaugrente et autres, regardés comme schismatiques, étaient passés en Bretagne pour prêcher leur nouvelle doctrine.

Mon oncle Bois-Poret avec ses idées libérales, devint suspect aux Chouans et aux prêtres, et il n'eût pas été en sûreté de la vie sans la protection de l'abbé Chapel, son camarade et son ami d'enfance, qui jouissait de la confiance des royalistes.

Mon oncle étant agent municipal, les colonnes mobiles venaient souvent chez lui. Un jour que celle d'Avranches s'y présenta, sur les huit heures du soir, il avait à souper dans sa chambre l'abbé Chapel. Ils s'informèrent de lui, demandèrent des renseignements sur son compte et invitèrent mon oncle à les conduire dans quelques maisons où ils espéraient le capturer. Pour se débarrasser d'eux, il s'empressa de sortir et de les conduire où ils ne pouvaient le trouver, puisqu'il le laissait dans sa chambre. L'abbé profita de leur absence pour fuir et se mettre en lieu de sûreté.

Quelques jours après, les Bleus ayant su par leurs espions qu'il était chez Mme veuve Bouqueau, à Saint-Georges, y arrivèrent de divers côlés à la fois, pour le prendre (mort ou vif, c'était la consigne). Ils fouillèrent toutes les pièces de la maison. Il n'y était plus; averti à temps de leur approche, il avait décampé promptement, en dirigeant ses pas du côté de l'église. Malheureusement pour lui, il allait sans le savoir au devant d'une centaine de militaires de la garnison de Tirepied et d'une patrouille de la colonne mobile de Brécey, dont plusieurs le connaissaient et avaient juré sa perte depuis longtemps. Dès qu'il les aperçut, il se mit à se sauver au travers de deux pièces de terre nommées les Champs-des-Haies, sises près du bourg de Saint-Georges. En ce moment, je me trouvais dans l'une de ces pièces, et je vis l'abbé sauter le fossé de séparation de ces pièces et un militaire à sa poursuite, sabre nu, et qui paraissait près de l'atteindre. La lévite de l'abbé en sautant, s'étant accrochée au reste d'une branche coupée à une certaine hauteur, il était suspendu de l'autre côté du fossé quand le militaire arriva. Celui-ci prit d'une main le pan de la lévite accrochee, et avec son sabre, de l'autre main, il essaya de fendre la tête de l'abbé, qui, à chaque coup, la dérangeait, à droite ou à gauche, ou il la baissait habilement en fuisant le plongeon, de telle sorte que nul coup ne portait. Pour en finir et frapper à coup sûr, le soldat tenant toujours la lévite d'une main et le sabre de l'autre, tenta de monter sur le fossé. Ce mouvement lui sit perdre une seconde peut-être, qu'employa l'abbé pour se dépouiller de sa lévite et fuir de nouveau en gagnant de vitesse sur le soldat, qui ne put le rattraper. Les autres soldats ne purent que tirer sur lui, dans sa fuite, une cinquantaine de coups de fusils, qui ne lui firent aucun mal.

La colonne mobile de Brécey étant à sa poursuite une autre fois dans le village de la Gousserie, en Notre-Dame-de-Livoye, l'aperçut de loin qui se sauvait. Ce jour-là, il avait été vendu comme on disait alors, et toutes les issues par où il pouvait fuir étaient si bien gardées, qu'il aurait infailliblement été pris ou tué, sans sa présence d'esprit dans cette occasion. Il profita d'un instant où les Bleus, à cause d'un accident de terrain, ne pouvaient le voir, pour entrer dans une maison, occupée par une femme B .. et ses filles, qui venaient de se mettre au lit (Il pouvait être huit heures et demie du soir, dans l'été). Il dit à la mère : « Je suis perdu, les » Bleus me poursuivent. Il n'y a qu'un moyen de me sauver » la vie. Il consiste à me laisser mettre dans le lit avec une » de vos filles. L'autre va se lever et me prêter sa coiffe. » A cette proposition inattendue, mais qui avait pour but de sauver la vie d'un homme, et surtout d'un prêtre connu et ami, l'une des filles se lève à la hâte et l'abbé se jette dans le lit avec l'autre, après s'être mis sur la tête une coiffe et s'être déparrassé de ses vètements, qu'on s'empressa de cacher.

Celle des filles restée au lit, par un scrupule assez naturel, lorsqu'elle vit un homme couché à côté d'elle, n'ayant comme elle qu'un léger vètement, se mit en devoir de sauter du lit, et elle l'aurait fait, si sa mère ne l'avait rassurée par ces propos : « Tais-toi, ma fille, tais-toi, reste tranquille.— » Monsieur l'abbé en connaît les conséquences. »

De suite, entrèrent les Bleus qui demandèrent l'abbé, qui le cherchèrent partout, sinon dans le lit où il était, et où ils ne virent et ne crurent voir que deux femmes. Il était facile de le prendre pour une fille: petit, mince de corps, il avait un air juvénil, était imberbe et avait une voix féminine.

Les Bleus sortirent désapointés, en jurant et disant : « Ce » s. b. là est plus que sorcier. Il disparaît au moment où on » met la main dessus. »

Les mots: Tais-toi, ma fille ayant été entendus par une petite fille de la femme B..., agée d'environ 10 ans, couchée avec sa mère, furent répétés par elle et ne furent point perdus; et quand de mauvais plaisants se trouvaient avec la fille B... près de laquelle l'abbé s'était couché, ils lui rappelaient souvent le fameux Tais-toi, etc.

En 1796 ou 1797, les républicains firent plus que jamais la chasse aux prêtres réfractaires. Un jour, je me trouvais à ma terre de Chanteloup, en Vernix. Je m'amusais avec les enfants de mon fermier dans le verger, lorsque nous vimes passer près de nous hors d'haleine et se sauver M. l'abbé Denolle, qui nous dit en courant : « Enfants, la colonna mobile qui me » poursuit et veut me tuer, va bientôt arriver ici et va vous

- » demander si vous m'avez vu. Dites que oui, mais que vous
- » m'avez perdu de vue. Surtout gardez vous de dire que vous
- » m'avez vu entrer chez Goupil (mon fermier). »

Effectivement, la colonne mobile parut presqu'aussitôt. Ceux qui allaient en avant nous firent les questions supposées par M. Denolle et nous leur fimes la réponse prescrite.

Ils continuèrent leur course sans s'arrêter vers le village des Bois, en Tirepied, mais ils avaient perdu la piste de celui qu'ils cherchaient.

Ils revinrent chez Goupil, culbutèrent tout dans ses logements pour trouver l'abbé Denolle. Ils furent enfin obligés de cesser leurs recherches infructueuses et de se retirer. Ils dirent à Goupil qu'il avait la réputation de recéler les prêtres et que si jamais ils en trouvaient chez lui, ils le fusilleraient sans pitié.

L'abbé Denolle s'y trouvait en ce moment et il entendait tout ce qui se disait. Il était dans une cache faite exprès sous le perron qui donnait entrée dans la chambre de la maison.

Pour se loger dans cette cache, on montait au grenier. Derrière la porte d'entrée de ce grenier, on avait pratiqué un trou dans le mur qui avait au moins un mètre et demi d'épaisseur, en ôtant les pierres garnissant le milieu de ce mur et ne laissant que celles des parements. Ce trou avait la largeur convenable pour le passage d'un homme, quelqu'épais qu'il fût; il était conduit obliquement du haut en bas et aboutissait à plus d'un mètre au-dessous de la hauteur du perron. A ce point, on avait percé le parement du mur qui touchait immédiatement à ce perron, sous lequel on avait établi un petit cabinet, large d'un mètre et demi environ et haut de plus d'autant, de manière qu'un homme pouvait s'y tenir assis. Dans le grenier, le trou commençait au niveau du plancher et était bouché par trois grosses pierres se joignant passablement bien et qu'on pouvait considérer, au premier aperçu, comme appartenant au mur, et au devant desquelles on avait soin de poser quelques objets insignificants pour les masquer, dans le cas où on aurait voulu visiter scrupuleusement derrière la porte qui, d'ailleurs, en s'ouvrant, masquait elle-mème les pierres rapportées.

Il fallait réellement savoir que la cache était là pour la trouver.

Je fis démolir en 1834 la maison et le perron, et on trouva cette cache que personne ne connaissait plus et dans laquelle étaient un couteau, des ossements de volailles, des écales d'œufs et autres petits objets qui prouvaient qu'on y séjournait assez longtemps pour avoir besoin de manger. Dans toutes les maisons où se retiraient les prêtres, il existait pour eux des caches qui mettaient toujours en défaut les recherches les plus exactes et les plus minutieuses (1).

En 1799, je me trouvais en pension pour mon instruction à Bourguenolles, chez un M. Chapel, natif de cette commune, prêtre assermenté, mais qui ne disait pas alors la messe et qui, retiré chez lui, tenait un pensionnat et s'occupait exclusivement de l'enseignement.

Ce fut pendant ma résidence à Bourguenolles, que la seconde Chouannerie prit fin. La paix se fit et les Chouans, pour la seconde fois, furent déposer leurs armes sur la place d'armes d'Avranches.

Bonaparte qui était alors à la tête du pouvoir en France, rendit les églises au culte, et les prêtres repassèrent librement d'Angleterre en Normandie. Les anciens curés et vicaires, dans les cantons de Brécey et Tirepied, qui voulurent revenir dans les paroisses qu'ils avaient quittées pour l'exil, purent s'y fixer et célébrer publiquement l'office divin, mais sans aucun titre et concurremment avec ceux qui étaient revenus avant eux et qui les accueillirent fraternellement.

Les prètres jureurs, soit par crainte, soit par tout autre motif, ne retournèrent point officier dans les églises dont les portes leur avaient été fermées. Aux yeux du peuple, c'étaient toujours des jureurs, des intrus et de mauvais prêtres. Et cette idée était, d'ailleurs, accréditée par les prêtres amnistiés et non assermentés qui les fuyaient et ne voulaient avoir aucun rapport avec eux directement on indirectement.

Et pour réprimer le vagabondage et les désordres, suites inévitables de la guerre civile, surtout de la part d'une soldatesque qui venait d'être licenciée et qui était depuis longtemps accoutumée à vivre des pillages et rapines, ceux qui cherchaient du travail furent reçus à bras ouverts chez les propriétaires et fermiers.

Les prètres, au comble de la joie, de revoir leur pays, leurs parents, leurs amis, les églises rouvertes au culte catholique, composèrent en l'honneur de Bonaparte un hymne que chaque dimanche, avant de monter à l'autel, ils entonnaient et faisaient chanter à genoux.

⁽¹⁾ M. Denolle était un excellent homme, un bon prêtre. Il s'occupait de son ministère et non des affaires de la Révolution. Il était, sous ce rapport, bien connu des Bleus qui ne le poursuivaient pas avec animosité. Il devint à la paix curé de Vernix. Il est décédé il y a une vingtaine d'années.

J'ai oublié cet hymne et je ne me souviens que des vers suivants du dernier couplet :

Ce grand génie, par sa puissance, En supprimant tous les abus Vint laisser au peuple de France Sa religion et ses vertus.

Je me rappelle à ce sujet, que M. Pepin, prêtre, né à Saint-Georges, qui devint succursaire de cette commune et qui est décédé succursaire de Tirepied, faisait chanter cet hymne. C'était un homme de mérite, grave et très-instruit.

Et rien ne me surprit plus que de le voir, un jour de dimanche, après les vèpres, en 1815, aller processionnellement, à Tirepied, en chantant je ne sais plus quel psaame, mettre le feu à un bûcher surmonté d'un mannequin, représentant Bonaparte, pour le brûler, en criant à l'approche de ce bûcher: « Mort au tyran! Vive le roi! Vivent les Bourbons! »

Chemin faisant, je ne pus m'empêcher de faire tristement ces réflexions :

Quelle versatilité dans les hommes, même les plus respectables et les plus recommandables! Un esprit de parti, un esprit d'intérêt, leur fait presque toujours oublier ou sacrifier l'idole de la veille pour l'idole du lendemain.

En terminant, je ne puis m'empêcher de parler encore de l'abbé Chapel, de Livoye, auquel on donnait le nom de Bel allant, à cause de son agilité et de sa souplesse à courir.

Quelque temps après la seconde paix entre les Bleus et les Chouans, il vivait paisiblement au village de la Mosselinière, à Livoye, sur sa petite propriété, faisant les petites écoles et disant sa messe à l'église, lorsqu'une épidémie éclata à Livoye, Saint-Nicolas-des-Bois, Brécey, etc., et mit au tombeau, dans quelques semaines, un nombre considérable de personnes, de tout âge et de tout sexe. On appelait cette maladie la maladie noire ou le charbon (on l'appellerait aujourd'hui typhus ou choléra). Ceux qui en étaient atteints ne duraient que quelques jours, quelquefois moins d'un jour, et leurs corps après la mort devenaient noirs comme charbon.

Plusieurs prêtres retirés dans la contrée, craignant la contagion, n'osaient aller voir les malades.

M. Chapel, seul parmi les prêtres, se dévoua, assista les malades et leur administra les sacrements de l'Eglise.

ll fut malheureusement victime de son zèle; il gagna la funeste maladie et en mourut généralement regretté.

C'était un homme d'un caractère léger, inquiet et remuant; mais il était dévoué, rendant service, obligeant et surtout désintéressé et charitable.

J'observe, avant de terminer, que j'ai su à n'en pas douter et vu les faits racontés ci-dessus, dans un âge où ils se gravent tellement dans la mémoire, qu'on ne les oublie jamais. Il me semble, après plus de 55 ans, les entendre et les voir encore, avec toutes les circonstances qui les ont accompagnées. Je m'en souviens beaucoup mieux que de tout ce que j'ai vu et su, ou qui m'est arrivé depuis. Je n'ai rien inventé ni amplifié, et on peut croire que tout ce que j'ai raconté est de la plus exacte vérité.

Je n'ai parlé que de ce qui a été à ma connaissance, dans l'étendue du cercle où je vivais. Beaucoup d'autres faits analogues ont eu lieu en dehors de ce cercle; et ce serait chose curieuse et instructive, si l'histoire de la Chouannerie pouvait être faite dans chaque localité et réunie, par une plume capable, en un seul contexte.

Au surplus, je préviens qu'en écrivant les anecdotes qui précèdent, je n'ai pas la prétention de me croire un écrivain, encore moins un historien. Je les ai racontées, sans ordre et telles qu'elles se sont présentées à ma mémoire, rien de plus.

Je compte sur l'indulgence due à mon faible talent et à mon âge.

La Broize, le 15 novembre 1849.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.	
MM.			
MACNYTOT MONTALIVET. COSTAZ BOSSI. DE VANSSAY. ESMANGART D'ESTOURMEL GATTIER. MERCIER BONNET HAVIN (Commissaire). VIEHLARD (Commissaire) LE HODEY (Commissaire) LE HODEY (Préfet) DE TANLAY DUGUE DE TANLAY DUGUE DE BOUVILLE (Cta) GUILLAUNE D'AURIBEAU PRON. LEVAINVILLE VIEMALHER	12 ventôse an VIII. 29 germinal an IX. 10 germinal an IXI. 12 février 1810 17 juillet 1815 19 j.illet 1820 7 avril 1824 10 août 1830 21 octobre 1836 29 novembre 1842 26 février 1848 2 mars 1848 2 mai 1848 2 mai 1848 21 juillet 1848 22 juillet 1848 23 juillet 1848 24 janvier 1849 25 janvier 1852 28 juillet 1853 16 janvier 1862 17 février 1862 17 février 1862 17 février 1862 17 février 1862	1 an 1 mois 15 jours. 2 ans 10 mois 26 jours. 2 ans 10 mois 46 jours. 5 ans 5 mois 4 jours. 5 ans 2 jours. 3 ans 8 mois 17 jours. 6 ans 4 mois. Non installé. 6 ans 2 mois. 6 ans 8 jours. 5 ans 3 mois. 2 mois 2 jours. 2 mois 2 jours. 2 ans 10 mois. 1 mois 22 jours. 2 ans 10 mois. 1 mois 26 jours. 2 ans 5 mois 8 jours. 6 ans. 2 ans 5 mois 15 jours Non installé. 3 ans 9 mois 20 jours. 4 ans 3 mois 4 jours. 6 mois 18 jours.	
LENOEL LEMERCIER. LENOEL FRÉMONT VAULTIER. DE CHAMPAGNAC. BUCHOT. LAURENT DU CHEVALARD. POULIN FILIPPINI. FAVALELLI P. FLORET	6 septembre 1870 22 septembre 1870 29 septembre 1870 4 février 1871 17 octobre 1873 10 avril 1875 5 janvier 1877 19 mai 1877 18 décembre 1877 12 janvier 1880 25 avril 1885 28 novembre 1885.	15 jours. 7 jours. 4 mois 5 jours. 4 mois 5 jours. 2 ans 7 mois. 1 an 5 mois 28 jours. 1 an 9 mois 3 jours. 4 mois 27 jours. 6 mois 29 jours. 2 ans 1 mois 5 jours. 5 ans 3 mois 13 jours. 7 mois 3 jours. Installation du 11 décembre 1885.	

SÉNATEURS DE LA MANCHE

MM. SÉBIRE 0業. LABICHE. M. LENOEL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
DE LA MARTINIÈRE *.
CHEVALIER (Cuarles).
BOUVATTIER (Jules).
RAULINE.

MM.
DU MESNILDOT (Edmond).
GAUDIN DE VILLAINE.
LIAIS (Adrien).
RIOTTEAU.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD 拳, Président.
LEFRESNE.
VRAC.
TÉTREL 拳, Secrétaire.

MM. PAIN. BLOUET ★. REGNAULT.

PRÉFECTURE.

- M. FLORET 0条, O. I. P., Préfet.
- M. SALVETAT, Secrétaire général.
- M. le Préset reçoit les Samedis et jours de soire toute la journée. Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, Vice-Président.

MÉNARD, Conseiller.

SALANSON, id.

N... id.

SALVETAT, Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement.

Le Consoil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

Cabinet du Préfet.

M. DE BREM, Chef du Cabinet.

Ouverture des dépêches.—Carrespondance particulière.—Affaires réservées.— Service du télégraphe du Cabinet.— Surveillance des journaux du département — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL O.A., Chef-Adjoint.

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestations de serment des fonctionnaires. —Demandes d'audiences et de congés. —Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. —Médailles et récompenses pour belles actions. — Recours en graces. — Secours à divers titres. —Bureaux de tabacs. — Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics. —Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division: M. POTEAUX.

Réception et transmission du Bulletin des Lois et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. - Statistique générale. - Procès-verbaux du Conseil général. -Elections. — Recrutement, enrolements. — Engagements volontaires d'un an.-Réserve de l'armée active.-Armée territoriale.-Casernement des troupes. — Marine et Colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudres et salpêtres. — Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, desséchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. - Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. - Police municipale. - Police de la chasse, de la peche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sureté publiques. - Etablissements insalubres.— Médecins, pharmaciens, vétérinaires.— Prisons, surveillance des condamnés.— Divisions administratives et ecclésiastiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population. - Passeports, légalisations. - Poids et mesures. - Agriculture. - Haras. - Industrie. commerce et manufactures. - Marque de garantie des matières d'or et d'argent. - Ecoles spéciales et nationales. - Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division: M. Alph. Colas, O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale.—Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. - Prestations. - Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. Subventions de l'Etat et du Département.—Subventions industrielles. -Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux.-Projets de classement, de rectification, de construction des chemins des diverses catégories. - Devis des travaux. - Adjudications. -Régies.-Règlement des dépenses.-Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes.—Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881).—Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et payement des terrains. - Extraction des materiaux et dommages divers. - Autorisations et fixation des indemnités.—Plantations, élagages sur les chemins. - Distribution et concession d'eau. - Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. - Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. - Trottoirs et pavage dans les villes. - Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire.—Ensemble du service de la comptabilité.—Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire.—Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes.—Ecoles normales.—Ecoles communales.—Ecoles ibres et pensionnats.—Conseil départemental de l'Enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires.—Caisses des écoles.—Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc.—Rachats de rente et emploi de capitaux.—Main-levée d'hypothèques.—Octrois : règlements, tarifs.—Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs.— Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics.—Droits de voirie et autres au profit des communes.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux.—Comités consultatifs.—Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité.—Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques.—Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents.—Admission des malades et incurables dans les hospices et hópitaux.—Pensions de retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance.—Cures et fabriques, consistoires : Administration, personnel, comptabilité.—Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions.—Biens indivis.—Encouragement de l'État pour les services de bienfaisance publique.

DEUX-ÊME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire.—Construction et appropriation des locaux scolaires. - Mobiliers. - Subventions. - Emprunts. - Propriétés communales : mairies, églises, presbytères. - Echanges, acquisitions, alienations. — Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux. - Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement. - Sessions des Conseils municipaux.—Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.—Conseil départemental des bâtiments civils. -Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. - Budgets et autorisations supplémentaires.—Remboursement de fonds placés au Trésor.—Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture. -- Comptabilités de fait ou occultes .- Cotisations municipales : recouvrement et emploi .- Etat annuel de la situation financière des communes. - Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relative aux établissements charitables. - Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de Division: M. Lepèvre.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations periodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité. - Etablissements sanitaires, comptabilité. - Chambres de commerce, comptabilité. - Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine.-Traitements administratifs.-Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. -Dette publique, rentes sur l'Etat. - Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. - Contributions directes: sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. - Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. —Caisses d'épargne. — Caisse de retraites de la vieillesse. - Comptoirs nationaux. - Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

Greffier: M. Viel.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, Archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département. — M. Pillioud, à Saint-Lo. Conducteur. — M. Levieux.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N., à Saint-Lo; Cheftel fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs: MM. Dalimier, à Saint-Lo; Jehenne, à Avranches; Provost, à Cherbourg; Lecorbeiller, à Coutances; Grandrie, à Mortain; Michel, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O*, O. I. P., Préfet, président; N., vice-président; le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard *, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ou son délégué; Pouillat, Pommier et Sébire, pharmaciens.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfot, président; le Maire d'Avranches; Letourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Gautier, Pinel, Boscher et Requier, pharmaciens; Blin, vétérinaire; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, président; le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaires des ponts et chaussées; Girard-Labarcerie, ancien médecin principal de la marine; Renault, Offret, Monnoye fils et Legard-Lafosse, docteurs-médecins; le Directeur du service de la santé de la marine; Poittevin. Levionnois et Robes, pharmaciens; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Fourcand, Sous-Préfet, président; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Lelandais, Leconte (Paul-Jules-Barnabé), Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens; Levionnois, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Fleury, Sous-Préfet, président; le Procureur de la République; de Baillencourt, Maire de Mortain; Heurtaut, de la Houssaye, Dufour, Leriche, Malon, docteur-médecins; Buisson, Almin, pharmacieus; Hergault-Losinière, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préfet, président; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire O*, Menard, Bricquebec, Leneveu fils, docteurs-médecins; Agnès-Roland, pharmacien; Le Marquand, vétérinaire; Saliot, ancien pharmacien.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Pommier, docteur-médecin.

Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé. Gouville fils, propriétaire. Rauline, député. Blouët *, propriétaire. Bernard *, docteur-médecin. Emile Lenoël, sénateur. Houssin-Dumanoir *, docteur-médecin. Prémont (Léon), propriétaire.

Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire

Canisy.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

Gautier. Denis-Thieudière, notaire. Baron (Félix-Louis). Riotteau, député. Fontaine, notaire. Enguehard, propriétaire. Morei. Basire, juge de paix. Tétrel *, maire de Villedieu.

Avranches. Brécey. Ducey. Granville. La Have-Pesnel. Pontorson. Saint-James. Sartilly. Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère des finances. Moll C本, directeur des constructions navales en retraite, maire de Cherbourg. Vrac, docteur en droit, maire. Vie de Tocqueville 0条.

Beaumont.

Cherbourg. Les Pieux. Octeville. Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.

De La Bellière, docteur-médecin. Guillemette, juge de paix. Boissel-Dombreval *, maire de Coutances. Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand. De La Martinière 🗱, député. Galuski *, maire de Créances. Quenault, vice-président du trib. civil de Rouen. Regnault, propriétaire à Périers, maire. Pignard-Dudezert #, procureur de la République. Lemaître, docteur-médecin.

Brébal. Cerisy-la-Salle. Coutances. Gavray. La Haye-du-Puits. Lessay. Montmartin-sur-Mer. Périers.

Saint-Malo-de-la-Lande. Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

Legrand (Arthur) *, maire de Milly. De Tesson, propriétaire à la Mancellière. Grossin, maire de Juvigny. D'Avenel, maire de Heussé. Gaudin de Villaine, député, maire. Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de Rouen. Cto d'Auray, maire. Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire. Sourdeval.

Barenton. Isigny. Juvigny. Le Teilleul. Mortain.

St-Hilaire-du-Harcouët. Saint-Pois.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Valognes.

MM.

Lecannellier, maire, docteur-médecin.

De Traynel, propriétaire.

Cto de Pontgibaud *, maire de Saint-Marcouf.

Du Mesnildot, député.

Prémont (Alfred), propriétaire, maire de SainteMarie-du-Mont.

Pain, notaire honoraire.

Sébire O *, sénateur.

Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou.

Sainte-Mère-Eglise. St-Sauveur-le-Vicomte. Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Leperdriel. expert.
Gosset, maire
Lehéricey, propriétaire.
Manoury, vétérinaire.
Le vicomte d'Osseville, propriétaire.
Amiard, avocat, maire.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.
Cord'homme, maire de Guilberville.

Guérard, maire de Saint-Romphaire.

Canisy.
Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye.
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

Letréguilly, imprimeur, conseiller municipal. Pinard, docteur-médecin, adjoint. Dupont. Letourneur, docteur-médecin, adjoint. Lanos, maire, docteur-médecin. Mis de Verdun de la Crenne **, maire d'Aucey. Gautier (César). Godefroy, propriétaire, adjoint de Sartilly. Ledo, docteur-médecin.

Avranches.
Brécey.
Ducey.
Granville.
La Haye-Pesnel.
Pontorson.
Saint-James.
Sartilly
Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

Louis (Auguste), maire.
Séhier, négociant, conseiller municipal.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.
Lenoir, docteur-medecin, maire.
Bonamy, maire des Pieux.
Lemarquand, juge de paix.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.
Touzard, maire.
Lebas, propriétaire, maire.

Beaumont.
Cherbourg.
id.
Les Pieux.
id.
Octeville.
id.
Saint-Pierre-Eglise.
id.

Arrondissement de Coutances.

MM.

Ameline, maire de Cérences.
Savary, juge de paix.
Tanqueray, docteur-médecin, propriétaire.
Roptin (Charles), maire.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.
Fauvel, notaire.
Lelandais, docteur-médecin, maire.
Leconte, propriétaire, juge de paix.
Jehenne, maire.
Rupalley, maire.

Bréhal.
Cerisy-la-Salle.
Coutances.
La Haye-du-Puits.
Gavray.
Lessay.
Montmartin-sur-Mer.
Périers.
Saint-Malo-de-la-Lande.
Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.

Béchet, propriétaire. Guérin, maire du Mesnil-Thébault. Turquetil, maire. Regnault, propriétaire. Buisson, pharmacien, conseiller municipal. Leforestier, maire de Virey. Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles. Lair, maire à Saint-Martin-le-Bouillant. Bazin, négociant. Barenton
Isigny.
Juvigny.
Le Teilleul.
Mortain.
St-Hilaire-du-Harcouët.
id.
Saint-Pois.
Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

MM.

Vardon, notaire, maire.
Lecoquierre, propriétaire.
Buhot, maire.
Colas-Corderie, maire.
Hamelin.
D'Aigneaux, maire.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.
De Mondésir.

Barneville,
Bricquebec.
Montebourg.
Quetteheu.
id.
Sainte-Mère-Eglise.
St-Sauveur-le-Vicomte.
Valognes.
id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred Tardif, Sous-Préfet.

M. Sarlin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. MARTINET *, Sous-Préfet.

M. Bertaux, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. RIBIERRE, Sous-Préfet.

M. Lecouillard, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Fleury. Sous-Préfet.

M. Chemin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Leménicier, Sous-Préfet. M. Marguerie, Secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, Maire; Dussaux et Dary, Adjoints; Houssin-Dumanoir 孝, Criquet, Bernard 孝, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrande, Lefèvre, Huet, Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, Abraham, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés de 9 heures à . 4 · heures.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Duc, conducteur.

Octroi.—MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier.

Caisse d'épargne. - M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, Maire; Despouitils et Letréguilly, Adjoints: Rollain, Barbier-Domin, Lecaille, Louvel, Mauduit, Falaise, Blin, Trochon, Fauvel, Mancel, Danjou, Goupil, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, Yvon, Dr Hodoul, Chesnay.

Bureaux. -- MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. de Tesson.

Voirie urbain. -M. Lebedel, architecte.

Octroi. - M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE BIEZ *, O. A., Maire; Dr Letourneur et J. Pannier, Adjoints; Benoist, Leprince, Ch. Guillebot, J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fafin, H. Guillebot, Gaillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Clément, Monier, Bureau, Pergeaux, Lago, Toupet, Lucas, Lecharpentier, Poisson.

Bureaux.-M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale. - M. L. Durier.

Voirie urbaine.-M. Guimont, architecte.

Octroi .- M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. MOLL C*, Maïre; Daniel et Frigoult, Adjoints; Flambart, Hervé, Mouchel, Baude, Mannoury, Robe, Moll *, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menut, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Lair, Thorel, Lucas-Delaunay, Dupont, Besselièvre, Brindot, Maillot, Brégaint.

Bureaux.-M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.-M. Houyvet.

Voirie urbaine.--MM. Gutelle, architecte de la ville; Poupeville, agent voyer.

Octroi.-M. Raoul, préposé en chef.

Archives .- M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, Maire; Marie, 1er Adjoint; Sail-Lard, 2e Adjoint: Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Badin (Victor), Piton, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens, Girard, Baize, Bidel, Laisney, Lenoir, Leneslet, Laurent, Lair, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux.-M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale.—M. Leliepvre.

Voirie urbaine. - M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Bellet, préposé en chef; Bailly, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, Maire; Ganier-Hauteville, Adjoint; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Delaunay, Leriche, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et N...

Bureaux.-M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.—M. Bourbon.

Voirie urbaine.-M. Liron.

Octroi. - MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE O *, Maire; Hamel et Lemeland, Adjoints; Le Bouteiller, Sébire, Bretel, Lemeland, Foulon, Capelle, Vautier, Duval, L'Hôtellier, Lemaréchal, Hamel, Le Cannellier, Bernard, Roberge, Lemasson, Le Rouge, Oury, Legrusley, Mariette-Boisville, Pierre, Leclerc, Pinel, Blaisot, de Fontaine-de-Resbecq.

Bureaux. - M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. - M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. -M. Grandjean.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Bépartement, d'après les derniers recensements.

NOMS	NOMBRE PAR ARRONDIMENT DR		POPULATION EN	
des arrondissements.	Cantons.	Commence.	1881.	1886.
Saint-Le	9 9 5 40 8	447 424 78 488 74	87,212 100,085 87,707 109,538 65,464	86,829 98,590 88.745 106,527 64,680
Yalognes	48	615	76,575 	75,494

Différence en plus, en 1881.....

5,512

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Anctoville	Beaumont. Saint-Lo. Saint-Lo. Saint-Lolair. Saint-Mère-Eglise. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Male-de-la-Lande-Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Biville	Beaumont. Saint-Male-de-la-Laude- Sainte-Mère-Eglise. Saint-Nale-de-la-Laude. Saint-Pois. La Haye-du Puits. Pontorson.
Agon. Airel. Airel. Amfreville. Amfreville. Ancteville. Anctoville. Angoville. Angoville-au-Plain. Angoville-au-Plain. Angoville-au-Plain. Angoville-au-Plain. Angoville. Anneville. Anneville. Anneville. Anneville. Anneville. Andevon. Argouges. Aucey. Audouville-la-Hubt. Aumeville-Lestre. Auvers. Avranches. Azeville. Bacilly.	Saint-Malo-de-la-Lande. Saint-Clair. Sainte-Mère-Eglise. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Malo-de-la-Lande- Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Blosville Boisroger Boisyvon Bolleville Boucey Bouillon	Sainte-Mère-Eglise. Saint-Naio-de-la-Lande. Saint-Pois. La Haye-du Puits.
Airel Amfreville Amigny Ancteville Anctoville Anctoville Angoville Angoville Angoville-au-Plain Angoville-sur-Ay Anneville Anneville Anneville Anneville Anneville Andevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Avranches Azeville Bacilly	Saint-Clair. Sainte-Mère-Eglise. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Male-de-la-Laude- Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	BoisrogerBoisyvonBollevilleBouceyBouillon	Saint-Naio-de-la-Lande. Saint-Pois. La Haye-du Puits.
Amfreville Amigny Ancteville Anctoville Anctoville Angoville Angoville-au-Plain Angoville-sur-Ay Anneville Andouon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Avranches Avranches Azeville Bacilly	Sainte-Mère-Eglise. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Male-de-la-Lande- Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois. La Haye-du Puits.
Amigny Ancteville Anctoville Angoville Angoville Angoville-au-Plain Angovillesur-Ay Anneville Anneville Anneville Anneville Anneville Angoville Anneville Anneville Anneville Andevon Ardevon Argouges Auderville Auderville-la-Hubt Auderville-Lestre Auwers Avranches Avranches Azeville Bacilly	Saint-Jean-de-Daye. Saint-Male-de-la-Lande- Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Boucey	La Haye-du Puits.
Ancteville Ancteville Anctoville Angey Angoville Angoville Angoville Angoville Angoville Anneville Anneville Anneville Anneville Annoville Ardevon Argouges Auderville Audouville-la-Hubt Auwers Auvers Avranches Azeville Bacilly	Saint-Male-de-la-Lande- Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Boucey	
Anctoville	Bréhal. Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.	Bouillon	Pontorson.
Angey Angoville-au-Plain Angoville-au-Plain Angoville-sur-Ay Anneville Anneville Anneville Anneville Appeville Appeville Ardevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Sartilly. St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.		Granville.
Angoville	St-Pierre-Eglise. Sainte-Mère-Eglise.		Bréhal.
Angoville-au-Plain . Angoville-sur-Ay Anneville Anneville Anneville Appeville Ardevon Argouges Auderville Audouville-la-Hubt Auwers Auvers Avranches Azeville Bacilly	Sainte-Mère-Eglise.	Bourey	Villedieu.
Angoville-sur-Ay Anneville Anneville Anneville Annoville Anpeville Ardevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	_	Bourguenolles Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Anneville Anneville-en-Saire Annoville Appeville Ardevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly		Braffais	
Anneville-en-Saire. Annoville Appeville Appeville Ardevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Lessay.	Brainville	Brécey. Saint-Maio-de-la-Lande.
Annoville	Ouettehou.	Branville	Beaumont.
Appeville Ardevon Argouges Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Montmartin-s*-Mer.	Brécey	Brécey.
Ardevon	La Haye du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vice.
Argouges	Pontorson.	Bréhal.	Bréhal.
Aucey Auderville Audouville-la-Hubt Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Auderville	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Audouville-la-Hubt. Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Aumeville-Lestre Auvers Auxais Avranches Azeville Bacilly	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Auvers	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auxais	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Avranches	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Azeville	Avranches.	Bricqueville-la-Bltte.	Coutances.
Bacilly	Montebourg.	Bricqueville-sr-Mer.	Bréhal.
Daranton	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Sainte-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
	Périers.	Camprond	St-Sauv'-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy
	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	Saint-Pierre-Eglise.
	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
	Cerisy la-Salle. Les Pieux.	Carneville	Saint-Pierre-Eglise.
	Saint-Clair.	Carolles	Sartilly Sainte Màre Pelise
	Percy.	Carquebut	Sainte-Mère-Eglise. Barneville.
	St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .	Catteville	St-Sauvr-le-Victe.
	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville la-Bast ^{11e}	ld.	Céaux	Ducey.
		Cérences	Bréhal
	Torigni-sur-Vire		Saint-Clair.
Bion	Torigni-sur-Vire. St-Sauvr-le-Victe.	Cerisy-la-Foret	

Chalandrey	Isigny. La Haye-Pesnel. Sartilly.	Feugères	Périers.
Champcervon Champcey Champeaux Champrépus	La Haye-Pesnel.		Périers.
Champcey Champeaux Champrépus	La Haye-Pesnel. Sartilly.	li Piogrillo	
Champeaux Champrépus	Sartilly.	Fierville	Barneville.
Champrépus		Flamanville	Les Pieux.
	Id.	Fleury	Villedieu.
	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé le Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hilaire-du Harcouet		Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauvi-le-Victe.	Genets	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-s ^r -Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Brébal.	Golleville	St-Sauv'-le-Victe.
Cou louvray-Boisbenâtre.	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	8aint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de la-Laude.
Cretteville	La Haye du-Puits.	Graignes	St-Jean de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauvi-le-Victe.	Gratot	St-Malo-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville. St-Sauv ^r -le-Vic ^{te} .
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv-Lendelin
Oragey	Sartilly.	Hautteville-Sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.
Ducey	Ducey.	Héauville	Les Pieux.
Ccausseville	Montebourg. Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrévon	
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Marigny. Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
	Octeville.		Octeville.
Equeurdreville	Bréhal.	Henneville Hérenguerville	Montmartin-s ^r -Mer.
Equilly			Beaumont.
tienville	Montebourg. St-Sauv'-le-Victe.	Herqueville Heugueville	
ermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	St-Malo-de la Lande. Le Teilleul
ermanyme	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
ervaches		Hocquigny	

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth .	St-Jean-de-Daye. Bréhal.
Hudimesnil Huisnes	Bréhal. Pontorson.	Le Loreur Le Lorey	St-Sauv ² -Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye Pesnel.
Hyenville	Montmartin-s'-Ner.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Angot	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Auhert	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Barre-de-Semilly. La Bazoge	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs Le Mesnil-Bonant	Isigny. Gavray.
La Beslière	Juvigny. La Haye Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv?-Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv'-le-Victe.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chaise-Baudouin	Brecey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chapeile-du-Fest	Torigni sur-Vire.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapelle-Enjuger	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac Le Mesnil-Ozenne	Tessy-sur-Vire.
La Colombe La Croix-Avranchin.	Percy. Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Ducey. Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Have-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou La Luce d'Outre-Mer	Villedieu .	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luzerne	La Haye-Pesnel. Saint-Lo.	Le Neufbourg Lengronne	Mortain. Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière	Canisy.	Le Petit-Celland	Brécey.
Lamberville	Torigai-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
La Meausse	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Paye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Champs-de-Losq	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle La Rochelle	Quettehou. La Haye-Pesnel	Les Chéris Les Cresnays	Ducey. Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauvr-Lendelin.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Périers.	Les Loges-sr-Brécey	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'All	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauv'-le-Victe.
La Vendelée	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquehec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Dézert Le Fresne-Poret	St. Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Grand-Celland	Sourdeval. Brécey.	Lestre	Montebourg. Carentan.
the elimin actions	2.000	1200 103011 1111111	our chair.

communes.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair 📖	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville-le-Bing	St-Sauv'-Lendelin
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-s ^r -Mer	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauveur-le-Vic.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaum ¹ .	St-Sauveur-le-Vic.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps.	Coutances.
Marchézieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	NDde-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	NDde-Livoye Notre-Dame-d'Elle	Brécey. Saint-Clair.
Marigny	Marigny.	NDde-Touchet	Mortain.
Martigny Martinvast	St-Hilaire-du-Harc. Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis		Octeville	Id.
Maupertus	Percy. St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle.	
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauveur-le-Vic
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval.	Montmartin-s?-Me
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette		Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois		Parigny	St-Hilaire-du-Har
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray		Périers	Périers.
Montchaton			Sourdeval.
Montcuit			Ste-Mère-Eglise
Montebourg	1	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	L -
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie		Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	. Saint-Pois.	Pontorson	l'ontorson.
■ontmarten-Graig	. St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer		. Portbail	Barneville.
Montpinchon		Précey	
Montrabot	. Torigni-sur-Vire.	Précorbin	
Montreuil	Marigny.	Prétot	
Mont-Saint-Michel.		Querqueville	
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land	Quettehou	
Montviron	. Sartilly.	Quettetot . ,	. Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville	Montmartin-sr-Mer.	Saint-Gilles	Marigny.
Quibou	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Ramapan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches. Barneville.
Rauville-la-Bigot	Bricquetec	St-Jean-de-la Rivière St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Rauville-la-Place	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Reffuveille	Juvigny. Montmartin-sr-Mer.	Saint-Jean-du-Corail	Brécey.
Régnéville	St-Sauveur-le-Vic	Saint-Jean-du-Corail	Mortain.
Reigneville	Marigny.	St-Jean-le-Thomas.	Sartilly,
Remilly	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
	Mortain.	St-Laur -de-Terreg.	Saint-James.
Romagny Roncey	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny	Villedieu.	St-Louet sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni-sur Vire.	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson	St-Malo-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon .	Carentan.	St-Martin-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aubin-des-Préaux	Granville.	St-Martde-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.	St-Martin de Cenilly	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv'-Lendelin.	St-Martin-de-Chaul.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy .	Mortain.	St-Martin-de-Land	St-Hilaire-du-Harcouet
Saint-Brice	Avranches.	St-Martdes-Champs	Avranches. Ste-Mère-Eglise.
St-Brice-de-Landelle	St-Hilaire du-Harcouet	St-Martin-de-Varrev. St-Martle-Bouillant	Saint-Pois.
St-Christophe-du-Foc	Les Pieux. Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clair	Mortain.	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
Saint-Clément	Carentan.	St-Maur-des-Bois	Saint- Pois.
St-Come-du-Mont	Barenton.	Saint-Maurice	Barneville.
St-Cyr-du-Bailleul.	Montebourg.	St-Michel-de-la Pier.	St-Sauv'-Lendelin
Saint-Cyr	Gavray.	St-Mich -des-Loups.	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu	Cerisy-la-Salle.	St-Nicde-Coutances	Coutances.
St-Ebrde-Bonfossé.	Canisy.	St-Nicde-Pierrept .	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel	Montebourg.	St-NicpGranville.	Granville.
Saint-Fromond	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin	Avranches.
St-Georgde-Bohon.	Carentan	Saint-Pair	Granville.
St-Georgde-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg. de-Livoye	Brécey.	Saint-Pellerin	Cerentan.
St-Georges-d'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthég.	Barneville.
St-Georg. de-Montc.	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout	Coutances.
St-Georgde-Roue!	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-Eglise	St-Pierre-Eglise. Sartilly.
St-Germdes-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers	Granville.
St-Germde-Tourn	Montebourg.	Saint-Pois	Saint-Pois.
St-Germde-Varrev.	Ste Mère-Eglise. Les Pieux.	Saint-Pois	Ducey.
St-Germle-Gaillard	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germsur-Sèves.		Saint-Romphaire	
St-Germain-sur-Ay.	Lessaj.		

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Taillanied	St Samuel le Vie
St-SauvdChaulieu	Sourdeval.	Taillepied	St-Sauveur-le-Vic.
St-Sauvde-Pierrep.	La Have-du-Puits.	Tamerville	Valognes.
st-Sauvla-Pommer.	Bréhal.	Tanis	Pontorson
St-SauvLendelin	St-Sauv'-Lendelin.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-Sauveur-le-Vic.	St-Sauveur-le-Vic.	Teurthéville-Bocage	Quettehou Octeville
St-Sébastde-Raids.	Périers.	Teurthéville-Hague.	St-Pierre-Eglise
St-Senier-de-Beuvr	Saint-James.	Théville	Brécey
St-Senier-se-Avranc.	Avranches.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien	La Haye-du-Puits.	Tollevast	Octeville.
Saint-Symphorien	Le Teilleul.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Ursin	La flaye-Pesnel.	Tourville	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue	Quettehou.	Tréauville	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe	St-Sauveur-le-Vic.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Ste-Croix-Hague	Beaumont.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Ste-Croix-de-St-Lo.	Saint-Lo.	Urville	Montebourg.
Sainte-Eugienne	Brécey.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Géneviève	Quettehou.	Vains	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois	Le Teilleul.	Valcanville	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes	Valognes.
Sainte-Mère-Eglise .	Id.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience	La Maye-Pesnel.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Saint-Lo.	Vaudreville	Montebourg.
Sartilly	Sartilly.	Vaudrimesnil	St-Sauvr-Lendelin.
Saultchevreuil - du-		Vauville	Beaumont.
Tronchet	Villedieu.	Vengeons	Sourdeval.
Saussemesnil	Valognes.	Ver	Gavray.
Saussey	Coutances.	Vergoncey	Saint-James.
Savigoy	Cerisy-la-Salle.	Vernix	Brécey.
Savigny-le-Vieux	Le Teilleul.	Vesly	Lessay.
Sébeville	Ste-Mère-Eglise.	Vessey	Pontorson.
Sénoville	Barneville.	Vezins	lsigny.
Servigny	St-Malo-de-la-Land.	Videcosville	Quettehou.
Sideville	Pontorson. Octeville	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Siouville		Vierville	Ste-Mère-Eglise.
Sortosville	Les Pieux. Montebourg.	Villebaudon Villechien	Percy. Mortain.
Sortosyen-Beaum ^t .	Barneville.	Villedieu	Villedieu.
Sottevast	Bricquebec.		Saint-James.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers	Saint-Clair.
Soulles	Canisy.	Vindefontaine	La Haye-du-Puits.
Sourdeval	Sourdeval.	Virandeville	Octeville.
Sourdeval-les-Bois.	Gavray.	Virey	St-Hilaire-du-Harc
Subligny	La Haye-Pesnel.	Vrasville	St-Pierre Eglise.
Sortainville	Les Pieux.	Yquelon	Granville.
Surville	La Haye-du-Puits.	Yvetot	Valognes.
			. 3.05200

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par ∰; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

		.		⊸ ∞ ∞	DISTA	ICK VO	CHRP	-LIEG
NOMO	g	territorisio commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888.	ابا	_ i		ای
NOMS	Ė	ŧi	DE POSTE	P 2 2 2	[본 .]	2	鼍피	5
	Population	3:		18 S	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	canton.
DES COMMUNES.	ğ	perficie chaque	qui desservent les	9. E.S.	9 8	<u>.</u>	FEI	
	Ĭ,	Saperfick to de chaque	communes.	i di di	2 -	20	ر ه <u>ه</u>	ᄛᅵ
		-		E o ie	٦_			
	1					1	,	ı
			ARRON	DISSEM	ENT I	DE S	AINT	r-Lo.
			CANS	ION DE SAII	1.A	€. P	onula	tion :
			uani	ION DE DAN	11-110		opuu	
SAINT-LO	10580	658	829	115042 80	١.	38		. !
SAINT-LO	10000	000		1110042 00	' "	20		"
		l	!	1		1 1	J	
	1	1		l .	1			
Agneaux	907	891	Saint-Lo.	9117 0	2	26	2	2
Baudre	282		idem.	4012 67		32	l I	4
La Barre-de-Semilly	505		idem.	6576 77		33	8	5
La Luzerne	69		idem.	1531 50		33	5	5
	"				1			
Le Mesnil-Rouxelin	281	476	idem.	3992	5	33	5	5
Rampan	259	411	ıdem.	3526 89	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	676	1187	idem.	11558 47	7 %	28	»	•
Saint-Georges-Montcocq	613	895	idem.	9437 50) 2	30	3	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	353	508	idem.	4707 3		33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint-Lo.	286	430	idem.	4030 3	3 »	28	×	10 l
		•	(CANTON DE	CANICA	• P	onula	tion .
_								. uou
CANISY	786			6978 5		23	9	2
Dangy	853	973	Canisy.	6908 3		19	15	6
Gourfaleur	478		Saint-Lo.	7158 5		27	6	5
La Mancellière	402		idem.	4702 9		30	7	9
Le Mesnil-Herman			St-Samson-de-Bonf.		13	28	12	8
Quibou			Canisy.	13953 7		21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé.			idem.	9440 0		24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé.			idem.	6467 3		27	10	3
Saint-Romphaire			St-Samson-de-Bonf.	7062 0	-	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé.		629		5042 7		27	9	5
Soulles	020	140	St-Samson-de-Bonf.	7831 7	3 16	23	16	10
			Ca	NTON DE C	ARENA	√ ¶. 1	Popula	ation :
CARENTAN	1 3232	1567	i 🖂	1 49554 8	21 28	1 34	1 28	w
Auvers			Carentan.	1	» 32	33	32	6
Auxais	307		Sainteny.		» 29	30	29	14
Brévands			Carentan.	8622 6		42	29	8
Catz	157		idem.	1 2222	» 26	39	26	5
Les Veys	550	1243	lidem.	13635 4	5 28	41	28	171
-	-			•	•	-		

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

	A 31 - 1 - 1 - 1	Curés	•	
Maires.	Adjoints.	et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

Population: 86,829 habitants.

14,811 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	! MM.	MM11es
Amiard.	Dussaux, Dary.	Cleret 米.	Condrin, Roole supérioure.	Marie, Ecole laique.
1		"	Doyen, Reele annere.	
i	1		Pignet, Reele mutnelle.	
ĺ	J		Godard, Congrégaziste.	
Yver.	Leboucher.	Lelubée.	Godard.	Lion.
Nouet.	Lemoussu.	Delanoe.		Marie.
Labbé.	Desfaudais.	Bouchard.	Chesnel.	Pichard.
Allix.	Barbenchon.	Gault.	Réunie à St-An-	
]			dré-de-l'Epine.	Į
Schmitt # .	Surget.	Labarbey.	1 -	Scelles.
Amey	Vardon.	Lefresne.	l	Jubré.
Lambert.	Lemieux.	Blanchet.	Le Pagelet.	Delafosse.
Brouard.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Gilles .	Lerebours.	Desurvire.	Cariot.	Gilles.
Nieillard.	Desfontaines.	j	Réuni a Saint-Lo.	ļ

7,600 habitants (11 communes).

Pacary.	Heussebrot.	[Hamel; Pinard.	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin.	Fleury.	Grandin, Legardinier.
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
Huet.	Legrand.	Lemétayer.	Legouev.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Chassandre.	1 .	Legendre.
Osmond.	Lechevalier.	Briant.	Gesbert.	Vaufleury.
Guernet.	Briard.	Gaucher.	Hébert.	Lecot.
for to in Vigno-Bornard.	Meslin.	Leboulanger, Auvray.	Lenoël.	Larose, Yvon.
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafoss:	Coulleray.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Houssin.	Gardie.	Delafosse.	Lesouef.

1	1.297 habitants	(14 communes).			
١	Pouillat.	Cauville, Hotin.	Touroude.	N., N.	Conssemaker, Girard.
Ì	Philippe.	Lhonorey.	Potel.	Lecaplain.	Pacary.
	Roguelin.	Palla.	Clouard.	1 .	Gilles.
1	Sauvage.	Héroult.	Abraham.	Ollivier.	Joret.
	Surcouf.	Belache.	Langenais.	İ	Lecaudey.
į	Gosselin.	Bulot.	Aubril.	Robine.	Gautier.

			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-	DISTA	NCK A	CHE	-1.16171
	ا نه	territoriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes # 1888.	Diala	NUR A		Libe
NOMS	Population.	įį		. § . § . €	غا	نها	arrondis-	اۃا
	æ	5 8	DE POSTE	# E E	F 구	.≦	걸음	일
	<u> </u>	3 =	qui desservent les	<u> </u>	départe- ment.	judiciaire.	5 5	canton
DES COMMUNES.	ō	투용	communes.	e t e	9	퍨	E 5	
•	-	Inperficie to de chaque c	communes.	.£ 8.₹	ą -	.2	์ פר	ą.
			<u> </u>				 	
		l				l		1
						Suite	du (CANTON
						•		
Méaulis	044	1000	İc	16657 78	27	31	27	6
Raids	435		Carentan.	5640 33		22	30	12
Saint-André-de-Bohon			Sainteny.	9666 54		30	21	10
Saint-Côme-du-Mont			Carentan.	15614 46		38	32	4
Sainteny	1460	2132	N .	21585 »	1	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon			Sainteny.	9439 33		31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville			Carentan.	10195 49		35	27	1 1
Saint-Pellerin			idem	4899 91		39	25	ä
•		•	-	, 				
-			_	TON DE MA				uon :
Marigny 4	1280	1032	 ⊠ .	12323 22		16	13	•
Carantilly	885	1070	Marigny.	8669 02		19	16	4
Hébécrevon	842	1328	Saint-Lo.	9075 72		26	7	7
La Chapelle-Enjuger	804	1502	Marigny.	9407 67		20	13	4
Le Mesnil-Amey	223		idem.	2278 13		20	10	3
Le Mesnil-Eury	262		idem.	2841 53		22	13	6 9
Le Mesnil-Vigot	504 614		Remilly.	2782 17 6245 72		18	17	6
LozonMontreuil	456		idem . idem .	4655 17		24	15	6
Remilly	891	956		9210 67		23	18	14
Saint-Gilles	359	783	Saint Lo.	6576 20		21	7	6
		,	-	2'	•	•		•
_				CANTON DE I			. -	tion:
Percy		3705		23085 90		26	25	"
Beslon			Villedieu.	7408 37		33	34	9
La Colombe			idem.	6322 08		32	31	6
La Haye-Bellefonds			Villebaudon.	1966 17		23	19	9
Le Chefresne			Percy.	4891 50 3344 »		22	28 21	3 9
Le Guislain	341 309		Villebaudon. Percy.	1841 67		29	29	4
Maupertuis	331		Villebaudon.	2873 70		20	23	6
Montabot			Percy.	4462 07		31	25	5
Montbray			St-Sever (Calvados).			33	30	7
Morigny			idem.	2165 83		36	31	l ii l
Villebaudon	505	469	1561	3323 03		25	20	"
					•	•		
			CANTON	DE SAINT-	CLAIR	9. F	opula	ttion:
SAINT-CLAIR	608	800	\boxtimes	6999 92		40	12	9
Airel		1017		11556 93		37	15	6
Bérigny		1217		7464 73		40	17	13
Cerisy-la-Forêt		2383		18946 33		46	18	9
Couvains			Saint-Clair.	9758 53		38	10	4
La Meauffe			idem.	10318 07		37	9	6
Moon-sur-Elle	815		idem.	8803 50		39	13	3 13
Notre-Dame-d'Elle	182		St-Jean-des-Baisants	1310 16 4207 17		37	11	13
Saint-André-de-l'Epine	348		Saint-Lo.	1063 66		39	11	اندا
Saint-Georges-d'Elle	610		Cerisy-la-Foret.	5058 59		41	13	16
Daint-Germani-u Elle	450	1 000	Bérigny.	0000 00	. 10	. 41	1 .0	(

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
DE CARENTAN.	•	•	•	•
NM.	NM.	MM.	MM.	MMiles
Duval.	Leviautre.	Lecointre.	Lefaudeux.	Drieu.
Letenneur.	Osmont.	Leronx.	Jardin.	Doucet.
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Simon.	Denis.
Hervicu.	Hébert.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Doynel do la Suussorio	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Guérard.	Osmont.	Baize.	Sébert.	Viffort.
'Auvray .	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Hamelin.	Eury.	Lerendu.	Le Gros.	Lenoël.
7,370 habitants (11 communes).			
Douchin.	Lerouxel.	Mangon.	Follain.	De Saint-Denis.
Gosset	Lecluze.	Garnier.	Lesouef.	Ravenel.
Bosmel.	Godard.	Lécuyer.	Legros.	Edouard.
Genest.	Legrand.	Girard	Ernault.	Percepied.
Asselin .	Legrand.	Costard.		Lemperière.
Le Baron.	Catherine.	Osmond.		Delalonde.
Rose.	Lecarpentier.	N	Beilliard.	Legraverend.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat	Lepage.	Ollivier.
Vollet.	Legrand.	Lafosse.	Adelée.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître.	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Réchet.	Alleaume.
8,910 habitants (12 communes).			
Dufouc.	Leballais et Lenoir.	Hellaud.	Lemonnier.	Doucin, Hingan
Lucas.	Lecharpentier.	Coupard.	Houyuet.	Simon.
Lepesant.	Lucas.	Guillon.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Letenneur.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Onésime).	Dupard.	Lemoine.	Hennebiec.
Lebrun.	Manson.	Lemonnier.		Nicolle.
Chapelle.	Legoupil.	Auvray.		Blanchet.
Bossard.	Lebouvier.	Bidois.	Lair.	Bouillet.
Le Monnier.	Beauguet.	Collin.	Touroude.	Cerisier.
Ledormeur.	Deschamps.	Languet.	l	Lebugle.
,Canuet.	Leredde.	Soyer.	Desmoulins.	Desmoutins (Me
8,890 habitants (14 communes).			
Bernard.	Raulin.	Gardin.	De Saint-Denis.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Lécuyer.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Dumont.	Danneville.	Bertin.	Leroy.
Fouque.	Malherbe.	Legaliais.	Postel.	Hulmer.
Dbermilly	Rogier.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enoul	Paingt.	Lebréton.	Desplanques.	Lefèvre.
Regnons de Vains *.		Morisset.	Tiphaigne.	V° Beauquet.
Lecot.	Defaudais.	Ouin.	1	Langlois.
Dhérouville.	Guilloy.	Montiton.	l	Sibran.
Mignot.	Angot.	Duboscq.	Desmoulins.	Delafosse.
Lechevalier.	Youf.	Letenneur.	Paquet.	Paquet (Mm*).

					DISTA	NCP A	U CBEI	1100
	ا ا	3:	BUREAUX	Principal des & contributions directes (** 1888.	- LOIA		-	-1.190
NOMS	Population	territeriale commune.		\$ 5 €	호	6	ab .	أنما
	lat	£ 3	DE POSTE	- a 3 =	départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	canton
DES COMMUNES.	a	Superficia to de chaque c	qui desservent les	<u> </u>	dépar ment.	· ទ	2 3	ä
DES COMMUNES.	lo	들용	communes.	og no	무미	Ē	1 5 5	3
	_	2=	Communes.	E 2 7	무	÷	÷ ~	큥
~								
·		l	i i		1 1		l	1
						Suite	du (* A 3-700 S
		•						MANION
Saint-Jean-de-Savigny	506	788	Saint-Clair.	6195 67	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly	298	100	Saint-Ciair.	3595 33		35	1	9
Villiers-Fossard		860	idem.	6263 42		34	6	3
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	021	1 000	, saom.	0200 42	1 0	1 34	1 0	1 91
			CANTON DE SAIN	t-Jean -de-	-Baye	g. I	opula	tion:
SAINT-JEAN-DE-DAYE	335	421	ingri	4431 »	15	33	1 15	ا بر ا
Amigny	192	370	Pont Hébert.	3357 83	8	25	8	11
Cavigny	655		idem.	8062 15	11	35	11	7
Graignes			Saint-Jean-de-Daye.	10339 20	21	33	21	6
Le Dézert	744	1439	idem.	11681 13	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay			idem.	10751 50	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot	114	408	idem.	4056 33	1	31	18	5
Le Mesnil-Véneron	162	283	idem.	2818 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques	469	931	idem.	9092 50		24	17	9
Montmartin-en-Graignes			idem.	24310 73	21	39	21	6
Pont-Hébert	913	1499	⊠	10250 13	7	31	7	8
Salat Barana	^	 .					1	l i
Saint-Fromond	874	1551	Airel.	19082 82	15	37	15	4
Tribehou	1037	1 997	Saint-Jean-de-Daye.	8757 37	19	28	19	13
			Canton de	TESSY-SUR-	~Vire	¶. 1	Popula	tion:
TESSY-SUR-VIRE	4447	1586	IN THE	1 13956 24	1 18	1 34	18	
Beaucoudray	285	189	Villebaudon.	2003 67	21	37	21	7
Beuvrigny	321		Tessy-sur-Vire.	2783 67	21	40	1 21	6
Chevry	221		Villebaudon.	1925 33		29	19	6
Domjean	1100		Tessy-sur-Vire.	8109 58	18	37	18	5 1
Fervaches	507		idem.	3404 80	15	33	15	3
Fourneaux	169	234	idem.	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	683	1101	idem.	4579 20	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac	343		idem.	3252 13	12	31	13	6
Le Mesnil-Raoult	368	399	Torigni-sur-Vire.	2910 08		32	12	10
Moyon	1162	2334	Tessy-sur-Vire.	10469 55		30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire	309	734	idem.	3570 87		40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	895	1574	Pontfarcy (Calv.).	8685 43		37	27	6
Troisgots	516	753	Tessy-sur-Vire.	4503 65	14	33	14	6
			CANTON DE T	ORIGNI - SUR-	-Vire	¶. I	Popula	tion:
Torigni-sur-Vire	3012	904		_		1 39		
Biéville	2013 382			20893 53 3963 67	14	45	117	11
Brectouville	161		Torigni-sur-Vire.	25 2 8 17	14	40	14	11
Condé-sur-Vire			idem.	21754 86		30	1 1 9	5
Giéville			idem.	6475 92		45	17	3
Guilberville			idem.	11770 95		45	21	7
La Chapelle-du-Fest	172		idem.	1531 75		40	12	انة ا
Lamberville	374		idem.	5072 40	17	45	17	9
Le Perron	318		idem.	3113 87	20	43	20	7
Montrabot	207		St-Jean-des-Baisants			44	16	19
	•	-	-	,	-		- '	-

Maires.	A 31-1-A-	Curés		To add and a con-
maires.	Adjoints.	-	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
e Saint-Clair.	İ		l	İ
NM.	NM.	MM.	MM.	MM ¹¹⁺⁴
Detournière.	Dhermilly.	Bouillon.	Simon.	Lemoussu.
Buot. Legendre.	Leboiteux. Tréfeu.	Lallemand.	Guy. Mélot.	Lucas. Boullot.
.467 habitants (*	•	,- 0	120001	poullot.
	Maincent.	Gilbert .	1	Couillard.
	Legrand.	Le Ménicier.		Moulin.
· · · · · · · · ·	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Gancel.
	Defortescu.	Beaumont.	Rault.	Lemoigne.
basok is in Greatiere.	Thouroude.	Lebreuilly.	Lelandais.	Deschamps.
Delisle.	Aupoix.	Tabard.	Loisel.	Moulin.
Leduc.	Vaultier.	Laurent.	20.50	Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.	l	Grandin.
Touroude.	Desplanques.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Lehas.	Gancel.	Chartrain.	Delacour , Mariette.	Billard, Mariette
Thomasse.	Godard.	Duval , Delarue , Puiney.		Véron , Lefranc Gazengel .
Lebas.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Terry.
	Damecour.	Debon.	Lambert.	Bisson.
.290 habitants (14 communes).			•
Lesage.	Delaune.	Gillot.	Lecrest, fr. de la doct.	Godard.
Legablier.	Quesnel.	Bougis.	[chrétienne.	Canuet.
	Letot.	Legrand.		Bataille.
Delaville.	ILCIUI.			
	Godard.	Voisin.	ł	Lelièvre.
Quesnel.		Voisin . Camus.	Martin.	
Quesnel. Igust de Bouttoment.	Godard.	Voisin.	Martin . Nacie	Bailleul.
Quesnel. Ignish de Bestement. Luca.s	Godard. Lamoureux. Lefranc.	Voisin . Camus. Brion .		Bailleul. Prével.
Quesnel. Ignish de Boutement. Luca.s Lendiorel-Lesmontis.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand.	Volsin . Camus.	Marie.	Bailleul. Prével. Jouenne.
Quesnel. Aqualt de Boutoment. Luca.s Lemélorel-Lesmontis. Loisel.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson.	Voisin Camus. Brion. Simon. Lescot.		Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult.
Quesnel. Agust & Bostomest. Luca.s Lemélorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel.	Voisin Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent.	Marie.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet.
Quesnel. Iquist & Joutement. Luca.s Lemélorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron.	Marie. Montgodin.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux.
Quesnel. Impact to Bostoment. Luca.s Lenstorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais.	Marie.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon.
Quesnel. Agualt de Bostoment. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher.	Marie. Montgodin. Ravenel.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier.
Quesnel. Appart de Boutement. Luca.s Louisel. Loisel. Lemeray. Leloure. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lemontis.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais.	Marie. Montgodin.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon.
Quesnel. Agnati de Bostoment. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre.
Quesnel. Inpusit to Boutsmoot. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet. 11,255 habitants	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes).	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre.
Quesnel. Inpusit to Boutsmoot. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet. 11,255 habitants	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet.
Quesnel. Agash & Bostoment. Luca.s Lendlorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare. Leroy, Cochard. David.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard.
Quesnel. Imposit de Boutement. Luca. s Lentiorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemelorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie Lepringard.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Leroy, Cochard. David. Larsonneur.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin.
Quesnel. Imposit to Bostoment. Luca.s Lensiorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Beaufils. Massier. Lemilorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie Lepringard. Laforge.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Leroy, Cochard. David. Larsonneur. Nicolle.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire. Bréard.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel.
Quesnel. Agual de Bostoment. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie Leforge. Pommier.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu Nativelle.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Leroy, Cochard. David. Larsonneur. Nicolle. Queudeville.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire. Bréard. Lainé.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel. Gardie.
Quesnel. Inpush de Boutement. Luca.s Lendlorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemiorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie Lepringard. Laforge. Pommier. Cord homme.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu Nativelle. Tirard.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. [Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Manson. Lemare. Manson. Lemare.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire. Bréard.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel. Gardie. Tencé.
Quesnel. Appart to Bostoment. Luca.s Lemitorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemitorel-Lesmontis. Goulet. 11,255 habitants Pommier. Marie Lepringard. Laforge. Pommier. Cord'homme. Savare.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu Nativelle. Tirard. Lefèvre.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Lewid. Larsonneur. Nicolle. Queudeville. Marguerite. Lemazurier.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire. Bréard. Lainé.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel. Gardie. Tencé. Dupré.
Quesnel. Inpush de Boutement. Luca.s Lendlorel-Lesmontis. Loisel. Lemeray. Leloutre. Beaufils. Massier. Lemiorel-Lesmontis. Goulet. 1,255 habitants Pommier. Marie Lepringard. Laforge. Pommier. Cord homme.	Godard. Lamoureux. Lefranc. Lemarchand. Bisson. Quetel. Julien. Postel. Mourocq. Chasle. Mourocq. (17 communes). Pannier-Lachaussée. Bailleul. Fontaine. Leneveu Nativelle. Tirard.	Voisin. Camus. Brion. Simon. Lescot. Laurent. Feron. Langenais. Leboucher. Manson. [Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Lemare. Manson. Lemare. Lemare. Lemare. Manson. Lemare. Manson. Lemare.	Marie. Montgodin. Ravenel. Levallois. Suzanne. Bucaille. Bazire. Bréard. Lainé.	Bailleul. Prével. Jouenne. Frigoult. Bosquet. Leroux. Hairon. Desmier. Lemercerre. Gandillet. Lediot. Besnard. Coursin. Leroussel. Gardie. Tencé.

		-						
	i	territeriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 centributions directes en 1848.	-	NCR A	O CHRI	-Litt
Noms	Population	1		agio 18	départe- ment.	6	8	انا
	重	E 8	DE POSTE	- 3 = -	F =	judiciaire	arrondis- sement.	canton
DES COMMUNES.	ad	Seperfiels 1 de chaque	qui desservent les	es in	ép en	. .	9 9	튑
DES COMMUNES.	Po	토종	communes.	ect n	P 8	'	Pri ser	١٠١
	_	4.8	communes.	ir s ii	np	.목	g.	ą.
-								
	1	l			1	l	1	1 1
,		1 1			Su	ite di '	CANT	ron de
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbin	513	721	St-Jean-des-Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouxeville	377		idem.	3750 67	12	39	12	9
Saint-Amand	1170	2462	Torigni-sur-Vire.	12650 70	15	41	15	3
Saint-Jean-des-Baisants	1021	1336	⊠ Torigni-sur-Vire.	8071 50	10	37	10	7
Saint-Symphorien	102	100	1 origni-sur-vire.	1997 33	18	43	18	4
Vidouville	233	440	St-Jean-des-Baisants	3110 33	15	43	15	10
				ISSEMEN				
				TON D'AVRA		9. P	opula	tion
AVRANCHES 2	8000	444	⊠	82318 77	50	47	, n	"
		l				1		1
Chavoy	190		Avranches.	2204 33	50	43	6	6
La Godefroy	210		idem.	1664 40	63	52	5	5
La Gohannière			idem.	1701 60	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair			idem.	10651 92	58	50	3	3
Marcey	774 588		idem. idem.	2682 33 5176 45	56	49	3	3
Pontaubault 🕰	396		idem.	2156 06	50 66	46 54	8 7	8
Ponts	460	670	idem.	5701 38	53	45	5	5
Saint-Brice	160	235	idem.	1579 77	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633		idem.	6122 50	55	45	5	5
Saint-Loup	478	646	idem.	4079 83	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	529		idem.	5297 50	5 9	50	3	3
Saint-Osvin	533		idem.	4005 60	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches			idem.	6502 30	57	49	5	5
Vains	786	858	idem.	6492 25	59	52	6	6
D. 4	0.000			ANTON DE B			-	tion
Brecky	Z4U4	2103	⊠. D=:	20957 45	49	48	17	u u
Braffais	339	081	Brécey.	2622 38	46	35	13	9
Cuves	715	808	idem . idem .	6977 58 439 2 »	54	54	22	5
La Chapelle-Urée 4	821 357		idem.	4392 » 1664 65	48 57	43	16	8
Le Grand-Celland			idem.	4612 73	60	57 54	17	6
Le Petit-Celland	410		idem.	2690 60	63	54 54	14	5
Les Cresnays	674	978	idem.	5690 70	54	52	21	1 1
Les Loges-sur-Brécey	367	527	idem.	2762 70	45	44	19	3
Notre-Dame-de-Livoye	262	355	idem.	1809 67	48	47	15	1
Sainte-Eugienne	96	179	idem.	805 33	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	395	552	idem. idem.	3339 60	43	48	14	3
Saint-Jean-du-Corail	159			952 75	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	253	357	idem.	1833 67	46	45	18	5
Tirepied			Avranches	10984 60	59	52	9	- 8
Vernix	332	584	Brécey.	4032 83	54	51	12	5
		•						

		Curés		
Waines	A 31.1.4.	et	*	To add to the state of
Maires.	Adjoints.	er.	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
		ĺ		
ORIGNI- SUR-VIRE	•	•		•
MM.	MM.	MM.	MM.	i MMlles
Girauld.	Lefoulon.	Huard.		Guyot.
Pasturel.	Leguédois.	Adelée.	Levallois.	Clouard.
lumond	Rouxev:lle.	Jaunet.	Leclerc.	Lesongeur.
efoulon.	ı hilippe.	Pagny.	Lesouëf.	Blier.
eberruyer.	Picard.	Lemière.	Montalent.	Letourneur.
Lebouteiller.	Renouf.	Bochin.	1	Jamard.
Guernier.	James.	Deshayes.	(Philippe.
opulation : S	8,5 9 0 habitants.	,		
5,799 habitants	(18 communes).			
Lenoir.	Desdouitils . Letré-	Lemains, à St-Gervais;	Simon.	Esnol.
20110111	guilly.	Baudry & Notre-Da-		
	8,	me-des-Champs ; Le-		į
		bedel, a St-Saturnin.	ł	
[rochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
le Mansigny.	Lottin.	Boutin.		Viel.
Regnault.	Doublet.	Blouin.	}	Gaillard.
Blier.	Leteurtrois.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Challier.	Houlley.	Davy.
lamard.	Dubois.	Gillette.	1 -	Leconte.
fual.	Godard.	Morin.	1	Loqué.
laupais.	Gautier.	Loisel.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Boutelou.	Masselin.	ł	Besnier.
Jubois (Franc.).	Dubois (Pierre).	Aubrée.	Aumont.	Hubert.
tuault.	Pinel.	Piquot.	Bouillon.	Be nard.
fauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Aubert.	Mabeux.	Mariette.	Marie.
∡echoisne.	Lebreton.	Theot.		Gloria, Chauvin.
iton.	Lemétayer.	Dupont 举.	Bibel.	Ollivier.
654 habitants (16 communes).			
)enis-Thieudière	[Pinard.	Guesnon.	Lemonnier.	Bagot.
lossé.	Gauquelin.	Guérin.	1	Gautier.
æmardeley.	Leroyer.	Bonnel.	Lemare.	Hochard.
æ Courtois.	Desfeux.	Hédou.	Jéhenne.	Besnier.
lesfoux.	Bazin.	Lecharpentier.]	Chevallier.
ouenne.	Roussin.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
anson.	Jouault.	Gautier.		Lecomte.
aurent.	Anfray.	Morin.	1	Pichard.
lobert.	Vaugrante.	Ameline.	1	Fauvel.
énéaux.	Loyson.	Moyse.	1	Yvon.
laincent.	Frémond.	· ·]	Froger.
oyvet.	Denis.	Liot.	I	Tétrel.
epron.	Lepeltier.	Prével.	ŧ	Cordon.
e Besne.	Rigot.	Prével.	1	Lemains.
eroux.	Navet.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
erenard.	Leménager.	Goron.	1	Mazure.

				1 - 00	DISTA	NCR A	O CHAP	· LAST
	i i	territoriale committee.	BUREAUX	Principal des contributions directes en 1888	_		~	
NOMS	Population	2 :	DE POSTE	9.52	départe- ment.	့် မ	d'arrondis- sement.	Ė
	la	3 8	1	2 2 2 E	중남	judiciaire	12 6	du canton
DES COMMUNES.	2	Saperfele de chaque	qui desservent les	1 828	돌필	<u> </u>	E	5
DES COMMUNES.	2	1 2 3	communes.	i e e ë	ag "	딤	'g 8.	=
	_	# *		₹ o ±	~	·-	ا عا	~
						_		
	l	l	Į.	ı	i i	Į.	1 1	
				CANTON DE	Ducev	6 D	onula	tion
			'	CANIUN DE	DUCKI	3. 1	Opura	LICAL
1	1	ı	l	1	ı	1	1 1	, ,
DUCKY	1831	1120	` ⊠	12539 68	67	56	1	i
Céaux	558		Avranches.	4943 22	68	59	12	9
Courtils	460		idem.	3740 33	69	60	13	10
Crollon	385		Ducey.	2620 67		61	13	40
Juilley			idem.	6501 32	68	58	11	j
La Boulouze	135		idem.	977 40		60	13	16
Le Mesnil-Ozenne	284		idem.	2061 »	68	58	11	9
Les Chéris	435		idem.	3671 68	74	59	12	3
Marcilly	835		idem.	5974 77	70	57	10	3
Poilley			idem.	8636 50	67	58	10	8
Précey	581		idem.	4671 03	- 1	39	11	1 :
Saint-Quentin	1205	1008	idem.	11695 23	64	53	6	
			Carre	ON DE GRAS	D	4 D	onula	*:08
			CANI	ION DE GEV:	AILLE	1	opuia	,1106
GRANVILLE 63	11620	268	[X]	103378 95	49	29	26	ı • İ
Bouillon	510	639	Granville.	4421 42		39	20	10
Donville	846		idem.	4455 30	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	402		idem.	5883 40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1181		idem .	12868 26		31	24	5
Saint-Pair	1341	1540	idem.	17004 99	52	33	23	9
Saint Dlamakana	4000	4407	idem.	9258 50	56	23	21	- '
Saint-PlanchersYquelon			idem.	3170 88		27	26	1
rqueiou	402	214	I WORK .	, 5	,			, ,
			CANTON DE	LA HAYE-P	esnel	¶. P	opula	tion
							<u></u>	
LA HAYK- PESNEL		629		8028		32	15	
Beauchamps	548	411	La Haye-Pesnel.	3930 92		31	21	6
Champcervon	341		idem.	2994 57	48	35	16	2
Folligny	555		idem.	3594 71		39 30	19	3
Hocquigny	258		idem.	1874 65 2269 »	44	31	20	3
La Beslière	937		idem.	7289 07	44	35	15	3
La Lucerne-d'Outremer	872		idem.	2407 33	45	33	14	1
La Mouche	278 492		idem	4187 83	49	37	13	5
La Rochelle	371	191	Sartilly. Avranches.	4057 67	46	41	13	8
Le Luot	325		La Haye-Pesnel.	2905 67	45	31	18	3
Le Mesnil-Drey	198		idem.	1910 »	48	37	13	1
Les Chambres	485		idem.	3987 07	41	37	20	ă
Le Tanu	152		idem.	1348 »	44	37	15	3
Sainte-Pience	581		Avranches.	3546 40		42	11	10
Saint-Jean-des-Champs			La Haye-Pesnel.	8513 10	47	33	21	ñ
Saint-Leger	152		Sartilly.	1365 39	60	38	17	8
Saint-Ursin	277		La Haye-Pesnel.	3133 20	47	36	18	3
Subligny	N3.	790	Avranches.	4028 03	50	40	9	8
~~~				•	•			•

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

## 8,195 habitants (12 communes.)

MM.	MM.	1 MM.	ı MM.	MMlles
Hermon.	Champion.	Mauduit.	Larcher.	N
Provost.	Gougeon.	Miguelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Maillard.		Costentin.
Dumont.	Cordier.	Poirier.		Hardy.
Pardin.	Datin.	Guesnon.	Besnier.	Anger.
Barbé.	Daligault.	Dubois .		Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovost.		Pinel.
Caillou.	Gilbert.	Chevalier.		Etienvre.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Lavoué.	Godard.
Morel.	Fleury.	Lepourcelet.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Foulon.

# 17,305 habitants (8 communes).

Le Biez.	Letourneur, Panier	Turgot; Allain.	Robbes, Lam-	Deguelle, Legas- telois.
Digée.	Brv.	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Mequin.	Fissadame.	Poullain.	Gohin.	Yberty.
Tillard.	Leloutre.	Esnoult.	Leteurtois.	Hamon.
Chemin.	De Gibon.	Duclos.	Lucas.	Borel.
Picot.	Royer.	Gombert; Gour - nay, à Kairon.	Maloisel.	Lemasle, Saliot.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Godier.	Rosselin.
Delarue (Pierre).	Delarue (Gustave).	Dufresne.	Potier.	Pessey.

## 5,439 habitants (19 communes).

Lanos.	lAvril.	l Vianon .	Legallais.	Le Meslier.
Augrain.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Poulain.	Lelandais.	Lambert.	t	Closet.
Lorance.	Provost.	Guillet.	Letenneur.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Lahuppe.		Maillard.
Lebourgeois.	Goupil.	Berry.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duchemin.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Plaine.	Mazier.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillåtre.	Chauvet.		Charbonnel.
Genvresse (Alphonse).	Genvresse (Louis).	Bachelot.		Perrouault.
Deschampe-Boudent.	Garnier.	Prevel.	ŀ	Desrues.
Micouin.	Lepelletier.	Raulin.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Janot.	Quinette.		Juin .
Jonquier.	Legrand.	Pitel.	Dupré.	Renault.
Coulombier.	Lemuet.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (M°).
Lecousse.	Encoignard.	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Lefèvre.	Lefranc.		Lechartier.
Le Bourgeois.	Pigeon (Jules).	Fougeray.	Thébault.	Leloutre.

Population.	Seperficie territerrale de cheque commune.	BUREAUX  DE POSTE qui desservent les	Principal des contributions directes en 1888	départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	canton.
Populatic	leperficio torrit do chaque como	DE POSTE qui desservent les	pal d ibuti	ar T	Ë	ايد څنا	9
Popula	laparficio to do chaque e	qui desservent les	pal ibi	[ 몇 년 ]	-=		
Popu	leperflei de chaq	qui desservent les		IELEI	-8	유등	3
<u>~</u>	12	-	. <u>5</u> # 5	1 g	.ag	arrondi sement.	
		communes.	E S E	ਚ "	Ě	8.	ᇴ
			<u> </u>				_
		٠		i i		1	_ [
•	•	Canto	ON DE PONT	orson	¶. P	opula	tion :
				ا ا	· I	1	1
							»
							8
786	951	idem.	6011 33	83	74	26	5
181	2×7	idem	9885 50	84	an l	91	8
							9
							ã l
339					67	20	Ä
					66		10
273			2664 67	77	67	19	5
247					67	19	6
291					69	22	2
211					72	24	9
					72	25	7
575			5716 83	71	62	14	10
507			3905 60	73	64	16	10
846			6934 17	79	71	23	7
•		CANTON	DE SAINT-	James	9. P	opula	tion
32651	1819				67	1 20 1	19
							ĺ
1152	1639	Saint-James.			71	22	6
849	1012	idem.			70	23	3
218					78	22	8
					65	17	3
						24	10
510					67	19	3
							7
							9
							16
							7
***	181	• • • •	•	•	·		•
1980	11484	_		_	-		l »
249	9,17	Sartilly					3
					46	8	i ;
					41	19	8
					43	9	l ä
					45	17	6
					44	13	5
					47	11	8
					42	7	1 7
					42	9	1 4
					44	13	1 4
					45	14	6
		idem.	4351 7	7 54	40	18	7
			6195 4	0 56	39	16	3
	103 339 344 247 291 211 1186 575 575 577 846 3265 1152 849 1152 849 1063 603 502 444 1260 219 1053 448 262 409 607 647 820 322 757 849 849 849 849 849 849 849 849 849 849	355   830   786   951   484   857   665   1083   190   339   574   460   247   587   291   636   1261   1527   575   923   746   1261   152   1639   849   1012   218   246   248   510   745   1641   1082   870   1548   510   745   1641   1083   1641   1082   774   444   791   1260   1451   219   247   1053   1587   444   791   1260   1451   219   247   1053   1587   448   364   469   422   469   422   469   422   469   422   483   469   422   483   469   422   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483   483	2483	2483	2483	2483	2483

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		1.
0.695 habitants (1	(R. dommunas)		-	
MM.	l wm.	I MM.	! MM.	<b>MM</b> 11es
Cheftel.	Guichard.	Havard.	Auvray.	Ouentin.
Arondel.	Ferré.	Orvin.		Tespière.
Mis de Verdun de	Pivert.	Vaudouer.	Forget.	Nicolle.
la Crenne *.	1		. 0. 80	1
Leroy.	Alix.	Datin.	1	Lethimonnier.
Guichard.	Pichard.	Gobin.	Jamard.	Feillet.
Faguais.	Petipas.	Deslandes.		Sarrasin.
Farcy.	Doré.	Théberge.		Muris.
Leroy.	Laumaille.	Besdouitils.	1	Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.	1	Denoël.
Mis de Cacqueray		Lecharpentier.	1	Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Garnier.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Soismier.	Morel.	Barbé.
Lion.	Domin.	Labigne.	Ricot.	Gastebois.
Lécrivain.	Huet.	Dinard.	Caresmel.	Lepelley.
	Louiche.	Bigrel.	Desfeux.	Fol!ain.
1,754 habitants	(12 communes).	,,		•
	•	Legrand; Guérin à Saint-Benoît.	, Delabroize.	Hébert, Gauche
Trincot.	Jourdan.	Pierre	Lebas.	Lethimonator, Abroham.
Salmon.	Fouasse.	Espoult.	Roblin.	Caruet
Abdola.	Le Monnier.	Roisille.	MODILE.	Legoupil.
Bernier.	Douettée.	Guérin.	Duval	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Lemoine.	Charbonnel.
Madelaine.	Besnard.	Chevallier.	nomorno.	Tumoine
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Delacour.	Ameline.	Piguerel.	Leronx.	Hennequin.
Langlois.	Juin.	Fillatre.	Aumont.	Gilbert.
Gantier-Lapérière	Piguot.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeois.
Bover.	Ameline		Detection of S.	Desfeux.
Royer. 7,836 habitants (1	Ameline.	Duchemin.	Descursions.	Desfeux.
7,836 habitants (1	4 communes).		Aubril.	
<u>.</u> . <del>.</del>	-	Duchemin.		Anquetil.
7,836 habitants (1 Lemenager.	4 communes). Godefroy.	Duchemin.		Anquetil.
7,836 habitants (f Lemenager, Sicot, Chauvin,	4 communes).  Godefroy.  Lânée.	Duchemin.  Fossard. Martin.	Aubril.	[Anquetil.
7,836 habitants (f Lemenager . Sicot . Chauvin . Coupard .	4 communes). Godefroy. Lanée. Lemaître.	Fossard. Martin. Bougourd.	Aubril.	Anquetil. Morel. Legendre.
7,836 habitants (f Lemenager, Sicot, Chauvin,	4 communes). Godefroy. Lânée. Lemaître. Desroches.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte.	Aubril.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair.
7,836 habitants (1 Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer.	4 communes). Godefroy. Lânée. Lemaître. Desroches. Fleury	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon.	Aubril. Primault.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel.
7,836 habitants (1 Lemenager . Sucot . Chauvin . Coupard . Le Métayer . Lemaréchal . Basire .	4 communes). Godefroy. Lânée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin.	Aubril. Primault. Blin.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard.
7,836 habitants (1 Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Lesepveu de Dangy.	4 communes). Godefroy. Lanée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnyer.	Aubril. Primault. Blin. Guérard.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey.
7,836 habitants (1 Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basaire. Lesepveu de Dangy. Delongraye.	4 communes). Godefroy. Lanée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnyer. Lefebyre.	Aubril. Primault. Blin. Guérard. Blouin.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam.
7,836 habitants (1 Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Leseyeu de Dangy. Delongraye. Ballois.	4 communes).  Godefroy. Lanée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet. Gautier.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnyer.	Aubril. Primault. Blin. Guérard. Blouin.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam. Pigeon.
7,836 habitants (1 Lemenager. Sicot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basaire. Lesepveu de Dangy. Delongraye.	4 communes). Godefroy. Lanée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet. Gautier. Bisson.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnyer. Lefebvre. Sellier.	Aubril. Primault. Blin. Guérard. Blouin.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam.
7,836 habitants (1) Lemenager. Sucot. Chauvin. Coupard. Le Métayer. Lemaréchal. Basire. Lespereu de Dangy. Delongraye. Ballois. Gesse.	4 communes).  Godefroy. Lanée. Lemaître. Desroches. Fleury Letellier-Parisière. Leplat. Bedel. Bellet. Gautier.	Fossard. Martin. Bougourd. Lecomte. Salmon. Martin. Chauvin. Lemonnyer. Lefebvre. Sellier. Rubé.	Aubril. Primault. Blin. Guérard. Blouin.	Anquetil. Morel. Legendre. Servair. Chesnel. Blandin. Villard. Duprey. Adam. Pigeon. Cnåtel.

			1	7	DISTA	NCE A	CHAR	-1.1EU
2:0.80	ä	territoriale commune.	BUREAUX	8 g 88		· 1		
NOMS	Population	Ĕ	DE POSTE		du départe ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	du canton
	ule	3	qui desservent lcs	ad q	dépar ment.	ia	on or	ig
DES COMMUNES.	do,	2 4	ι ·	2 1 2	g g	di	arrondis sement.	20
	ď	Superácio de chaqua	communes.	Principal des 4 contributions directes # 1888.	ф	j	g.	ਰ ।
	—			<u> </u>				<del></del> ,
		l	l	ŀ	1		1	1
			Care	TON DE VILI	PhiPi	<b>4</b> D	onnla	tion ·
			CAR	ION DE VILI	BUIEC	3	opuia	tion .
					۱ ا			
VILLEDIEU 4	3497		⊠ Villedieu.	25840 94	34	32 40	22 18	8
Bourguenolles	411 636		idem.	3646 50 5867 25	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	670		idem.	4230 80		38	21	6
Fleury			idem.	8114 70		30	27	3
La Bloutière	546		idem.	4880 03		28	28	6
La Lande d'Airou			idem.	7159 68		38	19	6
La Trinité	622 432		idem. idem.	4336 75 3624 28		40 38	18 17	8 6
Rouffigny			idem.	5991 47	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	571		idem.	4787 21		34	20	2
			(		ļ	l		
	•						-	
			ARRONDIS	SEMENT	DE	CHE	RBO	UKG.
			CANTO	N DE CHER	BOURG	4. P	opula	tion :
anna a a a a						•		
CHERBOURG &	37013	651	<b> </b>  25	364893 85	76	75	"	"
				•	l			
	ŀ			}	1			
		!		į				1
	l	i	ļ	i	i	1	1 .	1 1
			Care	TON DE BEAT	THONT	<b>€</b> P	onula	tion ·
_							•	
BEAUMONT	634			4694 58		82	18	ا ته ا
Acqueville	342 463		Beaumont.	3550 13 4295 49		75 91	11 27	10
Biville	352		idem.	3135 "	89	83	18	8
Branville	106		idem.	1160 »	89	79	14	4
Digulleville	432		idem.	6054 46		87	32	4
Eculleville	102		idem.	1539 67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	425 487		Octeville.	4561 » 7500 12	86 98	77 82	9   16	11
Gréville	181	901	Beaumont-Hague.	1422 33		86	99	4
Jobourg	501	10:5	idem.	6596 42	98	88	24	6
Nacqueville	446		idem.	7215 33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	300		idem.	4074 11		88	24	6
Omonville-la-Rogue	418		idem.	4181 50		88	23	3
Sainte-Croix-Hague Saint-Germain-des-Vaux	419 570		idem. idem.	4310 33 7 <b>22</b> 7 51		78 91	13 26	8
Tonneville	213		Equeurdreville.	2561 23	85	80	9	l ii l
Urville-Hague	293		Beaumont-Hague.	3678 03	86	81	11	9
Vasteville		1672	idem.	7838 07	87	78	12	16
Vauville	382	11138	idem.	4519 62	94	84	20	3

	•	Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
000 habitanta //				
823 habitants (1				•
MM. étrel 梁.	MM. Ledo, Boscher.	Dupont.	MM. Fautrad (cours complet).	MM ^{11es} Lechevallier.
auvel.	Bouroux.	Costil.	statise (ceats combi).	Anfray.
egnault.	Herbert.	Pichard.	Dufour.	Herpin.
ebroise.	Leprovost.	Morin de la Rivière.	Paisnel.	Milcent.
atın.	Hamel-Préfontaine.	Noblet.	Guérin	Anfray.
ecoutey.	Le Noir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
otrel.	Lepeltier.	Lanos.	Manet.	Lerogeron.
hapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidevin.	Costentin.
étrel.	Debroize.	Hardy.		Primault.
ové.	Levasseur.	Lemazurier.	Plantegenest.	Liron.
auquet.	Le Maitre.	Couenne; Hus, à Saint-Pierre-du- Tronchet.		Lebugle ; Loye
<b>pulation:</b> 8 ,913 habitants (	38,745 habitants. (1 communa). •		•	•
.913 habitants (	,	•	valiois; Lene- veu, Lalave-	vers.
- 913 habitants ( oll C幹.	(1 commune). • Daniel et Lefrançois.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ¹ °, Moulin, à ND dn-V.; Germain,	valiois; Lene- veu, Lalave-	vers. Guerrand, G
.913 habitants ( oll C*.  609 habitants (2 ouis.	(1 commune). • Daniel et Lefrançois.  Co communes).	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND=-du-Ri*, Moulin, à ND dn-V.; Germain, à St-Clément.	vallois; Leneveu, Lalave- chef.	vers. Guerrand, Gallonde.  [Blaisel.
.913 habitants ( oll C*.  oll C*.  599 habitants (2 ouis. efilliatre.	(1 commune). • Daniel et Lefrançois.  Co communes). Heleine. Poullain.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND=0-du-Rio, Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf.	vers. Guerrand, Galonde. Blaisel. Prével.
913 habitants ( oll C*.  oll C*.  999 habitants (2 ouis.  filliatre.	(1 commune). • Daniel et Lefrançois.  Co communes). Heleine. Poullain. Groult.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND=0-du-R ¹⁰ , Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez.	vallois; Leneveu, Lalave- chef.	vers. Guerrand, Galonde.  Blaisel. Prével. Langevin.
913 habitants ( oll C*.  699 habitants (2 ouis.  601 bien.  ostel.	(1 commune). •  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine.  Poullain.  Groult.  Sanson.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{1o} , Moulén, à ND dn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf.	Vers. Guerrand, Galonde.  Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^m *)
913 habitants ( oll C*.  oll C*.  399 habitants (2 ouis. efiliatre. abiten. ostel. ais.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND=-cdu-Rie, Moulin, à ND dn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois.	vallois; Leneveu, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.	Guerrand, Galonde.  Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me} ) Dubois.
913 habitants ( oll C*.  509 habitants (2 ouis. efilliatre. abien. ostel. ais. ecostey.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND=0-du-Rie, Moulin, à NDdu-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (M ^{me} ) Dubois . Fossey .
913 habitants ( oll C*.  609 habitants (2 ouis. efilliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND=0-du-Rio, Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (M ^{me} ) Dubois . Fossey . Bonnissent .
913 habitants ( oll C*.  oll C*.  oll C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C*.  oli C	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.).	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{1o} , Moulén, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gobel. Saillard.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (M ^{me} ) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain .
913 habitants ( oll C*.  699 habitants (2 ouis. efilliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne. numneel (Henri). eury.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.	Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me} ) Dubois. Fossey. Bonnissent. Lecaplain. Moisy.
913 habitants ( oll C*.  399 habitants (2 ouis. filliatre. abiten. ostel. ais. costey. cmoigne. moncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.).	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à ND	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier.	Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me} ) Dubois. Fossey. Bonnissent. Lecaplain. Moisy. Jacquette.
913 habitants ( oll C*.  699 habitants (2 ouis. effiliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne. moncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.).	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND. du-R'e, Moulin, à ND. du-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gobel. Bessin.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot.	Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me} ) Dubois. Fossey. Bonnissent. Lecaplain. Moisy.
913 habitants ( oll C*.  509 habitants (2 ouis. efilliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne. nmoncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à NDmo-du-Rio, Moulin, à NDdu-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mme) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin .
913 habitants ( oll C*.  599 habitants (2 ouis. edilliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne. numneel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury. erroy.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Co communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{lo} , Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin. Martin.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mme) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin . Guillotin .
913 habitants ( oll C*.  399 habitants (2 ouis. filliatre. abien. ostel. ais. ecostey. emoigne. moncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury. eroy. espail.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND=-clu-Rie, Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard. Levesque. Fessier. Brault.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin. Martin. Duvard.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mme) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin . Guillotin . Pezet . Prével . Fossard .
913 habitants ( oll C*.  699 habitants (2 ouis. ofiliatre. abien. ostel. ais. costey. emoigne. moncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury. erroy. esnil. cuvey. Costey (Félix).	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris. Lecouvey.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{lo} , Moulin, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard. Levesque. Fessier. Brault. Malard.	vallois; Leneveu, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin. Martin. Duvard. Duboux.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mme) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin . Guillotin . Pezet . Prével . Fossard . Gain .
913 habitants ( oll C*.  in the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the content of the cont	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris. Lecouvey. Orange.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{1o} , Moulén, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard. Levesque. Fessier. Brault. Malard. Yver.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot.  Gosselin. Martin. Duvard. Duboux. Avoine. Henry.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mms) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin . Guillotin . Pezet . Prével . Fossard . Gain . Fossard
913 habitants ( oll C*.  oll C*.  S99 habitants (2  ouis. effiliatre. abien. oxtel. ais. ecostey. emoigne. moncel (Henri). eury. Boulenger (Louis'. eury. eroy. esnil. auvey. costey (Félix). advenu. eury. ebarbenchon.	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris. Lecouvey. Orange. Lepigeon.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à NDdu-Rle, Moulén, à NDdu-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard. Levesque. Fessier. Brault. Malard. Yver. Mouchel.	vallois; Leneveu, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot. Gosselin. Martin. Duvard. Duboux. Avoine. Henry. Leclerc.	Blaisel . Prével . Langevin . Ecolivet (Mm*) Dubois . Fossey . Bonnissent . Lecaplain . Moisy . Jacquette . Hennequin . Guillotin . Pezet . Prével . Fossard . Gain . Fossard . Jacquot .
oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll C*.  oll	(1 commune).  Daniel et Lefrançois.  Communes).  Heleine. Poullain. Groult. Sanson. Paysant. Paris. Canoville. Dumoncel (Georg.). Bosvy. Leboulanger (Aug.). Heleine. Lesdos-Lavallée. Falaize. Tripey. Paris. Lecouvey. Orange.	Leroux, à Ste-Trinité; Lepoultel, à ND ^{mo} -du-R ^{1o} , Moulén, à NDdn-V.; Germain, à St-Clément.  Leroux. Besnard. Desvergez. Bonhomme. Langlois. Letourneur. Gohel. Saillard. Gohel. Bessin. Boissel. Bézard. Levesque. Fessier. Brault. Malard. Yver.	vallois; Leneven, Lalavechef.  De Saint-Jores. Ingouf. Bertaux.  Hébert. Lecouturier. Picquot.  Gosselin. Martin. Duvard. Duboux. Avoine. Henry.	Blaisel. Prével. Langevin. Ecolivet (M ^{me} ) Dubois. Fossey. Bonnissent. Lecaplain. Moisy. Jacquette. Hennequin. Guillotin. Pezet. Prével. Fossard. Gain. Fossard

		3.		* œ	DISTA	NCE A	T CREE	-LIET
NOMS	on.	territoriale commune	BUREAUX	Principal des. 4 contributions directes a 1888.	4		آ يا	ِ   ا
	Population	3 3	DE POSTE		départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	du canton
	pg.	2.3	qui desservent les	e de s	ep ep	S.	arrondi sement.	E .
DES COMMUNES.	lo _e	Superficie de chaque	communes.	Sign	P 8	폋	Se al	2
		120	Communes.	E sig	큠	-5	ď	₹
		<del>                                     </del>			_			_
	l	•		i Anton des i	l Depare	' • D	lonnla	l tion
i		1	1	I VVIOV DEO	i irux	]. F	opuia I	l
LES PIEUX	1419	1531		14455 70	86	65	20	
Benoitville	502	828	Les Pieux.	<b>52</b> 81 15	59	68	18	3
Bricqueboscq	435		Grosville.	4752 93	83	65	16	8
Flamanville	1413			8718 24 8749 70	93 81	71	26 20	6 5
Héauville		1351	Flamanville.	4277 17	97	62 75	15	10
Helleville	303		Les Pieux.	3050	92	71	17	6
Le Rozel	327		idem.	3308 17	91	63	24	ĭ
Pierreville	630	1012	idem	7355 03	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	202	358	Grosville.	2659 13	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard .			Les Pieux.	8758 62	90	62	23	4
Siouville			Flamanville.	5190 83	93	71	21	- 6
Sotteville			Grosvilla.	4256 80	91	71	17	6
Surtainville			Les Pieux.	9977 94	63	59	28	8
Tréauville	800	1327	Flamanville.	10850 73		68	20	3
				NTON D'OCT				ation
OCTEVILLE	2895			15552 44		72	3	
Bretteville	462 494		Tourlaville. Martinvast.	4297 63 4362 52		82	13	10
Couville	622		Tourlaville.	4303 52 5072 »	76 83	64 70	137	10
Digosville Equeurdreville	5035			20268 09	78	77	9	3
Hardinvast	450		Martinvast.	3237 27	79	67	5	1 7
Henneville	1158		Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	3
Le Mesnil-Auval	353	1342	Tourlaville.	2602 17	72	67	7	12
Martinvast		1104	⊠	5920 »	80	69	10	1
Nousinville	217		Octeville.	2070 33	82	76	5	4
Querqueville	1247		Equeurdreville.	5716 64	82	78	8	] ;
Saint-Martin-le-Gréard	219		Martinvast.	1369 67	73	66	12	9
Sideville	329		idem.	4491 86		71	9	6
Teurthéville-Hague			idem. idem.	7587 32 4491 33		71 69	13	- 40 - 9
Tollevast		3287		38882 13		79	4	1 :
Virandeville			Martinvast.	4892 »		74	12	۾ ا
			CANTON DE SAI	NT-PIERRE-I	Eglise	•	Popul:	ation
SAINT-PIERRE-EGLISE	1954	802		16142 07		76	17	1 -
Angoville	57	102	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	521	909	idem.	5095 30	1	72	17	3
Canteloup	289		idem.	3066 33	38	74	19	; ;
Carneville	370		idem.	3555 26	79	75	16	4
Clitourps	304		idem.	4207 »	70	75 70	19	3
Cosqueville Fermanville	758	1166	idem. ⊳	8993 50 7890 61	74	79 77	20	3
Gattoville	13#1 875		Barfleur.	14994 75	77	81	26	9
Gonneville			Saint-Pierre-Eglise.	8776 25		81	13	6
Gouberville	300	270	idem.	3702 °	78	79	24	1 7
Le Theil	,		idem.	5713 25	71	66	14	11
Le Vast		1304		8542 48	65	71	21	;
			,					

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
	\			
1 habitants (	i5 communes).			
lM.	MM.	MM.	MM.	MM ₁₃ ee
ıamy.	Pezet.	Fontaine.	Bertrand.	Leprince.
)ire.	Vaultier.	Lejeune.	Lefranc.	Lerogueur.
tebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Devitly.
tois les Hougues.		Godefroy.	Lefèvre.	Louis
sset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
on.	Durvie . Lefiliastre .	Mouchel. Lemarié.	Cord'homme.	Leprovost.
ron.	Vrac.	Jouninet.	Voisin	Polidor.
liastre.	Marion.	Levesque.	Moulin.	Halbecq.
quet.	Lecacheur.	Blondel.	mounn.	Simon. Fontaine,
el	Godard.	Biard.	Goguelin.	Trébaol.
oir.	Lefranc	Gauvain.	Anquetil.	Lemesle.
rget.	Bouchard.	Gréard.	Pays	Lecoq.
Cointe.	Le Bégin.	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.
	Toulorge-Lecacheur		Cosnefroy.	Lucas.
•	(17 communes).	, Domain C.	idosiionoj.	Indias.
age.	Polet, Mahieu-Laroque.	Doueffe.	Durand.	Aubel.
xel.	Planque.	Auvray.	Parey.	Duchêne.
ipère.	Martin.	Tardif.	Luce.	Lecacheux.
10.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
ioncel.	Lecarpentier, Avoine.	Clément.	Auvray.	Picot.
ert.	Truffer	Poisson.	Lebodey.	Leluan.
Bon.	Quoniam.	Mosqueron.	Simon.	Michel.
nain.	Mahier.	Deux.		Clairet.
in.	Alexandre	Paquet.	Lecostey.	Bataille.
· .	Cousin.	Leforestier.	1 .	Roger.
louville 举.	Cauvin.	Hainneville.	Catteloup.	Simiane.
ige.	Decarité.	Gautran.	•	Cauvin.
né.	Bourget.	Mauger.	Lebrec.	Coulomb.
selin.	Turbert.	Travert.	Bouillault.	Novon.
urneur.	Dupont.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
ant	Menut, Burnel.	Le Rouvillois; Chauvin.	Drouet, Laloe, Simon	Bru, Devoyou, Luce
ng.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Choisnel.
0 habitants	(20 communes).			
is.	Delacour.	Tollemer.	Duruel.	Ī
∍uf.	Lehot.		reunio à Vrasville	1_
lle la Chesmaic.	Folliot.	Caruel.	Catherine.	Laurent.
el.	Le Sacher.	Renouf.	Bigot.	L .
iut.	Besselièvre.	Hautemanière.	Lefèvre.	Durel.
ile.	Lamache.	Couppey.	l	Martin.
۴.	Michel.	Noël.	Lemière	Jean.
me;	Groult.	Louet.	Ledevin.	Picquenot.
ard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Cousin.
nain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Voidie.
	LABANDA	Letournel.		Ledanois.
1.	Lebourg.			
teville. Germonière	Lelandais.	Mesnil. Savary.	Clément. Simon.	Durel. Pilard.

					DISTA	MCF V	CHE	-1 (1977)	<b>-</b>
	غ ا	2:	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888.				-	
NOMS	. <u></u>	Beritoriale Section	DE POSTE	1 5 5 G	\$	نو	-52	ġ	
	a a	3 8		E DE	par nt.	Į į	Ba	canton	i
DES COMMUNES.	Population	25	qui desservent les	grie e	départe- ment.	<u>:</u>	arrondis sement.	g	t
	کے	Auperficte to de chaque	communes.	i S S	qn	judiciaire.	d'arrondis- sement.	g	
				<u> </u>	5		<u> </u>		
. 1		i '				İ			
•	•	•	•	•	S	vite d	u Can	TON DI	Kia en-
1	l	1	1	1 :		ı	1	1	l M
Maupertus	222	335	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7	Bou
Néville	242		idem.	4127 33	78	83	24	7	Cab
Réthôville	234		idem.	2947 72	77	72	23	6	Dut
Théville	39 <del>2</del>		idem. idem.	5027 28 7062 84	76 76	74	15	2 5	Gib
Varouville	326		idem.	3491 »	75	79	20	3	Rou
Vrasville	135		idem.	1364 83		80	21	4	Pia
		•	ARRONDI				UTAN		
				TON DE COL		s ¶. ]	Popula	ation	:9
COUTANCES ﷺ	8107	333		77954 59			, »	1 .	Bo
<del>-</del>			1	1		· ·		۱	150
Bricqueville-la-Blouette	482	625	Coutances.	6804 27	33	5	5	5	Le
Cambernon			idem.	4170 51		6	6	6	Qυ
Courcy	808 355		idem. idem.	9355 40 4817 80	34 34	5	5	3	Sa
NicorpsSt-Nicolas-de-Coutances	857		idem.	9793 66	28	»		, ,	Pé
Saint-Pierre-de-Coutances.	205		idem.	3914 75	28	,,		13	Me
Saussey	710		idem.	5551 68	32	6	6	6	Gu
-			(	CANTON DE B	RÉHAI	4. F	opula	ition	:0,
BRÉHAL 4	1450	1362		13843 54	44	19	19	<b> </b> »	He
Anctoville	169	215	Granville,	1761 40	50	27	27	9	He
Bourey	168	360	Cérences.	1735 »	41	29	22	10	Fa
Bréville	369		Bréhal. idem.	3680 67	50 46	26 18	26 18	7 2	Lo
Cérences	1917	2242	Nicin.	20465 78	38	18	18	6	A
Chanteloup	338	417	Bréhal.	3025 33	43	21	21	2	ci
Coudeville	754	872	idem.	6690 87	46	21	21	12	F
Equilly	335		Gavray.	3827 33	44	29	29	13	
Hudimesnil	1212		Bréhal.	10823 63 4011 67	50 43	24	24 26	11	
La Meurdraquière Le Loreur	314		Cérences.	4011 67 1851 97	41	23	23	7	
Le Mesnil-Aubert	480		idem.	3752 07	36	14	14	111	
Longueville	501		Granville.	4205 »	50	26	26	7	M
Muneville-sur-Mer	619		Céi ences.	6189 67	48	15	15	4	
St-Sauveur-la-Pommeraye.	473	527	Bréhal.	4076 67	•	27	27	1 1 2	
				E CERISY-LA		•	opul	atior	u : 0
CERISY-LA-SALLE		1685	⊠	13996 45	21	14	14	7	.   ·
Belval	402 786		Coutances. Marigny.	4103 80 6528 30	27 17	6	14	Í	
Guéhébert	325		Roncey.	4210 »	40	14	14	110	
Montpinchon			Cerisy-la-Salle.	12142 67	23	12	12	[ ]	
Notre-Dame-de-Cenilly	1517	2522	idem.	15008 01	21	18	18		3 1:
Ouville			Coutances.	6598 92	31	9	9		7   3
Roncey		1216		9966 07	29	18	18	1	7 0
Saint-Denis-le-Vetu	1179 521		Coutances. Roncey.	11012 74 5036 20	38 33	9	18	1 1	5   3
Saint-Martin-de-Cenilly Savigny			Coutances.	6536 07	24	1 10	1 0		5
~~		,					•	•	•

		Curés	İ	
aires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
		Dessei vants.	.	
erre-Egli	SE.	•	•	•
	MM.	MM.	MM.	MM ₁₁₀
it.	Noyon.	Philippe.	I	Fouque (Mme)
	Roblot.	Briard.	Laronche	Duvey.
K.	Laurens (Etienne).	Henry.		Lecoutour.
	Daireaux.	Mauduit.		Guillard.
	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
ın.	Guerrand.	Lecluze.		Ruelle.
	lleroux.	Lebartel.	1	Guesnon.
ttion: 1	06,527 habitants	•		
habitants	(8 communes).			
l-Dombre- ₩.	Marie, Saillard.	Brothelande.	Ménard ; Briens	Halattre ; Decrex (Cours   comp'émentaire).
18.	Corbet.	Pigasse.	Ménard.	Bouley.
el.	Laisney.	Hélaine.	Troude.	Lemierre.
r.	Laroque.	Costey	Lefèvre.	Lefilleul.
•	Lhullier.	Lebesnerois.		Lebreton.
çois.	Lemière.	Lecapitaine.	réunie & Coutance	1
d.	Hédouin.	Brothelande.	idem .	1
'n.	Delacour.	Debroise.	Picot.	Crouin.
habitants (	(16 communes).		•	
Bellière.	Lemonnier.	Destrès.	Goguelin.	Lucas.
?.	Godal.	Alix.	Gogaciii.	Turgot.
n.	Ouinette.	Année.		Pichen.
un.	Lengronne.	Loisel.		Tétrel.
et.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Tasse .
ne.	Nicole.	Bedel.	Douchin.	Letan .
nt.	Pimor.	Le Bailly.		Leménager.
D.	Lecailletel.	Fouque.	Méquin.	Boisyvon.
evel.	Gouelle.	Maillard.	1	Lemoussu.
ude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
r	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
ieray.	Laurence.	Pellé.		Gautier.
on.	Letarouilly.	Trehu.	Maupas.	Lechevallier
in.	Beaumont.	Osouf	Desrues.	Cheval.
• .	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Clouet.	Vigot.
mbier.	Duchêne.	Templer.	Tostain.	Boutelou.
habitants (	11 communes).			
rd.	Endes.	Binet.	Desplanques.	Lecarpentier.
squet.	Damecour.	Hélaine.	Guilmin.	Nicolle.
lois.	Fossey.	Boulay.	Lainé.	Davodet.
nte.	Letarouilly.	Germain.	Lebailly.	Dudouyt.
١.	Enée.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
e la Branelière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Marie.
y.	Lengronne.	Hollande.	Lefrançois.	Chardot.
_	Durand.	Leflamand.	De Saint Denis.	Viard.
dey.	Delarue.	Huvé.	Sohier.	Tiphaigne.
ın,	Desponts.	Boulay.	Rault.	Debieu.
4.	Basire.	Joubin .	Pelloue.	Ourselin.

				*	DISTA	NCE A	U CHAF	-11
NOME	ä	territorisks commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888.	۔ دا	$\overline{}$	i T	
NOMS	Population	# 1	DE POSTE	7 5 7	départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	Ĕ
	P P	5 5	_	la di	8 2	[ :≣	ĕ 8	du canton
des communes.	ğ	. <u>2</u> 5	qui desservent les	9 5 5	a G	.≌	E	r g
	Pc	Beporficie L de chaque	communes.	\$ 5 £.	g _	3	ر ه چرا	2
		2.	!	r o ig	٦		ا	~
		l				,	י ו	
			C	ANTON DE G	AVRAY	¶. F	opula	tioO,
•			ı	. ~		1		,
GAVRAY	4.478	1601	l roa	11486 83	34	18	18	<b>.</b>
Grimesnil	185		Gavray.	1685 57		15	15	Gr GR⊄
Hambye		2957		23199 13		19	19	
La Baleine	274		Gavray.	1840 20		20	20	Lε
Le Mesnil-Amand	390	675	idem.	4059 33		22	22	Pic
Le Mesnil-Bonant	235		idem.	1128 33		23	23	B
· Le Mesnil-Garnier	587		idem.	4743 »		25	25	<b>D</b> i
Le Mesnil-Hue	216		idem.	1972 »	1	24	24	R
Le Mesail-Rogues	427	478	idem.	3010 »		26	26	Le
Le Mesnil-Villeman	70∺		idem	5551 13	40	26	26	IC1
Lengronne	823	1208	idem.	8857 33		15	15	·Lo
Montaigu-les-Bois			idem.	4004 27		24	24	'M
Saint-Denis-le-Gast	12.5		idem.	12269 88		18	18	-1.
Sourdeval-les-Bois	449		idem.	2484 37		26	20	ıL.
Ver	843	1376	idem.	9160 47	38	22	22	1 ·C
			CANTON DE LA	HAVE- DE-	Ринтя	C. P	onula	tio: 9
					_			_
LA HAYB-DU-PUITS 🕰		517		14001 58		29	29	D
Appeville			Prétot.	12583 83		46	46	E
Baudreville	274		La Haye-du-Puits.	3149 42		36	36	:G
Bolleville	453 321		idem. idem.	4243 67 4678 17	46 54	31 39	31	100
Coigny	35 <u>2</u> 1		Prétot.	4359 v	40	42	42	1.
Cretteville			idem.	7902 23		44	41	1.1
Denneville			La Have-du-Puits	6159 »	54	39	39	J. F
Doville			idem.	5303 83		33	33	:1
Gerville			idem.	2707 93		28	28	ī
Glatigny		499		3049 53		37	37	١,
Houtteville	197		Prétot.	4696 27	41	44	44	1: 4
Lithaire			La Haye-du-Puits.	6611 17	42	30	30	:1
Mobecq	391	816	ıdem.	6356 13	44	28	28	1
Montgardon			idem .	6850 87	46	32	32	. 1
Neufmesnil	265		idem.	3303 »	1	32	32	I.
Prétot	565			6182 »	1	39	39	1.1
St-Nicolas de-Pierrepont	656		La Haye-du-Puits.	5038 05		34	34	
Saint-Remy-des-Landes	506		idem.	4882 07		36	36	
St-Sauveur-de-Pierrepont	401		idem.	5603 73		35	35	'!
Saint-Symphorien	310		idem.	4933 60		30   39	30 39	1 1
Surville	361		idem. idem.	3088 67 40164 35		36	36	! ";
Varenguebec			Prétot.	7271 50		41	41	ان ۱
**************************************	002	1 000			•			•
			C	anton de I	Lessay	¶. P	opul	atic-
LESSAY	1333	2246	ist	11889 51	36	21	21	1 1
Angoville-sur-Ay			Lessay.	5974 58	40	26	26	. 1
Anneville	307		Gouville.	<b>2931 3</b> 3	41	13	13	11
Bretteville-sur-Ay			Lessay.	5910 67	48	30	30	'
	,	_		•	-			-

		Curés		
laires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
babitants	(15 communes).			
	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
n.	Eudes.	Etienne.	Letenneur.	Houet.
e.	Quesnel.	Morel.	ļ	Legros.
·let	Quesnel.	Lemazurier.	Tostain, Vimond.	Picot.
ite.	Lebargy.	Auvray.	Lepigeon.	Bataille.
rronnière.	Auvray.	Cosson.	1	Barbé.
el.	Frémine	Templer.		Hersent.
эl.	Groult.	Havel	Hubert.	Hédouin.
ault	Joret.	Dauvergne.	.,, .	Auvray.
reton.	Décley.	Lechartier.	Allain.	Reffuveille.
3 Gourmont.		Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Godard, Lebigot.
evalier.	Bosquet.	Larose.	Bédouin.	Victor.
· ,	Blin.	Thomas.	Lerouet.	Paysant.
oupé.	Drieu .	Gautier.	Morin.	Godefroy.
ence.	Legraverend.	Gombert, Lesage.	Sévaux.	Richet.
e Mobecq.	Dupont.	Lemoigne.	Lecouturier.	Tétrel.
β habitants	(24 communes).			
oux.	Dolbet.	Clément.	Thiébot.	Galichère.
<b>;</b>	Legigan	Carouge.	Letourneur.	Pelhate.
ssel.	Desperques.	Drieu.		Fautrad.
le <b>bert</b>	Lhullier.	Depériers.	Hacquebey.	Roussel.
ger.	Canu.	Portais.		Torel.
ltier.	Asseline.	Hallot.		James.
1.	Pontus.	Milet.	Provost.	Gaillard.
:t.	Lemonnier.	Delacour.	Lefèvre.	Lebiguai .
ve.	Hostingue.	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mmc).
nce.	Levesque.	Leguillochet.	!	Sohier.
dy.	Holley.	Anger.	Gautier.	Gautier (Mme).
m.	Jehenne.	Jouaudin.	l	Gosselin.
rdon.	Dupin.	Hinard.	Lecoufle.	Deslandes.
restier.	Doley.	Voisin.	Robine.	Ameline.
narquand.	Picquenot.	Hervieu.	Lirot.	Vautier.
ourneur.	Roulland.	Saillard.		Folliot.
tin	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Lecesne.
ourneur.	Lerouge.	Baudry.	Marienne.	Mancel (Mme).
enault.	Lacotte.	Go 'efroy.	Lefebvre.	Février.
age.	Fauquet.	Regnault.	Lesigne.	Delahaye.
ze	Lesage.	Desrez.	Lalian	Hamard.
irtel. lanois.	Hurel.	Duval.	Lelion. Enault.	Sohier.
	Tarin.	Massieu.		Lepeley.
La Martinière 💥 . '30 hahitants	(13 communes.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
ivel.	Jean.	Mamal	Colin.	IT ovet
tel.	Brochard.	Hamel.	Ledoux.	Loret.
	Dauvin (Léon).	Auvray. Hérouard.	Louvux.	Marescq. Lechevretel.
el.	Aubin.	Desmottes.	Lehérichon.	Fautrad.
l ~	INVUIL.	Desimones.	Petter ichan.	l.ennan.

				4	MKTA	MC- A	U CHRI	
	d	1 1 1	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888.		-	-	
NOMS	Population.	territoriale commune.	DE POSTE	문양명	départe- ment.	نو	.≝	٤
	ब	3.5		2	2 4	judiciaire.	arrondis- sement.	1
DES COMMUNES.	nd.	3 -	qui desservent les	828	ie ei	. <u>5</u>	I P E	
Dat Conning	20	Saperfele to de chaque	communes.	i e e	g.	nq	ge ar	ن ا
		-	l	E° Z	<b>T</b>		٦	
•	l	1	l	ı	l	1		ı
						Suite	du (	ZAN
1		1	1	1	ı	1	. 1	ì
Créances	2101	2150	⊠	9632 83	39	21	21	
Geffosses	924	2031	Gouville.	9988 74	39	14	14	1
La Feuillie			Périers.	4277 10	32	18	18	
Laulne			Lessay.	6428 37	36	25	25	l .
Millières			Périers.	7775 70		20	20	
Pirou			Créances.	11585 25 7382 93	42	19 26	19 26	
Saint-Germain-sur-Ay	941	10/0 kku	Lessay. Périers.	3598 17		22	20	ll
Saint-Patrice-de-Claids			Lessay.	13778 95	41	26	26	
	•000	,	CANTON DE MOI	NTMARTIN- SI		•		eti ¹
				_				. 1
MONTMARTIN-SUR-MER		1002		8749 75 7086 67	41	10	10	
Annoville	879 596		Montmartin-sur-Mer.	8570 87	38	8	8	1
Contrières	607		Coutances.  Montmartin-sur-Mer.	3323 »	40	12	12	
Hérenguerville	286		Quettreville.	2290 50		13	13	1 1
Hyenville	329		Coutances.	3001 13		7	7	1 (
Lingreville	1391		Brébal.	9908 »	45	15	15	1 1
Montchaton	600		Coutances.	4839 17	38	7	7	1 1
Orval	1097	1231	idem.	11959 72	36	6	6	li
Quettreville	1453	1586	ï⊠	13182 68		10	10	
Régnéville	1777	1029	ı⊠	11511 14	40	11	'''	1 1
Trelly	1003	1175	Quettreville.	10798 96	43	13	13	
			C	ANTON DE P	ÉRIER	s <b></b> . I	Popula	atr 9
Périers	2644	1453	I⊠	<b>2</b> 8756 43		16	16	: 1
Beaupte			Prétot.	2884 66		34	34	1
Feugères	720		Périers.	7454 42		15	15	
Gonfreville	361		idem.	4507 50	35	23	23	1
Gorges			idem.	13258 47   2167 92	38 38	25 28	25 28	
Lastelle	189		Prétot. idem.	6393 53		28	28	1.10
Le Plessis Marchésieux			Périers.	15250 16		20	20	
Nay			idem.	1794 33	34	23	23	
Sainte-Suzanne	181		Prétot.	2228 30		32	32	•   }
Saint-Germain-sur-Sèves	427		Périers.	6878 42	32	22	22 -	1 1:
Saint Jores			Prétot.	11048 67	40	30	30	
Saint-Martin-d'Aubigny			Périers.	10127 27	23	18	18	Hi
Saint-Sébastien-de-Raids	425	1 520	idem.	4296 »		19	19	9
			CANTON DE SAINT	- <b>M</b> alo-d <b>b</b> -la	-Land	e ¶. I	Popula	נו מ
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ]	410	397 1237	X	2673 17		9	9	
Agon	1597	1237	⊠	10558 10		11	11	
Ancteville	467	773	St-Malo-de-la-Lande.	4860 78		18	18	
Blainville	1545	.1280		10270 54	40	10	I ro	' ]

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
e Lessay.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ₁₁₀₀
łalusky *.	Pacquet.	Adam; Leconte.	Libor.	Pasturel; Dubois.
esnien.	Maresq.	Lesaulnier.	Caubrière.	Beaufils.
Iue.	Meslin.	Fras.	Ledanois.	Auvray.
)elaune.	Grandemange.	Leroux.	Anger.	Girard.
'autrad.	Lebreton.	Fras.	Roussel.	Delaroque.
'ourmage.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
elièvre.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
hijardin.	Eude.	Hulmer.	Cousin.	Pican.
uprey Beuzeville.	[Auvray.	Debout.	Villette.	Diesny.
,063 habitants	(12 communes).			
anlos.	Pannier.	Folliot .	Etienne.	Darthenay.
e Conte.	Legallais.	Duret; Lengronne.		Drouet.
egraverend.	Deguelle.	Giret.	Cléraux.	Tirbard.
lichel d'Annoville.		Lepetit.	Chanteclair.	Esnal.
elalande.	Cottereau.	Rubé.	diramitorian.	Esnol.
ubreuil.	Delamare.	Hauvet.		Lemoine.
ercepied.	Frémin.	Travers.	Folliot.	Angé.
elamare (Victor).	Delamare (Pierre).	Chardot.	Beaufils.	Réné.
oulomb.	Le Graverend.	Lefrancois.	Houllier.	Ameline.
aumier.	Ollivier.	Lemasson.	Letourneur.	Addes.
elièvre.	Lebasnier.	Clouard; Vautier;	Lebargy.	Barbey; Legardi- nier; Lefevre.
[d'Académie.		Montaigne.	"	nier; Lefèvre.
esnage, Officier	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Coubrun.
116 habitants (	14 communes).			
egnault.	Vallée et Leconte.	Dolbet.	Lo Princo (Rocie supérro).	
remin.	Vichard.	Couvert.		Leclerc.
e la Conté.	Raulline.	Regnault.	Doucet.	Aubry.
ezard.	Dujardin .	Beuve.	Lecouey.	Holley (M=0).
rotelande.	Sanson.	Leblond.	Robine.	Jean.
moigne.	Regnault.	Papin.		Lecesne.
illemin.	Lefort.	Lecluze.	Saugrain.	Lenoir.
zeг.	Hébert.	Viard.	Lepage.	Lefiliåtre.
icary.	Lemarigny.	Gosselin.	1	Enée.
tir (Frédéric).	Lair (Jean).	Laurence.	L	L .
lla.	Dujardin.	Leblond.	Bicrel.	Bernard.
got (Franç ^{eis} ). bailly.	Bagot (Jacques).	Marie.	Alexandre.	Choux.
bailly. Guelinel.	Leforestier.	Legoubey.	Rose.	Laisney.
21 habitants (	Pacary.	Canto.	Noyer.	Leclerc.
·	i Poulain.	Mayam	Postel.	IDontal (Mme)
senne. Moine.	Estur.	Mauger.	Postei. James.	Postel (Mme).
moine.	Bouillon.	Regnault. Beaufils.	James.	Esnault.
illot.	Lebreton.		Harache.	Delaroque.
11100.	Ireniemii.	I anahasiaina.	morache.	Duj <b>a</b> rdin.

<u></u>				, m œ	DIP. V	NCK A	U CHEF	u
NONG	ä	territoriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888.			ì	
NOMS	Population	Į į	DE POSTE		du départe- ment.	judiciaire	arrondis- sement.	Ę
	uls	3 3	qui desservent les	a q	8 2	iai	arrondi sement.	Ġ
DES COMMUNES.	do	43	dar gesselvent ies	. <u>5</u> 4 5	g de	dic	E 5	1
	Ã	Superficia t de chaque	communes.	E 3.2	# _	ij	d'a	du canton
				ATE			1	_
		ĺ					1	١.
•		•	•	•	•	ı	•	'
					Su	ite du	i Cant	.03
1			1	1		1	1 1	.
Boisroger	405	890	St-Malo-de-la-Lande.	3181 90	41	10	10	
Brainville	231	319	idem.	2651 67	37	7	7	1
Gouville		1295		10690 24	44	13	13	.
					1		1 1	
Gratot	635	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35	5	5	ļ
Heugueville	549	674	Coutances.	6971 65	42	7	7	- 1
La Vendelée	362	503	idem.	3693 33	35	6	6	1
Montsurvent	446		St-Malo-de-la Lande.	6220 67	41	9	9	. 1
Servigny	284	395	Coutances.	2769 20	38	7	7	, 1
Tourville	760	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725 03	40	8	8	+
			CANTON DE SAINT-S.		DELIN	¶. F	opula	tiot
Saint-Sauveur-Lendelin ]	4574	1689	lisca I	15589 48	29	10	101	
Camprond	808	849	Coutances.	3793 37	22	.9	9	
Hautteville-la-Guichard	988	1108	Marigny.	8693 95	22	14	14	11
La Ronde-Haye	514	RAN	St-Sauveur-Lendelin	4648 <b>2</b> 3	31	13	12	1
Le Lorey	959	4.456	Marigny.	11565 17	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	706	498	St-Sauveur-Lendelin	4438 40	24	14	14	
Montcuit	413	384	idem.	2972 75	22	13	13	1
Monthuchon	502		Coutances.	5732 75	32	6	6	
Muneville-le-Bingard			St-Sauveur-Lendelin		34	11	11	
Saint-Aubin-du-Perron	505		idem.	5107 33	28	15	15	
Saint-Michel-de-la-Pierre	358		idem.	2846 20	28	12	12	1
Vaudrimesnil		603	Périers.	3924 97	31	13	13	11
•			•					
			ARRONI	DISSEME	T I	E I	HORT	(A)
			Car	NTON DE MO	RTAIN	¶. P	opula'	tio
MORTAIN @	2408	684	isa I	18068 89	62	98	۱ "	1
Bion	618	1264	Mortain.	5049 07	66	72		l i
Fontenay			idem.	3369 40	67	68	8	Ιį
Le Neufbourg	660		idem.	2724 97	62	68	2	
Notre-Dame-du-Touchet			idem.	8740 33	71	78	10	<b>'</b> f
Rancoudray			idem.	1663 »	68	75	7	
Romagny			idem.	9994 37	67	71	4	ŀ
Saint Barthélemy	454		idem.	2841 93	59	64	4	1
Saint-Clément			idem.	5537 45	68	76	8	l
Saint-Jean-du-Corail			idem.	4943 n	67	41	6	1
Villechien			idem.	5337 90	69	78	10	1
			Can	TON DE BAR	ENTON	9. F	opula	tio
BARRYSON	9118	12828	· 107	20663 17	72	78	1 10	ı
BARENTON		3535 3936		11065 84		79	14	1
Ger			Barenton.	13417 92		83	15	Ι,
·		ł	i I	9136 89	t t	1	15	
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	ZU44	naem.	89 OCTA	111	77	10	I

Maires.  Adjoints.  et Instituteurs.  Desservants.  MM.  MM.  Fauvel.  Hommet.  Desmottes.  Jean.  Legouche; Mottin, Picault.  Lemeits.  Uzon.  Gasnier.  Envremer.  Gasnier.  Envremer.  Esnouf.  Banbett.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardin.  Cardi	_
Desservants.  Desservants.  Desservants.  MM.  MM.  Fauvel. Villedieu. Larsonneur. Lurienne. Lecouillard Leduc. Laisney. Jean. Legouche; Mottin, Picault.  Lerosey. Robiquet. Boulay, Duval. Sadoc. Lion, Leelard, A Barbet. Regnault.  Desmottes. Doulay, Duval. Barbet. Regnault.  Ozon. Lefebvre. Cardin. Gasnier. Envremer. Gaignon. Durier. Esnouf. Robert. Durier. Dudouyt. Cardin. Blanchet. Ozouf. Lecardonne.	
MM.   MM.   Larsonneur.   Lurienne.   Lecouillard Leduc.   Leasy.   Legouche; Mottin, Picault.   Lefebrre.   Lefebrre.   Lefebrre.   Cardin.   Lefebrre.   Cardin.   Legouche; Mottin, Blanchet.   Desplanques.   Leirende.   Leclaire, All Cardin.   Lefebrre.   Lefebrre.   Legouche; Mottin, Picault.   Lefebrre.   Lemetais.   Barbet.   Regnault.   Marie.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.   Leirende.	ces.
MM. Villedieu. Larsonneur. Lurienne. Lecouillard Leduc. Laisney. Jean. Legouche; Mottin, Picault. Lerosey. Robiquet. Boulay, Duval. Lefebrre. Lemetais. Barbet. Regnault. Desplanques. Lair. Enouf. Robert. Durier. Lozon. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Car	
MM. Fauvel. Hommet. Laisney. Legouche; Mottin, Picault. Pignet. Uzon. Gasnier. Envemer. Envemer. Esnouf. Envemer. Esnouf. Boulay. Boulay, Duval. Lefebvre. Cardin. Cardin. Boulay. Cardin. Cardin. Boulay. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Car	
MM. Villedieu. Larsonneur. Lurienne. Lecouillard Leduc. Laisney. Jean. Legouche; Mottin, Picault. Lerosey. Robiquet. Boulay, Duval. Lefebrre. Lemetais. Barbet. Regnault. Desplanques. Lair. Enouf. Robert. Durier. Lozon. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Car	
Fauvel. Hommet. Desmottes. Larsonneur. Niobey. Legouche; Mottin, Picault. Lerosey. Robiquet. Boulay, Duval. Lemetais. Cardin. Gasnier. Envermer. Gaignon. Duvier. Dudouyt. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Cardin. Car	
Hommet. Laisney.  Robiquet. Pignet. Uzon. Gasnier. Envremer. Esnouf. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Dudouyt. Cardin. Robert. Blanchet.  Niobey. Legouche; Mottin, Picault. Boulay, Duval. Barbet. Barbet. Regnault. Desplanques. Lair. Laurent. Laurent. Lecardonne.  Ozouf.  Lecardonne.	
Lerosey. Lerosey. Robiquet. Pignet. Uzon. Gasnier. Envremer. Dudouyt. Robert. Boulay, Duval. Lemetais. Cardin. Besplanques. Barbet. Besplanques. Desplanques. Lair. Laurent. Dozouf. Blanchet. Dozouf. Lecardonne.  Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne. Lecardonne	ı.
Lerosey. Pignet. Pignet. Uzon. Gasnier. Envremer. Dudouyt. Robiquet.  Robiquet. Boulay, Duval. Lemetais. Cardin. Gaignon. Durier. Blanchet.  Picault. Boulay, Duval. Lemetais. Cardin. Barbet. Barbet. Besplanques. Lair. Laurent. Laurent. Lecardonne	
Pignet. Ozon. Gasnier. Euvremer. Dudouyt.  Cardin.  Cardin. Caignon. Durier. Dudouyt.  Cardin.  Calebore. Caignon. Durier. Blanchet.  Ozouf.  Barbet.  Regnault. Marie. Lair. Laurent. Laurent. Lecardonne.  0,605 habitants (12 communes).	.nare .
Ozon. Lefebvre. Cardin. Gaignon. Desplanques. Lair. Laurent. Dudouyt. Cardin. Blanchet. Ozouf. Lecardonne.	leur.
Gasnier. Envremer. Gaignon. Desplanques. Lair. Laurent. Dudouyt. Cardin. Blanchet. Ozouf. Lecardonne.	
Esnouf. Robert. Durier. Dudouyt. Cardin. Blanchet. Ozouf. Laurent. Lecardonne.,605 habitants (12 communes).	
Dudouyt.   Cardin.   Blanchet.   Ozouf.   Lecardonne, 605 habitants (12 communes).	
,605 habitants (12 communes).	
	el.
Lemaître Ledentu Fontaine Duval Lion	
Guesney. Defontency. Anger. Le Rebourg. Adeline.	
Lerouxel. Legrand. Bezard. Julienne. Guesney.	
De St-Denis (Louis). De St-Denis (Prosp.). Drouet. Patrix. Sublin.	
Ozouf. Lechevallier. Gautier. Arondel. Plantegene	st.
Fremond. Poutrel. Delaroque. Delacour. Caillard.	
Groult. Lejeune Depériers. Lemarinel Lefrançois	
Tesson.   Lecacheux.   Gohier.   Hélie.   Jacquet.	
Toulorge. Desaintdenis. Falaise. Mesnage. Heuguet.	
Lebailly. Ledot. Legrand. Dusiquet. Gosselin.	
Laisney. Guilbert. Huard. Edine.	
Rupalley. [Lecanu. Hélène.  Quesnel.  Anger.	
?opulation : 64,680 habitants.	
1,832 habitants (11 communes).	
De Bailliencourt.   Ganier-Hauteville.   Menant.   Alexandre.	
Lemaignen. Anfray. Pillay. Lebugle. Lebugle (M	[me).
Leclerc. Couette. Lepesteur. Legros.	, ,-
Brisou. Garnier. Colas-Lavigne. réuni à Mortain.	
Boulanger. Breillot. Fouasse. Hollaude. Vve Lebrer	С.
Ledenais. Millet. Juhel. Labigne.	
Legrand (Anle) * Bizault. Lenicolais. Sineux. Letenneur, L	ebourg
Alexandre. Clouard. Maillard. Louise. Delaunay.	•
Delatouche. Robida. Théault. Desdevises. Pasquier.	
Gaudin de Villaine.   Moisseron.   Roblin.   Legoubey.   Boisroux.	
Hamon.   Monder.   Pasquier.   Liot.   Boisroux.	
,832 habitants (4 communes).	
Bechet.   Petit.   Desclos.   Lenoir.   Foinet.	
Esneu. Graindorge. Houssin. Dumont. Picet, Degrenne,	Habee.
Bourguignon. Vezard. Gosse. Vigot. Groult, P.	
nard.	.uquc
Malon.   Le Sergent.   Mauduit.   Provost.   Boëda.	.oque

		2 :		Principal des 4 contributions directes en 1888.	DISTA	NCR A	CHER	-LIEC
NOME	Population.	territoriale commune.	BUREAUX	des ions 188	<u> </u>	$\overline{}$		
NOMS	i iğ	€.	DE POSTE		départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	canton
	la e			<u>હ</u> ੁੱਦੂ ਨੂੰ	2 2	<u>.es</u>	iğ 8	ž
DES COMMUNES.	ğ	草	qui desservent les	1 5 5 8	de de	<u> </u>	EE	ಜ
	Po	Saperfeis t de chaque	communes.	1 6 6 6	ą g	B	[ 8 B.	를
•		7.5		Principal contribut directes en	4		ן פו	7
					_	_	_	
i		1		l	1		j l	
				Carron	'Toran	. <b>4</b> 1	Danula	4:
				CANTON E	IBIGN	13. 1	Lobara	uon
1		ı		t	1	1	1 1	1
Isigny	337	425	[′] ⊠	2432 n	67	68	20	
Chalandrey	565	768	lsigny.	3674 83	67	65	20	5
La Mancellière	510	750	idem.	3709 93	60	60	18	4
Le Buat	451	457	idem.	2920 90	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	350	461	idem.	2398 87	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	505	669	idem.	3739 80	65	66	24	4
Les Biards	8:11	1060	St-Hilaire-du-Harc	6037 47	70	71	23	3
Montgothier	510	750	Isigny.	3961 27		63	21	6
Montigny	541		St-Hilaire-dn-Harc.	4103 75	29	60	15	8
Naftel	260	276	Isigny.	1328 60	64	63	17	4
Vezins . :			idem.	4338 83	73	63	27	5
•		•						
			(	Canton de J	DAICH	r ¶. I	opula	tion
Juvigny	789	750		4347 58	1 60	60	10	ı .
Beliefontaine	358		Juvigny.	2133 83		62		4
Chasseguey	191	306	idem.	1162 47		63	11	6
Chérencé-le-Roussel		1009	idem.	5229 17		57	11	5
La Bazoge	324		idem.	2537 20		64	8	4
Le Mesnil-Adelée	423		idem.	2896 93		56	18	8
Le Mesnil-Rainfray			idem.	4079 83		65	15	5
Le Mesnil-Tôve			idem.	4982 25		57	13	3
Reffuveille			idem.	7975 47		57	17	7
					•	•	'	•
			C	anton du Ti	EILLEUI	∟¶. I	Popula	tion
LE TEILLEUL &	91 KA	3048	lva .	17302 42	74	82	1 14 1	
Buais		1779		8669 22		80	17	8
Ferrières	173		Buais.	1714 33		80	14	6
Heussé			Le Teilleul	4816.70		86	18	4
Husson			idem.	7325 83		78	10	4
Sainte-Marie-du-Beis	230	477	idem.	2547		80	13	4
Saint-Symphorien	440		St-Hilaire du-Harc.	3250 78		76	14	44
Savigny-le-Vieux			idem.	7291 25		76	19	14
buriging to thousand the		, ,			•	•	•	•
			CANTON DR SAINT-HIL	airb– du-Ha	RCOUE	r ¶. I	Popula	tion
ST-HILAIRE-DU-HARCOURT 4.	3906	995	I <b>⊠</b> 1	30517 64	1 77	1 69	1 15	, ,
Chevreville	277		St-Hilaire-du-Harc.	2564 78		69	13	6
Lapenty			idem.	7666 33		69	111	
Le Mesnillard			idem.	4459 18		68	111	7
Les Loges-Marchis			idem.	9044 48		73	19	
Martigny			idem.	4984 57		65	16	6
Milly	667		idem.	5609 17		72	111	7
Moulines			idem.	3103 08		73	17	6
			idem.	7096 53		69	13	3
Parigny			idem.	6722 68		77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles.			idem.	10307 32		77	23	8
Virev			idem.	9086 33		63	18	l š
4110J		1-500	·			•		• ]
								İ
								- 1

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		İ
			-	-
	İ	ł.	1	1
,323 habitants (	li communes).			
MM.	MM.	MM.	j MM.	MM ^{11es}
Foisil.	Varin.	Levesque.	l	Vauprès.
Jouenne (J.).	Aubert.	Lesénéchal.	Normand.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Bocage.	Filatre.
Blouin.	Aubert.	Lemoine.		Desloges.
Touroul.	Mazier.	Faucheux.	ŀ	Tencé.
Guérin.	Mahé.	Moisseron.	l	Costentin.
Davy.	Martin.	Piton.	Levivier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Mazier.	Macé.	Leroux.	1	Gautier.
Jouenne.	Datin.	Prével.		Robin.
Morin.	Pelchat.	Lair.	1	Costard.
i,477 habitants (9	ocommunes).			
Grossin.	Ravlin.	Leroy.	Danguy.	Pierre.
Clouard.	Dussault.	Leroy.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	Dupont.	<b>!</b>	Espouf.
Loisel.	Bazin.	Jamault.	Jouault.	Couette.
Conyer de la Chesmaditre.	de Saint-Germain.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.	1	Dardenne.
Besnier.	Georget.	Leroy.	Gautier.	Aguiton.
Mazure.	Sachet.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Loyvet.	Gautier.	Delafontaine.	Poullain.
3,951 habitants (	. •	dadder	12 ordion willo	i ommi
,	•	I.D	Imi	I
Malon. Couillabin.	Ruauit.	Duval.	Blin.	Hulmel, Adelde, Lechan-
	Rouel.	Genson.	Goupil.	Gazengel. [wer.
Jouin.	Hélie.	Poulain.	l	Leconte.
d'Avenel.	Potier.	Lebedel.	Lemenuet	Macé
Louvet.	Buisson.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.
Grandin.	Gautier.	Delafosse.	1	Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.	l	Ecole libre.
	Tencé (Eugène-Pierre).	[Lemesle.	Tillault.	Davoux.
4,255 habitants				
Genest.	Pleutin, Pinel.	Mahier.	1	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Couillard.	1	Bliard.
Lucas.	Landry.	Yger.	Doré.	Dugué.
de Beaurepaire.	Bagot.	Gazengel.	Desilles.	Pinard.
Hantraye.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel	Théault.
Vaudouer.	Dupont.	Leburey.	Villedieu.	Genevée.
		Levillain.	Le Capitaine.	Gastebois.
Fremin.	Restoux.	Pillay.	'	Planté.
Martin.	Blouin.	Quesnel.	Durand.	Leprieur.
Chéron.	Badiche.	Corbe	Lebigot.	Duclos.
Boucé.	Alleaume	Philippe.	Rault.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay.	Coulon.	Ruel.
•	•		1	1

		٠.		* ° 86	DISTA	NCE A	CHEF	-LIEU
NOMS	Population.	territorials commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes # 1888.	4	_ î		· . ]]
NUMS	ă.	F .	DK POSTE	_ E E	départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	du canton.
	n la	. 2	qui desservent les	a di s	E H	iai	arrondi sement.	풀
DES COMMUNES.	do	23	•	5 7 5	18 g	:£	EBI	윤
	Ā	Superficie de chaque	communes.	1 E 2 E	g	ĕ	E S	무 II
		-		<u> </u>			اــــا	<u> </u>
								- 11
•	1	•			, ,			- 1
			CANTO	ON DE SAINT	-Pois	9. P	epula	tion :
C Dava	753	788		1400 88			1 1	- 1
SAINT-POIS	247		Villedieu.	4100 55		50	17 27	10
Boisyvon			Saint-Pois.	1529 07		43 44	23	6
La Chapelle-Cécelin	358		Villedieu.	5772 55 2042 50		39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	456		Saint-Pois.	3702 30		54	15	- ' <u>4</u>
Lingeard	237		idem.	1322 17		34	15	4 11
Montjoie	940	1437	idem.	4040 58		67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1113	1480	idem.	6925 07		50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	676	1237	Villedieu.	3493 33		40	28	41
Saint-Maur-des-Bois	303	497	idem.	1876 13		37	29	12
			CANT	on de Soue	DEVAL	¶. P	opula	tion :
Sourdeval &	3070	13648	lica.	1 29643 35	1 82	67	i 11 1	ا در ا
Beauficel	441		Sourdeval.	3806		61	13	5
Brouains	495		idem.	3133 49		60	10	8
Cathemo			idem.	3924 40		57	18	7
Le Fresne-Poret			idem.	4643 10		75	19	8
Perriers-en-Beauficel	701		idem.	4118 60		61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	545		idem.	3341 83		68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu.			idem.	1296 67		68	19	8
Vengeons		1569	idem.	6816 6	50	62	16	5
			ARROND	ISSEMEN	T DI	E V	ALOG	NES.
			Ca	NTON DE VA	LOGNES	<b>g.</b> 1	Popula	ıtion
VALOGNES €	1 8748	114745	ı'ı <del>z</del> ı	67840 86	3. AR	1 54	1 .	1 » l
TADOGRADO ME	""	1	ĺ	0.040	1 55	"		l "i
Brix	944	3387	Sottevast.	16880 49	67	64	10	10
Huberville			Nalognes.	4501 93		58	4	4
Lieusaint			idem.	4935 6		50	1	1
Montaigu			idem.	7113 49		62	8	8
Saussemesnil			idem.	9671 7		62	8	8
Tamerville			idem.	11703 8		57	3	3
Yvetot			idem.	13275 8	62	53	4	4
			CANT	ON DE BARN	EVILLE	<b>.</b> ¶. 1	Popula	ation
BARNEVILLE	1 914	II K73	3 ⊠	1 6779 t	4. 69	1 48	1 29	l »
Baubigny			Barneville.	2199 8		56	33	8
Carteret	523		idem.	3462 5		51	50	l š
Fierville			idem.	4647 8		47	23	8
La Haye-d'Ectot			idem.	3262 3		52	28	4
Le Mesnil			ilem.	2415 4	0 66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	933	1719	idem.	7090 5	-,	52	29	4
Le Valdécie	251	398	Bricquebec.	1667 8	3 73	73	19	11

		Curés et		T - 414 - 4-1
Maires.	Adjoints.	er.	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
6,422 habitants (	10 communes).			
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
Cte d'Auray.	Liot.	Chesnel.	Esnouf.	Lechartier.
	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Haupais.	Bailleul.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Barbé.		Carnet.
Garnier.	Delabroize (Daniel).	Langlois.		Corbe.
de Saint-Paul.	Vimont.	Restout.		Valentin.
Lesage.	Furgon.	Guénier.	Le Bécherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Frican.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roiesnel.	Porée.	Lenormand.
Delanoë.	Davy.	Templer.		Navet.
8,887 habitants (	communes).	•	•	•
Labiche.	Almin, Le Maignen.	l Paven.	Saoul.	Lecrosnier, Millet.
Vaullegeard.	Raulin.	Delaunay.		Fouchard.
Lefrançois.	Maillard.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Davy.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Debon *.	Moulin.	Calando.	Lemercier.	Blin.
Davy.	Caraby.	Chesnel.	Delafosse.	Desvallées.
Lebigot.	Badion.	Dauguet.	Delaiosso.	Couillard.
Gallet.	Bazin.	Gautier.		Vimond.
Champion.	Duval.		Letouzé.	Bazin.
<b>Population : 7</b> 12,307 habitants  Sébire O <b>※</b> .	<b>5,494 habitants.</b> (8 communes). [Hamel, Lemeland.	Tessero, Thomas;		I
		Gamas, à Saint- Joseph.	sage.	
Pasquier.	Langevin.	Amiot.	Legoupil.	Chastan.
Avoine.	Aze.	Levallois.	Bouhii.	Dutot.
Lecrivain.	Villard.	Ameline.		Beillard.
Hamel.	Thoumine.	Divetain.	Lesauvage.	Lainé.
de Mondésir.	Touraine-Desvaux.	Lesauvage; Lamy.		
Jaunet.	Valognes.	Yvelande.	Dorange.	Pilet.
Hallot.	Valogues. Vignon.	Robin.	Leprieur.	Laurent.
8,606 habitants (	J	Inopin.	, Echicui.	, Daurent.
Lecanelier.	Giot.	Hamelin.	Simon.	l Poulain.
Larquemin	Sibran.	Féron.	C.IIIOI.	Lequertier.
Lepelletier.	Rachine.	Hervieu.	Sollier.	Godefroy.
Duval.	Quesneville.	Lefebyre.	Lepourry.	Cousin.
Lechevallier.	Burnel.	Lethimonnier.	Deméautis.	Deméautis.
Lavechef.	Henry.	Sehier.	Demeauns.	Billard.
Bouillon.		Mautalent.	Lemesle.	Esmouf.
Lemonnier.	Chuquet. Lepaumier.	Letavernier.	Louisie.	Broquet.
~emouniei .	trebanmier.	Protesterater.	1	iniodace.

1869 377 220 402 252 308 418 3647 410 252	2107   327   358   745   539   717   1024   5142   841	Barneville idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 23 3011 3053 52 on de Brico 37269 53 3642 17	64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 24 copula	8 6 3 2 5 8 8 7
740 1869 377 220 402 252 308 418	1184 2107 327 358 745 539 717 1024	qui desservent les communes.  Portbail.  Barneville idem. idem. idem. idem.	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 03 3011 3 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	62 64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	Suite 41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
740 1869 377 220 402 252 308 418	1184 2107 327 358 745 539 717 1024	Communes.  Portbail.  Barneville idem. idem. idem. idem.	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 03 3011 3 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	62 64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	Suite 41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
740 1869 377 220 402 252 308 418	1184 2107 327 358 745 539 717 1024	Communes.  Portbail.  Barneville idem. idem. idem. idem.	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 03 3011 3 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	62 64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	Suite 41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
740 1869 377 220 402 252 308 418	1184 2107 327 358 745 539 717 1024	Portbail.    Sarneville   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 03 3011 3 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	62 64 67 68 59 74 77 75	Suite 41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
1869 377 220 402 252 308 418 3647 410 252	2107   327   358   745   539   717   1024   5142   841	Barneville idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 03 3011 3 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
1869 377 220 402 252 308 418 3647 410 252	2107   327   358   745   539   717   1024   5142   841	Barneville idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	16640 58 2462 25 2277 33 3689 08 1512 33 3011 = 3653 52 on de Bricq 37269 53 3642 17	64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	41 43 46 47 48 51 55 57	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 3 2 5 8 8 7
1869 377 220 402 252 308 418 3647 410 252	2107   327   358   745   539   717   1024   5142   841	Barneville idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	16640 58 2462 25 2277 33 3689 08 1512 33 3011 = 3653 52 on de Bricq 37269 53 3642 17	64 67 68 59 74 77 75 UEBEC	43 46 47 48 51 55 57	29 32 31 26 23 23 24 Popula	6 3 2 5 8 8 7
377 220 402 252 308 418 3647 410 252	327 358 745 539 717 1024 5142	Barneville idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	2462 25 2277 33 3689 08 1512 33 3011 = 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	67 68 59 74 77 75 UEBEC	46 47 48 51 55 57	32 31 26 23 23 24 Popula	3 2 5 8 8 7
220 402 252 308 418 3647 410 252	358 745 539 717 1024 5142 841	idem. idem. idem. idem. idem. idem.  CANTO	2277 33 3689 08 4542 33 3044 = 3653 52 on de Bricq 37269 53 3642 17	68 59 74 77 75 UEBEC	47 48 51 55 57 9. I	31 26 23 23 24 Popula	5 8 8 7
402 252 308 418 3647 410 252	745 539 717 1024 5142	idem. idem. idem. idem. CANTO	3689 08 1512 33 3011 = 3653 52 ON DE BRICQ 37269 53 3642 17	59 74 77 75 UEBEC	48 51 55 57 57	26 23 23 23 24 Popula	5 8 8 7
252 308 418 3647 410 252	539 717 1024 5142 841	idem. idem. idem. CANTO	1512 33 3011 » 3653 52 on DE BRICQ 37269 53 3642 17	74 77 75 UEBEC	51 55 57 <b>9.</b> I	23 23 24 Popula	8 8 7
308 418 3647 410 252	717 1024 5142 841	idem . idem . Canto ⊠ Sottevast .	3011 = 3653 52 on DE BRICQ 37269 53 3642 17	77 75 UEBEC 70	55 57 ¶. I	23   24   20pula	8 7
418 3647 410 252	10 <del>24</del> 5142 841	idem.  Canto  Sottevast.	3653 52 on de Bricq   37269 53   3642 17	75 UEBEC 70	57 ¶. I	24 Popula	7
410 252	841	Sottevast.	37 <b>2</b> 69 53 3642 17	70	¶. [		tion
410 252	841	Sottevast.	3642 17		52	13	
252	841 485	Sottevast.					
252	485	201101111111		78	62	16	10
022		Bricauebec.	2378 08	74	53	18	3
ರವರ	2056	idem.	9149 08	77	59	20	7
513	949	idem.	7 <del>2</del> 07 83	62	51	10	9
340	708	Valognes.	6324 »	63	31	.6	11
1022	1642	idem.		63	55	6	7
675	1243	Bricquebec.			56	17	4
840	1716	Sottevast.	7136 29	78	60		8
190	213	idem.					3 7
000	1000					, ,	
2149	NAS						l
	300	Montebourg.					7
142	524	idem.	4925 60	49	55	11	4
466	529	idem.	6338 33	48	54	11	i
191	487	idem.	3931 17	50	58	9	3
274	485	idem.	4718 34	36	51	4	5
				1		12	5
							6
							6
							3
							5
							8
							* 7
							4
							3
							6
			11887 08	50	56	15	8
- 1	- 1	Ĭ		56	61	9	5
				56		- 1	4
274			4526 50	59	48	7	7
166			1914 »	55	60	10	41
	513 340 1022 675 840 190 868 2149 185 142 459 174 459 274 459 224 322 205 502 668 328 261 140 274	833 2056 513 949 340 708 1022 1642 675 1243 840 1716 190 213 868 1985  2149 588 185 300 142 524 466 529 191 487 274 483 459 814 459 814 459 243 430 146 287 232 480 322 480 322 480 322 480 323 877 502 846 668 1391 328 1353	833 2056   idem. 513 949   idem. 340   708   Valognes. 1022 1642   idem. 675 1243   Bricquebec. 840 1716   Sottevast. 190   213   idem. 868 1985   ☑	833 2056 idem. 9149 08 513 949 idem. 7207 83 340 708 Valognes. 6324 11352 57 675 1243 Bricquebec. 5650 83 840 1716 Sottevast. 7136 29 1497 1497 1497 1497 1497 1497 1497 1497	833 2056 idem. 9149 08 77 513 949 idem. 7207 83 62 340 708 Valognes. 6324	833 2056 idem.  \$13 949 idem.  \$13 949 idem.  \$140 788 Valognes.  \$1022 1642 idem.  \$11352 57 63 55  \$1243 Bricquebec.  \$11352 57 63 55  \$1243 Bricquebec.  \$11352 57 63 55  \$1243 Bricquebec.  \$1497 n 5 57  \$1243 idem.  \$1497 n 75 57  \$1380 03 70 62   CANTON DE MONTEBOURG ¶. I  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$185 300 Montebourg.  \$187 388 51 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1 56  \$1	833 2056 idem.  513 949 idem.  7207 83 62 51 10  7207 83 62 51 10  7207 83 62 51 10  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  6324 63 51 6  74 56 17  736 29 78 60 17  736 29 78 60 17  738 03 70 62 76   CANTON DE MONTEBOURG F. Popula  2149 588 □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □  2149 588 □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
	ļ			-
) B BARNEVILLE.	ļ	1	1 .	1
MM.	1 MM.	ı MM.	I MM.	1 MM ^{11es}
Noël.	Vasselin.	Lefranc.	Dumouchel.	Fauvel.
Vardon.	Fenouillères.	Mahieu.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Luce.	Fourmage.	Anteine.	Gauvain.
Le Cannellier.	Cauchard.	Leherpeur.		Lebreton.
Giot.	Lerouvillois	Bazurais.		Mahié.
Desprez.	Godrel.	Delacour.	1	Eudes.
James.	Mauger.	Pillet		Duval.
Desprey.	Cosniam.	De Saint-Jores.	1	Vrac.
),590 habitants (1	li communes).			
De Traynel.	Anquetil et Prével.	Caillemer; Marie,	Lecavelier.	Houssin, Retout,
Lemarinel.	Jeanne.	Digard	Hubert.	Beuve.
Langlois.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Lamache.
Mendret.	Le Pesqueur.	Lemarinel.	Leconnétable.	Chapey 'Mme).
Lemarié (Jean)	Lemarié (Victor).	Denis.	Marie.	Bréhant
Larguemin.	David.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Lepetit.	Gardin.	Herbin.	Travert.
Le Rouvillois.	Hamel.	Moulin.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	,
Couppey.	Mabire.	Lemarinel.	103303.	Lesavourey.
	Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Lemonnier.
),149 habitants (2	2 communes).		. •	
Lemor.	Capron.		Le Tourneur.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Vilquin.		Auvray.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil (Charles).	Le Goupil (Omer).	Leblastier.	Simon.	Lemonnier.
David.	Agasse .	Boullot.		Herpin.
Legoupil.	Huet.	Lahaye.		Poulain.
Olivier.	Lefret.	Onfroy; Leroy.	Magnin.	Lacolley.
Lecouflet.	Duchemin.	Osmont.	Leverdier.	Brière.
Folliot.	Gilles.	Cottebrune.		Lerendu.
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Mouchel.	Vermont.		Delabroize.
Rolland.	Legambier.	Guyot.	Margueritte.	Leforestier.
Drouin.	Lechevalier.	Guesdon.		Paisnel.
Du Mesnildot.	Ferrand.	Gaslonde.	Doucet.	Daniel.
Renouf.	Lesaché.	Pergeaux.		Lebarbenchon.
Lefrançois.	Leboulanger.	Villain (dit Marais).	Orange.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Thomelin.	Durand.
Cto de Pontgi- baud **.	Le Métais.	Godefroy.	Marie.	Vauprès; Lehuby.
Groult.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
				Gobel.
Leridez.	Dupont.	Seigneurie.		laoner.
		Roulland.		Perier.

				<b>→</b>	DISTA	NCE A	CHFF	-Litt
Noms	Population.	territorisi communo.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1888	départe- ment.			
	ılat	to to	DE POSTE	al bu	par nt.	udiciaire	d'arrondis- sement.	du canton.
DES COMMUNES.	ndo	eracio ebeque	qui desservent les	otri cte	dé	lici	5 8	e.
	ď	Saperficio de chaque	communes.	rin cor lire	qn	jūć	a'a	푸
				<u> </u>	-			-
•		ı	!			l	1	1
			CANTO	ON DE QUET	тенои	9. P	opula	tion
<b>Q</b> UEТТЕНОГ	1197	1691	<b>S</b>	18288 58	65	70	16	
Anneville-en-Saire	594	600	[R]	9574 13	70	75	21	ä
Aumeville-Lestre	194 1065	244	Quettehou. ⊠	1975 »	60 74	64 79	13	6
Crasville	365	717	Quettehou.	5802 87 5661 23	59	64	11	6
La Pernelle	362	715	idem.	5652 23	69	74	20	4
Le Vicel	303		Anneville-en-Saire.	3234 67	74	75	21	3
Montfarville	1218		Barfleur.	10952 90		77	25	8
Morsalines	343 448		Quettehou.	3824 40 5305 20		68 63	15   11	7
Réville	1530		St-Vaast-la-Hougue.	15454 80		78	25	-
Sainte-Géneviève	462	495	Barfleur.	8834 »	74	78	24	8
Saint-Vaast €	2844	630		24682 85		73	19	3
Teurthéville-Bocage Valcanville	1143 725		Le Vast. Anneville-en-Saire.	16128 23 8823 »	65 73	68	12 20	1
Videcosville			Quettehou.	8823 » 1583 83		65	12	1
·			CANTON DE SAIL	rte · Mère- I	Eglis <b>e</b>	' <b>9.</b> F	opula	Ltion
Sainte-Mere-Eglise	1413	1770	$\boxtimes$	25691 56	41	47	17	
Amfreville			Sainte-Mère-Eglise.	8839 83		44	16	6
Angoville-au-Plain Audouville-la-Hubert	101		Ste-Marie-du Mont.	5135 »		40	26	9 3
Beuzeville-au-Plain	196 70		Sainte-Mère-Eglise.	6214 » 2499 93		48 50	24 19	3
			[ville.]			0		
Beuzeville-la-Bastille	356		Pont-Labbé (Picau-	4460 39		39	31	8
Blosville	406		Sainte-Mère-Eglise.	4633 67		42	21	4 7
Brucheville	165 300		Ste-Marie-du-Mont.	2445 » 13361 17		44	24	10
Carquebut	483	825	Sainte-Mère-Eglise.	10080 37		46	22	15
Chef-du-Pont	347	376	idem.	4760 83		44	20	3
Ecoqueneauville	121	352	idem	3485		47	20	3
Foucarville	253 404		idem.	5899 92		52	19 15	7 8
Miesvilla	143		idem. Ste-Maric-du-Mont.	7733 83 4730 67		44 43	23	7
Houesville	352	İ		1	l	40	24	7
Liesville	317		idem . Sainte-Mère-Eglise .	4200 58 4840 96		43	38	11
Neuville-au-Plain	231		idem	4037 17		34	15	3
Picauville			Pont-Labbé.	28929 27	47	41	18	10
Ravenoville		1167	Sainte-Mère-Eglise.	10419 50		54	17	1.1.
St-Germain-de-Varreville Sainte-Marie-du-Mont	265 348	583	idem . idem	5604 67 25281 83		51 51	19	9
Saint-Martin-de-Varreville	1322	2977	ixi	7173 25		44	26	9
			KEN .		1 ''''			.,
	104	288	Sainte Mère-Eglise.	2917 »	38	44	22	
Sebeville	104 304	520	Sainte Mère Eglise . idem . Ste-Marie-du-Mont .	2917 » 5753 75 3842 »	43	44 49 41	22 21 27	4 10

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
3,036 habitants	(16 communes).	1		1
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
Colas-Corderie.	Lefèvre.	Bagot.	Ruault.	Farcy.
du Mesnildot.	Onfroy.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Tiphaigne.	Fortin.	Thin:	l ,	Berson.
Hay.	Alexandre.	Cauchon.	Belliard.	Lecaudey.
Basroger.	Onfroy.	Onfroy; Launay.		Halbecq.
Lapierre.	Lecanu.	Brégis.	Lecostey.	Dupont.
Cto Le Marois.	Barreaux.	Lemaigre.	Anne.	Labonde.
Hébert-Dumanoir. Colas	Legrin.	Vastel.	Baudry.	Lefranc.
Lecopte.	Leguay. Folliot.	Leconte.	Hugues. Laurent.	Lesauvage. Guilbert.
	Lefauconnier.	Leroulley.	Simon.	Beuf.
De Caumont. Langlois.	Pesnelle.	Leroy. Lefèvre.	Lecaudey.	Viel.
lamelin.	Ardouin, Bidault.	Jouenne.	Courtois.	<b>Zubert.</b>
.egoupil.	Bouche.	Bedel.	Lebasnier.	Beillard.
inthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
iodefroy.	Cartot.	Bouillon.	Duchene.	Ruault.
,950 habitants	Butel.	Gautier.	Mabire.	Lair.
erey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
ordel.	Tcrbet.	Béatrix.	1	Lemarchand.
robier. louton.	Henry. Duchemin.	Lefèvre. Bellot.	Réuni à St-Ger-	Leboux.
outon.	Duchemia.	benot.	main-de-Var.	l
is de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Jolinet.	Hérouard.
allier.	Lepelletier.	Cousin.	Mahier.	Hulmel.
ays.	David.	Lecot.		Viel.
evavasseur.	Lenourry.	Lajoie.		Jourdan.
cuver.	Anger.	Vindard.	(Thiébot.	Beslon.
icol <b>e.</b>	Gouhier.	Lamy.	Lelong.	Alexandre.
arie (Louise).	Marie (Alphonse).	Lecavelier.		Doré.
etelli <b>er.</b>	Besnard.	Joly.	i	Heurtault.
aizot.	Levavasseur.	Hurel.	Plantegenest.	Desplanques.
orbin <b>- Desman</b> -	Desplanques.	Delaunay.	i	L
neteaux.	l	1		Lengronne.
mon.	Vautier.	Leduc.	1	Perrodin.
pi <b>n.</b>	Langlois.	Chancé.	1	Bonnel.
ot.	Rabey.	Simonne.	7 . B. J. J	Legarand.
d'Aigneaux.	Sehier.	Lepourry.	Le Bedel.	Carrié.
sson.	Lepraële. Huet.	Collette. Moutier.	Dacier. Girard.	Aunezo. Nativelle.
la Gonnivière.	Renouf.	Marion.		Hersent.
mont.	Dupuis.	Caruel.	Herpin. Cahour.	Brunel.
émont.	Larose.	Pirou.	Réuni à Blosville.	
rel.	Menant	Poignant.	Eliard.	Mahaut.
al-Lemonnier.	Gamas.	i oignam.	unaiu.	Léreverend.
vert.			1	

		4.		7 88	DISTA	NCE A	U CHE	7-0
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Auperfiele territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1868	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
	,	<b>!</b>	CANTON DE SAINT-S	 auveur-le-V	ICOMTE	 : <b>5. I</b>	    -  -	atio
St-Sauvrur-le-Viconte 4	2665	35 <b>2</b> 3	⊠.	31018 60	55	30	14	{
Besneville	1050	1825	St-Sauveur-le-Victe.	10775 11	62	36	23	۱ ،
Biniville	176		idem.	<b>224</b> 3 33	54	47	10	
Catteville	213		idem.	2771 »	64	35	10	1 (
Colomby	700	1116	Valognes.	9867 67	57	48		1
Crosville	177		St-Sauveur-le-Victe.		52	43	18	1 3
Etienville	737		Pont-Labbé.	7018 »	40 61	30 40	16	1 3
Golleville	355 164		St-Sauveur-le-Victe.	3061 »	54	46	11	1 :
Hauttovillo	104	422	tuem.	3001 "	34	40		l '
La Bonneville	334	631	ıdem.	5057 67	50	42	14	1 1
Les Moitiers-en-Beauptois.	439		Pont-Labbé.	5349 17	49	37	19	1 1
Néhou	1748		St-Sauveur-le-Victe.	20031 91	39	49	15	
Neuville-en-Beaumont	138		idem.	1387 47	64	33	22	1
Orglandes	575		idem.	9460 25	53	44	10	1
Rauville-la-Place			idem.	10795 37	54	41	16	1
Reigneville	65		idem.	1066 »	52	49	13	
Sainte-Colombe	308 89		idem. idem.	3549 33 1491 73	58 51	44	13 26	!
Taillepied	หย	Z14	ucin.	1491 73	31	44	26	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Dosservants.	et Instituteurs.	
,856 habitants	l (18 communes).		1	í
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
tin.	Bellet; Mauger.	Cléret; Aubert;	Fleury.	Passilly; Enée.
_	·	Lefreteur.		l
unier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Esnouf.
breton.	Lengronne.	Duboscq	réuni à Hautteville	
orin.	Giot.	Blestel.		Marie.
guet.	Renard.	Viel.	Polidor.	Hébert.
varend.	Yonnet.	Lair.	L	Beauquesne.
rey.	Lagouche.	Giot.	Rouland.	Leroux.
la Bretonnière.	Michel.	Calvy.	Pillet.	Chrétien
	André.	Sébline.	Robin	]
Parfouru.		1.	l <b>.</b>	Bernard.
Clerc.	Baudoin.	Luce.	Lesage.	Roblot.
ttin.	Enquebec.	Jourdan.	Enquebecq.	1-1
niepce.	Racine.	Btienne; Bernard.	Adelus; Pantin.	Maillard; Pasturel: Lecornu.
ielin. dic	Cuquemeil.	Bréard.	Avoine.	Denis
2.0	Lecappon.	Lebourgeois.	Giot.	10000
mas.	Lehadouey.	Durel.	10.00.	Dennebouy.
rguet.	Josse.	A 11-2	<b>réuni à Orgiandes</b> Villedieu	Corduan.
sprez.	Lesigne.	Allaire. Deslandes.	vinealed.	Lucas.
511 <b>u</b> .	Lefèvre.	Designates.	Ī	Lucas.
	ı	1	I	

# POLICE GÉNÉRALE.

# Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Berger, commissaire de police, à Saint-Lo; Louiset, idem, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Besnier, commissaire de police, à Avranches; Rémiot, idem, à Granville; Rheinhard, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg; Brain et Pitre, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — M. Guyot, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Perchet, commissaire de police, à Valognes.

### ORDRE JUDICIAIRE.

### COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. HOUYVET O *, premier président; Thiphaigne, Hue, présidents; Guillard, Guicherd, Hoffmann, Manchon, Surcouf, Victor Clément, Turbout, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemarre, Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général; Lerebours-Pigeonnière, Vaudrus, avocats-généraux; Michel, Lénard, substituts; Solange, greffier en chef, Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

### Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président; Godon, Croquevielle. conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1888-1889.

#### Première Chambre,

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. HOUYVET O 孝, premier président; Hue, président; Guillard, Offmann, Manchon, Surcouf, Turbout, Duchemin, Osmont de Courtisigny, Aymé, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général; Lerebours-Pigeonnière, avocat général; Michel, substitut; Solange, greffier en chef; Bottet, commis greffier.

#### Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Tiphaigne, président; Guicherd, Victor Clément, Piquet, Lemare. Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers; Vaudrus, avocat général; Lénard, substitut; W. Delarue, commis greffier.

#### Chambre des mises en accusation,

#### Audience le mercredi.

MM. Hue, président; Hoffmann. Manchon, Surcouf, Turbout, conseillers; Michel, Lénard, substituts; Marie, commis greffier.

# TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre.

### Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences: mardi, police correctionnelle; —vendredi, rapports, affaires venant à bref délai; — mercredi et jeudi, affaires du rôle, suivant la fixation; samedi, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon et Granval, juge d'instruction; Paris, juge honoraire.

Juge suppléant. - M. Le Campion.

Parquet. — MM. Bernard, procureur de la République; Morand, substitut.

Greffe. — MM. Sicot. greffier; Robert, médaillé militaire (instruction), Lorence, commis-greffiers.

Avocats.— MM. Amiard, Douchin, Dieu, Gohier, bâtonnier; Huet, Lelong, secrétaire; Guillot (Gaëtan).

Stagiaires. — N....

Avoués. — MM. Simon, aîné, Jouanne, Hervieu, Lehuré, Dussaux, Thouronde, président; Pottier.

Huissiers. — Audienciers: MM. Marguerite, syndic; Letourneur, rapporteur; Tabard, trésorier. — Tribunal de commerce: Jeanne, Boscher, secrétaire.

Justice de paix : Leguelinel, huissier, à Saint-Lo.

				<b>4</b> ø	DISTA	NCE A	U CDAI	-1.1EU
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superdele territoriale de chaque communa.	BUREAUX  DE POSTE  qui desservent les  communes.	Principal des 4 contributions directes en 1888	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
			l Can	I TON DE VILI	.BDIEU	¶. P	opula	tion :
VILLEDIEU 2 Bourguenolles Champrépus Chérencé-le-Héron Fleury. La Bloutière La Lande d'Airou La Trinité Rouffigny Sainte-Cécile Saultchevreuil-du-Tronchet	546 949 622 432 626	764 913 955 1259 923 1509 917 670 1149	⊠ Villedieu . idem . idem . idem . idem . idem . idem . idem . idem .	25840 94 3646 50 5867 25 4230 80 8114 70 4880 03 7159 63 4336 75 3624 28 5991 47 4787 21	39 42 39 37	32 40 29 38 30 28 38 40 38 35 34	22 18 32 21 27 28 19 18 17 25 20	* 8 8 6 3 6 8 6 3 2
·	•		ARRONDIS:	SEMENT	<b>DE</b>	СНЕ	RBO	urg.
CHERBOURG <u>&amp;</u>	37013 	651		on de Cher 364893 83			opula "	tion :
	•		Can	ron de Beat	UMONT	¶. P	opula	tion :
BEAUMONT Acqueville Auderville Biville Branville Digulleville Eculleville Flottemanville-Hague Gréville Herqueville Jobourg Nacqueville Omonville-la-Petite Omonville-la-Rogue Sainte-Groix-Hague Saint-Germain-des-Vaux Tonneville Urville-Hague Vasteville Vauville	487 181 501 446 300 418 419 570 213 293 531	579 433 870 212 789 233 4130 1003 291 10!5 844 429 984 635 383 312 1672	Beaumont. idem. idem. idem. idem. Octeville. Beaumont-Hague. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	4694 58 3550 13 4295 49 3135 4160 " 1160 " 6054 46 1539 67 4561 " 7500 12 1422 33 6596 42 7215 33 4071 11 4181 50 4310 33 7227 51 2561 23 367838 07 1519 62	84 102 89 89 98 96 86 98 97 98 86 100 98 80 102 85 86 87	82 75 91 83 79 86 77 82 86 88 81 88 81 88 81 80 81 78	18 11 27 18 14 32 17 9 16 22 10 21 22 13 26 11 12 12	10 9 8 4 4 4 4 11 4 6 9 6 8 11 9 16 3

#### Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. —
Audiences le jeudi.

Président. - M. Dior (Lucien).

Juges. - MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juge suppléant. — M. Béguin.

Greffier. - M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Dupérouzel, avocat; Lamusse, avocat; Dauvin, Lemétayer et Vieillard, défendent habituellement.

### Trihunal civil séant à Cherbourg.

Audiences: lundi, affaires correctionnelles; mardi et mercredi, affaires civiles; jeudi, adjudications.

Président. — M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois, juge d'instruction O. A.; Ameline, Levallois.

Juge suppléant. — M. Perrot.

Parquel. — MM. Pignard-Dudezert *, procureur de la République; Delaunay, substitut.

Greffe. -MM. Hauvet, greffier; Oury et Hébert, commis-greffiers.

Avocats.—MM. Boullement-d'Ingremard, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Chatel.

Avoués. — MM. Lemagnent, Féron, syndic; Francis Brière, Drouet, président; Leblond, secrétaire.

Huissiers. — Audienciers: MM. Lecarpentier, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce: MM. Vincent, Lecarpentier, Gautier et Ledanois.

Justice de paix : MM. Vincent et Lecarpentier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement: MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois).

MM. Diousidon, conservateur des hypothèques, président; Martinet, sous-préfet; Lecarpentier, avocat; Orry, ancien avoué; Féron, avoué; Hauvet, greffier, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience, le vendredi.

Président. - M. Hainneville.

Juges. - MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants. - MM. Merrut, Henri, Noyon, Cottel.

Greffe. - M. Dutot.

# Tribunal civil séant à Coutances.

Président.-M. Jartel.

Juges. — MM. Goujeon de Saint-Thomas, juge d'instruction; Dalidan, Renault, juges; Rabec, Lumière, juges suppléants

Parquet.—MM. Dudouyt, procureur de la République; Marchant, substitut.

Greffe.—MM. Dorléans, greffier; Le Monnyer, Duval et Levenard, commis-greffiers.

Audiences: Lundi, criées à 10 heures du matin: correctionnelle à midi; mardi, mercredi et jeudi, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Bouvattier, bdtonnier; Marie, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Sarot, Dupérouzel, Chevalier, Rabec, Gritton, Séverie, Roger.

Avoués. — MM. Delaunay, président; Vilain, syndic; Lejolivet, rapporteur; Jean, secrétaire-trésorier; Daniel, Contairie.

Huissiers. — Audienciers: MM. Lenoir, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin.

Tribunal de commerce.--MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Lenoir, Voisin, Canivet, Néel, Guérin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement — MM. Chesnay, à Bréhal; Nicole, à Cérences; Chardine, à Cerisy-la-Salle; Bézard; à Gavray; Corbin, Genvrin, à ta Haye-du-Puits; Gancel, syndic, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Guillon, à Quettreville; Desplanques, Lemoine, à Périers; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Godefroy, sous-préfet, président; Saillard, ancien notaire, vice-président; Jean, avoué; Guidon, avocat; Dudouyt, receveur de l'enregistrement; Dorléans, secrétaire.

#### Tribunal de Commerce de Coutances.

Audiences le samedi, à 10 heures du matin.

Président.-M. Baize.

Juges.—MM. Jouvet, Bidel, Girre.

Juges suppléants.—MM. Daireaux, Salettes.

Il n'y a pas d'agréés.

### Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences: mercredi, affaires urgentes; — jeudi et vendredi, affaires civiles; — samedi, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président.-M. Lefaverais.

Juges .- MM. Hommet et David.

Juges suppléants.—MM. N..., N...

Parquet.- M. Guilmard, procureur de la République.

Greffe. — MM. Lomière, greffier; Logoux, Ragoot et Allain, commis-greffiers.

Avocats.-MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire: M. Leteinturier-Laprise.

Avoués.—MM. Lesoudier, Poullain, président; Vautier, rapporteur; Delaunay, Lemardeley, syndic; Radoul, secrétaire-trésorier.

Huissiers.—Audienciers: MM. Macquin, Guihard, Ollivier, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemoine, à Barenton; Calé à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Boucey, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Dollerie, à Juvigny-le-Tertre; Desseux, à Saint-Pois; Leroy et Juhel, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Fleury, sous-préfet; Lesoudier, avoué; Gérard, ancien avocat; Jayet, receveur de l'enregistrement; Champs, avocat, Lemière, secrétaire.

### Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : mardi, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — mercredi et jeudi, affaires du rôle général ; — vendredi, police correctionnelle ;—samedi, rapports en toutes matières ; jugements en Chambres du Conseil.

Président. - M. Le Clerc.

Juges .- MM. Mabire, juge d'instruction; Viel.

Juges suppléants .-- MM. Costard, Foulon.

Parquet.—M. Duchesne de la Sicotière, procureur de la République.

Greffe.—MM. Guimond, greffier; Hamel et Lecroisey, commisqueffiers.

Avocats.—MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillod, Delangle, Sallé, Leroy, Guillot, de Resbecq, Dépret.

Avoués.—MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley, Cruchet.

Huissiers -- Audienciers: MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes : MM. Lendormy, Leterrier, Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement: MM. Hermand, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Mondret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Leménicier, sous-préfet; Radiguer, receveur de l'enregistrement; Le Grusley, avoué; Dubois, notaire; Dépret, avocat; Guimond, secrétaire.

# JUSTICES DE PAIX.

# Nome des Juges de Paix, des Suppliants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissem	 ent de Saint-Lo.	l
Canisy Carentan Marigny Percy Saint-Clair St-Jean-de-Daye. Tessy-sur-Vire	Lenoël Morel Vilquin Vigot Thouin Poullain	MM. Pommier, Criquet Leconte, Heussebrot . Boissel-Dombreval, Bertrand Niobey, Lemoigne Sévaux, Le Pesant Madelaine, Gancel Leclerc, Pézeril Chasles, Mithois	Durand. Legrand. Legrand. Duval. Delacour. Le Bouteiller. Ozenne.
	Arrondissem	ent d'Avranches.	
DuceyGranvilleLa Haye-Pesnel.Saint-JamesPontorsonSartilly	Bideis	MM. Dupont, Mauduit Lanos, Denis-Thieu-lière Juin-Duponcel, Baron Dupéreuzel, Le Biez Fontaine, Pigeon Geoffroy, Lechat Trincot, Morel Leménager, Duchemin Davy, Tétrel	Dupont. Lainé. Bréhier. Allain. Goron. Nicolle.
	Arrondisseme	nt de Cherbourg.	
Les Pieux	Damourette. Lemarquand Lequérié des Roziers	MM. Orry, Allix Piquot, Louis Pouillat, Vrac Lebourgeois, Courtois Touzard, Fleury	Gire. Hilaire (Félix)
Arrondissement de Coutances.			
Bréhal	Basire Savary Osmond Artu Couraye-du-Parc Dauyin Le Comte Davy Lahurie	Lemonnyer, Ameline Gaillard, Lehodey Lechevallier Niobey Ducloux, Lavoisy Guillard, Pannier Lesigne, Luce Lepareux, lecauf	Hue. Tréhet. Guillard. Lécluze. Lenesley. Campain. Dubuisson. Leguay.

CANTONS	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	CREPPIERS.

#### Arrondissement de Mortain.

	NM.		MM.
Mortain	Hardy	Le Bigot, N	Lorier.
Barenton	Norgeot	Montécot, N	Martignon.
St-Hildu-Harct.	Dupuy	Lemonnier, N	Hirbec.
lsigny-Paindaye.	Caillard	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juvigny-le Tertre	Costard	Grossin, Maincent	Boursin.
Saint-Pois	Laurent	Datin, Legeard	Lemare.
Sourdev 1a - Bare	Foubert	Le Maignen, Almin	Beaugeard.
		Dupont, Malon	

# Arrondissement de Valognes.

# NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemin, secrétaire; Leclerc, Pannier-Lachaussée, à Saint-Lo; Gancel, président, à Saint-Clair; Mithois, rapporteur, à Domjean; Le Clerc, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, syndic, Boissel-Dombreval, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, trésorier, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessysur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Le Conte la Prairie, Sergent, secrétaire, à Avranches; Barbé, Denis-Thieudière, syndic, à Brécey, Aumont, Desfeux, président, à Ducey; Le Petit, Lamort, rapporteur, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, trésorier, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, président, à Tourla-ville; Hamel, syndic, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, Roberge, secrétaire, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, trésorier, Lemarquant, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, rapporteur, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cércences; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesuil-Garnier; Fauvel (Constant), à Hambye; Fauvel (André), fils, président, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Lemonnier, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Savary, à Quettreville; Levêque, Lecauf, à Périers; Gallien, Potier, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, N...., Morel, à Mortain; N...., Fiault, trésorier, à Barenton; Besnard, Pantin, Guérin, rapporteur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, président, au Buat; Maincent, Lendormy, à Juvigny-le-Tertre; Datin, syndic, à Saint-Pois; Poisnel, membre, à Coulouvray-Boisbenâtre; Lemaignen, Restoux, à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul; Dupont, à Sainte-Anne-de-Buais, membre.

Arrondissement de Valognes.—MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes; Le Breton, à Brix; Hennequin, Pican, à Bricquebec; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveeur-le-Vicomte; Lemerre, à Quettehou; Mallet, à Saint-Vaast; Touroul, à Barfleur; Denis, à Barneville; Vardon, à Portbail; Hairou, à Sainte-Mère-Eglise; Luce, à Pont-l'Abbé; Dalidan à Sainte-Mariedu-Mont

# ORDRE MILITAIRE.

# 10' Corps d'Armée et 10' Région militaire.

GRAND-QUARTIER GENERAL A RENNES.

Départements formant la 10° Région . Ille-et-Villine, Manche, Côtes-du-Mord.

Général commandant en chef le Corps d'armée: Hanrion GO *, à Rounes.

Chef d'Etat-major du 10° Corps : Général Adorno de Tscharner 0*, à Rennes.

# 20° Division d'infanterie et 5°, 6°, 7° et 8° subdivision de la 10° Région.

Général commandant: Hervé O*, à Saint-Servan.

39 brigade: Général Zurlinden 0*, à Cherbourg.

25° de ligne.—Colonel Corréard O*, à Cherbourg.

136° de ligne.—Colonel Gillet O*. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40° brigade: Général Boitant 0*, à Saint-Malo.

2º de ligne. — Colonel Costes 0*, à Granville.

47° de ligne.—Colonel Beaudouin *, à Saint-Malo.

# 5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissement de Cherbourg et de Valognes).

Commandant.—Général Zurlinden 0*, à Cherbourg.

Intendance. — Bénard ¥, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Robert *, lieutenant-colonel du 25° de ligne.

Artillerie.— Lieutenant-colonel d'Espinay O*, directeur, à Cherbourg; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie.—Chef de bataillon Lemardeley *, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. - Commandant Dupuis *, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'Administration Miroglio, à Cherbourg.

# 6° Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et deCoutances.)

Commandant.— Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance. — Appert, sous-intendant de 3° classe, à Saint-Lo.

Recrutement.—Chef de bataillon Péchoux *, à Saint-Lo.

Remonte.—Chef d'escadron Brenier *, à Saint-Lo.

7º Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Artillerie.—Capitaine Lande *, à Granville. Génie.—Chef de bataillon Renard *, à Granville. Recrutement.—Major Petit *, à Granville.

### GENDARMERIE.

40° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes du-Nord.

M. Béranger O*. Colonel, commandant la légion, à Rennes.

### Compagnie de la Manche.

Bruzeau Mm (1), chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.

Legavre, capitaine, à Saint-Lo.

Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Akerman *, capitaine. à Cherbourg.

Sevelle, lieutenant, à Coutances

Louison, lieutenant, à Avranches.

Desprès, lieutenant, à Mortain.

Rozel, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

(1) Les lettres Mx indiquent les décorations de la Médaille militaire,.

# Service des Brigades.

proraw arrow	BRIGADES		ES	
DÉSIGNATION	A GE	EVAL	9	SOUS-OFFICIERS
ET RÉSIDENCE	de 6 sommes.	de 5 hommes.	i pied 5 hommes	COMMANDANT LES BRIGADES.
	- A	- A	<b>%</b>	
Saint-Lo	'n	1 1	'n	MM. Le Méhauté. Lelanchon.
Idem	»	1	" 1	Taillandier.
Carentan	"	"	1 »	Fafin.
La Perrine	20	1	» n	Dérouin.
Torigni sur Vire	» »	1	, n	Caillot.
Villebaudon		1 1	»	Doutresoulle.
Saint-Clair	, »	i	'n	Le Drogoff.
Marigny	i "	, .	1	Vergé.
Canisy	, n	"	i	Rénet.
Tessy-sur-Vire	10	, »	4	Gonet.
Cherbourg		1	3)	Lahaie ^M u.
Idem	1	»	1	Frigent.
Les Pieux	l "	'n	1	Foucher.
Saint-Pierre-Eglise	, ,,	23	1	Frant *Mu.
Equeurdreville	' »	»	1	Geffroy.
Beaumont	»	×	1	Maffre Mu.
Tourlaville	, n	n	1	Saligner.
Avranches	n	1	19	Le Lay.
Idem.	n	, n	1	Gleyo.
Granville	, n	1	10	Brébion.
Idem	, "	l »	1	Bonenfant.
Villedieu	"	1	n	Pérée.
Pontorson	77	1	);	Briend.
Ducey	1)	1	30	Desaintdenis.
Sartilly	»	, ,	, » 4	Dugardia.
Saint-James	)) 	"	1	Lejuez. Prenvieille
La Haye-Pesnel	10	"	1	Dréano.
Mortain	l "	1	,	Mancel.
Idem	,	,	1	Morachini.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	" "	1	"	Pélan .
Sourdeval	i "	1	n n	Rebillard.
Juvigny	13	,	1	Halot.
Le Teilleul	,	4	»	Lefaucheux Mm
Saint-Pois	,	»	4	Hains.
Barenton	'n	»	1	Lefèvre.
Isigny	»	'n	1	Galliot.
Coutances	»	1	n	Avice.
1dem	n	19	1	Mancel.
Périers	n	1	))	Bindel.
Gavray	,,	1	>>	Hue.
Bréhal	»	1	))	Bocage.
Lessay	, ,	1	19	Simon.
Cerisy-la-Salle	»	1	1)	Guesdon.

DESIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES	_	IGAD IEVAL	à pied Sade S hommes.	SOUS-OFFICIERS  COMMANDANT LES BRIGADES.
La Haye-du-Puits Agon. Saint-Jores Montmartin-sur-Mer Saint-Sauveur-Lendelin. Anneville-sur-Mer Valognes Idem. Sainte-Mère-Eglise Sainte-Mère-Eglise Sainte-Sauveur le-Vicomte Sainte-Vast Montebourg Porthail Bricquebec Barneville Barfleur	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	1 " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	" 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	MM. Jeanne. Le Grand. Leréverend. Vaslot. Josse. Le Maltre. Cornille. Burnouf. Rolland. Despréaux. Martel. Perquis. Crestey. Raux. Thomas. Guillemin.

# MARINE.

#### Premier arrondissement maritime,

Préfecture maritime.

#### MM.

LESPÈS GO*, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Descamps O*, capitaine de frégate, chef d'état-major; Ferreaux, chef de bataillon d'infanterie de marine; Duval *, Adigard *, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp; Testard, sous-commissaire de 1 classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime; Brière O.A., sous-commissaire de 2 classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Pallu de la Barrière C*, contre-amiral, major général; Gourdan C*, capitaine de vaisseau, major; Chassériau O*, et Hamelin O*, capitaines de frégate, aides-major; Daubanel *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Boisreaux *, et Juin *, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Pumpernéel *, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1° conseil de guerre permanent; Charnoz *, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Laurens O*, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1° tribunal maritime; Archimbaud *, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1° conseil de guerre.

Majorité de la flotte. — MM. Planche O*, contre-amiral, major de la flotte; Pornain *, capitaine de frégate, aide-de-camp; Giraud *, lientenant de vaisseau, officier d'ordonnance; Robaglia *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Bellanger O*, capitaine de vaisseau, directeur; Holtermann * et de Percin *, capitaines de frégate, sous-directeurs; Lamiré et Durand, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints; Le Tiec, enseigne de vaisseau, officier-adjoint.

Génie maritime. — MM. Korn O*, directeur des constructions navales; Eynaud O*, ingénieur de 1^{re} classe, sous-directeur; Finot * et Duchesne *, ingénieurs de 1^{re} classe; Clauzel *, ingénieur de 2^e classe; Bayssellance *, Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieurs de 1^{re} classe; Besson, Aubusson de Cavarlay, Maurice, sous-ingénieurs de 2^e classe; Brosser, Bernheim, Vermand, Marit, Dugé de Bernonville, sous-ingénieurs de 3^e classe.

Défenses sous-marines. — Pontillon 0*, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines; Fabre de Lamaurelle *, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Villiers-Moriamé * et Crespel, lieutenants de vaisseau; Clergeau *, mécanicien en chef.

Commissarial.—MM. Avoine O*, commissaire général; Rossel *, Chalette *, Edet O*, commissaires; Lo Brisoys-Surmont *, Rassicod *, Le Dentu *, commissaires-adjoints; Bazin *, Ménestrel, Nissen, Testard, Martin *, Dragon de Gomiecourt, sous-commissaires de 1° classe; Delacour, l'Equilbec, Fabre, Gigout, Téphany, Deschamps de Pas, Burtheret, Mestrel, Le Barrier, Jean-Pascal, Carrière, Allozé, Brière O. A., sous-commissaires de 2° classe; Phérivong, Couraye du Parc, Wolf, Lelaidier, Le Brettevillois, Le Touzé, Aubry, Rheinhart, Allemès, Ravier, Palais, Le Marquand, Godey, Beaugrand, Vanhoutte, Humblot. Zimber, Boudonnet, Jochaud-Duplessix, Collas, Béré, Trochu, Lefauconnier, Huon dit Navrancourt, Desmares, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Gestin O*, inspecteur en chef; Adam *, Bourée *, inspecteurs; Picquié, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossart **, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 2° classe; Charbonnel et d'Ocagne, ingénieurs ordinaires de 3° classe.

Service de santé. — MM. Dugé de Bernonville O*, directeur; Michel *, Dupont *, médecins en chef; Gaultier de Laferrière *, Déchamp *, Deschiens O*, Delisle *, Leclerc *, Bellamy *, Barret *, médecins principaux; Léo *, Joubin *, Gentilhomme, Remond *, Canoville *, Ballot *, Cartier, Pallier, Fortoul, Dupouy *, Millou, Touchet, Bohan *, Féraud *, Théron, Mittre, Piton, Lombard, Guillarmou, médecins de 2° classe; Echalier, Bizardel, Nollet, Chauvet, Percheron, Valence, Fallier, Bohier, Dumas, Flaud, Augier, Reboul, Fossard, Gargain, Bellard, Audiat, médecins de 2° classe; Degorce *, pharmacien en chef; Simon O*, pharmacien principal; Baus, pharmacien de 1° classe; Henry, pharmacien de 2° classe; Cavallier, aide-pharmacien.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux.—MM. Cointe, agent administratif principal; Maurice, Boyer, Mahieu, Dounon,

Quoniam, agents administratifs; Leprévost, Lepelley, Chesnel, Ozouf, Guillemot, Polidor, Gibert, Le Dily, Mignot, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.—MM. Robin, agent comptable principal; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Berny, Hauteserre, agents comptables; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robine, Moreau, Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumôniers. — MM. Huet, aumônier de l'hôpital maritime ; Martin, aumônier honoraire.

Bibliothèques.—MM. Grandin *, conservateur de la bibliothèque du port; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux. — MM. Pérignon *, Clergeau *, mécaniciens en chef; Prudon *, Laffisse *, Le Texier Mm, La Ronche Mm, Leclère, mécaniciens principaux de 1° classe; de Beaucorps Mm, Quantin Mm, Delmédou, Debray Mm, Lehénauff Mm, Roussel Mm, Gay Mm, Bousquet, Fleury, Arnaud, Rey, Peyre Mm, mécaniciens principaux de 2° classe.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. Le Brisoys-Surmont *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Altemer, agent principal du commissariat; Rossel, agent du commissariat; Rendu *, trésorier des invalides; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg; Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville; Henry, syndic, à Omonville-la-Rogue; Agnès, syndic, à Diélette; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny.—MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime à la Hougue; Sallé, souscommissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny; Jasset, sous-agent du commissariat à la Hougue; Bonniol, sous-agent du commissariat à Isigny; Brochu, syndic, à la Hougue; Duprey, syndic, à Carentan; Prima, syndic, à Isigny; Longuemare, syndic, à Grandcamp; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — Division de Cherbourg. — MM. Dumont O*, capitaine de vaisseau, commandant; Le Moine *, capitaine de frégate, commandant en second; Picard *, capitaine de frégate, major; Salmon *, lieutenant de vaisseau de 1º classe, capitaine d'habillement; Noël *, lieutenant de vaisseau de 1º classe, adjoint au capitaine d'habillement; Hamelin, lieutenant de vaisseau de 2º classe, capitaine de la compagnie d'inscrits; Mazier *, lieutenant de vaisseau de 1º classe, Mulot *, lieutenant de vaisseau de 1º classe, capitaine de la compagnie des spécialités; Andréani *, lieutenant de vaisseau de 1º classe, capitaine de la compagnie de recrutement; Deschiens O*, médecin principal, médecin-major; Deschamps de Pas, sous-commissaire, trésorier.

Gendarmerie maritime. — MM. Petitjean *, chef d'escadron; Néron, capitaine-trésorier; Marchandeau *, capitaine d'arrondissement; Pinart *, lieutenant d'arrondissement.

Artillerie de marine. — Etat-major. — MM. Caris O*, colonelo directeur; Rocard *, lieutenant-colonel, sous-directeur; Lagarrigues de Survilliers *, O. A., chef d'escadron; Le Bigot, Pointel, Faniard, capitaines en premier; Vasset et Esmenjaud, capitaines en second.

1^{re} compagnie d'ouvriers. — MM. Gouilly **, capitaine en 1^{ex}; Mallié, lieutenant en 1^{ex}; Veillard, lieutenant en 2^e.

Batteries détachées. — MM. Girard du Demaine *, chef d'escadron, commandant par intérim; Roos, sous-lieutenant, officier payeur et d'habillement; Nollet, médecin de 2° classe.

9° batterie.—MM. Fournery, capitaine en 1°°; Ponsignon, capitaine en 2°; Grosmangin, lieutenant en 1°°; Ribes, lieutenant en 1°°; Killiani, lieutenant en 2°.

10° batterie.—MM. Troude *, capitaine en 1°; Vasset, capitaine en 2°; Lacroix et Stennetz, lieutenants en 1°; Dupay, lieutenant en 2°.

11º batterie. — MM. Kerléro de Rosbo, capitaine en 1º; Petit-le-Brun, capitaine en 2º; Ladret et Husson, lieutenants en 2º; Epaud, sous-lieutenant.

12° batterie.—MM. Dières-Monplaisir *, capitaine en 1°; Fritsch, capitaine en 2°; Renauld, lieutenant en 1°; Cros et Houssette, lieutenants en 2°; Stéfani, sous-lieutenant.

43° batterie. — MM. Deviterne, capitaine en 1°; Jacques, lieutenant en 1°; Audiard, lieutenant en 2°.

Infanterie de marine.—Etat-major.—MM. Boilève O*, colonel; Juville * et Badens O*, lieutenants-colonels; Berthier, Allemand de Montrigaud *, Goulias *, Colonna de Giovellina, Dufaure *, Panier des Touches, Rabier *, Maupas, Rozée d'Infreville, Vallières *, Boistel *, chefs de bataillon; Heiligenmeyer *, commandant-major; Dufour, Lambert *, Monteil, Martin, Ramadier, capitaines adjudants-majors; Recroix *, capitaine-trésorier; Tourai, capitaine d'habillement; Destelle, capitaine de tir; de Vachon, lieutenant adjoint au trésorier; Dambiermont, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement; Lestoquoi, lieutenant a'armement; Gennesseau, sous-lieutenant, porte-drapeau; Bellamy *, médecin principal; Dupouy *, médecin-major; Chauvet, Sicard et Bellard, médecins aides-majors.

I^{re} compagnie. — MM. Nicolas, capitaine; Disdier, lieutenant; Langlois, sous-lieutenant.

2º compagnie.—MM. Monniot *, capitaine; Drugeon, lieutenant; Otto, sous-lieutenant.

3º compagnie. — MM. Dargelos, capitaine; Legrand, lieutenant; Dardaine, sous-lieutenant.

4º compagnie. — MM. Husson de Sampigny, capitaine; Lucciardi, lieutenant; Le Gal, sous-lieutenant.

5. compagnie.—MM. Logos, capitaine; Leblond, lieutenant; Lallemand, sous-lieutenant.

6° compagnie. — MM. Letourneux de la Péraudière, capitaine; Berdoulas, lieutenant; Lapoulle-Boyé, sous-lieutenant.

7° compagnie. — MM. Stoffelback, capitaine; N...., lieutenant; Salmon, sous-lieutenant

8° compagnie. — MM. Noël, capitaine; Dupin, lieutenant; N..., sous-lieutenant.

9° compagnie.—MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Mousset, sous-lieutenant.

10° compagnie.--MM. N..., capitaine; Brouet, lieutenant; Mazet, sous-lieutenant.

11º compagnie. — MM. Lemoine, capitaine; N..., lieutenant; Frey, sous-lieutenant.

- 42° compagnie. MM. Bailly *, capitaine; Ancher, lieutenant; Guillet, sous-lieutenant.
- 43° compagnie. MM. Léger, capitaine; Fournier, lieutenant; Gaillard, sous-lieutenant.
- 14º compagnie. MM. Delalande, capitaine; Pérez, lieutenant; Le Meillour, sous-lieutenant.
- 15° compagnie. MM. Desplanques, capitaines; Didelot, lieutenant; Thiolières, sous-lieutenant.
- 16° compagnie. MM. N..., capitaine; Lienel, lieutenant; Heurtel, sous-lieutenant.
- 17° compagnie. MM. Gondalier de Tugny, capitaine; Ozoux, lieutenant; Aubé, sous-lieutenant.
- 48' compagnie. MM. De Lacoste, capitaine; de Doubel, lieutenant; Fleury, sous-lieutenant.
- 19° compagnie. MM. D'Herbin *, capitaine; Gandon, lieutenant; Lhuissier, sous-lieutenant.
- **20°** compagnie. MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Perlie, sous-lieutenant.
- 21° compagnie. MM. N..., capitaine; Connétable, lieutenant; Felcot, sous-lieutenant.
- 22° compagnie. MM. Ansiaux, capitaine; André, lieutenant; Gippon, sous-lieutenant.
- 23° compagnie. MM. Olive, capitaine; Passaga, lieutenant; Méhier, sous-lieutenant.
- 24° compagnie.— MM. N.., capitaine; Gillot, lieutenant; Maupoint de Vandeul, sous-lieutenant.
- 25° compagnie.—MM. Esnez-Deutout *, capitaine; Lasalle, lieutenant; Cazalas, lieutenant.
- 26° compagnie.—MM. Millard, capitaine; N..., lieutenant; Millot, sous-lieutenant
- 27° compagnie. MM. Martin de Gimard, capitaine; Flamand, lieutenant; Ruillier, sous-lieutenant.
- 28° compagnie. MM. Robert, capitaine; Klein, lieutenant; Doudoux, sous-lieutenant.
- Suite. MM. Marcotte, Casse, Durruthy, de la Follye de Joux, Launay, Goullet, Roget *, Goulas *, Castanier, Dubois, Barbecot, Hervé, Brenot, Charles, Daval, Lamarche, capitaines; Jacob, Roumet, du Laurens d'Oiselay, Chauvet, Radisson, Annet, Compérat, Gauvain, Chofflet, Sylvestre, Vigy, Baudot, Laflotte, Debay, Bocquet, Florentin, Tardin, Dagnaux, Champmartin Mm, Fourrey, Mortreuil, Brun, lieutenants; Eymard de Laverrerie de Vivans, Viard, Fleuriot de Langle, Sagols, Javy, Fouquet, Cunche, Rivail, Kænig, François, Mangin, Sagols (Hyacinthe), Polier, Dugast, Durande, sous-lieutenants.

#### Deuxième arroudissement maritime.

## SOUS-ARRONDISSEMENT DE SAINT-SERVAN.

Quartier de Granville. — Commissariat. — MM. Millet *, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville; Guimont, sous-agent; Lamusse et Crespin, commis de 2° classe; Jean, commis de 3° classe,

Trésorerie des Invalides. — M. Racine, trésorier de 2º classe, à Granville.

Hydrographie. — M. Jaffré, professeur de 2º classe.

Inspection des pêches. - M. Thomas *, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce. à Granville; Devé, à Genets; Cardin, à Bréhal; Grard, à Carolles; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville; Trequilly, à Courtils; Lepeu, à Lingreville; Bataille, à Champeaux-Bouillon; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier; Catayrade, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guetteur; Hersent (S.), guetteur, à Chausey; Le Pollès, chef guetteur; Godefroy, guetteur, à Granville (le Roc).

Quartier de Régnéville. — M. Olméta *, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Régnéville.

Trésorerie des Invalides.— M. Hennequin, préposé, à Régnéville, du trésorier de Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard *, à Régnéville ; Laforge *, à Coutances ; Dalipbard *, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Regnault, à Régnéville; Duchemin, à Agon; Meyer, à Gouville.

Gendarmerie maritime. — M. Parou, à Régnéville.

Electro-sémaphores.—MM. Helloco, chef guetteur; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

#### STATION NAVALE DE GRANVILLE.

- M. Pradier O*, capitaine de frégate, commandant le Cuvier et la station navale de Granville.
- M. Granier *, lieutenant de vaisseau, commandant de l'Alcyone, à Granville.
- M. Villard, 1er maître de manœuvre, commandant du Congre, à Granville.
- M. Le Michel, 1er maître de manœuvre, commandant de la Bécassine, à Carteret.

# TRAVAUX PUBLICS.

#### Bervice des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Loribux *, 2° classe, rue de Galilée, 45, Paris.

### Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC *, 2º classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire.— M. Lecornu O. A. 1ºº classe, rue de Langannerie, 6, Caen.

Gardes-mines.—MM. Scheffler, 1 classe, Caen; Yvart, 1 classe, Flers.

Service ordinaire et hydraulique (14° inscription).

# (Fusionné avec le Service maritime, de la Navigation des Dessèchements et des Chemins de fer )

Inspecteur général. — M. DINET *, 2° classe, 108, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.

Ingénieur en chef.-M. Gouton *, 2º classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Auger, 1^{re} classe, à Cherbourg; Jourde, 3^e classe, à Granville; Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire, à Saint-Lo; Saint, conducteur principal, à Avranches.

### Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs.— MM. Saint, conducteur principal, à Avranches; Enquebecq, 1° classe, à Valognes; Le Chevalier, 1° classe, à Cherbourg; Paysant, 1° classe, à Cherbourg; Sanson (Th.), 1° classe, à Coutances; Simon (A.), 1° classe, à Carentan; Dubost, 2° classe, à Saint-Lo; Falin, 2° classe, à Granville; Gardin, 2° classe, à Cherbourg; Goupil, 2° classe, à Avranches; Loiseau, 2° classe, à Avranches; Marie, 2° classe, à Saint-Lo; Morin, 2° classe, à Villedieu; Omond, 2° classe, à Saint-Lo; Savary, 2° classe, à Cherbourg; Servain, 2° classe, à Granville; Bergot, 3° classe, à Cherbourg; Bernard (B), 3° classe, à Cherbourg; Desmares, 3° classe, à Cherbourg; Jeanne (Eug.), 3° classe, à Cherbourg; Languehard, 3° classe, à Granville; Leluan, 3° classe, à Cherbourg; Le Magnen, 3° classe, à Cherbourg; Paysant (Eug.), 3° classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Pitron, 3° classe, à Granville; Roulland, 3° classe, à Granville; Renault, 3° classe, à Granville; Roulland, 3° classe, à Granville; Basile, 4° classe, à Granville; Dumouchel, 4° classe, à Carentan; Hervé, 4° classe, à Granville; Mabire, 4° classe, à Carentan.

Commis.— MM. Marest, 1^{re} classe, à Cherbourg; Tual, 2° classe, à Saint-Lo; Bataille, 3° classe, à Granville; Ferdinand, 3° classe, à Saint-Lo; Pellé 3° classe à Cherbourg; Robiquet, 3° classe, à Carentan; Safrané (Eug.), 3° classe, à Cherbourg; Thomelin, 3° classe, à Granville; Bonnemains, 4° classe, à Cherbourg; Corre, 4° classe, à Cherbourg; Douchin, 4° classe, à Saint-Lo; Fleury, 4° classe, à Cherbourg; Godier, 4° classe, à Saint-Lo; Lamy, 4° classe, à Saint-Lo; Lenayettier, 4° classe, à Saint-Lo; Turbert, 4° classe, à Cherbourg; Wagner, 4° classe, à Granville; Safrané (Louis), temporaire, à Cherbourg.

Officiers et maitres de port. -MM. Requier, capitaine de 1ºº classe,

à Granville; Giot O. A., capitaine de 2º classe, à Cherbourg; Berginal, mattre de 2º classe, à Regnéville; Philippes, mattre de 2º classe, à Granville; Hauvet, mattre de 3º classe, à Cherbourg; Le Crest, mattre de 3º classe, à Barsleur; Cresté, mattre de 4º classe, à Saint-Vaast; Bonissent, faisant fonctions de mattre, à Diélette; Brohier, faisant fonctions de mattre, à Carentan; Basire, faisant fonctions de mattre, à Portbail.

Contrôle des travaux (13º inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général.—M. Fénoux O*, O. I. P, 2° classe, rue de la Pépinière, 18, Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

Section de La Haye-du-Puits à Carteret.

Ingénieur en chef.—M. Gouton *, 2° classe, d. n., à Cherbourg. Ingénieur ordinaire.—M. Auger, 1° classe, d. n., à Cherbourg. Conducteur.—M. Enquebecq, 1° classe, d. n., à Valogues.

Commis.—MM. Corre, d. n., 4° classe, à Cherbourg; Lenavettier, d. n., 4° classe, à Saint-Lo.

Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général. — M. DE VILLIERS DU TERRAGE *, 2º classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Wiesgerber *, O A. (ponts et chaussées), 2° classe, chargé du contrôle technique, 26, rues des Ecuries-d'Artois. Paris; Chabert *, 2° classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires.— MM. Barbé, 1 ° classe (ponts et chaussées), à Caen; Michel, 3 ° classe (ponts et chaussées), à Rennes; Lecornu, 1 ° classe (mines), à Caen; Nadal, 3 ° classe (mines), à Rennes.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen; Saint, principal, à Avranches; Bessy, 2° classe, à Rennes; Deschateaux, 3° classe, à Bayeux; Planchais, 4° classe, à Rennes.

Agents secondaires.—MM. Rigaud, 1^{re} classe, à Rennes; Danglard, 2^e classe, à Caen.

Gardes-mines.—Scheffler, 1re classe, à Caen; Chevreul, 3e classe, à Rennes.

Commissaires. — MM. Martineau (H.), # 1 classe, à Granville; Du Merle, 1 classe, à Bayeux; Thionnaire, 2 classe. à Avranches, Lamoureux, 1 classe, à Vitré; Poret, 2 classe, à Dinan; Lepetit #, 4 classe, à Cherbourg; Tesson, 4 classe, à Saint-Lo.

# LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef.—M. Borrux **, place Saint-Sauveur, 18, Caen. Ingénieur ordinaire.—M. Barbé, 2° classe, rue de Bayeux, à Caen. Conducteur.—M. Pesnelle, 4° classe, à Caen.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE, DE DOMFRONT A AVRANCHES.

Ingénieur en chef. — M. Perrin *, ingénieur ordinaire, faisant fonctions, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Lecherer, 3° classe, à Mayenne; Chéguillaume, 3° classe, à Alençon; Dairaine, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, à Domfront.

Conducteur.-M. Mignan, 120 classe.

Employé secondaire.—M. Botgenbach, 1re classe.

# FINANCES.

# Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. CAVAROC, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du Trésorier général.-M. Griffouil.

Chef de comptabilité.-M. Domet.

Chef du bureau de la perception.-M. Legraverend.

Chef de bureau de la dépense. -- M. Lecoq.

Caissier.—M. Lemazurier.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Eudine, Flambard, Garnier, Leguay et Osmond.

### Recettes particulières.

Avranches.—M. de Drême-Dulion, Receveur particulier; M. Julhe, Fondé de pouvoirs.

Cherbourg.—M. Chabert, receveur particulier; M. Hazard, Fondé de pouvoirs.

Contances.— M. Bourdon, receveur particulier; M. Leloup, Fond 3 de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, Receyeur particulier; M. Eustache, Fondé de pouvoirs.

Valognes. - M. Rougelot, Receveur particulier; M. Leviandier, Fondé de pouvoirs.

# PERCEPTEURS.

# CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

# Percepteurs, MM.

Faucon de la Londe, Saint-Lo, Agneaux. Drieu, Canisy, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Courtel, Carentan, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

Jung, Gourfaleur (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Lefèvre, la Colombe (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Mont-bray, Morigny.

Clavreul, Lozon (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Lemasson, Marigny, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-

Gilles.

Schnall, Moyon (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Marigny, Percy, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, Pont-Hébert, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, Saint-Clair (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard. Pierre, Sainte-Croix (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Ducuing, Sainteny (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

Potier de la Houssaye, Saint-Georges-d'Elle (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Duverne, Saint-Hilaire-Petitville (résidence à Carentan), Brévands,

Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Truc, Saint-Jean-de-Daye, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Garnier, Saint-Jean-des-Baisants (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

May, Tessy-sur-Vire, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets,

Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

Poupinel, Torigni-sur-Vire, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Ferron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

# Percepteurs, MM.

De Tesson, Avranches.

Pierre, Brécey, Cuves, le Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Croenays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Lebedel, Carnet (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, Curey (rasidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Mac-Auliffe, Ducey, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Peyronnet, Granville, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubindes-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon. Rault, la Bellière (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquiguy, la Lucerne-d'Outremer, la Rochello, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelley-Fonteny, *ta Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience,

Beauquesne, Montviron (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, Pontaubault (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), Pontorson, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Réquier, Ponts (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Lemasurier, Saint-Georges-de-Livoye (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Gautier, Saint-James, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-

Sénier-de-Beuvron.

Péguenet, Saint-Senier-sous-Avranches (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martindes-Champs, Saint-Osvin.

Robert, Sartilly, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jeanle-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, Villedieu, Bourguenolles, Champrépus, Chérencey-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

#### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Raffard, Cherbourg.

Pupin, Beaumont, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Johourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Bernard, Brillevast (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup,

Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.

Lavieille, Equeurdreville (résidence à Cherbourg), Henneville,

Nouainville, Octeville, Querqueville. Groult, les Pieux, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-

Gaillard, Surtainville.

Joublin, Martinvast (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville,

Dupont, Sainte-Croix-Hague, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville,

Vauville.

Groult, Saint-Pierre-Eglise, Carneville, Cosqueville, Fermanville,

Maupertus, Théville.

Lempérière, Siouville (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Heauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc. Sotteville, Tréauville.

Cuisset, Tecqueville, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville,

Réthôville, Vrasville.

Tirel, Tourlaville (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

#### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

# Percepteurs, MM.

Bosquet, Coutances, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Laurent, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Leheusey, Baudreville (résidence à la Haye-du-Puits), Canville,
Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, SaintRemy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont Surville.,
Dujardin, Bréhal, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Du Laurene de Monthyun Caston), Carrenge Bourge, Equilly, Hudi

Du Laurens de Montbrun (Gaston), Cérences, Bourey, Equilly, Hudi-mesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, Cerisy-la-Salle, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denisle-Vctu, Saint-Martin-de-Cenilly,

Campain, Courcy (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette,

Cambernon, Nicorps, Saussey.

Desponts, Gavray, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver. Lallier, Gorges (résidence à Périors), Baupte, Lastelle, le Plessis,

Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, Hambye (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois. Lemière, la Haye-du-Puits, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neusmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne,

Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

Tardif, le Mesnil-Bus, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Simpson (Ben), Montmartin-sur-Mer, Annoville, Hautteville-sur-Mer,

Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Régnéville.

Pican, Périers, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves.

Regnault, Pirou, Anneville, Créances, Geffosses, La Feuillie, Millières.

Guidon, Prétot, Appeville, Coigny, Crettevile, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

Lesage, Quettreville, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Galliot, Saint-Malo-de-la-Landé (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, là Vendelée, Montsurvent, Servigny. Lebel, Saint-Sauveur-Lendelin, la Ronde-Haye, Monthuchon,

Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

#### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

# Percepteurs, MM.

Bourbon, Mortain, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Charton, Barenton, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Taillefer, Buais, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Cresté, Isigny, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel,

Lebrun, Juvigny, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Nicolas, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët', Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Dauteuille, Notre-Dame-du-Touchet (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

Brodin, Saint-Hilaire-du-Harcouët, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Tardif, Saint-Pois, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenatre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurentde-Coves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, Sourdeval, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveurde-Chaulieu, Vengeons.

Bardou, le Teilleul, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

#### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

# Percepteurs, MM.

Baize, Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Hurel, Barfteur, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Géneviève, Valcanville.

Le Lièvre Barneville, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosvilleen-Beaumont.

Leloutre, Bricquebec, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, Emondeville (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville. Saint-Marcouf.

Laurent, Montebourg, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-

Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Hébert, Négreville (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Rocheblave, Néhou, (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hauteville. Orglandes, Sainte-Colombe. Bouthreuil, Picauville, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Ferrand, Portbail, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-

Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, Quettehou, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle,

Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Pestre-Lamy, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reignevillle, Taillepied.

Leloup, Saint-Vaast, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Clayreul, Sainte-Marie-du-Mont, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Garnier, Sainte-Mère-Église, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chefdu-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

# Succursale de la Banque de France à Saint-Lo.

Directeur: M. Simon.

Censeurs: MM. Derbois, Pannier-Lachaussée.

Administrateurs: MM. Angol, Breton, Levalois, Vaultier, Tro-

Caissier: M. Barreau:

Chef de comptabilité: M. Lesournier.

Commis: MM. Outin, Pocquet.

# Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef: M. Delalande.

Caissier : M. de Lorgeril.

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1º Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, cu seulement de deux avec dépôt de titre en garantie;

2º Faire des avances de 80 º/o sur rentes françaises et 75 º/o sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris,

foncières et algériennes;

3º Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succur sales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

# AUMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

### ET DU CADASTRE.

Directeur: M. Lorin, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de direction : Rue-Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis: M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 6-

Les bureaux sont ouverts tous les jours (excepté les dimanches et lêtes) de buit heures du matin à onze heures 1/2 et de une heure 1/2 à quatre heures 1/2 du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur: M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

#### Controleurs.

Saint-Lo. — M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampe-des-Halles, à Saint-Lo. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tessy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan. - M. Bony, contrôleur de 3° classe à Saint-Lo. rue Torteron, 95—Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainteny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-P titville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigny.

Valognes. — M. Charroy, contrôleur de 1^{re} classe à Valognes. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg.—M. Mabille du Chêne, contrôleur principal à Cherbourg, rue de la Duchée, 12.—Perceptions de Brillevast, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Bossu, contrôleur de 3° classe à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Barneville, Beaumont, Bricquebec, les Pieux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances. — M. Vallée, contrôleur hors classe à Coutances. — Perceptions de Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, Le Mesnil-Bus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers.—M. Millet, contrôleur de 3° classe à Coutances. — Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lessay, Néhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville.—M. Lubet, contrôleur de 11º classe à Granville. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sant-Pair, Sartilly.

Avranches. — M. Plumier, contrôleur de 3º classe à Avranches, rue de Lille. — Percoptions de Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur de 1re classe à Avranches, boulevard du sud. — Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-de-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

### Contrôleurs adjoints.

MM. Lunel, Ravailler, à Saint-Lo.

# ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Noel-Dumarais *, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur .- M. Guillemin, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo; Sanquer, à Cherbourg; Morin, à Avranches; Lecarpentier, à Coutances; Bohn, à Valognes; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.-M. Olive.

Employés du timbre. — MM. Deveaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateur des hypothèques.— MM. Le Campion, à Saint-Lo; de Puniet de Parry, à Avranches; Diousidon, à Cherbourg; Chevallot, à Coutances; Durand, à Mortain; Goguyer, à Valognes.

Receveur's des actes civils et des successions. — MM. Hervé-du-Penhoët, à Saint-Lo; Tacheau, à Cherbourg; Roulier, à Coutances

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo; Badin, à Cherbourg; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy; Le Biez, à Carentan; Aze, à Marigny; Sannié, à Percy; Le Tellier, à Pont-Hébert; Doré, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torignisur-Vire; Provost, à Avranches; Gautier, à Brécey; Chaillou de l'Etang, à Ducey; Millet, à Granville; Binet, à la Haye-Pesnel; Lefebvre, à Pontorson; Dhanghest, à Saint-James; Ameline, à Sartilly; Haupais, à Villedieu; Bresson, à Beaumont; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise; Cruchon, aux Pieux; Devaux, à Bréhal; Béliard, à Cerisy-la-Salle; Jeannot, à Gavray; Agnès, à la Haye-du-Puits; Dubois, à Lessay; Danlos, à Montmartin-sur-Mer; Gautier, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Jayet, à Mortain; Frémond, à Barenton; Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Sinoir, à Isigny-le-Buat; Massip, à Juvigny; Courtin, à Saint-Pois, Herpin, à Sourdeval; Billaudeau, au Teilleul; Radiguer, à Valognes; Guillier, à Barneville; Broyelle, à Briequebee; Mouthes, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Wère-Eglise; Gabriel, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Pierre, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Noël-Dumarais, Hamel et Leconte, à Saint-Lo; Leloutre et Cabard, à Cherbourg; Pringault, à Valognes; Rigault et Sébire, à Coutances; David, à Avranches; de Remilly, à Mortain.

# ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2° conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados), gérée par M. Rollet, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

# ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur: M. Le Boullenger *, à Saint-Malo (1).

### Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Petit, à Granville; de Saint-Quentin, à Cherbourg.

Sous-Inspecteur divisionnaire. — M. Mimaud, à Valognes.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville; Le Buhotel, contrôleur adjoint; Duval-Ramerie et Layrle, commis, à Granville; Thomas, receveur, à Régnéville; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg; Perret, sous-inspecteur; Rey (Charles), Henry, Cousin, de la Chapelle, Lemoigne, contrôleurs; Rey (Paul), Girard la Barcerie, contrôleurs adjoints; Leroy, commis, à Cherbourg; Lemoigne, receveur à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Delamer, commis à Saint-Vaast; Audoire, receveur, à Portbail; Manquest, receveur, à Carleret; Bellée, receveur, à Carentan; Foubert, receveur, à Diélette; Launay, receveur-buraliste, à Omonville.

#### Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Lebrun, capitaine, à Pont-Gilbert; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas;.—Brigadiers: MM. Lepoittevin, à Beauvoir; Le Bas, à Pont-Gilbert; Lion, à Genest; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas; Le Bedel, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville; Jouvin, lieutenant, à Granville; Hautemanière, lieutenant, à Régné-

⁽¹⁾ indépendamment des inspections divisionnaires de Grauville, de Cherbourg et Valogues, auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brienc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

ville. — Brigadiers: MM. Legué, à Saint-Pair; Grout, Pinson, à Granville; Lenfant, à Bréville; Duval, à Bricqueville; Le Roux, à Hautteville; Lemonnyer, à Régnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Fardet, capitaine, à Gouville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Chevalier, sous-lieutenant, à Pirou. — Brigadiers: MM. Jugan, à Agon; Lemoine, à Blainville; Rosse et Lenoir, à Gouville; Lebourg, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.—MM. Butel, capitaine, à Portbail; Renoult, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.—Brigadiers: MM. Le Coq, à Saint-Germain-sur-Ay.; La Housse, à La Cosnardière; Lecoullet, à Denneville; Groult, à Portbail; Deganne, à Roualle; Mahaut, à Carteret; Quenault, à Hattainville.—M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Savenay, capitaine, à Diélette; Luce, licutenant, au Rozel; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville.— Brigadiers: MM. Poulain, à Surtainville; Simon, au Rozet; Legagneux, à Flamanville; Cahu, à Diélette; Jeanne à Siouville; Giffard, à Vauville.—M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Damoiseau, capitaine, au Grand-Vey; Leclerc, lieutenant, à Carentan; Dumas, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers: MM. Montcuit, à Quinéville; Leconte, à Ravenoville; Levéel, à la Madeleine; Ameline, au Grand-Vey; Quénault, à Carentan; Le Terrier, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. N...., capitaine, à Beaumont; Jeanne, lieutenant, à Auderville; Lefebvre, lieutenant, à Jobourg; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers: MM. Beilliard, à Beaumont; Agnès, à Herqueville; Cauvin, à Jobourg; Vasselin, à Merquetot; Fontaine, à Auderville; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux; Digard, à Saint-Martin-des-Vaux; Yver, à Omonville; Couillard, aux Dues; Lemétayer, à Landemer.—Patrons: MM. Mignot, à Auderville; Simon, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg; Lemetayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers : MM. Rondreux, à Querqueville; Burnel, à Sainte-Anne; Lecomte Allain, Osmont, à Cherbourg; Legruel, à Bourbourg; N...., au Becquet.—M. Hébert, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Quidéville, capitaine, à Barfleur; Levallois, lieutenant, à Fermanville; Baudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers: MM. Legagneux, à Maupertus; Lécrivain, à Fermanville; Novince, à Cosqueville; Leclère, à Gouberville; Lecannellier, à Barfleur; Duval, à Montmorin; Leterrier, à Saint-Vaast; Fiquet, à Morsalines.—MM. Jeanne, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

#### Organisation militaire (1).

27. Bataillon.— Commandant: M. de Saint-Quentin, Inspecteur à Cherbourg; capitaine adjudant-major: M. Quidéville, à Barfleur.

⁽¹⁾ Le 27º hataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10º corps d'armée.

Compagnies actives. - 110: MM. Damoiseau, capitaine; Lecler et Dumas, lieutenants.—2: MM. N..., capitaine; Lefebvre et Leprieur, lieutenants.—3: MM. Butel, capitaine; Renoult et Le Boullenger, lieutenants.—4: MM. Fardet, capitaine; Foursin et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville. — MM. Maron, capitaine; Jouvin et Hautemanière, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Lichard, capitaine; Lémétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Houque. - M. Baudour, lieutenant.

#### Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert.-MM. Lair, Frémin et Leménager, médecins.

Capitainerie de Granville. - MM. Lemoine, de la Beslière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. - MM. Vincent, Bétaillouloux et Lecannellier, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont.-M. Leduc médecin.

Capitainerie de Cherbourg.-M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barsteur. — MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. - MM. Carbonnel, Le Goupil et Leneveu, médecins.

# Administration des Contributions indirectes.

M. Robiou du Pont, directeur.

MM. Delaon, 1er commis de direction; Cossé, Berdou, Marre, commis de direction; Legastelois, surnuméraire.

MM. Le Souëf, Silie, Wallon, inspecteurs.

	Circonscription administrative de Saint-Lo.
Saint-Lo.	-Le Moisson, receveur principal, entreposeur.
	Fels, contrôleur.
_	Dubreuil, Delprat, Blanchard, Choupault, commis; Chevrel, Judéaux, surnuméraires.
	Taupin. receveur; Turquand d'Auzay, commis principal.
Carentan	.—Le Mattre, receveur; Yvenat, commis principal.
Marigny.	-Mallet, receveur; Ruaud, commis principal.
	Fauvel, receveur; Cotherel, commis principal.
	-Lecoutey, receveur; Dutertre, commis principal.
Contance	s.— L'Equillebec, receveur entreposeur.
	Lemasurier, commis principal de 3º classe, chef de

- poste. Letellier, Michelot, Lory, commis.
- Noblet, receveur; Guillard, commis principal.

Brehal.—Daschers, receveur; Guillard, commis principal. Cerisy-la-Salle. -- Garcelle, receveur; Etienne, commis principal Gavray. -- Masson, receveur; Kervern, commis principal. La Haye-du-Puits.-Lemoine, receveur; Doussin, commis princi-

Lessay.-Lecluze, receveur; Lebrequier, commis principal. Periers.-Lehodey, receveur; Caillard, commis principal.

#### Lirconscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.

MM. Novince, Chauvel, commis de sous-direction; N..... surnuméraire.

Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.

Lefebyre, contrôleur.

Loir, Guillory, Hardy, Belan, commis; N...., surnuméraire.

Granville.-Goissedet, contrôleur.

Picquet, receveur particulier sédentaire.

Montigny, Rivière, Beaudet, Guégand, commis.

Brecey.-Frigot, receveur; Augrain, commis principal.

Ducey.—Chesnay, receveur; Lechevallier, commis principal.

Pontorson. - Loyer, receveur; Perrier, commis principal.

Saint-James.-Monmirel, receveur; Lucas, commis principal.

Sartiffy.-Pigeon, receveur; Le Besco, commis principal.

Villedieu.-Néel, receveur; Guillot, commis principal.

Mortain. - Chanteux, receveur, entreposeur; Pigeon, receveur; Lemoine, commis principal.

Le Teilleul.-Hédou, receveur; Lenoir, commis principal.

Saint-Hilaire. - Danguy, receveur; Rouault, commis principal.

Saint-Pois. - Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.

Sourdeval. - Fouqué, receveur: Adam, commis principal.

# Circenscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.

MM. Manceau, Briens, Dupontgand, commis de sous-direction, N...., surnuméraire.

Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur; Bazin, receveur particulier; Gourdel, controleur; Desbois et de la Haye, commis principaux, chess de poste.

Lefèvre, Havy, Dupont, Legaillard, Enlard de Guémy, Roquier, commis; N...., surnuméraire.

Beaument.—Gauvain, receveur; Mélet, commis principal. Equeurdreville-Lelièvre, receveur; Dufresne, commis principal.

Les Pieux.-Hébert, receveur, Bébin, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. - Leguelinel, receveur; Letanaff, commis principal.

Tourlaville.—Ozenne, receveur; Chaplain, commis principal. Valognes.—Lemasurier, receveur-entreposeur; Lépine, receveur; Savary, commis principal.

Bricquebee.—Despins, receveur; Colleu, commis principal.

Montebourg.—Mabire, receveur; Cavan, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Desrues, receveur; Beaugrand, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Béchet commis principal.

Saint-Vaast.-Mocquet, receveur; Hastey, commis principal.

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

### DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Monthois *, directeur, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, inspecteur, en résidence, à Cherbourg; Postaire et Le Landais, sous-inspecteurs, à Saint-Lo.

MM. Bougourd, commis principal; Legendre, Letot, Lehodey, Chorin et Osmont, commis.

#### BUREAUX.

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).			
DES BURBAUX.	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.		
Saint-Lo	M. Delhomme, recev ^r p ¹ M ^{11es} Lecadet.	M. Delhomme r* p		
Airel	Lemonnier. M== Pâques.	M ^{11e} Lemonnier. M ^{mc} Páques.		
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.		
Barenton	Miles Simon.	Miles Simon.		
Barfleur	Duval-Lapallière.	Daval-Lapallière		
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.		
Beaumont-Hague	Mmc Biget.	Mme Bigot.		
Bérigny	M. Brothelande.	'n		
Blainville	M ^{11es} Rabec.	M ^{11es} Rabec.		
Brécey	Barbe.	Barbe.		
Bréhal	M. Lesage	M. Lesage.		
Bricquebec	M ^{11cs} Halley.	Miles Halley.		
Buais	Jossaume.	Jossaume.		
Canisy	M ^{me} Lemeray.	Mme Lemeray.		
Carentan	Miles Enée.	Miles Enée.		
Cérences	Debieu.	Debieu.		

⁽¹⁾ Les communes pour losquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dounant la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : l'entes et Télégraphes.

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).		
DES BUREAUX.	POSTES.	télégraphes.	
Cerisy-la-Forêt	M ^{me} ve Delafosse.	Mm° v° Delafosse.	
Cerisy-la-Salle	M ^{me} Vindard.	Mme Vindard.	
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.	
Id. (Bureau du Val-dr-Saire)	M Zaëgel. M. Lucas.	M. Zaëgel.	
Coutances	Miles Mignot.	M. Lucas.	
Ducey.	Tournebois.	M ^{11e} Tournebois.	
Equeurdreville	Mme Mamel.	Mme Hamel.	
Fermanville	Mme ve Levavasseur.	»	
Flamanville	M ^{11es} Lelanchon.	n	
Gavray	Lancelot.	M ^{11e} Lancelot.	
Ger	Mme Desvoyes.	Mme Desvoyes.	
Gouville	M ¹¹ Jean.	Mile Jean.	
Granville	M. Lecherre. M ^{mes} Lebreton.	M. Lecherre.	
Grosville	Madeline.	M ^{mos} Madeline.	
Haye-du-Puits (la).	Mangin.	Mangin.	
Haye Pesnel (la)	M ¹¹ Nicole.	M11 Nicole.	
Isigny-le-Buat	M ^{me} Anfray.	Mme Anfray.	
Juvigny-le-Tertre	M. Lemoine.	M. Lemoine.	
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.	
Marigny	Mmo Boucher.	Mm. Boucher.	
Wartinvast	Mile Creveuil.	M ^{11es} Crevreuil.	
Montebourg Montmartin-sur-Mer	M ^{me} Jorse. M ^{11e} Bourdon.	Artu.	
Mont-Saint Michel	Mme Joubart.	Bourdon. Mm• Joubard.	
Mortain	M Lecreca.	M. Lecrecq.	
Octeville	Miles Frigot.	Miles Frigot.	
Percy	Mauduit.	Mauduit.	
Périers	Mme ve Leclerc.	Mme ve Leclerc.	
Pieux (les)	Miles Achard.	Miles Achard.	
Pont-Hébert	Gallery de la Trem- blaye .	Gallery de la	
Pont-Labbé-Picauville	M. Amiot.	Tremblaye. M. Amiot.	
Pontorson	Mme Ribouet.	Mmo Rihouet.	
Portbail	M ^{11es} Hinet.	M11e Hinet.	
Prétot	Lombard	и	
Quettehou	M ^{me} Piriou.	Mme Piriou.	
Quettreville	Mile Delacour	Mile Delacour.	
Régnéville	M. Loison. M ^{11es} Rézard.	M Loison.	
Roncey	Féron.	Mile Féron.	
Rulloses-Saussemesnil		M. Héroult.	
Sartilly	M ¹¹⁰ Leterrier.	Mile Leterrier.	
Softevast	Mmc Lebarbenchon.	»	
Sourdeval	M ^{11es} Gaignet.	Mlles Gaignet.	
Saint-Clair-sur-Elle Saint-Denis-le-Gast	Savary.	Savary.	
Saintenv	Mme Feuillet.	Aubert.	
Sainteny	M. Bertaux.	Mme Feuillet.	
Odini mijajre-nn-Harconat			
Saint-Hilaire-du-Harcouët. Saint-James Saint-Jean-de-Daye	M ^{me} ve Auvray.	M. Bertaux. M ^{mo} v ^o Lemoino.	

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).			
DES BURKAUX.	POSTES	TÉLÉGRAPHES.		
Saint-Jean-des-Baisants	Milos Villedieu.	»		
Saint-Malo de-la-Lande	Bourdet.	M ^{11es} Bourdet		
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	Louail.		
Saipt-Mère-Eglise	Vieillard.	Vieillard.		
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.		
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.		
Saint-Pierre-Eglise	M ^{mo} Burnel.	Mm* Burnel.		
Saint Pois	Coguyec.	Coguyec.		
Saint-Samson-de-Bonfossé.	Miles Perrin.	'n		
Saint-Sauveur-Lendelin	Guénon .	M ^{11es} Guénon.		
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévost.	Leprévost.		
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.		
Teilleul (le)	Joubin.	Joubin.		
Tessy-sur-Vire	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.		
Torigni-sur-Vire	M ¹¹ • Frault.	M110 Frault.		
Tourlaville	Mme Lecuirot.	Mme Lecuirot.		
Valognes	M. Jouanne.	M Jouanne		
Vast (le)	M ¹¹⁰ Crocquevieille.	Mmo Laronche.		
Villebaudon	Mr. ve Hus.	) »		
Villedieu-les-Poëles	M ^{11e} Peslin.	M11c Peslin.		

# SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉS.

Agon. Barfleur. Cap la Hague. Cap Lévi. Carteret. Cherbourg-Digue	Flamanville. Fort la Hougue. Ile Chausey. Ile Pelée. Nez de Jobourg. Onglet (Vigie de l').	Pointe de Hardejeu. Pointe du Roc. Portbail. Querqueville.
----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------

# GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

# SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

# ACERTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebec, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

#### BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau; Victor, agent voyer de 4^{re} classe, chargé de la comptabilité; Darthenay, agent voyer, aide comptable; Desaunette, agent voyer, chargé du service d'ordre; Adam, agent voyer, dessinateur; Levillain, agent voyer surnuméraire; Damécourt, expéditionnaire.

# BUREAUX BES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Poupoville, agent voyer surnuméraire, à Cherbourg; Leconte, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, employé de comptabilité, à Avranches; Valéry, agent voyer surnuméraire. à Coutances; Leduc, agent voyer auxiliaire, à Mortain; Bienvenu, agent voyer auxiliaire, à Valognes.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer cantonal ou auxiliaire et d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Maric, à Avranches; Parey, à Mortain; Huguenin, à Coutances; Renault, à Valognes; Horel, à Saint-Lo et Raynel, à Cherbourg.

#### ACERTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo; Lerebours, à Tessy; Lecousté, à Torigni; Dupont, à Carentan; Letemplier, à Percy; Fournier, à Saint-Lo; Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville; Lerebours, à Villedieu; Portais, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Desgranges, à Brécey; Madeleine, à Sartilly; Leriverend, à Pontorson; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe à Cherbourg; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Boitel, aux Pieux; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances; Moitié, à La Haye-du-Puits; Erard, à Gavray; Provost, à Périers; Désiré, à Bréhal; Jeanne, à Lessay; Corbin, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Liron, à Mortain; Martin, au Teilleul; Boitel, jeune, à Sourdeval; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Liron ainé, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Lechanteur, à Valognes; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

# CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque: Msr Germain (Abel-Anastase), né le 1° avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados, sacré, à Bayeux, le 19 mars 1876, 88° évêque.)

# Vicaires généraux.

MM. Durel, official; Legoux, agrées par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

# Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires Laisney, secrétaire particulier de M^{gs} l'Evêque.

# Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place *, archevêque de Rennes; NN. SS. Guilbert, O*, archevêque de Bordeaux; Ducellier, archevêque de Besançon; Hugonin *, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Billard, évêque de Carcassonne; Bécel *, évêque de Vannes; Le Coq, évêque de Nantes; Perraud *, évêque d'Antun; Jourdan de la Passardère, évêque de Roséa; Macchi, préfet des SS. palais apostoliques; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce; Mª Marini, camérier secrétaire de S. S.

### Chanoines titula res.

MM. Laisney, Mabire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Lair *, Legrand, Duval, Langenais, Dupont *, Mahier, Caillemer, Gillot, Jouenne, Clément, Thomas, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Martin *, Dubois, Thouroude, Lemains, Havard, Hamel, Cléret *, Turgot. Sanson, Leroux, Foucard, Chesnel, Allain, Blanchet, Béatrix, Brothelande, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy, Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Frécon, Cluzel, Mantagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard, Jacquemin.

# Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Sécrétaire général de l'Evêché.

#### Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Coste, professeur de droit canonique; Ollivier, professeur d'écriture sainte: Brin, professeur de dogme; Bourrouet, économe; Thézard, Dutour, professeurs de philosophie.

# Bureaux d'administration des Séminaires.

Msr l'Evêque, président; MM. Durel, vicaire général; Bizon, supérieur, du grand-séminaire; Legoux, vicaire général, trésorier; Bourrouet, économe; Joubin, secrétaire.

# ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

#### Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur: Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire: Ameline, chanoine honoraire. — Philosophie: Jardin, prêtre. — Réthorique: Signeux, prêtre. — Sciences: Carnet, Rault, prêtres. — Histoire: Godefroy, prêtre. — Seconde: Lelandais, prêtre. — Troisième: Gautier, prêtre. — Quatrième: Yon, prêtre. — Cinquième: Fortin, prêtre. — Sixième: Louaye, prêtre. — Septième et huitième: Boulé, prêtre. — Français: Jamault, prêtre, Besneville, diacre. — Anglais: Roger, prêtre. — Préfet de discipline: Godefroy. — Présidents d'études: François, Costard, Briens, prêtres. — Dessin: Bazin, prêtre. — Musique: un lasque.

#### Petit-Séminaire et collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire.—Directeur : Lenvoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Postel, prêtres. — Sciences : Quesnel, Roux, prêtres, Périer, Lebon, diacres. — Histoire et géographie : Savary prêtres. — Seconde : Achard de Leluardière, prêtre, — Troisième : Lepage, Piédagnel, prêtres. — Quatrième : Estard, prêtre, Beuve, diacre. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Louis, acolyte, Blin (Al), prêtre. — Cinquième : Lemasson, prêtre. — Sixiène : Morel, prêtre — Septième : Pâris, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre; Suppléant : Granier, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Lécluze, (E.), prêtres; Léveillé, diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre, et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

# Petit-Séminaire et collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur: Marie, prêtre. — Directeur: Truffaut, prêtre. — Philosophie: Truffaut, prêtre. — Rhétorique: Bérest, prêtre. — Sciences: Gendrot, Goguillot, Cario, prêtres. — Histoire: Marchat, prêtre. — Seconde: Jarry, prêtre. — Troisième: Rouxel, prêtre. — Quatrième: Jean, prêtre. — Cinquième: Orjubin, prêtre. — Sixième: Guérin, diacre. — Septième: Legarrec, prêtre. — Huitième: Guilmet, prêtre. — Français: Anfray, prêtre. — Anglais: Meurier, prêtre. — Présidents d'études: Lagnel, Gallicher, Doudet, prêtres.

#### Maîtrise de la cathédrale.

MM. Rosselin, prêtre, directeur; Fleury, prêtre; Couette, diacre, professeurs.

# Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège).— MM. Maquerel, prêtre, directeur; Saillard, Joubin, Lecavelier, prêtres; deux laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde).— MM. Renault, prêtre, directeur; Leconte et Desboulletz, prêtres.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Letourneur, Rusult, prêtre; Gastebois, diacre; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Marguerie, prêtre, directeur;

Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

#### Missionnaires du diocèse.

A Donville. - MM. Pihéry, supérieur; Boucher, Kervizic, Belloni, Lengronne, Létendard, Colin.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur; Villain, Jenne-

quin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur; Bourbon, Remond,

Millot, Garnier, Bidet, missionnaires.

A Biville. — MM. Bonhomme, supérieur; Coquoin, Quesnel, Houlgatte, Benoft.

#### Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, Ursulines, M. Leménager; Sœurs de Notre-Damedu-Mont-Carmel, M. Richer; à Saint-James, Trinitaires, M. Besnard; à Ducey, Trinitaires, M. Carnet; à Cherbourg, Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie, M. Delaune; à Saint-Pierre-Eglise, Augustines, M. Lesellier; à Coutances, Augustines, M. Lecacheux; Sacré-Cœur, M. Poullain; à Mortain, Ursulines, M. Tréboisnel; à Barenton, Augustines, M. Hamard; à Saint-Lo, Bon-Sauveur, MM. Marie et Laveille; à Carentan, Augustines, M. Lehaut; à Valognes, Bénédictines, M. Douville; Augustines, M. Leconte; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Sœurs de la Miséricorde, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, Bon-Sauveur, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde, M. Renault.

# Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lesèvre; à Cherbourg, M. N...; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. N...

#### Aumôniers de la Marine.

MM. Martin *, Rio; Néel, aumônier honoraire.

#### Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil à Coutances. M. Rosselin; à Saint-Lo, M. Dumont; à Mortain, M. Lelandais; à Valognes, M. Poret.

### Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

#### CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

# INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. MARIE-CARDINE, Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O A, commis principal, secrétaire de l'inspection académique; Fouchart, Davodet, commis de l'inspection.

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O*, O A, Préfet, président; Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, vice-président; Riotteau, député; Morel, Regnault et de Sesmaisons, conseillers généraux; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo; M^{11e} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg; Saoul, instituteur public à Sourdeval; MM^{11e} Travers, institutrice publique à Cherbourg; Dujardin, institutrice publique à Blainville; MM. Aubin O I, inspecteur primaire à Saint-Lo et Chancerel O I, inspecteur primaire à Avranches.

#### Lycée national de Contances.

MM. Lucas-Girardville O I, proviseur.

Leparquier O I, censeur des études ; l'abbé Aubry, aumônier ; Le Caplain O A, économe ; Collette, Mottin, commis d'économat ; Paquel, surveillant général délégué.

Philosophie: Malapert O A; rhétorique: Foulon O A; seconde: Goulet; troisième: Renard; sciences physiques: Villard et Fesquet; mathématiques: Pillon et Cauvin; histoire: Le Révérend O A, et Gautier; langue anglaise: Lemonnier et Piednue; langue allemande: Kozlowski; quatrième: Lemonnyer O I; cinquième: Lavieille O A; sixième: Lemare O I; septième: Lemattre O A; huitième: Daireaux O A; neuvième: Félix O A; dessin d'imitation: Quesnel O I, père, Quesnel, fils; travaux graphiques: Gardon, Muriel O A.—Enseignement secondaire spécial: Le Moine, Bréville, Villard, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Lecaudey, Muriel; classe primaire: Aubril; gymnastique: Héon.

#### Lycée de Cherbourg.

MM. H. Le Roux O I, proviseur.

Bayeux O A, censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Soulé, économe ; Lebouvier, commis d'économat ; Bonvoisin, surveillant

général, délégué.

Philosophie: Hérelle O I; histoire: de Caumont; rhétorique: Bouvier; seconde: Galland; troisième: Drujon; allemand: Debray, Beaumann; anglais: Bernardet, Hodge; quatrième: Lesigne; cinquième: Lefèvre; sixième: Burnouf; septième: Leduit O A; huitième: anglais: mathématiques: A. Jennet O I, Etienne O A, Giot, Lamic, Grévy, Cousin; physique: Sevet, Guerby, Corbière O A; lettres en marine: Halley. — Enseignement secondaire spécial: Pouthier, Dagon, Barbot, Jeanne O A, Levallois, Leneveu; dessin: Onfroy, Deguerne; classe primaire: Dubost, Delisle; gymnastique: Flaux. — Classe enfantine: M¹¹⁰ Grard.

#### COLLÈCES COMMUNAUX.

#### Collège d'Avranches.

MM. Effosse, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Trochon, aumônier; philosophie: Regnault; rhétorique: Doutelleaux O A; seconde: Dumont O A; troisième: Nelet O A; sciences physiques: Durel; mathématiques: Vilquin; langue anglaise: Béghin; quatrième: Gautier O A; cinquième: Toutain; sixième: Lucas; septième: Denolle; huitième: Lecoquet; dessin et travaux graphiques: Fouqué.—Enseignement secondaire spécial: Durel, Vilquin O I, Nelet O A, Lematte, Encoignard O A, Malenfant; classe primaire: M¹¹⁰ Fouqué.

#### Collège de Carentan.

MM. Vilon, principal.

Classes de latin: Vilon; enseignement spécial, sciences: Regnier, Bergounhoux, Guéguinou; lettres: Lacroix; anglais: Thévenin.—Classe primaire: Lelandais, directeur; Leboulanger, instituteur-adjoint; Mongodin, instituteur-adjoint.

#### Collège de Mortain.

MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier; rhétorique et philosophie: Ameline; Moret de Montjou: mathématiques; Gallie, sciences physiques; Lenoir: deuxième et troisième; Carouge: quatrième et cinquième; Burnel: sixième, septième et huitième; enseignement spécial: Moret de Montjou, Gallie O A, Ameline, Lemoyne, Le Juez; anglais: Burnel; allemand: Ellminger; classe primaire: Roblin; gymnastique: Lemoyne; dessin: Le Juez.

#### Collège de Saint-Hilaire-du-Harconet.

MM. Boyenval, principal.

Troisième et quatrième : Héon ; cinquième et sixième : Boyenval ; septième et huitième : Pautret ; enseignement spécial : Beaumont, Goulet, Gallien ; classes primaires : Pacquet, Requier.

#### Inspection de l'instruction primaire.

MM. Chancerel O I, à Avranches; Bréard O I, à Cherbourg-Leclerc O A, à Coutances; Séjourné, à Mortain; Aubin O I, à Saint-Lo; Desprez O A, à Valognes.

#### **ECOLES NORMALES.**

#### Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'Administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, président; Houssin-Dumanoir *, conseiller général; Blouët *, conseiller général; Amiard, avocat, ancien préfet, maire de Saint-Lo; Hanriot O A, directeur de l'Ecole normale; Simon, juge au tribunal civil; Lerendu O A, conseiller municipal, à Saint-Lo.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Hanriot O A, directeur; Bonnehou, économe; Nicolas O I, Postel, Arnould, professeurs; Louis, maître-adjoint; Doyen, directeur de l'école primaire annexe; Nicolas, mattre de chant; Ravaut O A, professeur de dessin; Brunin O A, mattre de gymnastique; Rozeray, professeur d'agriculture; Leconte, professeur d'horticulture; M. le docteur Bernard *, médecin de l'école.

#### Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'Administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, président : Boissel-Dombreval *, conseiller général, maire de Coutances; Guillemette, conseiller général; Alphonse Lair *, O I, proviseur honoraire de lycée; Ribierre, sous préfet; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Briens, ancien député.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^{11es} Jeanne Thomas, directrice; Lefaucheux, économe; Dornau, Millière, professeurs; Laurens, Léfaucheux, Lauliac, mattresses-adjointes; L. Lauliac, directrice de l'école primaire annexe; Marthel, directrice de l'école maternelle annexe.

MM. Lemonnier, professeur d'anglais; Léon Quesnel, professeur de dessin; docteur Laisney O A, médecin de l'école.

#### Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur : M. H. Le Roux O I, proviseur du lycée; surveillante

générale : Mme Lemoine.

Professeurs: MM. Frigoult O I, littérature; X...., morale; Wolff O A, grammaire; Levallois, histoire et géographie; Jeanne O A, mathématiques; Corbière O A, sciences physiques et naturelles; anglais: Bernadet, M^{mo} Lepraille; dessin: MM. Onfroy, E. Jennet O A, musique : M. Thounin, Mme Jeanne; couture : Mme Lemoine.

Institutrices primaires: MM¹¹⁰⁵ Lebrettevillois, Vallée, Simon.

#### Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, Lecler, Séjourné, inspecteurs primaires, Nicolas, N..., professeurs à l'école normale de Saint-Lo; Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; Ménard, directeur d'école communale à Coutances; Godard, instituteur à Agneaux; M¹¹⁰ Thomas, directrice de l'école normale de Coutances; Marie, directrice d'école communale à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité,

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo; Barbey, chef d'institution à Cherbourg; Lelièvre, agent voyer en chef; un inspecteur primaire; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure; MM¹¹⁰⁰ Thomas, directrice de l'école normale; Marie, directrice d'école communale; M²⁰⁰ Dalimier, ancienne maîtresse de pension.

mier, ancienne maîtresse de pension.
Sciences physiques: M. Villard, professeur au lycée de Coutances; anglais: M. Piednue, professeur au lycée de Coutances; allemand: M. Kolowski, professeur au lycée de Coutances; dessin: M. Ravaut, professeur à l'école normale; chant: M. Nicolas, professeur à l'école normale; gymnastique: M. Brunin, professeur à l'école normale; agriculture et horticulture: M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier, Hanriot, Mile Aubin.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Hanriot, directeur de l'école normale; Aubin, inspecteur primaire; Lemare, professeur au lycée de Coutances; Piednue, professeur au lycée de Coutances; N..., professeur à l'école normale.

# SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche; M. le Maire de Saint-Lo; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président: M. Ed. Lepingard, avocal, ancien chef de division à la Préfecture; Vice-Présidents: MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix; Matinée *, proviseur honoraire.—Secrétaire: M. Le Clerc, docteur-médecin.—Secrétaire-adjoint: M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture.—Conservateur: M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles.—Conservateur-adjoint: M. A. Dieu, avocat.—Bibliothécaire: M. Derbois, ancien professeur.—Trésorier: M. Leconte-d'Olonde, architecte—Classificateur de la section d'Agriculture: M. Granger, ingénieur.—Classificateur de la section d'Ar-

chéologie: M. Queillé, architecte.—Sous-Classificateur: M. Le Crops, propriétaire. — Classificateur de la section d'Histoire naturelle: M. Sébire, pharmacien de 1'° classe.—Sous-Classificateur: M. Lelièvre, agent voyer en chof du département.

#### Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain.

Président: MM Lehericher. — Vice-Présidents: Louis de Tesson, propriétaire; docteur Loyer. — Secrétaire: Cto de Chabannes. — Secrétaire-adjoint: Sosthène Mauduit. — Bibliothécaire: M¹¹¹¹ Ida Hubert. — Trésorier: Alfred de Tesson. — Conservateurs: Loyer (Emile) *, médecin militaire en retraite; Fouqué, professeur de dessin et Potier de la Varde.—Administrateur: Lebedel, architecte.

# Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1989.

#### MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel; C. Th. du Moncel, de l'Institut, directeur honoraire; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

#### MEMBRES ÉLUS POUR 1889.

Président: MM. Jouan. — Vice-Président: N.... — Secrétaire: G. Le Jolis, avocat. — Trésorier: D' Guiffard, directeur de la santé.

#### Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur: MM. le Maire de Cherbourg C*; le Sous-Préfet de Cherbourg *; Alfred Liais, ancien maire *; Vallon, capitaine de vaisseau *. — Président honoraire: H. de la Chapelle O.A.—Vice-Président honoraire: Mangin *, géomètre.

capitalie de Vaisseau **.— President honoraire: il. de la Chapelle O A.—Vice-Président honoraire: Mangin **, géomètre.

Président: MM. A. Menut O A.— Vice-Présidents: E. Didier;
V. Leroy.—Secrétaire: A. Saillard, fils.—Conseillers: Bréard O I;
Lanièce; Le Boissellier; Gutelle; Simon, Albert; Saillard, père.—
Trésorier: Mahieu Laroque.—Bibliothécaire-archiviste: Poullain,
père.—Secrétaire-adjoint: Mariette.—Comité de rédaction: Didier;
Bréard; Dutot; Brière; Cousin.

#### Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan, directeur; Frigoult, secrétaire; de Pontaumont, archiviste-trésorier.

#### Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: MM. Le Clerc, Président du Tribunal. - Président

honoraire: Le Biez, Achille. --- Vice-Présidents: De Moré, Cte de Pontgibaud; Foulon, avocat. -- Secrétaire: Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement. -- Vice-Secrétaire: Leneveu, fils, docteur-médecin. -- Trésorier: Capelle. -- Conservateur-archiviste: N... -- Membres adjoints: Desprez, inspecteur primaire; l'Inspecteur de l'enregistrement, Guimond, greffier du tribunal.

# BIBLIOTHÈQUES.

Saînt-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches.— M. Duprateau, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg. — M. Amiot, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 6 heures à 9 heures du soir, et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés de 10 heures à 2 heures.

Mortain. — M. Boulay, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Rabarot, ancien professeur de l'Université; Broux, id.; Pinot, agrégé, id.; Josset, avoeat.

Valognes.-M. N...

# ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D' Lhomond, médecin de l'établissement. — Mme sœur Surville, directrice.—M. l'abbé Marie, aumônier.

#### Prix de la Pension.

1.° classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.; — 2° classe, 4,200 fr.; 3° classe, 800 fr.;—4° classe, 600 fr.;—5° classe, 450 fr.

#### ASILE DE PONTORSON,

M. le Dr Lelandais, médecin préposé responsable.—M. Rihouet, économe.—M. l'abbé Thébault, aumonier.—M. Doré, receveur.

#### Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,600 fr.; — 2e classe, 1,050 fr.; — 3e classe, 800 fr.; — 4e classe, 600 fr.; — 5e classe, 500 fr.; —Aliénés placés au compte du département, 360 fr.; départements de la Soine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

#### ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, docteur-médecin et M. Viel, docteur-médecin adjoint. -Mm° Brée. supérieure.—MM. Hélie et Picot, aumôniers.

#### Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr.;—2e classe, 1,500 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e, 600 fr.;—6e, 400 fr.

#### PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du S x

MM. Garé, directeur. - Martin, receveur économe. - Goutard, médecin.-L'abbé Foulon, aumônier.

## ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.-Giovanelli, inspecteur adjoint, à Saint-Lo.

# Commission administrative des Hospices.

#### Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, président du conseil d'arrondissement, maire de Saint-Lo, président: Lerendu, conseiller municipal; Houssin-Dumanoir *, conseiller général, conseiller municipal; Langevin, propriétaire; Jouanne, avoué; Huet (Ocellus), avocat, propriétaire; Guillot, Paul, propriétaire.

Receveur économe : M. Hébert.—Service médical : MM. Bornard * et Thomas.—Service intérieure : MMmes les Religieuses de l'ordre de saint Paul de Chartres.—Supérieure: Mme sœur Adrien.—Aumônier:

M. l'abbé Ollivier.

#### Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, président; Dombreval, propriétaire; Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepel-

letier, négociant; Hue, négociant; Letourneur, huissier.

Receveur: M. Aubin (Louis).—Econome secrétaire: M. Héloin (Hyacinthe).—Service médical: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Piorre).—Service intérieur: MM. Mais les Religieuses de la Sagesse.— Supérieure : M™ Lemazurier (Marie).—Aumônerie : M. l'abbé Henry.

#### Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, président ; Lemainier, pro-priétaire ; Plouin, receveur de l'enregistrement ; Leboucher, propriétaire; Letot (Alfred); Leroquais, notaire, et Nativelle, propriétaire.

Receveur économe: MM. Hébert, receveur; Bures, économe.— Service médical: MM. Pommier et Moncoq.—Service intérieur: MM. Pommier et Moncoq.—Service intérieur: MM. les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine). — Supérieure: M. saint Eugène.—Aumônerie: M. Mourocq.

#### Hospice d'Avranches.

MN. le Maire d'Avranches, président: Langlois, marchand de chevaux; Lechevalier, propriétaire; Aubry, négociant; Quinton, propriétaire; Delaroche, propriétaire; Semery, propriétaire.

Receveur économe: M. Langlois.—Service médical: MM. Frémin,

Receveur économe: M. Langlois.—Service médical: MM. Frémin, médecin; Béchet, chirurgien.—Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—Supérieure: M^{me} Duport.—Aumônerie: M. l'abbé Massy.

#### Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, président; Champion (Paul), adjoint; Baron, consoiller général, ancien notaire; Boisnard, propriétaire; Lecointe, propriétaire; Maudouit, curé-doyen, Vice-Président.

#### Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président*; Caillemer, capitaine au long cours; Le Prince, négociant; Duchesne, propriétaire; Lucas, capitaine en retraite: Lefabure, juge de paix : P. Villars, armateur.

taine en retraite; Lefebure, juge de paix; P. Villars, armateur.

Receveur économe: M. Clair. — Service médical: MM. Benoist,
Letourneur, Davalis et Lemoine. — Service intérieur: MM^{mes} les
Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. — Supérieure: M^{me} Miot.

— Aumônerie: M. l'abbé Bochet.

#### Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, président; Legendre, mécanicien; Trocheris, négociant; Leprince, négociant; Benoist, docteur-médecin; Letourneur, docteur-médecin; Villars, capitaine en retraite.

#### Hospice de Pontorson.

MN. le Maire de Pontorson, *président*; Bourges, vétérinaire; Havard, curé-doyen; Guichard (Nicolas), horloger; Morel, notaire; Rouffeaux, négociant; Toupé, négociant.

Econome: M. Rihouet.—Service médical: M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin. — Receveur: M. Doré. — Service intérieur: MM=•• les Religieuses de la Sagesse au nombre de 23.—Supérieure: M=• sainte Lucide.—Aumônerie: M. l'abbé Thébault.

#### Hospice de Saint-James.

MM. Morel, maire de Saint-James, président; Besnard, ancien pharmacien; Despréaux, propriétaire; Gautier (Pierre); Geffroy, notaire; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : N... - Service médical : MM. les docteurs Legros et Ameline. - Service intérieur : MM^{moo} les Religieuses de

saint Thomas de Villeneuve. — Supérieure : Mme Canton. — Aumônerie : M. N...

#### Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, président; Havard (Joseph), conseiller municipal; Lelegard (J.-B.), propriétaire; Dupont, curé-doyen; Brochet, propriétaire; Pigeon-Litan, propriétaire; N...

Receveur économe: M. Gautier. — Service médical: M. Ledo. — Service intérieure: M. M. Ledo. —

Service intérieur : MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. - Supérieure: Mmº sœur Longuemare. - Aumônerie: M. l'abbé Oblin.

#### Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, président: Renault et Buhot, conseillers municipaux; Baude, entrepreneur; Orry, avoué; Legoupil,

ancien négociant.

Econome: M. Lagarde, surveillant général, secrétaire; Lecoutour, économe. — Meslet, receveur. — Service médical: MM. Renault, Guiffard et Legard-Lasosse. - Service intérieur : MMmes les Religieuses de saint Paul de Chartres. — Supérieure : Mmº Carette. -Aumônerie : N...

#### Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, président; Guillemette, conseiller général, juge de paix, vice-président; Lair (Alphonse), proviseur honoraire; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances; Lehuby, Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome: M. Legros. — Receveur: M. Leliepvre. — Service médical: MM. Laisney, médecin en chef; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint.—Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses Augustines de Coutances.—Aumônerie: M. l'abbé Leguerrier.

#### Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, président; Leconte (Jacques), juge de paix; Lepareux, négociant; Rihouet,

propriétaire; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe: M. Ledrans. - Service médical: M. Leroux, docteur en médecine. — Service intérieur. — MM^{mos} les Religieuses de saint Paul de Chartres.—Supérieure : Mª Leguay (Marie), sœur Adolphe.—Aumônerie: N...

#### Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, président; Breillot, propriétaire, Norgeot, propriétaire; Chanteux; Gallie; Milan, négociant; Le Bigot, notaire.

Receveur: M. Bourbon. — Econome: M. Laumondais. — Service médical: M. de la Houssaye. — Service intérieur: MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. - Supérieure : Mª Alexandre. -Aumônerie : N...

#### Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, président; Liot (Auguste); Blin, notaire; Hamelin, propriétaire; Pioche, propriétaire; Fiault (Eugène); Desclos.

#### Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, président; Guérin (Auguste); Fauchon, propriétaire; Cherel; Lebigot (Louis); Lesénéchal (Érnest), Pleutin (Hippolyte), fils.

#### Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, président; Hamel, ordonnateur; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal;

Oury, notaire; Lerouge, propriétaire; Néel, propriétaire.

Receveur économe: M. Jules Leconte.—Service médical: MM. Leneveu et Bricquebec.—Service intérieur: MM*** les Religieuses des Filles de la Sagesse. — Supérieure : M^{me} Quedilloc, religieuse du Sacré-Cœur.—Aumônerie: M. l'abbé Lerévérend.

#### Bureau de bienfaisance.

MM. le Maire de Valognes, président; Capelle, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, juge de paix; Lemeland (Pierre), propriétaire; Viel, juge; Tessero, curé archiprêtre.

#### Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barsleur, président; Allexandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Cauchon, curé desservant; Lepart

(Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe: M. Hurel, receveur municipal.— Service médical: M. Dalidan.— Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Supérieure : Mme Marguerite-de-la-Croix. - Aumônerie: M. l'abbé Cauchon.

#### Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, président; Dallain, curé-doyen; Capron, negociant; Duval, marchand chapelier; Verrier, negociant;

Vrac, négociant ; Artu, propriétaire.

Receveur: M. Laurent. — Econome-secrétaire: M. Blanchemin (Antoine).—Service médical: M. Crocquevieille.—Service intérieur: MMmes les Religieuses de la Miséricorde.—Supérieure : Mme Théodora.

#### Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, président ; Blondel, propriétaire ; Corbin - Desmanneteaux , propriétaire ; Caruel , curé ; Monverand, propriétaire ; Morel , propriétaire ; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe : M. Clavreul. — Service médical : M. Le Goupils.—Service intérieur : Mmo sœur saint Débonnaire, supé-

rieure. - Aumonerie: M. Caruel.

#### Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, Maire de Sainte-Mère-Eglise, président, qui a délégué M. Butel, adjoiut, pour remplir ces fonctions; Cirou, propriétaire, ancien juge de paix; Malençon, propriétaire; Leprince (Jean), propriétaire; Gautier, curé; Philippe (Auguste), propriétaire; Caillemer (Amand), propriétaire; Lemarié, receveur de l'enregistrement.

#### Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, président: Launay (Etienne), négociant, ordonnateur; Cléret, curé-doyen; Morin, pharmacien; Mesnage, négociant; Lemonnier, propriétaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, membres.

Receveur: M. Pestre-Lamy, percepteur. — Econome: M. Tahot, secrétaire de la mairie. — Service médical: M. Bellet. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — Supérieure: M^{me} sœur Berthe. — Aumônerie: M. l'abbé Drieu.

#### Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, président; Maillard (Louis), mattre voilier; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire; Lamache (Pierre), mattre au cabolage; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant.

Receveur économe: M. Leloup, percepteur. — Service médical: M. Ménard, doctenr-médecin. — Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses du Sacré-Cœur. — Supérieure: M^{mo} saint Urbin. — Aumônerie: M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

# SOCIÉTÉ MATERNELLE.

#### LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

#### SAINT-LO.

MMmes Vaultier, présidente; Ve Le Campion et N..., vice-

présidentes.

Mesdames assistantes: Breton, v° Chardon, v° Chesnel, Courtin, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V° Descogs, v° Desfaudais, Elie, v° Fouques, Frémin, Gambillon, v° Guillot (Paul), Labarre, v° Lefèvre, Lepingard, Lhomond, Le Monnier de Gouville, v° Marie, v° Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures de l'hospice et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

#### BUREAU DE SAINT-JAMES.

#### Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente: M^{me} Hippolyte Morel.—Vice-Présidentes: M^{me} Louis Despréaux et M^{me} la Supérieure de la Retraite.— Trésorière: M^{me} Victor Porcher.— Secrétaire: M^{me} Frédéric Gautier.— Dames patronnesses: M^{me} Jules Gautier, M^{ile} Gouin du Roil, M^{mes} André Chevallier, Geffroy, M^{ile} Enjourhault, M^{mes} Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Dardenne, Montmirel et Eugène Lemoinc.

#### COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

#### EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Houssin-Dumanoir *, conseiller général; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo; N...; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; Granger, négociant, à Saint-Lo; Breton. propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo; Leture, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu; Gautier, conseiller général; Lebiez, maire de Granville; Chancerel, inspecteur primaire, à Avranches; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; Le Jolis, président du Tribunal de commerce de Cherbourg; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg; l'Inspecteur primaire; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg; Fleury (Paul), filateur, à Gonneville.

Arrondissement de Coutances.— MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer; N...; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances; Ferard, inspecteur primaire, à Coutances; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits; Guillot, maire de Blainville; le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain. — MM. de Bailliencourt, maire de Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Leriche, docteur-médecin, à Mortain; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg; Breillot (Joseph), marchand de nouveautés, à Mortain; Bazin (Victor), négociant, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; Leneveu, fils, docteur-médecin, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Rarfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

# SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

#### VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du Burrau.—M. le Préfet de la Manche, Mg² l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, présidents d'honneur; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, président; Houssin-Dumanoir *, conseiller général, prési-

dent honoraire; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, vice-présidents: Queillé, architecte, vice-président honoraire; Jouvet, commis de banque, secrétaire; Ruault, typographe, secrétaire-adjoint; Marie, épicier, trésorier; Ruel, commis de banque, trésorier-adjoint; Ch.-E. Duc, prote d'imprimerie, contrôleur de la perception; Girod et Lemoigne, visiteurs des malades: Lecoustey, plafonneur; Abraham, fumiste; Lecerf, peintre; Lelandais, serrurier; Birée, maçon, administrateurs.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, président; Lesèvre, sils, vice-président; Guilbert, secrétaire; Jung, trésorier.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président: M. W. Marie-Cardine, inspecteur d'académie; viceprésidents: M. Lenoël, sénateur, et M. Henrot, directeur de l'école normale; secrétaire-trésorier: M. Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; secrétaire-adjoint: M. Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

Membres du Bureau.— MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Labiche, sénateur; Riotteau, député; Regnault, conseiller général, ancien député; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Simon, instituteur public, à Avranches; Auvray, instituteur public, à Pontorson; Gamas, instituteur, à Cherbourg; Simon, instituteur public, au Vast; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers; Lelièvre, instituteur, à Bricqueville-sur-Mer; Bertrand, ex-instituteur, à Carentan; Saoul, instituteur, à Sourdeval; Alexandre, instituteur, à Mortain; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue; Becquet, ancien instituteur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral u 8 juillet 1867.)

Président d'honneur: M. Floret, préset de la Manche, officier de la Légion d'honneur, etc.; président honoraire: M. Leroy, agent voyer en ches honoraire du département du Nord; président: M. Lelièvre, agent voyer en ches du département de la Manche; vice-président: M. E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général; M. Colas, officier d'académie, ches de division à la Présecture de la Manche; MM. Heude, agent voyer principal, ches du bureau de M. l'Agent voyer en ches, secrétaire; Pagel, agent voyer cantonal de 1ºº classe, en retraite, secrétaire-adjoint; Victor, agent voyer cantonal de 1ºº classe, ches de comptabilité, trésorier.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cher-

bourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

#### VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Lemainier, président; Philippe-Desportes (Michel), viceprésident; Harivel, secrétaire de la mairie, secrétaire; Groualle, négociant, trésorier; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, administrateurs.

#### VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, président; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, président d'honneur; Bouvattier, député, capitaine Lepennetier, administrateurs; Lhomer, secrétaure; Hamel, trésorier; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, contrôleurs.

#### Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur: MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches; Lenoir, maire d'Avranches; président: Mauduit, conseiller municipal; vice-présidents: Letréguilly (Victor), conseiller d'arrondissement, et Louvel, conseiller municipal; secrétaire: Jorand, typographe; vice-secrétaire: Defeux (Ch.); trésorier: Dufour; vice-trésorier: Poidvin, employé; administrateurs: Saint, conseiller municipal; Desdouitils, adjoint au maire; Longrais, ingénieur; Péguenet, conseiller municipal; Le Bocey, menuisier; Allain, ébéniste; Lemesle, Legrand.

#### VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétrel *, O A, conseiller général, maire de Villedieu président.

#### VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gaultier (César), conseiller d'arrondissement, président.

#### VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, président; Lenormand (François), négociant, vice-président; Beaufils (Alfred), comptable, secrétaire; Bougourd (Louis), secrétaire de la mairie, trésorier; Herpin (Emmanuel), armateur; Laroque (Léon), maréchal-ferrant; Legendre (Louis-François), mécanicien; Le Biez (François-Guillaume-Achille) *, maire; Lechartier (Edouard), ferblantier; Heurtaut (Charles), mécanicien; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier; Levilly (Gustave), maître menuisier; Joret (Pierre), constructeur de navires; Février (Eugène), poulieur; Lefèvre (Louis-Philippe), fabricant de cordages; Fontaine (Emile), peintre, administrateurs.

#### VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce (Jacques), président honoraire; Lanièce, président; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), vice-présidents; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), secrétaires; Desseaux (Pierre), trésorier; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), receveurs particuliers; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourguet (Louis), Thévenot (Auguste), administrateurs.

Société de secours mutuels la Cherbour geoise.

MM. Pignot (Charles), président; Lebiez, chef contre-maître, vice-président; Lesauvre, charpentier de la marine, trésorier; Vaslot, ouvrier forgeron; Sanson, ouvrier calfat; Bihel, ouvrier ajusteur; Osmont, retraité de la marine; Mesnil, ouvrier chaudronnier; Renouf, chef ouvrier charpentier, Antoine, contre-maître charpentier; Romuald, chef ouvrier charpentier; Chauvin, ouvrier charpentier administrateurs; Vautier, retraité de la marine, archiviste; Godreuil, écrivain de la marine, secrétaire.

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Tanqueray, président; Lemière, vice-président; Laisney, trésorier; Dudouyt (Pierre) et Hamel, secrétaires.

#### VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval, maire, président; Rouley, vice-président; Robin, secrétaire; Héon, professeurs, secrétaire-adjoint; Roguelin, trésorier; Leneslet, trésorier-adjoint; Lehuby, Hennequin, administrateurs.

#### VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-pompiers).

MM. Fauchon (Victor), président; Amiard (René), vice-président; Duboscq (Joseph), secrétaire; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François), administrateurs.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lesresne, conseiller général, président; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Datinière (Louis), vice-présidents; Beaumont, trésorier; Samion (Georges), secrétaire; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, administrateurs; Beaubigny (Jean), Diguet, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), chets de quartier.

#### VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire O*, docteur-médecin, président; Viel, juge vice-président; Lecannellier, secrétaire; Capelle, trésorier; Lecoquierre, serrurier; Roberge, négociant; Lerouge, peintre; A. Lemasson, Paris, peintre; Lasselier, cultivateur, Lhôtellier, administrateurs.

#### VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, président; Guidon, vice-président.

## PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13° circonscription pénitentiaire, dont l'administration est consiée au Directeur de la maisen centrale de Rennes. (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888). M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

#### Gardiens chefs.

Saint-Lo: M. Baize. — Avranches: M. Dufour. — Cherbourg: M. Auriol. — Coutances: M. Marchand. — Mortain: M. Martin. — Valognes: M. Legrand.

#### Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo: MM. Dumont et Lhomond.—Avranches: MM. Lefrançois et Béchet.—Cherbourg: MM. Vielhautmesnil et Offret.—Coutances: MM. Rosselin et Leconte. - Mortain : MM. Lelandais et de la Houssaye .- Valognes: MM. Poret et Le Bouteiller. Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

# Commissions de surveillance des Prisons.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.-MM. le Maire de St-Lo, Bernard *, docteur-médecin, conseiller général; Lerendu, conseiller muni-cipal; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. - MM. le Maire d'Avranches; Desdouitils, ior adjoint au maire d'Avranches; Lechevalier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Barbien-Domin, conseiller municipal; Scelles, juge suppléant, avocat.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. - MM. le Maire de Cherbourg;

Asselin, président honoraire du Tribunal civil; Favier, avocat; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal; Levallois, juge au Tribunal civil; Poittevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Maire de Coutances; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Rabec, avocat; Guillemette, juge de paix, conseiller général; Dupérouzel, avocat; Lemuet (Alphonse), propriétaire; Lair, ancien proviseur.

Arrondissement de Mortain.—MM. le Maire de Mortain; Le Crecq. avocat; Josset, avocat; Buisson, pharmacien; Norgeot, juge de paix; Leriche, docteur-médecin.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. le Maire de Valognes; Bernard, conseiller municipal; Bricquebec, docteur-médecin; Dansos, docteur-médecin; Foulon, avocat; Lebouteiller, docteur-médecin; le percepteur de Valognes.

# AGRICULTURE.

#### Ecole départementale d'agriculture et de laiterie

Créée par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur : M. LE TERTRE.

Sous-Directeur: M. Chassant.

Personnel enseignant. — Physique et chimie, M. Champseix; sciences naturelles, M. Duterque; anglais, M. Rivoiron; enseignement primaire et primaire supérieur, M. Nicolle, instituteur; enseignement de l'extérieur et de l'hygiène des animaux et de la pratique sanitaire, M. Bernard, vétérinaire; chef de pratique agricole et d'industrie laitière, M. Crinon; jardinier chef de pratique agricole, M. Gouveno; instructeur militaire, M. Lithard.

Comité de surveillance et de perfectionnement. - MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, président : Regnault, C10 de Sesmaisons, Pignard-Dudezert, membres du Conseil général; Houllevigue, professeur de sciences au lycée de Coutances, secrétaire; Savary, agriculteur, à Montpinchon; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de

tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr.; celui de la demi-pension, de 250 fr.; les externes paient 50 fr.; le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école,

le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus

dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (1re division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

#### Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur: M. LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du

laboratoire.

#### Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision minist'rielle du 26 juin 1885.

Titulaire: M. Rozeray, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

#### Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. Aubril.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Physique, M. Hubert; vétérinaire, M. Ollivior (Edouard); chef de pratique, M. Lamy; enseignement

primaire, M. Lenfant; instructeur militaire, M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, président; M. l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; M. Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; M. Godefrov, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Sartilly; M. Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur.

# SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret, Préfet de la Manche, président; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-agriculteur, vice-présidents; Robin (Nestor), éleveur, secrétaire; Ozenne (Paul), secrétaire-adjoint; Bosq, banquier, trésorier; Thouroude, éleveur, trésorier-adjoint; Roseray, professeur d'agriculture, archiviste.

Arrondissement d'Avranches.—MM. E. Garnot, président; Lemarchand (Jules), président honoraire; J. Bouvattier, fils. et Henri Raulin, vice-présidents; d'Avenel, secrétaire; Pitel et Lechoisne, vice-secrétaires; Vauprès, propriétaire, trésorier; A Latouche *,

conservateur; Louis Hardy, à Tirepied; François Leresteux, à Pontorson; Potier de Lavarde, à Saint-Pair; Collet, à Poilley; Louis de Saint-Pierre, ancien député, à la Haye-Pesnel; René de Cantilly, à Lolif; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou; Victor Chevallier, à Saint-James, membres du comité d'administration.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, présidents; Langlois (Jacques), Lenoir, maire d'Avranches, présidents d'honneur; Le Chevalier (Octave), Desdouitils adjoint au maire d'Avranches, vice-présidents; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, secrétaires; Loiseau, trésorier; Gombert, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Cto Hervé de Sesmaisons, conseiller général, président, à Flamanville; le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, présidents d'honneur; le Maire de Cherbourg, vice-président d'honneur; Léon Hainneville, vice-président de la Société; Feuardent du Hutrel, propriétaire, vice-président pour le canton de Beaumont; Lequérié des Roziers, vice-président pour le canton des Pieux; Lebas (Jean-Baptiste), maire de Saint-Pierre-Eglise, vice-président pour le canton de Saint-Pierre-Eglise; Gamache (Augustin), vice-président pour le canton d'Octeville; Legranché. secrétaire; Edmoud Orry et Thomas Folliot, secrétaires-adjoints; Ed. Joublin, trésorier; Cousin (Edouard), archiviste; A. Pouppeville et E. Sanson, conseillers d'administration pour Cherbourg; Lecerf (J.-B.) et Bosvy (Anténor), id., pour Beaumont; Courtois (Jean) et Houel (Théodore), id., pour les Pieux; Pontis (Jacques) et Menut (Henri), id., pour Octeville; Lecanu (François), ills, propriétaire et Lécrivain (Jean), id., pour Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.—MM. Briens, président; Regnault, conseiller général, Dombreval, conseiller général, maire de Coutances; vice-présidents; Guillemette, conseiller général, secrétaire général, Saillard, adjoint au maire de Coutances, Lemarchand, propriétaire à Coutances, vice-secrétaires; Adde, propriétaire à Coutances trésorier; Bienvenu, propriétaire à Coutances, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, président; Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, vice-présidents; Josset, secrétaire; de Bailliencourt, propriétaire, à Mortain, trésorier; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, vice-trésorier; Boulay, bibliothécaire.

Présidents cantonaux; MM. Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; d'Avenel, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, président honoraire; Sébire O *, président; Roumy et Buhot, vice-présidents; Lemarquand, secrétaire; Leduc, trésorier; Vassellier, bibliothécaire.

# CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. - Canisy, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—Carentan, Lenoël, uge de paix.—Marigny, Delarue, notaire.—Percy, Blouët *, conseiller général.—Saint-Clair, Bernard (Adolphe), maire, à Saint-Clair.—Saint-Jean-de-Daye, Pézeril, propriétaire.—Saint-Lo, Houssin-Dumanoir *, conseiller général.—Tessy-sur-Vire, Beaufils, maire de Moyon.—Torignisur-Vire, Cord'homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture. — Brécey, Laurent, maire aux Cresnays. — Ducey, Dupont, maire. — Granville, Duchemin, agriculteur, à Dragey. — La Haye-Pesnel, Bazire (Elphège), propriétaire, à Dragey. — Pontorson, Mis de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement. — Saint-James, Morel, président du Comice agricole. — Sartilly, Riottleau, président du Comice agricole de Sartilly. — Villedieu. Têtrel *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, MM. Louis, maire de Beaumont. — Cherbourg, Hainneville, négociant, vice-président de la Société d'agriculture.—Octeville, C¹o de Sesmaisons, maire et conseiller général, et Lesage, maire d'Octeville. — Les Pieux, Lequérié-Desroziers, maire.—Saint-Pierre-Eglise, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—Bréhal, MM. Lemonnyer, adjoint.—Cerisy-la-Salle, Guillemette (Frédéric).— Coutances, Boissel-Dombreval *, maire, conseiller général.—Gavray, Lecoupé (Marcel).—La Haye-du-Puits, Ducloux, maire.—Lessay, Galuski *, maire, conseiller général.— Montmartin-sur-Mer, Quenault, conseiller général.— Périers, Rognauit, ancien député, conseiller général.— Saint-Malo-de-la-Lande, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire.— Saint-Sauveur-Lendelin, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain.—Barenton, MM. Blin, conseiller général.—Isigny, Davy, maire.—Juvigny, Grossin, maire, conseiller général.—Le Teilleut, Jouin (Zéphirin).—Mortain, Le Bigot, notaire.—Saint-Hilaire-du-Harcouët.—Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.—Saint-Pois, Lechaptois, conseiller municipal à Boisyvon.—Sourdeval, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, MM. Lepelletier, maire de Carteret.—Bricquebec, Viel, juge de paix.—Montebourg, le Cio de Pontgibaud **, maire et conseiller général.—Quettehou, Colas-Corderie, maire.—Sainte-Mère-Eglise, Roumy, propriétaire.—Saint-Sauveur-le-Vicomte, N...—Valognes, Sébire O **, sénateur, conseiller général.

# COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, président; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, vice-présidents; Goulet, père, à Tessy, secrétaire-trésorier.

Brécey.—M. Laurent, maire des Cresnays, président.

Ducey .- M. Rollain, agriculteur à Juilley, président.

LA HAYE-PESNEL.—M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, président.

Pontonson.—M. Fonténier, Chevalier de la Légion d'honneur, maire du Mont-Saint-Michel, président.

SARTILLY.-M. Riotteau, député, conseiller général, président.

SAINT-JAMES.-M. Morel, maire de Saint-James, président.

VILLEDIEU.-M. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu, président.

Bréhal.—MM. Briens, président; docteur de la Bellière, conseiller général, vice-président; de la Valleinerie, maire de Chanteloup, secrétaire; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, trésorier.

GAVRAY.—MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, président; Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, vice-présidents; Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, secrétaire; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, vice-secrétaire; Barbier, percepteur de Hambye, trésorier.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière *, président; N..., vice-président; Piquot, propriétaire, secrétaire.

CERISY-LA-SALLE.—MM. Guillemette, consoiller général, président; N..., vice-président; Duperrouzel, propriétaire, secrétaire; Gaillard, trésorier.

Périers.—MM. Regnault, conseiller général, président; Leconte, conseiller d'arrondissement, vice-président; Pican, secrétaire; Ledrans, trésorier.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.—MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, président; Lemoine, professeur au lycée, 1er vice-président; Lecarpentier (Casimir), propriétaire, 2e vice-président; Tanqueray (Almire), secrétaire; Vincent, médecin, secrétaire-adjoint; Lecuir, propriétaire, trésorier; Gervaise (Eugène), trésorier-adjoint.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.—MM. le docteur Lemaître, conseiller général, président; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, vice-présidents; Dumont, trésorier; Ledentu, adjoint, secrétaire.

Isigny.—MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, présidents d'honneur; Guérin, maire du Mesnil-Thébault, président; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, vice-présidents; Varin, notaire à Isigny, secrétaire; Anfray et Heslouin, au Buat, vice-secré:aires; Cresté, percepteur à Isigny, trésorier; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, vice-trésoriers.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.—MM. le Sous-Préfet de Mortain, président honoraire; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, vice-président honoraire; Lefresne (Alfred), président; Boucé (Julien), Lemonnier, vice-présidents; Beaumont, secrétaire; Piel, vice-secrétaire; Hirbec, trésorier; Boivent (Louis), vice-trésorier.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN.—MM. Emile Lenoël, sénateur, président; Léon Lenoël, secrétaire; Allix-Courboy et Maillard, vice-présidents; Legrand, trésorier.

# SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, présidents d'honneur; d'Aisy *, président; Loyer *, docteur-médecin, Le Marchand (Jules), Le Breton, père, Louvel (Constant) *, présidents honoraires; Roussel, horticulteur, vice-président; Morel (Paul), horticulteur, Baubigny, vice-présidents honoraires; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, secrétaire; Hamel (Alexandre), secrétaire-adjoint; Gilbert, banquier, lrésorier; Lemains, conservateur-archiviste; Juhel, Auguste Latouche *, Baubigny et comte de Chabannes, membres du Comité d'administration.

Arrondissement de Cherbourg.—Membres d'honneur de la Société.—Président d'honneur: M. Martinet, sous-préfet de l'arrondissement.—Président honoraire: M. Moll (Ch.), maire de Cherbourg, commandeur de la Légion d'honneur.

Membres du Bureau pour 1889.—Président : M. le docteur Renault, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, rue de la Poudrière.—Vice-Présidents: MM. Orry, avoué honoraire, officier d'Académie, rue Montebello; Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme.—Conseillers d'administration: MM. Levesque, marchand de fers, place de la Fontaine; H. de la Chapelle, contrôleur des douanes, président honoraire de la société artistique et industrielle, rue des Corderies, 55; Rossel (Alfred), agent du commissariat de la marine, rue de l'Érmitage; Jolliette, chef de bataillon d'infanterie marine, retraité, chevalier de la Légion d'honneur, rue du Chantier.—Trésorier: M. Orange, agent comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38.—Secrétaire: M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18.—Secrétaires adjoints : MM. Dutot, greffier du tribunal de commerce, rue Montebello; Macé, Adrien, commis de négociant, rue de la Duchée.—Bibliothécaire : M. Noyon, place de la Fontaine. - Bibliothécaire adjoint : M. Cavron (Léon). - Directeur du jardin : M. Orry.—Conservateur du matériol: M. Levitre, rue de l'Alma, 34. -Professeur d'arboriculture: M. Levesque.-Président du comité de rédaction : M. Orry.—Vice-président du comité de rédaction : M. H. de la Chapelle.—Secrétaire de la rédaction : M. Dutot.— Délégué pour convoquer aux inhumations des sociétaires : M. Nicolleau, rue des Corderies, 18.

Commissions permanentes. — Culture d'utilité: MM. Orry, présieent; Maillard, négociant; Lemagnen, horticulteur; Nicolleau, maître tailleur de l'infauterie de marine retraité, décoré de la médaille militaire; Bernardet, professeur d'anglais au collège; Havard, mattre principal de la marine retraité. — Culture d'agrément: MM. Cauvin, président; Hervieux, propriétaire; Pottier, receveur des postes en retraite; Robine, ancien avoué; Havet, professeur de rhétorique au collège.

Arrondissement de Coutances.—MM. Magny, président; Saillard, vice-président; Lemarchand, secrétaire; H. Marie, secrétaire-adjoint; Dupuy, trésorier; Félix, conservateur-archiviste.

Arrondissement de Mortain.— MM. le Préfet, président honoraire; le Sous-Préfet de Mortain, vice-président honoraire; Piel (Jacques-Auguste), président; Mancel, fils, vice-président; Lebigot, secrétaire; Durand, secrétaire-adjoint; Delaporte, trésorier; Ganier-Hauteville, conservateur-archiviste.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, présidents d'honneur; Sébire O*, président; Sanson, vice-président; Crosville, secrétaire; Gouye, vice-secrétaire; Falaize, trésorier; Dagoury, bibliothécaire; Lechevalier, Lemarquand, administrateurs.

# DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

#### Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Froidevaux O*, inspecteur général; Portalès *, directeur; du Pontavice de Heussey, sous-directeur; Clauzel et du Breil, surveillants; Manoury, chevalier du Mérite agricole, vétérinaire.

#### Stations.

Manche: Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedicu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire.

Calvados: Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villors-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur: MM. Floret, préfet de la Manche; président honoraire: Louis Yver; président: Henry Regnouf de Vains; vice-président: Etienne Roux; secrétaire: Gaētan Guillot; trésorier: Barreau.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), conseiller général, président; Langlois et Gautier, vice-présidents d'honneur; Basire, vice-président; Loiseau, trésorier; Lenoir et Desdouitils, secrétaires.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le V¹⁰ de Tocqueville *, président; Bayard, trésorier; de Baëque, secrétaire.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Labiche, sénateur, et Riotteau, député, présidents; Lefresne

et Tétrel, conseillers généraux, vice-présidents; Loyer, trésorier; Loyer, secrétaire; Delaunay, avoué à Mortain, vice-secrétaire; Langlois, Le Boucher, Lechaptois, et Bidois, juge de paix de Brécey, commissaires.

# VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard, Torigni-sur-Vire; Morel (Alphonse-Théophile), Saint-Lo; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), à Avranches; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste, à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain.—MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglse; Lemarquand (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

# CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Léon Mauger, président; Buhot, vice-président; Hainneville (Eugène), secrétaire; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Mahieu, Hay, Lesage, Bréhal, Guidon, Langlois, trésorier.

Granville. — MM. Riotteav, président; Fossé, vice-président, Breton (Dior), Lucien, Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet et Lemattre; Phérivong, trésorier.

# AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.— MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul; Menut, vice-consul de Portugal; Bonfils (Gustave), vice-consul du Brésil; Bonfils (Amédéo), vice-consul de Suède et de Norvège; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de Russie

et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Testard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Urugay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne: de Lalun, vice-consul de Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

## CONSEILS SANITAIRES

#### DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, président; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1° arrondissement; un délégué du général commandant la 39° brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé; le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1° section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2° section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville.—MM. Le Biez, maire, président; le commandant de place, colonel du 2^{me} régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phérivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce; Leclerc, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, adjoint au maire, conseiller d'arrondissoment, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast.—Hamelin-Dutot, maire, président; Guiffart, docteurmédecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Boudour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

# FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en italique, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour. — Les foires mensuelles figurent à leurs dates.

JANVIER. — 1° Bréhal, Ducey, Saint-Clair, Villedieu. 2, Pontorson, Tessy. 3 Beaumont, Brécey, Montbray, Portbail, Sainte-

Geneviève. 5 Gavray. 7 Carentan. 9 Montmartin-sur-Mer. 11 Coulouvray. 12 Avranches. 13 Haye-du-Puits. 14 Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 Sourdeval. 16 Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 17 Montbray. 20 Quettehou. 22 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 28 Cherbourg. 29 Périers.

FÉVRIER. — 2 Gavray, Montbourg. 4 Saint-James. 5 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson, St-Hilaire-du-Harcouët. 7 Montbray. 9 Avranches. 11 Bricquebec. 13 Montmartin-sur-Mer. 15 Valognes. 19 Sourdeval. 20 Haye-Pesnel, Torigni. 21 Montbray. 28 Sartilly.

MARS.—1 Mortain. 2 Gavray. 4 Coutances, Saint-James. 5 Buais, Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Haye-du-Puits, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. 7 Montbray. 9 Avranches, Gavray, Montebourg. 11 Bricquebec, Carentan. 13 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 14 Isigny, Vesly. 16 Beaumont. 18 Barenton, Le Teilleul, Percy. 19 Sourdeval. 20 Haye-Pesnel. 21 Montbray. 27 Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 28 Saint-Lo. 29 Périers. 30 Montebourg.

AVRIL. — 1 Bricquebec, Carentan. 2 Avranches, Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Haye-Pesnel, Pontorson, Tessy. 4 Montbray. 5 Brix. 6 Gavray. 9 Reffuveille. 10 Montmartin-sur-Mer, Granville. 11 Gréville, Saint-Malo-de-la-Lande. 12 Portbail. 13 Avranches, Montebourg. 15 Cherbourg, Coutances, Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Sourdeval. 17 Haye-Pesnel, Haye-du-Puits, Saint-Hilaire-du-Harcouêt, Saint-Pierre-Eglise. 18 Montbray. 19 Barfleur, Carentan, Cérences. 20 Périers. 22 Airel, Lessay, Saint-James. 23 Les Pieux, Savigny-le-Vieux, Valognes. 24 Le Teilleul. 26 Juvigny. 27 Avranches, Montebourg, Saint-Lo. 29 Bricquebec, Carentan, Picauville. 30 Le Guislain.

MAI. — 1 Fierville, Pontorson. 2 Haye-Pesnel, Montbray, Prétot, Saint-Sauveur-Lendelin. 3 Teurthéville-Hague, Villedieu. 4 Gavray, Mortain, Quettehou. 6 Barenton, Torigni. 7 Bréhal, Cuves, Ducey, Lithaire, Villedieu. 8 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Pontorson, Saint-Clair. 9 Bricquebec, Le Teilleul. 11 Avranches, Beaumont. 14 Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. 15 Haye-Pesnel, Saint-Pierre-Eglise. 16 Montbray, Saint-Clément, Saint-Pierre, de-Semilly. 18 Besneville. 21 Brix, Ducey, Sourdeval. 25 Cerisy-la-Forêt, Saint-Germain-le-Gaillard. 27 Sartilly. 31 La Pernelle, Sourdeval.

JUIN. — 1 Avranches, Gavray. 3 Brix, Saint-James. 4 Bréhal's Ducey, Valognes, Villedieu. 5 Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 6 Montbray, Montebourg. 8 Périers. 10 Coutances, Gréville, Mortain, Saint-James. 11 Barneville, Bréhal. 12 Folligny, Montmartin-sur-Mer. 13 Le Teilleul. 14 Beaucoudray, Juvigny. 15 Gavray, Néhou, Tourlaville. 17 Barenton, Carentan, Cherbourg, Saint-Cyr-du-Bailleul. 18 Lessay, Sourdeval. 19 Haye-Posnel. 20 Montbray. 22 Avranches. 23 Les Pieux. 25 Hambye, Le Vicel. 26 Haye-du-Puits, Marigny. 27 Saint-Lo. 28 Argouges, Saint-Jean-de-Daye. 29 Tessy. 30 Juvigny.

JUILLET. — 1 Bricquebec, Saint-James. 2 Bréhal, Cerisy-la-Salle, Ducey, Villedieu. 3 Pontorson. 4 Brécey, Montbray. 5 Les Pieux, Montsurvent. 6 Gavray. 10 Montmartin-sur-Mer. Sartilly. 11 Le Horleul. 12 Valognes. 13 Avranches, Querqueville. 15 Cerisy-la-Forêt, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Ducey, Sourdeval. 17 Haye-Pesnel. 18 Bréhal, Carentan, Haye-du-Puits, Le Lorey, Montbray, Saint-Clair. 20 Quettehou. 22 Saint-Lo. 23 Haye-Pesnel. 24 Saint-

Martin-d'Aubigny. 25 Montebourg. 27 Buais, Bricquebec, Quettreville. 29 Coulouvray. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1 La Meauffe, Montbray, Prétot, Saint-Pierre-Eglise. 3 Avranches, Gavray, Millières. 6 Bréhal, Ducey, Villedieu. 7 Pontorson. 8 Torigni. 9 Rauville-la-Place. 11 Montpinchon. 14 Montmartin-sur-Mer. 15 Montbray. 16 Montebourg. 20 Sourdeval. 21 Haye-Pesnel. 22 Le Teilleul. 26 Cherbourg, Savigny. 28 Créances. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1 Fierville. 2 Lengronne, Percy, Saint-Martinde-Landelles. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu. 4 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 5 Montpinchon, Saint-Lo. 7 Gavray, Gréville. 9 Juvigny, Valognes, Villedieu. 40 Notre-Dame-du-Touchet, Savigny-le-Vieux. 11 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Saint-Pois. 12 Lessay, Le Teilleul. 14 Brécey, Moyon, Virandeville. 16 Barenton. 17 Ducey, Sourdeval, Saint-Floxel. 18 Haye-Pesnel, Notre-Dame-de-Cenilly. 19 Granville, Montbray. 21 Avranches, Saint-Lo. 22 Grand-Celland. 23 Bricquebec, Ger. 25 Roncey, Valcanville. 26 Isigny, Sartilly. 27 Saint-Come. 28 Hommet-d'Arthenay. 29 Varenguebec. 30 Coutances, Teurthéville-Hague, Saint-James.

OCTOBRE. — 1 Buais, Bréhal, Ducey, Haye-Pesnel, Valognes, Villedieu. 2 Pontorson, Portbail, Tessy, Saint-Pierre-Eglise. 3 Le Teilleul, Montbray. 4 Saint-Sauveur-le-Vicomte. 5 Avranches, Gavray. 7 Torigni, Lestre. 8 Saint-Clair. 9 Brix, Montmartin-sur-Mer. 10 Saint-Denis-le-Gast. 11 Mesnil-Garnier. 12 Périers. 13 Clitourps, Saint-Jean-de-Daye. 14 Romagny. 15 Boutteville, Sourdeval. 16 Brécey, Haye-Pesnel, Teurthéville-Hague. 17 Montbray, Varenguebec. 18 Gavray. 20 Reffuveille, Sottevast. 23 Airel. 24 Sacey. 25 Monte-bourg, Sourdeval. 26 Avranches. 28 Quettehou. 29 Sainte-Mère-Eglise. 31 Saint-Malo-de-la-Lande.

NOVEMBRE. — 2 Gavray. 3 Saint-Denis-le-Gast. 4 Cherbourg, Saint-James, Sartilly. 5 Bréhal, Ducey, Montbray, Quettreville, Rauville-la-Place, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Carentan, Saint-Pois. 9 Avranches, Cerisy-la-Salle. 11 Torigni. 12 Brécey, Les Pieux, Montsurvent. 13 Montmartin-sur-Mer. 16 La Lande-d'Airou, Valognes. 17 Cérences. 18 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 19 Sourdeval. 20 La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer. 21 Montbray. 23 Villedieu. 25 Bricquebec. 27 Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre-Eglise. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE. — 1 Picauville. 2 Saint-James. 3 Bréhal, Ducey Villedieu. 4 Pontorson. 5 Montbray. 7 Avranches, Gavray. 9 Valognes. 11 Montmartin-sur-Mer. 16 Sartilly. 17 Sourdeval. 18 Haye-Pesnel. 19 Montbray, Saint-Lo. 21 Montebourg. 23 Carentan. 27 Hambye-31 Valognes.

#### Foires mensuelles.

Brécey, 1er vendredi de chaque mois; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1er mardi de chaque mois; Bricquebec, le 2e lundi de chaque mois, marché à bestiaux; Cérences, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux; Gavray, le 1er samedi de chaque mois; la Haye-Pesnel, le 3e mercredi de chaque mois; Montbray, les 1er et 3e jeudis de chaque mois; Montmartin-sur-Mer, le 2e mercredi de chaque mois; Pontorson, le 1er mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre; Sourdeval, le 3e mardi de chaque mois; Sartilly, le 2e lundi de chaque mois.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

	Pages.
Adjoints	107
Administrations — Personnel	87
Agents consulaires	
Agents voyers	173
Agriculture 1	9-194
Champ d'expériences de Saint-Lo	28
Le hannetonnage	19
Salaison des fourrages	32
Alienes.—Asilea	183
Archives départementales	92
Banque de France Succursale de Saint-Lo	
Bâtiments civils	
Bibliothèques	183
Bureaux de la Préfecture	89
Bureaux télégraphiques du département	171
Cabinet du Préfet	89
Chambres consultatives d'agriculture	196
Chambres de commerce	
Chemins de fer de l'Ouest	158
Clergé du diocèse	174
Collèges communaux	179
Comices agricoles	197
Commissaires de police	
Commission départementale	
Commission du travail des enfants employés dans l'industrie	189
Commission de surveillance des prisons	
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique	
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton e communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du départemen et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants	t s t
Instituteurs et Institutrices	
Conseil de Préfecture	
Conseil général	
Conseils d'arrondissement	
Conseils d'hygiène	
Conseils sanitaire	
Contributions directes	
Contributions indirectes	489

	ages.
Cour d'appel de Caen	140
Culte protestant	178
Curés et Desservants	107
Dépôts d'étalons de Saint-Lo	300
Dépôt de mendicité du Mans	184
Députés de la Manche	88
Douanes	167
Ecoles normales	180
Enregistrement, domaines et hypothèques	166
Finances	139
	167
Forêts	202
Foires de la Manche	
Gendarmerie	149
Greffe du Conseil de Préfecture	91
Histoire et Antiquités :	
Anecdotes, souvenirs et saits historiques de la première Révolu-	
tion	39
L'Hôtellerie de Saint-Sauveur-le-Vicomte au xue siècle	34
Hospices	184
Inspection primaire	180
Instituteurs et Institutrices	107
Instruction primaire.—Commission d'examen	188
— PUBLIQUE	178
- SECONDAIRE	178
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges	181
Justices de paix	1.16
Lycée de Cherbourg	178
— de Coutances	179
Maires	107
Mairies	97
	151
Marine	
Mines	166
Notaires	147
Ordre judiciaire	140
Ordre militaire	148
Percepteurs des contribations	160
Poids et mesures	83
Police générale	140
Ponts et chaussées	137
Postes et télégraphes1	171
Préfecture	88
Préfets du département Liste chronologique	87
Prisons	193
Recettes particulières	159
Sciences et arts	181
Sénateurs de la Manche	88
Service vicinal	173
Société académique de Cherbourg	183

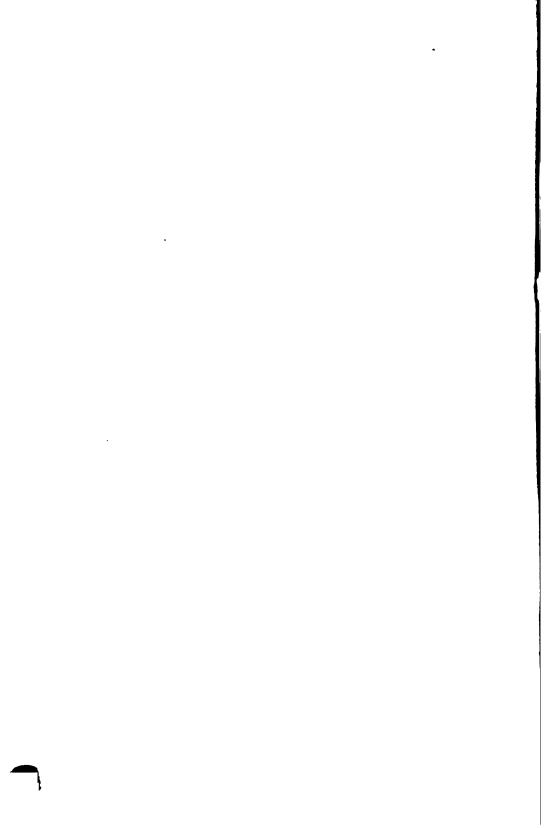
Can: a		Pages.
Soci <b>été</b>	artistique et industrielle	182
_	d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du dépar-	
	tement de la Manche	181
_	d'archéologie d'Avranches et de Mortain	182
_	archéologique, artistique, littéraire et sc entifique de l'ar-	
	rondissement de Valognes	
_	nationale des sciences naturelles de Cherbourg	
_	d'agriculture	
_	de charité maternelle	
_	des courses d'Avranches	200
_	— de Bourigny	200
	- de Saint-Lo	200
_	— du Cotentin	200
_	d'horticulture	. 199
_	de secours mutuels	. 189
Sous-I	Préfectures	. 97
Tables	au indiquant le nombre des arrondissements, cantons, com	-
mui	nes, et la population du département	. 99
Trava	il des enfants dans les manufactures	. 189
	ux publics	
_	rerie générale des finances	
	naux de commerce	
	de première instance	
Vétéri	naires brevetés	. 20t
. 50011	Manage 21010001111111111111111111111111111111	0.

# L'Annuaire de la Manche se trouve

#### CHEZ MM.

PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo;
LETRÉCUILLY, imprimeur-libraire, à
Saint-Lo;
LECLUZE, libraire, à Saint-Lo;
ONOND, libraire, à Saint-Lo;
ANFRAY, libraire, à Avranches;
Mme LECOUPLET, libraire, à Cherbourg;

DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances;
SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain;
LUCE, imprimeur-libraire, à Valognes;
CAPELLE, libraire, à Valognes.



# ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

62° ANNÉE. — 1890

# **ANNUAIRE**

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MANCIE

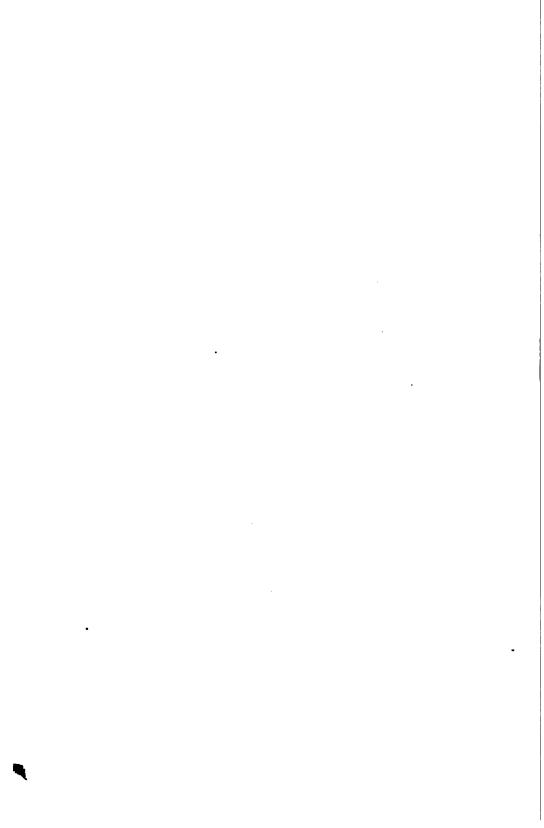
62° ANNÉE. – 1890



SAINT - LO

IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXX X



# PRÉFACE.

Nous avions annoncé, l'année dernière, que nous publierions, dans l'*Annuaire* de 1890, une biographie étendue de M. Julien Travers, par M. Eugène de Beaurepaire.

Nous remplissons aujourd'hui cette promesse et les lecteurs de l'Annuaire nous en sauront gré, nous n'en doutons pas.

Dans cette biographie, M. de Beaurepaire a rendu un hommage mérité au savant professeur, au littérateur érudit et consciencieux, au travailleur infatigable, à l'ami dévoué, à l'homme de bien qui n'a eu d'autre ambition que celle de se rendre utile à son pays.

M. de Beaurepaire fait revivre à nos yeux la sympathique figure de M Julien Travers. Il nous peint, dans un style attachant, la longue et honorable carrière de notre regretté compatriote, en même temps qu'il analyse les nombreux et importants travaux dus à sa plume féconde. Puisse cette existence si simple et si noblement employée, être un exemple à nos jeunes générations!

Que M. de Beaurepaire nous permette de le dire : une telle biographie fait autant d'honneur à celui qui l'a écrite qu'à l'homme distingué qui en a été l'objet. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression de la respectueuse et profonde gratitude de la famille de M. Julien Travers et de l'éditeur de l'Annuaire de la Manche.

Ce dernier doit encore ajouter un mot. Lorsque M. Julien Travers lui a généreusement fait abandon de tous ses droits sur le Recueil qu'il avait fondé et rédigé avec tant de zèle, pendant soixante ans, il a imposé à son successeur une lourde tàche : celle de maintenir la prospérité et la renommée d'une publication qui, on peut l'affirmer sans crainte, a toujours été le modèle du genre.

Le nouvel Editeur n'a pas hésité à accepter cette tâche et il ose espérer que, grâce aux collaborateurs distingués qui lui continueront leur concours, grâce à ceux qui viendront lui apporter de nouveaux et utiles dévouements, il pourra la remplir.

L'EDITEUR.

Saint-Lo, le 15 février 1890.

Jain.	Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 25.	2 lund. s° Clotide. 3 mar. s. François C 4 mer s. Boniface. 5 jeud. s. Robert. 7 sam. s. Médard, m 8 D. s. Félicien. 9 lund. s. Augustin. 10 mar. ste Bariabé. s. 12 jeud. ste Basilide. 13 ven. s. Barlabé. év. 14 sam. s. Barlabé. s. 15 jeud. ste Basilide. 16 lund. s. Autoine. 17 mar. s. Pellerin. 18 mer. s. Barle, év. 18 mer. s. Pellerin. 19 jeud. s. Pothin, év. 17 mar. s. Pellerin. 18 mer. s. Pellerin. 22 D. s. Gervais, m 23 lund. s. Gervais, m 23 lund. s. Gervais, m 24 mar. s. Jean et Paul. 25 mer. s. Ladislas. 26 jeud. s. Jean et Paul. 27 ven. s. Ladislas. 28 sam. s. Ledislas. 28 sam. s. Ledislas. 29 b. se Péer a Paul. 29 lund. com. de s. Paul. 30 lund. Com. de s. Paul.
Mai.	Pleine Lune lo 4. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 26.	1 jeud. 1st. Jaaq et Ph. 2 ven. 8. Marcouf. 3 sam. 1nv. se Croix 5 lund. 1st. Pie V. L. 7 met. App. de s. M. 8 jeud. 8. Athanase. 10 sam. 8. Athanase. 11 D. 12 lund. Rogations. 13 mar. 1. Isidore. 14 jeud. Ascrssow. 15 jeud. Ascrssow. 16 ven. 8. Venant, m. 17 sam. 9. Venant, m. 17 sam. 18. Marvie et S. 22 jeud. 8. Afre. marl. 23 ven. 8. Anselme, 6. 24 sam. 9. Ortaire. 25 lund. 18. Parkroore. 26 lund. 18. Parkroore. 27 mar. 8. Pacome. 28 jeud. 8. Pacome. 29 leud. 8. Pacome. 29 leud. 9. Vical, m. 29 jeud. 9. Vical, m. 29 jeud. 9. Vical, m. 30 ven. 8. Pacome. 31 mar. 8. Pacome. 32 mar. 9. Pacome. 33 ven. 9. Pacome. 34 sam. 9. Vicent, m. 36 jeud. 9. Vical, m. 37 wen. 9. Vicent, m. 38 ven. 8. Pacome. 38 mar. 9. Jouvin.
Avril.	Pleine Laue le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 27.	1 mar. S. Hugues, év 2 mer. S. François, 3 jeud. S. François, 5 Sanc. S. Celestin, p 6 D. R. Siméon, m. S. Marcel, év. 10 jeud. S. Marcel, év. 11 ven. S. Marcire, év. 11 ven. S. Justin, mar. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Banjamin. S. Bang. S. Georges. S. Jiund. S. Fidele, m. S. Georges. S. Banc. S. Georges. S. Banc. S. Georges. S. Band. S. Fidele, m. S. Bund. S. Fidele, m. S. Bund. S. Fidele, m. S. Bund. S. Fidele, m. S. Binre, s. Pierre, n. S. Binre, s. Pierre, n. S. Binre, s. Pierre, n. S. Binre, s. Pierre, n. S. Binre, s. Pierre, n. S. Binre, s. Pierre, n. S. Birtrope.
Mars.	Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 28.	1 sam. s. Aubin, év.  2 D. REMINISCERE.  3 lund. s. Siméon.  4 mar. s. Théophile  5 jeud. s. Félix, év.  6 jeud. s. Félix, év.  7 ven. s. Thom. d'A.  8 sam. Ste Françoise  9 D. Octur.  10 lund. s. Césaire.  11 mar. ste Euphrasie  13 jeud. Mi-Carème.  14 sam. ste Euphrasie  15 sam. s. Jaser m.  16 D. Letare.  17 lund. s. Martin, m.  18 sam. s. Joser mar.  21 jeud. s. Benotit, ab.  22 jeud. s. Benotit, ab.  23 lund. Les 40 mart.  24 lund. Les 40 mart.  25 sam. ste Pélagie, m.  26 jeud. s. Gontran.  27 jeud. s. Gontran.  28 ven. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.  29 sam. ste Mathilde.
Février.	Pleine Lune le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Promier Quartier le 26.	sam. s. Ignace, év. 2 D. Seprucksink. 3 lund. s. Blaise, év. 4 mar. s. Vaast, év. 6 jeud. 7 ven. s. Paante ef. 6 jeud. s. Paan de M. Sam. ste Apoline. 9 D. Stracksink. 10 lund. s. Tite, év. 11 mar. ste Eulalie. 6 v. 12 jeud. ste Bathilde. 12 jeud. ste Bathilde. 13 jeud. ste Bathilde. 15 jeud. ste Bathilde. 15 jeud. ste Pulienne. 15 jeud. ste Bathilde. 16 D. Quivouraksin. 17 lund. Puristation. 18 mar. s. Sylvin. 18 mar. s. Sylvin. 19 mer. Les Cendres. 20 jeud. Ch. s. P. à A. 21 ven. s. Pierre, D. 22 sam. s. Mathias. 24 lund. ste Scolastiq. 25 mar. ste Honorine. 26 mer. st. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 28 ven. s. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 28 ven. s. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 26 ven. s. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 26 ven. s. Théodose. 27 jeud. s. Léon de C. 26 ven. s. Théophile.
Janvier 1890.	Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 14. Nouvelle Lune le 90. Premier Quartier le 27.	4 mer. Circoxcision.  2 jeud. Oct. s. Jean. 4 sam. Oct. s. Jean. 5 D. vig. Bepibanie. 6 lud. Erpranie. 7 mar. s. Julien, m. 9 jeud. ste Merciene. 9 jeud. ste Merciene. 11 lund. Oct. Repibanie. 12 D. s. Arcade, m. 13 lund. Oct. Repibanie. 14 mar. s. Paul. feren. 15 jeud. s. Arcade, m. 16 jeud. s. Arcade, m. 17 ven. s. Paul. feren. 18 sam. C. Sebastien. 22 jeud. s. Antoine. 23 jeud. s. Antoine. 25 mer. s. Paul. feren. 26 lund. s. Sebastien. 27 ven. s. Antoine. 28 mar. ste Agnès, m. 29 jeud. s. Sepastien. 29 jeud. s. Sepastien. 29 jeud. s. Sepastien. 29 jeud. s. Sepastien. 29 jeud. s. Sepastien. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. s. Antoine. 29 jeud. se Macaire. 29 jeud. se Macaire. 29 jeud. se Macaire. 20 jeud. év.

Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Luno le 17. Premier Quartier le 25. Pleine Lune le 31.	Dernier Quartier 1e 7. Nouvelle Lune 1e 15. Premier Quartier 1e 23. Pleine Lune 1e 30.	Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 28.	Dernier Quartier le f. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 27.	Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 19. Pleine Lune le 26.	Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 26.
2 mer. V. de la sie V. 3 jeud. S. Léon II, p. 4 ven. S. Martin, év. 5 sam. S. Sever, év. 6 D. 7 lund. S. Thomas, m. 8 mar. ste Elisabeth, 9 mer. st. Cyrille, m. 10 jeud. Les? fr. m. 11 ven. S. Piel, pape. 12 sam. S. Anaclet, p. 13 D. 14 lund. Ferr antionic. 15 mar. S. Henri, em. 16 sam. S. Henri, em. 17 jeud. S. Alexis, c. 18 ven. S. Henri, m. 17 jeud. S. Alexis, c. 18 ven. S. Lyrone E. 21 lund. S. Alexis, c. 22 mar. st. Marie-M. 23 mer. S. Apollin. 6. 24 jeud. Jours Canicu. 25 ven. S. Apollin. 6. 25 lund. S. Victor. m. 26 sam. St. Angues, a. 26 lund. S. Nazaire, m. 27 D. 28 lund. S. Nazaire, m. 28 sam. Ste Martie, v. 28 lund. S. Nazaire, m. 29 mar. ste Martie, v. 29 mar. ste Martie, v. 30 mer. ss. Abdon et S. 31 jeud. S. Nazaire, m. 32 mer. ss. Abdon et S. 31 jeud. S. Nazaire, m. 32 mer. ss. Abdon et S.	2 sam. S. Pierre-ès-l. 2 sam. S. Alph. de L. 3 D. Inv. de S. Et. 4 lund. S. Dominique. 5 mar. ND. des N. 7 jeud. Gagtan. 9 sam. Tra. de N. S. 7 jeud. S. Cyriaq. m. 9 sam. S. Exupère, é. 11 lund. S. Garnain, é. 12 mar. ste Claire, v. 13 mer. ste Radeg. R. 14 jeud. S. Euurent, m. 15 sam. S. Exupère. 17 D. de S. Laur. 18 sam. S. Hyacinthe. 17 D. de S. Laur. 18 jeud. S. Bernard, a. 21 jeud. S. Philippe B. 22 ven. S. Parihelemy 23 lund. ste JF. deC. 23 ven. S. Bernard, a. 24 jeud. ste JF. deC. 25 sam. S. Philippe B. 25 lund. ste JF. deC. 26 jeud. ste JF. deC. 27 mer. S. Bernard, a. 28 jeud. ste JF. deC. 28 jeud. ste JF. deC. 29 ven. Ste Sabine. 30 sam. s. Fisare. 30 sam. s. Fisare. 30 sam. s. Fisare.	1 lund. S. Gilles, ab. 2 mar. S. Etienne, R. 3 mer. S. Césaire, é. 4 jeud. ste Rosalie, v. 5 ven. S. Laurent J. 6 sam 7 D. 8. Gloud, c. 8 lund. Narivita. 9 mar. S. Grogon, m. 11 jeud. S. Aubert, é. 11 jeud. S. Nicolasde, m. 13 lund. S. Aimé, év. 14 D. 15 xam. S. Aimé, év. 15 lund. S. Aimé, év. 16 mar. S. Aimé, év. 17 mer. S. Floscel, m. 18 jeud. S. Sénier, év. 19 jeun. S. Estache. 20 sam. S. Lanyier. 21 D. 22 lund. S. Sénier, év. 23 mar. S. Lomas V. 23 mar. S. Lin, p. 24 mer. S. Germer, ab. 25 jeud. Sigm. de s. F. 26 ven. S. Gosme. 27 sam. S. Cosme. 28 bund. Sigm. de s. F. 28 ven. S. Cosme. 29 lund. Sigm. de s. F. 29 lund. Sigm. de s. F. 20 lund. Sigm. de s. F. 20 lund. Sigm. de s. F. 21 sam. S. Cosme. 22 lund. Sigm. de s. F. 23 lund. Sigm. de s. F. 24 mer. S. Gosme. 25 lund. Sigm. de s. F. 26 lund. S. Nenceslas. 27 lund. S. Michel, arc. 28 lund. S. Michel, arc. 29 lund. S. Michel, arc.	4 mer. 8. Rémi, év. 3 ven. 8. Anges gar. 3 ven. 8. Denis. 4 sam. 8. Franç. d'A. 5 Denis. 9. Placide, m. 6 lund. 8. Branç. o. c. 7 mar. 8. Marc, pape 8 mer. ste Brigitte, v, 9 jeud. 8. Denys. m. 10 ven. 8. Franç. B. 14 sam. 8. Nicaise, m. 12 D. 8. Wilfrid, é. 13 lund. 8. Edouard, c. 14 mar. 8. Caliste, p. 15 mer. 9. Thérèse, v. 16 jeud. 9. Wilfrid, é. 20 lund. 8. Edouard, c. 14 mar. 8. Hedwig. v. 16 jeud. 8. Jan de K. 22 lund. 8. Jan de K. 22 mar. 8. U.C., évan. 17 ven. 8. Hellon, é. 22 jeud. 8. Pierre d'A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Raphaël, A. 22 ven. 8. Narcisse, é. 23 jeud. 8. Narcisse, é. 23 jeud. 8. Narcisse, é. 23 jeud. 8. Narcisse, é. 23 jeud. 8. Narcisse, é. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 31 ven. 8. Quentin. p. 32 ven. 32 ven. 4. Quentin. p. 32 ven. 4. Quentin. p. 33 ven. 34 ven. 8. Quentin. p. 32 ven. 32 ven. 32 ven. 33 ven. 33 ven. 33 ven. 34 ven. 4. Quentin. p. 32 ven. 32 ven. 33 ven. 33 ven. 34 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35 ven. 35	1 sam. Toussairr. 2 D. C. des defunts 3 lund. 8. Vigor, év. 4 mar. 8. Charl. Bor. 5 mer. 8. Zacharie. 6 jeud. 9. Léonard, c. 7 ven. 8. Ruffe, év. 9 D. Dde la B. de L. 11 mar. 9. Martin, év. 13 jeud. 9. StanislasK- 14 ven. 8. Martin, év. 15 sam. 9. StanislasK- 17 lund. 9. Gré. Taum. 18 mar. 19 Gré. Taum. 19 mer. 19 Gré. Taum. 19 mer. 19 Gré. 10 de V. 22 sam. 10 de B. B. Gré. Taum. 19 mer. 10 de B. B. Gré. Taum. 19 mer. 10 de B. B. Gré. Taum. 22 sam. 10 de B. B. Gré. Taum. 23 p. 3. Clém. 1, p. 24 lund. 5. J. de la Gr. 25 mar. 10 de B. Gré. 27 jeud. 5. Vigor, év. 28 ven. 5. Romph. év. 27 jeud. 5. Vigor, év. 28 ven. 5. Southène. 29 sam. 5. Saturnin. 30 D. Aren.	2 mar. 3. Eloi, év. 3 mer. 3. Eloi, év. 3 mer. 3. Franç. X 4 jeud. ste Barbe, m. 5 Sabas. 6 sam. 5. Nicolas, év. 7 D. 6 sam. 5. Nicolas, év. 7 D. 6 sam. 5. Nalchiad. p. 14 jeud. 1s. Melchiad. p. 14 jeud. 3. Melchiad. p. 14 jeud. 5. Damase, p. 18 yen. 5. Arsene. 18 jeud. 5. Lazare. 17 mer. 5. Eusebe. 17 mer. 5. Eusebe. 17 mer. 5. Eusebe. 17 mer. 5. Eusebe. 17 mer. 5. Eusebe. 18 jeud. 5. Flavien. 5. Buthyme. 29 sam. 5. Euthyme. 22 jeud. 5. Thomas. 22 jeud. 5. Thomas. 22 jeud. 5. Thomas. 22 jeud. 5. Thomas. 27 sam. 6. Jean, évan. 28 jeud. 3. Eusene. 27 sam. 6. Jean, évan. 28 jeud. 3. Eusepine. 27 sam. 6. Jean, évan. 28 jeud. 3. Thomas. 29 jeud. 3. Thomas. 29 jeud. 3. Thomas. 28 jeud. 3. Thomas. 28 jeud. 3. Thomas. 3. Sylvestre. 3. Sylvestre. 3. Sylvestre. 3. Sylvestre. 3. Sylvestre.

# BIOGRAPHIE.

### JULIEN TRAVERS.

Le lundi 9 avril 1888, s'éteignait à Caen, dans sa quatrevingt-septième année, l'une des personnalités littéraires les plus sympathiques et les plus connues de notre pays, M. Julien Travers, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, professeur honoraire à la Faculté des lettres, ancien bibliothécaire de la ville, ancien président et secrétaire honoraire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des antiquaires de Normandie, membre d'un très grand nombre de compagnies savantes en France et à l'étranger.

La foule énorme qui assista aux obsèques, les discours qui furent prononcés, les articles publiés dans la presse, les témoignages de respectueuse condoléance qui, de tous côtés, furent adressés à la famille, attestèrent d'une façon bien significative le rang que ce travailleur modeste et infatigable occupait dans la cité et quels sentiments d'estime, d'affection et de déférence il avait su inspirer.

Tout ou presque tout, d'ailleurs, a été dit à ce sujet dans les éloges funèbres dont il a été l'objet. M. Denis, doyen de la Faculté des lettres, avec la compétence et l'autorité qui lui appartiennent, a retracé d'une manière complète la carrière brillante du professeur; M. Gasté, le digne successeur de M. Travers à l'Académie, nous a fait connaître ce que fut au sein de la compagnie cet académicien modèle dont elle fit pendant trenteneuf ans son secrétaire; M. Jules Lair, enfin, nous introduisant discrètement au foyer domestique, nous a montré l'ami, l'époux, le père de famille qu'entourèrent jusqu'à la fin les soins les plus empressés, les dévouements les plus respectueux, les affections les plus tendres.

Conçus à des points de vue différents, ces discours sont, à vrai dire, toute la biographie de M. Travers. Nous ne saurions rien y ajouter : tout au plus, en parcourant les ouvrages qu'il nous a laissés et en réunissant dans un aperçu d'ensemble quelques traits épars, pouvons-nous essayer de fixer ce caractère d'une verte franchise et d'une extrême bonté et de rendre plus distincte cette mobile et attachante physionomie.

Cette tâche modeste que nous nous sommes imposée comme un devoir et aussi comme un hommage à une mémoire qui nous est chère, nous la remplirons scrupuleusement sans autre préoccupation que celle de la vérité et de l'exactitude. C'étaient là, au surplus, les seules qualités qu'appréciait M. Travers et ce sont celles dont les nombreuses biographies qu'il a écrites

portent témoignage.

La ville de Valognes qui a produit à notre époque tant d'hommes distingués doit aussi réclamer M. Julien Travers. Il y naquit, en effet, le 31 janvier 1802. Ses parents s'étant bientôt après fixés à Saint-Lo, il y fit ses études classiques qu'il termina au collège de Coutances, détail que nous ne songerions pas à noter si le jeune écolier n'avait eu alors la bonne fortune d'avoir pour professeur de philosophie l'abbé Daniel, le futur recteur de l'Académie de Caen, le futur évêque de Coutances et d'Avranches.

M. Travers a raconté en termes émus la vie de son ancien professeur, sorti de l'humble village de Contrières pour s'élever par son mérite aux plus hautes dignités de l'Université et de l'Eglise; il eût pu ajouter que le maître s'était attaché à son élève et qu'il lui manifesta en toute circonstance l'intérêt le plus cordial et le plus efficace.

En quittant les bancs du collège à la fin de l'année 1820, M. Travers se décida à entrer dans l'Enseignement et fut envoyé immédiatement comme régent au collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët. L'établissement, sans grande importance, comptait peu d'élèves, le nombre des professeurs était aussi restreint. Le nouvel arrivé ne se découragea pas et profita de ses loisirs pour compléter son instruction et se créer dans la ville et les environs d'honorables et profitables relations.

Il ne devait, d'ailleurs, pas rester longtemps dans ce poste de début. Au mois d'octobre 1822, il était appelé au collège de Saint-Lo où il fut chargé de la classe de troisième, puis de la seconde et, dès 1824, il y devenait professeur de rhétorique. En 1829, son libéralisme excita quelques ombrages et motiva sa nomination dans la même chaire au collège de Domfront. M. Travers n'accepta pas cette disgrâce imméritée, obtint un congé et attendit les événements. Au lendemain de la Révolution de Juillet, on lui offrit une Sous-Préfecture qu'il refusa pour reprendre ses fonctions de régent de rhétorique qu'il occupa jusqu'en décembre 1832.

Sans négliger ses devoirs pédagogiques qui restèrent toujours sa préoccupation principale, M. Travers avait tenté résolument d'autres voies. En 1824, il publia un poëme: Guilbert ou le Héros de quatorze ans, bientôt suivi des Algériennes en 1828 et 1829; puis il créa l'Annuaire de la Manche à l'instigation du Préfet, M. le comte d'Estourmel, et fonda l'Echo de la Manche, journal politique dont les numéros à peu près introuvables sont encore curieux à consulter.

Bientôt il publia de petits écrits de circonstance, pleins de bon sens: en 1830, La Science du Bonhomme Richard, en 1831, Au Peuple sur le Choléra-Morbus, par un cousin du Bonhomme Richard, et intervint, l'année suivante, dans les polémiques du moment, par deux brochures d'un libéralisme très accentué: Réponse à la première Lettre aux Normands de M. le vicomte de Tocqueville, par un habitant du Bocage; — Réponse aux deux premières Lettres aux Normands de M. le vicomte de Tocqueville.

Ce séjour, à Saint-Lo, de près de dix ans, avait laissé à M. Travers les plus agréables souvenirs. Son mariage avec M¹¹• Pélagie Castel du Boulay, alliée aux meilleures familles du pays, lui avait ouvert toutes les portes et ses succès, comme professeur et comme écrivain, l'avaient fait immédiatement apprécier à toute sa valeur.

Dans son enseignement, par un bonheur qui n'arrive pas toujours aux maîtres les plus méritants, il eut l'inestimable bonne fortune d'avoir pour élèves des hommes éminents, destinés aux plus hautes situations, à la plus éclatante renommée et qui lui prodiguèrent plus tard les plus touchants témoignages d'estime et de reconnaissance. Nous citerons tout particulièrement Son Eminence le cardinal Gui¹bert, archevêque de Bordeaux, M. Auguste Vaultier, préfet de la Manche, le marquis Hue de Caligny, correspondant de l'Académie des sciences, et l'une de nos plus grandes gloires nationales, l'astronome Le Verrier.

Des sentiments de M. Le Verrier pour M. Travers, on pourra juger par une lettre du 16 juillet 1871, à laquelle nous emprunterons quelques passages:

#### « Mon très cher Maitre,

- » C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai reçu de vos nouvelles, de celles de votre famille, de ses joies présentes et de ses joies futures. J'aime la maison et le jardin de la rue des Chanoines, le côteau, la vallée; et à vous savoir toujours alerte, toujours gai (autrefois, mais à présent?). Je n'excepte que l'Orne qui, depuis certaine soirée, me fait peur (1).
- » Puissiez-vous, mon cher ami, avoir conservé votre vigueur, votre verve, votre inaltérable entrain! Pour moi, je n'y suis plus, quant à présent, et je ne sais si cela reviendra. Tout m'apparaît comme à travers un épais brouillard, dans le lointain. Je ne m'y mêle pas et n'ai aucune envie de m'y mêler.
- » N'allez pas croire au moins que le changement de ma situation y soit pour quelque chose; non, pour rien. C'est le mal terrible et l'état de notre pauvre patrie qui me fait pleurer.»

⁽¹⁾ M. Travers avait failli se noyer dans l'Orne où il était tombé un soir. quelques années auparavant.

C'est l'expression des mêmes sentiments et comme un écho lointain des sympathies partout laissées par M. Travers, que l'on retrouve dans une lettre de M. Octave Feuillet. En remerciant le secrétaire de l'Académie de Caen de l'avoir affilié à cette compagnie, l'illustre auteur de M. de Camors, de Sybille, de Julia de Trécœur et de tant d'œuvres charmantes, ajoutait en finissant : « Le suffrage d'un esprit comme le vôtre doit être précieux à tout écrivain. Il emprunte encore pour moi une valeur particulière à de chers souvenirs d'enfance et à l'estime affectueuse avec laquelle votre nom a toujours été prononcé autour de moi. »

La situation exceptionnelle qu'il avait su conquérir à Saint-Lo avait attiré l'attention des chefs de l'Université. L'occasion de le lui prouver se présenta bientôt. En 1832, le collège de Falaise, naguère florissant, se trouvait en pleine décadence. Surexcités par les événements politiques qui venaient de s'accomplir, les élèves avaient abandonné les exercices scolaires pour se livrer au maniement des armes. Leur ambition semblait se borner à figurer dans les revues, fort multipliées à cette époque, et à former la brillante avant-garde de la milice citoyenne. Inutile de dire qu'à la cessation du travail s'étaient ajoutés le désordre et l'indiscipline. Puis des faits de la nature la plus grave avaient été reprochés au principal et à certains élèves et avaient jeté l'effroi dans le cœur des parents.

Pour relever un établissement aussi compromis, il fallait une main vigoureuse et habile. M. Travers fut appelé; il inspira confiance aux familles, rétablit le calme et la régularité et sut faire reprendre le goût et l'habitude du travail aux maîtres et aux élèves.

Un curieux discours prononcé à la distribution solennelle des prix, le 5 août 1833, permet d'apprécier l'étendue du mal et l'elficacité du remède que le nouveau principal sut y apporter. Il se termine, d'ailleurs, par de sages paroles qui n'ont encore perdu ni leur opportunité, ni leur intérêt.

Après avoir énuméré les conditions inséparables de toute bonne éducation, M. Travers ajoutait :

- « On doit encore, et avant tout, exiger que l'instruction soit morale et religieuse. Elle l'a été sous le digne ecclésiastique, M. Hervieu, à qui le collège de Falaise a dù vingt ans de prospérité; elle le sera tant que la direction de cet établissement me sera confiée.
- » Un autre vœu s'accomplira: la politique, généreuse passion d'un siècle en travail, restera étrangère à nos élèves. Quelque soit le sort futur de la patrie, les rôles honorables n'appartiendront qu'à des talents cultivés, qu'à des vertus à l'épreuve. Il importe que nos disciples s'en convainquent et que leur inexpérience ne s'enthousiasme d'aucune opinion. Que leur

cœur se forme! Que leur esprit s'éclaire avant de prendre parti dans nos querelles! Qu'enfants de pères ennemis, ils se lient d'amitié pendant leurs études! Qu'ainsi se préparent des siècles de force, d'union et qu'à jamais s'oublient l'intolérance de notre prosélytisme, l'amertume de nos haines et jusqu'au souvenir de nos dissensions! »

A Saint-Lo, M. Travers avait montré les qualités d'un professeur distingué et dévoué; à Falaise, il se révéla comme administrateur. Le relèvement du collège fut véritablement son œuvre et il eût pu s'en prévaloir avec une légitime fierté, lorsque le roi Louis-Philippe, dans son voyage en Normandie, honora de sa visite cet établissement universitaire.

Les années que M. Travers passa à Falaise, attristées à la fin de son séjour par la mort prématurée de sa jeune femme, peuvent être comptées parmi les plus laborieuses de sa vie. C'est dans cet intervalle de 1833 à 1839 que parurent successivement: Les Vaux-de-Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, poètes virois; — Les Distiques de Muret imités en quatrains français;—Le Mont-Saint-Michel (sonnets); — Le Château de Falaise; — Une brochure importante sur l'Instruction primaire; — Deuil (sonnets à la mémoire de Pélagie Castel du Boulay); — Une Excursion dans le nord du Passais normand; — Enfin, deux thèses pour le doctorat-ès-lettres: Dionysii Catonis disticha de moribus ad filium in gallicos versus translata, quibus accedit ad explanandas quæstiones de auctore et ejus doctrina morali dissertatio; — De l'avenir de la Littérature française.

Malgré le temps écoulé, la thèse française est encore aujourd'hui intéressante à lire et curieuse à consulter. Elle fut appréciée favorablement par M. Guizot, ce qui suffit à établir sa valeur, et elle a donné lieu à un très piquant échange de lettres entre le jeune docteur et M. Désiré Nisard.

- M. Travers, examinant certaines théories émises dans l'Etude sur Lucain, avait attaqué, non sans raison, mais avec quelque vivacité, les aperçus arbitraires de l'écrivain dont la renommée commençait à poindre, relativement à l'épopée en général et spécialement aux œuvres de Shakspeare:
- M. Nisard, disait M. Travers, reconnaît trois grands poètes épiques qui ont fait des épopées qu'il appelle primitives, trois autres grands poètes qui ont fait des épopées secondaires; il écarte les autres et sa liste est close. Les trois épopées primitives sont celles d'Homère, de Dante et de Shakspeare; les trois secondaires sont celles de Virgile, du Tasse et de Milton. D'autres couches pourront être exhumées et classées, mais c'était assez de nouveauté pour une fois que de superposer Shakspeare à Milton, que de placer Shakspeare au premier rang des poètes épiques. »

Le passage se terminait par cette malicieuse réflexion : « De

tels aperçus ingénieusement offerts, écrits avec assurance, devaient attirer les regards sur leur auteur, c'était son but. Nous le félicitons de l'avoir atteint et d'être sorti depuis de la voie du paradoxe. »

La critique portait juste, M. Nisard se sentit atteint et confessa en partie ses torts dans une lettre explicative que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle est tout à l'honneur de celui qui l'a écrite et de celui à qui elle est adressée:

« Paris, 21 novembre 1837.

#### » Monsieur,

- » Je vous remercie de l'envoi de votre travail et de vos critiques. On ne me blesse pas, on me flatte en contredisant mes idées. Je ne suis pas infaillible et ne voudrais pas qu'on se gênât avec moi comme avec un homme qui aurait la sotte prétention de l'être. Il y a beaucoup de vérité dans vos réflexions au sujet de mes idées sur Shakspeare.
- » Au reste, Monsieur, ma conscience serait en bien des endroits complice de votre propre critique. Quand je relis mon livre, j'y suis le premier impatienté de bien des choses hasardeuses et vagues que ma raison plus mûre ne me permettrait plus, j'ose le dire. Mais c'est par la raison que je me corrigerais et que je me suis amendé et non, comme vous l'insinuez, sans nul mauvais vouloir d'ailleurs, après avoir appelé l'attention sur moi par des paradoxes volontaires et prémédiés. Si quelque chose avait pu me chagriner dans le passage que vous me consacrez fort obligeamment, c'est cette insinuation-là. Mes fautes littéraires comme mes exagérations n'ont jamais d'autre cause que mon jugement d'abord incertain et téméraire, ensuite plus rassis et plus sûr.
- » Je suis bien sensible aux éloges délicats que vous me donnez dans votre lettre. Comme vous ne me les deviez pas, je les ai reçus en homme que les éloges laissent toujours au-dessous de ce qu'on veut bien penser de lui et qu'ils surprennent comme une chose à peine espérée. Les vôtres font plus ; ils m'obligent à un lien pour l'avenir.
- » Agréez, Monsieur, avec mes vifs remerciements l'assurance de ma considération distinguée.

» Désiré Nisard. »

Le talent de M. Nisard devait grandir mais le caractère de l'homme, tel qu'il nous apparaît dans cette lettre, persista et ne subit que d'imperceptibles changements. Nous pourrions en dire autant du caractère général de son inspiration esthétique. Vingt-cinq ans plus tard, en 1862, à propos des théories systématiques du célèbre écrivain sur les pertes et les gains de la

littérature française au xvm siècle, il est curieux de trouver sous la plume autorisée de M. Weiss des critiques analogues à celles que M. Travers formulait déjà en 1837.

Après la soutenance de ses thèses, la ville de Falaise ne pouvait plus être qu'une étape pour le nouveau docteur.

Il songeait en effet, depuis quelque temps, à quitter le principalat du collège et il eut même un instant la velléité d'entrer dans l'enseignement public à Paris. Une allusion à ce sujet se trouve dans une lettre que lui écrivait de Falaise, le 10 février 1838, son ami M. Galeron, procureur du roi, et dans laquelle celui-ci lui disait:

- « Revenez à Falaise, puisque vous êtes malade. Paris vous mettrait tout à fait sur le flanc : c'est une ville mortelle pour ceux qui n'y sont pas faits. Revenez. C'est assez d'un mois pour vous dans cette saison tour à tour froide et humide.
- » Vous retrouverez Falaise tel que vous l'avez laissé. Aujourd'hui ressemble à hier et demain ressemblera à aujourd'hui. Les changements ou plutôt les modifications se font lentement, imperceptiblement. »

Puis, après des détails sur le fonctionnement de la section d'instruction primaire de la société académique de Falaise, dont M. Travers était secrétaire, M. Galeron ajoutait:

α Vous n'avez donc pas vu M. Nisard? Pourquoi donc avez-vous tant attendu? Je croyais que c'était à le voir que vous teniez surtout. Sans doute vos grands projets vous auront porté d'un autre côté. Croyez-moi, ne rêvez pas trop à demeurer à Paris. C'est un mauvais monde. Vous n'êtes plus assez jeune; vous n'êtes pas assez souple. Vous ne réussirez à rien et vous vous tuerez. Venez à Caen, avec votre ami Bertrand. Obtenez-y une fonction qui vous occupe sans vous fatiguer, qui vous laisse le temps de faire vos annuaires, de concourir à nos publications locales. A vingt ans, comme un autre, vous auriez pu prendre la carrière de l'intrigue; à trente-six, il faut y renoncer. »

L'événement devait justifier les aspirations de M. Galeron pour son ami. Un an après, M. Travers, fortement appuyé par M. l'abbé Daniel et par M. Bertrand, arrivait à Caen comme professeur suppléant à la Faculté des lettres; il se mélait aussitôt au mouvement des sociétés savantes et trouvait dans une seconde union la paix du foyer domestique et le bonheur dont à tous égards il était digne.

Sa vie était dès lors fixée; elle ne connut plus ni traverses ni secousses et peut se raconter en quelques lignes.

Professeur suppléant de littérature française en 1839, M. Travers devint professeur titulaire de littérature latine en 1843 et occupa cette chaire avec distinction jusqu'au moment où il prit sa retraite en 1856. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, se trouvent des leçons entières et des notes pleines de savantes recherches qui prouvent le soin avec lequel il préparait ses cours et les correspondances de ses élèves, toujours devenus ses amis, témoignent de leur reconnaissance pour l'enseignement et les conseils de ce maître si consciencieux et si bienveillant pour la jeunesse studieuse.

Appelé, en 1862, à la tête de la bibliothèque municipale de Caen, M. Travers dirigea cet établissement important avec un zèle et un dévouement admirables jusqu'au 16 janvier 1881. A cette date il reçut notification d'un arrêté du maire de Caen, en vertu duquel il était remplacé purement et simplement par M. Lavalley, nommé quelques années auparavant bibliothécaire-adjoint sur sa proposition. Pourquoi la ville s'est-elle alors privée d'un bibliothécaire aussi compétent, aussi passionné, aussi généreux? L'arrêté n'était pas motivé, mais une lettre ainsi conçue l'accompagnait:

« Caen, le 16 janvier 1981.

### » Monsieur,

- » J'ai le regret de vous informer qu'il m'est devenu impossible de vous maintenir dans votre emploi à la bibliothèque de Caen.
- » Je crois devoir vous prévenir officieusement avant que vous ne soyez remplacé.
- » Il m'est personnellement pénible d'avoir à vous faire cette communication et d'infliger à un homme de votre âge un changement d'habitudes et de situation aussi notable, mais l'ensemble des circonstances présentes me rend cette décision nécessaire.
  - » Veuillez, etc.

» Le Maire de Caen.

» TOUTAIN. »

### M. Travers répondit par la lettre suivante :

« Caen, 17 janvier 1881.

#### » Monsieur le Maire,

- » J'étais bien loin de m'attendre à une destitution vraiment imméritée. Quelles circonstances peuvent la justifier? Un libéralisme aussi pur, aussi ancien, aussi persévérant que le mien me faisait croire que j'étais à l'abri de toutes les disgraces.
  - » Je vous plains sincèrement de subir les influences

d'hommes qui vous entraîneront peut-être à des actes féconds pour vous en repentirs.

» Veuillez agréer, etc.

#### » Julien Travers. »

C'est là, à notre sens, le seul incident pénible que l'on puisse noter dans cette longue et honorable existence à laquelle ne manquèrent ni les bonheurs ni les succès. Ce mécompte auquel M. Travers n'avait pu songer l'atteignit surtout dans ses goûts de bibliophile, mais ne changea rien à ses habitudes studieuses. La bibliothèque municipale pouvait, à ce point de vue, lui manquer sans inconvénient. N'avait-il pas toujours à sa disposition une riche et nombreuse collection qu'il avait patiemment formée et dont, absorbé par d'autres soins, il n'avait jamais eu le temps d'inventorier entièrement les richesses? (1)

Tous ces détails de la vie publique ou privée de M. Travers ne constituent pas les éléments essentiels de sa biographie. Ces éléments, comme il le reconnaissait lui-même, il faut aller les chercher ailleurs, c'est-à-dire dans les œuvres qu'il a écrites, dans les publications que seul, ou en collaboration d'autres travailleurs éminents, il a dirigées.

La ville de Caen, avec ses nombreuses sociétés savantes, était, il faut le reconnaître, un milieu qui lui convenait merveilleusement. Il y arriva peu de temps après le moment où M. de Caumont inaugurait avec éclat le mouvement archéologique et décentralisateur auquel il devait attacher son nom. M. Travers avait été une de ses premières et de ses meilleures recrues. Nous le retrouvons au début dans toutes les compagnies, aux Antiquaires de Normandie, à l'Association normande, à la Société française archéologie, voire même à l'Institut des Provinces.

C'était, d'ailleurs, un terrible propagandiste que M. de Caumont. Ne connaissant pas le repos, il savait communiquer aux autres quelque chose de son ardeur. Les événements ordinaires de la vie l'émotionnaient faiblement et les distractions qu'il s'accorda furent toujours de très courte durée. On en trouve la preuve dans maints endroits de sa correspondance avec M. Travers.

Dans une lettre, datée du 27 janvier 1832, quelques jours avant son mariage, il lui écrivait :

- « Mon cher Confrère,
- » Je réponds bien à la hâte aux choses aimables que vous
- (1) La bibliothèque si intéressante de M. Julien Travers est tombée en bonnes mains. Son fils, qui a hérité de ses goûts et que de nombreuses publications ont déjà fait honorablement connaître, non-seulement la conservera religieusement, mais tiendra à faire profiter le public des précieuses raretés qu'elle renferme.

m'avez fait l'honneur de m'écrire et je me recommande à votre indulgence pour les omissions que contient la mienne. Je pars demain pour Paris et je me marie dans vingt jours. Vous comprenez que cela me donne momentanément quelques distractions. Toutefois, ma vie académique ne sera pas changée et mon dérangement n'est que momentané. J'épouse une femme de vingt-huit ans, qui peint bien et dont les goûts, sans être tout-à-fait les miens, pourront très bien, je crois, s'arranger avec eux. »

Ce n'est cependant pas dans les congrès et dans les associations diverses fondées par M. de Caumont, mais dans une autre société savante, l'Académie des sciences, arts et belleslettres de Caen, que M. Travers devait se distinguer tout particulièrement et trouver sa véritable voie.

Son rôle, à ce point de vue, a été apprécié comme il le méritait par son zélé et distingué successeur, M. Armand Gasté, et nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ses paroles:

- « C'est en 1840, dans la réunion du 22 mars, a dit M. Gasté, que l'Académie élut secrétaire, pour la première fois, M. Julien Travers. On peut dire que ce jour-là notre compagnie eut la main heureuse : elle ne pouvait en effet faire un meilleur choix. Récemment nommé à la Faculté des lettres de Caen, M. Julien Travers qui, dans la direction du collège de Falaise, avait fait preuve de solides qualités administratives, devait se montrer, dans sa chaire de professeur, lettré aussi délicat qu'érudit consciencieux. Secrétaire de l'Académie, M. Julien Travers mit au service de la compagnie qui l'avait appelé à ce poste de confiance son tact d'administrateur, son goût de lettré et sa patience d'érudit.
- » Quand il entra dans ces nouvelles fonctions, l'Académie, nous pouvons bien le dire, sommeillait quelque peu. Depuis sa réorganisation au commencement du siècle, elle n'avait publié, jusqu'en 1836, que trois volumes de *Mémoires*. M. Travers réveille ses confrères et leur communique son ardeur. Aussi, à partir de 1840 jusqu'en 1881, date à laquelle il songea au repos, l'Académie a tenu neuf séances publiques et imprimé trentedeux volumes de *Mémoires*. »

Nous devons ajouter, avec M. Gasté, que de pauvre la compagnie était devenue riche et avait pu fonder des prix importants, grâce aux libéralités, provoquées par le secrétaire, de MM. Pierre-Aimé Lair, Le Sauvage, Dan de La Vauterie, Henri Moulin et, tout récemment, de M. de La Codre.

L'Académie ne se montra pas ingrate. Elle était fière de son secrétaire et à l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur, qui lui fut bien tardivement accordée, par décret du 11 novembre 1876 (1), nous nous rappelons cette fête de famille

⁽¹⁾ Il était officier de l'Université depuis le 6 avril 1836.

où, réunis tous dans un cordial banquet, nous lui apportions nos félicitations, nos remerciements et nos vœux.

Les Mémoires de l'Académie de Cuen ne sont pas le seul recueil publié sous sa direction. Nous avons déjà dit que, pendant son séjour à Saint-Lo, il avait entrepris la publication d'un Annuaire très bien entendu, très instructif, qui paratt encore aujourd'hui.

Dans sa nouveauté l'Annuaire de la Manche obtint un succès assez retentissant.

Le 15 novembre 1833, M. de Caumont, toujours aux aguets des initiatives fécondes adressait à son auteur les lignes suivantes :

#### « Monsieur et cher Confrère,

» Vous méritez les plus grands éloges pour le bel acte de patriotisme que vous allez faire en continuant, malgré votre départ pour Falaise, la publication que vous avez poursuivie précédemment avec tant de succès et nous ne pouvons que vous crier tous : Bravo, en vous voyant décidé à nous donner un Annuaire de 1834. »

Peu de temps auparavant, le 15 mai, un érudit dont le nom fait autorité, M. Auguste Le Prévost, lui écrivait d'Evreux :

» J'ai lu avec un bien vif intérêt votre Annuaire de la Mancha pour 1832, et j'espère que nous mettrons à profit dans l'Eure les bons exemples que vous nous donnez. Nous n'en avons point pour 1833 par suite d'inadvertance commise dans les propositions du budget départemental. Je suis charmé d'apprendre que vous avez été plus diligent que nous et bien impatient de connaître un recueil qui, d'après le caractère de l'auteur, ne peut manquer d'être plus complet et plus intéressant que le précédent. »

Des témoignages non moins flatteurs pour les Annuaires de date postérieure, rédigés jusqu'en 1888, c'est-à-dire pendant soixante ans par M. Travers, se trouvent dans les lettres de MM. Desnoyers, Léopold Delisle, Siméon Luce, Jules Lair, etc.

Le Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen, dont nous avons six volumes de 1840 à 1843, fut également dû à l'initiative de M. Travers et réclame au moins une mention.

Et ici, qu'on nous permette de le dire en passant, les Bulletins du même genre qui se publient aujourd'hui ne font, à peu de chose près, que mettre en œuvre, au moyen de ressources plus larges et d'encouragements plus efficaces, l'idée décentralisatrice dont M. Travers avait tenté l'application il y a cinquante ans.

Là ne s'arrête pas son rôle d'éditeur. Nous ne pouvons citer

tout; mais à côté du Glossaire du patois normand, de Louis du Bois, que M. Travers a revu et augmenté des deux tiers, à côté du Phénix qui renaît, traduction d'un petit livre de piété du cardinal Bona, à côté des Œuvres choisies de Moisant de Brieux, publiés à la suite du Mémoire de M. René Delorme, sur la vie et les œuvres du fondateur de l'Académie de Caen, combien d'autres volumes qui ne sont pas de simples révisions, mais qui attestent des études opiniatres, des vues personnelles et originales.

La première publication de ce genre, dans l'ordre des dates, que nous ayons à signaler, est peut-être celle qui, par suite de circonstances spéciales, valut à son auteur la plus retentissante notoriété. Elle parut à Avranches, en 1833, sous ce titre assez compliqué: Les Vaux-de-Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, avocat virois, avec Discours préliminaire, choix de notes et variantes des précédents éditeurs, Notes nouvelles et Glossaire.

Le format adopté et certaines défectuosités typographiques nuisirent tout d'abord au succès de ce petit in-12, qui pourtant tient dignement sa place dans la série des éditions du poète virois, et qui, pour sa part, a très notablement contribué à en populariser les productions.

Le volume attira tout d'abord à M. Travers cette lettre charmante de notre grand chansonnier Béranger :

« Recevez, Monsieur, mes remerciements pour votre envoi et pour les jolis vers que vous voulez bien me communiquer. Je ne sais si ma mémoire est fidèle, mais ces vers, je crois les avoir lus, en prison, dans un journal de province. Les avez-vous publiés à l'époque où j'expiais le tort d'avoir trop raison?

» Je vais relire le poète virois, grâce à vous, Monsieur, car j'ai déjà lu bien souvent ses chansons, ayant plusieurs éditions de son recueil. Si on pouvait se frotter à un Normand en pareille matière, je serais bien tenté de faire opposition à plusieurs de ses commentateurs sur l'assurance avec laquelle ils prétendent que c'est là bien exactement pour le fond et la forme l'œuvre de Basselin, mais je ne veux pas me mettre en procès avec ses compatriotes qui s'y entendent bien mieux que moi. D'ailleurs quel mal y aurait-il à ce qu'on eût un peu épluché les vers du foulon de Vire, même à ce qu'on eût ajouté quelques productions plus nouvelles à celles dont il a réjoui sa contrée au xv° siècle? Quelques pommes de plus ne gâtent pas le pannier.

» Si vous m'en voulez, Monsieur de cette petite insinuation, convenez au moins qu'elle ne peut partir que d'un homme qui a lu avec attention les couplets d'un devancier à la gloire duquel il n'est pas indifférent.

» Recevez avec mes remerciements, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Béranger. »

L'édition avait un autre mérite que celui d'attirer l'attention sur un poète que les publications de MM. Asselin, Louis Du Bois, Richard Seguin, n'avaient pas fait suffisamment connaître. On y trouvait, pour la première fois, et les poésies au nombre de soixante-deux attribuées à Basselin, et les quarante-et-un vaux-de-vire inédits appartenant authentiquement à Le Houx; pour la première fois aussi, l'éditeur de ces deux recueils posait des jalons qui devaient un peu plus tard conduire à restituer au même des poésies classées à tort sous deux étiquettes différentes. Cet aperçu, même avec les formes dubitatives dans lesquelles il est exprimé, fait honneur à la perspicacité de M. Travers; nous l'avons noté autrefois, nous tenons encore à le signaler aujourd'hui. C'est toutefois à cause d'une autre particularité que le volume est encore recherché actuellement par les curieux et par les bibliophiles.

A la suite des vaux-de-vire prétendus de Basselin et des vaux-de-vire inédits de Le Houx, M. Travers avec deux vaux-de-vire anciens qui figuraient déjà dans l'édition de Louis Du Bois, en inséra un autre, soi-disant ancien, qu'il annonça en ces termes:

« Le troisième vau-de-vire est entièrement inédit. Si Basselin est mort dans la première moitié du xv° siècle, il n'est pas l'auteur de cette dernière pièce, puisqu'elle a été composée après la bataille de Formigny et l'expulsion des Anglais. Dans l'incertitude je ne veux pas priver le public de ce vau-de-vire échappé aux investigations de tous les éditeurs, inconnu de tous les antiquaires de la Normandie. »

La pièce était apocryphe. Elle avait été fabriquée par M. Travers lui-même, comme un jeu d'esprit, au moment de la vogue extraordinaire des fausses poésies de Clotilde de Surville. Le malicieux éditeur l'avait accompagnée de notes et de commentaires destinés à en faciliter l'intelligence aux esprits peu cultivés; il avait même, par un scrupule délicat, remplacé par des lignes de points une strophe dont l'audacieuse naïveté eût pu offenser la pruderie bourgeoise de notre temps.

Comment douter de l'authenticité d'un vau-de-vire offert aux lecteurs dans de pareilles conditions? Il y eut cependant bien des doutes plus ou moins nettement formulés, bien des incrédulités, bien des contestations; mais le gros du public se laissa facilement persuader.

M. Frédéric Vaultier, professeur à la Faculté des lettres de Caen, commenta le vau-de-vire apocryphe avec l'émotion contenue et l'admiration instinctive que l'on éprouve en présence d'un texte vénérable par son antiquité. M. Le Roux de Lincy l'admit dans un Recueil des Chants historiques français depuis le XIIe jusqu'au XVIIIe siècle, et, chose plus grave, un savant historien. M. Henri Martin, l'invoqua à l'appui d'une de ses

affirmations. Il l'admira même de confiance, comme l'avait fait avant lui M. Vaultier. « Quelle distance, écrivait-il, de cette franche et vaillante poésie populaire au fatras alambiqué des poètes de cour! »

Du coup le remords pénétra dans l'âme de M. Travers et il songea à faire l'aveu de sa faute. La confession eut lieu publiquement au congrès de la Sorbonne, en 1866.

Quelle séance! Quel franc succès! Quels applaudissements! Quels rires inextinguibles! Personne ne songeait sur le moment à faire un grief à l'auteur de sa supercherie. On se ravisa plus tard. Le Siècle notamment jeta seu et flamme et des savants autorisés intervinrent. On déplora généralement qu'un piège pareil eût été tendu à la candeur de notre grand historien national et l'on ne sut pas éloigné de prêter à M. Travers de noirs desseins auxquels sa pensée ne s'était jamais arrêtée. On eût mieux fait de rester sur l'impression joyeuse de la première heure d'autant que M. Travers avait véritablement exagéré ses torts.

Il avait fait admettre par quelques-uns de ses contemporains comme authentique un vaudevire de sa composition : c'est exact et il pouvait y avoir là matière à excuse et à repentance. Mais, au point de vue de la vérité historique, la situation était bien différente et il faut reconnaître que M. Travers n'avait, sur ce terrain, égaré aucun travailleur.

L'existence d'insurrections populaires et d'une sorte de « chouannerie » en Normandie, à l'époque de l'occupation anglaise est attestée par une série de pièces officielles et de documents authentiques indiscutables que ne saurait infirmer le caractère apocryphe, aujourd'hui reconnu, du vaudevire fabriqué par M. Travers. C'est précisément pour cela qu'en 1858, lorsque nous étudiàmes cette intéressante question, nous écartâmes ce vaudevire suspect pour appuyer exclusivement sur d'autres textes notre manière de voir. La confession de M. Travers constitue un épisode piquant de notre histoire littéraire; elle laisse complétement intacte la thèse soutenue d'une façon si brillante et si décisive par MM. Léon Puiseux, Siméon Luce et Armand Gasté.

Le modeste volume de 1833 n'était qu'un premier pas dans une voie que M. Travers devait parcourir avec persévérance et dans laquelle il devait rencontrer plus d'un succès.

M. Travers était né éditeur. Les choses inédites ou peu connues l'attiraient invinciblement et il avait à cœur de les mettre à la portée du plus grand nombre en les faisant sortir de la demi-obscurité des archives ou des bibliothèques.

Nous avons déjà cité en passant et simplement par ordre le Glossaire du patois normand, de Louis Du Bois, la traduction du Phénix qui renaît et les Œuvres choisies de Moisant de

Brieux. Mentionnons encore la Pétition de Buonaparte et de sa sœur Marie-Anne-Elisa (Mme Bacciochi), le Manuel d'éducation pour les filles, de Mme de Maintenon, et nous arrivons à deux œuvres plus importantes et qui méritent de nous arrêter davantage, les éditions du Journal du comte de Guernon-Ranville et des OEuvres du grand poète normand Jean Vauquelin de La Fresnaye.

Ces deux dernières publications furent deux grands succès-Les Mémoires de l'ancien ministre de Charles X furent d'autant mieux accueillis qu'ils sont remplis de révélations inattendues et que le manuscrit, s'il avait été communiqué à quelques personnes privilégiées, n'était jamais arrivé à la connaissance du grand nombre.

Dès les premiers jours, la presse s'occupa de ce volume avec une faveur marquée et son intérêt fut reconnu par les juges les plus compétents et les plus difficiles.

### Le 12 janvier 1874, M. Duruy écrivait à M. Travers :

- » Votre publication du journal de Guernon-Ranville est un véritable service rendu à l'histoire. On devra désormais voir dans ce conseiller de Charles X, l'homme éclairé et sage dont les avis auraient pu prévenir la catastrophe.
- » Nous avons tant de fous dans notre histoire passée et présente que découvrir des sages à ajouter à ceux qui s'y trouvent est un plaisir véritable.
- » Encore une fois, tous mes remerciements et mes félicitations. »

Il convient, en regard de cette lettre, d'en placer une autre d'un grand historien qui fut aussi un grand homme d'Etat.

« Je vous remercie de votre Notice sur M. de Guernon-Ranville, écrivait du Val-Richer, M. Guizot. Je connaissais son journal. Il avait bien voulu me le faire communiquer quand j'ai eu à parler, dans mes Mémoires, de la Révolution de 1830 et de l'Instruction primaire. C'est grand dommage qu'un si honnête homme et d'un si bon esprit n'ait pas eu, au jour de l'épreuve, toute la fermeté de son opinion. Il vous convenait de lui rendre justice. »

Nous trouvons, dans une lettre de M. Baudement, de la Bibliothèque nationale, une appréciation analogue de l'œuvre avec des détails piquants sur la vogue immédiate qu'elle avait obtenue :

» Comment, écrivait-il à M. Travers, le 28 mars 1876, ne pas vous remercier plus tôt du plaisir que vous m'avez donné par la lecture de votre journal de Guernon? Je puis être soupçonné de vouloir vous désarmer par la flatterie en vous disant le succès de ce livre qui, sans vous, sans le relief que vous donnez à la Bibliothèque de Caen, sans votre ardeur productrice, n'aurait peut-être pas paru. Je ne peux pourtant pas, au risque même de ce soupçon, vous laisser ignorer que mon exemplaire suffit à peine à la curiosité et aux demandes de ceux qui me le connaissent.

- » La Bibliothèque nationale ne le possédant pas encore, j'ai été quelquefois obligé d'aller le prendre chez moi, séance tenante, pour le communiquer à quelques lettrés de notre public, à Taine entre autres.
- » Certes, ce Guernon ne se piquait pas de bien écrire, mais on sent qu'il avait une certaine facilité, sinon de plume, au moins de parole. J'incline à croire qu'il valait mieux que ses collègues, et, en tout cas, il voyait mieux. Il avait même plus de vrai courage qu'eux tous et de plusieurs sortes. »

Dans un ordre différent, l'édition des OEuvres de Vauquelin de la Fresnaye méritait la même estime et avait obtenu la même faveur.

A première vue, il semblait que M. Travers, nourri dans le culte un peu exclusif de nos grands classiques, admirateur passionné, par surcroît, de Boileau dont il avait donné chez Dezobry, dès 1844, une excellente édition classique restée le modèle du genre, était assez mal préparé à goûter et faire goûter les grâces mignardes et charmantes d'un poète de la Renaissance. Vauquelin appartenait bel et bien au groupe des poètes anathématisés par le sévère législateur du Parnasse et il était même impossible de le glisser dans le bataillon des écrivains retenus et disciplinés bénéficiant d'une sorte d'amnistie à la suite de Desportes et de Bertaut.

M. Travers oublia tout cela et il s'identifia avec son auteur, colligea pieusement toutes ses œuvres, en révisa le texte avec une conscience infinie et consacra à Vauquelin et à ses poésies une étude remarquable par l'étendue des recherches et la sûreté des informations. Lettrés et bibliophiles furent véritablement comblés et ce ne fut pas pour eux une mince satisfaction que de voir, grâce à M. Travers, un vieux poète séduisant dont les volumes étaient devenus introuvables, revivre dans une édition soignée, élégante et d'une correction irréprochable.

A cet égard, M. Baudement, si difficile souvent à contenter, lui rendait pleinement justice et disait : « Je ne vous parlerai aujourd'hui que du Vauquelin. C'est très beau, très soigné, parfaitement revu et corrigé et je me rends bien compte de toute la peine que cela vous a donné. Poussez-le, finissez les Foresteries et le reste et, allégé de tout cela, jouissez, à la côte de Langrune, d'un repos bien gagné. »

Les éloges de M. Paulin Pâris, dans le Journal des Savants, et de vingt autres, ne furent ni moins vifs, ni moins expressifs.

En dehors des annuaires, des recueils des sociétés savantes et des éditions dont nous venons de présenter une rapide et incomplète énumération, M. Travers a publié un nombre incalculable d'écrits de toute nature et de tout format, comprenant des opuscules politiques, des dissertations historiques, littéraires, économiques et philosophiques, des biographies, des almanachs et surtout des poésies.

C'est à ses œuvres politiques qu'appartiennent, avec l'Echo de la Manche, dont il fut le fondateur et le principal rédacteur, les Lettres à M. de Tocqueville, la Lettre d'un Volontaire de la Garde nationale de Caen (1848), l'Anti-Rouge (1851), l'Almanach de la République française (1851), l'Almanach de la Paix et de la Guerre (1871), Maximilien Robespierre et une infinité d'articles plus ou moins militants disséminés dans les journaux de la région.

Nous nous garderons bien de réveiller ici l'écho de discussions assoupies. Nous nous contenterons de remarquer que M. Travers était un patriote résolu (1) et un libéral sincère ; il voulait la liberté pour lui, il la voulait aussi pour les autres, même et surtout en matière religieuse, fidèle en cela à la maxime d'un de ses poètes favoris, Béranger, dont la tolérance équitable paraîtrait aujourd'hui une utopie dangereuse et éminemment suspecte.

Ses poésies sont encore plus nombreuses que ses écrits politiques. Depuis Guilbert ou le Héros de quatorze ans, publié en 1824, que de feuilles volantes, que de brochures, que de recueils! Toutes les cordes de la lyre, toutes les formes de la versification! Dans son œuvre, éminemment composite, on trouve un drame, La Pitié sous la Terreur, un chant de guerre, mis en musique par Auber, un poëme facétieux, des épitres, des odes, des stances, des élégies, des sonnets, des chansons, des épigrammes. La verve poétique qui s'était allumée chez lui dès la première jeunesse ne s'éteignit qu'avec la vie. Des inspirations de ce genre se dérobent à l'analyse.

Tout en nous référant aux appréciations favorables dont elles ont été l'objet de la part de ses confrères en Apollon, nous voudrions au moins en indiquer le caractère général. Ce caractère nous paraît avoir été parfaitement saisi par un poète normand distingué, son correspondant assidu, M. Paul Blier, dans une lettre du 8 septembre 1879, dont nous nous contenterons de citer quelques passages :

- « Je vous remercie bien cordialement de votre envoi, écrivait le gracieux auteur de Mignon. J'ai lu deux fois vos Nouveaux Regains et je vous en fais mes compliments. C'est élégant; c'est
- (1) Il le prouva bien, en 1848, au moment des journées de juin, lorsqu'il fut au nombre des premiers volontaires de la garde nationale de Caen qui se rendirent à Paris pour combattre l'insurrection.

leste dans les deux acceptions. Le sentiment y est vif et naturel, très ému parfois et jamais emphatique. Le n'est pas tout à fait à la mode du jour, mais c'est à la mode du xvme siècle et de Voltaire, c'est-à-dire que c'est précis, sobre d'expression, d'un ton et d'un entrain essentiellement français. »

A la mode du xvinis siècle, voilà le vrai mot lâché. M. Travers appartenait très légitimement à la fin du siècle dernier par sa manière de sentir. Les beautés de l'école romantique ne lui sont certainement pas indifférentes, mais le romantisme chez lui est de surface et l'influence que l'on retrouve chez lui est celle de Voltaire, de J.-B. Rousseau, d'Andrieux, avec quelques souvenirs de Gresset et de Parny. C'est peut-être pour cela qu'à l'occasion du dernier volume des Gerbes glanées, Louis Bouilhet lui adressait ce madrigal en prose dans le genre musqué et précieux de la Régence:

#### « Cher Monsieur.

» J'avais déjà dévoré ce charmant volume quand vous l'avez envoyé à la Bibliothèque de Rouen. Cette belle gerbe vaut le reste de la moisson. Apollon a été berger, vous l'avez fait laboureur et, sous cette nouvelle métamorphose, c'est encore un dieu. »

Le drame de *La Pitié sous la Terreur* devait lui valoir des témoignages non moins flatteurs d'estime et de sympathie. A cette occasion, François Coppée lui adressait, le 29 décembre 1871, la lettre suivante :

« Je vous remercie, Monsieur et cher Confrère, de m'avoir procuré le plaisir de lire votre beau poëme, La Pitié sous la Terreur. Tous les lecteurs impartiaux vous sauront gré de l'éloquence et du courage avec lequel vous avez flétri et condamné ces tyrans populaires dont un très grand nombre d'historiens modernes ont si étrangemeut dénaturé la physionomie. Hélas! de récents événements se sont chargés de vous donner raison. Terreur ou Commune, c'est toujours le même despotisme de la canaille qui cherche à réaliser un monstrueux rêve: le niveau dans la boue. Bravo et merci, et comptez-moi parmi les esprits sympathiques à votre talent.

« François Coppée. »

Il est curieux de retrouver sous la plume de M. Guizot l'expression des mêmes idées et des mêmes sentiments. Le billet est court et vaut la peine d'être reproduit :

#### « Val-Richer, 15 septembre 1869.

» Je vous remercie, Monsieur, de vos bons vers, de votre bonne prose, de votre bonne action. Vous attaquez avec talent et courage d'odieux prétendants à la résurrection. J'ai la confiance que cette résurrection est impossible mais vous et M. Mortimer-Ternaux serez pour quelque chose dans cette impossibilité.

» Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Guizot. »

C'est par d'autres qualités, par la curiosité de la recherche, par la fermeté du style, par l'indépendance de la pensée que se distinguent les nombreux ouvrages qu'il nous reste maintenant à parcourir. Parmi les plus remarquables nous citerons : Le Bréviaire de P.-D. Huet. — Réponse à M. Paul Meyer. — Olivier Basselin et les compagnons du Vaudevire. — L'Institut et les Académies de province. — Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux. — Sur une édition des Foresteries. — Les Origines de la Curée de Barbier. — Du Projet de loi sur l'instruction secondaire. — Instruction et amélioration du peuple. — Une question de propriété à l'occasion des archives publiques et des amateurs d'autographes. — Que faut-il entendre par le côté droit et par le côté gauche d'une église? — Les sept cordes de la Lyre, par George Sand. Analyse, extraits et scène additionnelle.

Comme on peut le voir par la diversité de ces titres, l'esprit de M. Travers n'avait rien d'exclusif et s'intéressait aux questions scolaires, à l'administration, à la politique, aux problèmes d'histoire, de littérature et d'art, et son franc parler en toutes matières ne s'effrayait ni de la contradiction, ni même de la polémique. Mais chez lui la polémique ne fut jamais amère; jamais elle ne fit naître de rancunes et souvent il devint l'ami de ceux qu'il avait le plus vigoureusement combattus.

Dans une lettre spirituelle publiée récemment par M. Sarcey pour annoncer que décidément il ne se présenterait pas à l'Académie française, le chroniqueur du Temps faisait au public cette confession: « Je suis polémiste et j'ai l'instinct de la combativité chevillée à l'âme. » M. Travers eut pu en dire autant. Il possédait la combativité, disposition merveilleuse que les âmes pacifiques admirent d'autant mieux qu'elles en sont complétement dépourvues.

A côté de ces controverses, de ces mémoires, de ces dissertations plus ou moins batailleuses, il convient de placer une autre catégorie d'écrits dans lesquels M. Travers excellait : nous voulons parler des biographies.

La plupart sont consacrés à des personnes qu'il avait connues au cours de sa longue carrière. Elles sont en général remarquables par la précision des détails, par l'équité des appréciations et par un accent personnel, qui, à nos yeux, en double la valeur.

D'autres dépassent les proportions des notices ordinaires et

forment de véritables volumes. Nous citerons notamment la Vie de Richard-Lenoir et Béranger littérateur et critique d'après sa correspondance. Biographie et dissertation littéraire, cette dernière production est d'autant plus intéressante qu'elle nous renseigne sur la tournure d'esprit, sur les tendances et sur les affinités littéraires de l'auteur des Gerbes glanées, des Regains et des Vers d'antan et Fleurs de vieillesse.

Les correspondants de M. Travers ne s'y sont pas trompés et tous, ou presque tous, ont remarqué l'intimité sympathique qui unissait dans cette étude le chansonnier à son biographe.

M. Guizot voulut aussi féliciter M. Travers, mais il est évident que si l'ancien ministre du roi Louis-Philippe voulait bien admirer le poête, il n'aimait guère ni le caractère de Béranger ni son rôle politique:

« J'ai lu votre brochure avec un vrai plaisir, écrit-il; c'est le bon sens élégant et pur. Le caractère littéraire de Béranger valait mieux que son jugement ou plutôt que son attitude politique. »

Puisque le nom de M. Guizot revient sous notre plume, comment ne pas citer une autre lettre très courte adressée à M. Travers pour l'inviter à venir passer quelques jours avec lui dans la solitude du Val-Richer? Le billet est charmant; il fait, pour ainsi dire, apparaître devant nous la figure du grand historien et pourrait servir d'illustration à la savante étude de M. G. Dupont sur cette vieille demeure monastique peuplée de tant de souvenirs.

« Je voudrais bien, écrivait M. Guizot, que l'été prochain la fantaisie vous prît de venir visiter mon coin de la Normandie. Vous le trouveriez, je crois, digne aussi de vos vers et je prendrais plaisir à vous dire les traditions du Val-Richer en vous promenant dans ses bois. Thomas Becket y a vécu trois mois. Les exilés de ce temps-là n'y trouvaient pas le repos dont j'y jouis. Je n'ai nulle peine à être impartial envers d'anciens ennemis. Même quand ils agitaient ma vie, ils n'ont jamais troublé mon âme. »

C'est la même note calme, impartiale et équitable que l'on retrouve encore dans une admirable lettre écrite à l'occasion des observations qui lui avaient été présentées par M. Travers sur son livre de considérations religieuses:

« Sur quelque sujet que j'écrive, disait-il simplement, j'écris pour tout le monde, pour les philosophes comme pour les dévots, et je crois que s'ils apprenaient tous à être exempts de préjugés, ils seraient tous plus près de la vérité. »

Il faut nous arracher à ces correspondances et laisser tous ces souvenirs.

Dans le discours prononcé aux obsèques de M. Travers, M. Jules Lair a mis en pleine lumière le maître dévoué et l'homme privé; il nous a peint cet aimable intérieur de famille, cette hospitalière maison de la rue des Chanoines, toujours ouverte aux amis et aux étrangers, et le maître du logis, le doyen des lettres normandes, entouré jusqu'à la dernière heure du respect et de la tendre affection des siens.

Enfin, dans une lettre adressée à M^{me} Travers, au lendemain de la mort de son mari, le poète François Coppée disait :

« Vous savez les sentiments de respect et d'amitié que j'avais pour lui et que je garderai toujours à sa chère mémoire, et vous ne doutez pas que mon cœur soit avec vous et vos enfants dans ce moment si douloureux. Julien Travers s'éteint plein de vertus et d'années, ayant vécu comme un juste et comme un esprit supérieur, par le sentiment et par la pensée. Aucune vie n'a été plus pure, plus noble et mieux remplie. »

Nous voudrions ajouter un mot. Ce travailleur obstiné, ce polygraphe inépuisable, cet éditeur émérite, ce poète toujours préoccupé de la recherche d'une rime était le plus obligeant et le plus serviable des hommes. Un jour, nous nous le rappelons encore, c'était bien peu de temps avant sa mort, nous le rencontrâmes cheminant sous une pluie glacée. Il avait caché sous un ample manteau un paquet de livres qu'il avait pris à l'insu de tout le monde dans sa bibliothèque et qu'il allait porter à des étudiants peu fortunés. Dans le même but de secours discrets, il avait une réserve d'argent ignorée de tous et dissimulée derrière de lourds in-folio. Quand vint son dernier jour, il se la fit apporter et la remit au vénérable curé de Saint-Gilles pour les pauvres de sa paroisse.

Ce sont là des traits touchants et familiers que nous ne pouvions oublier. Le poète, l'écrivain, l'éditeur, le restaurateur de l'Académie de Caen n'y perdent rien et il nous semble que l'homme y gagne quelque chose.

E. DE BEAUREPAIRE.

# CONTRIBUTIONS.

## LA CONTRIBUTION FONCIÈRE

#### DANS LA MANCHE.

L'année 1890 semble appelée à voir de très importantes modifications se produire dans nos principales contributions directes: modification (suppression peut-ètre), de la contribution des portes et fenètres; changements dans la contribution personnelle-mobilière; changements aussi, très accentués même, en projet du moins, dans l'impôt foncier. Supprimerat-on le principal de cet impôt, comme le voudrait la Société des Agriculteurs de France et, avec elle, un groupe considérable de parlementaires? Si le principal de l'impôt est maintenu, des dégrèvements plus ou moins importants seront-ils accordés aux départements considérés comme surtaxés? Dans ce cas procédera-t-on par dégrèvement pur et simple de ces départements, ou procédera-t-on par voie de péréquation? Substitucra-t-on, sinon en totalité, du moins partiellement, à la forme actuelle de la contribution foncière (impôt de répartition), la forme de l'impôt de quotité? Ce sont là des questions extrèmement graves pour les contribuables et qui sont, en même temps, de nature à donner lieu, à la Chambre des Députés et au Sénat, à de très sérieuses discussions; elles sont pleines d'intérêt pour le département de la Manche, où la contribution foncière s'élève à 3,491,961 fr. en principal et à 6,852.367 fr. avec les centimes additionnels.

Dans ces questions de contributions on emploie fréquemment des termes dont il peut être intéressant pour le public d'avoir l'explication.

Le principal d'une contribution c'est cette contribution même telle qu'elle serait, si elle était dégagée de tous centimes additionnels.

Les centimes additionnels sont, comme on le sait, ceux qui viennent s'ajouter au principal des contributions directes, soit pour des dépenses d'intérêt général, soit pour des dépenses départementales, soit pour des dépenses communales. Impôt de quotité, cela veut dire impôt à un taux déterminé: 3, 4, 5 % du revenu annuel; ou bien impôt établi en vertu de tarifs. La contribution des patentes, celle sur les voitures et les chevaux, etc., etc., sont, parmi les contributions directes, des impôts de quotité; les droits sur les boissons, les produits de l'enregistrement, qui sont des impôts indirects, sont aussi des impôts de quotité; la contribution foncière deviendrait un impôt de quotité, si elle atteignait le revenu foncier d'après un taux fixé par la loi, 4 % par exemple, ou 4 1/2 %, etc.

L'impôt de répartition est celui dont la somme totale, réglée d'avance par le pouvoir législatif, se répartit de degrés en degrés entre les départements, les arrondissements, les communes et les contribuables. La contribution foncière, telle qu'elle existe actuellement, est un impôt de répartition. La loi de finances détermine chaque année le montant total de cette contribution et la part (ou contingent) afférente à chaque département; le Conseil général arrête la part de ce contingent dévolue à chaque arrondissement, de façon à ce que le total de l'impôt attribué aux arrondissements corresponde au total assigné au département; le Conseil d'arrondissement arrête la part dévolue à chaque commune, de façon à ce que le total des contingents communaux reproduise le total du contingent de l'arrondissement, etc.

Une erreur généralement accréditée, c'est que le cadastre a servi à la détermination des contingents; il a été, au contraire, entièrement étranger à cette détermination. Les contingents ont été déterminés à l'origine, d'après les charges contributives antérieures. Le classement des terres sur chaque territoire, qui a été l'une des opérations du cadastre, n'a pas servi à autre chose qu'à faciliter la répartition, entre les contribuables d'une même commune, du contingent préexistant, tout comme il a servi et sert encore à la répartition des contingents modifiés.

L'inégalité des contingents de commune à commune et de département à département étant indéniable, on a cherché à atténuer ces inégalités en accordant des dégrèvements aux départements taxés à un taux supérieur au taux moyen. Ce procédé, employé à diverses reprises depuis un siècle, a certainement atténué les inégalités, mais il ne les a pas fait disparaître; on ne faisait que baisser le taux moyen; on déplaçait en quelque sorte les inégalités; on ne les supprimait pas. Soit, par exemple, des départements imposés sur le pied de 7 % de leur revenu, et d'autres à 3 % alors que le taux moyen, était 5 %. Il est incontestable que si on a dégreyé les départements surtaxés jusqu'à concurrence de ce

taux moyen, on leur a procuré un très réel soulagement; néanmoins le problème de l'égalité devant l'impôt, n'était pas résolu, puisque, au lendemain même du dégrèvement, ces départements et d'autres qui n'étaient pas surtaxés antérieurement, pouvaient se plaindre d'être maintenus à 5 %, de leur revenu, alors que le taux moyen était devenu 4 %, et que d'autres départements ne payaient que 3 %.

Pour faire disparaître complétement ces inégalités, pour répartir l'impôt aussi exactement que possible, en suivant une même proportion, de commune à commune, de département à département, par rapport au revenu net des propriétés foncières de toute nature, il faudrait une opération de nivellement : diminuer les uns, mais rehausser les autres; abaisser, dans le cas dont il a été parlé à l'alinéa précédent, de 7 °/°, à 5 °/°, les départements ou communes trop imposés, mais faire monter de 3 °/°, à 5 °/°, les départements ou communes imposés au-dessous du taux moyen. Cette opération de nivellement par une sorte de jeu de bascule, serait une péréquation.

Nous ne pouvons savoir comment seront résolues les diverses questions qui intéressent l'assiette de la contribution foncière, mais nous pouvons indiquer comment, dans le passé, des dégrèvements successifs très importants ont été accordés à notre département.

En 1790, lors de la création de la contribution foncière, le montant total de cette contribution fut fixé à 240 millions (else est actuellement d'environ 175 millions). Bien que la richesse territoriale fût, tant en capital qu'en revenu, très inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui, la quote-part du département de la Manche, dans ces 240 millions, fut arrêtée à 5,051,800 fr. Des dégrèvements successifs vinrent alléger le fardeau.

Pour l'an V, loi du 18 prairiel an V, le contingent est de 4,546,700 fr.

Pour l'an VI, loi du 9 vendémiaire an VI, 4,319,365 fr.

Pour l'an VII, loi du 26 fructidor an VI, et loi du 7 brumaire an VII, 3,953,400 fr.

Pour l'an VIII, la loi du 11 frimaire an VIII, maintient le contingent au même chiffre : 3,953,100 fr.

Four l'an IX, un nouveau dégrèvement de 133,100 fr. (loi du 17 floréal an VIII) l'abaisse à 3,820,000 fr.

Pour l'an X, loi du 21 ventôse an IX, on remonte de 30,000 fr.; le contingent est de 3,850,000 fr.; il est vrai que la lei du 25 ventôse an VIII, dans son article 9, avait dit que

les 5 millions qu'elle mettait à la disposition du Ministre des Finances pour l'an IX, seraient employés en dégrèvements provisoires au profit des départements qui seraient jugés y avoir droit.

Mème somme, 3,850,000 fr., pour l'an XI (loi du 13 floréal an X). Nouveau dégrèvement pour l'an XII, loi du 4 germinal an XI: contingent de 3,720,000 fr. 3,720,000 fr. aussi pour l'an XIII (loi du 5 ventôse an XII). Le contingent reste à peu près le même jusqu'en 1820 où nous le trouvons à 3,724,342 fr. La loi du 13 juillet 1821, à la suite du grand travail d'évaluation territoriale opéré par l'Administration des Contributions directes en exécution de l'article 38 de la loi du 15 mai 1818, accorde une nouvelle diminution de 375,605 fr. à appliquer en deux fois: moitié, ou 187,803 fr. pour 1821: contingent 3,536,539 fr.; l'autre moitié pour 1822: contingent 3,348,737 fr.

Jusqu'en 1835, il n'éprouva d'autre changement que ceux résultant de la loi du 17 juillet 1819 sur les augmentations ou diminutions de la matière imposable non bâtie: constructions de routes, terrains domaniaux devenus propriétés particulières ou vice versa, conquêtes sur la mer ou, en sens contraire, terrains disparus sous les eaux, comme cela s'est produit, par exemple, pour les territoires de Beauvoir et du Mont-Saint-Michel.

A ces causes de variations dans les contingents, l'article 2 de la loi du 17 août 1835 venait en ajouter une nouvelle :

- « A dater du 1er janvier 1836, les maisons et usines nouvelle-
- ment construites ou reconstruites et devenues imposables, seront cotisées comme les autres propriétés bâties de la
- commune où elles sont situées et accroîtront le contingent.
- » dans la contribution foncière, de la commune, de l'arron-
- » dissement et du département.
- » Les propriétés bâtics qui auront été détruites ou démolies,
   » seront l'objet d'un dégrèvement dans la contribution
- » foncière pour la commune, l'arrondissement et le départe-
- » ment où elles étaient situées, jusqu'à concurrence de la
- » part que les dites propriétés prenaient dans leurs matières
- » imposables. »

Le contingent foncier du département de la Manche s'élève actuellement à 3,491,961 ir., soit 1,559,839 fr. de moins qu'il y a cent ans.

Toutefois ce contingent est scindé, en exécution de la loi du 11 août 1882, entre les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Il est de 464,697 fr. pour les propriétés bâties et de 3,027,264 fr. pour les propriétés non bâties.

Il y a, dans le département, une superficie de 571,000 hectares sujette à l'impôt; la contribution moyenne par hectare de propriété non bâtie, ou  $\frac{3,027.264}{571,000}$  est donc, en principal, de 5 fr. 30 c. par hectare.

Telle est, pour la Manche, la situation actuelle de la contribution foncière en principal. Il est difficile de prévoir ce qu'il en adviendra à la suite des discussions dont cette contribution sera prochainement l'objet dans les Chambres. Mais on peut être certain que, dans l'ensemble du moins, elle sera plutôt diminuée qu'augmentée; pour nos populations rurales, le passé, sur ce point, permet de bien augurer de l'avenir.

ED. LORIN.

# HISTOIRE ET ANTIQUITÉS

~eoos

### LES DEUX SIÈGES DE VALOGNES

EN 1562 ET 1574

Le document dont nous donnons quelques extraits, et dont le texte peut se passer de commentaires, fait connaître en détail plusieurs des événements qui désolèrent la Basse Normandie sous le règne de Charles IX. C'est surtout par ce document que nous sommes renseignés sur les efforts infructueux que les Protestants firent en 1562 et en 1574 pour s'emparer du château de Valognes.

La première tentative, dirigée par le seigneur d'Agneaux, échoua, grâce à la résistance d'une petite garnison, dont Louis Dursus, sieur de Lestre, vint prendre le commandement et que Matignon ne tarda pas à dégager. Les assiégeants s'étaient servis d'artillerie qu'un certain capitaine La Fontaine, de Saint-Lo, avait enlevée du fort de l'île Tatihou.

Notre document ne fournit que des données assez vagues sur un autre siège du château de Valognes qui se place en 1574 et auquel les protestants de Carentan prirent une part assez active.

Pendant ces deux sièges, les environs de Valognes furent ravagés par les gens de guerre. Le manoir de Lestre, résidence de Louis Dursus, et celui de La Boussaie (1), résidence de son frère, furent saccagés de fond en comble. C'est pour constater ces dévastations que Guillaume Lambert, lieutenant au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en vertu d'une commission du roi Henri III, fit, le 8 juillet 1578, une enquête, dont une copie authentique me fut communiquée en 1852 par mon vénéré maître M. de Gerville.

On trouvera ci-dessous tous les passages de l'enquête qui peuvent être de quelque utilité pour compléter les travaux

⁽¹⁾ Dans le voisinage de Lestre, sur le territoire de Saint-Martin-d'Audouville (canton de Montebourg). Ce manoir est appelé La Boussaye sur la carte de Cassini, et La Bossaye sur la carte du canton de Montebourg publiée en 1826 par Bitouzé-Dauxmesnil.

auxquels a déjà donné lieu l'histoire des guerres de religion dans le département de la Manche :

« Henry, par la grace de Dieu, roy de France et de Polloigne, aux baillifz de Costentin et de Sainct Sauveur le Viconte ou leurs lieutenantz, à chascun d'eulx premier requis, salut. Nostre bien aimé Louys Dursus, escuyer, seigneur de Lestre, lieutenant au gouvernement de nostre ville et chasteau de Cherebourg, nous a faict remonstrer que, durant les troubles qui ont esté en cestuy nostre royaulme, il fut envoyé par nostre amé et féal chevallier de nostre Ordre, conseillier en nostre Conseil privé, gouverneur et lieutenant general en Normendye, le sieur de Mattignon, dans le chasteau de Vallongnes, où il fut assiégé par ceulx qui portoient les armes contre nostre service, et, en haine de la resistence qu'il leur fist, ilz pillèrent et saccagèrent sa maison assise en la viconté du dit Valloingnes, mesmes les tittres et enseignementz consernantz les droictz et debvoirs à luy appartenantz et dont il est en paisible pocession et jouissance de la dite terre de Lestre; et conbien qu'ilz ne luy soient aulcunement denyez, toutteffoiz il doubte que cy apprez on ne les luy voulsist contredire et luy demander les dits tittres, desquelz il ne pourroit reaulment faire apparoir ny justiffier de la dicte perte, sans luy estre permis en faire informer, ce qu'il nous a très humblement supplyé et requis. Nous, à ces causes, desirant luy subvenir en cest endroict, en consideration des bons et agreables services qu'il nous a cy devant faictz aus dictes guerres, et gouverne encores à present en la garde de nos dictes ville et chasteau de Cherebourg, nous mandons, commettons et très expressement enjoignons par ces presentes que, nostre procureur au dict Valloignes sur ce ouy et appellé, vous ayez à informer dilligemment, scientement et bien de la perte advenue durant les dits troubles, des dits tittres et enseignementz du dit supplyant, droictures, franchises et libertez à luy appartenant, et dont il jouyt encores à present sans contredict, pour, la dicte informacion faicte, luy valloir et servir à l'advenir et ainsy qu'il appartiendra par raison. Car tel est nostre plaisir de le faire. Vous donnons plein pouvoir, authorité, commission et mandement spécial. Donné à Paris, le troysiesme jour de febvrier, l'an de grace mil cinq centz soixante dix huict. et de nostre règne le quattriesme. Par le roy en son Conseil : THIELLEMENT. »

Extrait de l'enquête faite le 8 juillet 1578 par Guillaume Lambert, écuyer, licencié ès lois, lieutenant au bailliage de Saint Sauveur le Vicomte.

« Noble homme Louys Michel, de la parroisse de Haultmoityé, aagé de quarante cinq ans ou viron, deubment juré, inquis et examiné, sur les faictz resultantz de la dicte commis-

sion, dict qu'en l'année cinq centz soixante deux, que les troubles commencèrent à s'eslever en ce royaulme, il estoit demeurant avec le dict sieur de Lestre, auquel monsieur de Mattignon, commandant lors pour le service de Sa Majesté en ce pays, commanda avec plusieurs auttres gentilz hommes de se retirer au chasteau de Vallongnes, pour icelluy conserver en l'obéissance de Sa dicte Majesté, et avant que le dit sieur de Lestre partist de sa maison de Lestre, il donna charge au dit depposant de resserrer tous les meubles de la dicte maison, mesmes les papiers et enseignementz plus precieux, ce qu'il feist, et à ceste fin enferma en un coffre plusieurs tittres et papiers qui confermoient les droictures, franchises et libertez que le dict sieur de Lestre a aux forestz à cause de sa dicte seigneurye, mesmement des rentes et redebvances qui luy sont deubz en icelle, et auttres tittres et enseignementz confermantz le bien du dit sieur de Lestre et de ses predecesseurs, lequel baheurt ainsy plein des dits escriptz il enfouyt soubz un buffet estant en la despence de la dicte maison de Lestre, et resserra aultres meubles en plusieurs endroitz de la dicte maison, qu'il pensoit les plus secretz, pour les conserver, et bientost après que le dit sieur de Lestre fut au dit chasteau de Vallongnes, le depposant entendit que ceulx de la religion prétendue refformée, qui estoient lors en armes, avoient assiégé le dit chasteau de Vallongnes, pensant le surprendre, et, parce qu'ilz y trouvèrent de la resistence, envoyèrent quelques uns de leurs compaigniez, qui estoient conduictz par le cappitaine La Fontaine, de Sainct Lo, que le dit depposant dict ne congnoistre, mais depuys l'ouyt ainsy nommer, lequel et ceulx de sa compaignie prindrent le chemin vers l'isle de Tatihou, pour y aller querir de l'artillerye pour battre le dit chasteau; et entendant le dit deposant qu'ilz prenoient leur chemin par le dit lieu de Lestre, aussy tost qu'il en fut adverty, il se retira de la dicte maison de crainte d'estre offensé par eulx, et approchant d'icelle maison y entrèrent et la pillerent, mesmes les dicts meubles qui estoient resserrez, et le dit coffre et baheurt ainsy caché en terre, qu'ilz advisèrent à cause de la terre qui estoit nouvellement esmeue allentour du dict buffet, lequel coffre et baheurt ilz rompirent, bruslèrent, deschirèrent et emportèreut touttes ou la pluspart des dictes lettres, comme le dit depposant vit à son retour en la dicte maison de Lestre, aprez que les dictes gentz de guerre en furent sortys. Et dict outtre, sur ce inquis, que les principaulx conducteurs des dictes gentz de guerre et eslevez (?)en ce pays se nommoient les sieurs de Saincte Marie, Aigneaux et de Trassy, les quelz se retirèrent assez tost aprez qu'ilz virent ne pouvoir prendre le dit chasteau de Vallongnes. Dict outtre que, durant les autres troubles qui sont depuys advenus en ce royaulme, et pendant le temps que le dict sieur de Lestre esteit en la ville et chasteau de Cherebourg pour le service de Sa dicte Majesté, sa dicte maison de Lestre a esté pillée par ceulx qui tenoient party contraire, par plusieurs foys. Et est ce qu'il a dict, et a signé

ap rez lecture à luy faicte de sa dicte depposition. Signé: MICHEL, paraphe.

- » Robine des Landes, femme de Jean Le Mesle,.... dict qu'elle estoit servante en la maison du dit sieur de Lestre en l'an cinq centz soixante deux et soixante troys; et au commencement que les gentz de guerre sollevèrent ce pays, passa une compaignée par la maison du dit sieur de Lestre, lequel estoit pour lors au chasteau de Vallongnes, laquelle compaignée estoit conduicte par un petit homme nommé le cappitaine La Fontaine, de Sainct Lo... Dict outtre que, durant les dernières guerres civilles estantes en ce pays, la dicte maison de Lestre a esté pillée par plusieurs foys par ceulx qui estoient en garnison à Carenten, mesmes pendant le temps que le chasteau du dict Vallongnes fut assiégé, et eust le dit sieur de Lestre grandes pertes en ses meubles et bestial.
- » Bertine Viel etc...; disant outtre que, durant les dernières guerres estantz en ce pays, il y a quattre ou cinq ans, il est tout notoire que la dicte maison de Lestre fut pillée par plusieurs foys par ceulx qui avoient assiégé le chasteau de Vallongnes et ceulx qui occupoient la ville de Carenten.
- » Noble homme Louys de Loeuvre, sieur de Builley... Arriva une compaignée de gentz de guerre, dont le cappitaine se nommoit La Fontaine, de Sainct Lo, qui disoit aller à l'isle de Tattihou par le commandement du sieur d'Aigneaulx, ung de leurs chefz.... Le bruyt commun estoit entre les dictz soldatz que ce qu'ilz faisoient estoyt en hayne de ce que le dit sieur de Lestre et le sieur de la Boussaye, son frère, estoient au service du roy....; et fut la dicte maison de la Boussaye aussi pillée par les dictes gentz de guerre....
- » Michel Guillebert... entendit aussy, lors, que la dicte compaignée ou une auttre de leurs bendes avoient pareillement pillé la maison du sieur de la Boussaye, frère dudict sieur de Lestre... A dict davantage qu'il est notoire et certain que, durant les guerres estantz en ce dict pays, il y a quattre ans, la dicte maison de Lestre fut pillée par plusieurs foys par les dicts de la religion estantz en garnison à Carenten et en ce dict lieu de Vallongnes.
- » Jean Bertault, dict Bley, demeurant à Valloignes, aagé de soixante et douze ans, ou viron, juré et examiné, dict qu'en l'an mil v° soixante deux, comme il luy semble, plusieurs personnes prindrent les armes soubz pretexte des troubles qui estoient en ce royaulme; entre auttres, les sieurs d'Aigneaulx, de Sourdeval, cappitaine François Le Clerc estoient chefx et conducteurs de quelques trouppes qui vindrent assiéger le chasteau de Vallongnes, où pour lors s'estoit retiré, par le comman-

dement de monsieur de Mattignon, le dict sieur de Lestre ; et y estoient aussy le sieur de Cartot, à present cappitaine de la dicte place, les sieurs de Préville, du Saulcey, d'Esmondeville, dame de Bellée, le lieutenant Bastard, le procureur du roy en ceste viconté, que le dict depposant y vit durant le temps que les dessus dicts y furent assiègez par les dictes trouppes; et fut le dict sieur de Lestre parlementer avec les dicts conducteurs des dictes trouppes jusques à la maison du sieur d'Octeville, pour essayer à les divertir de l'entreprinse qu'ils avoient sur le chasteau, ce qu'ilz ne voullurent faire; au contraire, assiégèrent le dit chasteau, où lors commandeit le dict sieur de Lestre, et leur resista jusques à ce que monsieur de Mattignon s'approcha avecques quelques forces, qui luy fisrent lever le siège, pendant lequel le dit depposant entendit, estant dans le dit chasteau, que le dict sieur d'Aigneaulx avoit envoyé des trouppes en l'isle de Tattihou pour amener de l'artillerye et en battre le dit chasteau, lesquelles trouppes furent en la maison du dict sieur de Lestre, et la pillèrent, mesmes ses tittres et enseignementz....

- » Frère Michel le Fourmerre, religieux profez en l'abbeye de Blanchelande,... dict qu'en l'an ve soixante deux il estoit pourveu du prieuré d'Anglesqueville, en laquelle parroisse est assise la maison et manoir du dit sieur de Lestre, et à ceste occasion hanteit et fréquenteit souvent en la dicte maison, en laquelle estant vers les moys de juin ou juillet, comme il luy semble, il entendict du dict sieur de Lestre le commandement qu'il avoyt receu du dict sieur de Mattignon de s'en aller au chasteau du dict Vallongnes, pour le conserver en l'obeissance de Sa dicte Majesté, parceque lors il y avoit plusieurs seigneurs de ce pays, entre auttres le sieur d'Aigneaulx, le cappitaine Françoys Le Clerc et auttres, qui suyvoient le party de la relligion prétendue refformée, qui prétendeient s'emparer du dict chasteau; et donna le dict sieur de Lestre charge aux serviteurs de sa maison, quand il partit à aller au dict chasteau de Vallongnes, de serrer ses meubles et cacher ses lettres . . . .
- » Herculle Allis, demeurant à Vallongnes..., dict qu'en l'an v° soixante et deux, estant au service du sieur de Cartot, cappitaine du chasteau du dict Vallongnes, arriva au dict chasteau le sieur de Lestre, qui dist y avoir esté envoyé par monsieur de Mattignon, pour la conservation de la dicte place, pour la doubte qu'on avoit que les sieurs d'Aigneaulx, de Sordeval, le cappitaine Françoys Le Clerc et auttres, qui avoient plusieurs trouppes avec eulx, tenant le party de la religion prétendue refformée, ne surprainsent le dict chasteau. Un assez tost aprez l'arrivée du dict sieur de Lestre, les dicts de la dicte prétendue relligion se présentèrent à l'assiégement; et fut le dict sieur de Lestre parlementer avec eulx pour les en detourner, et leur offrir de la part des bourgeoys du dict Vallongnes quelques

deniers, pour evitter que le bourg du dict lieu ne fust pillé, à quoy ilz ne voullurent condescendre, et vindrent assiéger le dict chasteau, et pour ce qu'ilz n'avoient d'artillerye pour le battre, entendit le dict deposant comme ilz avoient envoyé de leurs gentz à l'isle de Tatihou pour querir de l'artillerye, et que, y allant, passèrent par la maison du dict sieur de Lestre, assize en la dicte parroisse d'Anglesqueville, qu'ilz pillèrent et ravagèrent, mesmes les lettres, tittres et enseignementz du dict sieur de Lestre, dont il fut fort ennuyé quand il en ouyt les nouvelles, qui luy furent apportez au dict chasteau, où il séjourna jusques après que les dicts de la dicte prétendue religion se retirèrent, ayant par eulx entendu que le dict sieur de Mattignon amenoit son pouvoir pour leur faire lever le siège de devant le dict chasteau....

- » Discrepte personne maistre François Suhard, prebtre, curé de Morsalines, aagé de trente six ans, ou viron, etc...
- » Michel Boutteron... a dit outtre que, aux derniers troubles qui furent il y a quattre ans, le dict sieur de Lestre estant au chasteau de Cherebourg, ceulx de la dicte prétendue religion qui tenoient la ville de Carenten vindrent, environ deux heures devant le jour, estant deux centz chevaulx ou environ, entrèrent en la dicte maison de Lestre ; et, pour ce que, le soir précédent, sur quelque advertissement qui fut donné au filz du dict sieur de Lestre de l'entreprinse qu'on faisoit contre luy, il se retira, ensemble sa femme et famille, en la maison du dict deposant, qui est assez proche du dict sieur de Lestre, prièrent le dict deposant d'aller en la dicte maison, ce qu'il fist, et y vit arriver les dictz de la dicte prétendue religion, qui demandèrent au dict depposant où estoit le dict sieur de Lestre et son dict filz, et qu'il n'y avoit plus qu'eulx en ce pays qui leur empeschast leurs dessains, et pour ce qu'ilz ne les trouvèrent, pillèrent et emportèrent tous ses meubles et ce qu'ilz peurent trouver en la dicte maison, mesmes grand nombre de haratz et bestial qui estoient aux herbages du dict sieur de Lestre, lequel ilz menacèrent de tuer, s'ilz le pouvoient rencontrer...
- » Bertrand Prevel... sçayt bien qu'en l'an cinq centz soixante deux arriva plusieurs compaignéez et gentz de guerre devant la maison du sieur de la Boussaye, frère du dict sieur de Lestre, conduictz par les sieurs d'Aigneaux, de Sourdeval, le cappitaine Françoys Le Clerc, lesquelz gentz de guerre entrèrent en la dicte maison, qu'ilz pillèrent de meubles, papiers et ce qu'ilz y peurent trouver, avec grand desordre, laissant couller les vaisseaux pleins de vin et sildre, sans voulloir permettre qu'on les rebouschast, menaceant le dict sieur de la Boussaye que s'ilz le pouvoient rencontrer pour le tuer, à cause qu'ilz disoient qu'il en avoit outtragey un des leurs....

» Maistre Guillaume Bastard, escuyer, sieur des Escures, lieutenant en la viconté de Vallongnes de monsieur le bailly de Costentin, agé de cinquante six ans ou viron, juré et examiné, dict qu'en l'an ve soixante deux, que les troubles commencèrent, il fut deslibéré par aulcuns des bourgeoys de Vallongnes qu'il seroit bon d'aller au devant des troupes de la religion prétendue refformée, qui s'estoient assemblez au manoir d'Octeville, pour venir pour prendre et assiéger le chasteau, comme le bruict estoit, et pour ce faire le deposant fut requis faire le voyage, avec luy maistre Jean Hallot et Helye le Conte, et pour les assister allèrent au dict chasteau, prièrent le sieur de Lestre, qui s'estoit mis en icelluy par le commandement de monsieur de Mattignon, ce que le dict sieur de Lestre feist, et allèrent au dict lieu d'Octeville, où ilz trouvèrent grand nombre de gentz de guerre, qui estoient conduictz par le sieur de Saincte Marie du Mont, Aigneaulx, le cappitaine Françoys Le Clerc et auttres, lesquelz chefz ilz requirent voulloir rompre leur voyage, et qu'on leur fourniroit la somme de deux mil livres, qu'ilz reffusèrent, disant par eulx qu'ilz yroient au dict Vallongnes et auroient le chasteau. La response ouye, le dict deposant, le dict sieur de Lestre, Hallot, le Conte et auttres se retirèrent au dict chasteau pour le garder, et les dictes gentz de guerre arrivez au dict Vallongnes, accompaignez des chefz dessus dictz, portion des dictes trouppes furent envoyez à l'isle de Tatihou, où le dict cappitaine Françoys leur debvoit livrer l'artillerye de la dicte tour, pour battre le dict chasteau de Vallongnes, lesquelz gentz de guerre furent audict Vallongnes estantz saisys de la dicte artillerye, jusques à ce que monsieur de Mattignon arrivast avec des forces, qui les fist lever le siège, et, de lors qu'ilz furent partys, arriva au dict chasteau l'un des serviteurs du dict sieur de Lestre, qui dist au dict sieur que ceulx qui estoient allé pour aconduire l'artillerye avoient pillé et ravagé les meubles estans en la maison du dict sieur de Lestre.... Dict, sur ce inquis, qu'aux derniers troubles qui furent en ce pays, il y a quattre ans, que ceulx de la dicte reli-gion arrivèrent au dict Vallongnes pour assiéger le dict chasteau comme ilz fisrent, le dit depposant et auttres officiers et bourgeoys de ce lieu s'en allèrent en la ville de Cherebourg, où commandeit en icelle le dict sieur de Lestre, et pendant le temps qu'ilz furent au dict lieu de Cherebourg, nouvelles vindrent au dict sieur de Lestre que les gentz de guerre, tant ceulx qui estoyent à Carenten que Vallongnes, avoient pillé les biens de sa maison.... »

Post-Scriptum.—Ge qui précède était déjà imprimé quand j'ai eu connaissance d'un rapport dans lequel M. Dolbet, archiviste du département de la Manche, a donné une analyse très exacte d'une pièce importante, que M. Desprairies, notaire à Carentan, a récemment donnée aux archives dépar-

tementales. C'est un procès-verbal dressé le 29 juin 1574 pour constater les excès commis par les protestants dans le Cotentin, depuis le 2 mars précédent. De ce procès-verbal, que M. Dolbet m'a très gracieusement communiqué, j'ai extrait un paragraphe dans lequel les incidents du siège de Valognes au mois de mars 1574 sont indiqués avec beaucoup plus de précision que dans l'enquête précédente.

« Le vingt deuxiesme jour du dit moys [de mars], le dict de Montgoumery s'estant declarey chef des dicts rebelles [à Carentan], envoya vingt hommes à cheval pour sommer le capitaine du chasteau de Valloignes et gentilz hommes du pays y estans entrez pour le service du roy d'en faire ouverture, et icelluy mectre entre les mains du dict de Montgoumery; lesquelz firent faire la dicte sommacion par M. Charles Brouault, lieutenant du maistre des eaus et forests dudict bailliage de Costentin, auquel fut faict responce par le dict capitaine sieur de Cartot, le sieur de Chifrevast, le sieur de Sainct Marcouf, le sieur de Vareville, le sieur de Sorthoville, le sieur du Mostier et aultres gentilz hommes qu'ilz estoyent fidelles et affectionnés serviteurs du roy, [pour] lequel ilz garderoyent le dict chasteau jusques à la mort, et n'en sortiroyent que par le commandement exprez de Sa Majesté ou de mons. le gouverneur du dict pays [Matignon]; laquelle responce entendue par le dict de Montgoumery et ses complices, ils en furent grandement irritez, menaçant de mettre tout à feu et à sang; et se cheminèrent pour aller asiger le dict chasteau, gastans, perdans et ruinans le plat pays, et faisans plusieurs meurtres, speciallement ès parroisses de Quarquebu, de Fresville et de Huberville, soubz umbre de quelque recousse de biens que leurs goujars avoyent desrobez. Et cependant le dict de Montgoumery envoya le dict Manuel dict des Champs et Anquetil de Sainct Vast, avecques leurs soldatz, à la tour de Tathihou, distant du dict Valloingnes de quattre lieues, laquelle ilz forcèrent, et prindrent en icelle deulx grandes couleuverines de fonte et deulx aultres grandes couleuverines de fer avecques leur equipage, et firent le tout amener et conduire par les habitans du pays devant le dict chasteau de Valloingnes, où ilz arrivèrent, et pareillement le dict de Montgoumery et ses troupes, le vingt quattriesme jour du dict moys, et y séjornèrent seize jours (1), faisans et exersans tous actes d'hostillitez et plusieurs effortz [et] machinations de guerre pour surprendre le dict chasteau, qui fut fidellement gardé et vaillamment deffendu. Durant lequel siege, aulcuns de ce pays se joingnirent et abandonnèrent avecques les seditieulx, specialement le sieur d'Azeville, surnommez de Sainct Gilles, ung surnommé de Crosville, Artur Fenard dict La Roque, Jacques Ruault, canonnier du Val de Saire, Martin Lou, chirurgien, demeurant à Valcanville, Pierre

⁽¹⁾ Le siège de Valognes dura donc du 24 mars au 8 avril 1574.

Le Moigne, de Vallongnes, Christofle Jouenne, de Sainct Floxel, ung nommey La Place, du Val de Saire, ung nommey Jacques dict le cuisinier Riou, Guillaume Gohel, fils du sergent de Bernavast, Eustace Briset, ung se faisant appeller Piedareul, de Coustance, Christofle le Marchant, dict Escauzeville, ung nommey Du Chastel dict Marrigny, Marin Prunier, Robert Rault, filz d'ung charpentier de la parrouesse de Maupertus, Gaultier Le Marchant, fillacier, Jehan Le Fèvre, serviteur du sieur d'Azeville, Jean Lucas dict La Prarye. Et ayant les dictz seditieulx esté advertis que le dict sieur gouverneur avoit assemblé grand nombre de gens de guerre pour leur courir sur, et qu'il se cheminoit pour les combatre, ilz se retirèrent du dict Valloingnes en grand dilligence au dict Carontan, se destournans par Sainct Saulveur le Viconte, et revindrent au dict plain de Costentin sus le passage du Grand Vey, estant l'armée du roy d'ung costé du Bessin sus le bord du dict Grand Vey, et les dicts seditieulx sus l'aultre bord du mesme Vey du costé du dict Costentin, où furent faictes plusieurs entreprinses pour attirer les dicts rebelles au combat. Et depuys, ayant le dict sieur gouverneur forcé les gardes par eulx establis au passage du Petit Vey, Dont les dicts seditieulx intimidez furent esbranlez et commencerent à se retirer vers le dict Carentan...»

Le procès-verbal d'où est tiré cette curieuse relation nous a été conservé par une copie authentique du 12 janvier 1605.

Léopold Deliste.

## Rôles des Protestants de la vicomté de Coutances.

Les rôles que nous publions ne regardent malheureusement que la vicomté de Coutances. Si nous possédions tous ceux qui durent être envoyés à M. de Longaunay, conformément à l'édit du 18 juillet 1385, nous pourrions établir, par des chiffres, les résultats qui avaient été obtenus par la Réforme depuis l'arrivée du ministre Soler et ses forces réelles dans le département.

Nous trouvons 645 (1) protestants dans la vicomté de Coutances, dont 29 appartenant à la noblesse. Trois prêtres seulement avaient fait défection: Thomas Lecluse, de Carantilly, Valentin Blouet, du Chefresne, et Marc Le Moigne, de Gavray. Il y avait deux ministres: Gilles Gautier, dit Beuserie, de Trelly, et Toussaint Le Bouvier, de Gavray. Les paroisses plus voisines de Saint-Lo, centre du mouvement, — Carantilly, Le Chefresne, Dangy, Hambye, Moyon, Percy, Tessy, Montabot, Saint-Sauveur et Saint-Martin de Bonfossé, Soulles, — avaient donné naturellement plus d'adhérents.

L'édit de 1585, amena la conversion, plus ou moins sincère, de 423 protestants. 184, dont 89 femmes, refusèrent d'abjurer. 38 étaient passés aux îles.

### Nº 1.

Roolle des personnes de la [viconté de Coustance] qui ont esté de l'opinion nouvelle et.... suivant l'edict du mois de juillet m[il v°] IIII xx et cinq, soy sont reduictz en l'eglise catholique, apostolique et romaine, et ont faict profession de foi et abjuré leur erreur, pour estre ce present roolle envoyé à monsieur de Loncaulnay, chevallier de l'ordre du roy, gentilhomme de sa chambre, capp^{no} de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et l'ung des lieutenantz generaulx au gouvernement de Normandye, suyvant les lettres dudict sieur dabtées du jour d'hier:

Germain Le Rouge, de Belval. Pierres Fauvel, dudict lieu Dam^{elle} Ylaire Davy, dudict lieu. Richard Le Pelletier de Coustance. Mathieu La Garde, de Coustance. Gilles Doublée, dudict lieu, et sa femme.

Julien Le Monnier, dudict lieu.

Nicolas des Isles, escuyer, sieur de La Bretonnière.

Jean des Isles, escuyer, son frère, de Bricqueville la Blouette, deffunct

Gilles Delisle, de ladicte parroisse. Noel La Couille, Jean Corbet, de Camprond.

(1) On n'a pas tenu compte des enfants dont les rôles ne donnaient pas le nombre.

Jean Hurtaut, d'Orval. Yves Leber, d'Orval. Philippes Brothelande, d'Ouville. Jacques du Chastel, escuyer, s' de S^ī Denis le Vestu. Nicollas Brusley et sa femme, dudict lieu. Claude Le Conte, dudict lieu. Anthoisne Le Moigne et sa femme, dudict lieu. Marin Le Febvre, dudict lieu. Cardin Crouyn, dudict lieu. Pierres Le Roux et sa femme, dudict lieu. Cuillaume Chasloys, dudict lieu. Mathieu du Chastel, escuyer dudict lieu. Symon Robicquet et sa femme, de Tourville. Guillaume Robicquet, dudict lieu. Jean Robicquet, dudict lieu. Clemence Robiquet, dudit lieu. Jean Le Houyvet, dud. lieu, et sa femme. Reney Gaultier, de Tresly. Estienne Devenne, dud. lieu. Michel Duret, dudict lieu. Charles Meslin, escuyer, dudict lieu. Gilles Daireaulx, de Moncuit. Estienne Girard, dudict lieu. Guillaume Hubert, dudict lieu. Loys Maris, de Marrigny. David Herman, de Carantilly. Richard Le Chanu, dudict lieu. Pierres Paquary, dudict lieu. Pierres Le Merre, dudict lieu. Gilles Guillotte, dudict lieu. Richard Blanchet, le jeune, dudict lieu. Raoullet Le Clerc, dudict lieu. Jean Leclerc, dudict lieu. Jean Guillotte, filz Pierres, dudict lieu. Jean Gosset, dudict lieu. Robert Le Merre, dudict lieu.

Julien Le Quertier, dudict lieu.

Marin Gosset, dudict lieu.

Ollivier Gosset, dudict lieu.

Thomas Corbet, dudict lieu.

Symeon Le Breton, du Lorey. Pierres Costentin, de Marrigny. Gilles Hommeril, dudict lieu. Guerin Richier, dudict lieu. Jean Rihouey, filz Pierres, dudict Michel Huant, dudict lieu. Julien Huant, dudict lieu. Gilles Herman, dudict lieu. Jean Herman, dudict lieu. Robert Lecanu, dudict lieu. Ollivier Gosset, filz Pierres, dudict lieu. Marin Gosset, dudict lieu. Jean Gosset, filz Ollivier, dudict lieu. Thomas Corbet, filz Michel, dudict lieu. Robert Le Merre, dudict lieu. Jullien Becquet, dudict lieu. Robert Le Quertier, dudict lieu. Mº Pierres Blanchet, l'aisney, et sa femme, dudict lieu. M[•] Pierres, son filz, dudict lieu. Raoullet Lecluse, filz Pierres, dudict lieu. Jaques Gosset, filz Ollivier, dudict lieu. Pierres Gosset, son frère, dudict lieu. Guillaume Lecluse, filz Guillaume, dudict lieu. David Lecluse, filz Guillaume, dudict lieu. Jean Lecluse, filz Guillaume, dudict David Paisant, dudict lieu. Thomas Paisant, dud. lieu. Jullien Le Quertier, dudict lieu. Jean Herman, filz Guillaume, dudict lieu. Pierres Rihoy, dudict lieu. Jean Blanchet, filz Jean, dudict lieu. Michel Le Canu, l'aisney, dud. lieu. Gilles Canu, dud. lieu. Michel Canu, le jeune, dud. lieu. La femme Thomaz Corbet, dud. lieu. Ollivier Benastre, de Contrières.

Francoys De Guelle, dud. lieu. Jean Hue, dud. lieu. Jacques Badin, dud. lieu. Charles Le Conte, dud. lieu. Guillaume Loainthier, dud. lieu. Thomas Badin, dud. lieu. Jean de Muldrac, escuyer, sieur de Contrières. Pierres Bernard, de Cametours. Loyse Addes, de Senilly. Nicollas Gouville, dud. lieu. Guillaume Richier, escuyer, sieur de Ceprisy. Pierres Le Brun, de Montpinchon. Michel Le Brun, dud. lieu. Jaques Le Roy, dud. lieu. Guillaume Le Brun, dud. lieu. M. Pierres Soucquet, de Quetreville. Jean Soucquet, son filz. Pierres Soucquet, son filz. Lambert Bouchard, dud. lieu. Jean Bouchard, dud. lieu. Gamaliel Le Touzé, dud. lieu. Jean Des Bouillons, dud. lieu. Damelle Scolasticque Henry, dud. lieu. La femme de Jean Broc, de Saucey. Gaspar Ouyn, dud. lieu. Guillaume Le Coincte, escuyer, dud. lieu. Pierres Grougneys, dud. lieu. Jean Le Magné, dud. lieu. Louvs Yvellin, escuyer, de Savigny. Mathurin Le Liepvre, dud. lieu. Thomaz Lecluse, de S' Pierres de Coustance. David, son filz. Nicollas Vorellet, dud. lieu. Bernard Boulley, dud. lieu. François Vacquelin et sa femme, du**d**. lieu. Pierres Pymor, dud. lieu. Isaac Girard, de Cambernon. Thomaz Girard, dud. lieu. Isaac Guesnon, dud. lieu. Guillaume Philippe, de Grimou-M. Richard Quesnel, de Montmartin.

Guillaume Dherou, de La Bellière. Louys Bedouyn, dud. lieu. Symon Le Breton, de Bricqueville sur la Mer. Jean Le Morin, dud. lieu. Guillaume Oger, dud. lieu. Jean Paris, dud. lieu. Jean Etart, dud. lieu. Nicollas Fremin, dud. lieu. Jacqueline, femme dudict Paris, dudict lieu. Pierres Couraye, dudict lieu. Toussainctz Duval, de Hocquigny. Cosme Duval, de Hocquigny. Guyon De Guelle, de Chantellou. Laurens Des Vaulx, de St Planchis. Guillaume Des Vaulx, dud. lieu. François Gaultier, de S^e Ursin. Thomas Gaultier, dud. lieu. Jean Damin, filz Jean, dud. lieu. Nicollas Millet, du Mesnidré. Jean Jourdan, filz Pierres, de Gaverey. Pierres Neel, dud. lieu. Mº Robert De la Mare, dud. lieu. Germain D'Urville, dud. lieu. Estienne Briens, dud. lieu. Jaques Le Moigne, dud. lieu. Leonard Varon, dud. lieu, et sa femme. Jullien Le Griton, dud. lieu. Jean Le Muey, du Loreur. Jean De Montmartin, dud. lieu. Jean Le Gros, dud. lieu. Dameile Catherine de Porcens, mère du sieur de Dragueville. Jhenne, sa fille. Catherine, sa fille. Raoullette Marion, dud. lieu. Gilles Lucas, du Mesnil Garnier. Abraham Lucas, dud. lieu. Abraham Mallet, dud. lieu. Thomas Briens, dud. lieu. Jean Poupart, dud. lieu. Gilles Tiercellyn, de Montagu. Julien Tiercellin, dud. lieu. Gilles Renouf, de Beaucoudrey. Collette, sa femme. Jaques, leur fils.

Pierres Le Moussu, de Chevery. François Guenier, dud. lieu. Gilles Le Blondel, dud. lieu. Jean Le Blondel, filz Jean, dud. lieu. Jean Uyvet, filz Jean, du Chefresne. Charles Villain, filz Gilles, Jean Le Blanc, Jullien Leblanc, Jean Du Boys, Martin Hyvet, Achilles Villain, Joachin Villain, Noel Villain, Collas Blouet, Louys Villain, Jean Le Monnier, Thomaz Le Monnier. Martin Villain, Thomaz Villain, Jean Villain, Nicollas Villain, Raoullin Hyvet, Gilles Hyvet, filz Pierres. Nicollas Le Blanc. Raoullin Villain, François Villain, Vincent Le Febvre, Joachin Le Febvre, Estienne Le Febvre. Jean De Bulle, Philippes Raoul, M° Gilles Meslin. Robert Blouet, François Blouet. Gilles Groult, Jean Meslin. Pierres Larsonneur, Raoullin Larsonneur, Pierres Larsonneur, Hedouart Larsonneur, Germain Bessin, Jean Bessin. Jean Castel, Gilles Haynerye, Gilles Jouandin, Thomaz Le Moigne, Gilles Le Moigne, Aagée Le Moigne,

Gilles Du Boys, Guillaume Gerault, Jean Bessin, filz Germain, François Villain, Nicollas Villain, dit Neufbourg, Gilles Villain, Ezechiaz Villain, Jean Le Blanc, Gilles Villain, Nicollas Villain, Raoullin Du Boys, Gilles Hyvet et tous les dessusdicts, de ladicte parroisse du Che-Gilles La Haye, de Dangy. Gilles De Patry. Guillaume Becquet, Robert Le Masson, Jean Symon et sa femme, Richard Symon et sa femme, Richard Becquet, Richard Henrye. Nicollas Henrye, Thomaz Bernard. Estienne Bernard, Jean Bernard, Collette, femme de Jean Symon, Gillette, femme de Richard Symon, Marye, femme de Jean Becquet, de la dicte parroisse de Dangy, ainsy que les dessusdicts. Pierres Le Bastard, de Hambye. Pierres Onfroy, Christofle Clouet, Robert Havard, Nicollas Hebert, Nicollas Baudry, Jean Blouet, Jean Touzé, Jean La Vache. Pierres La Vache, Georges Cloueyt, Louis Callipel, Jean Galloys et tous les dessusdicts, de ladicte parroisse de Hambye. Thiénotte, fille de Nicollas Le Noir, du Mesnil Herman. Robert Le Nepveu, de Moyon. Jean Le Nepveu,

Julien Jouet, Jacob Jouet, Gilles Le Valloys Bastard, Nicollas Derouet, Gilles Fauvel Bourgroult, André Le Hideux, Jaques Masure, Michelle Masure, Pierre Oygnon, Gilles Le Chevallier, Jean Ousouf Cousturier, Germain Voiesin, M° Gilles Le Valloys, M. Pierres Hermen, Gilles Riehouey, Mº Robert Le Moussu, tous de ladicte parroisse de Moyon. Gilles Picquelin, du Mesnil au Pac. Nicolas Le Nerserre, dud. lieu. Jean Le Paige, de Mampertuys. Richard Le Paige, Jean Le Moussu, escuyer. Jaques Le Moussu, escuyer, Philippes Le Moussu, escuyer, de ladicte parroisse de Mampertuys. Gilles Bourdon, de Percy. Guillaume Villain, filz Chardin, Gilles Jouandin, Guillaume Alys, Reney Alys, Jacques Alys, Jean Alys, Chardin Blouet, Jean Castel, filz Jean, Guillaume Coupeaux, Michel Coupeaux, Philippes Raoul, tous de la dicte parroysse de Percy. Gabriel Le Tellier, de Montabot. Symon Lohyer, Thomaz De Laune, Jean De Laune, Richard Le Bouvier, Richard Lohier, Martin Le Boutillier, Symon Le Boutillier, Thomaz Lohier, Michel Costil, Thomaz Tailebot,

L

Thomaz Le Febvre, Id. Jean. Paul Lohier, Hiérome Gendrin, Denis Le Bouvier, Julien Lohier, Guillaume Tallebot, et tous les dessusdicts, de la parroisse de Montabot. Jean Roussel, de Roncey. Artur Roussel, Gilles Neel, Michel Roussel. Denis Necl, Gilles Le Rouyr, Philippes Raoul, Gilles Haymerye et tous les dessusdicts, de Roncey. Julien Fremond, de Soulle. Gilles Le Maistre, dud. lieu, Jean Le Maistre, dud. lieu. François Le Maistre, dud. lieu. Me Jean Labey, de St Sauveur de Bonfossé. La femme dud. Labbey, Jacques Labbey, Gilles De la Porte, Thomaz Gosset et sa femme, Nicolas Gosset, filz Thomaz, Jean Gosset, filz Thomaz, Michelle Gosset, Marye Gosset, Pierres Le Paige, tous de lad. par-roisse de S' Sauveur de Bonfosé. Jean Esnaye, de S' Martin de Bonfossé. Henry Esnaye, Gilles Bernard, Thomaz Bernard, Jean Ogier, Jacques Ogier, Guillaume Groualle, Nicollas Le Loquier, Gilles Le Febvre, Jean Esquey et sa femme et leurs enfantz, Jean Ogier, Jean Besnard et tous les dessusd. de St Martin de Bonfossé.

Jean Pascha, de S' Romphere. Gilles Dohyn, dud. lieu. Richard Le Prevost, dud. lieu. Richard du Hamel, escuyer, dud. Nicollas Gohier et sa femme, dud. lieu. Pierres Le Prevost, dud. lieu. M• Gilles Leduot, de Tessy. Jenne, sa fill**e**, Jean, son filz, M° Nicolle Le Valloys, Ollivier Le Masurier, Robert Esnouf et sa femme, **M•** Ollivier Frestel, Raoullin Hebert, Nicollas Frestel, Vincent Estard, Guillaume Buron, Guillaume Borouel, François Fauvel, Robert Violet, Thomas Viollet, Thomaz Duval, dit Du Boys, Marin Pie lpot, Leonard Huchon, Gilles Audé. Guillaume Hebert, Julien Duval, tous de lad. parroisse de Tessy. Thomaz Le Gros, de Cerences. **Jean** Boullier, dud. lieu. Jean Le Coincte, sieur du Tot, de la parroisse de Herenguerville.

Jean Le Coincte, son filz. Philippes Hardouyn, dud. lieu. Jaques Hardouyn, dud. lieu. Nicollas Mahey, dud. lieu. Jean Guillard, du Pont Flambart. Pierres Hubert, de S' Denis le Gast. Jean Hubert, dud. lieu. Mathurin Le Moigne, dud. lieu. Michel Malezart, dud. lieu. Gilles Le Boutillier, dud. lieu. Jacob Le Conte, dud. lieu. Thomaz Aubel, dud. lieu. Gilles Le Ber, dud. lieu. Jean Le Moigne, dud. lieu. Gilles Le Conte, filz Fremyn, dud. Jean Le Sueur et son filz, dud. Michel Cotterel, dud. lieu. Michel Roussel, dud. lieu. Pierres Le Noir, dud lieu. Denis Le Conte, dud. lieu. Abel Callot, dud. lieu. Jean Roussel, dud. lieu. Guillaume Noel, dud. lieu. Julien Hommeril, de Cambernon. Bernard Le Roy, de Coustances. Ollivier Lucas, de Chevery. Guillaume Guesnon, dict Rousserye, de Cambernon. Demoiselle Magdelayne Thesard, vefve du feu sieur de Beaucoudra<del>y</del>, de Tresly. Hillayre Dareaulx, de Cambernon.

## Nº 2.

Roolle des personnes de la viconté de [Coustance], qui sont reputez porter les armes contre la majesté du roy et qui ne se sont reduictz, parcequ'ilz n'ont envoyé attestation du lieu où ils se sont retyrés:

Jacob Le Rouge, de Belval.
Jean de Piennes, escuyer, de Bricqueville-la-Blouette.
Colin Ingouf, de Blainville.
Pierres Langlois, de S' Nicolas de Coustance.

Robert Leroy, du Lorey. Jean Hommeril, de Marigny. Abraham Hommeril, dud. lieu. Merchisedec Hommeril, dud. lieu. Guillaume Hommeril, dud. lieu. Pierres Le Ver, d'Orval.

Perrin Hu**a**nt, dud. lieu. Jean Guillotte, l'aisney, dud. lieu. Ollivier Guillotte, dud. lieu. Pierres Gosset, dud. lieu. Thomaz Helaine, dud. lieu. Colin Helaine, dud. lieu. Guillaume Paisant, dud. lieu. Guillaume Herman, dud. lieu. Sanson Heliart, dud. lieu. Messire Thomaz Lecluse, prestre regnyé. Raoullet Pacary, dud. lieu. Jehan Addes, de Cenilly. Gilles Le Brun, dud. lieu. Robert Heliart, dud. lieu. Pierres Sohier, de Montpinchon. Pierres Laisney, dud. lieu. Gilles Larsonneur, dud. lieu. Pierres Adam, dict Pillepoys, dud. lieu. Jean Le Mainé, de Saussey. Ursin Huet, de Coustance. Rommain Le Cappellain, de Cambernon. Richard Le Cappellain, dud. lieu. François Le Cappellain, dud. lieu. Eustache Le Cappellain, dud. lieu. Thomaz Le Cappellain, dud. lieu. Jean Le Cappellain, dud. lieu. Nicollas Girard, dud. lieu. Jean Girard, dict Hurel, de Cambernon. David Le Roy, dud. lieu. Pierres Le Roy, dud. lieu. Gilles Le Monnier, de Hienville. Pierres Darou, de la Bellière. Thomas Mauger, de Chantellou. Pierres Mauger, dud. lieu. Pierres Lengloys, de Gaverey. Mathieu Le Prince, dud. lieu. Jean Duval, dud. lieu. Jean Enguerran, dud. lieu.

Jean Paris, dud. lieu.

Gilles Briens, dud. lieu.

Denis Enguerran, de Ver.

dud. lieu.

Le second filz de Jaques Briens,

Guillebert Le Mignon, dud. lieu.

Jacques Lecluse, de Carantilly.

Jean de Pigousse, escuyer, sieur de Dragueville. Gilles Ausouf, de Chevery. Colin Guenier, de Chevery. Jean Villain, filz Thomas, du Chefresne. Nicollas Villain, son frère. Isaïe Villain, filz Colas, Jean Duval, filz Gillet, Raoullin, son frère, Guillaume, son frère, Vallentin Blouet d'Anaisiere (?) Jean, son frère, David ou Daniel, son frère, M° Vallentin Blouet, prestre regnyé, Estienne Le Febvre, tous les dessusdicts de la parroisse du Chefresne. M° Jean Le Febvre, de Dangy. Jean son filz. Jean Bequet, dud. lieu. Jaques Becquet, dud. lieu. Jullien Le Mareschal, de Hambye. Antoyne Le Mareschal, dud. lieu. Les enfantz de Julien Callipel, dud. lieu. Nicollas Mesnidré, de Soulle. Marin Couillère, dud. lieu. Jullien Mesnidré, dud. lieu. Gilles Hurel, dud. lieu. Pierres Hubert, dud. lieu. Philippes Canuel, dud. lieu. Guillaume Mesnidré, dud. lieu. Guillaume Herman, de St Martin de Bonfossé. Jaques Ogier, dud. lieu. Nicollas De Pierres, de Cerences. Ferrault Le Gros, de Cerences. Jehan Le Gros, dud. lieu. André Le Cointe, escuyer, dict les Loges, de Herenguerville. Gedeon Le Comte, dud. lieu. Gilles Le Febvre, dud. lieu. Michel Rouxel, de St Denys le Jehan Le Moyne, filz Jehan, dud. lieu. Georges Clouet, dud. lieu.

Pierres Le Touzey, l'aisney, dud. lieu.

Abel Le Touzey.

Isaac de Pienne, escuyer, sieur de Bricqueville.

Toutteffois il avoit envoyé attesta-

tion comme il estoit à l'isle de Gersey, avec promesse de luy signée ne favoriser les rebelles, et toutteffois le bruict a esté qu'il estoit retourné en ce païs et qu'il avoit esté en Poictou.

### Nº 3.

Roolle de ceulx de la viconté de Coustances qui sont repputez estre aux Iles par les attestations qu'ilz ont envoyé :

Symon de Pienne, sieur de Moigneville, y est decedé. Pierres Leroy, du Lorey.

M. Jean Bonfort, de Muneville sur Mer.

Charles de Cemprond, escuyer, dict St Ylaire.

Gilles Gaultier, dict Beuserye, de Trelly, ministre.

Jean Richier, escuyer, dict la Huetiere, de Ceprisy.

Jean Broc, dict Scyennerie, , de Saucey.

Ollivier Yvelin, de Savigny.

Nicollas Beauquesne, de Coustance.

Charles Morice, dict la Criquette, de Coustance.

M. Jean Leroy, dit le Manoir, de Coustance.

Jean Cappellain, dict Rousseliere, de Cambernon.

Jean Girard, filz Julien, dud. lieu. Pierres Girard, son filz.

Jacques du Saucey, escuyer, sieur de Montchaton.

Nicollas Couraye, filz Jean, de Bricqueville sur la Mer.

Chrystofie Mauger, de Chantellou. Estant retourney et aprehendey, pour ce qu'il ne s'est voullu reduire, a esté battu de vergespar trois jours de marche, la corde au coul, et bany a perpetuité et ses heritages confisquez. Georges Tircellin, de Gavrey. Guillaume Briens, dud. lieu. Julien Douillet, dud. lieu. Jaques Briens, dud. lieu. Jean Briens, filz Jacques, dudict lieu.

Me Toussainctz Le Bouvier, dud. lieu, ministre.

M° Marc Le Moigne, dud. lieu, prestre regnyé.

Martin Blouet, du Chefresne.
Jullien Callipel, de Hambye.
Bertan Rouxel, de Roncey.
Thomas le Maistre, de Soulle.
Pierre Le Maistre, de Soulle.
Jean Becquet, dud. lieu.
M° Jean Gohier, de S' Ronphère.
Jaques Le Sueur, de Tessy.
Robert Jagault, de Cerences.
Raoullet Gosselin, dud. lieu.
Michel Le Conte, de S' Denis le
Gast. Touteffois est retourné, et
aprehendé et constituey prisonnier, c'est reduict, et neantmoingz condamné en amende.
Raoul Le Conte, dud. lieu.

Raoul Le Conte, dud. lieu. François Le Sueur, dud. lieu. Guillaume Le Conte, dict Fremyn, dud. lieu.

#### Nº 4.

Roolle des femmes de la viconté de Coustances qui ne se sont reduictes et ne vont à la messe :

Charlotte de Beuseville, de Bricqueville la Blouette.

Michelle Noel, de Coustance.

La femme de Pierres Leroy, du Lorey.

Margueritte Leroy. Collette Leroy.

La femme de Gilles Hommeril, de Marigny.

La femme de Regné Gautier, de Tresly.

La femme de Estienne Devenne, de Tresly.

La femme de Philippes Broutelande, d'Ouville.

La femme de Michel Le Vivier, de Carantilly.

La femme de Toussainct Vivier, dud. lieu.

La femme de Pierres Le Mestre, dud. lieu.

La femme de Jean Leclerc, dud. lieu.

La femme de id. Guillotte, filz Pierres, dud. lieu.

La femme de id. Rihouey, filz Pierres, dud. lieu.

La femme Perrin Huant, dud. lieu. La femme de Jehan Herman, dud. lieu.

La femme de David Herman, dud. lieu.

La femme de Julien Becquet, dud. lieu.

La femme de id. Guillotte, dud. lieu.

La femme Ollivier Guillotte, dud. lieu.

La femme Anne Gosset, dud. lieu. La femme de Robert Le Quertier, dud. lieu.

La femme Pierres Gosset, dud. lieu.

Pasquette, vefve de Cuil.aume Lescluse, dud. lieu.

Anne et Ysabeau, ses filles.

La femme Collin Helayne, dud. lieu.

Margueritte, vefve de Guillaume Le Quertier, dud. lieu.

La femme de Jean Blanchet, filz Jean, dud. lieu.

La femme de Michel Canu, dud. lieu.

La femme de Gilles Canu, dud. lieu.

La femme de id. Le Canu, dud. lieu.

La vefve de Pierres Heliard, dud. lieu.

La femme Raulet Pacary, dud. lieu. Dam^{elle} Regnée de Sanson, femme du s^r de Cerisy.

Françoise Heliard, dud. lieu.

La femme de Pierres Sohier, de Monpinchon.

Leur fille, dud. lieu.

La femme Pierres Laisney, dud. lieu.

La femme de Nicollas Beauquesne, de Coustance.

La femme de Thomas Lescluse, de Coustance.

La femme de id. Le Cappellain, de Cambernon.

Leurs deux filles.

La femme de Jacques Guesnon, dud. lieu.

La femme de Pierres Dairou, de La Belliere.

La femme de Christofle Mauger, de Chantelou.

Anne et Laurence, leurs filles.

La femme de Gilles Baudry, de Gavrey.

La femme de id. Duval, de Gavrey. La femme de Jean Paris, dud. lieu. La femme de Jacques Brians, dud. lieu.

La femme de Gilles Brians, dud.

La mère dud. Brians.

La seur dud. Brians.

La femme de Jean Le Muey, du Lorreur.

La femme de Denis Engueran, de Ver.

La femme de Gilles Lucas, du Mesnil Garnier.

La femme de Thomas Brians, dud. lieu.

La femme de Gilles Tiercellin, dud. lieu de Montagu.

Marye et Matine, leurs filles. Noelle Fauquet, de Beaucoudrey.

La femme de Gilles Osouf, de Chevry.

La femme de Mº id. Lefebvre, de Dangy.

Anne, sa fille.

La seur de Jean Becquet, dud. lieu. La femme de Julien Gallipel, de Hambye.

Tiennette Le Noir, du Mesnil Herman.

La femme de Jean Roussel, de Roncey.

La femme de Denys Neel, dud. lieu. La femme de Bertrand Rouxel, dud. lieu.

La vefve de Guillaume Mesnerey, de Soulle.

La femme de Jacques Le Sueur, de Tessy.

Judie Le Sueur.

Marye Le Sueur.

Bertrand Du Chaptel, de Cerences. La femme de Nicollas De Pierres, dud. lieu.

La femme de Robert Jagaut, dud. lieu.

La femme de Philippes Hardouyn, dud. lieu.

La femme de Jacques Hardouyn, dud. lieu.

Damoiselle Jacqueline Le Cointe, de Herenguerville.

Damoiselle Ursine Le Cointe et ses filles, dud. lieu.

La femme de Jean Guislard, du Pont Flanbard.

Pasquette Joignes, de Sainct Denys le Gast.

Pasquette, vefve de deffunct Thomas Le Sueur, dud. lieu.

Damelle Margueritte Martel, femme du sieur de St Denis le Gast.

Les presentz roolles ont esté signez par nous, officiers du roy au siège de Coustance, et extraictz en toute dilligence sur les procez verbaulz faictz pour l'execution de l'edict de Sa Majesté, affin d'estre envoiez à mond. seigneur de Longaulney, suyvant ses lettres du vingt deux^{me} jour de ce present moys de novembre, apportez ce jourd'hui xxiiie jour dud. moys mil ve iiiix viii.

Pour treize feuilletz.

LE VALLOYS. LE COINCTE. DUBOUILLON.

LE. RIOUX.

(Bibliothèque nationale, Mss. Français 14560.)

# Procès verbal d'assemblée des Députés du tiers etat des paroisses du bailliage du carentan.

L'an mil sept cent quatrevingt neuf, le jeudy cinqiesme jour de mars, sur les huit heures du matin, à Carentan, en une des grandes salles de l'hopital dudit lieu, devant nous Sebastien René Lavalley, conseiller du Roi, lieutenant general civil et criminel au bailliage dudit Carentan, assisté d'Augustin Benoist Langlois, commis en notre greffe, sont comparuts M. M. les deputés du tiers Etat des paroisses de ce Bailliage, pour satisfaire à la lettre et reglement de Sa Majesté, du 24 janvier dernier, et à notre ordonnance du dix-sept fevrier suivant, signiffiée à leurs paroisses, requette du procureur du Roi, les vingt et vingt un dud. mois de fevrier, avec assignation à comparoistre ce jourd'hui devant nous, pour par eux nous representer leur deliberation de deputation et cahiers de doleances, suivant qu'il est demandé, et ensuite pour nommer le quart d'entre eux pour se trouver à l'assemblée des trois ordres, qui se tiendra en la ville de Coutances le 16 de ce mois, pour porter le cahier dudit Bailliage, et avons procedé à l'appel de M. M. les deputés du tiers dans l'ordre qui suit :

## Savoir,

Ville de Carentan:

M. M. Auguste Maurice Hervieu de Pont Louis, lieutenant particulier, assesseur criminel audit siège du Bailliage de Carentan. Present.

2. Jean Thomas Desplanques, sieur du Mesnil, maire. Present.

 Claude Yve Thomas Le Reculley de La Huberderie, avocat. Present.

4. Charles Francois Louis Caillemer, avocat, bailly de Goigny. Present.

5. Mrs Jacques Villard. Present.

6. Louis Sanson. Present.

- Hyacinthe Leonord de S¹
  Julien. Present.
- 8. Jean Gruchy. Present.
- 9. Antoine Armand Le Drieu. Present.
- 10. Thomas Bachelay. Present.

Angoville sur Ay: 115 feux. Appeville: 180.

Auvers: 200.

Auville sur le Vey: 29.	11.	Antoine Julian Ansot. Present.
	12.	Cezard Le Harivel. Present.
Auxais:		Jean François Castel. Present.
96.	16	Louis Roguelin. Present.
	45	Nicolog Francois Hollet Dra
Barneville :	15.	Nicolas François Hellet. Pre-
180.	16.	sent. Nicolas Le Chevalier. Pre-
		sent.
Baupte :	17.	François Sebastien Jean La-
49.		valley de La Hogue, ancien
		lieutenant general au Bail-
		liage de Carentan. Present.
	18.	
Beuzeville en Bauptois:		Jean Baptiste Adam. Present.
61.	20	Jacques Jacqueline. Present.
	94	Pierre Paul Patin. Present.
Beuzeville sur le Vey:		
109.	22.	Jacques Marin Louis Gosselin. Present.
Blosville :	23.	Robert Loquet. Present.
66.	24.	Antoine Le Landais. Present.
Bolleville:	25.	Pierre Lamarre. Present.
99.	26.	Bon Nicolas Lallemant. Pre-
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	-0.	sent.
Boutteville:	97	Bernardin Badet. Present.
Boutteville.	27.	Thomas Joseph Alexandre
•••	40.	To Your Drosont
Ducttorillo aum Ass.	90	Le Loup. Present. Charles Alexandre Hotot.
Bretteville sur Ay : 114.	49.	Present.
114.	30	Nicolas Simon Tirel. Present.
Dravanda	24	Guillauma Dussilla Drosant
Brevands:		Guillaume Bucaille. Present.
75.		Jacques Igier. Present.
Brucheville :		Antoine Corbin. Present.
80.	34.	Jean Baptiste Cosnefroy. Pre-
		sent.
Carquebut :	35.	Jean Leonord Beurey. Pre-
100.		sent.
	36.	Hervé Mangon. Present.
Cats:	37.	Jean Baptiste Scelle de Mon-
34.		dezert. Present.
	38.	Augustin Poignavant. Pre-
	00.	sent.
Cauquigny:	30	Deffaut.
12.		Deffaut.
Chef du Pont :	41.	George De La Garde. Present.
74. O-i	42.	Jacques Duchemin. Present.
Coigny:	43.	Jacques Corbin. Present.
80	44.	Henry Philippe. Present.
Cretteville:	45.	Charles Pontis. Present.
96.	46.	Jean Briquebecq. Present.

47. Jean Gabriel Le Masson. Ecoquenauville: 41. Present. 48. Bernardin Lefaut. Present. 49. Louis Le Sieur. Present. Foucarville: 59. 50. Joseph Le Gouche. Present. Houtteville : 51. Robert Alexandre. Present. 52. Jean Baptiste Adam. Present. La Haye du Puits : 53. Charles Louis François Re-123. nault de Bretelle. Present. Jean François Duchesne. Pre-Jean Brison. Present. Les Moitiers : Jacques Roublot. Present. 160. 57. Simeon Le Danois. Present. Meautis: 58. Guillaume Gislot. Present. 160. 59. Jean Morel de La Rousseliere. Present. Mobecq: 60. Pierre David. Present. 100. 61. François Dolbecq. Present. Montmartin: 62. Leonord Bernardin Gaumain. 320. Present. 63. Robert Lefevre. Present. 64. Antoine Le Picard. Present. 65. Thomas Marie. Present. 66. Jacques Le Magnan. Present.67. Pierre Cauchard. Present. Neufmesnil: 64. Pretot: 68. Joseph Fortin. Present. 200. 69. Charles François Pimparey. Present. Ravenoville: 70. Charles Poisson. Present. Charles Foliot. Present. 100. S' André de Boohon : 72. Jean Joseph Yver de La 149. Bruchollerie, avocat general des comptes, aides et finances de Normandie. Present. 73. Thomas François Quenault de la Groudiere..... au siege de l'élection de Carentan. Present. St Cosme du Mont : 74. Pierre Joseph De la Fosse. 140. Present. 75. Etienne François Alix Courboy. Present. Ste Marie du Mont : 76. Marie Lecaudey de Bellefon-

taine. Present.
77. Jean Charles Cornavin de Chanvalon. Present.
78. Jean Louis Brohier. Present.

260.

te Mere Eglise. 320.		Jean Mouchel du Hamel. Present.
	80.	George Antoine Du Four de La Hervere. Present
	81.	Jacques Fossey. Present.
	82.	Louis Malençon. Present.
S' Eny:	83.	Victor Le Sage. Present.
367.	84.	Charles Palla. Present.
	85.	Jean de Meautis. Present.
		Daniel Rabé. Present.
S' George de Bonhon :	87.	Jacques Louis Ferey. Present.
129.	88.	Cezard Antoine Boissel Dom- breval. Present.
S' Germain de Varreville:		Louis Corbin. Present.
69.	90.	Etienne Henry. Present.
S' Germain sur Ay:	91.	Michel Ernouf. Present.
164.	92.	Denis Burée. Present.
S' Hilaire :	93.	Antoine Gancel. Present.
60.	94.	Pierre Legaud. Present.
S' Martin de Varreville :	95.	Jean Le Sieur. Present.
<b>7</b> 8.	96.	Felix Lainé. Present.
S ^t Pellerin : 53.	97.	Thomas Charles Desplanques. Present.
	98.	Jean Groult. Present.
S' Symphorien:	99.	Pierre Viollette du Feron.
75.		Present.
	100.	François Langrogne. Present.
Sebville:	101.	François Langrogne. Present. Jean Baptiste Colon. Present.
24.	102.	Bernardin Blaise Le Piez. Present.
Varenguebec:	103.	Charles Le Chagnoine. Pre-
230.		sent.
	104.	Jean Queudeville. Present.
	105.	Leonord Caraby. Present.
Vierreville : 17.		Jean Bernard Le Caux. Present.
	107.	Charles Levert. Present.
Vindefontaine:	108.	Guillaume Cotel. Present.
210.		Toussaint René Le Danois. Present.
	110.	Jean Jacques Le Danois. Present.

Apel fait de tous les deputés des paroisses de ce Bailliage, en donnant deffaut sur ceux de la paroisse de Cauquigny qui n'ont point comparut, avons accordé acte à tous les deputés des autres paroisses cy dessus denommés de leur presence et du depost qu'ils nous ont fait de chacun leur deliberation de nominations de deputés pour cette assemblée et de leurs cahiers de doleances, du nombre desquelles deliberations il

s'en trouve plusieurs qui ne sont point conformes au model qui leur a eté remis après avoir eté par nous veriffié, nonobstant quoi, vû le deffaut de tems pour une nouvelle assemblée, avons desd. s. deputés presents pris et reçu d'eux le serment de proceder fidellement en notre presence, par eux tous ou par commissaire qu'ils nommeront, à la reunion en un seul cahier de tous les cahiers particuliers qu'ont apportés lesdits s^{rs} deputés, ensuitte à la nomination à haute voix du quart d'entre eux pour assister à l'assemblée general des trois Etats qui se tiendra en la ville de Coutances le saize de ce mois, et les y representer et y porter le cahier de notre Bailliage. Aprez serment par eux presté, ils nous ont declaré qu'il n'est pas possible de proceder à la reduction de leurs cahiers de doleances, plaintes et remontrances dans cette assemblée, et demandé qu'il soit nommé douze d'entre eux, à qui seront remis tous lesdits cahiers desdites paroisses pour la redaction d'un seul cahier, et qu'à cet effet l'assemblée soit renvoyée.

Faisant droit sur la reclamation desdits sieurs deputés, nous avons ordonné qu'il soit presentement procedé par eux à la nomination de douze commissaires pris dans ladite assemblee pour la redaction de leurdit cahier, et les voix ayant eté par nous recueillies en la maniere accoutumée, la pluralité des suffrages s'est reunie en faveur de messieurs Lavalley de La Hogue, Du Mesnil Desplanques, Le Reculley de La Huberderie, Caillemer, bailly de Coigny, Cornavin de Chanvallon, Joseph La Fosse, Le Sage, Pontis, Ernouf, Briquebecq, Gislot et Hotot, qui ont acepté ladite commission et promis de s'en acquitter fidelement, et de leurs requisition avons renvoyé l'assemblée à mardy prochain dix du present, où ils ont tous promis de se rendre aux fins de l'entiere execution de la lettre et reglement de Sa Majesté, dont le tout nous avons redigé le present cedit jour et an, ce que lesdits commissaires ont signé avec nous, après lecture.

La Fosse Joseph, Lavalley de La Hogue, V. Le Sage, Le Reculley de La Huberderie, Dumesnil Desplanques, C. Pontis, Caillemer, C. Hotot, Ernouf, G. Gislot, Cornavin de Chanvallon.

Levalley, Langlois.

Et cejourd'hui mardy dixiesme jour de mars audit an mil sept cent quatrevingt neuf, en laditte salle de l'hopital de Carentan, devant nous Lavalley, juge susdit. assisté dudit Langlois, commis en notre greffe, en execution de notre renvoy du cinq de ce mois, se sont de nouveau assemblés tous les sieurs deputés des parroisses du Bailliage de cedit lieu, à l'exception des s^{ra} Louis Corbin, Thomas Joseph Alexandre Le Loup, Charles Poisson et Charles Foliot, et ceux de la parroisse de Cauquigny qui n'ont point encore comparut, sur lesquels nous avons prononcé deffaut, après quoy MM. les

Commissaires denommés pour la redaction du cahier general de ce bailliage l'ont representé, vû quoy nous en avons fait faire la lecture par notre secretaire greffier à tous les deputés presents qui ont signé ledit cahier. Ensuitte a été procedé à la nomination du quart d'entre eux pour assister à l'assemblée generale des trois Etats qui se tiendra dans la ville de Coutances le saize de ce mois, et les voix ayant été par nous recueillies en la maniere et forme prescritte, la pluralité des souffrages s'est reunie en faveur de MM. François Sébastien Jean Lavalley de La Hogne, ancien lieutenant general au Bailliage de ce lieu, Auguste Maurice Hervieu de Pontlouis, lieutenant particulier audit Bailliage, Jean Thomas Desplanques Dumesnil, maire, Claude Yve Thomas Le Reculley de La Hu-berderie, avocat, Charles François Louis Caillemer, avocat, bailly de Coigny, Jean Louis Brohier avocat, Charles François Pimparey, avocat, Jean Charles Cornavin de Chanvalon, avocat, Cezard Antoine Nicolas Boisselle Dombreval, Charles Louis François Regnault de Bretel, Michel Ernouf, Pierre Joseph De La Fosse, Charles Pontis, Nicolas François Hellet, Victor Le Sage, Charles Allexandre Hotot, Jean Baptiste Scel de Mondezert, Jean Briquebecq, Jean Gabriel Le Mason, Etienne Alix Courboy, Jean François Morel de La Rousseliere, Pierre Jacques Guillaume Viollette du Ferron, Guillaume Gislot, Antoine Le Picard, Pierre Paul Patin, Antoine Julien Ansot, George Antoine Dufour de Lhervere, et Jean François de Meautis, tous marchands herbageurs et laboureurs, qui ont accepté ladite commission et promis de s'en acquitter fidellement.

Laditte nomination des deputés ainsy faite, il leur a été remis en notre presence le cahier general de ce bailliage, afin par eux de le porter à l'assemblée des trois Etats qui se tiendra le lundy saize de ce mois en laditte ville de Coutances, et leur (sic) ont donné tout pouvoir requis et necessaire à l'effet de les representer à laditte assemblée pour toutes les opperations prescrittes et necessaires, comme aussy de donner pouvoirs generaux et suffisants de proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la reforme des abus, l'etablissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prosperité generale du royaume et le bien de tous et de chacun des sujets de Sa Majesté.

Et de leur part lesdits deputés se sont presentement chargés du cahier de doleances de ce Bailliage, et ont promis de le porter à laditte assemblée et de se conformer à tout ce qui est prescrit et ordonné par lesdittes lettres du Roy, reglement y annexé et ordonnances susdittes, desquelles nomination de deputés, remise de cahier, pouvoirs et declarations, nous avons à tous les susdits comparants donné acte, et avons signé avec tous lesdits deputés notre present procès-verbal ainsy que le duplicata que nous avons presentement remis auxdits sieurs deputés pour constater leurs pouvoirs. Et le present, avec tous les cahiers de doleances, sera deposé au greffe de ce Bailliage cedit jour et an, après lecture.

Dumesnil Desplanques, Hervieu de Pont Louis, Caillemer, Le Reculley de La Huberderie, G. Gruchy, G. Villard, L. Sanson, T. Bacheley, L. de S' Jullien, C. Le Harivel, A. Ansot, C. Drieu, N. F. Hellet, N. Le Chevallier, L. Roguelin, G. F. Castel, J. B. Adam, J. Gosselin, Lavalley de La Hogue, Martin Jeanne, A. Le Landois, J. Jacquelline, P. P. Patin, R. Loquet, B. N. Lallemand, P. De La Mare, Badet, G. Bucaille, S. Tirel, Ch. Hotot, J. Igier, J. B. Cosnefroy, Beurey, H. Mangon, A. Poignovant, J. B. Scelle, G. Gislot, G. De la Garde, Jacques Duchemin, J. Bricquebec, J. G. Le Masson, J. Corbin, C. Pontis, B. Lefaut, J. La Gouche, L. Le Sieur, J. B. Adam, S. Le Danois, A. Le Picard, J. Brison, Regnauld de Bretel, J. François Duchesne, F. Dolbet, P. Davy, J. F. Morel, Jacque Roublot, Gaumain, Lefevre, T. Marie, Lemaignen, Pimparey, J. Fortin, P. Cauchard, Yver de La Bruchollerie, La Fosse Joseph, Quenault La Groudiere, E. Allix, de Bellefontaine, Cornavin de Chauvallon, Brohier, V. Le Sage, J. B. Mouchel, Dufour de La Hervere, C. Palla, Fossey, L. Malencon, D. Rabé, J. Demeautis, Boissel Dombreval, Ferey, Etienne Henry, D. Burée, Ernouf, A. Gancel, P. Le Gaud, F. Laisné, J. Le Sieur, J. Groult, Th. C. Desplanques, F. Langronne, Viollette, Colon, J. Quedeville, Ch. Le Chanoine, B. Lepiez, G. Cottelle, L. Caraby, C. Levert, B. Le Caux, T. René Ledanois, Jean Le Danois.

Lavalley, Langlois.

(Archives départementales.)

# ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

# LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

## DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.	
NN.			
MAGNYTOT  MONTALIVET  COSTAZ  BOSSI  DE VANSSAY  ESMANGART  D'ESTOURMEL  BAUDE  GATTIER  MERCIER  BONNET  HAVIN (Commissaire)  VIEILLARD (Commissaire)  LE HODEY (Commissaire)  DE TANLAY  JOURDAIN  PAULZE-D'YVOY  DUGUÉ  DE BOUVILLE (Ct**)  GUILLAUME D'AVRIBEAU  PRON  LEVAINVILLE  VI** MALHER  LENOEL  LEMERCIER  LENOEL  FRÉMONT  VAULTIER  DE CHAMPAGNAC  BUCHOT  LAURENT  DU CHEVALARD  POULIN  FILIPPINI  FAVALELLI  P. FLORET	12 ventôse an VIII. 29 germinal an IX. 10 germinal an IX. 10 germinal an XII 12 février 1810 17 juillet 1845 19 juillet 1842 10 août 1830 19 août 1830 20 novembre 1842 26 février 1848 2 mai 1848 2 mai 1848 23 juillet 1848 24 janvier 1852 28 juillet 1853 27 juillet 1853 27 juillet 1859 16 janvier 1862 12 novembre 1862 12 novembre 1863 16 janvier 1862 12 septembre 1870 20 septembre 1870 21 septembre 1870 22 septembre 1870 23 septembre 1870 24 février 1871 25 janvier 1877 26 décembre 1877 27 juillet 1878 28 janvier 1877 29 septembre 1870 20 septembre 1870 21 décembre 1871 22 septembre 1870 23 septembre 1870 24 février 1871 25 janvier 1877 26 décembre 1877 27 janvier 1877 28 janvier 1877 29 septembre 1877 20 septembre 1877 21 janvier 1880 25 avril 1883 28 novembre 1885.	1 an 1 mois 15 jours. 2 ans 11 mois 23 jours. 2 ans 10 mois 16 jours. 5 ans 2 mois 4 jours. 5 ans 2 jours. 3 ans 8 mois 17 jours. 6 ans 4 mois. Non installé. 6 ans 2 mois. 5 ans 3 mois. 2 mois. 2 mois 2 jours. 2 mois 2 jours. 2 ans 10 mois. 1 mois 26 jours. 2 ans 5 mois 15 jours. 2 ans 5 mois 20 jours. 3 ans 9 mois 20 jours. 4 ans 3 mois 4 jours. 6 mois 18 jours. 15 jours. 1 mois 5 jours. 1 mois 5 jours. 1 mois 10 jours. 1 an 9 mois 3 jours. 1 an 9 mois 3 jours. 1 an 9 mois 3 jours. 2 ans 1 mois 5 jours. 3 ans 9 mois 13 jours. 4 mois 29 jours. 5 ans 3 mois 13 jours. 5 mois 29 jours. 5 ans 1 mois 5 jours. 5 ans 1 mois 5 jours. 6 mois 29 jours. 7 mois 3 jours. 8 mois 13 jours. 9 mois 13 jours. 1 mois 14 mois 15 jours. 1 mois 15 jours. 1 mois 16 jours. 2 ans 1 mois 17 jours. 3 mois 18 jours. 5 ans 3 mois 18 jours. 5 ans 1 mois 18 jours. 6 mois 29 jours. 8 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours. 9 mois 18 jours.	

## SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM. SÉBIRE 0*. LABICHE. MM. LENOEL. MOREL.

## DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM. DE LA MARTINIÈRE *. BRIENS *. RIOTTEAU. RAULINE. MM.
LEGRAND (Arthur).
CABART-DANNEVILLE.
DE LAGORSSE.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM. BERNARD 拳, Président. LEFRESNE. VRAC. TÉTREL 拳, Secrétaire. MM. PAIN. REGNAULT. DENIS-THIEUDIÈRE.

## PRÉFECTURE.

- M. FLORET 0*, O. I. P., Préfet.
- M. SALVETAT, Secrétaire général.
- M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 2 heures à 5 heures.

## CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, Vice-Président.

MENARD, Conseiller.

BOURGEOIS, id.

CALADOU, id.

SALVETAT, Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement. Le Conseil de Présecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

#### Cabinet du Préfet.

## M. ILLY, Chef du Cabinet.

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.— Affaires réservées.—Service du télégraphe du Cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

## M. BLONDEL O. A., Chef-Adjoint.

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestations de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce. — Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

#### Première Division.

#### Chef de Division: M. POTEAUX.

Réception et transmission du Bulletin des Lois et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et Colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, desséchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.— Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

#### Deuxième Division.

Chef de Division: M. Alph. Colas, O. A.

#### PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. -- Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité.--Prestations.--Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux.—Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles.-Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux.-Projets de classement, de rectification, de construction des chemins des diverses catégories.—Devis des travaux.—Adjudications.—Régies.—Règlement des dépenses.—Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes.—Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881). -Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains. — Extraction des matériaux et dommages divers.—Autorisations et fixation des indemnités.—Plantations, élagages sur les chemins.-Distribution et concession d'eau.-Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie.— Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales.—Trottoirs et pavages dans les villes.— Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire.—Ensemble du service de la comptabilité. -Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire.—Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes.—Ecoles normales.—Ecoles communales.—Ecoles libres et pensionnats.—Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires.—Caisses des écoles.—Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc.—Rachats de rente et emploi de capitaux.—Mainlevée d'hypothèques.—Octrois : règlements, tarifs.—Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs. - Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics.-Droits de voirie et autres au prosit des communes.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux.—Comités consultatifs.— Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité.—Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques.—Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents.—Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux.—Pensions de retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance.—Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité.—Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions.—Biens indivis.—Encouragement de l'État pour les services de bienfaisance publique.

#### DEUX!ÊME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire. —Construction et appropriation des locaux scolaires. - Mobiliers. - Subventions. - Emprunts. - Propriétés communales : mairies, églises, presbytères. — Echanges, acquisitions, alienations. - Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux.—Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement.—Sessions des Conseils municipaux.—Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.—Conseil départemental des bâtiments civils. - Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. - Budgets et autorisations supplémentaires.—Remboursement de fonds placés au Trésor.—Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apprement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture.—Comptabilités de fait ou occultes.—Cotisations municipales: reconvrement et emploi.—Etat annuel de la situation financière des communes.—Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables.—Taxe municipale sur les chiens.

#### Troisième Division.

### Chef de Division: M. Lepèvre.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité.—Télégraphie, comptabilité.—Etablissements sanitaires, comptabilité.—Chambres de commerce, comptabilité.-Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. - Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.-Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies.—Dette publique, rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.—Contributions directes : sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites.—Cadastre.—Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. - Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. - Caisses d'épargne. -Caisse de retraites de la vieillesse. - Comptoirs nationaux. - Visa des récépissés.-Frais de justice.-Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. —Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

#### GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

(Ouvert tous les jours de 9 houres à 4 heures).

Greffier: M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux partie. ou à leurs mandataires de pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

### M. DOLBET. Archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

## BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département.—M. PILLIOUD, à Saint-Lo. Conducteur.—M. Levieux.

## ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N. ., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

## POIDS ET MESURES.

Vérificateurs: MM. Dalimier, à Saint-Lo; Jehenne, à Avranches; Provost, à Cherbourg; Lecorbeiller, à Coutances; Grandrie, à Mortain; Michel, à Valognes.

## CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O*, O. I. P., Préfet, président; N..., vice-président; le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard *, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur, à Saint-Lo; Fontaine et Sébire, pharmaciens; Pommier, ancien pharmacien.

## ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfet, président; Gautier, Conseiller général; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville;

le Maire d'Avranches; Letourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Pinel, Boscher et Requier, pharmaciens; Blin, vétérinaire; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, président; le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Girard-Labarcerie, ancien médecin principal de la marine; Renault, Offret, Monnoye fils et Legard-Lafosse, docteurs-médecins; le Directeur du service de la santé de la marine; Poittevin, Levionnois, pharmaciens; Jouninet, ancien pharmacien; Pouppeville, vétérinaire.

## ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Pascal, Sous-Préfet, président; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Paul-Jules-Barnabé), Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens; Levionnais, vétérinaire.

## ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Salanson, Sous-Préfet, *président*; le Procureur de la République; de Baillencourt, Maire de Mortain; Heurtaut, de la Houssaye, Breillot, Leriche, Malon, docteurs-médecins; Buisson, Almin, pharmaciens; Hergault-Losinière, vétérinaire.

## ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préset, président; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire 0*, Menard, Bricquebec, Leneveu fils, Fatôme, docteurs-médecins; Agnès-Roland, pharmacien; Le Marquand, vétérinaire; Saliot, ancien pharmacien.

## CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé. Gouville fils, propriétaire. Rauline, député. Blouët 🌞, propriétaire. Bernard *, docteur-médecin. Emile Lenoël, sénateur. Amiard, maire de Saint-Lo. Prémont (Léon), propriétaire. Pommier, docteur-médecin.

Canisy. Carentan. Marigny. Percy. Saint-Clair. Saint-Jean-de-Daye. Saint-Lo. Tessy-sur-Vire. Torigni-sur-Vire.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

### Arrondissement d'Avranches.

#### MM.

Gautier. Denis-Thieudière, notaire. Baron (Félix-Louis). Riotteau, député. Fontaine, notaire. Enguehard, propriétaire. Morel, sénateur. Basire, juge de paix. Tétrel *, maire de Villedieu.

Avranches. Brécey. Ducey. Granville. La Haye-Pesnel. Pontorson. Saint-James. Sartilly. Villedieu.

### Arrondissement de Cherbourg.

#### MM.

Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère des Finances. Moll C¥, directeur des constructions navales en retraite, maire de Cherbourg. Bonamy, maire. Vrac, docteur en droit, maire. V^{to} de Tocqueville O¥.

Beaumont.

Cherbourg. Les Pieux. Octeville. Saint-Pierre-Eglise.

### Arrondissement de Coutances.

#### MM.

De La Bellière, docteur-médecin. Guillemette, juge de paix. Boissel-Dombreval *, maire de Coutances. Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand. De La Martinière *, député. Fauvel, maire. Quenault, vice-président du tribunal civil de Rouen. Regnault, propriétaire à Périers, maire. Pignard-Dudezert *, Juge au Tribunal de la Seine. Lemaître, docteur-médecin.

Brébal. Cerisy-la-Salle. Coutances. Gavrav. La Have-du-Puits. Lessay.

Montmartin-sur-Mer. Périers.

Saint-Malo-de-la-Lande. Saint-Sauveur-Lendelin.

#### Arrondissement de Mortain.

#### MM.

Legrand (Arthur) *, maire de Milly. De Tesson, propriétaire à la Mancellière. Grossin, maire de Juvigny. D'Avenel, maire de Heussé. Gaudin de Villaine, maire. Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de Rouen. Bidois, juge de paix. Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire. Sourdeval.

Barenton. Isigny. Juvigny. Le Teilleul. Mortain.

St-Hilaire-du-Harcouet Saint-Pois.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Valognes.

#### MM.

N...
De Traynel, propriétaire.
C^{to} de Pontgibaud *, maire de Saint-Marcouf.
Du Mesnildot.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de
Sainte-Marie-du-Mont.
Pain, notaire honoraire.
Sébire 0 *, sénateur.

Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou.

Sainte-Mère-Eglise. St Sauveur-le-Vicomte. Valognes.

## CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Saint-Lo.

### MM.

Guérard, maire de Saint-Romphaire.
Leperdriel, expert.
Gosset, maire.
Lehéricey, propriétaire.
Manoury, vétérinaire.
Le V^{te} d'Osseville, propriétaire.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.
Cord'homme, maire de Guilberville.

Canisy.
Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye.
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire.

#### Arrondissement d'Avranches.

#### MM.

Lenoir, maire d'Avranches.
Pinard, docteur-médecin, adjoint.
Dupont.
Letourneur, docteur-médecin, adjoint.
Lanos, maire, docteur-médecin.
Mis de Verdun de la Crenne 孝, maire d'Aucey.
Gautier (César).
Le Bachelier, docteur-médecin.
Ledo, docteur-médecin.

Avranches.
Brécey.
Ducey.
Granville.
La Haye-Pesnel.
Pontorson.
Saint-James.
Sartilly.
Villedieu.

### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

## Arrondissement de Cherbourg.

#### MM.

Louis (Auguste', maire.
Séhier, négociant, conseiller municipal.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.
Lenoir, docteur-médecin, maire.
Courtois-les-Hougues, maire.
Lemarquand, juge de paix.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.
Touzard, maire.
Lebas, propriétaire, maire.

Beaumont.
Cherbourg.
id.
Les Pieux.
id.
Octeville.
id.
Saint-Pierre-Eglise.

### Arrondissement de Coutances.

#### MM.

Ameline, maire de Cérences.
Savary, juge de paix.
Tanqueray, docteur-médecin, propriétaire.
Roptin (Cbarles), maire.
Lecoupé, maire.
Hardel, agriculteur.
Danlos, maire.
Leconte, propriétaire, juge de paix.
Jehenne, maire.
Toulorge, maire.

Bréhal.
Cerisy-la-Salle.
Coutances.
La Haye-du-Puits.
Gavray.
Lessay.
Montmartin-sur-Mer.
Périers.
Saint-Malo-de-la-Lande.
Saint-Sauyeur-Lendelin.

#### Arrondissement de Mortain.

#### MM.

Béchet, propriétaire.
Guérin, maire du Mesnil-Thébault.
Turquetil, maire.
Regnault, propriétaire.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.
Lucas, maire.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.
Martinet, maire.
Bazin, négociant.

Barenton.
Isigny.
Juvigny.
Le Teilleul.
Mortain.
St-Hilaire-du-Harcouët.
id.
Saint-Pois.

Sourdeval

## Arrondissement de Valognes.

#### MM.

Lecannellier (Adolphe), maire.
Lecoquierre, propriétaire.
Buhot, maire.
Colas-Corderie, maire.
Hay, maire.
D'Aigneaux, maire.
Hersan (Raoul, fils), propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.
De Mondésir

Barneville.
Bricquebec.
Montebourg.
Quettehou.
id.
Sainte-Mère-Eglise.

Saint-Sauveur-le-Vicomte. Valognes. id.

## SOUS-PRÉFECTURES.

## ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred TARDIF, Sous-Préfet.

M. Sarlin, secrétaire.

## ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Martinet *, Sous-Préfet.

M. Bertaux, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PASCAL *, O. A, Sous-Préfet.

M. Lecouillard, secrétaire.

## ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. SALANSON, Sous-Préfet.

M. Chemin, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Leménicier, Sous-Préfet.

M. Marguerie, secrétaire.

## MAIRIES.

## MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, Maire; Dussaux et Dary, Adjoints; N..., Criquet, Bernard *, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrande, Lefèvre, Huet, Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, N..., conseillers municipaux.

Bureaux.—M. Daniel, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non feriés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.-M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Du., conducteur.

Octroi —MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier. Caisse d'épargne.—M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture: Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche de 9 heures à midi.

#### MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, *Maire*; Desdouitils et Letréguilly, *Adjoints*; Rollain, Barbier-Domin, Lecaille, Louvel, Mauduit, Falaise, Blin, Trochon, Mancel, Danjou, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, Dr Hodoul, Chesnay.

Bureaux.-MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.-M. de Tesson.

Voirie urbaine.-M. Lebedel, architecte.

Octroi. - M. Chapon.

#### MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE BIEZ *, O. A., Maire; Dr Letourneur et J. Pannier, Adjoints; Benoist, Leprince, Ch. Guillebot, J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fasin, H. Guillebot, Gaillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Clément, Bureau, Pergeaux, Lago, Toupet, Lucas, Lecharpentier, Poisson.

Bureaux.—M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale. - M. L. Durier.

Voirie urbaine.-M. Guimont, architecte.

Octroi.-M. Aubry, préposé en chef.

#### MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. MOLL C*, Maire; Daniel et Frigoult, Adjoints; Hervé, Mouchel, Baude, Mannoury, Moll *, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menut, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Lair, Thorel, Lucas-Delaunay, Dupont, Besselièvre, Brindot, Maillot, Brégaint.

Bureaux.-M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.-M. Houyvet.

Voirie urbaine.—MM. Gutelle, architecte de la ville; Poupeville, agent voyer.

Octroi.-M. Raoul, préposé en chef.

Archives.-M. Amiot, archiviste.

#### MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, Maire; Marie, 1ex Adjoint; Saillard, 2e Adjoint; Rabee, Dupérouzel, Lehuby, Badin (Victor), Piton, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens, Girard, Baize, Bidel, Laisney, Lenoir, Leneslet, Laurent, Lair, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux.-M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. - M. Leliepvre.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Bellet, préposé en chef; Bailly, brigadier.

#### MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, Maire; Delaunay, Adjoint; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Leriche, Ganier-Hauteville, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et Gallie.

Bureaux.-M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.-M. Bourbon.

Voirie urbaine.-M. Corbin.

Octroi.-MM. Dupont et Aumont.

### MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE O *, Maire; Hamel et Lemeland, Adjoints; Le Bouteiller, Oury, Lemeland, Bretel, Sébire, Capelle, Lemasson, Foulon, L'Hotellier, Mariette, Boisville, Lerouge, Lemaréchal, Le Grusley, Duval, Le Cannellier, Vautier, Pierre, Lecler, Pinel, Hamel, Blaisot, de Fontaine de Resbocq, X....

Bureaux.-M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi.-M. Grandjean.

## TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Bpartement, d'après les derniers recensements.

NOMS	NOMBRE PAR ARROSDISSEMENT DE		POPULATION EN	
des arrondissements.	Cantons.	Communes.	1881.	1886
Saint-Lo	9 9 5 10 8 7	447 424 73 438 74 447	87, 212 100,083 87,707 109,358 65,464 76,573	86,829 98,590 88.745 106,597 64,680 75,494
TOTAUX	48	645	526,577	<b>290,865</b>

Différence en plus, en 1881.....

5,512

# TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	communes.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo	Blainville	Saint-Malo-de-La-Land
Agon	Saint-Malo-de-la-Lande.	Blosville	Sainte-Mèro-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	Saint-Maio-de-la-Lase.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.		Saint-Pois
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du — Puils.
Ancteville	Saint-Malo-de-la-Lande	Boucey	Pontorson -
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise	Bourguenolles	Villedieu. Sainte-Mèro—E
Angoville-au-Plain	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey. Saint-Halo-de- La - Luik.
Anneville	Id.	Brainville	24/HC-M410-06- M
	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s ^r -Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur
Ardevon	Pontorson.	Brébal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville   Audouville-la-Hub ^t .	Beaumont.	Breuville	Bricquebec -
	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec -
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Blue	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s ^r -Mer.	Bréhal. St-Pierre-E
Barenton	Sartilly.		Volomes
Barfleur	Barenton.	Brix	Valognes.
Barneville	Quettehou. Barneville.	Brucheville	Sainte Mère — Estise
Banbigny	Id.	Buais	Le Teilleul
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Contonos
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cariov-la-Sa III
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauvr-Le adelli.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St Diorno Foto
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigay.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Sainte-Mère-Eglise
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauvr-le-Victe.	Catteville	St-Sauvr-le-Vte
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye
Beuzeville-la-Bastile	Id,	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauv le-Victe.	Cerisy-la-Foret	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champeervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champeey	Sartilly. Id.	Flamanville	Les Pieux. Villedieu.
Champeaux	Villedieu.	Fleury	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron.	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hilaire-du-Harcouet	Cathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Colomby	La Haye-du Puits. St-Sauv ² -le-Vic ⁴⁰ .	Geffosses	Lessay.
Colomby Condé-sur-Vire	Torigni sur-Vire.	Genets	Sartilly. Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer.	Ger	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauv'-le-Victe.
Coulouvray- Boisbenatre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye. Granville.
Crollon	Ducey . St-Sauv [*] -le-Vic ^{te} .	Granville	St-Malo-de-la-Lande.
Carey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville .
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv-le-Victe.
Dragey	Sartilly.	Hautteville la Guichard.	St-Sauv'-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoqueneauville Eculleville	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrévon	Marigny.
Emondeville	Beaumont. Montebourg.	Helleville Hémevez	Les Pieux. Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv le-Victe.	Heugueville	St-Maio-de-la Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	! Hocquigny !	La l'aye Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	communes.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet d'Arth .	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-SauvLendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-sr-Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg Joganville	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Inillay	Montebourg.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
Juilley Juvigny	Ducey.	Le Mesuil-Angot	St-Jean-1e-Daye.
La Baleine	Juvigny. Gavrav.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Barre-de-Semilly.	Saint-Lo.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
Le Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bœufs Le Mesnil-Bonant	Isigny.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	Gavray St-Sauv ^r -Lendelin
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	Le Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauvle-Victe.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chas-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chap ^{11e} -Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman	Canisy.
La Chap ¹¹⁰ -du-Fest.	Torigni-sur-Vire	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chap ^{11e} -Enjuger.	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc
La Chap ¹¹ - Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray .	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault .	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits .	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron .	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou .,.  La Luc°-d'Outr°- Mer	Villedieu	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luzerne	La Haye-Pesnel. Saint-Lo.	Le Neufbourg	Mortain.
La Mancellière		Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny. Canisy.	Le Perron Le Petit-Celland	Torigni-sur-Vire.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis	Brécey. Périers.
La Meausse	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
a Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
apenty	St-Hilaire-du Harc.	Les Cha-de-Losques.	St-Jean-de-Daye.
a Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays.	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Souv-Lendelin.	Les Loges-Marchis .	St-Hilaire-du-Harc
Lastelle	Périers.	Les Logsr-Brécey	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'Allo	Barneville.
aulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauv'-le-Victe.
La Vendelée	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand Celland		Les Veys	

Le Tanu	La Haye-Pesnel.		
Le Theil		Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou. Bricquebec.	Moyon	Tessy-sur-Vire. St-Sauv [*] -Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer.	Bréhal.
Lieusaint	Valognes	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauveur-le-Vic.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain .	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en Beaum ^t .	St-Sauveur-le-Vic.
dagneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
farchézieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	N -Dde-Cenilly   NDde-Livoye	Cerisy-la-Salle. Brécey.
Margueray	Percy. Marigny.	Notre-Dame d'Elle	Saint-Clair.
fartigny	St-Hilaire-du-Harc	NDde-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
laupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite .	Beaumont.
fillières	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	Id.
filly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauveur-le-Vic.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin st-Mer
loidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc
iontanel	Saint-James. Percy.	Percy	Percy. Périers.
Iontbray	Montmartin-s'-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Iontcuit	St Sauv Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
fontebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Iontfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay
Iontgardon	La Haye-du Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
fontgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de Daye.
Montjoie	Saint-Pois	Pontorson	Pontorson.
Montmarten-Graig	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny. Pontorson.	Querqueville	La Haye-du-Puits. Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettetot	- · · · ·

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville	Montmartin-s ^r -Mer. Canisy.	Saint-Gilles St-Hilaire-du-Harc	Marigny. St-Hilaire-du-Harc.
Quibou	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Raids.	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Rampan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye	St Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize	Avranches.
Rauville-la Bigot	Bricquebec.	St-Jean-de la-Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville	Sainte-Mère-Eglise.	St Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille	Juvigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel
Régnéville	Montmartin-sr-Mer.	St-Jean-du-Corail	Brécey.
Reigneville	St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-du-Corail	Mortain.
Remilly	Marigny.	St-Jean-le-Thomas	Sartilly.
Retôville	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores	Périers.
Réville	Quettehou. Mortain.	St-Laurent-de-Cuves   St Laurde-Terreg	Saint-Pois.
Romagny	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	Saint-James. La Have-Pesnel.
Roncey Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande.	St-Malo-de-la-Land.
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St. Martin-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aubin-des-Préaux	Granville.	St-Martde-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin de-Terregatte.	Saint-James.	St-Martin-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv-Lendelin.	St-Martde-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy	Mortain.	St-Martde-Landelle	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice	Avranches.	St-Martdes-Champs	
St-Brice-de-Landelle	St-Hilaire-du-Harcouët	St-Martin-de-Varrev. St-Martle-Bouillant	Ste-Mère-Eglise.
St-Christophe-du-Foc Saint Clair	Les Pieux. Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Saint-Pois.   Octeville.
Saint-Clément	Mortain.	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St-Côme du-Mont	Carentan.	St-Maur-des-Bois	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul	Barenton.	Saint-Maurice	Barneville.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Michel-de-la-Pier.	St-Sauv'-Lendelin.
Saint-Denis-le-Gast.	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vetu .	Cerisy-la-Salle.	Si-Nicde-Coutances	Coutances.
St-Ebrde-Bonfossé.	Canisy.	St-Nicde-Pierrept .	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel	Montebourg.	St-NicpGranville.	Granville.
Saint-Fromond	St-Jean-de-Daye.	Saint Osvin	Avranches.
St-Georgde-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair	Granville.
St-Georgde-la-Riv. St-Georgde-Livoye.	Barneville. Brécey.	St-Patrice-de-Claids Saint-Pellerin	Lessay. Carentan.
St-Georgd'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthégl	Barneville.
St-Georgde-Montc.	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout.	Coutances.
St-Georgde-Rouel.	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise .	St-Pierre-Eglise.
St-Germdes-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers	Sartilly.
St-Germ. de-Tourn	Montebourg.	Saint- Planchers	Granville.
St-Germde-Varrev.	Sainte-Mère-Eglise.	Saint - Pois	Saint-Pois.
St-Germle-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.
St Germsur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur Ay	Lessay.	Saint-Romphaire	Canisy.
		•	

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bon St-Sde-Chaulieu St-Sauvde-Pierrep. St-Sauv-Le-Pomm St-Sauv-le-Vicomte . St-Sauv-le-Vicomte . St-Sebastde-Raids .	Canisy. Sourdeval. La Haye-du-Puits. Bréhal. St-Sauv ^r -Lendelin. St-Sauv ^r -le-Vic ^{to} . Périers.	Taillepied Tamerville Tanis Tessy-sur-Vire Teurthéville-Bocage. Teurthéville	St-Sauveur-le-Vic Valognes. Pontorson. Tessy-sur-Vire. Quettehou. Octeville. St-Pierre Eglise.
St-Sende-Beuvron. St-SensAvranch. Saint-Symphorien Saint-Symphorien Saint-Thomas Saint-Ursin St Vasst-la-Hougue.	Saint-James. Avranches. La Haye-du-Puits Le Teilleul. Torigni-sur-Vire. Saint-Lo. La Haye-Pesnel. Quettehou.	Tirepied	Srécey. St-Pierre-Eglise. Octeville. Beaumont. Torigni-sur-Vire. Octeville. St-Malo-de-la-Land. Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts. Sainte-Cécile Sainte-Colombe Ste-Croix-Hague Ste-Croix-de-St-Lo. Sainte-Eugienne Sainte-Géneviève Ste-Marie-du-Bois	Tessy-sur-Vire. Villedieu. St-Sauvr-le-Victe. Beaumont. Saint-Lo. Brécey. Quettehou. Le Teilleul.	Trelly	Montmsur-Mer. St-Jean-de-Daye. Tessy-sur-Vire. Ste-Mère-Eglise. Montebourg. Beaumont. Avranches. Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont Ste-Mère-Eglise Sainte-Pience Sainte-Suzanne Sainte-Suzanne Sartilly Saultc ¹ -du-Tronchet. Saussemesnil	Ste-Mère-Eglise. id. La Maye-Pesnel. Périers. Saint-Lo. Sartilly. Villedieu. Valognes.	Valognes Varenguebec Varouville Vasteville Vaudreville Vaudrimesnil Vauville Vengeons	Valognes. La Haye-du-Puits. St-Pierre-Eglise. Beaumont. Montebourg. St-SauvLendelin. Beaumont. Sourdeval.
Saussey	Coutances. Cerisy-la-Salle. Le Teilleul. Ste-Mère-Eglise. Barneville. St-Malo-de-la-Land. Pontorson. Octeville.	Ver Vergoncey Vernix Vesly Vessey Vezins Videcosville Vidouville	Gavray. Saint-James. Brécey. Lessay. Pontorson. Isigny. Quettehou. Torigni-sur-Vire.
Siouville	Les Pieux. Montebourg. Barneville. Bricquebec. Les Pieux. Canisy. Sourdeval. Gavray.	Vierville	Ste-Mère-Eglise. Percy. Mortain. Villedieu. Saint-James. Saint-Clair. La Haye-du-Puits. Octeville.
Subligny	La Haye-Pesnel. Les Pieux. La Haye-du-Puits.	VireyVrasvilleYquelonYvetot	St-Hil ^e du-Harc. St-Pierre-Eglise. Granville.

## TABLEAU DES COMMUNES

#### PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par 🖂 et les relais par 🗳; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

		1		4		DISTA	NCE A	O CHK	-LIEC
	ا ا	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions	ğ			`	
NOMS	<u>.</u>		1	8.23	=	호	ا و	.ģ .	بغا
	藍	₹ 5	DE POSTE	~ E	2	효 +:	ŀä	달달	월
	Population.	블로	qui desservent les	e E		9 8	judiciaire	d'arrondis- sement.	canton
DES COMMUNES.	٦	E S	communes.	2 2 2	ខ	2 6	7	눈물	
	-	E =	communes.	'= 8.	≦	du départe- ment.	-=	9	=
	<u>'</u>				<u>-</u>		<b> </b>		
				1		ł	l	1	i ,
	•								
			ARRON					SALN	
	_		Can	TON DE	SAIN	t-Lo	g. P	opula	tion :
G. 131111 1 G 4		0210	_				ما		
SAINT-LOg	10580	658	<u>,</u> ⊠	115042	80	מ	28		١٠١
				ì			ì		1 1
							l	1	
Agnony	907	804	Saint-Lo.	9117	Λ×	2	26	2	2
Agneaux	282		idem.	4012		1	32	1 4	1
La Barre-de-Semilly	505		idem.	6576		5	33	5	5
La Luzerne	89		idem.	1531	1	5	33	5	5
La Luzeine	6	190	1400.	1001	30	٦	55	"	"
Le Mesnil-Rouxelin	281	178	idem	3992	10	5	33	5	5
Rampan	259		idem.	3526		6	34	в	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo			idem.	11558		'n	28		",
Saint-Georges-Montcocq	613		idem.	9437		9	30	9	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	353		idem.	4707		7	33	7	7.
Saint-Thomas-de-Saint-Lo	286		idem.	4030			28	,	- 1
			•	•			•	•	
			(	CANTON I	DE C	Canisy	9. P	opula	tion:
CANISY	786	625	124	6978	56	9	22	9 1	r
Dangy			Canisy.	6908	37	15	19	15	6
Gourfaleur	478		Saint-Lo.	7158	50	6	27	6	5
La Mancellière	402		idem.	4702	95	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	140		St-Samson-de-Bonf.	1211	35	12	28	12	- 8
Quibou	1265	1713	Canisy.	13953	74	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	730	1198	idem	9440	03	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	767	1253	idem	6467	33	10	27	10	3
Saint-Romphaire	763		St-Samson-de-Ronf.	7062		9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé.	590	629	$\bowtie$	5042	73	9	27	9	5
Soulles	826	1487	St-Samson-de-Bonf.	7831	73	16	23	16	10
			•		C				
			CAN	TON DE	UAR	entan	3. P	opula	. 001
CARENTAN	3232	1567	×	49554			34	28	"
Auvers	1104	1872	Carentan.	16604		32	35	32	6
Auxais	307	776	Sainteny.	6085		29	30	29	14
Brévands	479	921	Carentan.	8622	67	29	42	29	8
Catz	157		idem.	3368	×	26	39	26	5
Les Veys	220	1243	idem.	13635	45	28	41	28	1 7

# DU DÉPARTEMENT,

#### ET PAR CANTON.

Surcouf.

Gosselin.

Belache.

Bulot.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

		Curés		Ī
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		- Desservants.		
<del></del>			<del></del>	ļ
epulation : 8	  6,829 habitants.		1	I
4,811 habitants	(11 communes).			
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
Amiard.	Dussaux, Dary.	N	Gendrin, Roole supérisure.	Marie, Ecole la Ique.
			Johan, Reele enneze.	1
		i	Pignet, Roole matuelle.	•
Yver.	Leboucher.	Lelubée.	Godard, Congréganiste. Godard.	
Nouet.	Lenoussu.	Delanoe.	Godard.	Lion. Marie.
Labbé.	Desfaudais.	Bouchard.	Chesnel.	Pichard.
Allix.	Barbenchon.	N	Réunie à St-An- dré-le-l'Epine.	
Surget.	Leclerc.	Larsonneur.	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	Scelles.
Amey.	Vardon.	Lefresne.		Holley.
Lambert.	Lemieux.	Blanchet.	Le Pagelet.	Delafosse.
Brouard.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Gilles.	Lerebours.	Desurvire.	Cariot.	Gilles.
Vieillard	Desfontaines.	ı	Réuni à Saint-Lo.	I
,600 habitants (	11 communes).			
Pacary .	Heussebrot.	Hamel; Pinard.	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin.	Gillette.	Grandin, Legardinie
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
Huet	André.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Avenette.		Legendre.
Osmond.	Lechevalier.	Briant.	Gesbert.	Vaufleury.
Guernet.	Briard.	Gaucher.	Hébert.	Lecot.
l'ver de la <b>Vigno-Bornard</b> . Con éconod		Leboulanger, Pinard.	Lenoël.	Larose, Yvon.
Guérard. Lafosse.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Guilbert.	Coulleray. Houssin	Rainfroy Gardie	Gautier. Delafosse.	Legrand.
	,	joaruie.	incigiosse.	F620A61 *
1,297 habitants	_			
Cauville	Doucet, Bertrand.	Touroude.	N., N.	Coussemaker, Girard
Philippe.	Lhonorey.	Potel.	Lecaplain.	Pacary.
Roguelin.	Palla.	Clouard.	lau: .	Gilles.
Sauvage.	Héroult.	Abraham .	Ollivier.	Joret.

Langenais.

Aubril.

Robine.

Lecaudey.

				<b>~</b> " ∞ છું	DISTA	NCE A	CERT	-1.190
NOMS	Population.	Auparsicia sarritoriale de abaque communo.	BUREAUX DE POSTE	Principal des 4 contributions directes en 1889.	départe- ment.	9.	d'arrondis- sement.	ė
	la	3 8		al bu	15 E	air	P 1	canton.
DES COMMUNES.	ğ	불	qui desservent les	cip tri	g de	judiciaire	FE	
	P.		communes.	Principal contribut directes <b>a</b>	a T	jūć	g 8	ᇴ
				В	<u> </u>		_	
•		l	l l		l	Suite	l edu (	CANTON
!				l	1	1	1	1 1
Méautis	812	1698	Carentan.	16657 78		31	27	6
Raids	435	1013	Sainteny.	5640 33 9666 54		22 30	30 21	12
Saint-André-de-Bohon Saint-Côme-du-Mont	694	104Z	idem. Carentan.	15614 46		38	32	10
Sainteny	1460	2132	Careman.	21585 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	589	1698	Sainteny.	9439 33		31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	433	985	Carentan.	10195 49		35	27	lil
Saint-Pellerin	384	437	idem.	4899 91		39	25	5
			Ca	NTON DE MA	ARIGNY	¶. I	opula	ation :
MARIGNY 2	1280	1032	$\boxtimes$	12323 22		16	1 13	0
Carantilly			Marigny.	8669 02		19	16	1 4 1
Hébécrévon			Saint-Lo.	9075 72		26	7	1 7 1
La Chapelle-Enjuger			Marigny.	9407 67		20	13	4
Le Mesnil-Amey	223		idem .	2278 13		20 22	10	3 6
Le Mesnil-Eury	262		idem.	2841 53 2782 17		18	17	9
Le Mesnil-Vigot	504 614	220	Remilly.	6245 72		18	1 17	6
Lozon	456	RAR	idem.	4655 17		21	13	6
Remilly	891		1021	9210 67		23	18	14
Saint-Gilles	559	783	Saint-Lo.	6576 20		21	7	6
			(	Canton de I	Percy	9. F	opula	ation :
Percy	2721	3705	<b>I</b> ⊠	23085 90	25	26	25	1 - 1
Beslon	945	1726	Villedieu.	7408 37	34	35	34	9
La Colombe			idem.	6322 08		32	31	6
La Haye-Bellefonds	192	285	Villebaudon.	1986 17		23	19	9
Le Chefresne	738	1130	Percy. Villebaudon.	4891 50		22	28	3
Le Guislain	341	539	Villebaudon.	3344 »		23	21	9
Margueray			Percy.	1841 67 2873 70		29	29	6
Maupertuis			Villebaudon.	4462 07		20 31	25	5
Montabot	4028	1104	Percy. St-Sever (Calvados).			33	30	7
	9×0	1408	idem.	2165 83		36	31	111
MorignyVillebaudon		469		3323 03		25	20	",
			CANTON	DE SAINT-	CLAIR	¶. Į	Popula	ıtion :
SAINT-CLAIR	608	800	$\boxtimes$	6999 92	42	40	12	1 .
Airel	823	1017	$\boxtimes$	11556 93		37	15	6
Bérigny	561	1217	$\boxtimes$	7464 73		40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1700	2383	<b>X</b>	18946 33		46	18	9
Couvains	677	1503	Saint-Clair.	9758 53		38	10	4
La Meauffe			idem.	10318 07	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	815		idem.	8803 50		41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	182		St-Jean-des-Baisants	1310 16		39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	348 610		Saint-Lo.	4207 17 1063 68	11	37 39	9	اندا
Saint-Georges-d'Elle			Cerisy-la-Forêt. Bérigny.	5058 59		41	13	16
Dent-Gol main-d Elie	440	009	norigni.	מה ספחה	10	71	10	1 10 1

	Maires.	Adjoints.	Curés et	Instituteurs.	Institutrices.
			Desservants.		
	DE CARENTAN.		•	1	•
	MM.	MM.	I MM.	MM.	MM ^{11es}
	Duval.	Leviautre.	Lecointre.	Lefaudeux.	Surget.
)	Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Dupré.
	Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Simon.	Denis.
	Hervieu.	<b>X</b> ébert.	Saint.	Herbin.	Potrel.
	lognel de la Seusserie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
	Guérard.	Osmont.	Baize.	Sébert.	Viffort.
	Auvray.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
	Hamelin.	Eury.	Lerendu.	Le Gros.	Lenoël.
	7,370 habitants (1	1 communes).			
		Lerouzel.	Mangon.	Follain.	De Saint-Denis.
	Gosset.	Lecluze.	Garnier.	Lesouef.	Ravenel.
	Bosmel.	Godard	Lécuyer.	Legros.	Edouard.
	Genest.	Legrand.	Girard.	Ernault.	Le Bas.
	Asselin.	Legrand.	Costard.		Lemperière.
	Le Baron.	Chapel.	Osmond.	L.,	Delalonde.
	Rose.	Lecarpentier.	Béatrix.	Delacour.	Legraverend.
	Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Lepage.	Ollivier.
	Vollet.	Legiand.	Lafosse.	Adelée.	Yger.
	Raulline. Guillot.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître	Esnouf.
			lGuérin.	Béchet.	Alleaume.
	8,910 habitants (1				
	Dufouc.	Lehallais et Lenoir.		Lemonnier.	Doucin, Hingan.
	Lucas.	Lecharpentier.	Coupard.	Roussel.	Simon.
	Deschamps.	Lucas.	Guillon.	Lemoine.	Gallouin.
	Carrey.	Estur.	Lemercier.	1.	Rabel.
	Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Letenneur.	Nativelle. Hennebic.
	Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime).	Dupard.	Lemoine.	Nicolle.
	Lebrun.	Manson.	N		Blanchet.
	Chapelle. Bossard.	Legoupil. Lebouvier.	Auvray. Bidois.	Lair.	Bouillet.
	Le Monnier.	Beauquet.	Collin.	Touroude.	Cerisier.
	Vimont.	Deschamps.	Languet.	Touroude.	Lebugle.
		Leredde.	Soyer.	Desmoulins.	Desmoulins (Mms).
	•		loojei.	Desinounus.	I permonne (sr):
	8,890 habitants (f		\Gardin.	De Saint-Denis.	Lemonnier.
	Bernard. Groualle.	Raulin.			Blondel.
		Dumont.	Lécuyer. Beaufils.	Desplanques. Bertin	Leroy.
	Sansrefus.	Malherbe.	Legallais.	Postel.	Hulmer.
	Fouque.		Ranglet.	Durand.	Aubey.
	Dhermilly. Enouf.	Rogier.	Lebréton.	Desplanques.	Lefèvre.
		Paingt.	Morisset.	Tiphaigne.	Ve Beauquet.
	Regnouf de Vains *. Lecot.	Demagny. Defaudais.	Ouin.	L. Pudigue.	Langlois.
	Dhérouville.	Guilloy.	Montiton.	1	Sibran.
	Mignot.	Pacary.	Duboscq.	Desmoulins.	Delafosse.
	Lechevalier.	Youf.	Letenneur.	Paquet.	Paquet (Mme).
	f	1.00.	1	14-011	to adapt (see ).

		• .	l	3 m 6	DISTA.	NCE A	CHE	-LICO
NOMS	Population.	ris territorials 100 commune.	BUREAUX  DE POSTE  qui desservent les	Principal des 4 contributions directes en 1889.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	canton.
DES COMMUNES.	Pop	Superficie to	communes.	Princ cont direct	p np	Judi	d'arı ser	qn c
			]			l Suite	l : du (	LANTON
Saint-Jean-de-Savigny Saint-Pierre-de-Semilly	506 298	461	Saint-Clair. Saint-Lo.	6195 67 3595 33	7	41 35	13	3 9 5
Villiers-Fossard	527	800	lidem.	6 <del>2</del> 63 42	٠.	34   T	6	
			Canton de Sain				• • • • •	
SAINT-JEAN-DE-DAYE Amigny	335 192	370	⊠. Pont-Hébert. idem.	4431 » 3357 83 8062 15		33 25 35	15 8 11	117
Graignes	1067	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10339 <del>2</del> 0	21	33	21	6
Le Dézert			idem . idem .	11681 12 10751 50		29 27	13	4 7
Le Hommet-d'Arthenay Le Mesnil-Angot	114	408	idem.	4056 33	1 7 7	31	18	5
Le Mesnil-Véneron	162	283	idem.	2818 »	18	33	18	3 9
Les Champs-de-Losques Montmartin-en-Graignes			idem. idem.	9092 50 24310 75		24 39	17 21	8
Pont-Hébert		1499		10230 13		31	7	8
Saint-Fromond			Airel.	19082 82	12	37	15	4
Tribehou	, 1037	997	Saint-Jean-de-Daye.		19	28	19	13
			CANTON DE	Tessy-sur	-VIRE		opula	tion :
TESSY-SUR-VIRE		1586	⊠,	13956 24 2003 67		34 27	18	7
Beaucoudray	285 321		Villebaudon . Tessy-sur-Vire .	2783 67		40	21	6
Chevry	221		Villebaudon.	1925 33	19	29	19	6
Domjean		1656	Tessy-sur-Vire.	8109 58		37	18	5 3
Fervaches	507 169		idem. idem.	3405 80 1497 1		33 37	15 21	3
Gouvets			idem.	4579 20		34	24	6
Le Mesnil-Opac	343	557	idem.	3252 13		31	12	6
Le Mesnil-Raoult	368		Torigni-sur-Vire.	2910 08 10469 55		32 30	12	10
MoyonSaint-Louet-sur-Vire	309	73A	Tessy-sur-Vire.	3570 87		40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	895	1574	Pontfarcy (Calv.).	8685 43	27	37	27	6
Troisgots	516	753	Tessy-sur-Virc.	4503 65	14	33	14	6 i
			Canton de I	ORIGNI-BUR	- Vire	9. F	opula	tion :
TORIGNI-SUR-VIRE	2013		<u>⊠</u>	20893 53		39	14	::
Biéville	362 161		Torigni-sur-Vire.	3963 67 2328 17		45	17	11
Condé-sur-Vire			idem.	21754 86		30	9	5
Giéville			idem.	6473 92		45	17	3
Guilberville			idem.	11770 95		45	21	7
La Chapelle-du-Fest	172		idem.	1531 75 5072 40		40	17	9
Lamberville	374 318		idem.	3113 87		43	30	1 7
Montrabot			St-Jean-des-Baisants			44	16	19

Maires.	Adicinta	Curés et	Instituteurs.	Institutrices.
maires.	Adjoints.	••	instituteurs.	institutios.
		Desservants.		
DE SAINT-CLAIR.		1	<b>)</b>	l
MM.	MM.	MM.	MM.	MM _{llos}
Detournière.	Dhermilly.	Bouillon.	Simon.	Lemoussu. Lucas
Buot. Legendre.	Saint-Laurent. Tréfeu.	Lallemand. Fétille.	Guy. Mélot.	Boullot.
,467 habitants (1	'	(	•	<b>1</b>
Raulline.	Maincent.	Gilbert.	1	Couillard.
Jouin.	Legrand.	Le Ménicier.	1	Moulin.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Gancel.
Lescalier.	Defortescu.	Beaumont.	Rault.	Lemoigne.
tnemant de la Groudière	Thouroude.	Maillard.	Lelandais	Deschamps.
Delisle.	Desdevises.	Tabard.	Loisel.	Moulin.
Leduc.	Vaultier.	Laurent.	ļ	Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.		Grandin.
Touroude.	Desplanques.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Lebas.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Daireaux.	Billard, Mariette.
Thomasse.	Godard.	Letot, Delarue, Puiney.		Véron, Lefranc Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Terry.
Belleux.	Damecour.	Debon.	Lambert.	Bisson.
3, <b>2</b> 90 habita <b>n</b> ts (1	4 communes).			
Lesage	Delaune.	Gillot.	Lecrest, fr. de la doct.	
Legablier.	Quesnel.	Bougis.	[chrétienne.	Canuet.
Delaville.	Letot.	Legrand.	i	Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.	ł	Lelièvre.
Legazuit de Bouttomont.	Lamoureux.	Camus.	Martin.	Jamard.
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Marie.	Prével.
Lemélorel-Lesmontis.	Lemariey.	Lesénéchal.	1	Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Lescot.	Mongodin.	Frigoult.
Lemeray.	Quetel.	Puisney.	1	Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Feron.		Leroux.
Beaufils.	Postel.	Langenais.	Ravenel.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Desmier.
Lemélorel-Lesmontis.	Chasle.	Manson.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Mourocq.	Lemare.	Suzanne.	Gandillet.
1,255 habitants	(17 communes).			
Pommier.	Pannier-Lachaussée.	Lerny ; Cochard.	Bucaille.	Lediot.
Marie.	Bailleul.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Fontaine.	Anne-Archard.	1	Coursin.
Laforge.	Leneveu.	Nicolle.	Bréard.	Leroussel.
Pommier.	Nativelle.	Queudeville.	Lainé.	Gardie.
Cord'homme.	Tirard.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Lesénéchal.	1	Dupré.
Bion.	Gaillard.	Heuzė.	1	Decosse.
Joret.	Le Pelletier.	Lemazurier.	l .	Sanson.
Hervieu.	Pegoix.	Drouvassal.	1	Boutemy.

		2 :	Twa za waa 1	89.	DISTA	NCB A	CHER	-Liso
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton,
					Su	ite du	CAN	ON B
Placy-Montaigu	1021 182	721 576 2462 1336 387	Torigni-sur-Vire . St-Jean-des-Baisants idem . Torigni-sur-Vire . ⊠ Torigni-sur-Vire . St-Jean-des-Baisants	4911 07 5421 13 3150 67 12650 70 8071 50 1997 33 3110 33	11 12 15 10 18	45 39 39 41 37 43 43	20 11 12 15 10 18 15	6 6 9 2 7 4
			ARROND			AVE		
AND ANOTHER &	••••			TON B'AVR			opula	tion
AVRANCHES &	8000	444	<b>⊠</b>	82318 77	50	47	n	В
Chavoy La Godefroy La Gohannière Le Val-Saint-Pair Marcey Plomb Pontsubault 3 Ponts Saint-Brice Saint-Jean-de-la-Haize. Saint-Loup Saint-Martin-des-Champs Saint-Osvin St-Senier-sous-Avranches.	774 588 396 460 160 633 478 529 533 734	364 370 1110 673 819 193 670 255 875 646 649 670	Avranches. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	2204 33 1664 40 1701 60 10651 93 2682 33 5176 44 2156 00 5701 37 6122 50 4079 83 5297 50 4005 60	63 64 58 56 56 56 56 56 57 57 57 57 55 53 62 59 50 63	42 52 52 50 49 46 54 45 48 45 54 50 55	65933875556375	6 9 3 8 7 5 5 6 3 7
Vains	786	858	lidem.	6492 25 Anton de	•	52	6 Donul	6
Bracer Braffais Cuves La Chaise-Baudouin La Chapelle-Urée & Le Grand-Celland Le Petit-Celland Les Cresnays Les Loges-sur-Brécey Notre-Dame-de-Livoye Saint-Eugienne Saint-Georges-de-Livoye Saint-Jean-du-Corail Saint-Nicolas-des-Bois Tirepied Vernix	339 715 821 357 960 410 674 367 262 96 395 159 253	969 1203 459 1249 657 978 527 355 179 552 362 357		20957 4 2622 3 6977 5	5 49 8 46 8 54 8 54 8 54 8 57 3 60 0 63 0 63 0 63 0 45 7 48 3 51 0 43 5 44 7 46 0 59	48 35 54 43 57 54 54 52 44 47 43 48 41 45 52	17 13 22 16 17 14 13 21 19 15 10 14 21 18 9	9 5 8 9 6 5 4 4 10 5 6 5 8 5

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
Torigni-sur-Vire				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM11cs
Girauld.	Lefoulon.	Huard.	四胍.	
Pasturel.	Leguédois.	Adelée.	Levallois.	Guyot.
Aumond.	Rouxeville.	Jaunet.	Legendre.	Clouard.
Lefoulon.	Philippe.	Pagny.	Legenure. Lesouëf.	Lesongeur.
Leberruyer.	Picard.	Lemière.	Mautalent.	Blier.
Françoise.		Bochin.	mautaient.	Letourneur.
Guernier.	Auvray.			Jamard.
Guermer.	James.	Deshayes.		[Philippe.
	8,590 habitants.			
15.799 habitants (				
Lenoir.	Desdouitils, Letré-		Ruault.	Esnol.
	guilly.	Boudry, a Notre-Da-		1
		me-des-Champs; Le-		
		bedel, a St-Saturnin.		I
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Lottin.	Boutin.		Viel.
Hubert.	Doublet.	Blouin.		Gaillard.
Blier.	Leteurtois.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Challier.	Holley.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Gillette.		Lecomte.
Tual.	Godard.	Morip		Loqué.
Haupais.	Gautier.	Lhoste.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Boutelou.	Masselin.	234102001	Besnier.
Dubois (Franc.).	Dubois (Pierre).	Aubrée.	Aumont	Hubert.
Ruault.	Pinel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.	Bouliton.	Dechérencey.
Bereult.	Aubeut.	Maheux.	Mariette.	Marie.
Lechoisne.	Lebreton.	Theot.	mai iorio.	Gloria, Chauvin
	Lemétayer.	Dupont 举.	Bibel.	Ollivier.
9,654 habitants (1	•	Dupont 45	, Didoi:	ionivier.
Denis-Thieudière		Guesnon.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Guérin.	Demondier.	Gautier.
Lemardeley.	Leroyer.	Bonnel.	Lemare.	Hochard.
Le Courtois.	Desfeux.	Hédou.	Vivier.	Besnier.
Desfoux.	Bazin.	Lecharpentier.	VIVIOI .	Chevallier.
Jouenne.	Roussin.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
Sanson.	Jouault.	Gautier.	rias.	Lecomie.
Laurent.		Morin.		Pichard.
Robert.	Anfray.	Ameline.		Fauvel.
	Vaugrante.			
Généaux.	Loyson.	Moyse.		Yvon.
Maincent.	Frémond.	1:-4		Froger.
Loyvet.	Denis.	Liot.		Tétrel.
Lapron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
	Rigot.	Prével.		Lemains.
De Besne.			T. 1	70 12 .
Leroux. Lerenard.	Navet. Leménager.	Lefranc. Goron.	Jehenne.	Belloir. Mazure.

	1	iale se.	DUDELUV	18 489.	DISTA	NCE A	D CHE	F-LIEU
NOMS  DES COMMUNES.	Population	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis-	du canton.
				CANTON DE I	Ducky	¶.,I	Popula	ation
DUCEY Céaux Courtils. Crollon Juilley La Boulouze Lee Mesnil-Ozenne Les Chéris Marcilly Poilley Précey Saint-Quentin	558 460 385 712 135 284 435 835 841 581	614 468 1182 218 460 591 886 1270 773	Avranches. idem. Ducey. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	12539 68 4943 22 3740 33 2620 67 6501 32 977 40 2061 " 3671 68 5974 77 8636 50 4671 03 11695 23	67 68 69 70 68 62 68 74 70 67 67	56 59 60 61 58 60 58 59 57 58 39 53	9 13 13 13 11 13 11 12 10 10	9 10 10 5 10 9 3 5 2 8
			Can	ton de Gran	VILLE	¶. F	opula	tion
Granville 🕰	11620	268	×	103378 95	49	29	26	,
Bouillon	846 402 1181 1341	296 824 737 1540 1197	Granville . idem . idem . idem . idem . idem . idem . idem .	4421 42 4455 30 5883 40 12868 26 17004 99 9258 50 3170 88	60 46 57 51 52 56 48	39 26 35 31 35 23 27	20 28 17 24 23 21 26	10 4 8 2 5
			Canton di	e la Hay <b>e</b> -P	esnrl	<b>9.</b> 1	Popula	tion
LA HAYE-PESNEL. Beauchamps Champcervon Folligny Hocquigny. La Beslière La Lucerne-d'Outremer La Mouche La Rochelle Le Luot Le Mesnil-Drey Les Chambres Le Tanu Noirpalu Sainte-Pience.	548 341 555 258 237 872 278 492 371 325 198 485	411 558 410 305 349 1451 443 751 851 421 418 694 819	La Haye-Pesnel. idem. idem. idem. idem. idem. sartilly. Avranches. La Haye-Pesnel. idem. idem.	8028 » 3930 92 2924 57 3594 71 1874 65 2269 » 7289 07 2407 33 4187 83 4057 67 2905 67 1910 » 3987 07 1348 » 3546 40	56 48 43 44 44 45 46 45 46 44 44	32 31 35 39 30 31 35 33 37 41 37 37 42	15 21 16 19 18 20 15 14 13 13 18 13 20 15	62435345824550
Saint-Jean-des-Champs Saint-Léger Saint-Ursin Subligny	774 152 277	1202 196 537	La Haye-Pesnel. Sartilly. La Haye-Pesnel. Avranches.	8513 10 1365 39 3133 20 4028 03	47 60 47	33 38 36 40	21 17 18 9	6 8 3 8

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
,195 habitants (1	2 communes).		!	
MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11os}
Aumont.	Champion.	Haudouit.	Larcher.	
Provost.	Gougeon.	Miguelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Maillard.		Costentin.
Dumont.	Cordier.	Poirier.		Hardy.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Besnier.	Anger.
Barbé.	Daligault.	Dubois .	~ COMICE !	Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovost.		Pinel.
Caillou.	Gilbert.	Roblin.		Etienvre.
		Lemouland.	Robbin.	Colet.
Boutelou.	Dapilly.	Olivier.	Lavoué.	Godard.
Morin.	Lafosse.		Lavoue. Guesnel.	Maloizel.
Morel.	Fleury.	Petipas.		Foulon.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lonion.
7,305 habitants	(8 communes.)			•
Le Biez.	Letourneur, Panier.	• '	Robbes, Lam- bard.	telois.
Digée.	Bry.	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Mequin.	Fissadame.	Briand.	Gohin.	Yberty.
Tillard.	Leloutre.	Esnoult.	Leteurtois.	Hamon.
Chemin.	De Gibon.	Duclos.	Lucas.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert; Blin, à	Maloisel, Heuzé.	Lemasle, Salio
Innanna	Hamelin.	Kairon.	Godier.	Rosselin.
Jouenne.		Petipas.		
Delarue (Pierre).	Delarue (Gustave).	Rabel.	Potier.	Pessey.
,429 habitants (	19 communes).			
Lanos.	Avril.	Vignon.	Legallais.	Le Meslier.
Rosselin.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Lerover.
Poulain.	Lelandais.	Lambert.		Closet.
Lorance.	Provost.	Guillet.	Letenneur.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot	Trochon.	!	Mazier.
Lbomme.	Fontaine.	Prével.		Lalleman.
Lebourgeois.	Goupil.	Berry.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duchemin.	Leresteux.	1	Levallois.
Hurel.	Plaine.	Mazier.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillåtre.	Chauvet.		Charbonnel.
Genvresse (Alphonse)	Genvresse (Louis).	Allain.	I	Perrouault.
Deschamps-Bondent.	Garnier.	Prevel.	i	Desrues.
Micouin.	Lepelletier.	Raulin	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Janot.	Ouinette.	Lemmonnier.	Juin.
	1		Dunná	Renault.
Jonquier. Coulombier.	Legrand.	Pitel.	Dupré.	
	Lemuet.	Maillard.	Dumouchel.	Dumonchel (Mme).
Lecousse. Rieu.	Encoignard.	Tabourel.	I	Dupré.
	Lefèvre.	II Almono	1	Lechartier.
Le Bourgeois.	Pigeon (Jules).	Lefranc. Fougeray.	Thébault.	Leloutre.

				4	DIST	MCR A	U CHE	7-L1801
	e e	territeriale commene.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1889.		_	<u> </u>	
NOMS	Population	Ē	DE POSTE	49 in E	départe-	Į ė	ا د ڪا	canton.
	ala	3 0	_	[ [2] 8	E E	<u>:</u>	ă B	1 5 1
DES COMMUNES.	do	5 4	qui desservent les	6 4 6	g &	udiciaire	arrondi sement.	
;	ď	fuperficie to de chaque	communes.	E 3 E	ਰਿ ਹੈ	Ĭ	d'arrondis- sement.	루
			<del></del>	<u> </u>	-	·		
				l	l		1	1
			Cant	on de Po	NTORSO	·¶. I	opula	ition :
Pontorson 4	2483	415	, Ca	18356 7	79 70	69	22	
Ardevon	355	830	Pontorson.	3893	» 77	68	20	8
Aucey	786	951	idem.	6011 3	33 83	74	26	5
Beauvoir	484	857	idem.	2865	50 84	60	21	8
Boucey		1083	idem.	6372		72	23	2
Cormeray	103	190	idem.	1192	76	68	21	6
Curey	339	574	idem.	2922		67	20	4
Nuisnes	344	654	idem.	3568		66	19	10
Les Pas	273		idem.	2664 (		67	19	5
Macey	247 291		idem.	6669 (		67 69	19	6
Moidrey	211	258	idem.	3918 3		72	24	9
Sacey			idem.	8964		72	25	7
Servon	575		idem.	5716 8		62	14	10
Tanis	507		idem.	3903		64	16	10
Vessey	846		idem.	6934	17  79	71	23	7
			CANTO	N DE SAIN	r-Jane	s¶. I	Popula	ition :
Saint-James	3 <del>2</del> 65	1819	⊠	24496	55 77	67	20	•
Argouges	1152	1639	Saint-James.	8623 (	82	71	22	6
Carnet			idem.	5861 3		70	23	3
Hamelin			idem.	1590		78	22	8 5
La Croix-Avranchin			idem.	6260 8		63	17	10
Montanel	8/0	1040	idem. idem.	6108 7 3690 3		67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1407	9008	idem.	13360 7		63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1063	1641	idem.	9353		62	16	اوا
Saint-Senier-de-Beuvron	603	1114	idem.	6404 8		62	14	16
Vergoncey		774	idem.	4189 3	3 74	64	16	[7]
Villiers	444	791	idem.	3856 3	8 77	67	20	7 1
C				NTON DE S	_			tion :
SARTILLY		11151		9958		39	14	3
AngeyBacilly	219	247	Sartilly	1461 3 10793 0		42	14	1 7
Carolles	1000 448	1981	Avranches. Sartilly.	3764 8		41	19	8
Champcey	262		idem.	2524 8		43	9	4
Champeaux		422	idem.	3461 8		45	17	6
Dragev		1815	idem.	6724		44	12	5
Genest	647	676	Avranches.	5730 8	33 58	47	11	8
Lolif		1348	idem.	8684		42	7	7
Montviron	373		Sartilly.	3912 (		42	9	4
RonthonSaint-Jean-le-Thomas	322		idem.	3439		44	13	6
Saint-Michel-des-Loups.	227 807		idem . idem .	2249 3 4351 7	35  64 77  54	43	14	7
Saint-Pierre-Langers	682		idem.	6195		39	16	5
		. 0.10	1	. 0.00	.01 00			1

_					
	Maires.	Curés aires. Adjoints. et		Instituteurs.	Institutrices
		1	Desservants.		1 .
į			Desservants.	1	1
			-	·	•
	ļ	l	i	Į	i
	9,695 habitants (	16 communes).			
	NN.	NM.	MM.	MM.	MM11es
	Cheftel.	Guichard.	Lecacheux.	Auvray.	Quentin.
•	Arondel.	Ferré.	Orvin.	<u> </u>	Tesnière.
	Mis de Verdun de	Pivert.	Lair.	Forget.	Nicolle.
	la Crenne 樂. Leroy.	Alix.	Datin.		Lethimonnier.
	Guichard.	Pichard.	Gohin.	Jamard.	Feillet.
	Faguais.	Petipas.	Deslandes.	зашаги.	Sarrasin.
•	Farcy.	Doré.	Théberge.		Muris.
•	Leroy.	Laumaille.	Desdouitils.	i	Catrel.
	Chauvière.	Royer.	Ruault.	Ī	Denoël.
	Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.	i	Faguais.
	Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Badier.
	Fontenier.	Lochet.	Garnier.	l	Tétrel.
	Ozenne.	Trincot.	Soismier.	Morel.	Barbé.
	Lion. Lécrivain.	Domin.	Labigne.	Gillot.	Gastebois.
		Huet. Louiche.	Dinard. Bigrel.	Caresmel. Desfeux.	Lepelley. Foliain.
		•	Infilia.	Inesieux.	Ironain.
	11,754 habitants	(12 communes).			
	Morel.	Despréaux, Bes-	Legrand; Guérin	Fleary.	Hébert, Gauchet.
		nard.	à Saint-Benoît.	1	
	Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Lebas.	Lothimonnier, Abraham.
	Salmon.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Carnet.
	Abdola. Bernier.	Le Monnier.	Roisille.	Duval.	Legoupil.
	Costentin.	Douettée. Jouanne.	Guérin.	Lemoine.	Goron. Charbonnel.
	Madelaine.	Besnard.	Fougeray. Chevallier.	Lemoine.	Tumoine.
	Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Ruault.	Lelandais.
	Delacour.	Ameline.	Piquerel.	Leroux.	Hennequin.
	Langlois.	Juin.	Fillatre.	Aumont.	Gilbert.
	Gautier-Lapérière.	Piquot.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeois.
	Royer.	Ameline.	Martin.		Desfeux.
	7,836 habitants (1	4 communes).	•	-	
		Godefroy.	Fossard.	JAubril.	Anguetil.
•	Sicot.	Lanée.	Alexandre.	Aubra.	Morel.
	Chauvin.	Lemaitre.	Bougourd.	Primault.	Legendre.
	Coupard.	Desrockes.	Lecomte.	1	Servain.
	Le Métayer.	Fleury.	Frestel.		Chesnel.
	Lemaréchal.	Letellier-Parisière.	Martin.	Blin.	Blandin.
		Leplat.	Bachelot.	Guérard.	Villard.
•		Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
		Bellet.	Lefebyre.	Duchêne.	Adam.
		Gautier.	Dumont.		Pigeon
	1	Bisson. Marie.	Rubé. Barbot.		Châtel. Guilmin.
		Bougon.	Doré.	Lerond.	Salmon.
		Méquin.	Bicrel.	Carouge.	Laurent.
				and and a	

		9 .	DUDELES	1 7 88 89.	-	NCE AL	U CHAP	-Line
NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis-	da canton.
V		03		TON DE VILL	1		i 1	
VILLEDIEU & BOUTGUENOLIES Champrépus Chérencé-le-Héron Fleury La Bloutière La Lande-d'Airou La Trinité Rouffigny Sainte-Cécile Sauttchevreuil-du-Tronchet	546 949 622 432 626	913 955 1259 923 1509 917 670 1149	X    Villedieu.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.	25840 94 3646 50 5867 25 4230 80 8114 70 4880 03 7159 64 4336 75 3624 28 5991 47 4787 21	41 40 38 33 39 42 39 37	32 40 29 38 30 28 38 40 38 35 34	23 18 22 21 27 28 19 18 17 25 20	886568632
·			ARRONDIS CANT	SEMENT on de Cher	<b>DE</b>		' E <b>RBO</b> Popula	
CHERBOURG 🕰	37013	651	_	364893 83			•	•
			[ Can	TON DE BEA	LEMONT	g. 1	Popula	tion
BEAUMONT Acqueville Auderville Biville Branville Digulleville Eculleville Flottemanville-Hague Gréville	634 342 463 352 106 432 102 425 487 181	579 433 870 212 789 233 4130 1003	Beaumont. idem. idem. idem. idem. idem. Octeville. Beanmont-Hague. idem.	1160 5 6054 46 1539 6	84 102 89 89 89 98 7 96 86 98 98 97	82 75 91 83 79 87 86 77 82 86 88	18 11 27 18 14 32 17 9 16 22 24	10 9 8 4 4 11 4 6

 <b>M</b> aires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

### 9,823 habitants (11 communes).

ľ	MM.	MM.	. 机量.	MM.	MM ₁₇₆₈
	Tétrel 🐥.	Ledo, Boscher.	Dupont.	Fautrad (cours compl™).	Lechevallier.
	Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
	Regnault.	Herbert.	Pichard.	Dufour.	Herpin.
	N	Leprovost.	Morin de la Rivière.	Paisnel.	Milcent.
	Datin.	Hamel-Préfontaine.	Noblet.	Guérin .	Anfray.
	Lecoutey.	Le Noir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
	Potrel.	Lepelletier.	Lanos.	Manet.	Lerogeron.
	Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidevin.	Costentin.
	Tetrel.	Debroize.	Hardy.		Primault.
	Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Plantegenest.	Liron.
	Fauquet.	Le Maître.	Couenne; Hus, à		Lebugle; Loyer.
	1 -		Saint-Pierre-du-		• •
	l.	į.	Tronchet	ł .	i

### Population: 88,745 habitants.

## 37,013 habitants (1 commune).

Moll C条.	Daniel et Frigoult.	Leroux, à Ste-Tri- nité; Lepoultel, à NDme-du-Rle;	Delalande; Le-	Osouf, Tr	a•), a_—
		Moulin, à ND - du-V.; Germain, à St-Clément.	veu , Lalave-		as.

#### 7,599 habitants (20 communes).

Louis.	Heleine.	Leroux.	De Saint-Jores.	Blaisot.
Lefilliatre.	Poullain.	Besnard.	Ingouf.	Prével.
Fabien.	Groult.	Desvergez.	Bertaux.	Langevin.
Postel .	Sanson.	Bouhomme.		Ecolivet (Mme)
Liais.	Paysant.	Langlois.		Dubois.
Lecostey.	Paris.	Letourneur.	Hébert.	Fossey.
Lemoigne.	Canoville.			Gascoin.
Dumoncel (Henri).	Dumoncel (Georg.).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fleury.	Bosvy.	Gohel.	Picquot.	Moisy.
Leboulenger (Lonia)	Leboulanger (Aug.).	Bessin.	*	Jacquette.
Fleury.	Heleine.	Boissel.	Gosselin.	Hennequin.
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bézard.	Martin.	Guillotin.
Mesoni.	Falaize.	Cabart.	Duvard.	Pezet.
Sauvey.	Tripey.	Pessier.	Duhoux.	Prével.
Le Costey (Félix).	Paris.	Brault.	Avoine.	Fossard.
Ladvenu.	Lecouvey.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Sauvey.	1 '	Fossard.
Letellier.	Lesdos.	Mouchel.	Leclerc.	Jacquot.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Beaumont.	Pinel.
Jean.	Legrand	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

				4 _ &	DISTA	NCE A	U CHE	7-(150)
	ď	territeriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1889.			$\widetilde{1}$	
NOMS	Population.	Ę	DE POSTE	252	départe- ment.	2	d'arrondis- sement.	canton.
	la	38		Principal contributi	중남	judiciaire	arrondi sement.	월
DES COMMUNES.	ď.	불특	qui desservent lcs	9.28	<b>8</b> 8	<u>:</u>	12 6	8
DES COMMENS.	P0	Superficio de chaque	communes.	3 9 ji	g "	79	3 2	ᇸ
		4.4		T o:≙	70		٦	וייו
	! !	١,		J			1 .	
			C	ANTON DES	PIEUX	9. F	opula	tion:
		1			1		ĺ	1 :
Les Pieux		1531		14455 70		65	20	
Benottville	502		Les Pieux.	5281 15		68	18	3
Bricqueboscq	435	805	Grosville.	4752 93	83	65	16	8
Flamanville	1413	736		8718 24		74 63	26 20	6 5
Grosville	604	1351	Plamanuilla	8749 70	81 97	75	15	10
Héauville	303	1018	Flamanville. Les Pieux.	4277 17   3050 ×	92	71	17	6
Helleville Le Rozel	397		idem.	3308 17	91	63	24	ı
Pierreville			idem.	7355 03		60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	202		Grosville.	2659 13	83	73	14	8
Saint-Christopho-du-100:.			Les Pieux.	8758 62		62	23	4
Siouville	534		Flamanville.	5190 83	93	71	21	6
Sotteville	326	814	Grosville.	4256 80		71	47	6
Surtainville		1483	Les Pieux.	9977 94	93	59	28	8
Tréauville			Flamanville.	10850 73	89	68	20	3
		,	•	NTON D'OCTI	•	<b>€</b> . P	opula	tion :
	(AOON)	778		15552 44		72	1 3 I	
OCTEVILLE	2895 462		Tourlaville.	4297 63	84	89	7	10
Bretteville	494		Martinvast.	4362 52	76	64	13	10
Couville	622		Tourlaville.	5072 »	83	70	7	10
Digosville Equeurdreville	5035	507	N 1	20268 09	78	77	9	3
Hardinvast	450		Martinvast.	3257 27	79	67	5	7
Henneville	1158		Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval			Tourlaville.	2602 17	79	67	7	12
Martinvast	742	1104	lø	5920 »	80	69	10	4
Nousinville	217	381	Octeville.	2070 33	82	76	5	4
Querqueville	1247		Equeurdreville.	5716 64		78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	219		Martinvast.	1369 67	73	66	12	9
Sideville	329		idem.	4491 88		71	9	6
Teurthéville-Hague			idem.	7587 32		71	13	9
Tollevast			idem.	4494 33		69	11	7
Tourlaville		3287		38882 13 4892 »	1 ::	79 74	12	9
Virandeville	032	63Z	Martinvast.		•	•		,
			CANTON DE SAIN	t-Pirrre-l	CCL18E	9. P	opuia	non:
SAINT-PIERRE-EGLISE	1954	802		16142 07		76	17	» l
Angoville	57	102	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	521		idem.	5095 30		72	17	5
Canteloup	289		idem.	3066 33		74	19	5
Carneville	370		idem.	3555 26	79	75	16	4
Clitourps	304		idem.	4207 »	70	75	19	3
Cosqueville	758		idem.	8993 50 7890 61	74	79	20	4
Fermanville	1347			7890 61   14994 75		77 81	21 26	9
Gatteville	875		Barfleur.	8776 <b>2</b> 5		81	13	6
Gonneville	853   300		Saint-Pierre-Eglise.	3702 »		79	24	7
Gouberville			idem.	5713 25		66	14	11
Le Theil		1304		8542 48		71	21	7
EU TESt	1 042	,	INC.	,			, '	

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
		[		<del></del>
1		ļ	l	
9,921 habitants (1				
NM.	MM.	MM.	MM.	MW ₁₁ 00
Bonamy.	Pezet.	Fontaine.	Bertrand.	Leprince.
Mabire.	Vaultier.	Lejeune.	Lefranc.	Lerogueur.
Cottebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Devilly.
Courtois les Hougues.		Godefroy.	Lefèvre.	Fossard.
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Mouchel.	Cord'homme.	Leprovost.
Toulorge.	Lebacheley.	Lemarié.	W-:-:-	Bonissent.
Hairon.	Vrac.	Jouninet.	Voisin.	Halbecq.
Lefillastre	Marion.	Levesque.	Moulin.	Simon.
Mocquet.	Letourgeur.	Blondel.		Fontaine.
Sorel.	Godard.	Aumont.	Goguelin.	Trébaol.
Lenoir.	Lefranc.	Gauvain.	Anquetil.	Lemesle.
Bourget.	Bouchard.	Gréard.	Pays.	Lecoq.
Le Cointe.	Le Bégin.	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.
Le Bourgeois.	Toulorge-Lecacheur	Lemaitre.	Cosnefroy.	Lucas.
22,992 habitants	(17 communes).			
Lesage.	Polet, Mahieu-Laroque.	Doueffe.	Durand.	lAubel.
Rouxel.	Planque.	Auvray.	Parey.	Duchêne.
Compère.	Martin.	Tardif.	Luce.	Lecocq.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Lecarpentire, Avoine.	Clément.	Auvray.	Assier (Mme).
Truffer.	Hébert.	Poisson.	Lehodey.	Leluan.
Sanson.	Ouoniam.	Mosqueron.	Hamard.	Colette.
Germain.	Mahier.	Deux.	пашаги.	Clairet.
Robin.	Alexandre	Bonnissent.	Lecostey.	Lovis.
Vrac.	Cousin.	Leforestier.	Lecusiey.	1-
De Couville *.	Cauvin.	Hainneville.	Catteloup.	Roger. Simiane.
Orange.	Decarité.	Gautran.	Catteroup.	Cauvin.
Laisné	1 =		Lebrec.	
Gosselin.	Bourget.	Mauger. Travert	Bouillault.	Coulomb.
Letourneur.	Turbert.			Noyon.
Contant.	Dupont.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
	Menut, Burnel.	Le Rouvillois; Chauvin.		
Lelong.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	[Choisnel.
11,220 habitants	: '		•	
Lebas.	Delacour.	[N	Duruel.	ł
Ernouf	Lehot.	1	réunie à Vrasville.	
D'Absollie la Chesnale.	Folliot.	Caruel.	Catherine.	Laurent.
Trobel.	Le Sacher.	Renouf.	Bigot.	1
Mahaut.	Resselièvre.	Hautemanière.	Lefèvre.	Durel.
Delisle.	Heuvet.	Couppey.	1	Martin.
Vasse.	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Groult.	Louet.	Lecordent.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Cousin.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Voidie.
Godel.	Lebourg.	Branthomme.	1	Ledanois.
Quetteville.	Lelandais.	Mesnil.	Clément.	Durel.
de la Germonière		Savary.	Simon.	Pilard.
	,	[		

			1	46	DISTA	NCE A	U CER	7-L160
	d	territoriele commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1889.	1	•	$\widetilde{}$	- 1
NOMS	Population	territorial Commune	DP D0050	435	du départe- ment.	2	d'arrondis- sement.	canton
	la l	3 3	DE POSTE	E 2 5	<u>8</u> .5	judiciaire	arrondi sement.	T i
	nd.	Special State	qui desservent les	1 E E E	<b>15</b> . 5	.5	12 8	
DES COMMUNES.	[o	Superficie t	communes.	<u> </u>	5 =	73	'g 8	ᇙ
	_	ES	Oummanos.	Principal contributi	ē		۳ ا	اءا
					_		_	
	l	Ι.		l	l		۱ <u> </u>	, ,
				_	Su	ile dı	a Can	TON DE
1			l				١	- 1
Maupertus	222		Saint-Pierre-Eglise.	2814 83		73	11	7
Néville	242		idem.	4127 33	78	83	24	6
Réthôville	234		idem.	2947 72		72		2
Théville	392		idem.	5027 28		74	15	3
Tocqueville	475		idem.	7062 84	76	77	20	3
Varouville	326		idem.	3491 "	75	79		1 4 !
Vrasville	135	142	idem.	1364 83	•	80	21	
			ARRONDIS		DE		UTA:	
			CANT	ON DE COUT		.¶. P	opula	tion .
COUTANCES ∡3	8107	333	×	77954 59	28		•	'
	103	אבס	Contonos	6804 27	33	5	5	5
Bricqueville-la-Blouette			Coutances.	4170 51	27	6	6	6
Cambernon			idem.	9355 40		4	1 4	4
Courcy			idem.	4817 80		5	5	3
Nicorps	355		idem.	9793 66		,	,	
St-Nicolas-de Coutances			idem	3914 75			,	, ,
Saint-Pierre-de-Coutances.	205		idem.	5551 68		6	lē	6
Saussey	710	681	lidem.	•	•	•	•	
				ANTON DE B			opus	luon .
Bréhal &		1362		13843 54		19	19	9
Anctoville	169		Granville.	1761 40		27	29	10
Bourey	168		Cérences.	1735 "	41	26	28	7
Bréville	369		Bréhal.	3680 67		18	18	2
Bricqueville-sur-Mer			idem.	10544 »	46   38	18	18	6
Cérences		2242		20465 78 3025 33		21	21	اوا
Chanteloup	338		Bréhal.	6690 87		21	21	ايَا
Coudeville	754		idem.	3827 33		29	29	13
Equilly	335		Gavray.	10823 63		24	24	5
Hudimesnil			Brébal.	4011 67		26	26	11
La Meurdraquière	444		Cérences.	1851 97	41	23	23	7
Le Loreur	314		idem.	3752 07	36	14	14	11
Le Mesnil-Aubert	480		idem.	4205 »	50	26	26	7 !
Longueville	501		Granville.	6189 67	48	13	15	4
Muneville-sur-Mer	619		Cérences	4076 67		27	27	12
St-Sauveur-la-Pommeraye.	473	) OZ/	Bréhal.	•	•	•	•	
			CANTON DE			]. P	opula I 14	
CERISY-LA-SALLE		1685	⊠	13996 45	1	6	6	7 1:
Belval	402		Coutances.	4103 80 6528 30		14	14	6
Cametours	786		Marigny.	4210 »	40	14	14	10
Guéhébert	325		Roncey.		23	12	12	3
Montpinchon			Cerisy-la-Salle.	12142 67	20	18	18	5 ,
Notre-Dame-de-Cenilly			idem.	15008 01		1 0	9	7
Ouville	769	1220	Coutances.	6598 92	29	18	18	-
Roncev	974	1216	<b>≥</b>	9966 07	38	1 18	9	12
Saint-Denis-le-Vêtu	1179	1317	Coutances.	11012 74	23	18	18	19
Saint-Martin-de-Cenilly			Roncey.	5036 20 6536 07		10	10	5.
Savigny	670	1016	Coutances.	1 0000 01	24	1 0		, ,
- ·								

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et -	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
Saint-Pierre-Egli	er.			
I WM.	NN.	MM.	MM.	MMiles
Bourdet.	Noyon.	Philippe.		Fouque (M ^{me} ).
Cabart.	Roblot.	Briard.	Laronche.	Duvey.
Duhonx.	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot.		Guillard.
Rouxel.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluze.		Ruelle.
		Lenartel.		Guesnon.
	06,527 habitant	a		
-		30		
12,542 habitants	,	. m . l		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Boissel-Dombre -   val *.	. '	Tollemer.	Ménard; Briens.	compiémentaire).
Lecesne.	Corbet.	Pigasse.	Ménard.	Bouley.
Quesnel.	Laisney.	Hélaine.	Troude.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lefèvre.	Lefilleul.
Périer.	Lhullier.	Lebesnerois.	ŀ	Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	Tollemer.	réunie à Coutances	•
Menard.	Hédouin.	Tollemer.	ıdem.	
Guenon.	Delacour.	Debroise.	Picot.	Crouin.
10,947 habitants	(16 communes).			
lde la Bellière.	Lemonnier.	Destrès.	Goguelin.	Lucas.
Hélène.	Godal.	Alix.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.	Ì	Pichon.
Le Brun.	Lengronne.	Loisel.		Tétrel.
Thuilliet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Tasse.
Ameline.	Nicole.	Bedel.	Douchin.	Letan.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.	-	Lemenager.
Frémin.	Lecailletel.	Fouque.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Gouelle.	Laurent.	and dame.	Lemoussu.
Touroude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
Tanqueray.	Laurence.	Pellé.	į .	Gautier.
Fauchon.	Letarouilly.	Trebu.	Maupas	Lechevallier.
Méquin.	Beaumont.	Osouf.	Desrues.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Robine.	Vigot.
	220000	Templer.	Tostain.	Boutelou.
10,141 habitants		, - op.o	1100141111	, Doutolou.
Gaillard.	Eudes.	Binet.	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Damecour.	Hélaine.	Guilmin.	Nicolle.
Levallois.	Fossey	Boulay.	Lainé.	Thomas (M ^m •).
Lecomte.	Letarouilly.	Germain.	Lebailly.	Dudouyt.
Duval.	Enée.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
Varin de la Brunelière		Lecarpentier.	Ledentu.	Marie.
Boulay.		Hollande.	Lefrançois.	Chardot.
	Lengronne. Durand.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Viard.
Vigot.	Delarue (Jean-Marie)		Sohier.	Tiphaigne.
Amy. Lebrun.	1 '	Boulay.	Rault.	Debieu.
	Desponts. Basire.	Joubin.	Polloue.	Ourselin.
Lepeu.	IDasiic.	(*vuniu.	IL OHORG*	lonizann.

				* <u>,                                   </u>	DISTA	NCB A	CBM	-LIPE
NOMS	Population.	Superficie territorialo de chaque communo.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1889.	6	· .	4	ا نہ ا
NOMS	aţį	F 8	DE POSTE	- 3 E	départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	canton
	la C	3 2	qui desservent les	in die s	ép	is.	o a	an
DES COMMUNES.	6	erficie te chaque e	communes.	e it	p a	udi	se se	գո շ
	_	23	Communes.	P. P.	np	·~	ا ت	þ
		_		·				
ı			C.	i anton de G	I I AVRAY	<b>€.</b> P	opula	tion
ľ	. 1		!	1	1	ŀ	1	
GAVRAY		1601		11486 83		18	18	P
Grimesnil	185		Gavray.	1685 57		15	15	6 8
Hambye		2957		23199 13	25	19	19 20	4
La Baleine	274		Gavray.	1840 20	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	390		idem.	4059 33 4128 33		23	23	5
Le Mesnil-Bonant	235		idem.	4743 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Garnier	587 216		idem . idem .	1972 ×	39	24	24	6
Le Mesnil-Hue	427		idem.	3010 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Rogues			idem.	5554 13		26	26	- 1
Le Mesnil-Villeman			idem.	8857 33		15	15	4
Lengronne	528		idem.	4004 27		24	24	6
Montaigu-les-Bois Saint-Denis-le-Gast			idem.	13269 88		18	18	4
Sourdeval-les Bois	449		idem.	2484 37		26	26	8
Ver			idem.	9160 47		22	22	4
101	,		CANTON DE LA	a Hayb-du-	Puits	¶. ₽	Popula	tion :
La Haye-du-Puits 🔏	1385	517		14001 58		29	29	۱ - ۱
Appeville			Prétot.	12583 83	38	46	46	17
Baudreville	274	464	La Haye-du-Puits.	3149 42	51	36	36	7
Bolleville	453	623	idem.	4243 67		31	31	2
Canville	321	534	idem.	4678 17	1	39	39	10
Coigny	352		Prétot.	4359 »	40	43	42	13
Cretteville	561		idem.	7902 23		144	44	14
Denneville			La Haye du-Puits.	6159 »	1	39	39	10 3
Doville			idem.	5303 83		33	33 28	5
Gerville	183		idem.	2707 93		28	37	8
Glatigny	319		idem.	3049 53		37	1 44	15
Houtteville	197		Prétot.	4696 27 6611 17		30	30	5
Lithaire			La Haye-du-Puits.	6356 43		28	28	ı i
Mobecq	391		idem.	6850 86		32	32	2
Montgardon	265		idem. idem.	3503 ×	1	32	32	9
Neufmesnil	205 565			6182	1	39	39	10
Prétot	- 505 - 656		La Haye-du-Puits:	5038 05		34	34	3
St-Nicolas-de-Pierrepont	506		idem.	4882 07		36	36	7
Saint-Remy-des-Landes St-Sauveur-de-Pierrepont .	401		idem.	5603 73		33	35	6
Saint-Symphorien	310		idem.	4933 60		30	30	1
Surville	361		idem.	3088 67	1	39	39	10
Varenguebec			idem.	10164 35		36	36	7
Vindefontaine			Prétot.	7271 50	45	41	41	12
			•	Canton de I	Jessay	g. I	Popula	tion :
LESSAY	1333	2246		11889 51	36	21	21	۱ ۰ ا
Angoville-sur-Ay			Lessay.	5974 58		26	26	5
				2951 25		13	1 49	10
Anneville	307	435	Gouville.	5910 67		30	13 30	9

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
; I		Desservants.		
			-	•
1	l	İ	1	i
10,716 habitants	(15 communes).			
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Gritton.	Eudes.	Etienne.	Letenneur.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Morel.		Legros.
Pignolet.	Quesnel	Lemazurier.	Tostain, Vimond.	Picot.
Leconte.	Lebargy.	1	Lepigeon.	Bataille.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Cosson.	' '	Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.	1	Hersent.
Michel.	Groult.	Havel.	Hubert.	Hédouin.
Regnault.	Joret.	Dauvergne.	1	Auvray.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	Allain.	Reffuveille.
Cte de Gourmont.	Regnault.	Auguetil; Delannay	Lebailleux.	Godard, Lebigot
Lechevalier.	Bosquet.	Larose.	Bédouin.	Victor.
Marie.	Blin.	Thomas.	Lerouet.	Paysant.
Le Coupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Laurence.	Legraverend.	Dubois, Lesage.	Sévaux.	Richet.
Cte de Mobecq.			Lecouturier.	Tétrel.
	-	Lemoigne.	Lecousarier.	licuci.
12,026 habitants				
Ducloux.	Dolbet.	Lepetit.	Thiébot.	Galichère.
Eude.	Legigan.	Carouge.	Letourneur.	Pelhâte.
Houssel,	Desperques.	Drieu.	1	Fautrad.
Guillebert.	Lbullier.	Depériers.	Hacquebey.	Roussel.
Mauger.	Canu.	Portais.	1 ' '	Torel.
Vaultier.	Asseline.	Hallot.	İ	James.
Jean.	Pontus.	Milet.	Provost.	Gaillard.
Poret.	Lemonnier.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Beuve.	Hostingue.	Riquier.	Martinet.	
Pitance.				Martinet (M ^{mo} ).
	H.evesone.		martines.	Martinet (M ^{me} ).
	Levesque.	Leguillochet.		Sobier.
Hardy.	Holley.	Leguillochet.  Anger.	Gautier.	Sobier. Gautier (M=e).
Hardy. Adam.	Holley. Jehenne.	Leguillochet.   Anger.   Jouaudin.	Gautier.	Sobier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin.
Hardy. Adam. Dupin.	Holley. Jehenne. Dolbet.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard.	Gautier.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin.	Gautier. Lecoufle. Clouet.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu.	Gautier.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard.	Gautier. Lecouffe. Clouet. Lirot.	Sohier. (M ^{me} ). Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot.
Hardy. Adam. Dupin. Leiorestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière.	Sohier. Gautier (M ***). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Follot. Lecesne.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folhot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ).
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne. Lefebvre.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye. Hamard.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne. Lelion.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot.  Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne.  Lelion. Enault.	Sohier. (M ^{me} ). Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Follot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye. Hamard. Sohier. Lepeley.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne. Lelion.	Sohier. Gautier (M ***). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Follot. Lecesne. Mancel (M ***). Février. Delahaye. Hamard. Sohier.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière **.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval. Massieu.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot.  Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne.  Lelion. Enault.	Sohier. (M ^{me} ). Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Follot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye. Hamard. Sohier. Lepeley.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière **.	Holley. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval. Massieu.	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot.  Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne.  Lelion. Enault.	Sohier. (M ^{me} ). Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Follot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye. Hamard. Sohier. Lepeley.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière **. 11.250 habitants	Holley'. Jehenne. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte. (13 communes).	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval. Massieu. Ollivier	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot. Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne. Lelion. Enault. Mathey.	Sohier. Gautier (M ^{me} ). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folliot. Lecesne. Mancel (M ^{me} ). Février. Delahaye. Hamard. Sohier. Lehodey.
Hardy. Adam. Dupin. Leforestier. Lemarquand. Letourneur. Fortin. Letourneur. Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière **. 11.250 habitants Fauvel.	Holley'. Jehenne. Dolbet. Dolbet. Doley. Picquenot. Roulland. Gancel. Lerouge. Lacotte. Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte. (13 communes). Benchard.	Leguillochet. Anger. Jouaudin. Hinard. Voisin. Hervieu. Saillard. Lebert. Baudry. Godefroy. Regnault. Desrez. Duval. Massieu. Ollivier	Gautier. Lecoufle. Clouet. Lirot.  Lemière. Marienne. Lefebvre. Lesigne.  Lelion. Enault. Mathey.	Sohier. Gautier (M ***). Gosselin. Deslandes. Lemoine. Vautier. Folhot. Lecesne. Mancel (M ***). Février. Delahaye. Hamard. Sohier. Lepeley. Lehodey.

		ن و		Principal des 4 contributions directes en 1889.	DISTA	NCK A	CON	-LIEU
NOMO	ü.	kupersicie torritoriale de chaque communo.	BUREAUX	8 5 8			$\widetilde{}$	
NOMS	Population	Ť.	DE POSTE	D 25 Z	départe- ment.	gi	d'arrondis- sement.	canton
	ıla	3 3		s pal	8.4	a.	2 8	길
DES COMMUNES.	ď		qui desservent les	8 1 8	le je	<u>:5</u>	PE	5
DEG COMMUNIA.	Po	F	communes.	e e ni.	g "	judiciaire.	[ g 8	큠
		2.5	***************************************	F 2.E	ē	-=	٦	اف
								_
			[	l			] [	1 1
						Suite	du (	JANTON.
•		ł	1	i	1			1
Créances	2101	2150	IXI	9632 83	39	21	91	3
Geffosses	924	2031	Gouville.	9988 74		14	14	12
La Feuillie	525	1384	Périers.	4277 10		18	18	6
Laulne	478		Lessay.	6428 37		25	25	6
Millières	1001		Périers.	7775 70		20	20	8
Pirou			Créances.	11585 25		19	19	š
Saint-Germain-sur-Ay			Lessay.	7382 93		26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids		559	Périers.	3598 17		23	22	9
Vesly			Lessay.	13778 95		26	26	3
vesig	2000	11001	Lessay.	10110 00		1 20	1 20	1 0 1
			CANTON DE MONT	MARTIN-SUF	-Mer	¶. P	opula	tion :
MONTMARTIN-SUR-MER	1045	1002	⊠	8749 75	41	10	10	- 1
Annoville	879		Montmartin-sur-Mer.	7086 67	43	13	13	3
Contrières	596		Coutances.	8570 87	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	607	339	Montmartin-sur Mer.	3323 »		12	12	2
Hérenguerville	286	271	Quettreville.	2290 50	43	13	13	2
Hyenville	329		Coutances.	3001 15		7	7	4
Lingreville			Bréhal.	9908 »		15	15	5 ;
Montchaton	600		Coutances.	4839 17		7	7	4
Orval		1231	idem.	11959 72		6	6	8
Quettreville		1586		13182 68	1	10	10	5
Régnéville	4777	1029		14511 14		11	11	3
		1.0.0				1		1
Trelly	1003	1175	Quettreville.	10798 96	43	13	13	8
				•				
			CA	NTON DE PI	_	9. F	opula	tion :
Périers		1453		28756 43		16	16	*
Beaupte	289		Prétot.	2884 66		34	34	18
Feugères	720		Périers.	7454 42		15	15	8
Gonfreville	361		idem.	4307 50		23	23	7
Gorges			idem.	13238 47		25	25	9
Lastelle	189		Prétot.	2167 92		28	28	12
Le Plessis			idem.	6393 53		28	28	12
Marchésieux			Périers.	15250 16		20	20	8
Nay	182		idem.	1794 33	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	181		Prétot.	<b>222</b> 8 30		32	32	16
Saint-Germain-sur-Sèves	427	819	Périers.	6878 42		22	22	6
Saint-Jores	765	1275	Prétot.	11048 67		30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny		1581	Périers.	10427 27	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	425	520	idem.	4296 ×	26	19	19	3
	•		CANTON DE SAINT-M	IALO-DB-LA-	LANDE	g, p	opula	tion :
							-F	
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE		397		2675 17		9	ا في إ	;
Agon		1237		10558 10		11	11	4
Ancteville			St-Malo de-la-Lande.			8	8	8
Blainville:	1545	1280	<b>⊠</b>	10270 54	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		10 x 40
E LESSAY.	l	l	i	i
MW.	! MM.	1 MM.	1 MM.	MMiles
Galusky *.	Pacquet.	Adam.	Libor.	Pasturel . Dubois
Fesnien.	Maresq.	Lesaulnier.	Varette.	Beaufils -,     , , , ,
Hue.	Meslin.	Fras.	Ledanois.	Auvray.
Delaune.	Grandemange.	Leroux.	Hugues.	Givard. 1016
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Houyvet.	Delaroque,
Fourmage.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles
Lelièvre.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier
Dujardin.	Eude.	Hulmer.	Cousin.	Pican. ///2///
Duprey-Beuzeville.	'Auvray.	Debout.	Villette.	Diesny
1,063 habitants	•		•••	
Danlos.	Pannier.	Lemasson.	Etienne.	l Darthanasc.
Courois.				Darthenaya izi
	Legallais.  Deguelle.	Duret; Lengronne.	Cléraux.	Drouet
Legraverend.	Leloup	Trébu.	Chantoulain	Tirbardu.
Michel d'Annoville. Delalande	Cottereau.	Rubé	Chanteclair.	Esnold y north
Dubreuil.	Delamare.	Hauvet.		Dudouyt, ,,,,
	Frémin.	Delacour.	Polline	Ameline
Leconte.			Folliot.	Angé taratne
Delamare (Victor). Coulomb.	Delamare (Pierre).	Chardot	Beaufils.	Rénémentantin
Paumier.	Dutertre.	Lefrançois.	Houllier	With broken Value
Lelièvre.	Lebasnier.	Clouded . Vantier .	Letourneur. (10, 10	Burban: Legar
	Levasnier.	Duchemin. Clouard; Vautier; Montaigne.	reparght office	nier Lefevre.
d'Académie. Mesnage , Officier	Vallet	Adam.	Labaye.	Coubrun.
,816 habitants (	4 communes).			
Regnault.	Vallée et Lecomte.	Dolbet.	Le Prince (Socie supérvo).	Cordeau.
Fremin.	Vichard.	Couvert.	6.1	Leclercycorne
De la Conté.	Raulline.	Paquet.	Douceti	Audry
Bezard.	Dujardin.	Goueslain.	Letellier.	POYEL.
Brotelande.	Sanson.	Leblond.	Robine	100au.
Lemoigne.	Regnault.	Papin.	k of the books	INCOMSTICE ALL
Guillemin.	Lefort.	Lecluze.	Saugrain.	i Lenoit
Hébert.	Oger.	Viard.	Lepage.	Lennatre,,
Pacary.	Lemarigny.	Gosselin.		Enée.
Lair (Frédéric).	Lair (Jean).	Laurence.	k - 5 (5 )	I 1') t
Palla.	Dujardin.	Leblond. (4)	Biorel.	lBernard, , , , ,
	Lemière.	Marie (con	riexandre.	Choux. a adoubt
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Rose.	Laisney.
Le Guelinel.	Pacary.	Canto.	Noyer.	Leclerc .
),421 habitants (1	13 communes).		5 (41) 1 (1) 1 (1) 1 (41) 1 (41) 1 (41)	
Jebenne.	Poulain.	Mauger.	Mariatte.	Manietic (M,Me)
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Esnault.
Guillot.	Bouillon.	ID. 7 (1)	Harache:	Delaroque
oungot.				

				* 2:	DISTA	NCB A	U CRL	r-LIST
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX  DE POSSE  qui desservent lcs  communes.	Principal des 4 contributions directes en 1889.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis-	du canton.
		-		A 8	<u> </u>			
		l i		l	l !		1	1
	1 1			1	Su	ite di	CANT	ON DE
Boisroger	402	529	St-Malo-de-la-Lande.	3181 90		10	10	4
Brainville	231		idem.	2651 67 10690 24	37	7 13	13	3
Gouville	1/55	1 <b>2</b> 95			1	13		
Gratot			St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35 42	5 7	5 7	8
Heugueville La Vendelée	549 362		Coutances.	6971 65 3693 33		6	6	8
Montsurvent	446	833	St-Malo-de-la-Lande.		41	9	9	6
Servigny	284		Coutances.	2769 20		7	7	7
Tourville	760	903	St-Malo-de-la-Lande.		•	8	8	4
			CANTON DE SAINT-S					tion :
Saint-Sauveur-Lendelin		1689		15589 48 3793 37		10	10	8
Camprond	505 988		Coutances. Marigny.	8693 95		14	14	10
La Ronde-Haye	514		St-Sauveur-Lendelin	4648 23	31	12	12	9
Le Lorey	939	1456	Marigny.	11565 17		12	12	10
Le Mesnil-Bus	706		St-Sauveur-Lendelin	4438 40 2972 75		14	14	5 5
Montcuit	413 502		ideni Coutances	5732 75		13	6	5
Muneville-le-Bingard			St-Sauveur-Lendelin		34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	505		idem.	5107 33		15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	358		idem.	2846 20 3924 97		12	12	5 13
Vaudrimesnil	1 334	1 003	Périers.		•			
				DISSEME				TAIN.
		_		NTON DE M	_		'opula	tion:
MORTAIN €		684		18068 89 5049 07		98	4	, "
Bion Fontenay	429		Mortain.	3369 40	1	68	8	8
Le Neufbourg	660		idem.	2724 97		68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1330		idem.	8740 33		78	10	10
Rancoudray	400		idem.	1663 »		75	7	7
Romagny	1400 454		idem idem .	9994 37 2841 93		71 64	4	1
Saint-Barthélemy Saint-Clément			idem.	5537 45		76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	608	1404	idem.	4943 ×		41	6	8
Villechien	581	1082	idem.	5337 90	•	78	10	10
			Can	TON DE BAI	RENTON	¶. I	Popula	ition :
BARENTON		3535		20663 17		78	10	"
Ger		3936		11065 84 13417 92		79   83	14	11 5
Saint-Cyr-du-Bailleul			Barenton.		1			1 1
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	2044	idem.	9136 89	77	77	1 15	5

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
SAINT-MALO-DE- L	A-LANDE.		l	l
MM.	I MM.	1 MM.	! MM.	MM11es
Fauvel.	Villedieu.	Larsonneur.	Lurienne.	Lecouillard.
Hommet.	Desmottes.	Niobey.		Leduc.
Laisney.	Jean	Legouche; Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Andr
Lerosey.	Robiquet.	Boulay, Duval.	Herbet.	l echardeur, Lion.
Pignet.	Hébert.	Lemétais.	Barbet.	Regnault.
Ozon.	Lefebvre.	Cardin.	1	Marie
Gasnier.	Euvremer.	Gaignon.	Desplanques.	Lair.
Esnouf.	Robert.	Durier.	• •	Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Ozouf.	Lecardonnel.
,605 habitants (	12 communes).			
Lemaître.	Ledentu.	Fontaine.	Duval.	Lion.
Guesney.	Defonteney.	Anger.	Le Rebourg.	Adeline.
Lerouxel.	Legrand.	Bezard.	Julienne.	Guesney.
De St-Denis (Louis).	De St-Denis (Prosp.).	Drouet.	Patrix.	Sublin.
Ozouf.	Lechevallier.	Gautier.	Arondel.	Plantegenest.
Fremond.	Poutrel.	Delaroque.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lejeune.	Depériers.	Lemarinel.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Gohier.	Hélie.	Jacquet.
Toulorge.	Desaintdenis.	Falaise.	Mesnage.	Heuguet.
Lebailly	Ledot.	Legrand.	Dusiquet.	Gosselin.
Laisney.	Guilbert.	Huard.	•	Edine.
Rupalley.	Lecanu.	Hélène.	Quesnel.	Anger.
opulation : 6	4,680 habitants.			
,832 habitants (	li communes).			
De Bailliencourt.		Lepeltier.	Alexandre.	
Le Maignan.	Anfray.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mm°).
Leclerc.	Couette	Lepesteur.		Legros.
Brisou .	Garnier.	Colas-Lavigne.	réuni à Mortain.	
Boulanger.	Breillot.	Fouasse.	Hollande.	Vve Lebrec.
Ledenais.	Millet.	Lelandais.		Labigne.
Legrand (Anle)*	Saoul.	Lenicolais.	Sineux.	Letenneur, Lebourg
Martin.	Clouard .	Maillard.	Louise.	Delaunay.
Delatouche.	Robida.	Théault.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Salmon.	Legoubey.	Boisroux.
		Pasquer.	Liot.	Boisroux.
,83⊋ habitants (4				
	Petit.	Desclos.	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Graindorge.	Houssin.	Dumont.	Pipol, Degroune, Mabon.
Bechet. Catelain. Bourguignon		Houssin. Gosse.	Dumont. Vigot.	Pipet, Degreene, Maken. Giroult, Picque nard.

		2.		4 .6	DISTA	NC# A	U CBEI	P-LIEU;
NOMS	on.	Verritoriale	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1889.		1		
Nomes	Population	Ę	DE POSTE	E E	départe- ment.	judiciaire.	arrondis- sement.	canton.
	Į,	Superficie to de chaque	qui desservent les	8 <del>-</del> 8	2 2	ig.	arrondi: sement.	=
DES COMMUNES.	οď	Į į	, <del>-</del>	ig H g	P B	ğ	15 5	2
	124	2 =	communes.	_ <u>:</u> 8 <u>:</u>	ੂ ਫ਼	٠Ξ,	g g	ੜ
		_		<del></del>			<u> </u>	
1		İ		l				
		_	_	CANTON D	Isigny	9. P	opula	tion :
ISIGNY	337	425	×	2432 *	67	68	20	. [
Chalandrey	565	768	Isigny.	3674 83		65	20	5
La Mancellière	510	730	idem.	3709 93	60	60	18	4
Le Buat	451		idem.	2920 90		61	20	3
Le Mesnil-Bœufs Le Mesnil-Thébault	350 505		idem.	2398 87		62	19	5
Les Biards	801		idem .  St-Hilaire-du-Harc .	3739 80 6037 47		66	24 23	4 3
Montgothier	510	,	Isigny.	3961 27		63	21	6
Montigny	511		St-Hilaire-du-Harc	4103 75		60	15	8
Naftel	260		Isigny.	1528 60		63	17	4
Vezins	523		idem.	4338 83		63	27	5
			C	INTON DE JO	JVIGNY	¶. P	opula	tion:
JUVIGNY	789	750	l 🖂	4347 58	1 60	l 60	1 10 1	<b>v</b> 1
Bellefontaine	358	673	⊠ Juvigny.	2133 83	62	62	"	4
Chasseguey	191	306	idem.	1162 47		63	11	6
Chérencé-le-Roussel			idem.	5229 17		57	11	5
La Bazoge	324		idem.	2537 20		64	8	4
Le Mesnil-Rainfray			idem . idem .	2896 93		56	18	8
Le Mesnil-Tôve			idem.	4079 83 4982 25		65 57	15	5 3
Reffuveille			idem.	7975 47		37	17	7
			CAR	ITON DU TE:	ILLEUL	¶. P	opula	tion:
LR TEILLEUL	2150	3048	lozi	17302 49	1 74	82	14 1	. 1
Buais	1327	1779		8669 22		80	17	8
Ferrières			Buais.	1714 33		80	14	6
Heussé			Le Teilleul.	4816 70	79	86	18	4
Husson			idem.	7325 83		78	10	4
Sainte-Marie-du-Beis			idem.	2547		80	12	4
Saint-Symphorien Savigny-le-Vieux	440	4748	St-Hilaire-du-Harc.	3250 78 7291 25		76 76	14	14
buvigny 10-vioux	1100	-	indem. anton de Saint-Hilai	•	•		•	- 1
St-Hilaire-du-Harcouet 🥰 .	3906			1 30517 64	_	1 69 ·	opula 1 15 1	. 1
Chevreville	277		St-Hilaire du-Harc.	2564 78		69	13	6
Lapenty		1488	idem.	7666 33		69	11	7
Le Mesnillard			idem.	4459 18		68	11	7
Les Loges-Marchis			idem.	9044 48		73	19	4
Martigny	702		idem.	4984 57		65	16	6
Moulines	667		idem.	5609 17		72	111	7
Moulines			idem.	3103 08		75	17	6
Parigny			idem .	7096 53		69	13	2
Saint-Martin-de-Landelles.	1000	6261 Mao 1.	idem. idem.	67 <del>22</del> 68 10307 32		77	23   23	8   8
Virey	1259	1693	idem.	9086 33		63	18	ŝ
•	- 200	, - 500	***************************************	1 0000 00	. 50	, 👓		٠,١

Maires.	Adjoints.	Curés et	Instituteurs.	Institutrices.	
		Desservants.	-		
,3 <b>23</b> habitants (1	1 communes).		1.	1	
MM.	NM.	ı mm.	MM.	MM ^{11es}	
Foisil.	Varin.	Levesque.		Vauprès.	
louenne (J.).	Aubert.	Simon.	Normand.	Letouzé.	
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Bocage.	Filâtre.	
Blouin.	Aubert.	Lemoine.	"	Desloges.	
Touroul.	Mazier.	Faucheux.		Tencé.	
Guérin.	Mahé.	Moisseron.	ļ	Costentin.	
Davy.	Martin.	Piton.	Levivier.	Hamel.	
echat.	Sauvé.	Ménard.	Trochon.	Morin.	
Jazier.	Macé.	Leroux.		Gautier.	
ouenne.	Datin.	Prével.		Roblin.	
	Pelchat.	Lair.		Costard.	
,477 habitants (9	communes).				
Grossin.	Ravlin.	Leroy.	Lefranc.	Pierre.	
louard.	Dussault.	Guesdon.	1	Herbel.	
De Verdun.	Martin.	Dupont.	1	Espouf.	
oisel.	Bazin.	Jamault.	Jouault.	Couette.	
	de Saint-Germain.	Challier.		Robert.	
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.	1	Dardenpe.	
Besnier.	Georget.	Leroy.	Gautier.	Aguiton.	
Mazure.	Sachet.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.	
	Loyvet.	Gautier.	Delafontaine.	Poullain .	
.951 habitants (8	•		•	•	
Malon.	Ruault.	Duval.	Blin.	Teaci, Haimel, Long	
Couillabin.	Rouel.	Genson.	Goupil.	Gazengel. [che	
louin.	Hélie.	Poulain.	Jooupin	Leconte.	
l'Avenel.	Potier.	Lebedel.	Lemenuet.	Macé.	
Louvet.	Buisson.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.	
Grandin.	Gautier.	Delafosse.	Dangay.	Genson.	
lamon.	Guillemin.	Vautier.	· I	Ecole libre.	
	Tencé (Eugène-Pierre).	Lemesle.	Tillault.	Davoux.	
4,255 habitants	, ,	•	·		
Genest.	Pleutin, Pinel.	Leroy.	1	Lechanoine.	
Viel.	Bochin.	Couillard.		Bliard.	
Lucas.	Landry.	Yger.	Lemonnier.	Dugué.	
de Beaurepaire.	Bagot.	Gazengel.	Desilles.	Pinard.	
Hantraye.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel.	Théault.	
Vaudouer.	Dupont.	Lehurey.	Villedieu.	Genevée.	
Legrand (Art.) 举	Pacilly.	Levillain.	Le Capitaine.	Gastebois.	
Fremin.	Restoux.	Pillay.	•	Planté.	
Kartin .	Blouin.	Quesnel.	Durand.	Leprieur.	
Chéron.	Badiche.	Corbe.	Lebigault.	Duclos.	
Boucé.	Alleaume.	Philippe.	Rault.	Costentin.	

				4 6	DISTA	NCK A	CBIP	-LIRU
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1888	du départe-   ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
						Suite	du (	CANTON
Ourville	1869 377 220 402 252 308	2107 327 358 745 539 717	Portbail.    Sarneville.   idem.   idem.   idem.   idem.   idem.	7813 93 16640 58 2462 25 2277 33 3689 08 1512 33 3011 " 3653 52	64 67 68 59 74	41 43 46 47 48 51 55	28 29 32 31 26 23 23 24	8 6 5 2 5 8 8 7
		•		n de Bricq	UEBEC	9. P	opula	tion:
BRICQUEBEC	3647	5142	⊠	37 <del>2</del> 69 53	70	52	13	n
Breuville Les Perques. Le Vrétot Magneville Morville Négreville Quettetot Rauville-la-Bigot Sain-Martin-le-Hébert Sottevast	513 340 1022 675 840 190	485 2056 949 708 1642 1243 1716	Sottevast. Bricquebec. idem. idem. Valognes. idem. Bricquebec. Sottevast. idem.	3642 17 2378 08 9149 08 7207 83 6324 " 11352 57 5650 83 7136 29 1497 " 7380 03	78 74 77 62 63 63 74 78 75 70	62 53 59 51 51 55 56 60 57 62	16 18 20 10 6 6 17 17 32 76	10 5 7 9 11 7 4 8 5
<b>3</b> 6				DE MONTE			opula	tion :
MONTEBOURG Azeville Ecausseville. Emondeville. Eroudeville Flottemanville Fontenay Fresville Hémevez. Joganville Le Ham Lestre. Ozeville Quinéville Saint-Cyr Saint Floxel St-Germain-de-Tournebut. Saint-Marcouf	243 146 232 536 245 322 205 502 668 328	300 524 529 487 485 814 1389 430 287 759 460 570 846 1391 1353	Montebourg. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	19373 88 2384 33 4925 60 6338 33 3931 17 4718 34 7465 42 13610 67 4177 33 2775 80 4311 46 6827 33 2964 92 4396 58 3681 50 8134 97 8817 37 11887 08	49 48 50 56 52 47 59 49 56 60 56 57 54 53 58 50	56 54 55 54 58 51 58 51 49 53 50 64 60 63 60 57 62 56	7 14 11 11 9 4 12 13 6 10 10 11 14 5 9 8 15	F744425566358474268
Saint-Martin-d'Audouville . Sortosville	261 140 274 166	348 315	idem . idem . idem idem .	3490 03 1998 48 4526 50 1914 "	56 59	61 52 48 60	9 6 7 10	5 4 7

		Curés		
<b>.</b>			•	
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
l de Barneville.		1		1
1 MM.	i mm.	1 MM.	i mm.	MM ^{lles}
Noël.	Vasselin.	Lefranc.	Dumonchel.	Fauvel.
Legriffon.	Fenouillères.	Mahieu, Lefèvre.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Luce.	Four mage.	Antoine.	Gauvain.
Le Cannellier.	Cauchard.	Leherpeur.		Lebreton.
· Burnel.	Lerouvillois	Bazurais.	Ī	Mahié.
Desprez.	Godrel.	Delacour.		Eudes.
James	Mauger.	Pillet	ĺ	Leforestier.
Desprey.	Cosniam.	Vilguin.	[	Vrac.
9,590 habitants (		I viiduia.	•	11140.
De Traynel.	Prével, Mesnage.	Caillemer; Marie,	Lecavelier.	Houssin, Retout
Lemarinel.	Jeanne.	Digard.	Hubert.	Beuve.
Langlois.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Lamache.
Mendret	Le Pesqueur.	Lemarinel.	Leconnétable.	Chapey (Mme).
Lemarié (Jean).	Lemarié (Victor).	Denis.	Marie.	Brébant.
	David.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Larquemin.	Lepetit.	Gardin.	Herbin.	Travert.
Picquenot.	Hamel.	Moulin.	Ouoniam.	Garnier.
Le Rouvillois.	Pellerin.	Mabire.	AC	Garmer.
Le Marchand.		Lemarinel.	Fossey.	
Couppey. Lebarbenchon.	Mabire. Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Lesavourey . Lemonnier.
9,149 habitants (	22 communes).	•	•	•
Lemor.	Capron.	Dallain.	Le Tourneur.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Cauvet.	į ·	Auvray.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.	į.	Leroux.
	Le Goupil (Omer).	Leblastier.	Simon.	Lemonnier.
David.	Agasse	Boullot.		Anne.
Legoupil.	Huet.	Godefroy.		Poulain.
Olivier.	Lefret.	Onfroy; Leroy.	Magnin.	Lacolley.
Lecouflet.	Duchemin.	Osmont.	Leverdier.	Brière.
Folliot.	Gilles.	Cottebrune.	Dover aler.	Lerendu.
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot	Mouchel.	Vermont.		Delabroize.
Rolland:	Legambier.	Guyot.	Héroult.	Leforestier.
Drouin.	Lechevalier.	Levesque.	inci ouiv.	Paisnel.
Ferrand.	Legendre.	Gaslonde.	Doucet.	Daniel.
Renouf.	Lesaché.	Pergeaux.	Doucet.	
Lefrancois.			Orange.	Lebarbenchon.
Bon Baillod.	Leboulanger.	Villain (dit Marais). Lemennicier.	Thomelin.	Bigard.
				Durand.
Cte de Pontgi-	Le metais.	Godefroy.	Marie.	Yauprès ; Lehuby.
baud *.	Danna amilla	Damaint.	1	Bandaia
Groult.	Pouppeville.	Benoist.	l	Roulois.
Leridez.	Dupont.	Seigneurie.		Gohel.
Lemoigne-Dutaillis.	Lehartel. Hallot.	Roulland. Ogé.	I	Perier. Lehadouey.
Leroy.				

	Ī	T .	1	1 4 .6	DISTA	NCE A	U CHE	F-LIRC
	#	territeriale	BUREAUX	8 8 8	1		ì. –	T.
NOMS	Population	1	DE POSTE	Total T	쁜	judiciaire	≝	canton
	l e	3 8		s e	절범	<u>:Ē</u>	Iğ 8	ΙĔ
DES COMMUNES.	Į Ž	불특	qui desservent les	유토승	dépar ment.	l∺≅	ΙĔΕ	ಶ
DES CORBUNES.	2	Superfiele t	communes.	Principal contribu directes e	du départe- ment.	Ĭ,Ĕ	d'arrondis sement.	를
		2 -		Principal des 4 contributions directes en 1889.	<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>
•						•	1	ľ
			CANTO	ON DE QUET	TEHOU	¶. P	opula	tion
1	1 1	,	1		l 1	1	i I	
QUETTEHOU	1197	1691	$\boxtimes$	18288 38	65	70	16	•
Anneville-en-Saire	594			9574 13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	194		Quetlehou.	1975 »	60	64	13	6
Barfleur	1065		፟፟፟፟	5803 87	74	79	25	9
Crasville	365		Quettehou.	5664 23	59	64	11 20	6
La Pernelle			idem	5652 23	69	74		4
Le Vicel			Anneville-en-Saire.	3234 67 10952 90	71 73	75 77	21 25	5 8
Montfarville	1218	517	Barfleur.	3824 40	63	68	25 15	3
Morsalines	343	305	Quettehou.	5305 20	58	63	11	7
Octeville-la-Venelle				15451 80	71	76	22	7
Réville			St-Vaast-la-Hougue.	8834 »	74	78	21	8
Sainte-Géneviève	462		Barfleur.	24682 85	68	73	19	3
Saint-Vaast 🍕	2844	630		16128 23	63	68	13	7
Teurthéville-Bocage			Le Vast. Anneville-en-Saire.	8823 »	73	74	20	7
Valcanville				1583 83		63	12	7
Videcosville	140	231	Quettebou.				٠.	
			Canton de Sa				opula	tion
Sainte-Mère-Eglise		1770		25691 56		47	17	»
Amfreville			Sainte-Mère-Eglise.	8839 83	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	101		Ste-Marie-du-Mont.	5135 »	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	196		Sainte-Mère-Eglise.	6214 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	70	204	idem.	2499 93	45	50	19	3
1 75 (21)	356	199	[ville.]	4460 39	46	39	21	8
Beuzeville-la-Bastille			Pont-Labbé (Picau-	4633 67	37	42	21	4
Blosville	406		Sainte-Mère-Eglise. Ste-Marie-du-Mont.	2445 »	41	44	24	7
Boutteville	165		idem.	13361 17	43	45	27	10
Brucheville	483		Sainte-Mère Eglise.	10080 37	42	46	22	3
Carquebut	347		idem.	4760 83	41	44	20	š
Chef-du-Pont	121		idem.	3185 »	31	47	20	3
Ecoqueneauville	253		idem.	5899 92	47	52	19	7
Foucarville	404		idem.	7733 83	52	44	15	8
Gourbesville	143		Ste-Marie-du-Mont.	4730 67	38	43	23	7
· ·	352	190	idem.	4200 58	35	40	24	7
Houesville	317		Sainte-Mère-Eglise.	4840 96	36	43	28	11
Liesville	231		idem.	4037 17	44	34	15	3
Neuville-au-Plain			Pont-Labbé.	28929 27	47	41	18	10
Picauville			Sainte-Mère-Eglise.	10419 50	48	54	17	7
Ravenoville	265		idem.	5604 67	46	51	19	7
St-Germain-de-Varreville.	348		idem.	25281 83	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont		2977		7173 25	38	44	26	ě l
Saint-Martin-de-Varreville.	104		Sainte-Mère-Eglise.	2917 »	38	44	22	5
Sebeville	304		idem	5753 75	43	49	21	4
Turqueville			Ste-Marie-du-Mont.	3542 »		41	27	10
Vierville	104	, 515	1010 Mario da Moder I		1	'	'	

_					
			Curés		
1	Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
			Desservants.		
			·		
	1		ļ	l i	
	13,036 habitants (	(16 communes).			
1	MM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11os}
	Colas-Corderie.	Lefèvre.	Bagot.	Postel.	Chalant.
	du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
	Tiphaigne.	Fortin.	Thin.		Berson.
	Hay.	Alexandre.	Cauchon	Belliard.	Lecaudey.
	Basroger.	Onfroy.	Onfroy; Launay.		Halbecq.
	Lapierre.	Enault.	Brégis.	Lecostey.	Dupont.
	N	Barreaux.	Lemaigre.	Anne.	Labonde.
	Hébert-Dumanoir.	Legrin.	Vastel.	Baudry.	Lefranc.
	Colas.	Leguay. Folliot.	Leconte.	Deméautis.	Déméautis.
	Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Laurent.	Guilbert.
	De Caumont.	Lefauconnier.	Leroy.	Simon.	Beuf.
	Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Lecaudey.	Viel.
	Hamelin.	Ardouin, Bidault.	Jouenne.	Courtois.	Hubert
	Legoupil.	Bouché.	Bedel.	Lebasnier.	Beillard.
	Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
	Godefroy.	Cartot.	Bouillon.	!	Ruault.
	11,950 habitants	(26 communes).			
	Hairoz.	Butel.	Gautier	Mabire.	lLair.
	Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche	Lecocq.
	Bordel.	Bulot.	Hamel.		Lemarchand.
	Brobier.	Henry.	Lefèvre.		Lehoux.
	Mouton.	Duchemin.	Bellot.	Réuni à St-Ger-	Bonoux.
			1	main-de-Var.	
	M1s de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Jolinet.	Hérouard.
	Lallier.	Lepelletier.	Cousin.	Mahier.	Hulmel.
	Hays.	David.	Lecot.		Viel.
	Levavasseur.	Lenourry.	Lajoie.	1	Jourdan.
	Lécuyer.	Anger.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
	Nicole.	Gouhier.	Paisant.	Lelong.	Alexandre.
	Marie (Louis).	Marie (Alphonse).	Lecavelier.		Dore.
	Letellier.	Besnard.	Joly.	1	Heurtault.
	Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Plantegenest.	Desplanques.
	Corbin - Desman- neteaux.		Aubrée.	a management	Lengronne.
	Simon.	Vautier.	Leduc.		Perrodin.
	Pepin.	Langlois.	Chancé.	i	Bonnel.
	Liot.	Rabey.	Simonne.	1	Legrand.
	Vie d'Aigneaux.	Sehier.	Lepourry.	Le Bedel.	Carrié.
	Masson.	Lepraële.	Collette.	Dacier.	Annezo.
	De la Gonnivière.		Moutier.	Girard.	Nativelle.
	Prémont.	bupuis.	Caruel.	Beillard.	Hersent.
	Osmont.	Renouf.	Marion.	Cahour.	Brunel.
	Carel.	Larose.		Réuni à Blosville.	P. 01101.
	Duval-Lemonnier.	Menant.	Poignant.	Eliard.	Mahaut.
	Levert.	Gamas.	. 2.8 mm.		Léréverend.
	120 10111	,	1	•	I mere set end.

		2.		4 8 8	DISTA	NCB A	U CHE	P-LIRU	〒
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficio territorialo do chaque compuno.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1889	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
	•		CANTON DE SAINT-SA	uveur-le-Vi	CONTE	¶. F	' 'opula	tion	• :
St-Sauvrur-le-Viconte 🕰	2665	35 <b>2</b> 3	×	31018 60	55	30	14	»	
Besneville Biniville Catteville Colomby Crosville Etienville Golleville Hautteville La Bonneville Les Moitiers-en-Beauptois Néhou Neuville-en-Beaumont Orglandes Rauville-la-Place	176 213 700 177 737 355 164 331 439 1748 138 575	298 456 4116 406 737 546 422 631 776 3642 168 926	St-Sauveur-le-Victe. idem. idem. Valognes. St-Sauveur-le-Victe. Pont-Labbé. St-Sauveur-le-Victe. idem. Pont-Labbé. St-Sauveur-le-Victe. idem. idem. idem.	2243 33 2771 " 9867 67 3285 " 7018 " 5477 " 3061 " 5057 67 5349 17 20031 91 1387 47 9460 25	62 54 61 57 52 40 61 54 59 64 59	36 47 35 48 43 30 40 46 42 37 49 33	23 10 10 18 18 16 11 11 14 19 15 22	8 6 4 9 5 8 7 7 7 11 7 8 9	
Rauville-la-Place	826 65 308 89	227 499	idem. idem. idem. idem.	10795 37 1066 " 3549 33 1491 73	54 52 58 51	41 49 44 44	16 13 13 26	3 7 6 5	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			

#### 10,856 habitants (18 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pain.	Bellet ; Mauger.	Cléret; Aubert; Lefreteur.	Fleury.	Passilly; Enée
Prunier.	Guillotte.	Lamusse.	Truffert.	Esnouf.
Lebreton.	Lengronne.	Duboscq.	réuni d Haulteville	
Morin.	Giot.	Blestel.		Marie.
Diguet.	Renard.	Viel.	Polidor.	Hébert.
Yonnet.	Burnouf.	Tencé.	1	Beauquesne.
Dorey.	Lagouche.	Giot.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Michel.	Jacques.	Pillet.	Chrétien.
Abaquesné de	André.	Sébline.	Robin.	1
Parfouru.			•	1
Le Clerc.	Baudoin.	Luce.	Lesage.	Bernard.
Cottin.	Enquebec.	Jourdan.	Enquebecq.	Roblot.
Laniepce.	Racine.	Etienne; Lamy.	Adelus ; Pantin.	Maillard ; Pasturel
Amelin.	Cuquemel.	Bréard.	1	Lecornu.
Cadic.	Lecappon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadoney.	Durel.	Giot.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.		réuni à Orgiandes	· •
Desprez.	Lesigne.	Allaire.	Villedieu.	Corduan.
Meslin.	Lefèvre.	Deslandes.		Lucas.

# POLICE GÉNÉRALE.

## Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo.-MM. Boillerault, commissaire de

police, à Saint-Lo; Louiset, idem, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Besnier, commissaire de police, à Avranches; Rémiot, idem, à Granville; Reinhard, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port; Bernard, inspecteur spécial de police, à Granville; Chaine, commissaire spécial de police, à Pontorson; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg; Brain et Pitre, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. - M. Rouré, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes.-M. Perchet, commissaire de police, à Valognes; Geslin, commissaire spécial, à Carteret; Clément, commissaire spécial, à Portbail.

# ORDRE JUDICIAIRE.

# COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Houyvet O*, premier président; Thiphaigne, Hue, présidents; Guillard, Guicherd, Hoffmann, Manchon, Surcouf, Victor Clément, Turbout, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemare, Osmont de Courtisigny, Le Bart, Lenoël, Laubet, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général; Lerebours-Pigeonnière, Vaudrus, avocats généraux; Lénard, Moisy, substituts; Solange, greffier en chef; Bottet, Marie, W. Delarue, commis greffiers.

## Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président; Godon, conseiller.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1889-1890.

#### Première Chambre.

Audiences les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Houyvet O*, premier président; Tiphaigne, président; Guillard, Guicherd, Manchon, Surcouf, Duchemin, Lemare, Le Bart, Laubet, conseillers.

MM. Faguet *, procureur général; Vaudrus, avocat général; Moisy, substitut; Solange, greffier en chef; Bottet, commis greffier.

#### Deuxième Chambre.

Audiences les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue, président; Hoffmann Surcouf, Victor Clément, Tubout, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, conseillers; Lerebours-Pigeonnière, avocat général; Lénard, substitut; W. Delarue, commis greffier.

#### Chambre des mises en accusation.

### Audience le mercredi.

MM. Tiphaigne, président; Guicherd, Le Mare, Le Bart, Laubet, conseillers; Lénard, Moisy, substituts; Marie, commis greffier.

. _ _ _ _ _

# TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre

## Tribunal civil scant à Saint-Le.

Audiences: mardi, police correctionnelle; — vendredi, rapports, affaires venant à bref délai; — mercredi et jeudi, affaires du rôle, suivant la fixation; — samedi, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président. - M. Lemonnier de Gouville.

Juges.—MM. Simon et Granval, juge d'instruction.

Juge suppléant.-M. Le Campion.

Parquet.—MM. Simon, procureur de la République; Morand, substitut.

Greffe. — MM. Sicot, greffier; Lorence et Baudry, commis greffiers.

Avocats.—MM. Douchin, Dieu, bâtonnier; Amiard, Lelong, secrétaire; Guillot (Gaëtan), Hardouin.

Stagiaires. - MM. Mesrine, Pommier.

Avoués. — MM. Simon, atné, Jouanne, président; Hervieu, Dussaux, Thouroude, Pottier, Lehuré.

Huissiers.—MM. Marguerite, syndic; Fauvel, rapporteur; N.., trésorier.

Audienciers du Tribunal civil.—Cardin, Boscher, secrétaire; Jeanne.

Audiencier de Justice de paix.—M. Leguelinel, huissier, à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce.—M. Hébert, huissier, à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, Sinel, Leguelinel, Cardin, Boscher, secrétaire.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Marguerite, syndic, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Letourneur, à Carentan; Fontaine, à Pont-Hébert; Liot, à Percy; Girauld, Fossard, à Torigni-sur-Vire; Boullay, à Tessy-sur-Vire; Doublet, à Marigny.

Assistance judiciaire.—MM. Delisle, receveur de l'enregistrement; Criquet, président, notaire honoraire; Sicot, secrétaire; Hervieu, avoué; Daussy, conseiller de Préfecture.

### Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le rendredi, à deux heures de l'après-midi.

Président.-M. Dyvrande.

Juges .- MM. Patry, Hopquin, Hornecker.

Juge suppléant.-MM. J. Gâté, Lesage.

Greffe.-M. Lebret, greffier.

MM. Vaudouer et Lefebvre, agréés et syndics.

#### Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences: Mercredi, police correctionnelle; — jeudi et vendredi, affaires civiles; — samedi, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président.-M. Delamare.

Juges.—MM. Bellencontre, juge d'instruction: Ponroy, juge.

Juge suppléant.—M. Scelles.

Parquet.—MM. Legrin O. A., procureur de la République.

Greffe.—MM. Bameule, greffier; Gombert et Fossard, commis greffiers.

Avocats.—MM. Simon, Scelles, Lemonnier, Layne, bâtonnier; Bouvattier (Jules), Frémin, Rachine, Dupérouzel, Bouvattier (Gustave), secrétaire; V. Le Montier.

Avoués.—MM. Guillaume, syndic; Pouhaer, président; Normand, secrétaire; Saussey, Lemardeley, Blanchet, Heuvrard, rapporteur; ayoués honoraires: Fontaine, Levavasseur.

Huissiers audienciers. — MM. Lemasle, syndic; Fougeray, secrétaire; Artur, Jean.

Huissier résidant à Avranches.-M. Bourgueil.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Macé, Goumault, à Brécey; Berthelot, à Ducey; Vallée, Lemarié, François, à Granville; Laîné et Guichard, à la Haye-Pesnel; David et Goussé, à Pontorson; Patris, Feudé, à Saint-James; Fouasse, à Sartilly; Angot, Héaumé, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Picl-Desruisseaux, ancien notaire, président; Tardif, sous-préfet; Provost, receveur de l'enregistrement; Simon, avocat; Saussey, avoué; Bameule, secrétaire.

## Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le jeudi.

Président.-M. Dior (Lucien).

Juges .- MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juges suppléants.-MM. Béguin, Poirier.

Greffier .- M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Dupérouzel, avocat; V. Lo Montier, avocat; Dauvin, Lemétayer et Vieillard, défendent habituellement.

## Iribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences: lundi, affaires correctionnelles; mardi et mercredi, affaires civiles; jeudi, adjudications.

Président.-M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois, O. A., juge d'instruction; Ameline, Bernard.

Juge suppléant.-M. Perrot.

Parquet.-MM. Delpy, procureur de la République; Houyvet, substitut.

Greffe.—MM. Hauvet, greffier; Oury et Hébert, commis greffiers.

Avocats.—MM. Boullement-d'Ingremard, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Chatel.

Avoués.—MM. Lemagnent, Féron, syndic; Francis Brière, Drouet, président; Leblond, secrétaire.

Huissiers audienciers.—MM. Lecarpentier, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce.—MM. Vincent, Lecarpentier, Gautier et Ledanois.

Justice de paix.—MM. Vincent et Lecarpentier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois):

MM. Diousidon, conservateur des hypothèques, président; Martinet, sous-préfet; Legrin, avocat; Orry, ancien avoué; Leblond, avoué; Hauvet, greffier, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience, le vendredi.

Président. - M. Hainneville.

Juges.—MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants.—MM. Menut, Henri, Noyon, Cottel.

Greffe.-M. Dutot.

#### Tribunal civil scant à Coutances.

Président.-M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, juge d'instruction; Dalidan, Renault, juges; Rabec, Lumière, juges suppléants.

Parquet.—MM. Dudouyt, procureur de la République; Marchand, substitut.

Greffe.—MM. Dorléans, greffier; Le Monnyer, Duval et Levenard, commis greffiers.

Audiences: Lundi, criées à 10 heures du matin; correctionnelle à midi; mardi, mercredi et jeudi, audience civile à midi.

Avocats.—MM. Marie, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Sarot, Dupérouzel, bâtonnier; Chevalier, Rabec, Gritton, Amy, Larivière, Galusky, Leterrier.

Avoués.—MM. Delaunay, président; Vilain, syndic; Lejolivet, rapporteur; Jean, secrétaire-trésorier; Daniel, Courairie.

Huissiers audienciers.—MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Anquetil.

Tribunal de commerce.—MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Chesnay, à Bréhal; Nicole, à Cérences; Chardine, à Cerisy-la-Salle; Bézard, à Gavray; Corbin, Genvrin, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Guillon, à Quettreville; Desplanques, Lemoine, à Périers; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Pascal, sous-préfet, président; Saillard, ancien notaire, vice-président; Delaunay, avoué; Marie, avocat; Dudouyt, receveur de l'enregistrement; Dorléans, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le samedi, à 10 heures du matin.

Président.-M. Baize.

Juges .- MM. Ridel, Jouvet, Girre.

Juges suppléants. -- MM. Daireaux, Salettes.

Il n'y a pas d'agréés.

#### Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales.— Audiences : mercredi, affaires urgentes;— jeudi et vendredi, affaires civiles;— samedi, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président.-M. Lefaverais.

Juges.—MM. Hommet et David.

Juges suppléants.—MM. N .., N...

Parquet.-M. Guilmard, procureur de la République.

Greffe. — MM. Lemière, greffier; Legoux, Rageot et Allain, commis greffiers.

Avocats.-MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire.-M. Leteinturier-Laprise.

Avoués.—MM. Lesoudier, Poullain, président; Vautier, rapporteur; Delaunay, Lemardeley, syndic; Radoul, secrétaire-trésorier.

Huissiers audienciers.—MM. Macquin, Guihard, Ollivier, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton; Calé, à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Boucey, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Dollerie, à Juvigny-le-Tertre; Desfeux, à Saint-Pois; Leroy et Juhel, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Salanson, sous-préfet; Poullain, avoué; Gérard, ancien avocat; Jayet, receveur de l'enregistrement; Lecrecq, avocat; Lemière, secrétaire.

# Tribunal civil séant à Valognes.

L'arron lissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences: mardi, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — mercredi et jeudi, affaires du rôle général; — vendredi, police correctionnelle; — samedi, rapports en toutes matières; jugements en Chambre du Conseil.

Président. -- M. Le Clerc.

Juges.-MM. Mabire, juge d'instruction; Viel.

Juges suppléants.—MM. Costard, Marc.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, procureur de la République.

Greffe.—MM. Guimond, greffier; Hamel et Lecroisey, commis greffiers.

Avocats.—MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillod, Delangle, Sallé, Leroy, Guillot, de Resbecq, Dépret.

Avoués.—MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley, Cruchet.

Huissiers audienciers.-MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Lendormy, Leterrier, Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Dancel. à Barneville; Authouard, à Bricquebec; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Le Ménicier, sous-préfet; Céron, receveur de l'enregistrement; Le Grusley, avoué; Dubois, notaire; Dépret, avocat; Guimond, secrétaire.

# JUSTICES DE PAIX.

# Nome des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondisseme	ent de Saint-Lo.	
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Pommier, Criquet	Letrésor.
Canisy	Leturc		
	Lenoël	Boissel-Dombreval, Bertrand	Legrand.
Marigny	Morel	Niobey, Lemoigne	Legrand.
Percy	Vilguin	Sévaux, Le Pesant	Duval.
Saint-Clair	Vigot	Madelaine, Gancel	Darondel.
St-Jean-de-Daye.	Thouin	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire	Poullain	Chasles, Mithois	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin	Le Roquais, Pommier	Lejeune.
	Arrondisseme	ent d'Avranches.	
1	MM.	I MM.	ı MM.
Avranches		Lemardeley, Desdouitils	
Brécey	Bidois	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
	Leguidecoa	Juin-Duponcel, Baron	Dunont.
Granville	Lefébure	Dupérouzel, Le Biez	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Butot	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Porcher	Geoffroy, Lechat	Allain.
Pontorson	Foucher	Trincot, Morel	Goron.
Sartilly	Lefresne	Leménager, Duchemin.	Nicolle.
	Arrondisseme	nt de Cherbourg.	
1	ı MX.	MM.	MM.
Cherbourg	Levalois	Orry, Allix	Leroux.
Beaumont	Damourette	Piquot, Louis	Millet.
Octeville	Lemarquand	Pouillat, vrac	(Gire.
Les Pieux	Lequérié-des-Roziers	Lebourgeois, Courtois.	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise .	Guérin	Touzard, Fleury	Drouet.
	Arrondisseme	nt de Coutances.	
	MM.	MM.	MM.
Coutances.,		V. Leloutre, Delauney.	Badin.
Bréhal	Tanqueray	Lemonnyer, Ameline	Hue.
Cerisy-la Salle	Savary	Gaillard, Lehodey	Tréhet.
		Lechevallier, Niobey	
		Ducloux, Gaillard	
		Guillard, Pannier	
Lessay Périers	La Comta	Lesigne. Dupray-Beuzeville. Lepareux, Lecauf	Dubnisson
St-Malo-de-la-L.	Navy-Lahurie	Séverin, Sébire	Leonay
St-SauvLendel	Navarre	Toulorge, Lecacheux	Guénon.
		1 Dol moonomone	

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.

## Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain	Hardy	MM. Le Bigot, Delaunay	Lorier.
Barenton	Norgeot	Montécot, Bourguignon.	Martignon.
St.Hildu-Harct.	Lesaint	Lemonnier, Boivent	Hirbec.
Isigny-Paindav•	Caillard	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juvle-Tertre	Costard	Grossin, Maincent	Boursin.
Saint-Pois	Laurent	Datin, Legeard	Lemare.
Sourdevi-la-Brre.	Foubert	Almin, N	Beaugeard.
Le Teilleul	Lamotte	Dupont, Malon	Gesbert.

# Arrondissement de Valognes.

Bricquebec Montebourg	Viel Le Sachey Le Marquand Catherine Delisle	MM. Denis, Lepelletier Hennequin, Langevin Vrac, Roumy Hay, Colas-Corderie Hairon, Lécuyer Pain, Morin	Lerouvillois. Mouchel. Leroux. Raciquot. Roblot.
St-Sauvle-Vic.	Delisle		Roblot.

# NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemin, secrétaire; Leclerc, Delaunay, à Saint-Lo; Gancel. président, à Saint-Clair; Mithois, rapporteur, à Domjean; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, syndic, Boissel-Dombreval, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, trésorier, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches—MM. Le Conte-la-Prairie, président, Sergent, secrétaire, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, syndic, à Brécey; Aumont, Desfeux, à Ducey; Le Petit, Lamort, rapporteur, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, trésorier, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, président, à Tourlaville; Hamel, syndic, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, Roberge, secrétaire, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, trésorier, Lemarquant, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, rapporteur, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.-MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cérences; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Lecaplain, à Hambye; Fauvel (Léon), fils, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Pui's; Lemonnier, à Prétot; Lelièvre, à Montmartinsur-Mer; Savary, à Quettreville; Levèque, Lecauf, à Périers, Gallien, Potier, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, secrétaire, Morel, membre, et Hamard, à Mortain; Fiault et Lebreton, à Barenton; Guérin, syndic, Pantin et Lebret, à Saint-Hilaire-du-Harcouöt; Varin, trésorier, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, président, au Buat; Lendormy et Damame, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, membre, à Coulouvray-Boisbenâtre; Gorron et N..., à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul, Dupont, rapporteur, à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes; Le Breton, à Brix; Hennequin, Pican, à Bricquebec; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lemerre, à Quettehou; Mallet, à Saint-Vaast; Touroul, à Barfleur; Denis, à Barneville; N..., à Portbail; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Luce, à Pont-Labbé; Dalidan, à Sainte-Mariedu-Mont.

# ORDRE MILITAIRE.

# 10' Corps d'Armée et 10' Région militaire.

GRAND QUARTIER GENERAL A RENNES.

Départements formant la 10° Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : CAILLOT C *, à Ronnes.

Chef d'Etat-major du 10° Corps : Colonel Leroy O*, à Rennes.

# 20° Division d'infanterie et 5°, 6°, 7° et 8° subdivision de la 10° Région.

Général commandant : Vosseur C*, à Saint-Servan.

39 brigade: Général Zurlinden 0*, à Cherbourg.

25° de ligne. — Colonel Corréard 0条, à Cherbourg.

136° de ligne. — Colonel Gillet ※. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40° brigade: Général Jollivet 0*, à Saint-Malo.

2º de ligne. — Colonel Costes 0*, à Granville.

47° de ligne. — Colonel Carpentier *, à Saint-Malo.

# 5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

# (Arrondissements de Cherbourg et de Valognes).

Commandant. — Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance. — Bénard *, sous-intendant de 2º classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Branchery, chef de bataillon.

Artillerie. — Colonel d'Espinay 0*, directeur, à Cherbourg; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Chef de bataillon Lemardeley ‡, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Dupuis O*, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration Miroglio, à Cherbourg.

# 6º Subdvision, chef-lieu Saint-Lo.

# (Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant. — Général Zurlinden O*, à Cherbourg.

Intendance. — Appert, sous-intendant de 3° classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux *, à Saint-Lo.

Remonte. — Capitaine Dumalle *, à Saint-Lo.

# 7º Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie. — Chef de bataillon Renard *, à Granville. Recrutement. — Major Morier *, à Granville.

# GENDARMERIE.

# 10° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Béranger O*, Colonel, commandant la légion, à Rennes.

## Compagnie de la Manche.

Besson, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.
Legavre, capitaine, à Saint-Lo.
Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Le Godec. capitaine, à Cherbourg.
Vanloup, lieutenant, à Coutances.
Louison, lieutenant, à Avranches.
Desprès, lieutenant, à Mortain.
Rozel, lieutenant, à Valognes.
Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

# Service des Brigades.

DÉSIGNATION	BRIGADES		ES	
	A GH	EVAL	8	SOUS-OFFICIERS
ET RÉSIDENCE	es.	Seg.	pied hommes	COMMANDANT LES BRIGADES.
DES BRIGADES.	de 6 hommes.	de 5 hommes.	de J	
Saint - Lo	"	1	, ,	MM. Le Méhauté.
Idem	,	1	"	Pinot.
Idem	,,	'n	1	Taillandier.
Carentan	»	1	»	Lévêque.
La Perrine	'n	1	>>	Derouin.
Torigni sur-Vire	>>	1	»	Récourt.
Villebaudon	>>	1	n	Doutresoulle.
Saint-Clair	»	1	<b>33</b>	Le Drogoff.
Marigny	»	3)	1	Verger.
Canisy	19	19	1	Renet.
Tessy-sur-Vire	»	*	1	Gonet.
CherbourgIdem		1	»	Lahaie Mu.
Les Pieux	10	10	1	Prigent.
Saint-Pierre-Eglise	79	n »	1	Foucher.
Equeurdreville	×	, "	1	Le Moigne. Geffroy.
Beaumont	» »	מ ו	1	Maffre Mu.
Tourlaville	"	"	1	Saligner.
Avranches	'n	ű	, ,	Le Lay.
Idem.	, "	'n	ű	Glevo.
Granville	"	4	,	Brébion.
Idem	, ,	»	1	Bonenfant.
Villedieu	'n	4	, ,,	Pérée.
Pontorson	' »	1	>-	Briend.
Ducey	i »	4	»	Desaintdenis.
Sartifly	. »	1	n	Dugardin.
Brécey	<b>39</b>	19	1	Lejuez.
Saint-James	<b>30</b>	33	1	Prenveille Mm.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Dréano Mu.
Mortain	×	1	n	Mancel.
Idem	»	79	1	Quarantois.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	"	Pélan.
Sourdeval	מ	1	"	Chalmel.
Juvigny	79	)) A	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	1 4	Lefaucheur Mn
	n	» "	1	Hains Mu.
Barenton	» »	))		Lefèvre. Galliot.
Coutances	"	1	',	Avice.
Idem		, i	ľ	Mancel.
Périers	»	4	"	Bindel.
Gavray	, "	4	l ",	Hue.
		-		
	»	1	l »	Bocage.
Bréhal	n n	1	)) 20	Bocage. Simon.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	Buldapes de 5 hommes being a bied de 5 hommes.		a pied 5 bommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
La Haye-du-Puits Agon Saint-Jores Montmartin-sur-Mer Saint-Sauveur-Lendelin Anneville-sur-Mer Valognes Idem. Sainte-Mère-Eglise Saint-Sauveur-le-Vicomte Saint-Vast Montebourg Portbail Bricquebec Barneville Barfleur	30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 3	1 n n n n n n n n n n n n n n n n n n n	7 1 1 1 1 1 1 1 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	MM. Jeanne. Le Grand. Leréverend. Vaslot. Josse. Le Maltre. Cornille. Paulou. Rolland. Despréaux. Martel. Perquis. Crestey. Raux. Thomas. Hairon.

# MARINE.

#### Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Lespès GO *, vice-amiral, commandant en chef, préset maritime.

Descamps O *, capitaine de frégate, chef d'état-major; Perreaux, chef de bataillon d'infanterie de marine; Duval *, Thoret *, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp; Testard *, sous-commissaire de 1° classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime; Pottier, sous-commissaire de 2° classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Réveillère C *, contre-amiral, major général; Thounens C *, capitaine de vaisseau, major; Chassériau O *, et de Chappedelaine O *, capitaines de frégale, aidesmajor; Daubanel *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Dantin *, de Castries *, et Viard *, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Pumpernéel *, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1° conseil de guerre permanent; Piton O *, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Laurens O *, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1° tribunal maritime; Receveur *, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1° conseil de guerre.

Majorité de la flotte. — MM. Planche O*, contre-amiral, major de la flotte; Pornain *, capitaine de frégate, aide-de-camp; Serven, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance; Meunier *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Leclerc O*, capitaine de vaisseau, directeur; Forel * et Dufayot de la Maisonneuve *, capitaines de frégate, sous-directeurs; Hamelin, Lejeay, Courmes et de Jonquières, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints.

Génie maritime. — MM. Korn O*, directeur des constructions navales; Gallon O*, ingénieur de 1° classe, sous-directeur; Finot * et Duchesne *, ingénieurs de 1° classe; Voirhaye *, ingénieur de 2° classe; Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieur de 1° classe; Aubusson de Cavarlay, Maurice, Brosser, Bernheim, Vermand, Marit, Dugé de Bernonville, sous-ingénieurs de 2° classe; Guyot, Révol, Morin, sous-ingénieurs de 3° classe.

Défenses sous-marines. — Pontillon 0*, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines; Fabre de Lamaurelle *, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Andréani Crespel *, Frappier, Ridoux, Pinel, Mazier, Girard la Barcerie, Lacaze et Conrad-Bruat, lieutenants de vaisseau; Clergeau *, mécanicien en chef.

Commissariat. — MM. Avoine O**, commissaire général; Rossel **, Chalette **, Le Brisoys-Surmont **, comissaires; Mallard, Meesemaecker et Martinenq **, commissaires-adjoints; Bazin **, Ménestrel **, Testard **, Martin **, Dragon de Gomiecourt, souscommissaires de 1° classe; Fabre, Gigout, Téphany, Jézéquel, Burtheret, Jean-Pascal, Brière O. A., Phérivong, Wolf, sous-commissaires de 2° classe; Couraye du Parc, Lelaidier, Le Touzé, Aubry, Ravier, Le Marquand, Lièvre, Godey, Beaugrand, Vanhoutte, aides-commissaires.

Inspection. — MM. Gestin O*, inspecteur en chef; Adam *, Bourée *, inspecteurs.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard *, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 2° classe; Charbonnel et Dubois, ingénieurs ordinaires de 3° classe.

Service de santé. — MM. Dugé de Bernonville O*, directeur; Michel *, Dupont *, médecins en chef; Gaultier de Laferrière *, Rit *, et Barre *, médecins principaux; Léo *, Ourse *, Thamin *, Lombard *, Torel *, Merveillenx *, Ludger *, Couillebault *, Castellan *, médecins de 1° classe; Echalier, Valence, Morin, Rousselin, Bergeret, médecins de 2° classe; Degorce *, pharmacien en chef; Baus, pharmacien de 1° classe; Henry, pharmacien de 2° classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux.—MM. Cointe, agent administratif principal; Maurice, Boyer, Mahieu, Dounon, Quoniam, agents administratifs; Leprévost, Lepelley, Chesnel, Ozouf, Guillemot, Polidor, Gibert, Mignot, Langevin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel, — MM. Robin, agent comptable principal; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Hauteserre et Le Pogam, agents

comptables; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robine, Moreau. Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumônier. - M. Thimel, aumônier de l'hôpital maritime.

Bibliothèques. — MM. Trève, conservateur de la bibliothèque du port; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux. — MM. Pérignon *, Clergeau *, mécaniciens en chef; Laffisse *, Leclère, Levéjac, Le Hénauff, Quentin, Lagrost, mécaniciens principaux de 1^{re} classe, Roussel Mm, Bénabès, Fleury, mécaniciens principaux de 2^e classe.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. Mallard **, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Altemer, agent principal du commissariat; Rossel, agent du commissariat; Rendu **, trésorier des invalides; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg; Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue; Le Neveu, syndic, à Diélette; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny. — MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue; Sallé, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny; Jasset, sous-agent du commissariat, à la Hougue; Bonniol, sous-agent du commissariat, à Isigny; Le Biez, syndic, à la Hougue; Duprey, syndic, à Carentan; Prima, syndic, à Isigny; Longuemare, syndic, à Grandcamp; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — Division de Cherbourg. — MM. Dumont O*, capitaine de vaisseau, commandant. — Leygue *, capitaine de frégate, commandant en second; Deuve *, lieutenant de vaisseau, major; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement; Lamson, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie d'inscrits; Juin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du recrutement; Desbans, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de spécialités; Duplessis et Malot, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors; Martin, sous-commissaire, trésorier; Barre, médecin principal, médecin-major.

Batteries détachées.—MM. Fiviés, lieutenant-colonel commandant; Girard du Demaine, chef d'escadron; Ladret, officier payeur et d'habillement; Marchandon, médecin de 2° classe.

- 9° batterie. MM. Larbalétricr, capitaine en 1°; Pousignon, capitaine en 2°; Ribes, lieutenant en 1°; Pittet, Le Guillouzer, lieutenants en 2°; Wargnier, sous-lieutenant.
- 40° batterie.—MM. Troude, capitaine en 1°; Vasset, capitaine en 2°; Hune, Steinmetz, lieutenants en 1°; Dupay, lieutenant en 2°.
- 11° batterie.—MM. Doré, capitaine en 1°; Petit Le Brun, capitaine en 2°; Boins, lieutenant en 1°; Husson, lieutenant en 2°; Girard, sous-lieutenant.
- 12° batterie.—MM. Diéres-Montplaisir, capitaine en 1°; Gez, capitaine en 2°; Nicole, lieutenant en 1°; Houssette, Mercey, lieutenants en 2°; Chaput, sous-lieutenant.
- 43° batterie.— MM. Deviterne, capitaine en 1°; Boucherie, capitaine en 2°; Guigon, lieutenant en 1°; Audiard, lieutenant en 2°.

INFANTERIE DE MARINE. — Etat-Major. — MM. Boilevé, colonel; Juville, Bouguié, de La Follye de Joux et Tonnot, lieutenants-

- colonels; Perraux, Herbin, Dufaure, Panier des Touches, Maupas, Vallières, Boistel, Clamorgan, Rivière des Borderies, Noble, Girardot, Roux de Châteaurocher, Michaud, d'Albignac, Monniot, chefs de bataillon; Martin, commandant major; Monteil, Martin, Riou, Raffenel de Villeneuve et Brenot, capitaines adjudants-majors; Recroix, capitaine trésorier; Tourai, capitaine d'habillement; Destelle, eapitaine de tir; Connétable, lieutenant adjoint au trésorier; Hirtzmann, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement; Poitout, lieutenant, officier d'armement; Fountas, sous-lieutenant porte-drapeau; Bellamy, médecin principal; Dupouy, médecinmajor; Bellard et Duguet, médecins aides-majors.
- 1^{**} compagnie.—MM. Casse, capitaine; Lados, lieutenant; N..., sous-lieutenant.
- 2º Compagnie.—MM. N.., capitaine; N.., lieutenant; N.., sous-lieutenant.
- 3° compagnie.—MM. Charles, capitaine; Savy, lieutenant; Dardaine, sous-lieutenant.
- 4º compagnie.—MM. Husson de Sampigny, capitaine; N....., lieutenant; Chevalier, sous-lieutenant.
- 5° compagnie.—MM. Lamotte, capitaine; Dagnaux, lieutenant; Lallemand, sous-lieutenant.
- 6° compagnie.—MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Durande, sous-lieutenant.
- 7° compagnie. MM. N..., capitaine; Dumoulin, lieutenant; N..., sous-lieutenant.
- 8º compagnie.—MM. Polacchi, capitaine; Seurin, lieutenant; Eymard de la Verrerie, sous-lieutenant.
- 9° compagnie.—MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Polier, sous-lieutenant.
- 10° compagnie. MM. Olive, capitaine; Dufour, lieutenant; Mazet, sous-lieutenant.
- 11° compagnie.—MM. N.., capitaine; Champmartin, lieutenant; N..., sous-lieutenant.
- 12° compagnie.—MM. N..., capitaine; Santès, lieutenant; N..., sous-lieutenant.
  - 13° compagnie.-MM. Josset, capitaine; N..., lieutenant.
- 44° compagnie. MM. Dubois, capitaine; N..., lieutenant; Cunche, sous-lieutenant.
- 45° compagnie.—MM. Limbourg, capitaine; N..., lieutenant; Guiltemenot, sous-lieutenant.
- 16° compagnie.—MM. Hervé, capitaine; Lienel, lieutenant; Bouquet, sous-lieutenant.
- 47° compagnie.— MM. Gondalier de Tugny, capitaine; N..., lieutenant; Bertrand, sous-lieutenant.
- 18° compagnie.—MM. De Lacoste, capitaine; Brun, lieutenant; Jules, sous-lieutenant.
- 19° compagnie.—MM. Lassalle, capitaine; Février, lieutenant; Lhuissier, sous-lieutenant.
- 20° compagnie.—MM. Migard-Savin, capitaine; Florentin, lieutenant; Koenig, sous-lieutenant.
- 21° compagnie. MM. Simonin, capitaine; N..., lieutenant; Caillau, sous-lieutenant.

22° compagnie. -- MM. N..., capitaine; N..., lieutenant; Jacquelin, sous-lieutenant.

23° compagnie.--MM. Amouroux, capitaine; Passaga, lieutenant; Sagols, sous-lieutenant.

24° compagnie.—MM. Castagnier, capitaine; N..., lieutenant; Savy, sous-lieutenant.

25° compagnie. - MM. N..., capitaine; Cazalas, lieutenant.

26° compagnie. — MM. Esmez-Deutout *, capitaine; Lamay, lieutenant; Mousset, sous-lieutenant.

27° compagnie.—MM. Durruthy, capitaine; Chevassu, lieutenant; Fouquel, sous-lieutenant.

28° compagnie.—MM. Bécourt, capitaine; Bernard, lieutenant; Lapouble-Boyer, sous-lieutenant.

Suite.—MM. Goullé, Bertin, Roiffé, Henry, Bergeollé, Brunet, Louvel, de Damian, Lejeune, Patriarche, Lombard, Lagarde, Jactel, Viviés, Ferrat, Ruel, Thiériou, Franquet, Thomassin, Botzung, Cortial, Drugeon, Nabat, Jacob, Muller, Pouillard, Joly, Noël, Canivet, capitaines; Lévy, Gallenou, Pichard, Jeaumaire, Lepaye, Klein, Marchaissc, Collinet, Rolard, Nicard, Bremand, Morin, Mouziols, Ardouen, Ménard, Delaval, Bourderon, Monnoye, Rivière, Pinet, Rey, Talon, Durin, Delmas. Gillant, Desplanques, Sieres, Guérin, Delacour, Dumestre, Meunier, lieutenants; François, Parizet, Deschamps, Ducaut, de Elobet, Cruchon, Billoir, Munier, Mourin, Martelly, Gassouin, Arnault, Andlauer, Lefebvre, Dardignac, Rey, Koch, Dussaut, Keller, Guillemat, Dagenaux, Lahache, Valton, Jobard, Doué, sous-lieutenants.

#### Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — Commissariat. — MM. Millet *, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville; Guimont, sous-agent; Lamusse et Crespin, commis de 2º classe; Jean, commis de 3º classe.

Trésorerie des Invalides. — M. Racine, trésorier de 2° classe, à Granville.

Hydrographie. - M. Jaffré, professeur de ire classe.

Inspection des pêches. — M. Thomas *, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville; Devé, à Genest; Cardin, à Bréhal; Philippe de Trémandant, à Carolles; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville; Trequilly, à Courtils; Lepeu, à Lingreville; Bataille, à Champeaux-Bouillon; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier; Catayrade, gendarmes à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guotteur; Hersent (S.), guetteur, à Chausey; Godefroy, chef guetteur, à Granville (le Roc); Constant, guetteur (le Roc); Le Breton, guetteur (Chaussey).

Quartier de Régnéville. — M. Ométa *, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Régnéville.

Trésorerie des Invalides. — M. Hennequin, préposé, à Régnéville, du trésorier de Granville

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard *, à Régnéville; Laforge *, à Coutances; Daliphard *, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Regnault, à Régnéville ; Duchemin, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — M. Parou, à Régnéville.

Electro-sémaphores.—MM. Helloco, chef guetteur; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

#### STATION NAVALE DE GRANVILLE.

- M. Drouin O*, capitaine de frégate, commandant le Cuvier et la station navale de Granville.
- M. Gibory *, lieutenant de vaisseau, commandant de l'Alcyone, à Granville.
- M. Villard, 1er mattre de manœuvre, commandant du Congre, à Granville.
- M. Le Michel, 1er maître de manœuvre, commandant de la Bécassine, à Carteret.

# TRAVAUX PUBLICS.

#### Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Lorieux O *, 2° classe, rue de Galilée, 45, Paris.

#### Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC *, 1ºº classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire.-M. Lecornu O. A. 110 classe, rue Jean-Romain, Caen.

Gardes-mines.—MM. Scheffler, 1re classe, Caen; Yvart, 4re classe, Flers.

Contrôle des travaux (13º inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général. — M. Fénoux O * O. I. P., 2° classe, rue de la Pépinière, 18, Paris.

## LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1 ** Section (Carentan à La Haye-du-Puits).

2º Section (La Haye-du-Puits à Carteret).

Ingénieur en chef.—М. Gouton ¥, 2º classe, d. n., à Cherbourg. Ingénieurs ordinaires.—М. Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo, d. n.; M. Renard, d. n., à Cherbourg.

Conducteurs.—MM. Enquebecq, 4re classe, d. n., à Valognes; Sanson (Th.), 4re classe, d. n., à Coutances.

Commis. - M. Loyer, d. n., 3° classe, à Cherbourg.

Service ordinaire et hydraulique (14º inspection).

# (Fusionné avec le Service maritime, de la Navigation des Dessèchements et des Chemins de fee)

Inspecteur général.—M. Dinet **, 2° classe, 108, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.

Ingénieur en chef.-M Gouton *, 2º classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Renard, à Cherbourg; Jourde, 3º classe, à Granville; Leroy, conducteur principal, faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire, à Saint-Lo.

## Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs. — MM. Saint, conducteur principal, à Avranches; Enquebecq, 4^{re} classe, à Valognes; Gardin, 4^{re} classe, à Cherbourg; Paysant (Désiré), 4^{re} classe, à Cherbourg; Sanson (Th.), 4^{re} classe, à Coutances; Simon (A.), 4^{re} classe, à Carentan; Dubost, 2^e classe, à Saint-Lo; Fafin, 2^e classe, à Granville; Loiseau, 2^e classe, à Avranches; Marie, 2^e classe, à Saint-Lo; Morin, 2^e classe, à Villedieu; Omond, 2^e classe, à Saint-Lo; Savary, 2^e classe, à Cherbourg; Servain, 2^e classe, à Granville; Bergot, 3^e classe, à Cherbourg; Servain, 2^e classe, à Granville; Bergot, 3^e classe, à Cherbourg; Jeanne (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg; Hervé, 3^e classe, à Granville; Leluan, 3^e classe, à Cherbourg; Paysant (Eug.), 3^e classe, à Cherbourg; Paysant (Eug.), 3^e classe, à Granville; Renault, 3^e classe, à Granville; Porée, 3^e classe, à Granville; Renault, 3^e classe, à Granville; Roulland, 3^e classe, à Granville; Roulland, 3^e classe, à Granville; Dumouchel, 4^e classe, à Carentan; Mabire, 4^e classe, à Carentan.

En service détaché.—MM. Poteaux, 1º classe, chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo; Poupeville, 4º classe, conducteur-voyer de la ville de Cherbourg.

Commis. — MM. Marest, 1° classe, à Cherbourg; Tual, 2° classe, à Saint-Lo; Bataille, 3° classe, à Granville; Bonnemains, 3° classe, à Cherbourg; Douchin, 3° classe, à Saint-Lo; Ferdinand, 3° classe,

à Saint-Lo; Pellé, 3° classe, à Cherbourg; Robiquet, 3° classe, à Satnt-Lo; Safrané (Eug.), 3° classe, à Cherbourg; Thomelin, 3° classe, à Granville; Corre, 4° classe, à Cherbourg; Fleury, 4° classe, à Cherbourg; Lamy, 4° classe, à Saint-Lo; Safrané (Louis), 4° classe, à Cherbourg; Turbert, 4° classe, à Cherbourg; Wagner, 4° classe, à Granville.

Officiers et maîtres de port.—MM. Giot, O. A., capitaine de 2° classe, à Cherbourg; Yvon, lieutenant de 2° classe, à Granville; Philippes, maître de 2° classe, à Granville; Cresté, maître de 3° classe, à Saint-Vaast, Hauvet, maître de 3° classe, à Cherbourg; Le Crest, maître de 3° classe, à Barfleur; N..., à Régnéville; Bazire, faisant fonctions de maître, à Portbaii; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Carentan; N..., faisant fonctions de maître, à Carteret.

# PHARES ET BALISES.

Inspecteur général de 1ºº classe chargé de la direction du service.—M. Bernard (Em.) O. *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef de 1º classe, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Bourdelles O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des Phares et Balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. de Villiers du Terrage *, rue Barbet-de-Jouy, 30, Paris.

Le service du contrôle local (technique et commercial) est confié aux Ingénieurs, Conducteurs et Officiers du port du service maritime.

Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général. — M. de Villiers du Terrage *, 2º classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Ingénieurs en chef.—MM. Weisgerber *, O. A. (ponts et chaussées), 2° classe, chargé du contrôle technique, 26, rue des Ecuries-d'Arlois, Paris; Chabert *, 2° classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Barbé, 1º classe (ponts et chaussées), à Caen; Michel, 3º classe (ponts et chaussées), à Rennes; Lecornu, 1º classe (mines), à Caen; Bernheim, 3º classe (mines), à Rennes.

Conducteurs.—MM. Lavalley, principal, à Caen; Saint, principal, à Avranches; Bessy, 4^{re} classe, à Rennes; Deschateaux, 3^e classe, à Bayeux; Planchais, 4^e classe, à Rennes.

Commis des ponts et chaussées.—MM. Rigand, 3° classe, à Rennes; Danglard, 3° classe, à Caen.

Gardes-mines. - Scheffler, 4re classe, à Caen; Chevreul, 3e classe, à Rennes.

Commissaires.—MM. Martineau (H.) **, 1° classe, à Granville; Du Merle, 1° classe, à Bayeux; Thionnaire, 2° classe, à Avranches; N..., à Vitré; Poret, 1° classe, à Dinan; Lepetit **, 3° classe, à Cherbourg; de Masson d'Autume, 4° classe, à Saint-Lo.

## LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef.-M. Lunzau *, place Saint-Martin, 15, Caen.
Ingénieur ordinaire.-M. Barbé, 1º classe, rue de Bayeux, à Caen.

Conducteur.—M. Leroy, commis faisant fonctions de conducteur, à Caen.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE, DE DOMFRONT A AVRANCHES

Ingénieur en chef.—M. Perrin *, ingénieur en chef, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.— MM. Locherer, 3° classe, à Mayenne;
Chéguillaume, 3° classe, à Alençon; Dairaine, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, à Domfront.

Conducteur.-M. Mignan, 1re classe, à Avranches.

# FINANCES.

# Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. CAVAROC, à Saint-Lo. Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. Griffouil.

Chef de comptabilité.—M. Domet.

Chef du bureau de la perception.-M. Vautier.

· Chef de bureau de la dépense.—M. Lecog.

Caissier. - M. Lemazurier.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Flambart, Garnier, Leguay, Osmond et Bouthreuil.

## Recettes particulières.

Avranches.—M. de Drême-Dulion, receveur particulier; M. Julhe, fondé de pouvoirs.

Cherbourg.—M. Chabert, receveur particulier; M. Hazard, fondé de pouvoirs.

Coutances.— M. Bourdon, receveur particulier; M. Leloup, fondé de pouvoirs.

Mortain. - M. Deplanche, Receveur particulier; M. Eustache, Fondé de pouvoirs.

Valognes. - M. Rougelot, Receveur particulier; M. Leviandier, Fondé de pouvoirs.

## PERCEPTEURS.

# CHEFS.LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

#### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

## Percepteurs, MM.

Faucon de la Londe, Saint-Lo, Agneaux.
Drieu, Canisy, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.
Courtel, Carentan, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Legraverend, Gourfaleur (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

De Saint-Stéban, la Colombe (résidence à Percy), Beslon, Margue-

ray, Montbray, Morigny.

Clavreul, Lozon (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Taillefer, Marigny, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-

Schnall, Moyon (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, Pont-Hébert, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommetd'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, Saint-Clair (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard. Pierre, Sainte-Croix (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, Sainteny (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Potier de la Houssaye, Saint-Georges-d'Elle (résidence à Saint-Lo),

Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, Saint-Jean-de-Daye, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Garnier, Saint-Jean-des-Baisants (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

May, Tessy-sur-Vire, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets,

Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

Poupinel, Torigni-sur-Vire, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

# Percepteurs, MM.

De Tesson, Avranches.

Pierre, Brécey, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Lebedel, Carnet (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Mac-Auliffe, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Mar-

cilly, Saint-Quentin.

Garnier, Granville, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

Péguenet, la Bellière (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelley-Fonteny, la Haye-Pesnel, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Lemazurier, Montviron (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey,

Dragey, Genest, Lolif. Groult, Pontaubault (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), Pontorson, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Réquier, Ponts (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Trottet, Saint-Georges-de-Livoye (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Gautier, Saint-James, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin de Terregente. Saint Sépien.

Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénierde-Beuvron.

Pêtre, Saint-Sénier-sous-Avranches (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martindes-Champs, Saint-Osvin.

Robert, Sartilly, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, Villedieu, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreui!.

#### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, Cherbourg.

Pupin, Beaumont, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Gloumeau, Brillevast (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.

Lavieille, Equeurdreville (résidence à Cherbourg), Henneville,

Nouainville, Octeville, Querqueville. Bernard, les Pieux, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germainle-Gaillard, Surtainville.

Joublin, Martinvast (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast,

Virandeville. Sainte-Croix-Hague, Acqueville, Biville, Branville,

Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville. Vauville.

Groult, Saint-Pierre-Eglise, Garneville, Cosqueville, Fermanville,

Maupertus, Théville, Lempérière, Siouville (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Heauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Griset, Tocqueville, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Vrasville.

Tirel, Tourlaville (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

#### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

# Percepteurs, MM.

Bosquet, Coutances, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Laurent, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Leheusey, Baudreville (résidence à la Haye-du-Puits), Canville,
Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, SaintRemy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Dujardín, Bréhal, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chan-

teloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Du Laurens de Montbrun (Gaston), Cérences, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, Cerisy-la-Salle, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Genilly, Saint-Denis-le-Vétu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Campain, Courcy (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette,

Cambernon, Nicorps, Saussey. Desponts, Gavray, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Lallier, Gorges (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, Hambye (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois. Lemière, la Haye-du-Puits, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

Tardif, le Mesnil-Bus, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard. le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Doux, Montmartin-sur-Mer, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Héren-

guerville, Lingreville, Montchaton, Régnéville.

Pican, Périers, Feugéres, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-

Regnault, Pirou, Anneville, Créances, Geffosses, La Feuillie, Millières.

Guidon, Prétot, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

Lesage, Quettreville, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Eudine, Saint - Malo-de - la - Lande (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Lebel, Saint-Sauveur-Lendelin, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

#### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

# Percepteurs, MM.

Bourbon, Mortain, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Charton, Barenton, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Laborde, Buais, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Cresté, Isigny, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naltel,

Lebrun, Juvigny, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve,

Nicolas, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Dauteuille, Notre-Dame-du-Touchet (résidence à Mortain), Fon-

tenay, Romagny, Villechien.

Rollin-Duveau, Saint-Hilaire-du-Harcouët, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, Saint-Pois, Boisyvon, la Chapelle-Cécclin, Coulouvray-Boisbenatre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillaut, Saint-Maur-des-Boiste.

Hervy, Sourdeval, Beauficel, Brodains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveurde-Chaulieu, Vengeons.

Bardou, le Teilleul, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

## ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

# Percepteurs, MM.

Baize, Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint-Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Harelt, Barfleur, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Saintc-Géneviève, Valcanville.

Le Lièvre, Barneville, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosvilleen-Beaumont.

Leloutre, Bricquebec, les Perques, Le Vrétot, Quettetot.

Legouix, Emondeville (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Özeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Laurent, Montebourg, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Hébert, Négreville (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville,

Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast. Stracel, Néhou (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville,

Colomby, Golleville, Hauteville, Orglandes, Sainte-Colombe. Groult, Picauville, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville,

Houesville, Liesville.

Ferrand, Portbail, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, Quettehou, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle,

Teurthéville-Bocage, Videcosville. Pestre-Lamy, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Le Loup, Saint-Vaast, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Clavreul, Sainte-Marie-du-Mont, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sebeville, Vierville.

Boultvreuil, Sainte-Mere-Eglise, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

# Succursale de la Banque de France à Saint-Lo.

Directeur: M. Simon.

Censeurs: MM. Derbois, Pannier-Lachaussée, Cavaroc,

Administrateurs: MM. Angot, Breton, Levatois, Vaultier, Trocheris, Dary.

Caissier: M. Barreau.

Chef de comptabilité : M. Lefournier. Commis: MM. Bienvenüe, Pocquet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef: M. Delalande.

Caissier: M. de Lorgeril.

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1º Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie;

2º Faire des avances de 80 % sur rentes françaises et 75 % sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris,

foncières et algériennes ;

3º Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

١

# ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur: M. Lorin, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la direction: Rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Controlleur 1ºr commis: M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 6.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze et demie et de une heure et demic à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur: M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

#### Contrôlenrs.

Saint-Lo. — M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampes-des-Halles, à Saint-Lo. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tessy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan —M. Bony, contrôleur de 2º classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95.—Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainteny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigny.

Valognes.—M. Charoy, contrôleur de 1ºº classe, à Valognes.—Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg.—M. Mabille du Chêne, contrôleur principal, à Cherbourg, rue de la Duchée, 12.—Perceptions de Brillevasi, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Bricquebec.—M. Bossu, contrôleur de 3º classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23.—Perceptions de Barneville, Beaumont, Bricquebec, les Pieux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances.—M. Vallée, contrôleur hors classe, à Coutances.—Perceptions d'Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, le Mosnil-Bus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers.—M. Millet, contrôleur de 3° classe, à Coutances.—Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lessay, Néhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville.—M. Lubet, contrôleur de 1^{ro} classe, à Granville.— Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Saint-Pair, Sartilly.

Avranches.—M. Plunier, contrôleur de 3º classe, à Avranches, rue de Lille.—Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier

Villedieu.—M. Bouvattier, contrôleur de 1ºº classe, à Avranches, boulevard du Sud.—Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-de-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

#### Contrôleurs adjoints.

MM. Ravailler, Lejoly-Senoville, à Saint-Lo.

# ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Nobl-Dumarais *, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur.-M. Guillemin, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.—MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo; Sanquer, à Cherbourg; Morin, à Avranches; Lecarpentier, à Coutances; Bohn, à Valognes; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.-M. Olive.

Employés du timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateur des hypothèques.—MM. Le Campion, à Saint-Lo; de Puniet de Parry, à Avranches; Diousidon, à Cherbourg; Chevallot, à Coutances; Durand, à Mortain; Goguyer, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—M. Radiguer, à Saint-Lo; Tacheau, à Cherbourg; Roulier, à Contances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo; Badin, à Cherbourg; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy; Le Bicz, à Carentan; Aze, à Marigny; Pajot, à Percy; Le Tellier, à Pont-Hébert; Doré, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torignisur-Vire; Provost, à Avranches; Gautier, à Brécey; Chaillou de l'Etang, à Ducey; Millet, à Granville; Binet, à la Haye-Pesnel; Lefebvre, à Pontorson; Dhangest, à Saint-James; Ameline, à Sartilly; de Brecq, à Villedieu; Bresson, à Beaumont; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise; Brouard, aux Pieux; Darne, à Bréhal; Béliard, à Cerisy-la-Salle; Jeannot, à Gavray; Agnès, à la Haye-du-Puits; Dubois, à Lessay; Danlos, à Montmartin-sur-Mer; Gautier, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Jayet, à Mortain; Frémond, à Barenton; Castillon, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Sinoir, à Isigny-le-Buat; Massip, à Juvigny; Vaslin, à Saint-Pois; Herpin, à Sourdeval; Billaudeau, au Teilleul; Céron, à Valognes; Guillier, à Barneville; Broyelle, à Bricquebec; Guérin, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mèro-Eglise; Gabriel, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Pierre, à Saint-Vanet

Surnuméraires.—MM. Noël-Dumarais et Leconte, à Saint-Lo; Cabart et Hamel, à Cherbourg; Pringault, à Valognes; Rigault et Sébire, à Coutances; Trincot et Leguidecoq, à Avranches; de Rommilly, à Mortain.

# ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2° conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados), gérée par M. Surelle, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le Bois-l'Abbé, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

# ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur: M. Le Boullenger *, à Saint-Lo (1).

## Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Petit, à Granville; de Saint-Quentin, à Cherbourg.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville; Le Buhotel, contrôleur adjoint; Duval-Ramerie et Layrle, commis, à Granville; Hennequin, receveur, à Régnéville; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg; Lucciana, sous-inspecteur; Rey (Charles), Henry, Cousin, Lemoigne, contrôleurs; Rey (Paul), Girard la Barcerie, contrôleurs adjoints; Lerroy, commis, à Cherbourg; Lemoigne, receveur, à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Delamer, commis, à Saint-Vaast; Audoire, receveur, à Portbail; Manquest, receveur, à Carteret; Bellée, receveur, à Carentan; Foubert, receveur, à Diélette; Launay, receveur-buraliste, à Omonville.

#### Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert; Dupont, licutenant, à Saint-Jean-le-Thomas; — Brigadiers: MM. Rondreux, à Beauvoir; Le Bas, à Pont-Gilbert; Lion, à Genest; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas; Lenfant, à Carolles.

Capitainerie de Granville. -- MM. Maron, capitaine, à Granville; Jouvin, fieutenant, à Granville; Hautemanière, lieutenant, à Régné-

⁽¹⁾ Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherhourg, auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

ville. — Brigadiers: MM. Rosse, à Saint-Pair; Le Gué, Pinson, à Granville; Adigard, à Bréville; Duval, à Bricqueville; Le Roux, à Hautteville; Lemonnyer, à Régnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville.—MM. Fardet, capitaine. à Gouville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Chevalier, lieutenant, à Pirou. — Brigadiers: MM. Jugan, à Agon; Lemoine, à Blainville; Ameline et Lenoir, à Gouville; Lebourg, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.—MM. Butel, capitaine, à Portbail; Renoult, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.—Brigadiers: MM. Le Coq, à Saint-Germain-sur-Ay; La Housse, à La Cosnardière; Lecousset, à Denneville; Groult, à Portbail; Le Gruel, à Roualle; Mahaut, à Carteret; Quenault, à Hattainville.—M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Savenay, capitaine, à Diélette; David, sous-lieutenant, au Rozel; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville. — Brigadiers: MM. Hochet, à Surtainville; Simon, au Rozel; Legagneux, à Flamanville; Cahu, à Diélette; Jeanne, à Siouville; Deganne, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey.—MM. Hilt, capitaine au Grand-Vey; Leclerc, lieutenant, à Carentan; Dumas, lieutenant, à Ravenoville.— Brigadiers: MM. Montcuit, à Quinéville; Leconte, à Ravenoville; Levéel, à la Madeleine; Quenault, au Grand-Vey; Quénault, à Carentan; Moucel, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. Palette, capitaine, à Beaumont; Jeanne, lieutenant, à Auderville; Lefebvre, lieutenant, à Jobourg; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers: MM. Beilliard, à Beaumont; Agnès, à Herqueville; Cauvin, à Jobourg; Vasselin, à Merquetot; Digard, à Auderville; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux; Le Bégin, à Saint-Martin-des-Vaux; Yver, à Omonville; Couillard, aux Ducs; Lemétayer, à Landemer.—Patrons: MM. Castel, à Auderville; Jeanne, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg; Lemétayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers: MM. Grossin, à Querqueville; Burnel, à Sainte-Anne; Fontaine, Leviel, Osmont, à Cherbourg; Clouet, à Bourbourg; Le Terrier, au Becquet.—M. Hébert, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barsteur.—MM. Quidéville, capitaine, à Barsteur; Levallois, lieutenant, à Fermanville; Baudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers: MM. Legagneux, à Maupertus; Lécrivain, à Fermanville; Novince, à Cosqueville; Leclère, à Gouberville; Lecannellier, à Barsteur; Duval, à Montmorin; Leterrier, à Saint-Vaast; Fiquet, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

#### Organisation militaire (1).

27° Bataillon.—Commandant: M. de Saint-Quentin, inspecteur, à Cherbourg; capitaine adjudant-major: M. Quidéville, à Barfleur.

⁽¹⁾ Le 27º bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10º corps d'armée.

Compagnies actives.—1^{ro}: MM. Hilt, capitaine; Leclerc et Dumas, lieutenants.— 2°: MM. Palette, capitaine; Lefebvre et Leprieur, lieutenants.— 3°: MM. Butel, capitaine; Renoult et Le Boullenger, lieutenants.—4°: MM. Fardet, capitaine; Dupont et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville. — MM. Maron, capitaine; Jouvin et Hautemanière, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Liébard, capitaine; Lemétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. - M. Baudour, lieutenant.

#### Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert. — MM. Lelandais, Frémin et Bachelier, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Lemoine, de la Beslière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloudoux et Lecannellier, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Leduc, médecin. Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

# Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Delaon, contrôleur, 1° commis de direction; Cossé, Berdou, Perdon, commis de direction; Hennequin, surnuméraire.

MM. Lesouëf, Silie, Wallon, inspecteurs.

#### Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Le Moisson, receveur principal, entreposeur.
- Tortu, contrôleur.
<ul> <li>Dubreuil, Gouet, Lory, Choupault, commis, Lepinçon, surnuméraires.</li> </ul>
- Taupin, receveur; Turquand d'Auzay, commis prin-
cipal.
Carentan.—Le Maitre, receveur; Yvenat, commis principal.
Marigny Mallet, receveur; Ruaud, commis principal.
Tessy.—Fauvel, receveur; Cotherel, commis principal.
TorigniLecoutey, receveur; Dutertre, commis principal.
CoutancesL'Equillebec, receveur, entreposeur.
<ul> <li>Lemasurier, commis principal de 3º classe, chef</li> </ul>

- de poste.
- Letellier, Michelot, Duranton, commis.
   Noblet, receveur; Fleury, commis principal.

Bréhal. - Daschers, receveur; Guillard, commis principal.

Cerisy-la-Salle.—Garcelle, receveur; Etienne, commis principal.

Gavray .- Masson, receveur; Kervern, commis principal.

La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur; Doussin, commis principal.

Lessay.—Lecluze, receveur; Lebrequier, commis principal.

Periers.-Lehodey, receveur; Caillard, commis principal.

### Circonscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.

MM. Hamonic, Bardez, commis de sous-direction; N....., surnuméraire.

Avranches. - Cazin, receveur principal, entreposeur.

-- Richard, contrôleur.

 Loir, Guillory, Philaut, Belan, commis; N..., surnuméraire.

Granville. - Goissedet, contrôleur.

Picquet, receveur particulier sédentaire.

Montigny, Chedeville-Desvaucelles, Le Bihan, Guégand, commis.

Brecey.—Frigot, receveur; Augrain, commis principal.

Ducey.—Chesnay, receveur; Lechevallier, commis principal.

Pontorson.—Loyer, receveur; Perrier, commis principal.

Saint-James. - Monmirel, receveur; Le Tohic, commis principal.

Sartilly.-Pigeon, receveur; N..., commis principal.

Villedien.—Néel, receveur; Guillot, commis principal.

Mortain.—Chanteux, receveur, entreposeur; Pigeon, receveur; Lemoine, commis principal.

Le Tellieul.—Hédou, receveur; Lenoir, commis principal.

Saint-Hilaire.—Danguy, receveur; Lerleau, commis principal.

Saint-Pois.—Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.

Sourdeval.-Fouqué, receveur ; Adam, commis principal.

#### Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.

MM. Manceau, Briens, Dupontgand, commis de sous-direction, Picard, surnuméraire.

Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur; Bazin, receveur particulier; Fels, contrôleur; Desbois et de la Haye, commis principaux, chefs de poste.

 Lefèvre, Havy, Dupont, Legaillard, Enlard de Guémy, Roquier, commis; Jouvet, surnuméraire.

Beaumont.—Gauvain, receveur; Lefeuvre, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur; Dufresne, commis principal.

Les Pieux.—Hébert, receveur; Bébin, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise.—Leguelinel, receveur; Le Tanaff, commis principal.

Tourlaville.—Ozenne, receveur; Chaplain, commis principal.

Valognes.—Piriou, receveur-entreposeur; Lépine, receveur;

Savary, commis principal.

Bricquebec.—Despins, receveur; Colleu, commis principal.

Montebourg.—Mabire, receveur; Coulon, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise.—Desrues, receveur; Beaugrand, commis principal.

Saint-Sauvour-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Béchet, commis principal.

Saint-Vaast.-Mocquet, receveur; Hastey, commis principal.

# POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

# DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Monthois *, directeur, à Saint-Lo.

MM. Legrand, inspecteur, en résidence à Cherbourg; Postaire

et Le Landais, sous-inspecteurs, à Saint-Lo.

MM. Bougourd, commis principal; Legendre, Letot, Chorin, Osmont et Dardignac, commis

#### BUREAUX.

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).				
DES BUREAUX.	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.			
Saint-Lo. Agon Airel. Anneville-en-Saire Avranches Barenton Barfleur Barneville-sur-Mer Beaumont-Hague. Bérigny Blainville Brécey Bréhal Bricquebec. Buais Canisy. Carentan Gérences.	Gesbert.  Mme Bigot.  M. Brotelande.  Miles Rabec.  Achard.  M. Lesage.  Miles Halley.  Jossaume.  Mme Lemeray.  Miles Enée.	M. Delhomme r ^p pl  Mmes Piriou. Paques. M. Hantraye. Miles Simon. Butal-Lapallière. Gesbert. Mme Bigot. Achard. M. Lesage. Miles Halley. Jossaume. Mme Lemeray. Miles Enée. Debieu.			

⁽¹⁾ Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvus que de l'un des deux services : Postes et Télégraphes.

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).			
DES BUREAUX.	POSTES.	TŘLÉGRAPHES.		
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse. Mmo Vindard.	M ^{me} v ^e Delafosse. M ^{me} Vindard.		
Cerisy-la-Salle	M. Roulier.	M. Roulier.		
Id. (Bureau du Val-de-Saire)		M. Zaëgel.		
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.		
Créances	M ^{11es} Coupard.	n		
Ducey	Tournebois.	M ^{11e} Tournebois.		
Equeurdreville	M ^{me} Hamel	Mme Hamel.		
Fermanville	Mme ve Levavasseur.	<b>»</b>		
Flamanville	Miles Lelanchon.	<b>3</b>		
Gavray	Lancelot.	Mile Lancelot.		
Ger	M ^{me} Desvoyes. M ¹¹ • Jean.	Mme Desvoyes.		
GouvilleGranville	M. Lecherre.	M ^{11c} Jean. M. Lecherre.		
Grosville	Mme Lebreton.	M. Lecherre.		
Hambye	M ^{11e} Bézard.	Mile Bézard.		
Haye-du-Puits (la)	M= Mangin.	M= Mangin.		
Haye-Pesnel (la)	M ^{11e} Nicolle.	M ^{11e} Nicolle.		
Isigny-le Buat	M™• Anfray.	Mme Anfray.		
Juvigny-le-Tertre	M. Lemoine.	M. Lemoine.		
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.		
Marigny	Mme Boucher.	Mme Boucher.		
Martinvast.	M ^{llo} Creveuil. M=o Josse.	Miles Creveuil.		
Montebourg Montmartin- sur-Mer	M ^{11e} Bourdon.	Artu. Bourdon.		
Mont-Saint-Michel	M ^{me} Joubart.	Mme Joubart.		
Mortain	M. Lecrecq.	M. Lecrercq.		
Octeville	Miles Crocquevieille.	Mile Crocquevieille		
Percy	Mauduit.	Mile Mau fuit.		
Périers	Xme ve Leclerc.	Mme ve Leclerc.		
Pieux (les)	M ^{11es} Mignot.	Miles Mignot.		
Pont-Hebert	Gallery de la Trem-	Gallery de la		
Don't Lable ( Discountly)	blaye.	Tremblaye.		
Pont-Labbé-Picauville	M. Amiot. M ^{mo} Rihouet.	M. Amiot.		
Pontorson Portbail	Miles Hinet.	M ^{me} Rihouet. M ^{11es} Hinet.		
Prétot	Lombard.	м пінсі.		
Quettehou	Thin.	Thin.		
Quettreville	Delacour.	Delacour.		
Régnéville	M. Loison.	M. Loison.		
Remilly	Mme ve Bernard.	,		
Roncey	M ^{mo} Ruault.	M™• Ruault.		
Ruffoses-Saussemesnil	Mile T standing	M. Marguerite.		
Sartilly	M ¹¹⁰ Leterrier. M ^{m0} Lebarbenchon	Miles Leterrier.		
Sottevast	M ^{11es} Gaignet.	Gaignet.		
Saint-Clair-sur-Elle.	Savary.	Savary.		
Sainte-Croix-Hague	Villedieu.	<b>,</b>		
Saint-Denis-le-Gast	•	Mmes Legraverend.		
Sainteny	Mme Feuillet.	Feuillet.		
Saint-Hilaire-du-Harcouët .	M. Bertaux.	M. Bertaux.		
Saint-James	M ^{me} v ^e Auvray.	Mme ve Lemoine.		

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).			
DES BUREAUX.	POSTES.	TÉLEGRAPHES.		
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	M=* Lebouteiller.		
Saint-Jean-des-Baisants	M¹1 → Villedieu.			
Saint-Malo-de-la-Lande	Rourdet.	Miles Bourdet.		
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	Louail.		
Sainte-Mère-Eglise	Vieillard.	Vieillard.		
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.		
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.		
Saint-Pierre-Eglise	Mme Burnel.	Mme Burnel.		
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.		
Saint-Samson-de-Bonfossé.	Miles Perrin.			
Saint-Sauveur-Lendelin	Guénon.	M ^{11es} Guénon.		
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévost.	Leprévost.		
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.		
Teilleul (le)	Jonbin.	Joubin.		
Tessy-sur-Vire	Mm v v Morisset.	Mme ve Morisset.		
Torigni-sur-Vire	Mile Frault.	Mile Frault.		
Tourlaville	M ^{mo} Lecuirot.	Mme Lecuirot.		
Valognes	M. Jouanne.	M. Jouanne.		
Vast (le)	Mile Eve.	M ^{me} Laronche.		
Villebaudon	Mme ve Hus.			
Villedieu-les-Poëtes	Mile Peslin.	Mile Peslin.		

# SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.
Barfleur.
Cap la Hague.
Cap Lévy.
Carteret.
Cherbourg-Digue.

Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').

Pointe de Hardejeu. Pointe du Roc. Portbail. Querqueville.

GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

# SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O.A., agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

# AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

# Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

## BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau; Victor, agent voyer de 1^{re} classe, chargé de la comptabilité; Darthenay, agent voyer, aide comptable; Desaunette, agent voyer, chargé du service d'ordre; Adam, agent voyer, dessinateur; Levillain, agent voyer surnuméraire; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (employés secondaires).

MM. Poupeville, agent voyer auxiliaire, à Cherbourg; Leconte, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, employé de comptabilité, à Avranches; Valéry, agent voyer auxiliaire, à Coutances; Leduc, agent voyer auxiliaire, à Mortain : Bienvenu, agent voyer auxiliaire, à Valognes.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer cantonal ou auxiliaire et d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Liron, à Avranches; Parey, à Mortain; Levast, à Coutances; Renault, à Valognes; Horel, à Saint-Lo, et Raynel, à Cherbourg.

## AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pitron, à Saint-Lo; Lerebours, à Tessy; Lecousté, à Torigni; Dupont. à Carentan; Letemplier, à Percy; Fournier, Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville; Lerebours, à Villedieu; Portais, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Desgranges, à Brécey; Madeleine, à Sartilly; Leriverend, à Pontorson; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Roger, agent voyer hors classe à Cherbourg; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Boitel, aux Pieux; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances; Moitié, à La Haye-du-Puits; Erard, à Gavray; Provost, à Périers; Désiré, à Bréhal; Jeanne, à Lessay; Marie, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Corbin, à Mortain; Martin, au Teilleul; Boitel, jeune, à Sourdeval; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes.— MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Liron, aîné, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Lechanteur, à Valognes; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

# CLERGE DU DIOCÈSE.

Evêque: Mgr Germain (Abel-Anastase), né le 1° avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88° évêque.

# Vicaires généraux.

MM. Durel, official; Legoux, agréés par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

### Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires; Laisney, secrétaire particulier de Msr l'Evêque.

# Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place *, archevêque de Rennes; S. E. le cardinal Macchi; NN. SS. Ducellier, archevêque de Besançon; Hugonin *, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Billard, évêque de Carcassonne; Bécel *, évêque de Vannes; Le Coq, évêque de Nantes; Perraud *, évêque d'Autun; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce; Mer Marini, camérier secret de S. S.

## Chanoines titulaires.

MM. Laisney, Mabire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Legrand, Duval, Langenais, Dupont *, Mahier, Caillemer, Gillot, Jouenne, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Dubois, Touroude, Lemains, Hamel, Turgot, Sanson, Leroux, Foucard, Chesnel, Blanchet, Béatrix, Brothlande, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy, Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine, Lecacheux, Binet.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Cluzel, Montagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard, Jacquemin.

# Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

#### Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Brin, professeur de dogme; Colibert, économe; Thézard, Dutour, professeurs de philosophie.

## Bureaux d'administration des Séminaires.

Msr l'Evêque, président; MM. Durel, vicaire général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Legoux, vicaire général, trésorier; Colibert, économe; Joubin, secrétaire.

# ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

#### Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur: Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire: Ameline, chanoine honoraire.—Philosophie: Jardin, prêtre.—Réthorique: Signeux, prêtre. — Sciences: Carnet, Rault, prêtres.— Histoire: Godefroy, prêtre. — Seconde: Gautier, prêtre. — Troisième: Yon, prêtre. — Quatrième: Fortin, prêtre.—Cinquième: Louaye, prêtre.—Sixième: Tesnières, diacre.—Septième et huitième: Briand, diacre. — Français: Jamault, prêtre, Baudry, diacre. — Anglais: Roger, prêtre. — Préfet de discipline: Godefroy. — Présidents d'études: François, Costard, Briens, prêtres.—Dessin: Bazin, prêtre.—Musique: un laïque.

#### Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Lenvoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre. — Sciences : Quesnel, Périer, Leneslet, prêtres, Lecathelinais, diacre. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Achard de Leluardière, Postel, prêtres. — Troisième : Lepage, Lemasson, prêtres. — Quatrième : Morel, prêtre. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Couture, prêtre, David, sous-diacre. — Cinquième : Granier, prêtre. — Sixième : Poivrel, clerc. — Septième : Abraham, diacre. — Huitième : Mesplet, prêtre ; Suppléant : Gazengel, diacre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Lécluze (E.), Léveillé, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon, prêtre, et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

# Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur: Marie, prêtre. — Directeur: Truffaut, prêtre. — Philosophie: Truffaut, prêtre. — Rhétorique: Bérest, prêtre. — Sciences: Gendrot, Goguillot, Cario, prêtres. — Histoire: Marchal, Bourdet, prêtres.— Seconde: Kerdal, prêtre. — Troisième: Rouxel, prêtre. — Quatrième: Oripubin, prêtre. — Cinquième: Guérin, prêtre. — Sixième: Robine, diacre. — Septième: Guérillon, prêtre. — Huitième: Vallée, prêtre. — Français: Guilmet, prêtre. — Anglais: Meurier, prêtre. — Présidents d'études: Lagnel, Gallicher, Doudet, prêtres.—Dessin: un laïque.—Musique: deux laîques.

#### Maîtrise de la cathédrale.

MM. Rosselin, prêtre, directeur; Saillard, Fleury, Couette, prêtres, professeurs.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4º inclus.

A Granville (collège). — MM. Renault, prêtre, directeur; Joubin, Leconte, prêtres; Ameline, diacre; Delafontaine, acolyte; deux laïques, professeurs.

A Montehourg (établissement des frères de la Miséricorde). —

MM. Estard, prêtre, directeur; Desboulletz, prêtre, Legallois, diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Ruault, prêtre; Gastebois, diacre; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James, (collège).—MM. Marguerie, prêtre, directeur; Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

#### Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Belloni, supérieur; Boucher, Kervizic, Thébaud, Lengronne, Létendard, Colin, Le Jallé.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur; Villain, Jennequin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur; Bourbon, Remond, Millot, Garnier, Bidet, missionnaires.

A Biville.—MM. Bonhomme, supérieor; Coquoin, Quesnel, Houlgatte.

#### Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, Ursulines, M. Leménager; Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, M. Richer; à Saint-James, Trinitaires, M. Besnard; à Ducey, Trinitaires, M. Carnet; à Cherbourg, Sœurs de la Charnté de Jésus et de Marie, M. Delaune; à Saint-Pierre-Eglise, Augustines, M. Lesellier; à Coutances, Augustines, M. Vautier; Sacré-Cœur, M. Poullain; à Mortain, Ursulines, M. Tréboisnel; à Barenton, Augustines, M. Hamard; à Saint-Lo, Bon-Sauveur, MM. Marie et Laveille; à Carentan, Augustines, M. Lehaut; à Valognes, Bénédictines, M. Douville; Augustines, M. Leconte; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Sœurs de la Miséricorde, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, Bon-Sauveur, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde, M. Estard.

# Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lefèvre; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. N...

#### Aumôniers de la Marine.

MM. Rio; Néel, aumônier honoraire.

#### Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil; à Contances, M. Rosselin; à Saint-Lo, M. Dumont; à Mortain, M. Jamault; à Valognes, M. Poret.

## Aumoniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

#### CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

# INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. Marie-Cardine. Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O A, commis principal, secrétaire de l'inspection académique; Fouchart, Davodet. commis de l'inspection.

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O*, O I, Préfet, président; Marie-Cardine O I, inspecteur d'académie, vice-président; Riotteau, député; Morel, Regnault et Le Moigne, Conseillers généraux; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo; M^{11e} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg; Robbes, instituteur public à Granville; MM^{11es} Travers, institutrice publique à Cherbourg; Dujardin, institutrice publique à Blainville; MM. Aubin O I, inspecteur primaire à Saint-Lo et Chancerel O I, inspecteur primaire à Avranches.

#### Lycée de Contances.

MM. Lucas-Girardville O 1, proviseur.

Leparquier O I, censeur des études; l'abbé Aubry, aumônier; Le Caplain O A, économe; Collette, Mottin, commis d'économat;

Paquet, surveillant général délégué.

Philosophie: Richard; rhétorique: Foulon O I; seconde: Goulet; troisième: Renard; sciences physiques: Villard et Fesquet; mathématiques: Dorlet et Cauvin; histoire: Le Révérend O A, et Gautier; langue anglaise: Lemonnier et Piednue O A; langue allemande: Hamon; qnatrième: Lemonnyer O I; cinquième: Lavieille O A; sixième: Lemare O I; septième: Lemattre O I; huitième: Daireaux O I; neuvième: Félix O A; dessin d'imitation: Quesnel O I, père, Quesnel, fils O A; travaux graphiques: Muriel O A. — Enseignement secondaire spécial: Le Moine, Bréville, Villard, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Muriel; classe primaire: Aubril; gymnastique: Héon O A.

#### Lycée de Cherbourg.

#### MM. H. Le Roux O I, proviseur.

Salé, censeur des études; l'abbé Lefèvre, aumônier; Soulé, économe; Lepot, commis d'économat; Bonvoisin, surveillant général, délégué.

Philosophie: Hérelle O I; histoire: Constantin; rhétorique: Bouvier O A; seconde: Galland; troisième: Drujon; Allemand: Debray, Beaumann; anglais: Bernardet, Hodge; quatrième: Lesigne; cinquième : Lefèvre; sixième : Burnouf; septième : Leduit O A; huitième : anglais : mathématiques : A. Jennet O I, Etienne O I, Giot, Lamic, Grevy, Cousin; physique: Sevet, Guerby, Corbière O A; lettres en marine: Halley. — Enseignement secondaire spécial: Pouthier, Dagon, Barbot, Jeanne O A, Levallois, Leneveu, Duval; dessin: Onfroy, Deguerne; classe primaire: Dubost, Delisle; gymnastique: Flaux. - Classe enfantine: M110 Grard.

#### COLLÉGES COMMUNAUX.

#### (:ollège d'Avranches.

#### MM. Vilon O I, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Trochon, aumônier; philosophie: Baron; rhétorique : Doutelleaux O A; seconde : Dumont O A; troisième : Nelet O A; sciences physiques : Durel O A; mathématiques : Vilquin O I; langue anglaise : Béghin; quatrième : Gautier O A; cinquième : Toutain; sixième : Lucas; septième : Denolle; huitième : Lecoquet; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin O I, Nelet O A, Lematte, Encoignard O A, Malen'ant; classe primaire: M110 Fouqué.

#### Collège de Carentan.

#### MM. Alexandre, principal.

Classes de latin : Alexandre ; enseignement spécial, sciences : Exmélin, Bergounhoux, Guéguinou; lettres : Lacroix; anglais: Thévenin, - Classe primaire: Lelandais, directeur; Leboulanger, instituteur-adjoint; Mongodin, instituteur-adjoint.

#### Collège de Mortain.

#### MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier; rhétorique et philosophie : Ameline; Moret de Montjou : mathématiques; Gallie O A : sciences physiques; Lenoir : deuxième et troisième ; Carouge : quatrième et cinquième ; Burnel : sixième, septième et huitième ; enseignement spécial : Moret de Montjou, Gallie O A, Ameline, Lemoyne, Le Juez ; anglais : Burnel; allemand: Ellminger; classe primaire: Roblin; gymnastique: Lemoyne; dessin: Le Juez.

#### Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouet.

#### MM. Boyenval O A, principal.

Troisième et quatrième: Héon; cinquième et sixième: Boyenval O A; septième et huitième : Pautret; enseignement spécial : Beaumont, Goulet, Gallien, Cahours; classes primaires: Pacquet, Requier.

# Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Chancerel O. I., à Avranches; Bréard, O. I., à Cherbourg; Leclerc O. A., à Coutances; Séjourné, à Mortain; Aubin O. I., à Saint-Lo; Desprez O. I., à Valognes.

#### **ÉCOLES NORMALES.**

#### Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

#### Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'académie, président; N...; Blouët **, conseiller général; Amard, avocat, ancien préfet, maire de Saint-Lo; Simon O. A., juge au tribunal civil; Lerendu O. A., conseiller municipal, à Saint-Lo; Hanriot O. A., directeur de l'Ecole normale.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Hanriot O. A., directour; Fabre, économe; N..., Postel, Arnould, Nicolle, Louis, professeurs; Dupéron, mattre adjoint; Jahau, directeur de l'école primaire annexe; Louis, mattre de chant; Ravaud O. A., professeur de dessin; Brunin O. A., mattre de gymnastique; Rozeray, professeur d'agriculture; Leconte, professeur d'horticulture; le docteur Bernard *, médecin de l'école.

#### Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

#### Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'Académie, président; Boissel-Dombreval *, conseiller général, maire de Coutances; Guillemette *, conseiller général; N...; N...; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Briens, député.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

M^{11es} Jeanne Thomas O. I., directricé; Lefaucheux, économe; Dornau, Jacquot, professeurs; Laurans, Lefaucheux, mattresses adjointes; Marmier, directrice de l'école primaire annexe; Marthel, directrice de l'école maternelle annexe.

MM. Lemonnier, professeur d'anglais; Léon Quesnel, professeur de dessin; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

#### Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur: M. H. Le Roux O. I., proviseur du lycée; surveillante générale: M^{me} Lemoine.

Professeurs: MM. Frigoult O. I., littérature; Hérelle, morale; Wolff O. A., grammaire; Levallois, histoire et géographie; Jeanne O. A., mathématiques; Corbière O. A., sciences physiques et naturelles; anglais: Bernader,  $M^{me}$  Lepraille; dessin: MM. Onfroy, E. Deguerne; musique: M. Thoumin,  $M^{me}$  Jeanne; couture:  $M^{me}$  Lemoine.

Institutrices primaires: Miles Lebrettevillois, Vallée, Simon..

#### Jury d'examon des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'Aptitude pédagogique,

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, Lecler, Séjourné, inspecteurs primaires; N..., Arnould, professeurs à l'école normale de Saint-Lo; Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; Ménard, directeur d'école communale à Coutances; Godard, instituteur à Agneaux; Miles Thomas, directrice de l'école normale de Coutances; Marie; directrice d'école communale à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo; Barbey, chef d'institution à Cherbourg; Lelièvre, agent voyer en chef; un inspecteur primaire; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure; MM¹¹⁰⁵ Thomas, directrice de l'école normale; Marie, directrice d'école communale; M^{mo} Dalimier, ancienne mattresse de pension

Sciences physiques: M. Dorlet, professeur au lycée de Coutances; anglais: MM. Piednue, professeur au lycée de Coutances, et Postel, professeur à l'école normale de Saint-Lo; dessin: M. Ravaut, professeur à l'école normale; chant: N...; gymnastique: M. Brunin, professeur à l'école normale; agriculture et horticulture:

M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'exames des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MM^{mos} Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier, Hanriot, M¹¹⁰ Aubin.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Hanriot, directeur de l'école normale; Aubin, inspecteur primaire; Lemare, professeur au lycée de Coutances; Piednue, professeur au lycée de Coutances; Arnoult, professeur à l'école normale.

# SCIENCES ET ARTS.

# Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préset de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Msr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président: M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture; Vice-Présidents: MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix; Matinée *, proviseur honoraire.—Secrétaire: M. Leclerc, docteur-médecin.—Secrétaire-Adjoint: M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture.—Conservateur: M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles.—Conservateurs-Adjoints: MM. A. Dieu, avocat; Onfroy, propriétaire.—Bibliothécaire: M. Derbois, ancien professeur.—Trésorier: M. Leconte-d'Olonde, architecte.—Classificateur de la section d'Agriculture: M. Granger, ingénieur.—Classificateur

de la section d'Archéologie: M. Queillé, architecte. — Sous-Classificateur: M. Le Creps, propriétaire. — Classificateur de la section d'Histoire naturelle: M. Sébire, pharmacien de 1ºº classe. — Sous-Classificateur: M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

#### Société d'Archéologie, dé Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain.

Président: MM. Lehericher.—Vice-Présidents: N.....; docteur Loyer.—Secrétaire: C^{to} de Chabannes.—Secrétaire-adjoint: Sosthène Mauduit.—Bibliothécaire: M¹¹⁰ Ida Hubert.—Trésorier: Alfred de Tesson.—Conservateurs: Loyer (Emile) **, médecin militaire en retraite; Fouqué, professeur de dessin et Potier de la Varde.—Administrateur: Lebedel, architecte.

# Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1890.

#### MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

#### MEMBRES ÉLUS POUR 1890.

Président: MM. Jouan. — Vice-Président: N.... — Secrétaire: G. Le Jolis, avocat. — Trésorier: Dr Guiffard, directeur de la santé.

#### Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur: MM. le Maire de Cherbourg C *; le Sous-Préfet de Cherbourg *; Alfred Liais, ancien maire *; Vallon, capitaine de vaisseau *.— Président honoraire: H. de la Chapelle O A.—Vice-Président honoraire: Mangin *, géomètre.

Président: MM. A. Menut O A. — Vice-Présidents: E. Didier; V. Leroy. — Secrétaire: Barbe. — Conseillers: Bréard O I; Lanièce; Le Boissellier; Gutelle; Simon, Albert; Saillard, père. — Trésorier: Mahieu Laroque. — Bibliothécaire-archiviste: Poullain, père. — Secrétaire-adjoint: Mariette. — Comité de rédaction: Didier; Bréard; Dutot; Brière; Cousin.

#### Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan, directeur; Frigoult, secrétaire; de Pontaumont, archiviste-trésorier.

#### Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: MM. Le Clerc, Président du Tribunal. — Président

honoraire: Le Biez, Achille.—Vice-Présidents: De Moré, C¹e de Pontgibaud; Foulon, avocat.—Secrétaire: Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement.—Vice-Secrétaire: Leneveu, fils, docteur-médecin.—Trésorier: Capelle.—Conservateur-archiviste: N...—Membres adjoints: Desprez, inspecteur primaire; l'inspecteur de l'enregistrement; Guimond, greffier du tribunal.

# BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. A. Pillon, bibliothétaire.—Jours et heures de l'ouverture: les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 14 heures à 4 heures.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin, à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Amiot, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture: tous les jours non fériés, de 6 heures à 9 heures du soir, et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Daireaux, bibliothécaire.—Jburs et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.— M. Boulay, bibliothécaire. —Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Broux, ancien professeur de l'Université; Pinot, agrégé, id.; Josset, avocat; N...

Valognes.—M. N...

# ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D' Lhomond, médecin de l'établissement. — M^{me} sœur Dramard-Burnel, directrice.—M. l'abbé Marie, aumônier.

#### Prix de la Pension.

1° classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.; — 2° classe, 1,200 fr.; — 3° classe, 800 fr.; — 4° classe, 600 fr.; — 5° classe, 450 fr.

#### ASILE DE PONTORSON.

M. le D' Lelandais, médecin préposé responsable.—M. Rihouet, économe.—M. l'abbé Thébault, aumônier.—M. Doré, receveur.

#### Prix de la Pension.

1^{ro} classe (avec soins exceptionnels), 1,600 fr.; — 2° classe, 1,050 fr.; — 3° classe, 800 fr.; — 4° classe, 600 fr.; — 5° classe, 500 fr.; — Aliénés placés au compte du département, 360 fr.; départements de la Seine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

#### ASILE LE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, docteur-médecin et M. Viel, docteur-médecin adjoint..—M^{mo} Brée, supérieure.—MM. Hélie et Picot, aumôniers.

#### Prix de la Pension.

1° classe, 2,000 fr.; — 2° classe, 1,500 fr.; 3° classe, 1,000 fr.; 4° classe, 800 fr.; — 5° classe, 600 fr.; — 6° classe, 400 fr.

# PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

MM. Garé, directeur.— Martin, receveur économe.— Goutard, médecin.—L'abbé Foulon, aumônier.

#### ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.—Giovanelli, inspecteur adjoint, à Saint-Lo.

# Commission administrative des Hospices.

#### Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, maire de Saint-Lo, *président*, Leparquois, conseiller municipal; N...; Langevin, propriétaire; Jouanne, avoué; Huet (Ocellus), avocat, propriétaire; Guillot (Paul), propriétaire.

Receveur économe: M. Nicolas, officier de l'Instruction publique.
—Service médical: MM. Bernard * et Thomas.—Service intérieur:
MM^{mos} les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres.—
Supérieure: M^{mo} sœur Adrien.—Aumónier: M. l'abbé Ollivier.

#### Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président*; Dombreval, propriétaire; Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Hue, négociant; Letourneur, huissier.

Receveur: M. Aubin (Louis).—Econome secrétaire: M. Héloin (Hyacinthe).—Service médical: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre).—Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Sagesso.—Supérieure: M^{mes} Lemazurier (Marie).—Aumônerie: M. l'abbé Henry.

#### Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, président; Plouin, receveur de l'enregistrement; Leboucher, propriétatre; Letot (Alfred); Leroquais, notaire, et Nativelle, propriétaire.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur ; Bures, économe.-Service médical: M. Pommier. — Service intérieur: MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine).—Supérieure: M^{me} sainte Eugène.—Aumônerie: M. Mourocq.

#### Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, président; Langlois, propriétaire; Lechevalier, propriétaire; Aubry, négociant; Quinton, propriétaire; Delaroche, propriétaire; Semery, propriétaire.

Receveur économe: M. Langlois.—Service médical: MM. Frémin,

médecin; Béchet, chirurgien.—Service intérieur: MM^{me} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—Supérieure: M^{me} Duport. -Aumônerie: M. l'abbé Massy.

#### Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, président; Champion (Paul), adjoint; Baron, conseiller général, ancien notaire; Boisnard, propriétaire; Lecointe, propriétaire; Maudouit, curé-doyen, vice-président.

#### Hospice de Granville.

MM. lè Maire de Granville, président; Caillemer, capitaine au long cours; Le Prince, négociant; Duchesne, propriétaire; Lucas, capitaine en retraite; Lefebure, juge de paix, P. Villars, armateur.

Receveur économe: M. Clair.—Service médical: MM. Benoist, Letourneur, Davalis et Lemoine.—Service intérieur : MMmes les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—Supérieure : M^{me} Miot. -Aumônier : M. l'abbé Bochet.

#### Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, président; Legendre, mécanicien; Trocheris, négociant; Leprincê, négociant, Benoist; docteur-médecin; Letourneur, docteur-médecin; Villars, capitaine en retraite.

#### Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, président; Bourges, vétérinaire; Lecacheux, curé-doyen; Guichard (Nicolas), horloger; Morel, notaire; Roulleaux, négociant; Toupé, négociant.

Econome: M. Rihouet.—Service médical: M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin. — Receveur: M. Doré. — Service intérieur; MMmes les Religieuses de lu Sagesse, au nombre de 23.—Supérieure. Mms coirte Luide. rieure: Mmº sainte Lucide.—Aumonerie: M. l'abbé Théhault.

#### Hospice de Saint-James.

MM. Morel, maire de Saint-James, président; Besnard, ancien pharmacien; Despréaux, propriétaire; Gautier (Pierre), Geffroy, notaire; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe: N...—Service médical: MM. les docteurs Legros et Ameline.—Service intérieur: M^{me} Canton, supérieure.

#### Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, président ; Havard (Joseph), conseiller municipal; Lelegard (J.-B.), conseiller municipal, propriétaire; Dupont, curé-doyen; Brochet, propriétaire; Pigeon-Litan, propriétaire; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur économe : M. Gautier. - Service médical : M. Ledo.-Service intérieur: MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. - Supérieure : Mme sœur Longuemare. - Aumônerie : M. l'abbé Lefèvre.

#### Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, président; Renault et Buhot, conseillers municipaux; Baude, entrepreneur; Orry, avoué; Legoupil, ancien négociant.

Econome: M. Lagarde, surveillant général, secrétaire; Buhot, économe. — Meslet, receveur. — Service médical: MM Renault, Guiffard, Legard-Lafosse et Monnoye. - Service intérieur : MMmes les Religieuses de saint Paul de Chartres. - Supérieure : M^{mo} Carette. -Aumonerie: N...

#### Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, président; Guillemette *, conseiller général, juge de paix, vice-président; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances; Lehuby, Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome: M. Legros. — Receveur: M. Leliepvre. — Service médical: MM. Laisney, médecin en chef; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint. — Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses Augustines de Coutances.—Aumônerie: M. l'abbé Leguerrier.

#### Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, président; Leconte (Jacques), juge de paix; Lepareux, négociant; Rihouet, propriétaire; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe: M. Ledrans. — Service médical: M. Leroux, docteur en médecine. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — Supérieure : M^{me} Leguay (Marie), sœur Adolphe.—Aumônerie: N...

#### Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président*; Breillot, propriétaire, Norgeot, propriétaire; Chanteux; Gallie; Milan, négociant; Le Bigot, notaire.

Receveur: M. Bourbon. — Econome: M. Laumondais. — Service médical: M. de la Houssaye. — Service intérieur: MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. - Supérieure : Mmº Noël. -Aumônerie: l'abbé Perrée.

#### Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, président; Liot (Auguste); Blin, notaire; Hamelin, propriétaire; Pioche, propriétaire; Fiault (Eugène); Desclos.

#### Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouet, président; Guérin (Auguste); Fauchon, propriétaire; Cherel; Lebigot (Louis); Lesénéchal (Ernest); Pleutin (Hippolyte), fils.

#### Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, président; Hamel, ordonnateur; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal; Oury, notaire; Lerouge, propriétaire; Néel, propriétaire. Receveur économe: M. Jules Leconte.—Service médical: MM. Le-

neveu et Bricquebec.—Service intérieur: MMmes les Religieuses des Filles de la Sagesse. — Supérieure : Mme Quedilloc, religiouse du Sacré-Cœur.—Aumônerie: M. l'abbé Lerévérend.

#### Bureau de bienfaisance.

MM. le Maire de Valognes, président; Capelle, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, juge de paix; Lemeland (Pierre), propriétaire; Viel, juge; Tessero, curé archiprêtre.

#### Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barsleur, président; Alexandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Cauchon, curé desservant; Lepart (Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe: M. Hurel, receveur municipal.—Service médical: M. Dalidan.—Service intérieur: MM^{moo} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Supérieure: M^{me} Marguerite-de-la-Croix.—Aumônerie: M. l'abbé Cauchon...

#### Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, président; Dallain, curé-doyen; Capron, négociant; Duval, marchand chapelier; Verrier, négociant; Vrac, négociant ; N...

Receveur: M. Laurent. — Econome-secrétaire: M. Blanchemin (Antoine). - Service médical: M. Crocquevieille. - Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde.—Supérieure: M^{me} Théodora.

#### Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, président; Blondel, propriétaire; Corbin - Desmannetaux, propriétaire; Caruel, curé; Monverand, propriétaire; Morel, propriétaire; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe : M. Clayreul. — Service médical : M. Le Goupils. - Service intérieur : Mme sœur saint Débonnaire, su-

périeure.—Aumônerie: M. Caruel.

#### Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire de Sainte-Mère-Eglise, président, qui a délégué M. Butel, adjoint, pour remplir ces fonctions; Cirou, propriétaire, aucien juge de paix; Malençon, propriétaire; Leprince, propriétaire; Gautier, curé; Philippe (Auguste), propriétaire; Caillemer, propriétaire.

#### Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, président; Lemonnier (Jean), propriétaire, ordonnateur; Cléret, curé-doyen; Pain-Delestan, propriétaire; Mesnage, négociant; Logoupil, notaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, membres.

Receveur: M. Pestre-Lamy, percepteur.—Econome: M. Tahot, secrétaire de la mairie.—Service médical: M. Bellet.—Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses de saint Paul de Chartres.—Supérieure: M^{mo} sœur Berthe.—Aumônerie: M. l'abbé Drieu.

#### Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, président; Maillard (Louis), maître voilier; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire; Lamache (Pierre), maître au cabotage; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant.

Receveur économe: M. Leloup, percepteur.—Service médical: M. Ménard, docteur-médecin.—Service intérieur: MM^{moo} les Religieuses du Sacré-Cœur.—Supérieure: M^{mo} saint Urbin.—Aumónerie: M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

# SOCIÉTÉ MATERNELLE.

#### LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MM vaultier, présidente; Ve Le Campion et Lepingard, vice-

présidentes.

Mesdames assistantes: Breton, V. Chardon, V. Chesnel, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V. Descoqs, V. Desfaudais, V. Elie, V. Fouques, Frémin, Gambillon, V. Guillot (Paul), Labarre, V. Lefèvre, Lhonnond, Le Monnier de Gouville, V. Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

#### BUREAU DE SAINT-JAMES.

## Société pour l'extinction de la mendieité.

Présidente: M^{mo} Hippolyte Morel.—Vice-présidentes: M^{mo} Louis Despréaux et M^{mo} la Supérieure de la Retraite.—Trésorière: M^{mo} Victor Porcher.—Secrétaire: M^{mo} Frédéric Gautier.—Dames patronnesses: M^{mo} Jules Cautier, M^{llo} Gouin du Roil, M^{mos} André Chevalier, Geffroy, M^{llo} Enjourbault, M^{mo} Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Dardenue, Montmirel et Eugène Lemoine.

#### COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLE MINEURES

#### EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. N...; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo; N...; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; Granger, négociant, à Saint-Lo; Breton, propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo; Leture, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu; Gautier, conseiller général; Lebiez, maire de Granville; Chancerel, inspecteur primaire, à Avranches; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; Le Jolis, président du Tribunal de commerce de Cherbourg; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg; l'Inspecteur primaire; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg; Pleury (Paul), filateur, à Gonpeville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer; N...; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances; Ferard. inspecteur primaire, à Coutances; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits; Guillot, maire de Blainville; la Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. de Bailliencourt, maire de Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Leriche, docteur-médecin, à Mortain; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg; Breillot (Joseph), marchand de nouveautés, à Mortain; Bazin (Victor), négociant, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes.— MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; Leneveu, fils, docteur-médecin, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Barfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

# SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

#### VILLE DE SAINT-Lo.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du Burgau.—M. le Préset de la Manche, Mg² l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, présidents d'honneur; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de

Valvire, président; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, vice-présidents; Queillé, architecte, vice-président honoraire; Ruault, employé, secrétaire; Besnard, employé, secrétaire-adjoint; Marie, épicier, trésorier; Ruel, commis de banque, trésorier-adjoint; Ch.-E. Duc, prote d'imprimerie, contrôleur de la perception; Maisonneuve, propriétaire et Lemoigne, teinturier, visiteurs des malades; Lecoustey, plafonneur; N...; Lecerf, peintre; Lelandais, serrurier; Birée, maçon, administrateurs.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, président; Losèvre, sils, vice-président; Jung, secrétaire-trésorier.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président: M. W. Marie-Cardine, inspecteur d'académie; viceprésidents: M. Lenoël, sénateur, et M. Henriot, directeur de l'école normale; secrétaire-trésorier: M. Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; secrétaire-adjoint: M. Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

Membres du Bureau.—MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Labiche, sénateur; Riotteau, député; Regnault, conseiller général, ancien député; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Simon, instituteur public, à Avranches; Auvray, instituteur public, à Pontorson; Gamas, instituteur, à Cherbourg; Simon, instituteur public, au Vast; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers; Lelièvre, instituteur, à Bricqueville-sur-Mer; Bertrand, ex-instituteur, à Carentan; N...; Alexandre, instituteur, à Mortain; Pignet, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue; Becquet, ancien instituteur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Société de Secours muluels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Président d'honneur: M. Floret, préfet de la Manche, officier de la Légion d'honneur, etc.; président honoraire: M. Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord; président: M. Lelièvre O. A., agent voyer en chef du département de la Manche; vice-président: M. E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général; M. Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche; MM. Heude, agent voyer principal, chef du bureau de M. l'Agent voyer en chef, secrétaire; Pagel, agent voyer cantonal de 1ºº classe, en retraite, secrétaire-adjoint; Darthenay, agent voyer cantonal de 2º classe, trésorier.

#### Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cher-

bourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

#### VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), président; Jouet-Lacouture (Ferdinand), vice-président; Harivel, secrétaire de la mairie, secrétaire; Groualle, négociant, trésorier; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, administrateurs.

#### VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, président; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, président d'honneur; Bouvattier, capitaine Lepennetier, administrateurs; Lhomer, secrétaire; Hamel, trésorier; Laurence, maître charpentier, Vachon, jardinier, contrôleurs.

#### Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur: MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches; Lenoir, maire d'Avranches; président: Mauduit, conseiller municipal; vice-présidents: Letréguilly (Victor), et Louvel, conseillers municipaux; secrétaire: Jorand, typographe; vice-secrétaire: Defeux (Ch.); trésorier: Dufour; vice-trésorier: Poidvin, employé; administrateurs: Saint, conducteur principal des ponts et chaussées; Desdouitils, adjoint au maire; Longrais, conducteur principal des ponts et chaussées; Péguenet, conseiller municipal; Le Bocey, menuisier; Allain, ébéniste; Lemosle, Legrand.

#### VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétrel *, O. A., conseiller général, maire de Villedieu, président.

#### VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gautier (César), conseller d'arrondissement, président.

#### VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, président; Lenormand (François), négociant, vice-président; Leconte (Louis), secrétaire; Bougourg (Louis), secrétaire de la mairie, trésorier; Herpin (Emmanuel), armateur; Laroque (Léon), maréchal ferrant; Legendre (Louis-François), mécanicien; Le Biez (François-Guillaume-Achille) *, maire; Lechartier (Edouard, ferblantier; Heurtaut (Charles), mécanicien; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier; Levilly (Gustave, matre menuisier; Joret (Pierre), constructeur de navires; Février (Eugène), poulieur; Fontaine (Emile), peintre, administrateurs.

#### VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce (Jacques), président honoraire; Lanièce, président; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), vice-présidents; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), secrétaires; Desseaux (Pierre), trésorier; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse). Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), receveurs particuliers; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis', Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourguet (Louis), Thèvenot (Auguste), administrateurs.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Pignot (Charles), président; Lebiez, chef contre-mattre, vice-président; Lefauvre, charpentier de la marine, trésorier; Vaslot, ouvrier forgeron; Sanson, ouvrier calfat; Bihel, ouvrier ajusteur; Osmont, retraité de la marine; Mesnil, ouvrier chaudronnier; Renouf, chef ouvrier charpentier; Antoine, contre-mattre charpentier; Romuald, chef ouvrier charpentier; Chauvin, ouvrier charpentier, administrateurs; Vautier, retraité de la marine, archiviste; Godreuil, écrivain de la marine, secrétaire.

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Tanqueray, président; Lemière, vice-président; Laisney, trésorier; Dudouyl (Pierre), secrétaire.

#### VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval, maire, président; Rouley, vice-président; Robin, secrétaire; Héon, professeur, secrétaire-adjoint; Roguelin, trésorier; Leneslet, trésorier-adjoints; Lehuby, Hennequin, administrateurs.

#### VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Fauchon (Victor), président; Amiard (René), vice-président; Duboscq (Joseph), secrétaire; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François, administrateurs.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, consciller général, président ; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Datinière (Louis), vice-présidents; Beaumont, trésorier; Samion (Georges), secrétaire; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, administrateurs; Beaubigny (Jean), Diguet, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), chefs de quartier.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire 0*, docteur-médecin, président: Viel, juge, vice-président: Lecannellier, secrétaire; Capelle, trésorier; Lecoquierre, serrurier; Roberge, négociant; Lerouge, peintre; A. Lemasson, Paris, peintre; Lasselier, cultivateur; Lhôtellier, administrateurs.

#### VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, président; Guidon, vice-président.

## PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13° circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

#### Gardiens chefs.

Saint-Lo: M. Baize. — Avranches: M. Dufour. — Cherbourg: M. Auriol. — Coutances: M. Marchand. — Mortain: M. Martin. — Valognes: M. Legrand.

#### Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo: MM. Dumont et Lhomond.—Avranches: MM. Lefrançois et Béchet.—Cherhourg: MM. Vielhautmesnil et Offret.—Coutances: MM. Rosselin et Leconte.—Mortain: MM. Jamault et de la Houssaye.—Valognes: MM. Poret et Le Bouteiller.
Saint-Lo: M. Pignet, instituteur.

# Commissions de surveillance des Prisons.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-Lo.—MM. le Maire de St-Lo; Bernard *, docteur-médecin, conseiller général; Lerendu, conseiller municipal; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Maire d'Avranches; Desdouitils, 1° adjoint au maire d'Avranches; Lechevalier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Barbien-Domin, conseiller municipal; Scelles, juge suppléant, avocat.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. - MM. le Maire de Cherbourg

Asselin, président honoraire du Tribunal civil; Favier, avocat; Rengult, docteur-médecin, conseiller municipal; Levallois, juge au Tribunal civil; Poittevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. le Maire de Coutances; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Rabec, avocat; Guillemette, juge de paix, conseiller général; Dupérouzel, avocat; Lemuet (Alphonse), propriétaire; N....

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. le Maire de Mortain; Le Crecq, avocat; Josset, avocat; Buisson, pharmacien; Norgeot, juge de paix; Leriche, docteur-médecin.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. le Maire de Valognes; Bernard, conseiller municipal; Bricquebec, docteur-médecin; Dansos, docteur-médecin; Foulon, avocat; Lebouteiller, docteur-médecin; le percepteur de Valognes.

## AGRICULTURE.

#### Ecole départementale d'agriculture et de laiterie

Crése par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur: M. LE TERTRE. Sous-Directeur: M. Chassant.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Physique et chimie, M. Champseix; sciences naturelles, M. Zipey; anglais, M. Rivoiron; enseignement primaire et primaire supérieur, M. Nicolle, instituteur; enseignement de l'extérieur et de l'hygiène des animaux et de la pratique sanitaire, M. Bernard, vétérinaire; chef de pratique agricole et d'industrie laitière, M. Crinon; jardinier chef de pratique agricole, M. Gouveno; instructeur militaire, M. Lithard.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, président; Regnault, Cto de Sesmaisons, Pignard-Dudezert, membres du Conseil général; Houllevigue, professeur de sciences au lycée de Coutances, secrétaire; Savary, agriculteur, à Montpinchon; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et, en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destince particulièrement à l'enseignement et à l'étude de

tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr.; celui de la demi-pension, de 250 fr.; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école,

le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (1re division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

#### Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur: M LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échautillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du

laboratoire.

#### Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Cheire départementale d'agriculture, créés par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire: M. Rozeray, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

#### Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur; M. AUBRIL.

PERSONNEL ENSEIGNANT.—Physique et chimie, M. Hubert; vétérinaire, M. Ollivier (Edouard; chef de pratique, M. Lamy; enseignement primaire, M. Pillevesse; instructeur militaire, M. Lesigne.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, président; M. l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; M. Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; M. Godefroy, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Sartilly; M. Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire cultivateur.

# SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Floret, Préfet de la Manche, président; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire agriculteur, vice-présidents; Robin (Nestor), éleveur, secrétaire; Ozenne (Paul), secrétaire-adjoint; Bosq, banquier, trésorier; Thouroude, éleveur, trésorier-adjoint; Rozeray, professeur d'agriculture, archiviste.

Arrondissement d'Avranches. — MM. E. Garnot, président; J. Bouvattier fils, et Henri Raulin, vice-présidents; d'Avenel, secrétaire; Pitel et Lechoisne, vice-secrétaires; Vauprès, propriétaire, trésorier; A. Latouche *, conservateur; Louis Hardy,

à Tirepied; François Leresteux, à Pontorson; Potier de Lavarde, à Saint-Pair; Collet, à Poilley; N..., à la Haye-Pesnel; René de Cancilly, à Lolif; N..., à la Lande-d'Airou; Victor Chevallier, à Saint-James, membres du comité d'administration.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches.—MM. Riotteau et Morel, présidents; Langlois (Jacques), vice-président d'honneur; Lenoir, maire d'Avranches, Le Chevalier (Octave), Desdouitils, adjoint au maire d'Avranches; vice-présidents; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, secrétaires; Loiseau, trésorier; Gombert, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Cherbourg.—Président d'honneur: MM. le Sous-Préset de Cherbourg; président honoraire: le Cto Hervé de Sesmesnons; président: Léon Hainneville; vice-président: Aimé Legranché. — Vice-présidents cantonaux: MM. Augustin Gamache, propriétaire à Octeville; J.-B. Lebas, maire de Saint-Pierro-Eglise; Lequérié-Desroziers, juge de paix aux Pieux; Feuardent-Duhutrel, propriétaire à Gréville.—Secrétaire: MM. Jules Folliot; secrétaires-adjoints: Lévesque, Orry (Edmond); tresorier: Victor Buhot; archiviste: Edmond Cousin.—Conseillers d'administration: MM. Emile Samson, négociant à Cherbourg; Henri Monnet, négociant à Cherbourg; Auguste Pouppeville, médecinvétérinaire à Cherbourg; Jacques Pontis, propriétaire à Cherbourg; Courtois-les-Hougues, maire de Flamanville; J.-B. Lecerf, propriétaire à Sainte-Croix-Hague; Anténor Bosvy, propriétaire à Gréville; Jean Lécrivain, propriétaire à Tocqueville; François Lecanu, propriétaire à Cosqueville; Auguste Houel-Desmonts, propriétaire à Benoistville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens, président: Regnault, conseiller général, Dombreval, conseiller général, maire de Coutances, vice-présidents; Guillemette *, conseiller général, secrétaire général; Saillard, adjoint au maire de Coutance, Lemarchand, propriétaire à Coutances, vice-secrétaires; Adde, propriétaire à Coutances, trésorier: Bienvenu, propriétaire à Coutances, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Mortain.—MM. d'Auray, président: Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, vice-présidents; Josset, secrétaire; de Bailliencourt, propriétaire, à Mortain, trésorier; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, vice-trésorier; Boulay, bibliothécuire. — Présidents cantonaux: MM. Bécbet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; d'Avenel, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-dn-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM le Sous-Préfet de l'arrondissement, président honoraire; Sébire O*, président; Roumy et Buhot, vice-présidents; Lemarquand, secrétaire; Leduc, trésorier; Vassellier, bibliothécaire.

# CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—Canisy, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—Carentan, Lenoël, juge de paix.—Marigny, Delarue, notaire.—Percy, Blouët **, conseiller général.—Saint-Clair, Bernard (Adolphe), maire, à Saint-Clair.—Saint-Jean-de-Daye, Pézeril, propriétaire.—Saint-Lo, N...—Tessy-sur-Vire, Beaufils, maire de Moyon.—Torigni-sur-Vire, Cord'homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture. — Brécey, Laurent, maire aux Cresnays. — Ducey, Dupont, maire. — Granville, Duchemin, agriculteur, à Dragey. — La Haye-Pesnel, Bazire (Elphège), propriétaire, à Dragey. — Pontorson, Mis de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement. — Saint-James, Morel, président du Comice agricole. — Sartilly, Riottteau, président du Comice agricole de Sartilly. — Villedieu, Têtrel *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, MM. Louis, maire de Beaumont. — Cherbourg, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — Octeville, C¹º de Sesmaisons, et Lesage, maire d'Octeville. — Les Pieux, Lequérié-Desroziers, juge de paix. — Saint-Pierre-Eglise, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—Bréhal, MM. Fauchon (Eugène), maire—Cerisy-la-Salle, Guillemette (Fréd.) *.—Coutances, Boissel-Dombreval *, maire, conseiller général.—Gavray, Lecoupé (Marcel).—La Haye-du-Puits, Ducloux, maire.—Lessay, Galuski *, maire, — Montmartin-sur-Mer, Quenault, conseiller général. — Périers, Regnauit, ancien député, conseiller général. — Saint-Malo-de-la-Lande, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — Saint-Sauveur-Lendelin, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain. — Barenton, MM. Chemin, propriétaire.—Isigny, Davy, maire.—Juvigny, Grossin, maire, conseiller général.—Le Teilleul, Jouin (Zéphirin).—Mortain, Le Bigot, notaire.—Saint-Hilaire-du-Harcouët.—Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.—Saint-Pois, Lechaptois, conseiller municipal à Boisyvon.—Sourdeval, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, MM. Lepelletier maire de Carteret.—Bricquebec, Viel, juge de paix.—Montebourg le C. de Pontgibaud * maire et conseiller général.—Quettehour Colas-Corderie, maire.—Sainte-Mère-Eglise, Roumy, propriétaire.—Saint-Sauveur-le-Vicomte, Leclerc (Pierre), maire — Valognes, Sébire O *, sénateur, conseiller général.

# COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire. — MM. Ganne de Beaucoudray, président; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Présontaine, maire à Villebaudon, vice-présidents; Goulet, père, à Tessy, secrétaire-trésorier.

Brécey. -- M. Laurent, maire des Cresnays, président.

Ducey.-M. Rollain, agriculteur à Juilley, président.

LA HAYE-PESNEL —M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, président.

Pontorson. — M. Fonténier, *, maire du Mont-Saint-Michel, président.

Sartilly.—M. Riotteau, député, conseiller général, président.

SAINT-JAMES.—M. Morel, maire de Saint-James, président.

VILLEDIEU.—M. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu, président.

Bréhal.—MM. Briens, député, président; docteur de la Bellière, conseiller général, vice-président; de la Valleinerie, secrétaire; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, trésorier.

GAVRAY.—MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, président; Michel, maire du Mesnil-Garpier; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, vice-présidents; Couessin (Amand), propriétaire à Gavray, secrétaire; Durville (Albert', propriétaire à Gavray, vice-secrétaire; Barbier, percepteur de Hambye, trésorier.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière *, président; N..., vice-président; Piquot, propriétaire, secrétaire.

CERISY-LA-SALLE.—MM. Guillemette, conseiller général, président; N..., vice-président; Duperrouzel, propriétaire, secrétaire; Gaillard, trésorier.

Périers.—MM. Regnault, conseiller général, président; Leconte, conseiller d'arrondissement, vice-président; Pican, secrétaire; Ledrans, trésorier.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.—MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, président; Lemoine, professeur au lycée, 1er vice-président; Lecarpentier (Casimir), propriétaire, 2e vice-président; Tanqueray (Almire), secrétaire; Vincent, médecin, secrétaire-adjoint; Lecuir, propriétaire, trésorier; Gervaise (Eugène), trésorier-adjoint.

, SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.—MM. le docteur Lemaître, conseiller général, président; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, vice-présidents; Dumont, trésorier; Ledentu, adjoint, secrétaire.

Isigny.—MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, présidents d'honneur; Guérin, maire du Mesnil-Thébault, président; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, vice-présidents; Varin, notaire à Isigny, secrétaire; Anfroy et Heslouin, au Buat, vice-secrétaires; Cresté, percepteur à Isigny, trésorier; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, vice-trésoriers.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préset dé Mortain, président honoraire; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, vice-président honoraire; Lefresne (Alfred), president; Boucé (Julien), Lemonnier, vice-présidents; Beaumont, secrétaire; Piel, vice-secrétaire; Hirbec, trésorier; Boivent (Louis), vice-trésorier.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN.—MM. Emile Lenoël, sénateur, président; Léon Lenoël, secrétaire; Allix-Courboy et Maillard, vice-présidents; Legrand, trésorier.

# SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, présidents d'honneur; d'Aisy *, président: Loyer *, docteur-médecin; Le Breton, père, Louvet (Constant) *, présidents honoraires; Roussel, horticulteur, vice-président; Morel (Paul), horticulteur, vice-président honoraire; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, secrétaire; Hamel (Alexandre), secrétaire-adjoint; Gilbert, banquier, trésorier; Lemains, conservateur-archiviste; Juhel, Auguste Latouche *, N..., C¹o de Chabannes, membres du Comité d'administration.

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la Société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — Président honoraire : M. Emmanuel Liais *, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil. — Vice-président honoraire : M. Orry, O. I., avoué honoraire.

Membres du Bureau pour 1890. — Président : M. le docteur Renault *, O. A.—Vice-présidents : MM. Cauvin, propriétaire ; Levesque, marchand de fer. — Conseillers d'administration : MM. Jollet *, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité; Hervieux, propriétaire; de la Chapelle O. A, contrôleur des douanes retraité ; Dutot, groffier du tribunal de commerce.— Trésorier : M. Orange, agent comptable de la marine retraité.—Secrétaire : M. Lelièvre, Paulin.—Secrétaires-adjoints : MM. Macé, Adrien, commis de négociant ; Fercy, marchand grainetier. — Bibliothécaire : M. Noyon.—Bibliothécaire-adjoint : M. Cavron, Léon, horticulteur.

Commissions permanentes.—Culture d'utilité: MM. Levesque, président; Nicolleau (médaillé militaire), maître tailleur de l'infanterie de marine retraité; Lemagnen, horticulteur; Dr Bernadet, professeur d'anglais au lycée; Havard, maître principal du port retraité; Maillard, négociant.—Culture d'agrément: MM. Cauvin, président; Robine, ancien avoué; Yvory, propriétaire; Giot, conducteur principal des travaux hydrauliques; Legrin, avocat; Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée.

Comité de rédaction.—MM. Orry O. I., président; de la Chopelle O. A., vice-président; Dutot, secrétaire; les Membres du Bureau.—MM. Corbière O. A., lo D. Bernadet, Nicollet O. I., professeurs en retraite.—Directenr du jardin: M. Hervieux.—Professeur d'arboriculture: M. Levesque.—Conservateur du matériel: M. Levitre.—Délégué pour convoquer aux inhumations des sociétaires: M. Nicolleau.

Arrondissement de Coutances.—MM. Magny, président: Saillard, vice-président; Lemarchand, secrétaire; H. Marie, secrétaire-adjoint; Dupuy, trésorier; Félix, conservateur-archiviste

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préset, président honoraire; le Sous-Préset de Mortain, vice-président honoraire; Piel (Jacques-Auguste), président; Mancel, sils, vice-président; Lebigot, secrétaire; Durand, secrétaire-adjoint; Delaporte, trésorier: Ganier-Hauteville, conservateur-archiviste.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, présidents d'honneur; Sébire O*, président; Sanson, vice-président; Crosville, secrétaire; Gouye, vice-secrétaire; Falaize, trésorier; Dagoury, bibliothécaire; Lechevalier, Lemarquand, administrateurs.

# DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

#### Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Froideveaux O*, inspecteur général; Portalès *, directeur; du Pontavice de Houssey, sous-directeur; Clauzel et Méaudre-Desgouttes, surveillants; Manoury, chevalier du Mérite agricole, vétérinaire.

#### Stations.

Manche: Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauvenr-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebee, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire.

Calvados: Bayenx, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-snr-Noireau, Bény-Bocage, Caumont.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, préset de la Manche; président honoraire : Louis Yver; président : Henri Regnous de Vains; vice-président : N...; secrétaire : Gaëtan Guillot; trésorier : Barreau.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), député, conseiller général, président; Langlois et Gautier, vice-présidents d'honneur; Basire, viceprésident; Loiseau, trésorier; Lenoir et Desdouitils, secrétaires,

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENHTIN.

MM. le V¹⁰ de Tocqueville *, président; Leconte, trésorier; N..., secrétaire.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Salanson, sous-préfet de Mortain, président; Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, vice-présidents; Pichon, trésorier;

Loyer, secrétaire; Bidois, conseiller général, Lechaptois, Loyer et Lebrun, commissaires.

# VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jeau-Marie-Léon), à Pontorson; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain.—MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes.--MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise); Lemarquand (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

# CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg. — MM. Léon Mauger, président; Buhot viceprésident; Hainneville (Eugène), secrétaire; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, trésorier.

Granville.—MM. Riotteau, président; Fossé, vice-président; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet, Phérivong; Lemaître, trésorier.

# AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.—MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul; Menut, vice-consul de Portugal; Bonfils (Gustave), vice-consul du Brésil; Bonfils (Amédée), vice-consul de Suède et de Norwège; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de Russie

et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Testard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne; de Lalun, vice-consul de Portugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et Norwège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

# CONSEILS SANITAIRES

#### DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, président; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1° arrondissement; un délégué du général commandant la 39° brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherhourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé; le docteur Legard-Lafosse, chirurgien en chef de la 1° secion de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur trenault, chirurgien en chef de la 2° section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, lélégué du corps consulaire.

Granville.—MM. Le Biez, maire, président; le commandant de place, colonel du 2^{me} régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phérivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambro de commerce; Leclerc, armateur, vice-consul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, adjoint au maire, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — Hamelin-Dutot, maire, président; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Boudour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

# FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en italique, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour.—Les foires mensuelles figurent à leurs dates.

JANVIER.—1° Pontorson, Tessy. 2 Montbray, Portbail. 3 Beaumont, Brécey, Sainte-Geneviève. 4 Gavray. 6 Carentan. 7 Bréhal,

Ducey, Saint-Clair, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer. 11 Avranches, La Haye-du-Puits. 14 Sourdeval, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-Hilaire. 16 Montbray. 20 Quettehou. 23 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 27 Cherbourg. 29 Périers.

FÉVRIER.—1 Gavray. 3 Montebourg, Saint-James. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu. 5 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 6 Montbray. 8 Avranches. 10 Bricquebec, Coulouvray. 12 Montmartin-sur-Mer. 13 Sartilly. 13 Valognes. 17 Coutances, Saint-James, 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 20 Montbray, Torigni. 22 Gavray, Montebourg. 24 Bricquebec, Carentan.

MARS.—4 Beaumont, Gavray. 3 Baronton, Percy. 4 Bréhal, Buais, Ducey, Villedieu. 5 Pontorson. 6 Montbray. 7 Mortain. 12 Marigny, Montmartun-sur-Mer, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise. 13 Isigny, Saint-Lo, Vesly. 14 Périers. 15 Montebourg. 17 Bricquebec, Carentan. 18 Avranches, Teilleul, Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel. 20 Montbray. 29 Avranches, Montebourg. 31 Bricquebec, Cherbourg, Coutances, Torigni.

AVRIL,—1 Bréhal, Ducey, Villedieu. 2 La Haye-du-Puits, Pontorson, Tessy, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Pierrre-Eglise. 3 Montbray. 4 Barfleur, Carentan. 5 Brix, Gavray, Périers. 7 Saint-James. 8 Reffuveille, Savigny-le-Vieux, Valognes 9 Montmartin-sur-Mer. 10 Granville, Saint-Malo-de-la-Lande. 11 Gréville. 12 Avranches, Montebourg, Portbail. 14 Bricquebec, Carentan. 15 Sourdeval, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 19 Cérences. 21 Barenton. 22 Airel, Lessay. 23 Les Pieux, Teilleul. 26 Juvigny. 28 Beauchamps, Saint-Lo. 29 Picauville. 30 Le Guislain.

MAI.—1 Fierville, Montbray, Saint-Sauveur-Lendelin. 2 La Haye-Pesnel, Prétot. 3 Gavray, Mortain, Teurthéville-Hague, Villedieu. 4 Quettehou. 5 Torigni. 6 Bréhal, Cuves, Ducey. 7 Lithaire, Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 8 Teilleul, Saint-Clair. 9 Bricquebec. 10 Avranches, Beaumont. 13 Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. 14 Marigny. 15 Montbray, Saint-Clément, Saint-Pierre-Eglise. 16 Saint-Pierre-de-Semilly. 18 Besneville. 20 Ducey, Sourdeval. 21 Brix, La Haye-Pesnel. 22 Montebourg. 24 Périers. 25 Cerisy-la-Forêt, Saint-Germain-le-Gaillard. 26 Coulances, Saint-James, Sartilly. 27 Bréhal. 30 Beaucoudray. 31 Gavray, La Pernelle, Sourdeval.

JUIN.—2 Barenton, Carentan, Cherbourg, Saint-James. 3 Bréhal, Brix, Ducey, Lessay, Valognes, Villedieu. 4 Montmartin-sur-Mer, Pontorson. 5 Montbray. 7 Avranches, Gavray. 9 Mortain. 10 Gréville. 11 Barneville, Montmartin-sur-Mer. 12 Folligny, Teilleul, Saint-Lo. 14 Juvigny. 15 Néhou. 16 Saint-Cyr-du-Bailleul. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 21 Tourlaville. 23 Avranches, Les Pieux. 25 Hambye, Le Vicel, Marigny. 26 La Haye-du-Puits. 27 Saint-Jean-de-Daye. 28 Argouges. 29 Tessy. 30 Bricquehec, Juvigny.

JUILLET.—1 Bréhal, Ducey, Saint-James, Villedieu. 2 Cerisy-la-Salle, Pontorson. 3 Montbray. 4 Brécey. 5 Gavray, Les Pieux, Montsurvent. 9 Montmartin-sur-Mer. 10 Teilleul, Sartilly. 12 Avranches, Querqueville, Valognes. 15 Cerisy-la-Forêt, Ducey, Sourdeval, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 13 Bréhal, Carentan, La Haye-du-Puits, Le Lorey, Saint-Clair. 20 Quettehou. 22 Saint-Lo. 23 La Haye-Pesnel. 24 Saint-Martin-d'Aubigny. 25

Montebourg. 27 Bricquebec, Buais, Quettreville. 28 Coulouvray. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOÜT.—1 La Meauffe, Prétot, Saint-Pierre-Eglise. 2 Avranches, Gavray. 3 Millèères. 5 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Montbray. 8 Torigni. 9 Rauville-la-Place. 11 Montpinchon. 13 Montmartin-sur-Mer 16 Montebourg, 19 Sourdeval. 20 La Haye-Pesnel. 21 Montbray. 26 Cherbourg, Savigny. 28 Créances, Le Teilleul. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE.—1 Fierville, Percy, Saint-Martin-de-Landelles. 2 Bréhal, Ducey, Lengronne, Villedieu. 3 Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 4 Montbray, Saint-Lo. 6 Gavray. 7 Gréville. 9 Juvigny, Notre-Dame-du-Touchet, Valognes, Villedieu. 10 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 11 Le Teilleul, Saint-Pois. 12 Lessay. 14 Brécey, Moyon, Virandeville. 15 Barenton. 16 Ducey, Savigny-le-Vieux, Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel, Saint-Floxel. 18 Montbray, Notre-Dame-de-Cenilly. 19 Granville. 20 Avranches. 22 Le Grand-Celland, Bricque-bec, Ger, Saint-Lo. 25 Roncey, Valcanville. 26 Isigny, Sartilly. 27 Saint-Côme-du-Mont. 28 Hommet-d'Arthenay. 29 Saint-James, Varenguebec. 30 Coutances, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE.— 1 Buais, La Haye-Pesnel, Pontorson, Tessy, Saint-Pierre-Eglise. 2 Montbray, Le Teilleul, Portbail. 4 Avranches, Gavray, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 6 Torigni. Lestre. 7 Bréhal, Ducey, Valognes, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer, Saint-Clair. 9 Brix. 10 Mesnil-Garnier, Saint-Denis-le-Gast. 11 Périers. 13 Clitourps, Romagny, Saint-Jean-de-Daye. 15 Boutteville, La Haye-Pesnel. 16 Brécey, Montbray, Le Teilleul, Teurthéville-Hague. 17 Varenguebec. 18 Gavray. 20 Reffuveille, Sottevast. 21 Sourdeval. 23 Airel. 25 Avranches, Montebourg, Sourdeval. 28 Quettehou. 29 Sainte-Mère-Eglise. 30 Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande.

NOVEMBRE.— 1 Gavray. 3 Cherbourg, Sartilly, Saint-Denis-le-Gast, Saint-James. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu; Rauville-la-Place, les 4 et 5. 5 Pontorson, Quettreville. 6 Montbray, Saint-Pois. 7 Carentan. 8 Avranches. 10 Cerisy-la-Forêt. 11 Torigni. 12 Brécey, les Pieux, Montsurvent, Montmartin-sur-Mer. 16 La Lande-d'Airou, Valognes. 17 Cérences, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel, Montmartin-sur-Mer. 20 Montbray. 23 Villedieu. 25 Bricquebec. 26 Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre-Eglise. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE.—4 Picauville, Saint-James. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Pontorson. 4 Montbray. 6 Avranches, Gavray. 9 Valognes. 10 Montmartin-sur-Mer. 15 Sartilly. 16 Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel. 18 Montbray, Saint-Lo. 20 Montebourg. 22 Carentan. 27 Hambye. 31 Valognes.

#### Foires mensuelles.

Brécey, 1° vendredi de chaque mois; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1° mardi de chaque mois; Bricquebec, le 2° lundi de chaque mois, marché à bestiaux; Cérences, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux; Gavray, le 1° samedi de chaque mois; la Haye-Pesnel, le 3° mercredi de chaque mois. Montbray, les 1° et 3° jeudis de chaque mois; Montmartin-sur-Mer, le 2 mercredi de chaque mois; Pontorson, le 1° mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre; Sourdeval, le 3° mardi de chaque mois; Sartilly, le 2° lundi de chaque mois.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.



	<b>506</b> .
Adjoints	81
Administrations.—Personnel	61
	175
Agents voyers	147
Agriculture	168
ALIENES.—Asiles	157
Archives départementales	66
	138
Bâtiments civils	66
	157
BIOGRAPHIEJulien Travers	10
Bureaux de la Préfecture	63
Bureaux télégraphiques du département	145
Cabinet du Préfet	63
Chambres consultatives d'agriculture	170
	175
Chemins de fer de l'Ouest	131
	148
Collèges communaux	153
	171
Commissaires de police	114
Commission départementale	62
Commission du travail des enfants employés dans l'industrie	163
	167
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique	74
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chess lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices	80
Conseil de Préfecture	62
Conseil général	67
Conseils d'arrondissement	69
Conseils d'hygiène	66
Conseils sanitaire	176
Contribution foncière dans la Manche	30
Contributions directes	139
Contributions indirectes	143
Cour d'appel de Caen	114

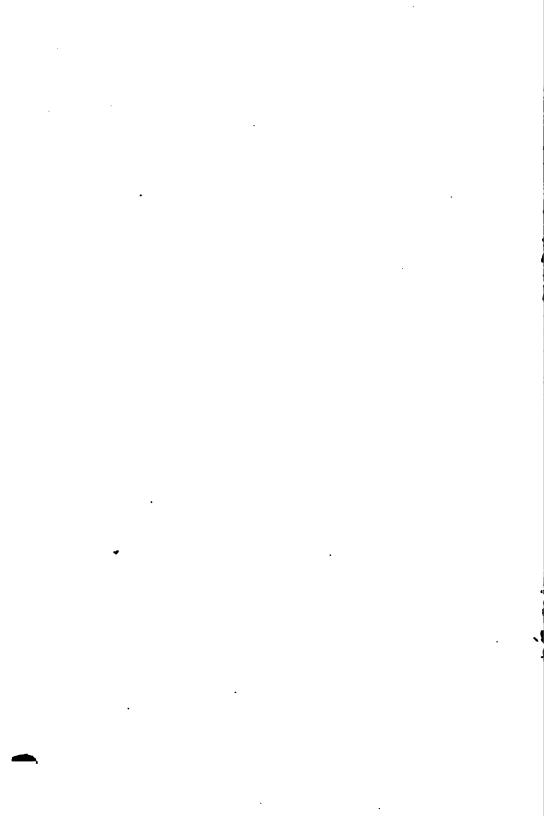
	Pages.
Culte protestant	159
Curés et Desservants	
Dépôts d'étalons de Saint-Lo	174
Dépôt de mendicité du Mans	158
Députés de la Manche	62
Douanes	141
Ecoles normales	154
Enregistrement, domaines et hypothèques	140
Finances	133
Forêts	141
Foires de la Manche	176
Gendarmerie	123
Greffe du Conseil de Préfecture	65
Histoires et Antiquités :	
Les Deux Sièges de Valognes en 1562 et 1574	35
Rôles des Protestants de la vicomté de Coutances	44
Procès-verbaux d'assemblée des Députés du Tiers Etat des paroisses	
du Bailliage de Carentan	54
Hospices	157
Inspection primaire	154
Instituteurs et Institutrices	81
Instruction primaire.—Commission d'examen	154
- PUBLIQUE	152
SECONDAIRK	152
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges	155
Justices de paix	120
Lycée de Cherbourg	153
— de Coutances	152
Maires	81
Mairies	71
Marine	125
Mines	130
Notaires	121
Ordre judiciaire	114
Ordre militaire	122
Percepteurs des eontributions	134
Poids et mesures	66
Police générale	114
Ponts et chaussées	131
Postes et télégraphes	145
Préface	5
Préfecture	62
Préfets du départementListe chronologique	61
Prisons	167
Recettes particulières	133
Sciences et arts	155
Sénateurs de la Manche	62
Service vicinal	147
Société seadémique de Cherhourg	488

		'ages
Société	artistique et industrielle	156
-	d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du dépar-	
	tement de la Manche	155
	d'archéologie d'Avranches et de Mortain	156
_	archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'ar-	4 100
	rondissement de Valognes	156
	nationale des sciences naturelles de Cherbourg	156
_	d'agriculture	164
-	de charité maternelle	162
	des courses d'Avranches	174
	- de Bourigny	174
	- de Saint-Lo	174
_	- du Cotentin	174
	d'horticulture	173
_	de secours mutuels	163
Sous-Pr	efectures	71
Tableau	indiquant le nombre des arrondissements, cantons, com-	
	s, et la population du département	73
	des enfants dans les manufactures	163
	k publics	130
	rie générale des finances	133
	ux de commerce	116
ribuna		115
	de première instance	
veterin	aires brevetés	175

# L'Annuaire de la Manche se trouve

PREVEL, libraire, à Saint-Lo;
Letréguilly, imprimeur-libraire à
Saint-Lo;
Lecluze, libraire, à Saint-Lo;
Owond, libraire, à Saint-Lo;
Anfray, libraire, à Avranches;
Mme Lecouplet, libraire, à Cherbourg;

DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances;
SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain;
LUCE, imprimeur-libraire, à Valognes;
CAPELLE, libraire, à Valognes.



# ANNUAIRE . DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

63° ANNÉE. — 1891

. .

# ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MANCUE

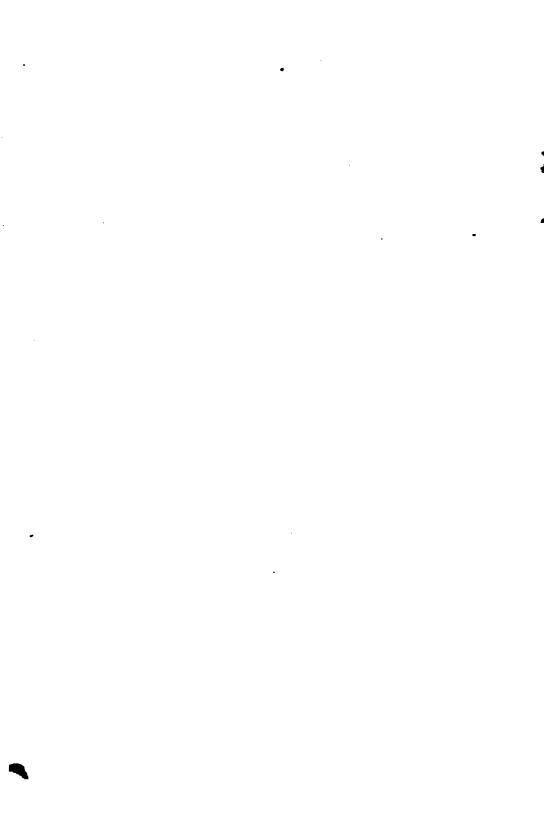
63° ANNÉE. — 1891



SAINT - LO

IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC XCI



# PRÉFACE.

L'Annuaire de la Manche publie cette année un travail considérable du plus illustre de nos compatriotes sur Mangon du Houguet. Quel Annuaire eut jamais pareille bonne fortune?

Grâce à M. Léopold Delisle, nous n'avons plus à craindre qu'on regrette le passé et nous pouvons nous présenter fièrement devant nos lecteurs. Nous le prions d'agréer le témoignage de notre bien sincère reconnaissance.

L'EDITEUR.

Saint-Lo, le 15 février 1891.

•

Février.
Perine Lune le 23. Pleine Lune le 23. Pleine Lune le 25.
91 0
S. Blaise, ev. 3 mar. s
v. S jeud.
6 ven.
S. Jean de M. / Sam. S. Inom
9 lund.
9
. 11 mer.
-
14 sam.
13. 7.
ste Julienne. 16 lund. S.
18 mer.
pnaf 61
႙
. 24 sam.
23 lund.
iend
27 ven.
38 Sam
29 D.
30 lund.
31 mar. Is. Benjamin

	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
Nouve Premi Pleine Dernie	Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 28.	Nouvelle Lune le 4. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 19. Dernier Quartier le 26.	Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 11. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 24.	Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 24.	Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 23.	Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier L+ 8. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 31.
1 mer. 2 jeud. 3 ven. 5 D. 6 lund. 7 mar. 8 mer. 8 mer. 11 sam. 12 D. 13 lund. 14 mar. 15 mer. 16 jeud. 17 ven. 18 sam. 22 mer. 23 jeud. 24 ven. 25 sam. 25 sam. 26 bud. 27 mer. 28 sam. 29 sam. 29 sam.	Oct. s. JB. V. de la ste V. S. Léon II, p. S. Martin, év. S. Sever, év. O. SS. P. et P. S. Thomas, n. ste Elisabeth, S. Cyrille, m. Ste Elisabeth, S. Cyrille, m. S. Henri, m. S. Piel, pape. S. J. Gualbert. S. Anaclet, p. S. Henri, em. S. Henri, em. S. Alexis, c. S. Alexis, c. S. Gair, m. S. Alexis, c. S. Gair, m. S. Jerone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S. Jorone de P. S	2 D. 33 hnd. 4 mar. 5 Jeud. 7 ven. 8 sam. 9 D. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 11 loud. 1	1 mar. S. Gilles, ab. 2 mer. S. Etienne, R. 3 jend. S. Gésaire, é. 4 ven. Ste Rosalie, v. 5 sam s. Laurent J. 5 sam s. Laurent J. 7 lund. 8. Gloud, c. 8 mar. Narvite. 9 mer. S. Grogon, m. 10 jeud. S. Aubert, é. 11 ven. S. Aubert, év. 12 sam. S. Silvin, év. 13 D. 5. Aimé, év. 13 D. 5. Aimé, év. 14 lund. Ex. de la S. C. 15 mar. O de la N. 16 mer. Quat Temps. 17 jeud. 18 ven. Senier, év. 18 ven. Senier, év. 19 sam. Senier, év. 19 sam. Senier, év. 20 D. 5. Lin, p. 5. Lin, p. 24 jeud. 5. Lin, p. 25 mer. S. Lin, p. 26 jeud. 5. Germer, ab. 27 jeud. 5. Germer, ab. 28 jeud. 6. Kathieu. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme. 7. Cosme.	1 jeud. s. 3 sam. s. 3 sam. s. 3 sam. s. 3 lund. s. 7 mar. s. 9 yen. s. 10 sam. s. 11 jeud. s. 9 yen. s. 114 jeud. s. 115 jeud. s. 115 jeud. s. 116 jeud. s. 22 sam. ste 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam. s. 22 sam.	2 lund. C. des defunts 3 mar. S. Vigor, év. 4 mer. S. Charl. Bor. S. zecharie. 6 ven. S. Léonard, c. 7 sam. S. Ruffe, év. 9 lund. De la B. de L. 11 mer. S. André Ave. 12 jeud. S. Martin, év. 13 ven. S. Sanislask-14 sam. S. Sanislask-15 mar. S. Gref. Taum. 15 lund. ste Gertrude. 17 mar. S. Gref. Taum. 18 mer. B. Brés. de la V. 21 sam. S. Gref. Taum. 19 jeud. ste Elisab. R. 22 lund. ste Cécile, v. 23 lund. S. Clém. 10 d. B. s. Per P. 22 lund. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. Taum. S. Gref. S. Nagor. év. S. Sosuhène. 6v. 28 sam. S. Sosuhène.	4 mar. 8. 4 mar. 8. 5 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 8. 6 mer. 9. 6 mer. 8. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer. 9. 6 mer.
30 jeud. 31 ven.	id. 88. Abdon et S n. 8. Germain.	30 D. s. Fiacre.	30 mer.  s. Jérôme, p.	30 ven.   s. Maxime. 31 sam.   s. Quentin. vj	30 lund.ls. André, ap.	30 mer. s. Eugène. 31 jeud. s. Sylvestre.

# HISTOIRE ET ANTIQUITÉS

# LES MÉMOIRES DE PIERRE MANGON

### VICOMTE DE VALOGNES

Je crois accomplir un acte de justice en appelant l'attention de mes compatriotes sur un homme dont les services n'ont pas été suffisamment reconnus et qui mérite d'occuper une place très honorable parmi les historiens normands du xvnº siècle. Il s'agit de Pierre Mangon, sieur du Houguet, vicomte de Valognes, né vers l'année 1632 et mort le 16 novembre 1705. Un premier hommage lui a été rendu en 1861 dans les Mémoires de la Société académique de Cherbourg (1), par M. de Pontaumont, qui lui aussi a bien mérité des études locales. Mais, lors de la publication de la notice de M. de Pontaumont, on ne soupconnait pas même l'existence des recueils qui font briller dans tout son éclat la science, la curiosité et l'activité du plus ancien historiographe du Cotentin. C'est tout récemment qu'un heureux hasard me les a fait rencontrer, au moins pour une grande partie, dans la bibliothèque publique de Grenoble. Une telle bonne fortune devait être signalée sans retard aux amis de l'histoire de la Basse-Normandie.

### I. - MANUSCRITS DE PIERRE MANGON.

Le catalogue des manuscrits de Grenoble publié en 1889, et qui est l'œuvre de MM. Paul Fournier, Maignien et Prudhomme, mentionne, sous les n° 1390-1402, un « Recueil de chartes, titres, états, concernant les bénéfices, abbayes, prieurés, etc., du Cotentin et autres lieux de Normandie, » en treize volumes in-quarto.

Voici la composition de ces treize volumes :

Tome I (ms. 1390). Extraits du Livre Noir du chapitre de Coutances. Il y a au fol. 9 la copie de l'ancien catalogue des évêques, et au fol. 11 v° celle de quatre vers qui précédaient les Gestes de Geoffroi de Montbrai et les Miracles de Notre-Dame de Coutances:

Eclypsim reducemque statum, miracula, casum Constantiensis principis ecclesie, Paucaque de multis scribam sine fraude, Deusque Scribenti faveat corque manumque regat.

(1) Année 1861, p. 492-498.

Copie du Livre Blanc de Coutances, pouvant dater du commencement du xviº siècle.

Copie du pouillé contenu dans le Livre Noir. Elle est de la main de Mangon.

Au fol. 219, « Estat général et ecclésiastique de l'évesché de Coustance, contenant les noms des bénéfices et bénéficiers, les patrons et collateurs, le revenu de chaque bénéfice et ce que chacun paye de décimes sans y comprendre le don gratuit et autres taxes extraordinaires. » Du temps de l'évêque Charles-François de Loménie.

Tome II (ms. 1391). Documents sur Barfleur, Briequebec et Brix. Tome III (ms. 1392). Documents sur Cherbourg, Jersey et Guernesey. — Au fol. 5, copie de la charte de Guillaume, duc de Normandie, pour la fondation de la chapelle de Cherbourg, d'après le Livre Noir du chapitre de Coutances. — Au fol. 387, ordonnance pour la garde du château de Montorgueil, publiée le 19 octobre 1442 par Gui de Briouse, lieutenant général et gouverneur du château de Montorgueil et de l'île de Jersey pour Pierre de Brezé, comte de Maulévrier, seigneur des îles de Jersey, Guernesey et autres îles adjacentes à icelles, conseiller et chambellan du roi de France.

Tome IV (ms 1393). Documents sur les localités suivantes : Fermanville, Fierville, Flamanville (beaucoup de pièces sur la famille Basan et l'érection du marquisat), Flottemanville près Valognes, Flottemanville dans la Hague, Fontenay (aveu très détaillé du marquisat par Hervé Le Berceur, le 28 septembre 1679), Saint-Marcouf, Fréville.

Tome V (ms. 1394). Documents sur les localités suivantes : Yvetot, Le Ham, La Bonneville, La Haye d'Ectot et le prieuré de La Taille, Le Homme, Lieusaint, Le Mesnil-Auvar, La Pernelle, Les Perques, Les Pieux, Le Theil, Le Vast, Le Val de Sye, Le Vrétot.

Tome VI (ms. 1395). Volume entièrement rempli d'extraits des titres de l'abbaye de Montebourg.

Tome VII (ms. 1396). Documents relatifs aux localités suivantes : Picauville, Pierreville, Portbail, Quettetot, Querqueville, Quinéville (1), Rauville la Place, Rauville la Bigot, Régneville près Orglandes, Réthoville, Rideauville, Rozel.

Tome VIII (ms. 1397). Volume entièrement consacré à Réville.

Tome IX (ms. 1398). Documents relatifs aux localités suivantes :

Sainte-Marie d'Audouville, Saint-Martin d'Audouville, Saint-Martin du Mesnil, Saint-Martin le Hébert, Saint-Maurice, Saint-Nicolas de Pierrepont, Saint-Paul des Sablons, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Pierre d'Artheglise, Saint-Pierre d'Alonne et Notre-Dame d'Alonne, Saint-Rémi des Landes, Saint-Sauveur de Pierrepont, Saint-Germain de Tournebu, Saint-Germain des Vaux, Saint-Jean de la Rivière, Saint-Lo d'Ourville. — A ce volume est annexé un cahier qui contient la copie du compte de la vicomté de Valognes au terme de Pâques 1353.

Tome X (ms. 1399). Documents relatifs à Saint-Sauveur le Vicomte et à Néhou.

(1) Au fol. 180 de ce volume, placard imprimé vers l'année 1691, touchant les droits de coutume que François Dancel, chevalier, seigneur de Quinéville, avait droit de percevoir au havre de Quinéville.

Tome XI (ms. 1400). Volume divisé en deux parties, la première relative à Saint-Vast, la seconde à Quettehou.

Tome XII (ms. 1401). Volume de plus petit format que les précédents et au commencement duquel manquent quatre cahiers qui formaient les pages 1-44. Il contient des notes ou des pièces rangées sous les titres suivants:

- 45. La Luthumière. 50. Chiffrevast. 51. Sergenterie Couraye. 51 v°. Gouberville. 54. Prieuré de Vauville. 55. Néhou. 56. Picauville. 57. Rôle des sommes dues pour le trentième et le dixième par les bénéfices du diocèse de Coutances. 68. Copie d'une partie du Livre Blanc de Coutances.
- 100. Hopital de Cherbourg. (Extraits d'un chartrier contenant 109 feuillets, certifié par les tabellions de Valognes; renfermant divers contrats des xIII, XIV et XV° siècles, en latin et en français, sans que la charte de fondation y soit.).
  - 104 vo. Abbaye du Vœu.
- 108. Nacqueville. 109. Urville dans la Hague. 109 v°. Querqueville. 110 v°. Brix. 112 v°. Digosville.
  - 114. Commanderie de Valognes. Hôtel-Dieu. 116. Séminaire.
  - 117. Tamerville. 118. Vasteville.
  - 119. Cherbourg. Au fol. 119, la capitulation du 12 août 1450.
  - 129. Barfleur.
- 140. Saint-Sauveur le Vicomte. 141. Pierreville. 142 v°. Réville. 145. Saint-Germain de Tournebu. 146 v°. Néhou.
- 147. Bricquebec. (Au fol. 148 v°, extrait d'un cartulaire en parchemin de la baronnie de Bricquebec, intitulé: « Copia cartarum de Briquebec, facta anno Domini 1405, et copiata per Nicolaum de Montibus, presbiterum, notarium imperiali authoritate. »)
- 150. Teurthéville au Bocage.—152. Connétablie.—153. Chapelle Saint-Jean à Valognes.—161. Domaine de Valognes.—161 v°. La Taille.
- 163. Vie de saint Germain d'Amiens. 175. Commanderie de Valognes. 179. Abbaye de Saint-Sauveur. 187. Archidiacre de Cotentin. 189 v°. Lessay.

Tome XIII (ms. 1402). Mélanges de pièces et de notes. Il manque dans ce volume les seuillets cotés 94-223.

- 10, 39 et 272. Cordeliers de Valognes.
- 22. Capucins de Valognes.
- 24. Abbaye de Montebourg. Au fol. 36, extrait d'un petit livre in 4°, en parchemin, intitulé « Ordinarium Beate Marie de Monteburgo, ordinis Sancti Benedicti, Constantiensis diocesis, in Normannia, transcriptum anno Domini 1413; » il était composé de 134 chapitres, avec bien des prières et choses édifiantes en cérémonies et prières.
  - 46. Abbaye de Cherbourg.
- 55. Abbaye de Montebourg. Extrait d'un cartulaire approuvé par Le Vallois et Michel Le Lesant, tabellions à Montebourg, le 9 septembre 1452.
- 82. Clitourps. 89. Morsalines. 224. Héauville. 234. Le Ham. 236. Saint-Pierre de La Lutumière. 241. Morville. 244. Urville près Valognes. 246. La Salle, à Montaigu, dépen-

dance de l'abbaye de Fecamp. — 248. Abbaye de Cherbourg. — 274. Varanguebec.

Aussitôt que l'Administration municipale de Grenoble eut autorisé le savant et zélé bibliothécaire de cette ville, M. Maignien, à les mettre à ma disposition, je n'hésitai pas à en reconnaître l'origine. L'écriture de Pierre Mangon, dont les traits sont faciles à distinguer, y revient à chaque page.

Recherchons maintenant comment ces volumes sont arrivés en Dauphiné.

A la fin du xvir siècle et au commencement du xvir la généralité de Ceen était administrée par l'intendant Nicolas Joseph Foucault, qui s'intéressait passionnément à la littérature, à l'histoire et aux antiquités. Il s'était fréquemment trouvé en rapport avec Pierre Mangon, dont il appréciait le goût et l'érudition. Aussitôt après la mort de Mangon, arrivée le 16 novembre 1705, Foucault se procura, par achat ou autrement, une partie des papiers de l'ancien vicomte de Valognes. Il en était entré en possession dès le milieu de l'année 1706. Nous en avons la preuve dans une lettre adressée à l'intendant le 26 août 1706 par René Toustain de Billy, qui renferme ce passage: « Feu M. du Houguet, du nom de Mangon, ancien vicomte de Valognes, étoit curieux, de bon goût et de bon esprit : il a laissé beaucoup de mémoires sur ces cantons, c'està-dire de Valognes et des environs ; vous les avez ; il y a mille bonne choses (1). »

Le témoignage de Toustain de Billy n'était pas même nécessaire pour nous faire savoir que les mémoires de Mangon étaient passés chez Foucault. Nous savons en effet qu'ils se trouvaient dans la première moitié du xvin siècle entre les mains de l'abbé de Rothelin, qui avait recueilli une notable partie de la bibliothèque de Foucault. En effet, le catalogue des livres de l'abbé de Rothelin, dressé en 1746, mentionne, sous le n° 2954, un recueil en treize volumes in-quarto des chartes, titres et états concernant les bénéfices, abbayes, prieurés, etc. du Cotentin et autres lieux de Normandie. A la vente des livres de l'abbé de Rothelin, les treize volumes dont il s'agit furent acquis par Jean de Caulet, évêque de Grenoble, dont les collections ont formé le noyau de la bibliothèque de la ville de Grenoble.

Ces treize volumes contiennent d'excellents matériaux pour l'histoire ecclésiastique et civile de la plupart des paroisses du Cotentin. L'auteur a soigneusement compulsé les cartulaires et les archives de presque tous nos établissements religieux, notamment des abbayes de Cherbourg, de Saint-Sauveur, de Montebourg, de Lessay et de Blanchelande. Il a puisé à pleines mains dans les papiers du domaine royal, où il a surtout

⁽¹⁾ Bibl. nat., ms. français 4900.

trouvé des aveux et dénombrements qu'il a transcrits ou fait transcrire dans toute leur étendue.

Les volumes échus à la ville de Grenoble sont loin de représenter tout l'héritage littéraire de Pierre Mangon du Houguet. Suivant une histoire manuscrite de la maison d'Argouges, que M. de Gerville (1) a pu consulter, Pierre Mangon avait « laissé plus de trente volumes manuscrits, en grand papier, contenant fondations d'abbayes, chartes de donations que l'on y faisoit, patronages, fiefs, arrière-bans, recherches de noblesse, partages, traités de mariage, arrêts, sentences, généalogies et autres titres qui regardaient particulièrement le Cotentin. »

Beaucoup de ces volumes ont dû périr. Les seuls dont j'aie pu constater l'existence sont, après les treize volumes de Grenoble:

- 1º Mémoire sur la ville de Valognes. Volume in-quarto de 430 feuillets, conservé à la bibliothèque de Valognes, après avoir longtemps appartenu à M. Hubert de la Foulerie, de Bricquebec, qui me le communiqua en 1850. Ce volume contient principalement des copies ou des extraits d'actes relatifs à l'église de Saint-Malo, à l'Hôtel-Dieu, à l'hopital, au séminaire, aux Cordeliers, aux Capucins et à l'abbaye de la Protection. Il y a dans la collection de M. de Gerville une copie de ce recueil faite en 1835.
- 2° Recherches généalogiques et héraldiques sur les familles de l'élection de Valognes. Volume in quarto de 277 feuillets, ou environ, conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (L. fr. 37.2). Une partie de ces notes a été publiée en 1863 par M. le comte de Marsy sous le titre de Familles nobles résidentes à Vallognes, en 1698 (Paris, 1863, in 8° de 36 p.; extrait de la Revue nobiliaire, février 1863).
- 3° Etat des fiefs de l'élection de Valognes. Petit volume in-quarto, qui me fut communiqué en 1845 par M. Le Pelletier. J'en possède une copie, faite par Jean-Guillaume Nicolle, qui demeurait à Bricquebec en 1836 et qui se qualifiait archiviste.

### II. - FAMILLE ET VIE DE PIERRE MANGON.

Il importe de consigner ici quelques détails sur la famille et sur la vie de Pierre Mangon.

La famille Mangon, établie à Réville dès le xvre siècle, portait des armoiries parlantes : d'or au chevron de gueules, accompagné de trois gons de sable, au chef d'azur chargé d'une main d'or sortant de nuages de même, acosté de deux étoiles d'or (2).

Le membre de cette famille dont nous nous occupons avait pour père Jean Mangon, au sujet duquel nous avons trouvé plusieurs renseignements assez curieux. Vers l'année 1635, il

⁽¹⁾ Lettre du 15 juillet 1835, publiée dans les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, année 1861, p. 495.
(2) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 288.

échappa à une tentative d'assassinat. En effet, le 2 mai 1635, furent condamnés à mort, par défaut, Jean Quetil, écuyer, sieur de Réville, Louis Le Fort, écuyer, sieur de Carneville, Charles-Pierre dit la Montaigne, turc de nation, et deux hommes vetus de gris, non autrement dénommés, serviteurs du sieur de Réville, pour l'assassinat par eux commis en aguet de chemin, à coups d'épées, pistolets et carabines, sur noble homme Jean Mangon, sieur du Houguet (1).— Le jour de Noël 1652, Jean Hamelin, curé de Saint-Vast, recut la fondation d'un obit faite en l'église de Saint-Vast par Jean Mangon, sieur du Houguet, et par Marie Plentin, sa femme (2). — Le 5 mars 1657, sur la requête de Jean Mangon, sieur du Houguet, substitut du procureur général en l'amirauté de France au siège de Barsleur et côtes du Val de Saire, le parlement de Rouen permit au demandeur et à tous autres de faire ramasser du varech et de la tangue à toutes heures convenables (3).

Vers l'année 1662, il fut question d'établir à Barfleur un bureau pour percevoir des droits sur les poissons et les huîtres pêchés ou passant dans le havre de Barfleur pour aller à Rouen et à Paris. Jean Mangon s'opposa à cette mesure; il obtint, le 2 mars 1662, un arrêt du Conseil d'Etat, qu'il rapportait en Basse-Normandie quand il fut frappé de mort subite à Li-

sieux (4).

Du vivant de son père, Pierre Mangon était qualifié de sire de Longuemare. C'est le titre qu'il portait lors de son mariage avec damoiselle Charlotte Le Roux, célébré le 18 septembre 1657 dans l'église de Valognes; il était déjà conseiller du roi, vicomte et capitaine de Valognes (5). La terre du Houguet, dont il prit le nom à la mort de son père, était un petit fief situé en la paroisse de Réville et relevant de l'abbaye de Fontaine-Daniel. Dans l'aveu qu'il en rendit le 20 juillet 1662, il s'intitule pompeusement « Pierre Mangon, écuyer, sieur du Houguet, conseiller du roi, vicomte et capitaine de Valognes, sénéchal royal et juge politique en la dite ville et vicomté et anciens ressorts d'icelle (6). »

En 1663-1664, Pierre Mangon remplit la charge de trésorier de l'église de Saint-Malo de Valognes (7).

Il s'associa, en 1695, aux sacrifices que les paroissiens de Réville eurent à s'imposer pour réédifier la tour de leur église, foudroyée le 27 décembre 1688 pendant les vèpres, et pour

⁽¹⁾ Ms. 1397 de Grenoble, fol. 334.

⁽²⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 233.

⁽³⁾ Ms. 1397 de Grenoble, fol. 325.

⁽⁴⁾ Ms. 1391 de Grenoble, fol. 95 et 96 vo.

⁽⁵⁾ L. de Pontaumont, Mémoires de la Société académique de Cherbourg, 1861, p. 495.

⁽⁶⁾ Ms. 1397 de Grenoble, fol. 302.

⁽⁷⁾ Mémoires de Mangon sur Valognes, fol. 118.

établir une école de garçons dans la chapelle de Saint-Eloi et une école de filles dans un coin du cimetière (1).

J'ignore dans quelles circonstances il cessa de remplir les fonctions de vicomte de Valognes. Nous avons une lettre de l'intendant Foucault, du 7 mars 1696, qui est adressée à « M. du Houguet, ancien vicomte de Vallognes (2). »

Pierre Mangon devait habiter à Valognes une maison située dans le quarti r de l'Hôtel-Dieu et des Cordeliers. Il avait fait construire à ses frais le pont de l'Hôtel-Dieu, à côté duquel j'ai relevé en avril 1852 une inscription ainsi conçue:

### D. O. M. A.

Ludovico Magno regnante, pontem hunc aere proprio reaedificavit vir nobilis Petrus Mangon, scutifer, dominus du Houguet, ad usus suos et reipublicae necessitatem, anno Christi 1697, Hebraeorum 5458, qui fuit annus pacis. Propicietur ei Deus.

### (Armes de Mangon.)

Pierre Mangon, le 17 octobre 1700, donna 8 perches et demie de terre pour élargir la rue qui menait au couvent des Cordeliers (3).

L'année précédente, dans un échange que, de concert avec sa femme Charlotte Le Roux, il avait conclu, le 29 août, avec les Cordeliers, il s'était réservé le droit de mettre à ses frais une tombe de carreau pour sa famille dans l'église du couvent, proche le marchepied de l'autel de la chapelle de la Sainte Vierge (4). Une note autographe de Pierre Mangon nous apprend comment il usa de ce droit trois ans plus tard:

« En l'année 1702, j'ay achepté une tombe de carreau à Yvetot par 12 livres, et l'ay faite graver par mattre Ant. Roger, auquel j'en ay payé 18 livres pour son travail, et 4 livres pour les matières à remplir les lettres, et 3 livres 15 sous pour la placer. L'inscription en est telle, de ma façon :

#### D. O. M. S.

- « Anno Domini 1702, Petrus Mangon, scutifer, dominus du Houguet, annum ætatis agens 71 m, faciebat sibi, conjugi bene merenti et suis, in spem misericordiarum Dei et vitææternæ in regno cælorum.
- « Avec les armes en escusson timbré, qui sont celles des Mangon du Val de Saire, dont je suis la branche aisnée, et porte d'or etc. (Voyez plus haut).
- « Et au dessoubs de la place nette où l'on mettra le temps de ma mort est écrit :
  - (1) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 8, 329 et 341 vo.
  - (2) Ms. 1400 de Grenoble, partie I, fol. 241 v°.
  - (3) Mémoires de Mangon sur Valognes, fol. 253 vo.
  - (4) Ibid., fol. 350 vo.

» Hoc monumentum et sedile (1) desuper sequentur hæredes et posteros in perpetuum ex contractu et beneficio (2). »

Pierre Mangon termina sa vie le 16 novembre 1705. Le registre mortuaire de l'église Saint-Malo de Valognes lui a consacré cette simple mention :

« Pierre Mangon, escuier, sieur du Houguet, âgé de 70 ans, décédé ce jourd'hui, a été inhumé dans l'église des révérends pères Cordeliers, après y avoir été conduit par messire Le Grand, prêtre et vicaire de Valognes, assisté du clergé, le 16° jour de novembre 1705 (3). »

Mangon entretenait les meilleurs rapports avec toute la noblesse du pays. La plupart des chartriers féodaux lui furent ouverts. L'une de ses filles eut pour parrain, en 1668, Henri Hubert Gigault de Bellefonds, de l'Ile-Marie, commandant la ville et le château de Valognes (4). Il était lié avec le vénérable abbé de La Luthumière, dont il annonça (5) la mort en termes touchants dans le Mercure galant du mois d'octobre 1699 (p. 158). C'est un éloge concis, que je tiens à rapporter ici textuellement :

« On a écrit de Valognes que M. l'abbé de La Luthumière y estoit mort le 15 du mois passé, dans le séminaire qu'il avoit fondé et basti entièrement, l'ayant rendu une des plus belles maisons que l'on puisse voir pour une communauté. Il y a passé la plus grande partie de sa vie à servir Dieu et les pauvres, sans avoir jamais voulu accepter aucun bénéfice, ny aucune dignité, quoy qu'on luy en ait offert de très considérables en France et en Italie. Il estoit d'une des plus anciennes et illustres familles do Normandie, et avoit renoncé à plus de 50,000 livres de rente, qu'il avoit en belles terres, en faveur de dame Françoise de La Luthumière, sa sœur, qui épousa messire Henry de Matignon, comte de Thorigni, lieutenant de roi en Normandie. Sa charité, son humilité et le zèle qu'il a eu toute sa vie pour l'instruction et pour l'entretien des pauvres ecclésiastiques, l'ont fait regarder dans toute la province et dans les autres voisines comme un autre saint Charles Borromée. Il est mort dans sa semé, regretté de tout le monde pour ses vertus extraordinaires. »

Mangon trouvait un concours empressé chez les représentants du clergé, qui sans aucune méfiance lui laissaient copier tous leurs titres. Il a annoté le cartulaire de l'abbaye des reli-

⁽¹⁾ M. du Houguet avait été autorisé, le 14 octobre 1699, à établir un banc pour lui et pour sa famille dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église des Cordeliers. Ibid., fol. 353.

⁽²⁾ Ibid., fol. 363.

⁽³⁾ L. de Pontaumont, Mémoires de la Société académique de Cherbourg, 1861, p. 496.

⁽⁴⁾ Ibid., p. 496, note.

⁽⁵⁾ Dans ses mémoires sur Valognes, Mangon dit avoir fourni au Mercure galant la note relative à l'abbé de La Luthumière.

gieuses bénédictines de Valognes, qui est aux archives du département de la Manche, et j'ai vu jadis dans le cabinet de M. Léchaudé d'Anisy un Recueil des fondations de l'abbaye de Blanchelande, rédigé par le père prieur, le 12 juin 1690, à la fin duquel se lit cette note : « Mémoire des pièces envoyées à Monsieur Mangon, escuyer, sieur du Houguet, avec des mémoires pour faire un livre des antiquitez et donations et confirmations des biens des églises des provinces de Normandie. »

Les antiquités n'avaient pas moins d'attraits pour Pierre Mangon que les vieux titres des châteaux et des abbayes. Au cours de ses mémoires, il parle de médailles romaines qu'il avait ramassées à Alleaume, sur l'emplacement ou dans le voisinage des monuments romains, dont les ruines se voient encore aujourd'hui aux portes de la ville de Valognes. — Il a tracé lui-même un croquis du célèbre autel mérovingien du Ham, dont il a signalé la découverte dans les termes suivants:

« Ce qui est représenté en l'autre part est d'une pierre de taille quarrée de trois pieds et demy, et de demy pied d'espaisseur, qui s'est trouvée en l'année 1690 dans l'église du Ham, au pignon du chœur de la dite église, du costé de l'epistre, qu'on appelloit anciennement l'autel du prieur du Ham, avant que le prieuré fust en comp ande... (1) »

Les recueils de Mangon montrent qu'il avait lu beaucoup de bons livres et qu'il en avait des exemplaires sous la main quand il rédigeait ses mémoires. Parmi les débris de sa bibliothèque qui ont passé sous mes yeux, j'ai remarqué des volumes de grande valeur:

- I. Un des plus vieux manuscrits du Coutumier de Normandie, qui avait plus anciennement appartenu à l'abbaye de Montebourg et qui forme aujourd'hui le n° 4650 du fonds latin à la Bibliothèque nationale.
- II. Un exemplaire du Psautier polyglotte, imprimé à Gênes en 1506, orné d'une reliure au nom du célèbre Grolier, et venu de la bibliothèque du chancelier Séguier. Il appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Caen, où il est exposé dans une vitrine.
- III. Un exemplaire imprimé sur vélin du commentaire d'Agathe Brisacier sur les sept psaumes pénitentiaux (Paris, 1536, in-8°). C'est l'exemplaire offert par l'auteur au roi François I^{et}, au chiffre duquel il est relié, en cuir noir; il porte aujourd'hui le n° 2869 dans la série des vélins de la Bibliothèque nationale.
- IV. Un bel exemplaire du livre d'Adrien de Valois : Rerum francicarum usque ad Chlotharii senioris mortem libri VIII (Paris, 1646, in-folio). J'ai vu ce livre en 1849 dans la bibliothèque de M. Auguste Le Prevost.

⁽¹⁾ Ms 1394 de Greneble, fo 5 vo.

### III. — EXTRAITS DES MÉMOIRES DE PIERRE MANGON.

Pour atteindre le but que je me suis proposé, il ne me reste plus qu'à citer quelques exemples qui donneront une idée de la variété et de l'importance des informations dont sont remplis les treize volumes du recueil de Grenoble. Par ces exemples, qui seront rapportés à peu près suivant l'ordre chronologique, j'espère justifier l'éloge que Toustain de Billy (1) a fait de Pierre Mangon quand il l'a qualifié de « personne très savante et très curieuse. »

## Vie de saint Germain, patron de Carteret et de Flamanville.

Un saint évêque nommé Germain, qui est honoré le 2 mai et qui fut martyrisé au diocèse d'Amiens, dans la localité appelée aujourd'hui Senarpont, est le patron de plusieurs églises de la Basse-Normandie, notamment de Carteret et de Flamanville. Sa vie, qui a été rédigée postérieurement au x1° siècle, d'après des traditions fort incertaines, mais qui n'en renferme pas moins des particularités très curieuses, a été publiée par les Bollandistes (2). Mangon en avait remarqué une copie dans « un livre d'église en grand parchemin, d'écriture gothique, facile et peu abrégée, » qui appartenait à l'église de Flamanville et qu'il s'était fait prêter par M. de La Chapelle. Il prit la peine de la transcrire tout entière (3). Quoique cette transcription n'ait plus guère d'intérêt, maintenant que nous avons l'édition des Bollandistes, il ne faut pas la dédaigner. Le manuscrit de Flamanville, dont Mangon nous a conservé le texte, renfermait des parties d'office qui n'ont pas été publiées et qui méritent d'être signalées comme exemple de liturgie locale. Il y avait notamment une prose en 20 strophes, dans laquelle la légende de saint Germain est présentée sous une forme abrégée et pittoresque. Voici ce morceau, qui a dû être chanté avec beaucoup d'entrain, pendant plusieurs siècles, à Flamanville et dans d'autres églises placées sous l'invocation de saint Germain d'Amiens :

### PROSA SANCTI GERMANI (4).

Germane, decus patrie, Decorum sidus Scotie, Ad regem defer glorie Tue vota familie.

Te patre floret Gallia, Te nato gaudet Scotia; Illic clarus natalibus, Hic refulges virtutibus.

⁽¹⁾ Histoire ecclésiastique du diocèse de Coutances, éd. de la Société de l'Histoire de Normandie, t. II, p. 328.

⁽²⁾ Tome I de mai, p. 259; nouv. édit., p. 263.

⁽³⁾ Ns. 1401 de Grenoble, fol. 163.

⁽⁴⁾ Ms. 1401 de Grenoble, fol 173 v*

Cum Audino et Aquila Pia parentum copula Sacro fonte renasceris, De divinis instrueris.

A beato pontifice, Qui te sacro de latice Lavat, nomen adaptatur. Felix qui te imitatur!

Imbutus ergo literis Divini curas operis Magis herere studiis Quam rebus transitoriis.

Omnes stupent mente mota : Sanctus Dei sedens rota, Maris emersis fluctibus, Se presentat littoribus.

Magum putant vel Neptunum; Sed vir Dei unum Deum His constanter insinuat; Vanos cultus evacuat.

Vite verba sanctus serit; Vivit puer; draco perit. Per hec et his similia Credunt quam plura millia.

Ab Agrippine presule Pontificalis infule Culmen ei tribuitur; Inde cepta prosequitur.

Romam pergit revisere Apostolorum limina. Illic divino munere Mira capit solamina.

Confortatus alloquio Et sanctorum visione, Aggreditur Hispaniam, Non verita passione. Illic lepra depellitur, Defunctis vita redditur. Que sit Germani sanctitas Tolosa novit civitas.

Baiocarum calcaneo Offensus muros subruit; Defunctum vite pristine Vie gressu restituit.

Multatur avaritia
Damnis et contumelia:
Siccantur vino dolia.
Tota tremit provincia.

Jam, Germane, desideras, Consummari martyrio. Ad hec tendis et properas, Migres ut ab exilio.

Emulos habet veritas. Et ministros iniquitas. De veritatis odio Hubaldus truncat gladio.

In Hubaldo dementia, In Senardo clementia, In virgine prudentia, Que sancti defert nuntia.

Curre, virgo; fac mature Ut tradatur sepulture; Curre, ne sanctum canibus Cibus detur aut avibus.

Te, Hubalde, tartareus Manet ignis; istum Deus Celi locat in regia, Ubi perennis gloria.

Actorem hujus cantici, Nosque qui tibi psallimus, Martyr Dei, post te trahe, Quo te migrasse credimus.

Amen.

### Chartriers ecclésiastiques.

Mangon a compulsé les archives de la plupart des monastères du Cotentin et a copié ou analysé beaucoup des chartes qui s'y trouvaient. La plupart de ces documents existent encore en original à la Préfecture de la Manche. Le recueil de Mangon contient cependant plus d'une pièce qu'on chercherait vainement ailleurs.

Je signalerai notamment, dans le ms. 1402 de Grenoble, une quarantaine de chartes du prieuré de Héauville à la Hague, dont les originaux doivent avoir disparu presque sans exception. Il y a là des actes du x1° et du x11° siècle qui sont d'une importance majeure pour l'histoire du Cotentin. En combinant les copies de Mangon avec celles des Bénédictins, de Gaignières et de Baluze, aujourd'hui rassemblées à la Bibliothèque nationale, on formerait un petit cartulaire du plus haut intérêt et qui jetterait beaucoup de lumière sur les annales de notre contrée avant la réunion de la Normandie à la couronne de France.

# Etablissement des Cordeliers dans les tles Saint-Marcouf, puis à Saint-Vast et enfin à Valognes.

Nous avons vu que Pierre Mangon affectionnait le couvent des Gordeliers de Valognes. C'est là à coup sûr qu'il avait puisé des renseignements sur un établissement très précaire que des religieux de l'ordre de Saint-François avaient essayé de créer au xv° siècle dans les îles de Saint-Marcouf, sur un fonds appartenant à l'abbaye de Cérisy. Un acte du 23 avril 1454 nous révèle les circonstances qui les obligèrent à abandonner une solitude par trop inhospitalière (1):

« Comme il soit ainsi que, par longue espace de temps, grand nombre des frères mendians de l'ordre de Saint François ayent esté logés ès isleaux de Saint Marcouf (2) près la Hougue de Saint Vaast, par depriance, pour ce que le lieu est aux religieux de Cherisy, le terme desquels et du temps que presté leur auroit esté soit presque finé; et, posé que plus long temps durast, si ne peuvent-ils faire chose seure pour eux et leurs autres frères, pour ce que la propriété ne peuvent ils avoir autrement qu'em prest; et si est ainsi que l'eau, qui est le plus de leur gouvernement avec leur pain, soit telle que presque plus de la moityé du temps elle est salée; et ainsi souventes fois a grand inconvenient et moult trouble par gens de mer; pour quoy et d'empuis naguères ils sont retournez par devers leur général, afin de remonstrer les choses dessus dictes; pour lesquelles causes il ayt envoyé au lieu, et pour consideration des choses susdictes, ayant été authorisés de venir eux loger en la terre au plus prez des isleaux, se recouvrer peuvent place que l'en leur veille donner et omosner...»

C'est alors que les pauvres religieux conçurent le projet de s'établir sur le territoire de Saint-Vast. Un bourgeois de Quettehou, Jean Pervostel, vicomte du duc d'Alençon en Cotentin, leur offrait un terrain situé près de la mer, à La Hougue de Saint-Vast. Mais des conditions plus avantageuses ne tardèrent pas à leur être proposées en vue d'un établissement à Valognes. Ils y fondèrent un couvent, qui a subsisté jusqu'à la Révolution et dont l'histoire détaillée pourrait s'écrire

⁽¹⁾ Ms. 1400 de Grenoble, 1re partie, fol. 40.

⁽²⁾ Dans le ms. 1402 de Grenoble, au fol. 11, Mangon dit avoir vu, probablement chez les Cordeliers de Valognes, deux sceaux du gardien des îles : « en l'un y a un navire avec un crucifix au lieu de mât, une vierge tenant son enfant à l'arrière et un cordelier au devant. La légende : Sigillum custodis insularum inferioris Normaniæ. L'avers est illisible. »

à l'aide des matériaux réunis dans le volume des mémoires de Mangon que possède la bibliothèque de Valognes.

Au moment où les Cordeliers avaient songé à s'établir à Saint-Vast, le fief de La Hougue, dépendance de La baronnie de Courcy, appartenait à Robert de Fréville, écuyer, qui le vendit, le 15 janvier 1457 (nouveau style), à messire Jean de Magneville. Celui-ci ne tarda pas à le céder à Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France. Le 16 juillet 1498, Geoffroi Herbert, évêque de Coutances, l'acheta de Jeanne de France, veuve de l'amiral. (1)

### Actes relatifs à la féodalité.

Pierre Mangon attachait une importance particulière aux actes dans lesquels étaient exposés les droits et les devoirs des possesseurs de fiefs. Il avait à sa disposition les archives du domaine royal; c'est là et dans plusieurs chartriers seigneuriaux qu'il a trouvé des contrats de vente, des accensements, des transactions et surtout des aveux, à l'aide desquels on pourrait tracer dans les moindres détails, pour le xvi° et le xvir° siècle, une carte féodale du Cotentin. Les actes dont nous lui devons la conservation nous font connaître, en outre, la succession des seigneurs et beaucoup d'usages plus ou moins singuliers.

Je citerai seulement un acte du 17 juillet 1573, relatif à un morceau de terre, situé à Saint-Marcouf, qui fut fieffé à Jacques Maupetit par Jacques Godefroy, seigneur d'Ingreville, sénéchal et procureur de l'abbave de Saint-Wandrille. Le tenancier de cette terre devait fournir tous les ans un chapon et un coq destinés aux ébats des jeunes gens de la paroisse : « ... un petit coin de terre sis à Saint-Marcouf, au bourg du dit lieu, contenant environ demie vergée, à charge de payer annuellement au terme de Noël un chapon, et au lundi de Paques un coq, avec trois bastons blancs, de longueur de trois pieds et demi, lequel cog et bastons le dit Maupetit sera tenu presenter le dit jour de lundy, après vespres, aux dits sieurs religieux, procureurs ou officiers, à la cour le roy, au lieu accoustumé faire les esbats, lequel dit preneur sera tenu, luy et ses hoirs, planter le dit coq au dit lieu à la longueur de trente marches, et presenter les dits bastons à ceux qui voudront ruer à iceluy pour trois coups, ainsy que de coustume, les deniers provenans duquel seront recueillis par le dit Maupetit, et dont il tiendra compte aus dits religieux, sans qu'il soit tenu les porter hors de la paroisse, lequel chappon et coq seront surannez...» (2)

Parmi les aveux que Pierre Mangon a recueillis, j'en ai remarqué un dont la première ligne renferme une formule digne d'être mise en relief :

⁽¹⁾ Ms. 1400 de Grenoble, 1re partie, fol. 19-23.

⁽²⁾ Ms. 1393 de Grenoble, fol. 293, v°.

« Suivant LE BON PLAISIR DU ROY nostre sire, André Hebert, escuyer, tient un fief nommé le fief de Thiboville, au droit du conquest qu'il a fait d'iceluy de noble homme François de Crux. sieur du lieu, et de demoiselle Jehenne de Belleval, son epouse,... lequel fief est au ressort du bailliage de Costentin, en la viconté de Vallognes... Et est le dit fief de Thiboville, qui soy extend en la paroisse de Quetehou et Rideauville...» (1)

Cet aveu est du 20 mars 1540 (nouveau style). Il n'est donc pas douteux que la locution le bon plaisir du roi ait été connue et employée des le temps de François Ier, et s'il n'est pas établi que ce roi et ses successeurs aient ordinairement fait insérer la phrase « Car tel est notre bon plaisir » à la fin des actes émanés de leur chancellerie, on ne saurait contester, comme on l'a fait il y a quelques années (2), que l'expression le bon plaisir du roi était dès lors en usage, et sur ce point Sully ne devait pas être très loin de la vérité quand il disait que François Ier « laissa en instruction et en pratique à ses successeurs de ne requerir plus le consentement des peuples pour obtenir des secours et assistances d'eux, ains de les ordonner de pleine puissance et autorité royale, sans alléguer autre cause ni raison que celle de Tel est notre bon plaisir. » (3)

L'emploi des mots le bon plaisir du roi est même antérieur au règne de François le. On les trouve déjà au temps de Louis XI. Une lettre adressée, le 19 décembre 1474, par l'évêque d'Aire à Pierre d'Oriolle, chancelier de France, renferme ces deux phrases: « Si le bon plaisir du roy estoit de le leur octroyer... J'en escrips au roy, affin qu'il luy plaise de nous en mander son bon plaisir. » L'original même de cette lettre est à la Bibliothèque nationale, dans le ms. français 2811, fol. 174.

Au lieu de nier l'existence de cette formule, n'aurait-il pa⁸ mieux valu montrer que, dans la langue de nos aïeux, bon plaisir était synonyme de plaisir, et signifiait non pas caprice, mais simplement volonté? A l'appui de cette explication, ne pourrait-on pas invoquer le témoignage de Diderot (h), au sentiment duquel « Faites ce que je vous dis, car tel est mon bon

⁽¹⁾ Ms. 1400 de Grenoble, partie II, fol. 193.

⁽²⁾ Bibliothèque de l'Ecole des chartes 1881, p. 560-564. Il serait même possible qu'on trouvât des exemples de la formule. On lit en toutes lettres car tel est notre bon plaisir, dans un privilège obtenu lo 22 février 1719 par Guillaume Gruchet, imprimeur et libraire au Havre de Grâce. Je cite ce texte d'après l'édition qui s'en trouve en tête d'un Journal de navigation de S. Le Cordier. (Bibl. nat., 8° V. 8702).

⁽³⁾ Sully, Mémoires (Amst. 1725, in-12), t. VIII, p. 435. — C'est à Sully que les auteurs de la troisième édition de l'Art de vérifier les dates ont emprunté ce qu'ils ont dit de la formule « Car tel est notre bon plaisir. »

⁽⁴⁾ Essai sur les règnes de Claude et de Néron, l. II, § 36, dans l'édition des œuvres de Diderot publiée par Assezat, t. III, p. 264.

plaisir, aurait été la phrase la plus méprisante qu'un monarque ait pu adresser à ses sujets, si ce n'eût pas été une vieille formule de l'aristocratie? » Le bon plaisir du roi était une locution courante dans la société du xvii siècle; elle ne choquait personne en France, pas même les parlementaires qui se faisaient un point d'honneur d'allier au plus absolu dévouement à la royauté le plus scrupuleux souci des prérogatives de leurs compagnies et des privilèges de leurs villes ou de leurs provinces. C'est ainsi que Peiresc, dans une lettre adressée au chancelier, le 29 juillet 1636, tenait ce langage: « Au lieu que c'estoit du roy principalement, et après de moy, soubs le bon plaisir de Sa Majesté, qu'il devoit tenir cette grace... » (1)

### Prisée de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1474.

Je regrette vivement de n'avoir pas connu quand je m'occupais de l'histoire du château de Saint-Sauveur, un document
qui remplit 136 feuillets d'un des volumes de Pierre Mangon (2)
et qui abonde en renseignements sur toutes les dépendances
de la baronnie qui avait appartenu à Godefroi d'Harcourt dans
la première moitié du xiv° siècle. Nous savions que Godefroi
avait été condamné à payer 30,000 livres de dommages et intérêts au seigneur de Chiffrevast; mais nous ignorions que
cette grosse amende n'avait point été acquittée et que l'amiral
Louis bâtard de Bourbon avait acquis des héritiers du scigneur
de Chiffrevast le droit de la recouvrer pour son propre compte.
Telle est l'origine du procès verbal dont il s'agit et dont il
suffit de transcrire ici l'intitulé:

α C'est la prisée de la baronnye, viconté et seigneurie de Saint Sauveur le Viconte, que fait jurer et passer par decrept, par deffault de biens meubles, ensuivant les ordonnances de l'eschiquier, Michel Corbin, procureur de hault et puissant seigneur M. Louis bastard de Bourbon, comte de Roussillon, seigneur de Vallognes et d'Usson, admiral de France, pour avoir et recouvrer le payement de 30,000 livres tournois pour une foys payer, monnoye lors courante, à quoy faire Godeffroy de Harcourt, en son vivant chevalier, seigneur du dit lieu de Saint Sauveur, fut condamné par arrest de la cour de parlement vers et à l'encontre de feu messire Nicole de Syfrevast..., de laquelle somme de 30,000 l. iccluy mon dit seigneur comte a le droict par transport à luy faict par les heritiers ou ayans cause du dit deffunt de Syfrevast... »

Le registre original qui contenait ce précieux document avait subi des détériorations pendant les troubles de la Ligue, lors de la prise et de la reprise du château de Saint-Sauveur.

⁽¹⁾ Lettre originale, conservée à la Bibliothèque nationale, collection Dupuy, vol. 718, fol. 277 v°.

⁽²⁾ Ms. 1309 de Grenoble, fol. 177-312.

### Le capitaine François Le Clerc.

Dans le Journal de Gilles de Gouberville (1) il est question plusieurs fois du capitaine François Le Clerc, de Réville. Nous y voyons que le 29 mars 1555 ce capitaine reçut à diner, dans sa maison, l'amiral de Coligny, qui faisait une tournée sur les côtes de la Basse-Normandie. Le 13 septembre de la même année, Claude Cabart et Cantepie vont trouver le capitaine François Le Clerc, pour savoir s'ils auraient quelque chose de la prise faite sur la mer. En 1556, le 17 août, Gilles de Gouberville partage le diner de François Le Clerc, dont le nom revient encore dans le Journal à la date du 9 juillet 1561 : il faisait alors besogner à son navire au port de Cherbourg.

Ce François Le Clerc paraît avoir été l'un des plus braves marins que le Cotentin ait produits au temps de François I^{ex}. Un résumé de ses états de services se trouve dans les lettres d'anoblissement que le roi Henri II lui accorda en septembre 1551 et que Mangon a insérées dans les mémoires relatifs à la paroisse de Réville (2).

« Nous, considerant et ramenant à mémoire les bons services que nostre cher et bien amé François Le Clerc, l'un des capitaines de nostre marine, a par cy devant et dès longtemps faits, tant au feu roy nostre très honoré seigneur et père, que Dieu absolve, que à nous, au fait de nos guerres et armées, que nous avons eus tant sur la mer que par terre, où continuellement il a exposé sa personne en infinis dangers et peines, et avocques telle hardiosse et vaillance qu'il en est digne de louange et singulière recommandation, avec ce que, ez combats et conflicts esquels, pour nostre service il s'est toujours des premiers rencontré et offert à l'encontre de nos ennemys, il a esté grandement mutilé de ses membres, y ayant perdu une jambe et un de ses bras grandement endommagé, ne laissant toutefois pour cela son dit service, et exploite sa personne en telle et aussi grande volunté, hardiesse et vaillance qu'il a jamais fait. . »

La bravoure de François Le Clerc nous a d'ailleurs été attestée par Thevet, qui rappelle en ces termes la descente des marins français dans l'île des Palmes, l'une des Canaries : «... laquelle fut saccagée de mon temps, lorsque les guerres estoient ouvertes entre l'empereur Charles le Quint et Henry second du nom, roy de France, par un capitaine corsaire nommé François Le Clair, dit Jambe de Bois, homme vaillant et accort à la marine, avec lequel j'ay quelquefois voyagé. (3) »

La vie de l'intrépide corsaire auquel ses contemporains avaient donné le surnom de « Jambe-de-Bois » mériterait sans aucun doute d'être étudiée par un de nos compatriotes.

⁽¹⁾ Edition de l'abbé Tollemer, p. 477, 492, 508 et 511.

⁽²⁾ Ms. 1397 de Grenoble, folio 299 vo.

⁽³⁾ A. Thevet, La Cosmographie universelle, l. III, chap. X, éd. de Paris, 1375, t. I, fol. 84.

### La Ligue dans le Val de Saire.

M. Arsène Delalande a consacré un très intéressant chapitre de son Histoire des guerres de religion dans la Manche (p. 174-186) aux événements dont le Val de Saire fut le théâtre pendant les premières années du règne de Henri IV. Il en a emprunté les principaux éléments à l'Histoire civile et religieuse de la ville de Cherbourg par l'abbé Demons. Beaucoup de détails, entièrement nouveaux, sur les mêmes événements nous sont révélés par les extraits que Pierre Mangon a tirés du registre de Guillaume Le Tort, curé de Réville, et du registre de Nicolas Ermisse, bourgeois de Barfleur. Je vais les reproduire, et, pour aider à rétablir l'ordre chronologique des faits, je commence par en présenter un résumé très sommaire.

Le chef des ligueurs dans le Cotentin était François de La Cour, communément appelé Du Tourp, du nom d'un petit château fortifié qu'il habitait à Anneville-en-Saire.

1589. Bataille à la Bellecroix. Je ne saurais dire où se trouvait cette localité.

1590. 12 ou 13 février. Sur le territoire de Saint-Germainde-Varreville, engagement des bandes rassemblées par Du Tourp avec les troupes royales que commandait le sieur de Canisy.

20 février. Combat acharné dans le cimetière d'Émondeville. Du Tourp y est fait prisonnier. On l'enferma à Saint-Lo, mais il ne tarda pas à s'échapper de prison.

Réfugié dans son manoir du Tourp, François de La Cour y est assiégé par les capitaines royalistes, qui durent lever le siège le 9 ou le 11 octobre.

Au mois de février 1591, une nouvelle tentative contre le château du Tourp paraît avoir encore échoué. Mais l'expédition que le comte de Thorigni dirigea au mois de mai suivant contre les ligueurs du Val de Saire amena des résultats considérables. Il s'empara le 2 juin de la tour de Barsleur, et le 11 du château du Tourp (1). Le 1er septembre, François de La Cour sut mis en déroute, ce qui ne l'empêcha pas de tenir la campagne.

En 1592, le 1er février, Du Tourp passe à Réville; en avril, il est battu à Saussemesnil.

Le 6 mai de cette année, M. de Sainte-Marie occupe Barfleur au nom du roi et s'y établit solidement dans un fort, qui fut rasé en 1597.

(1) Mangon a copié (Ms. 1397 de Grenoble, fol. 344) un acte du 10 juin 1591 relatif à la rançon d'un prisonnier de l'armée royaliste employée au siège du Tourp. Par cet acte, (Nive Symon, femme de Floxel Rouxel, vend deux champs de terre sis à Réville pour 20 écus d'or sol qu'elle devait employer à la délivrance dudit Rouxel, son mari, de présent estant detenu prisonnier par les gens de guerre du camp de M. le comte de Thorigny estant devant le Tourp.

Le 23 décembre, François de La Cour est tué à La Pernelle. On exposa sa tête sur une des portes de Cherbourg. La mort de François de La Cour ne mit pas fin à ce que le curé de Réville appelait la tragédie des Du Tourp.

François de La Cour avait laissé un fils, appelé comme lui François, qui, pour venger la mort de son père, prit du service dans le parti des Ligueurs. Il se trouvait à Honfleur quand cette place dut se rendre au duc de Montpensier (1) (juin 1594). Celui-ci délivra, le 8 juin 1594, au sieur Du Tourp un passeport valable pendant trois mois pour se rendre en sa maison du Tourp au Cotentin, avec 25 ou 30 soldats (2).

Malgré le serment de fidélite qu'il avait prêté à Henri IV, le 9 juin 1494 (3), le sieur Dn Tourp souleva quelques partisans dans le Cotentin, et, la nuit du 20 au 21 décembre 1594, il surprit la tour de Tatihou, que le sieur de Canisi vint assiéger trois jours après. Du Tourp capitula le 18 janvier 1595 (4), mais la capitulation ne l'empêcha pas d'être assommé.

Voici textuellement les passages des registres du curé de Réville et du bourgeois de Barsleur qui se rapportent à ces tristes épisodes de nos guerres religieuses.

### REGISTRE DE MAISTRE GUILLAUME LE TORT, CURÉ DE RÉVILLE (5).

Année 1589, guerre et bataille à la Bellecroix. Lestre (6) tué, en may, la sepmaine avant le dimanche 14 du dit mois.

Année 1590, gens d'armes en campagne (7).

André Fouace fut tué à la guerre par les gents du sieur de Canisy et les troupes d'avec luy le 12 (8) febvrier, à Saint Germain de Varreville, le corps duquel fut apporté à Réville, le vendredy suivant et enterré à l'église le samedy d'après, qui estoit le jour de samedy de la Septuagesime (9).

- (1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 116.
- (2) Ibid, fol 117 v°.
- (3) Il paraît même que François de La Cour avait obtenu des lettres de Henri IV, le 28 septembre 1594, pour être mis en possession des biens de son père; voyez les lettres patentes de Henri IV, du mois de février 1597, publiées par M. de Pontaumont dans une brochure intitulée Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg (in-8° de 17 p., s. l. n. d.), p. 15.
  - (4) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 181.
  - (5) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 339, et ms. 1401, fol. 138.
  - (6) Probablement Louis Dursus, sieur de Lestre.
- (7) Suivant les extraits donnés dans le ms. 1397, le registre du curé de Réville contenait après cette note les trois mentions suivantes: « 23 janvier, Tourp assiégé. 26 du dit, Tourp eschappé. 23 février, Tourp assiégé. »
  - (8) " Le traiziesme jour du dit mois. " Ms. 1397.
  - (9) En 1590 le samedi veille de la Septuagésime tomba le 17 février.

Les troupes estoient en grand nombre en campagne, tant du party du dit de Canisy que du sieur du Tourp; et furent à la campagne toute la semaine. Et le samedy de Septuagesime le dit sieur du Tourp fut assiégé dans le cimetière et église d'Emondeville. Bataille donnée au dit lieu. Le dit du Tourp pris prisonnier, et plusieurs de sa compagnie jusques à plus de 150 de Réville, lesquels payèrent grandes rançons, les uns jusques cent et quatre vingt escus, les autres moins. Cela ruina beaucoup Réville; et y fut tué, à la dite bataille, de Réville, le dit Fouace, Gilles Gréard, Richard Le Menant, Jean Godel, Pierre Mostier, Robert Le Roux, Michel le Jeune, Jean Lehot, Nicolas Troude, Colinet Rougeventre, Vincent Fouquet, Pierre Le Brun, Pierre Le Vassal, Paul Bysson, Cardin Bisson, Raul Goselin, Jean Savin. Robert Pellecoq, Paul Sochon. Pierre Le Monnier dit Godel y fut blessé et s'en revint à Réville, où il finit ses jours le jour de la chaire saint Pierre (1).

Tourp assiégé. Prisonnier à Saint-Lo, puis s'échappa de prison et s'en revint à sa maison.

Tourp assiégé premièrement à sa maison par les sieurs de Sainte-Marie, La Chaux et La Haye-Réville et leurs troupes, et délivré le jour saint Denis de cette année 1590 (2).

Année 1591. 27 janvier (3). Tourp délivré et à sa maison.

2 février (4). Tourp assiégé, et pétard à sa porte, par le sieur de Sainte-Marie. Pétard relevé. Un homme tué, au pétard du Tourp, le 20 dudit mois, fut enterré à Réville (5).

29 mai (6). Tourp réassiégé secondement en sa maison par M. le comte de Torigny le jour de la Pernelle veille de la Pentecoste (7). Et aussi le fort de Barfleur, le dit jour. Le dit siège dura jusques après la saint Barnabé (8, et le Tourp endura plus de trois cents coups de canon. Cela ruina le pays. Sa maison demantelée, et luy aux champs.

[Jean (9) Le Coq tué par des gens de guerre, enterré le 1 apvril.]

[Monsieur de Risebec fut tué le lundy de Pentecoste, 3 de juin, devant la maison du Tourp; le corps duquel fut apporté à Réville et enterré au chœur.]

[Le sieur de La Bessinière Dragueville fut tué le mardy d'après la Trinité (10), les entrailles duquel sont enterrées soubs les cloches de Réville, dans une cruche de terre, et le reste de son corps emporté à Dragueville.]

- (1) 22 février.
- (2) 9 octobre 1590.
- (3) Cette date de jour est donnée par le ms. 1397.
- (4) Date donnée seulement par le ms. 1397.
- (5) Cette phrase n'est que dans le ms. 1397.
- (6) Date fournie par le ms. 1397.
- (7) Le samedi 1^{er} juin 1591. La Pernelle désigne une foire qui se tient encore aujourd'hui dans la commune de La Pernelle, à la sête patronale de sainte Petronille.
  - (8) 11 juin 1591.
- (9) Ce qui, dans les passages suivants, est renfermé entre crochets, ne nous est fourni que par le ms. 1397.
  - (10) 11 juin 1591.

[Le sieur de La Garde de Bessin y fut tué ledit jour de mardy, et son corps apporté à Réville, et enterré à la chapelle Nostre Dame soubs les cloches.]

Tourp aux champs, loge à Réville. Bruslement de la maison de Réville. Guillaume Binet fut pendu len un poerier, devant la porte du sieur de Réville, par les gens du sieur du Tourp le 9 jour de juillet 1591.]

Déroute du Tourp le jour saint Gilles (1). La Renaudière, le second de septembre, estoit soldat du Tourp, et sut tué à la déroute de saint Gilles, et plusieurs autres avec luy.

Année 1592. [1° jour de febvrier, le sieur du Tourp passe par Réville, et ses soldats tuèrent un appellé Jean Auvray, surnommé (?) Viques.]

4 avril.] Le jour, Le Tourp chargé à Sauxemesnil.

[Martin Le Heuzé la Tiercière fut tué le dimanche 12 apvril à Sauxemesnil, et son corps apporté et enterré à Réville.]

[4 jour de may, Nicolas de La Place Saint-Martin fut tué à Videcosville par gens de guerre, et son corps apporté et enterré à Réville.]

[28 jour de may,] l'arrivée du Tourp à Réville, mauvaise arrivée.

[Jacques Tournebois et Martin Guerard furent tuez à la maison dudit Tournebois par un appellé Tullerye de la compagnie du sieur du Tourp.]

François de La Cour, sieur du Tourp, fut tué l'antiveille de Noel 1592, à la Pernelle, et son corps emporté à Cherbourg et salé, mis sur la roue, et sa teste sur les portes de Cherbourg. Son fils eut un rétablissement, et le roy luy permit rassembler les os de son père s'il vouloit, et les faire inhumer en terro sainte.

Lequel fils prist Tatihou, où estoit commandant le sieur de La Haye-Réville, qui fut tué dedans, comme vous verrez cy après en 1594. Après la prise de la dite tour, iceluy fut assommé comme son dit père, et porté à Cherbourg, et sa teste mise sur les portes, et son corps sur la roue ainsy que son père. Voilà la tragœdie des dits Tourps jouée.

[Année 1593, febvrier, la peste commence.]

[Année 1594, en may, la peste sinit; le slux commence.]

Noble homme Christophe des Isles, seigneur de Réville et du Buisson, fut tué d'un coup de poictrinal dans la tour de Tatihou, la nuit du jour saint Thomas devant Nouel (1), par les gens lu sieur du Tourp, et la dite tour prise par le dit du Tourp et ses gens, et le corps du dit deffunt des Isles apporté le dit jour saint Thomas à Réville, dans un baneau, et enterré au chœur le vendredy antivoille de Noel dans l'église de Réville.

La dite tour, Le Tourp et ses gens dedans, assiégée la veille de Noel par le sieur de Canisy, et endura un grand siège, et le canon long temps la batit, jusques à plus de 300 coups de canon, et puis sortirent par composition leurs bagages sauvez seulement. Le dit assiégement acheva de ruiner le pays. Quelques gens du Tourp rouez.

^{(1.} Avant cette note le ms. 1397 place la date « 4 août, » qui ne doit pas être exacte. La fête de saint Gilles se célèbre le 1er septembre.

⁽²⁾ La nuit du 20 au 21 décembre 1594.

A. 1595, en may, la peste recommence.]

[Le bled encherit fort.]

[Pauvres sont partys.]

[A. 1597, en juin, famine court; les pauvres meurent.]

### II. -- DU REGISTRE DE FEU M. NICOLAS ERMISSE, ANCIEN BOURGEOIS DE BARFLEUR (1).

Le 20 febvrier 1590, Le Tourp fut pris à Emondeville, et ses gens. Siège du Tourp sept jours, et fut levé le x1 octobre au dit an.

Deux siège[s] devant le Tourp et la tour de Barsleur. La tour prise le jour de la Pentecôte (2), et le Tourp le jour s. Barnabé, xi juin 1591.

La tour prise et brullée par M. le comte de Torigny, dont la moitié de ceux de dedans furent bruslés, trois pendus, et le reste mis à grosse rançon.

Puis le Tourp repris après quinze jours de siège; plusieurs tuez, autres pendus les femmes violées et tout pillé; et en ce temps là il ne demeura aucun bled au Val de Saire par le degast des gens de guerre.

M. de Sainte Marie vint prendre place au fort de Barsleur le mercredy 6 may l'an 1592. Il a basty le dit fort tout à l'entour de muraille de six pieds de lay et vingt pieds de hault au plus bas endroit, et a duré de fait cinq ans, en faisant travailler tout le peuple avec impost, et boutoit à rançon tous ceux qui luy faisoient déplaisir; mais en l'an 1597 il est venu des gardes de M. de Matignon, lesquels ont sait abattre le fort; le lundi 17 mars on a commencé à abatre le terres de devant la porte, et le vendredi ensuivant à abattre la muraille; et a duré trois semaines à abatre le fort, et à abatre la tour on a esté trois jours.

On a commencé à dire la messe à Saint-Nicolas dans l'Hostel-Dieu le 3 août 1597.

Pierre Mangon nous a encore conservé un document d'une grande valeur sur le dénouement de la dernière équipée du sieur du Tourp. C'est la sentence qui fut prononcée à Valognes le 6 mai 1595 contre ses principaux complices, par Jacques Poerier, écuyer, sieur du Theil, conseiller du roi, président au siège présidial de Coutances (3).

Après avoir mis en délibération « le procès instruit sur la prise de la tour de Tatihou, assassinat commis à la personne du sieur de La Haye-Réville, commandant en icelle pour le service du roi, volement du marché de Saint-Pierre-Eglise, et homicide des sieur du Couldrey, Nicolas Sanson, M° Leonard Viel, un appelé Lestrillé et autres denommés au procès, volements des maisons de Merceat et Patrice, et aenrançonnements de leurs personnes, détroussement et aguet de chemin de plu-

⁽¹⁾ Ms. 1401 de Grenoble, fol. 134.

^{(2) 2} juin 1591.

⁽³⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 113-115.

sieurs marchands de Cherbourg, volement de la maison du sieur d'Ingreville, prise et aenranconnement du sieur de Commandat, et autres crimes et delits mentionnés par les procès, » le tribunal condamna :

- 1° Jean Le Crest, dit Contremont, d'Anneville en Saire, e Gilles Messent, dit la Sablonnière, de Colomby, au supplice de la roue;
- 2° Pierre Le Prevost, dit la Couture, d'Urville, et Jean Godel, de Gouberville, à être pendus et étranglés à la roue dressée devant l'auditoire de Valognes;
- 3° Robert Godel, de Gouberville, et Pierre Gouinet, de la paroisse d'Anneville, à être fouettés à l'entour de la potence, ayant la corde au cou;
- 4° Les corps de François de La Cour, dit Le Tourp, d'Anneville, et de Jean Gohier, de Gouberville, à être posés sur deux roues aux principales avenues de Cherbourg et de Valognes.

Les condamnés à mort devaient préalablement être appliqués à la torture, pour obtenir la révélation du nom de leurs complices.

En marge de sa copie, Mangon a noté que la sentence fut exécutée.

# Fortifications de Tatihou, de La Hougue et du littoral du Cotentin.

Tatihou, dont le nom a figuré dans le paragraphe précédent, et La Hougue de Saint-Vast ont souvent fixé l'attention de Pierre Mangon, qui nous a conservé le souvenir de plusieurs faits importants pour l'histoire de ces deux localités et des fortifications qui y furent élevées au xvii siècle. Je releverai ce qu'il a noté de plus remarquable à ce sujet.

En 1622, noble homme Robert des Rosiers, capitaine pour le roi commandant au fort de Tatihou, tenait de la baronnie de Quettehou (propriété de l'abbaye aux Dames de Caen), « l'isle de Tatihou, située dans l'entrée de la mer près La Hogue en la paroisse de Saint-Vaast (1). »

Le 4 février 1628, le comte de Torigni, sur l'avis que les Anglais projetaient de faire une descente à La Hougue, ordonne aux habitants des paroisses de l'élection de Valognes d'envoyer à leurs frais 100 hommes travailler pendant six semaines aux fortifications du dit lieu. Le roi avait ordonné d'y construire un corps de garde, une redoute et des tranchées. Le sieur de Boislouet, enseigne des gardes du corps, avait été envoyé pour faire exécuter ces ouvrages et pour commander une garnison de 400 hommes (2).

Le surintendant Foucquet voulut s'assurer la possession de

⁽¹⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fo¹. 97.

⁽²⁾ Ibid., fol. 201-206.

la tour et de l'île de Tatiliou, qu'il confia à un nommé Deslandes. Après l'arrestation de Foucquet, le roi y envoya un lieutenant de la marine, nommé Du Clos, avec des soldats qui restèrent en garnison dans la tour et dans la paroisse de Saint-Vast (1). Mais le 29 novembre 1662, le roi décida que la tour de Tatihou devait être démolie de telle facon qu'il n'en demeurat pas pierre sur pierre; les communes du bailliage du Cotentin devaient travailler par corvées à la démolition. Le duc de Longueville, gouverneur de la province, transmit l'ordre au sieur de Pontrilly, lieutenant général au bailliage du Cotentin (17 janvier 1663). Mangon a inséré dans son recueil un exemplaire de l'affiche sur laquelle étaient imprimés l s ordres du roi et du gouverneur. La démolition ne fut achevée qu'en 1665 ou 1666 par les soins de l'ingénieur Chamoy (2).

En 1669 des mesures furent prises pour assurer la sécurité du littoral du Cotentin. C'est alors que furent construits vingt corps de garde, dont Mangon a dressé la liste, en donnant pour chacun d'eux le montant de la dépense et l'initiale du nom de l'entrepreneur :

Corps de garde faits en 1669 et le nom des entrepreneurs (3).

```
Corps de garde d'Attinville. 190, G.
```

dessus Cartray. 140, P.

de Portbail. 190, G.

Saint-Germain sur E. 140, P.

des dunes de Surville. 140, P. l'ance de Nacqueville. 190, G.

Omontville et Digulleville. 340, G.

Saint-Germain des Vaux. 170, P.

de l'ance de Vauville. 170. G.

Siouville, lict de camp. 15. Siautot et le Rosel et Flamenville. 270, P.

Pointe de Querqueville. 220, G.

Pointe du Homet. 220, G. Pointe de Fermanville. 220, G.

Pointe de Néville. 220, G.

Pointe de Gatteville. 220, G.

Barfleur. 220, G. Landemer (?). 220, G.

« En l'année 1688, Cherbourg et Vallognes ayant esté démolis, le roy trouva à propos de faire des fortifications à La Hogue, à l'isle de Tatihou, à Lisel et à l'eglise de Saint-Vaast; on y travailla soubs la direction de Benjamin de Combes. On abatit d'abord, fort mal à propos, les murailles de l'enclos du presbytaire de Saint-Vast, et on voulut separer par un fosssé le cimetiere et église du reste de la paroisse, pour en faire une isle. Ce fossé ne fut point achevé. On fit seulement une fortification de terre avec pallissades au dit cimetière

⁽¹⁾ Ibid., fol. 104 vo.

⁽²⁾ Ibid., fol. 102 et 106.

⁽³⁾ Ms. 1401 de Grenoble, fol. 151 v°.

vers le presbytaire, et des batteries de canon vers la mer, et on cessa d'y enterrer. On y a fait pendant toute la guerre, jusques en 1697, la garde fort exactement par soldats de troupes réglées (1). »

Un arrêt du Conseil d'Etat du 18 mai 1693 mit à la charge des contribuables de la généralité de Caen le montant des sommes dues pour l'expropriation des terrains nécessaires aux fortifications de l'île de Tatihou près La Hogue et du fort du Gallet près Cherbourg. Pour Tatihou on avait pris 139 vergées de terre, qui furent estimées 140 livres la vergée (2).

Cette année 1693 furent construits plusieurs ponts, qui devaient fournir aux troupes le moyen de se porter plus rapidement sur les points du littoral menacés par l'ennemi. Mangon en a parlé à deux endroits de ses mémoires :

- « En l'an 1693, a esté basty des deniers du roy le pont de bois qui est sus la rivière de Sinoppe, la séparation des paroisses de Quinéville et Englesqueville, pour la nécessité et à cause des guerres contre l'Anglois et autres princes de la ligue d'Ausbourg, afin que la cavallerie et les trouppes se peussent communiquer (3). »
- « Année 1693 le pont de bois sur la rivière de Saire a esté basty au lieu appellé la Fosse du Bec du Banc; il y a douze arches outre les marche pieds.
  - » L'entrepreneur du pont m'a dit qu'il couste près de 1800 livres,
  - » Un pareil à Aumeville et Lestre.
  - » Un pareil à Quinéville.
  - » Le tout n'a cousté que 4000 livres (4) ».
- « Aux années 1694 et 1695, soubs la direction de Benjamin de Combes, escuier, directeur général des fortifications des costes de haute et basse Normandie, on bastit les tours de Tatihou et de La Hogue. On commença à y travailler le 11 juin 1694. Le sieur Roulland, ingénieur, qui logeoit en ma maison à Saint-Vaast, eut la direction de l'ouvrage.
- » Celle de Tatihou est bastie sur les fondemens de l'ancienne; elle a 42 pieds dans œuvre. La muraille est de 12 pieds d'espaisseur, réduits à 7 en hault. Sa hauteur est de 62 pieds de roi.
- » Dans le bas il y a une cisterne voutée de 80 à 100 tonneaux, qui occupe un quart de la tour.
- » Au dessus de la voute de la cisterne il y a quatre magasins voutez.
- " Sur les voutes des magasins est un logement pour 200 soldats, dans lequel, c'est à dire au dessus, on y a pratique par un plancher de bois le logement des officiers au dessus de celuy des soldats.
- » Au dessus de ce logement des officiers est la grande voute, espaisse de 7 pieds de massonnerie, et couverte d'un enduit de ciment pour renvoyer les eaux, avec six pieds de sable au dessus, ce qui la rend à l'épreuve de la bombe. Elle est percée d'embrasures pour dix canons de 18 à 24 livres de boulet.
  - (1) Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 207
  - (2) Ibid., fol. 108.
  - (3) Ms. 1396 de Grenoble, fol. 161 vo.
  - (4) Ms. 1397 de Grenoble, fol. 342.

- » Il y a un escallier en tambour hors œuvre; une guérite en haut percée de creneaux, et armoiries.
- » Cette tour sert pour la deffense de toute l'isle et fera mesme effect que la fortification de toute l'isle.
- » La tour qui est sur l'elévation de La Hogue est de 24 pieds de diamètre et de pareille hauteur et ouvrage que celle de l'isle, et, à vray dire, c'est un tiers moins. Elle est percée pour six canons. Elle doit être regardée pour donjon et lieu de retraite en cas d'attaque et de prise du fort de La Hogue.
- » Cela a cousté en tout viron 50,000 livres, c'est à dire le corps des tours. (1) »

A côté de la construction du fort de La Hougue, nous pouvons mentionner un travail qui fut exécuté dans le voisinage, en 1703, pour protéger contre les invasions de la mer une étendue considérable de terrain.

Les marées de l'hiver de 1703 (2) avaient coupé en plusieurs endroits un banc ou langue de terre qui servait de digue pour arrêter les coups de mer. Par suite, de vastes terrains des paroisses de Saint-Vast, de Rideauville, de Quettehou, de la Pernelle, de Réville et d'Anneville-en-Saire, furent couverts d'eau salée. Un arrêt du Conseil d'Etat, du 28 août 1703, prescrivit d'urgence l'édification d'une nouvelle digue, aux frais des propriétaires dont les fonds devaient être protégés par le travail.

Le devis de cette digue, qui, sur une longueur de 359 toises, suivait le rivage allant de Saint-Vast à Réville, et qui devait être achevée à la fin de février 1704, fut dressé par François de Combes, l'ingénieur des tours de Tatiliou et de La Hougue. L'adjudication fut prise à Ravenoville, le 10 octobre 1703 par Antoine Le Marié, moyennant la somme de 5950 livres (3).

### Evénements militaires des années 1688-1702.

Indépendamment des renseignements relatifs aux fortifications, Pierre Mangon nous a laissé des notes fort précieuses sur l'histoire militaire du Cotentin depuis l'année 1688 jusqu'en 1702. Témoin oculaire de la destruction de la flotte française dans les eaux de La Hougue, il a dressé une relation de cet événement, qui suffirait pour justifier la publication des pages qui vont suivre et qui se trouvent aux fol. 253-257 de la première partie du ms. 1400 de Grenoble.

⁽¹⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 107.

⁽²⁾ Il y avait déjà eu des dégâts l'année précédente. Mangon a mis cette note en marge de ses mémoires sur Quettehou (Ms. 1400 de Grenoble, fol. 228): « La ruine de la Longue-rive de Saint-Yast arriva le 2 février 1702, et la mer en emporta bien deux toises. »

⁽³⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. II, fol. 227-230.

### Commandans de l'armée et troupes de La Hougue en la guerre dernière.

#### Année 1688.

Le roy d'Angleterre Jacques II ayant esté obligé de s'enfuir d'Angleterre par l'invasion du prince d'Orenge, qui se nomma Guillaume III lorsqu'il fut déclaré roy, et se retirer en France, la guerre s'eschauffa, et on envoya dans le pays aux environs de La Hougne les mousquetaires et d'autres troupes, dont M. de Jonvelle, lieutenant général et capitaine de la première compagnie des mousquetaires, fut commandant.

M. de Saint-Pierre, bailly de Costentin.

Moy servant dans tous les arrière-bans.

On eut de la part de M. de Matignon un advis que le prince d'Orenge avoit mis en mer une grosse flotte pour se rendre maistre de Cherbourg, ce qui causa, sur l'advis de M. d'Artagnan, autre capitaine desdits mousquetaires, la démolition des fortifications de la ville de Cherbourg et du chasteau de Vallognes, sur la fin de cette année 1688. Le quartier général estoit à Vallognes.

M. de Gourgues intendant.

### Année 1689.

Monsieur de La Hoguette, mareschal de camp, commandant. Son quartier général à Vallognes.

En cette année on commença les fortifications de La Hougue, Tatihou, des forts et redoutes des dits lieux, et de l'islet, ainsy que de toute la coste.

M. Foucault intendant.

### Année 1690.

M. de La Hoguette commanda encore et continua son quartier général à Vallognes.

Les fortifications furent continuées, et, après la campagne finie, M. de La Hoguette, qui me faisoit l'honneur de m'aymer, fut envoyé commander en Savoye, où il fut créé lieutenant général; et, la seconde campagne, il y mourut.

Les galères de ponant, fabriquées à Rochefort, arrivèrent au mois de juillet 1690, au nombre de seize, à Cherbourg, soubs la conduite de M. le bailli de Noailles, puis vinrent à La Hogue, où elles furent quelques jours, passèrent en après en Angleterre, débarquèrent à Torbay et bruslèrent quelques maisons, sans faire autre chose pendant la campagne; furent conduites en septembre à Rouen et y furent désarmées (1).

### Année 1691.

Au printemps 1691 les forçats furent conduits par terre à Marseille et les canons et agrès par mer.

Jacques II, roy d'Angleterre, fugitif et sustenté en France, ayant dessein d'aller en Angleterre avec une armée qui estoit campée à Quetehou, vint en cette parroisse (de Réville) le 15 may 1691 avec le duc de Berwick, recognoistre des navires anglois qui parurent

(1) Ce paragraphe et le suivant sont au fol. 239 du ms. 1400, 120 partie.

comme l'on faisoit la reveue, sur la Longue-rivé, de 9000 françois qui devoient passer en Angleterre. Et y avoit un pareil camp de 12000 irlandois à Ozeville. Quantité d'officiers irlandois logèrent à Réville. Il y vint aussy 13 compagnies à Jonville vers la redoute, le 3 juin, et y campèrent huit jours (1).

M. Darnolfini, mareschal de camp, commanda. Son quartier général à Vallognes. Il estoit fort vieil et incapable d'agir.

#### Année 1692.

En cette aunée, on eut dessein de rétablir le roy d'Angleterre, qui disoit avoir des intelligences considérables dans le pays. Le roy luy presta des troupes qui vinrent camper à Quetehou, et voisiné de La Hougue, infanterie et cavalerie, viron neuf à dix mil hommes, excellentes troupes. Les Irlandois qui campèrent à Quinéville et Ozeville estoient en plus grand nombre.

Le roy d'Angleterre arriva avec M. le marquis de Bellefond à l'Isle-Marie le 25 apvril oudit an. [M. de Bréauté, bailli de Costentin.] Il prist ensuite son quartier à Quinéville et logea au manoir seigneurial. M. de Barwik, son fils naturel, estoit avec luy, et plusieurs officiers considérables. On fist venir à La Hougue toutes les chaloupes propres à transport et descentes, depuis Bayonne jusques à Dunkerque. Cela faisoit près de quatre cents; il en périt une trentaine, avec 12 ou 15 hommes dans chacune, au raz de la Hague.

Durant que le roy d'Angleterre et M. de Bellefons faisoient les préparatifs de l'embarquement pour l'Angleterre, on publia un imprimé anglois, de la part du roy d'Angleterre, portant amnistie à tous ses sujets, exceptés etc.... Donné à Saint Germain, en nostre cour, le 30 jour d'apvril, et de nostre regne le sixiesme. Per ipsum regem, manu propria. Imprimé à Saint Germain, par Thomas Halles, A. D. 1692.

Tout le mois d'apvril et celui de may se passèrent en préparatifs avec grand appareil, et beaucoup de braves gents prests à passer en Angletere, le jésuite Jobard et autres, en attendant l'armée navale de France, soubs la conduite du mareschal de Tourville; mais ayant esté défaits par les Anglois et Hollandois au droit de Torvay, et M. de Tourville bruslé avec deux autres à Cherbourg (2), les restes de l'armée françoise arrivèrent à La Hougue le 1er jour de juin, au nombre de douze navires de premier et second rang (3), cinq à Saint-Vast près de l'isle de Tatihou, et sept dans La Hougue. Et deux heures après eux parurent à leur suite 52 navires ennemis.

Le 2 may, l'armée ennemie parut et se rangea depuis Barfleur jusques à Saint-Vast, fort près de terre, au nombre de 120 voiles, sans rien faire. Et durant cela, on tira tout ce qu'on peut des navires fran-

⁽¹⁾ Cet article est dans le ms. 1397, au fol. 342.

^{(2) «} Mil personnes péris et blessez.—1. Le Soleil Royal, M. de Tourville. —3. Le Triomphant, Machaut.—3. L'Admirable, Beaujeu. » (Note marginale.)

^{(3) &}quot;Navires bruslez: Le S. Philippe, M. Infreville.—Le Tonnant, Septenne.—Le Magnifique, Coetlogon.—Le Fort, La Rongère.—Le S. Leuys, Perseigne.—L'Ambitieux, Villette.—Le Foudroyant, Relinque.—Le Merveilleux, M. Anfreville.—Le Gaillard, C. Anfreville.—Le Fier, Larteloire.—Le Bourbon, Perrinel.—Le Terrible, Sebville. "(Note marginale.)

cois, qu'on ne voulut pas deffendre, quoiqu'on eust à la coste une armée de 18000 hommes. Il descendit de nos navires, tant officiers et soldats que matelots, plus de 7000 personnes, avec beaucoup de provisions. L'artillerie et les armes y restèrent, et encore beaucoup de choses. Cela fut fait et réglé en conseil de guerre par le roy d'Angleterre et le mareschal de Bellefons; les plus braves et habiles estant dans la pensée de conserver les navires sans les échouer, ce qu'on eust peu faire par le moyen des chaloupes, qu'on auroit remplies de soldats, qui le souhaitoient. Le chevalier de Sebbevile avoit cassé son navire, en arrivant, sur les roches de l'isle de Tatihou, par impericie, comme il avoit déjà fait un autre. Et au soir, la mesme armée ennemie appareilla en ordre de bataille à la mer montante, avec plus de cent chaloupes et qualre bruslots, et vint mettre le feu aux navires qui estoient près de Tatihou. Après quoy, elle se remist dans le mesme ordre, et passa la nuit entre Barfieur et Saint-Vast, avec grand réjouissance à l'angloise.

- Le 3, la mesme armée, en bel ordre, entra à La Hougue, et y brusla les sept navires du roy et six autres gros bastimens de charge remplis de provisions, et une barque de 120 tonneaux emmenée. Les ennemis y perdirent deux bruslots qui eschouèrent. Il y eut aussy quelques chaloupes renversées, quelques hommes tués et cinq pris prisonniers par les Irlandois. On ne peut dire les réjouissances et bruit des canons des ennemis après leur expédition, pendant la nuit.
- Le 4, l'armée ennemie resta encore au mesme ordre, montant alors 138 navires de ligne, vis à vis de ma barrière, d'où je les entendois parler quelquefois assez distinctement. Et crainte qu'ils ne missent quelques chaloupes à terre pour me venir voir, je fis mettre un attirail d'armes et piques élevées, avec 10 hommes armés qui se promenoient mousquet sur l'épaule comme si ç'avoit esté un corps de garde, afin de leur faire croire qu'on les attendoit.
- Le 5, on envoya 13 compagnies d'infanterie camper près la redoute de Réville; et sur le soir l'armée ennemie ayant horzié vers Barfleur, elle disparut à l'entrée de la nuit. De sorte que, le dessein du passage de France en Angleterre estant ahandonné par la perte de nostre armée navale, on congédia les barques et chaloupes de transport.
- Le 9, il vint un ordre aux marins de s'en aller à Brest et Saint-Malo, ce qu'ils firent les jours suivants.
- Le 13, il arriva un ordre du roy aux régiments de Berry, Nivernois et Poictiers d'aller à La Rochelle, et ceux de Vaubecourt, l'Isle de France, Roussillon et Dauphiné restèrent au pays.
- Le 18, le roy d'Angleterre, après avoir fait reveue des dits régiments et de la cavalerie et dragons qui restoient aussy, il les remercia fort honnestement.
- Le 20, les Irlandois défilèrent de leur camp, 750 par jour, et le roy d'Angleterre s'en retourna à Paris.
- M. de Bellesons resta encor avec M. de Choiseul quelque temps; et après leur départ M. de Matignon commanda le reste de la campagne avec plusieurs officiers considérables; son quartier à Morsalines, à la maison de la Peinterie.
- Il est à remarquer que, pendant les mois d'apvril et mai de la dite année, que les troupes s'assembloient et campoient, il fist un temps de pluyes et vents extraordinaires, qui désola les troupes campées et assigne tout le monde, et comme M. de Bellesons qui

commandoit n'avoit pas esté fort heureux en guerre, ni le roy Jacques, avec qui il devoit passer en Angleterre on fist ces vers dans l'armée :

Qu'est devenu le printemps?
Où sont les zéphirs et Flore?
L'affreux byver règne encore;
On entend gronder les vents.
Quel astre vient après Pasques
Troubler nos belles saisons?
C'est l'etoile du roy Jacque,
Ou celle de Bellefons.

#### Année 1693.

M. de Matignon eut encore le commandement, et son quartier au mesme lieu de la Peinterie.

### Année 1694.

M. le mareschal de Choiseul commanda; son quartier à Fontenay, maison d'Anfreville l'Isle. — M. de Refuge, lieutenant général, qui m'aymoit et me visitoit beaucoup, sçavant et de grande littérature.

### Année 1695.

M. le mareschal de Choiseul commanda encor. Mesmo quartier. — M. de Refuge lieutenant général.

### Compenent dans mes herbages. (1)

En l'année 1695, à l'ouverture de la campagne, M. le mareschal de Choiseul, qui commandoit, fist camper deux hataillons dans mes deux herbages des Mares, qui sont au chemin du hameau Coquet ou des Cosquets, qui est à present la maison du sieur prieur de Roucasy, et autres voisins. et ces deux bataillons, qui estoient commandés par MM. le chevalier de Seppeville et de Lartant, capitaines des vaisseaux du roy, y passèrent la campagne.

J'ay entendu la messe dans mes herbages.

Je me pourveus vers Nouel vers M. le mareschal, et, après beaucoup de voyages, comme s'il m'avoit donné en aumosne, il fist faire un procès verbal par le sieur de Meinville, commissaire de la marine à Cherbourg, lequel estima mes dommages et de Catherine Grisel, ma fermière, à 338 livres, et au pied du procès verbal il mist son ordonnance que je serois payé de 300 livres. Je la portay ensuite à M. Foucault, intendant, pour en estre payé, et quoy qu'il m'ayt marqué de l'amitié, pour cause, au lieu de me faire payer cetto somme de 300 livres, il a fait faire une nouvelle estimation par le sieur de Fontenelles, commissaire, en mon absence, par 200 livres, que j'ay touchées, quoyque le sieur intendant m'eust promis plusieurs fois de me favoriser en cela, ce qu'il n'a pas fait, et, luy en ayant parlé, il me dist que je ne devois pas me pourvoir devant le mareschal, quoyque ce fust l'ordre de la guerre.

(1) Ce morceau est dans le ms. 1400, part. I, fol. 241.

### Année 1696.

M. le mareschal de Joyeuse commanda; son quartier à Montbourg, maison du Manoir. — M. de Refuge, lieutenant général.

### Année 1697.

Pareil commandant, quartier et lieutenant général.

La paix se sit cette année à Riswick, le 20 septembre.

Il y a eu pendant ces dites années cy dessus en ce pays, aux environs de La Hougue six à huit mille hommes de cavalerie et infanterie avec l'arrière-ban du pays et autres provinces.

#### 1701

La guerre ayant recommencé en l'année 1701..., on recommença à fortifier et réparer à La Hogue, M. de Levy y commandant la marine sans troupes. (Reg. R (1), voyez autres commandants.)

#### 1702

En 1702, M. de Matignon vint commander sur la coste avec quelques officiers généraux. Son quartier à Montbourg. Le régiment Dragons S. Hermine aux environs; les régiments de plat pays, Montaigu et d'Aigremont, aux environs de La Hogue, avec quantité de noblesse, bourgeoisie des villes et milices de toute la basse Normandie, crainte de descente des ennemis. M. de Levy restant pour la marine; et le sieur de Montigny, ingénieur, logé dans ma ferme.

Les mousquetaires, c'est à dire la moitié des deux compagnies, sous le commandement de M. d'Artagnan et de Rigauville, vinrent en quartier à Vallognes le 26 juillet, et en partirent le 17 (2) les gris, et les noirs le 19. Le Roy fist une compagnie de cadets gentils-hommes.

### Pêche et commerce des huîtres. — Récolte du varech.

Préoccupé des intérêts de ses compatriotes du Val de Saire, Pierre Mangon a fait entrer dans ses mémoires des documents relatifs à des questions qui tenaient une grande place dans la vie des populations du littoral : la pêche et la récolte du varech.

C'est ainsi qu'il a formé un dossier sur deux procès auxquels le commerce des huitres donna lieu en 1647.

Les communautés des habitants de Cancalle, des rades de Granville, de Barfleur, de Sainte-Honorine, de Grandcamp, de Port-en-Bessin et de Vierville, unis aux matelots de ces localités, s'étaient crus lésés par le privilège qu'un certain Jean Meulan s'était fait accorder pour avoir seul le droit de faire venir à Paris et d'y vendre des huîtres à l'écaille. Afin de justifier le monopole qu'il s'était fait octroyer pour un an à titre

- (1) Ce registre R des papiers de Mangon n'est pas à Grenoble.
- (2, Mangon a or is d'indiquer le mois.

d'essai, il s'était engagé à fournir à la consommation de Paris, 200 milliers d'huîtres par semaine, et 600 milliers pendant le carême, à raison de 6 deniers la pièce, c'est-à-dire, croyonsnous, la douzaine. Il donnait aux matelots 10 sous par millier de plus que les autres marchands. Précédemment le commerce des huîtres à Paris était concentré entre les mains de six marchands, qui les vendaient un carolus ou un sol la pièce, et se les faisaient expédier par bate au jusqu'à Saint-Denis, d'où selles arrivaient à Paris par petites quantités, pour empècher l'avilissement des prix. Toutes ces assertions étaient contestées par la partie adyerse, à laquelle le parlement donna raison : un arrêt du 4 janvier déclara que le commerce des huîtres devait être librement exercé (1).

Un second arrêt du 1er décembre 1648 (2), reconnut à Jean Jouan et à d'autres marchands faisant trafic d'huîtres à l'écaille pour l'utilité de la ville de Paris, le droit de pêcher et parquer des huîtres au havre de Barsleur et de les faire venir et vendre tant à Rouen qu'à Paris; désense sut faite à Martin Vast, lieutenant de l'amirauté de Barsleur, et à tous autres de les troubler dans leur entreprise (3).

Jean Meulan, dont nous venons de voir les prétentions repoussées par le Parlement de Paris, avait aussi voulu monopoliser à son profit le commerce des huîtres dans la ville de Rouen. Il avait formé une sorte de syndicat, pour accaparer toutes les huitres de Cancale, des rades de Granville, de Barfleur, de Sainte-Honorine, de Grandcamp, de Port-en-Bessin et d'autres lieux. Il s'était assuré, même dans la noblesse et dans le clergé, l'appui de partisans, qui ne devaient pas reculer devant l'emploi de la violence pour empêcher les matelots de porter leurs huitres à Rouen. Le Parlement de Normandie repoussa ces prétentions par un arrêt du 15 mars 1647, qui réglementa le commerce des huitres à Rouen. Les contrats de Jean Meulan furent déclarés nuls ; défense fut faite d'empêcher le libre transport des lieux de production jusqu'à Rouen; mais il fut interdit aux matelots de s'arrêter à La Bouille, à Dieppedalle et ailleurs. A l'arrivée des bateaux, les visiteurs de poisson devaient se rendre compte de la quantité et de la qualité des huîtres, dont le prix était fixé sur leur rapport et annoncé par les crieurs sur le quai. Les revendeurs ne pouvaient pas s'attrouper ni entrer de force sur les bateaux. Il était permis aux bourgeois d'acheter sur les bateaux, de 7 heures du matin à 5 heures du soir, concurremment avec les revendeurs. Les étrangers ne pouvaient pas enlever des huîtres tant que la ville de Rouen n'était pas suffisamment approvisionnée.

⁽¹⁾ Ms. 1391 de Grenoble, fol. 85.

⁽²⁾ Ibid., fol. 87.

⁽³⁾ Ibid. fol. 89.

De plus, des poursuites furent ordonnées contre ceux qui avaient commis des violences pour favoriser l'entreprise de Jean Meulan, notamment contre Hervé du Moncel, sieur de Martinvast, contre un nègre dit La Chesnée, qui était au service du sieur de Martinvast, contre Le Messent, sieur du Grippois, contre les curés de Cosqueville et de Tocqueville, contre un sergent nommé Guillaume Le Bezuel et contre Guillaume Girard, bourgeois de Barfleur.

En ce qui touche la récolte du varech, on a vu plus haut que le père de Pierre Mangon avait fait reconnaître par un arrêt du Parlement de Rouen, le 5 mars 1657, le droit, pour les riverains de la mer, de recueillir le varech et la tangue, tant de jour que de nuit, en se servant de toutes sortes d'instruments (1). Ce droit ne tarda pas à être compromis par un privilège que Louis XIV accorda, le 15 janvier 1661, à Louise de Savoie, pour qu'elle pût, pendant 25 ans, faire cueillir, du 15 mai au 15 septembre, le varech croissant sur la côte de La Hougue et sur les rochers des îles de Saint-Marcouf, Chausey, Tatihou et autres lieux. Le 25 juillet 1688, la princesse céda son privilège à Guillaume Lucas, directeur de la manufacture royale des glaces à miroirs de Tourlaville. Ce Guillaume Lucas, qui tirait grand parti de la cendre des varechs, se fit renouveler le privilège, le 23 mai 1691, pour une période de vingt années. Il en résulta de graves inconvénients pour les paroissiens de Saint-Vast, dont Pierre Mangon prit en main les intérêts. Il se chargea personnellement des frais d'un procès qui aboutit à une transaction signée le 20 décembre 1699 (2). Le dossier de l'affaire, tel que Mangon l'a constitué, est aussi intéressant pour l'histoire de la glacerie que pour celle de l'exploitation du varech sur la côte du Valde-Saire.

Je ne ferai pas d'autres emprunts aux mémoires de Pierre Mangon. J'espère en avoir suffisamment indiqué l'importance. Puisse un de nos compatriotes avoir le désir et le moyen de les étudier à fond et d'en extraire tout ce qu'ils renferment de précieux pour l'histoire du Cotentin!

Léopold Deliste.

⁽¹⁾ Ms. 1397 de Grenoble, fol. 325.

⁽²⁾ Ms. 1400 de Grenoble, part. I, fol. 208-220.

### NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

### LES VILLAGES DE SAINT-LO (*).

### LA VAUCELLE.

A trois ou quatre cents mètres au Sud des dernières maisons de la rue des Ruettes, s'élève le manoir de La Vaucelle, avec ses bâtiments disparates, sa chapelle abandonnée, sa large cour et son colombier gros et trapu. Ce n'est plus le manoir des anciens temps; comme bien d'autres, il a subi des réparations qui, quoique visant à reproduire son premier état, en ont changé la physionomie, le caractère: la chapelle notamment, avec sa galerie extérieure, n'est plus celle du commencement du siècle. Où sont aussi les toits de chaume? Où sont les fenètres munies de grilles serrées?

Ses abords n'ont pas moins changé. Le chemin qui y conduisait directement, ne passe plus au pied des bâtiments; la fontaine et l'épine séculaire qui l'ombrageait, ont disparu; la cour est devenue prairie comme l'ancienne voie à moitié dallée qui, il y a peu d'années encore, mettait La Vaucelle en communication avec les Ruettes.

Telle qu'elle est cependant, au milieu de vertes prairies, que borde la Vire, cette résidence n'en a pas moins un cachet seigneurial bien marqué; et l'on doit toujours lui appliquer ces vers de Guillaume Ybert:

- « Qua gelidas igitur valles, et mollia prata
- » Solis ad occasum rorans interfluit amnis,
- Est antiqua domus (nostri dixere Vacellas)
   Inclyta nominibus multis, auctoris honore,
- » Regis et hospitio, et Galileæ virginis æde. »

### Qu'on peut traduire ainsi:

- « C'est là qu'au couchant coule la Vire au milieu des fraîches » vallées et des molles prairies qu'elle arrose; c'est là qu'est » assis un antique manoir (nos ancêtres l'ont appelé La Vau» celle) illustré par de nombreux titres, par le nom de son fon» dateur, par l'hospitalité donnée à des rois, et par la chapelle » dédiée à la vierge de Galilée. »
- (*) On appelait villages de Saint-Lo, la partie rurale de cette ville- qu'elle dépendit de l'une ou de l'autre des paroisses formant son territoire.

La Vaucelle a été, suivant le cas, le chef ou l'ainesse d'un fief tantôt noble, tantôt roturier, dont les terres s'étendaient sur les deux rives de la Vire, aux paroisses de Notre-Dame de Saint-Lo et de Saint-Jean d'Agneaux. La partie sur Saint-Lo se nommait simplement La Vaucelle; celle sur Agneaux, La Petite-Vaucelle ou Vaucheulle, nom qu'elle quitta, au xv° siècle, pour celui de Rocreul ou Rocreuil.

Les terres situées en la paroisse Notre-Dame contenaient 153 vergées environ, tandis que celles d'Agneaux en comptaient au moins 258, ainsi que l'énoncent deux aveux rendus, l'un, en 1608, à M. de Matignon, comme baron de Saint-Lo; l'autre, en 1412, à Guillaume de La Haye, chevalier, seigneur d'Agneaux.

L'ensemble était grevé de redevances féodales dont le total, d'après les documents connus, s'élevait à 14 sous 10 deniers en argent, 2 chapons et un homme garni d'une fourche pour la récolte des foins.

A l'origine, La Vaucelle était une terre noble; on lit, en effet, dans l'aveu de 1412, que ce fief « souloit estre une franche va-» vassorie et y avoit jadis gage pleige, court et usaige », ce que confirme, d'abord, une charte d'Herbert d'Agneaux, écuyer, fils de Guillaume, chevalier, par laquelle il autorise les frères de la Maison-Dieu de Saint-Lo à « clore une pièce de terre de quatre « acres qu'ils tenoient de Herbert de La Vaucelle, auprès de la » Falaise et la clame quitte de moute, de pressurage et de » tout autre devoir, excepté 6 deniers qui étaient dus de tout » temps sur la dite terre par les seigneurs de La Vaucelle, aux » seigneurs d'Agneaux, leurs suzerains »; ce que confirme ensuite une autre charte souscrite, en 1281, par Philippe de La Vaucelle, chevalier. Celle-ci faisait remise à la Maison-Dieu de « deux boisseaux de froment de rente sur 18 que [ la dite maison ] » lui devait payer, chaque année, pour ses enclos de la paroisse » de Saint-Jean d'Agneaux, sur le bois d'Agneaux, les quels « clos butaient au grand chemin de Saint-Lo à Coutances. »

Dès 1412, le fief était réduit à une franche vavassorie relevant du baron de Saint-Lo, pour ce qui était situé en la paroisse Notre-Dame, et du seigneur d'Agneaux pour le surplus. Au xvn° siècle elle reconquit la qualité de fief noble.

Nous nous occuperons. d'abord, du lieu Chevel ou ainesse, c'est-à-dire de La Vaucelle proprement dite; pour ensuite parler de ce qui est connu de La Petite-Vaucelle.

I.—Les terres attenant au chief ou ainesse, c'est-à-dire à la Maison de La Vaucelle, comptaient au nombre des fiefs désignés sous le nom de Fieux Robert de Saint-Lo dans un compte de la Baronnie rendu, en 1445-46, par Philippin Damian, ménager de Ms l'Evêque de Coutances. Elles étaient partie en bourgage, et partie hors bourgage; le ruisseau du Val-Huby, aujourd'hui de la Gouerie, les séparait les unes des autres. Leur ensemble

avait presque les mêmes limites que de nos jours, savoir : les chemins de La Vaucelle à Saint-Lo, de La Vaucelle à la Neuve-Rue et des Ruettes à Candol, les terres du Boscdelle et la rivière de la Vire.

Au xive siècle et aux premières années du xve, les Pitelou en étaient, sinon seigneurs, au moins francs-tenanciers; ils avaient succédé aux seigneurs du nom de La Vaucelle, dont deux sont connus, Herbert et Philippe de La Vaucelle, qui vivaient au xiii. On lit, en effet, dans un aveu rendu, le 13 avril 1412, par les frères de la Maison-Dieu de Saint-Lo à cause de leurs terres de la Falaise « soubz demoiselle Clémence Pitelou, fame de Pierres » du Hommet, escuier, dame d'un fieu nommé le Fieu de La » Vaucelle, assis en la paroisse d'Aigneaux et ailleurs » et par le mot ailleurs il faut évidemment entendre La Vaucelle en Notre-Dame de Saint-Lo, puisque Clémence Pitelou et son mari rendaient eux-mêmes aveu au seigneur d'Aigneaux « du fieu ou ten-» nement de La Vaucelle dont le chief est assis en la parroisse » Notre-Dame ». Clémence Pitelou était sinon la fille, du moins l'héritière de ce Colin Pitelou, écuyer, qui est rangé parmi les bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu, et dont Edouard IV d'Angleterre fut peut-être l'hôte un peu forcé lorsqu'il assiégea et prît Saint-Lo, en 1346. On sait, en effet, par Froissard, que quand le roi d'Angleterre fut « venu assez près, il se logea dehors et ne « voulu oncques loger en la ville pour la doubte du feu », et c'était « une tradition, dans le pays, » dit Toustain de Billy, « qu'il logea à La Vaucelle, maison..... où, depuis quelque » temps, on a démoli un appartement sur lequel étoit écrit en « grosses lettres : CHAMBRE DU ROY, non seulement parce « que deux rois de France, François I et Charles IX, y ont logé « depuis,..... mais aussi à cause de ce logement du roi » Edouard d'Angleterre ».

Des vassaux, parchonniers ou puinés de la dame de La Vaucelle, le plus considérable, en 1409, était, sans contredit, Guillaume Adigard, devant l'hôtel de qui passait le douit (ruisseau) du Val-Huby formant en ce point la limite de la bourgeoisie. Sa veuve existait encore en 1445-1446 et possédait l'hôtel en question; mais le chef ou ainesse de La Vaucelle appartenait, à cette dernière époque, à messire Guillaume Biote, vicomte de Carentan, un de ces Normands attachés par principe, peut-être, mais certainement par intérêt aux successeurs de leurs anciens Ducs sur le trône d'Angleterre, et qui soutenaient de toutes leurs forces, de leur intelligence et de la connaissance des affaires les prétentions des monarques anglais au trône de France, à l'encontre de Charles VII, le roi légitime. Nul doute que La Vaucelle n'ait été confisquée sur les Pitelou ou du Hommet, et donnée, par le roi Henri V, au vicomte de Carentan, son dévoué partisan. On lit, en effet, dans un accord intervenu, le 17 janvier 1432, entre Richard d'Esquay, écuyer, seigneur d'Agneaux, et les Prieur et Frères de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo « et au regard du dit hommage icellui escuier les en » laissa paisibles et se réserva à en faire la poursuite sur » l'aînesse du dit fief de La Vaucheulle », dont le tenant n'était autre que « Guillaume Biote, escuier, ayant le droit du dit fieu » et terre de La Vaucheulle par don à luy fait par le roy, » nostre sire. »

L'expulsion des Anglais de la Normandie (1450) força Guillaume Biote d'abandonner La Vaucelle, et quoique nous manquions de renseignements à ce sujet, il est présumable que ce fief passa aux mains des Adigard, restés fidèles à leur roi, et de ceux-ci aux Boucard, à cause du mariage de Chardine Adigard avec Richard Boucard, seigneur du Mesnil-Amey, qui prit aussi le titre de sieur de La Vaucelle. Nous voyons, en effet, dans la recherche de Montfaut, ses deux fils, Pierre et Richard, se qualifiant : le premier, de sieur du Mesnil-Amey; le second, de sieur de La Vaucelle.

Quoiqu'il en soit, un troisième frère, né, en ce manoir, au commencement du même siècle, devait jeter sur sa famille un lustre tout nouveau; nous parlons de Jean Boucard, qui, après de fortes études au collège d'Harcourt, prît à Paris les degrés de maître ès arts et de docteur en théologie, fut archidiacre, abbé du Bec et de Cormery, et devint, enfin, évêque d'Avranches, aumônier de Charles VII, aumônier et confesseur de Louis XI.

Aussi généreux qu'éminent, ce prélat non seulement dota, de concert avec messire Ursin Thiboult, sa ville natale d'une riche bibliothèque, mais encore il fonda de nombreux services religieux tant à l'église Notre-Dame qu'à l'Abbaye de Saint-Lo, consacrant aussi une partie de ses largesses à pourvoir la première de ces églises de riches évangéliers, d'ornements splendides et de meubles précieux, semblables à ceux dont il avait fait don à la cathédrale d'Avranches. Enfin, « ce fut lui, » dit l'historien de Saint-Lo, « qui bâtit, orna et dota cette fameuse cha» pelle, à la maison de La Vaucelle, dédiée à sainte Pétronille, » qu'on appelle de la Pernelle, à laquelle le peuple de Saint-Lo, » avait une dévotion particulière. »

Jean Boucard mourut, à Saint-Lo, le 28 novembre 1484, probablement dans le manoir qui l'avait vu naître; il fut inhumé dans l'église Notre-Dame, en face l'autel de Saint-Martin adossé au pilier nord de l'arc triomphal du chœur.

En 1499, le 28 novembre, Jacques Boucard, prêtre, était seigneur de La Vaucelle. Il possédait encore cette terre en 1507, alors qu'il vendait, en son nom et au nom de sa mère, à Jean Larchier, bourgeois de Saint-Lo, une rente de 25 boisseaux de froment, 4 pains et 4 gelines due par l'Hôpital. Mais il est à présumer qu'elle était sortie de la famille lorsque Richard Boucard, écuyer, seigneur du Fou et de la Jugannière, cédait, à son tour, en 1531, la rente en question, rentrée en ses mains par suite de retrait lignagier; on y est d'autant plus autorisé que le procès-verbal de l'entrée de François I^{er} à Saint-Lo (15 avril 1532), ne mentionne aucun personnage du nom de Boucard,

alors qu'il cite Richard de la Dangie, écuyer; Richard Thiboult, écuyer; Jacques Quetil, écuyer; noble homme Jean de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux; Jean de Baudre, seigneur du lieu; Guillaume de Pierrepont, seigneur de Montcoq, et André Clérel, seigneur de Rampan, c'est-à-dire toute la noblesse des environs. Mais comme ce même document ne parle point non plus des du Chemin de la Haulle, il en résulte qu'on ne sait qui fut l'hôte du roi François lorsqu'il logea dans l'ancien manoir des Boucard.

Ce fut vers la moitié du xvi° siècle que La Vaucelle devint la propriété de la famille du Chemin. Lucas du Chemin II° du nom, écuyer, sieur du Feron, de la Haulle-Semilly, du Mesnil-Guillaume et Montbray, qui vivait en 1518 et mourut en 1574, prit le titre de sieur de La Vaucelle. Ce point est établi par l'épitaphe de sa veuve Isabeau Renault, morte le 12 juin 1590 et inhumée dans la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église Notre-Dame.

Ce fut lui que les huguenots, maîtres de Saint-Lo, en 1562, voulurent tuer pour le punir de son attachement à la religion catholique et à la cause de la royauté. S'il leur échappa, en se réfugiant en sa terre de La Meauffe, ils s'en vengèrent en saccageant le manoir de La Vaucelle, brûlant les ornements de la chapelle de Sainte-Pernelle et abattant la grande croix élevée en face de cet oratoire.

Les troubles un instant apaisés, le roi Charles IX profita de l'acalmie pour visiter le Cotentin. Il logea à La Vaucelle, certain qu'il était de la fidélité et du dévouement du sieur du Feron.

Lorsqu'en 1574, les Religionnaires reprirent les armes, ce fut en cet hôtel que Matignon établit son quartier-général, lors de l'investissement rapide qui précéda le siège de Saint-Lo. De Caillières dit, en effet, que le Maréchal se porta de sa personne « à la tête du vallon où son situés les faubourgs de Tor- » teron et de Vaucelle ». Il ne pouvait choisir un lieu plus propice. D'une part, Lucas du Chemin était un chaud royaliste, et, de sa demeure, son hôte surveillait à souhait les routes conduisant dans l'Avranchin et le Bocage où Montgommery et Colombières comptaient de nombreux et intrépides partisans.

En 1608, le 3 juillet, Nicolas du Chemin, fils du précédent, rendait aveu du fief de La Vaucelle à messire Charles de Matignon, en se qualifiant de noble homme et de seigneur du Mesnil-Guillaume, de Hébécrévon et de L2 Vaucelle; trente ans plus tard, le 14 mai 1638, son neveu, Luc du Chemin, sieur de La Haulle-Semilly, du Mesnil-Guillaume, seigneur et patron de Hébécrévon, rendait, dans des termes identiques, au même seigneur, un aveu de ce tenement.

La terre qui en était l'objet demeura jusqu'à la fin du dernier siècle la propriété des du Chemin qui, en général, tinrent à Saint-Lo, un assez grand état. Nous distinguons entre autres :

1º Laurent du Chemin, écuyer, seigneur et patron de La

Vaucelle qui, en 1650, était Maréchal de camp et fut, en 1655, député par la noblesse aux Etats de Normandie;

2° François du Chemin, neveu de Laurent, et aussi son héritier, seigneur de La Tour, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Saint-Lo et maire perpétuel de cette ville, lequel obtint des lettres royaux rendant à La Vaucelle sa primitive qualité de Fief et Terre noble. Ce fief releva depuis lors de la Baronnie de Saint-Lo; il eut dans sa mouvance les terres du Hutrel, situées à Saint-Thomas de Saint-Lo, plusieurs rentes créées seigneuriales et, enfin, l'hôtel des du Chemin sis dans l'enclos de Saint-Lo, entre les rues du Rouxelet et à la Paille, maintenant appartenant à M. Gaston Delamare, imprimeur. A l'occasion de cette mutation, qu'il avait d'ailleurs autorisée, le seigneur d'Agneaux concéda au seigneur de La Vaucelle le droit de pêche depuis le village de la Poulinière jusqu'à la chaussée du moulin de Vire;

3º Luc-François du Chemin, fils du précédent et de demoiselle Marie Radulph, seigneur de La Tour, de La Haulle et de La Vaucelle, commandant à Saint-Lo pour le roi. A sa requête, un arrêt du Parlement de Normandie décida, le 22 juillet 1718, que, par suite du décès du marquis de Brévands, Grand Bailli du Cotentin, il jouirait, jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire, des mêmes honneurs que le feu Marquis. Il remplit, en conséquence, cet office jusqu'en 1726 et commanda toute la noblesse du bailliage. Il avait été nommé colonel d'un régiment de milice, le 1º avril 1704; le 19 mai 1708, lieutenant général d'épée au siège de Saint-Lo; le 27 décembre 1709, commissaire royal pour la répartition de la capitation de la noblesse; chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le 17 janvier 1720; il fut lieutenant des maréchaux de France en 1725; commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Né à Saint-Lo, le 22 janvier 1684, il y mourut le 9 janvier 1744, à l'âge de 60 ans.

Le second fils de Luc-François, Jean-Baptiste-François-Edme-Firmin du Chemin de La Tour, hérita de la terre et seigneurie de La Vaucelle; il mourut à Saint-Lo, le 3 mai 1767, laissant de son union avec demoiselle Anne-Jacqueline de Saint-Gilles, Anne-Stéphanie du Chemin de La Tour La Vaucelle.

Celle-ci porta le domaine de La Vaucelle aux de La Gonnivière par son mariage avec Pierre-Hervé de La Gonnivière.

Anne-Stéphanie, unique héritière des précédents, le fit entrer, à son tour, dans la famille des Le Provost de Saint-Jean, en épousant Charles-René Le Provost.

Ce fut également par un mariage que La Vaucelle passa de ces derniers aux d'Annebault de La Motte pour faire retour, par le décès de Henri d'Annebault, aux Le Provost, et, enfin, collatérallement aux Mary de Longueville, héritiers en partie de Mademoiselle Louise Le Provost de Saint-Jean, décédée à Saint-Lo, le 29 avril 1889.

Cette dernière, a laissé après elle une réputation de charité bien établie. Les malheureux de notre cité et des environs savent seuls les larges aumônes que distribuaient ses mains secourables à tous.

II. — La Petite-Vaucelle. — En ce qui concerne l'extension sur Agneaux du fief de La Vaucelle, nous n'avons qu'à copier ou plutôt à analyser l'histoire de cette paroisse, insérée au tome 1°, 2° partie des Mémoires de la Société d'Archéologie de la Manche.

La Petite-Vaucelle, Vauchelle ou Vaucheulle, est mentionnée pour la première fois dans la charte de donation du bois de la Falaise souscrite par Philippe d'Agneaux au profit des pauvres de la Maison-Dieu de notre cité.

Elle y est donnée comme limite de ce bois « Quod situm est » super Viriam juxta pontem ex parte Vaucelle » ce qu'un titre postérieur traduit en ces termes : « Et s'estendoit ledit bois » d'empar la Petite-Vauchelle, en la paroisse d'Agneaux. »

Nous en possédons les limites, qui étaient, au Nord et à l'Ouest, le vieux chemin de Saint-Lo à Coutances, aujourd'hui la Cavée, et le chemin du pont de Vire à la Falaise, alias Rue Creuset; à l'Est, la Vire, et au Midi les terres du Joly et de la Tremblée, puisqu'en 1241, Hélie de la Tremblée donnait à fieffe aux Frères de la Maison-Dieu douze pieds de terre en largeur depuis le ruisseau qui est au bout du bois dudit hôpital jusqu'à l'île Gavray (pré de l'île) appartenant auxdits Frères et située entre la Vire et la terre du dit Hélie.

Une grande partie des terres enfermées dans ces limites devinrent successivement la propriété de la Maison-Dieu, soit par achat soit par fieffe.

En 1258, les Prieurs enclosaient, avec autorisation d'Herbert d'Agneaux, quatre acres qu'ils tenaient d'Herbert de La Vaucelle, lesquels demeuraient quittes de tout service, fors de 9 deniers dus de tout temps aux seigneurs d'Agneaux par les seigneurs de La Vaucelle.

En 1281, Philippe de La Vaucelle, chevalier, ratifiait la donation faite à la Maison-Dieu par Thomas Erneis de cinq vergées de terre près la Falaise.

La même année, il remettait à cet établissement charitable deux boisseaux de froment sur les dix-huit qu'il lui devait à causes des terres encloses en 1258 et situées sur le grand chemin de Saint-Gilles (chemin de Saint-Lo à Coutances, ou encore chemin Cauchié).

En 1295, Guillaume Le Bourgeois, d'Agneaux, concédait à la Maison-Dieu son clos d'Agneaux, situé entre le grand chemin allant du pont de Vire à Saint-Gilles; aujourd'hui la Cavée; le chemin de la Falnise, les terres de Thomas Hellard et celles de Geoffroy Caillou.

En 1299, Herbert d'Agneaux ratifiait la fieffe des prairies entre le bois de la Falaise et la Virc, consentie au nom de leurs femmes, par Henri de Huecon, écuyer, et Thomas Coereul.

En sorte que des le xiii° siècle, l'hôpital possédait la plus grande partie de La Petite-Vaucelle. Son domaine ne mesurait pas moins de 240 vergées en 1412, lorsque les Prieur et Frères en rendirent aveu, ainsi que nous l'avons déjà vu, à la dame de La Vaucelle, Clémence Pitelou, femme de Pierre du Hommet. Il comprenait 16 pièces, savoir :

Le manoir et le bois, avec le pré de la Falaise; le pré des Cours, jouxte l'eau de Vire; le pré Dame Eude; le Clos au Bourgeois; la pièce des Vasières; la pièce des six Vergées ou des Terriers; le Clos des Murs; la pièce de dessus le Manoir; l'Isle ou Pré de l'Isle jouxte l'eau de Vire; le pré Pesant; le Long Pré, le Clos au Rossignol; les Champs de l'Eglise; les Epinettes et le Jardin Colombel.

Le sieur de Parégny, écuyer, possédait 18 vergées de la Petite-Vaucelle en 1412. Il était tenant du fieu de La Vaucelle, en parage de Clémence Pitelou et de Pierre du Hommet, son mari.

L'hôpital ne fut pas toujours possesseur paisible des terres qu'il tenait de La Vaucelle. Vers la moitié du xv° siècle, Richard d'Esquay, seigneur d'Agneaux, voulut contraindre les prieur et religieux qui le gouvernaient, à lui rendre hommage et à faire divers services. Ceux-ci de s'en défendre, comme n'étant que de simples puinés et de prétendre que l'aîné du fief devait s'acquitter de l'hommage. Ils mirent, en conséquence, en cause sire Guillaume Biote, écuyer, dont il a été déjà question. Leurs prétentions furent reconnues fondées par Richard d'Esquay, lequel, en homme prudent, n'osa pas s'attaquer à un des favoris du roi Henri d'Angleterre; mais qui, ce haut fonctionnaire disparu avec les Anglais ses amis, recommença ses poursuites, en 1456, et fit saisir par ses officiers « pour faulte d'hommage » les terres de l'Hôtel-Dieu. Toutefois la poursuite fut abandonnée.

Ce qui, au cours du xvi° siècle, n'empêcha pas un autre seigneur d'Agneaulx de faire revivre ses prétentions, de les étendre même, par l'assujettissement des terres de la Maison-Dieu aux corvées de charrues aux deux saisons de l'année, à trouver les meules du moulin de la seigneurie d'Agneaux et à contribuer au chomage dudit moulin.

Le 9 avril 1524, intervint une transaction par laquelle l'hôpital passa condamnation, sauf en ce qui concerne la franchise de mouture à son tour et rang et à dégrain. Mais bientôt, ses administrateurs rompirent leurs engagements; d'où s'en suivit une nouvelle saisie des terres et, enfin, une nouvelle transaction à la date du 8 février 1532, dont ils firent tous les frais. En voici les termes:

« Jean de Sainte-Marie pour estre participant ès bienfaits » dudit Hostel-Dieu decharge les Prieur et Frères pour l'avenir » de toutes sortes de rentes tant ordinaires que casuelles, » droictures, sujetions et devoirs sieuriaux annuels et casuels » dont ils lui estoient redevables à cause des terres susdites, » au moyen de quoy les dits prieur et frères lui quittèrent et » délaissèrent afin d'éritage et à ses hoirs, quinze vergées de » terre en quatre rièces du nombre des terres saisies. Le dit » seigneur déclare toutes droictures, redevances etc deuement » amorties, sans pourtant que les dignités, prééminences, pre-» rogatives et libertez sieurialles à luy comme direct seigneur » appartenans, soient en rien diminuez, comme seroit le droict » de chasse à tout gibier à poil et à plume, et de pescher en la » rivière de Vire contigue des dites terres, et passage sur les » dicts héritages.—De plus, les Prieur et Frères demeurent sujets » à célébrer la messe accoustumée estre dite au samedy, procé-» dant de la fondation des prédécesseurs du dit seigneur qui » payera pour ce 40 sous de rente. »

Pour être logiques, nous eussions dû dire, ou mieux, répéter au début de cette deuxième partie, que le manoir du Rocreul ou Roquereul était jadis celui de La Petite-Vaucelle des xiii el xiv siècle. Son nouveau nom ne date que de 1460. Nous ignorons quels en furent les propriétaires successifs, nous ne désespérons pas d'en connaître quelques-uns. Disons toutefois, en terminant, que, dans ces derniers temps, le Roquereul appartint à M. le capitaine de vaisseau Perrette-Lamarche, major de la marine, qui fut vice-président de la Société d'Archéologie, et à M. L. Le Mennicier, son neveu, qui remplissait si bien les fonctions de classificateur de la section d'histoire naturelle de cette compagnie.

Nous ne devons pas omettre les armoiries des familles nobles qui ont possédé privativement tout ou partie du fief de La Vaucelle:

Les de La Vaucelle. - Armoiries inconnues. Les Pitelou. -Armoiries inconnues. Les du Hommet (ou) Homméel. —D'azur au sautoir d'argent ou encore, d'azur au lion léopardé, de gueules, armé et lampassé d'or, accompagné de 6 besans d'or sur les pieds du lion. -D'argent à 3 équerres ou diguets de sable. Les Adigard. -De sinople à 3 têtes de boucs d'or, 2 et 1. Les Bougard. Les du Chemin. —De gueules au lion d'argent semé d'hermines. Les REGNAULT. -D'azur et de sable, à 3 molettes d'épron d'or, au ches chargé d'un lion de même. Les Le Provost de SAINT-JEAN. —D'azur à 3 têtes de lion arrachées d'or. Les de La Motte. -De gueules à 5 pals d'argent soutenus d'une bande du même. -D'argent, au chef de gueules, chargé de trois Les de Mary. roses d'or mises de rang.

Ed. LEPINGARD.

### NOTICE HISTORIQUE

SUR

## LA HAGUE et L'ANSE SAINT-MARTIN.

### LA HAGUE.

### 1° Jobourg.—Auderville.—Saint-Germain-des-Vaux.

Le touriste qui vient d'admirer à Cherbourg les prodigieuses créations de la main de l'homme, fera bien, selon nous, de visiter La Hague, cette partie du continent qui s'avance dans la Manche, au Nord-Ouest de Cherbourg.

Là se trouvent, en effet, réunis plusieurs des motifs de curiosité ou d'intérêt que l'on recherche dans un voyage d'agrément.

Variété extrême de la contrée sous le double rapport de la forme et de la couleur, monuments druidiques dans les landes montueuses de Vauville (1) battues par les flots et qui rappellent la Bretagne; côtes de Jobourg élevées en falaises de . 128 mètres au-dessus du niveau de la mer; points de vue magnifiques; horizons de 50 kilomètres; beautés de paysages, gracieuses et sauvages tout à la fois. On remarque l'anse de Vauville qui a 16 kilomètres d'ouverture entre le nez de Jobourg et le cap de Flamanville; le fond de cette anse est occupé par une plage sablonneuse au bord de laquelle sont les landes de Vauville et les dunes ou mielles de Biville (amas de sable blanc et fin qui offrent l'aspect d'un paysage couvert d'une épaisse couche de neige). On raconte qu'en 1799, un combat eut lieu dans l'anse de Vauville, entre une frégate française et une frégate anglaise; la lutte fut si acharnée que toutes deux disparurent au milieu des flots. Quand le temps est clair on apercoit les quatre îles anglaises Aurigny, Sercq, Guernesey et Jersey. C'est au nez de Jobourg que finit le dangereux passage de la Déroute et commence le raz Blanchart, terrible défils où le flot de marée et le jusant, resserrés entre des chaînes d'é-

⁽¹⁾ Voir l'Annuaire de la Manche, année 1833, page 252.

cueils et de bas fonds, coulent avec une vitesse de plus de 16 kilomètres à l'heure. Au pied du nez de Jobourg, se trouvent la caverne dite le *Trou-des-Fées* et une autre appelée la *Grande-Eglise* qui sont l'objet de nombreuses traditions. Près du sémaphore, on trouve les restes d'un retranchement romain.

On peut revenir par le village de Dannery, et arriver à l'église de Jobourg, point culminant de la Hague. De ce sommet, on découvre toute la partie Nord de la Hague. Jobourg signifie bourg de Jupiter, suivant quelques écrivains qui pensent que sur ce plateau élevé, un temple a été bâti, sous la domination romaine, à ce dieu, considéré par les païens comme emblème du Ciel, et parfois du Soleil. L'église de Jobourg est remarquable par les arcades romanes qui soutiennent la grosse tour, les modillons et les pieds de bœuf à l'intérieur de la nef, preuves d'une vénérable ancienneté. Il existe plusieurs tombelles ou tumuli dans la commune de Jobourg. Un autre tumulus bien conservé se trouve sur la limite d'Auderville, à peu de distance de l'anse d'Escalgrain. Cette anse est un des points les plus pittoresques du département : au fond de cette anse, qui présente une plage de sable, aboutit une vallée dont le bas, occupé par de riantes prairies, arrosées par un ruisseau, contrastent avec les hauteurs rocheuses et sauvages qui l'environnent. Nous arrivons au village de l'église d'Auderville, formant la principale agglomération de la commune. A environ un kilomètre se trouve le port de Goury, station d'un bateau de sauvetage, monté par de braves marins. Lorsqu'ils entendent le signal d'alarme, tous accourent avec empressement, et l'équipage est vite au complet. Plusieurs sont titulaires de nombreuses médailles. L'équipage du canot de Goury a compté jusqu'à trois chevaliers de la Légion d'honneur.

Si nous parcourons le bord du rivage, au Nord de Goury, nous arrivons bientôt à la pointe du cap de la Hague. On jouit là d'une vue splendide. L'horizon est limité par les îles anglaises, dont celle d'Aurigny, la plus proche, est située à 15 kilomètres en mer. Les habitants de celle-ci ont une commune origine avec ceux de la Hague, comme l'indiquent leurs noms et le même patois; ils ont eu de tout temps des relations suivies. Ces iles qui touchent à la France n'auraient jamais dû cesser de lui appartenir. Au Nord-Ouest du cap de la Hague, à 4 kilomètres en mer, se trouve la Fosse-de-la-Hague, profonde de 120 mètres aux basses marées. Plus près du cap, les dangereux courants du raz Blanchart, viennent briser leur écume blanche sur les noirs écueils au centre desquels le phare d'Auderville semble dominer les vagues. Ce phare, allumé pour la première fois en 1837, a été construit en trois ans par M. Delarue qui a eu à vaincre bien des difficultés. Le phare est remarquable, non seulement par sa hauteur qui est de 50 mètres, mais par sa position sur un étroit îlot, nommé le Gros-du-Raz, à 800 mètres de la côte dont il est séparé par un courant rapide. Il est exposé par sa base aux violents coups de la mer dont les vagues

furieuses se brisent et rejaillissent à une grande hauteur, lors des tempêtes. Dans l'intérieur de la colonne qui est pleine, huit chambres commodes et bien éclairées se présentent successivement à chaque révolution de l'escalier. Au sommet, la lanterne qui, d'abord était à feu fixe, a été, en 1890, transformée en feu à éclipses. Le sémaphore du cap de la Hague est bâti sur la commune d'Auderville, tout près de la limite de Saint-Germain-des-Vaux.

Une des plus violentes tempêtes que l'on ait ressenties sur cette côte, est celle du 31 octobre 1823 qui jeta sur le littoral de notre département 23 navires, dont 7 français. De 158 hommes d'équipage qui les montaient, 40 perdirent la vie dans le naufrage. Un des navires, la paquebot américain le Pâris, qui s'échoua sous Auderville, portait M^{sr} de Cheverus, évêque de Boston, qui devint plus tard cardinal-archevêque de Bordeaux.

En 1871, le transport de l'Etat, la Sèvre, se perdit par un temps brumeux sur les Noires. Il renfermait 153 soldats et matelots qui allaient de Saint-Malo à Cherbourg. Les riverains et le canot de sauvetage ne purent en recueillir que 58. Les habitants d'Auderville racontent encore avec tristesse, qu'ils entendaient de la côte, les cris lamentables des malheureux qui allaient s'engloutir dans la mer, et auxquels il était impossible de sauver la vie. Une foule de navires ont fait naufrage dans ces parages, par suite de la tempête, des courants ou des écueils, et sont engloutis à tout jamais dans l'éternelle nuit de l'oubli.

Au lieu de continuer notre promenade sur le bord du rivage, il est préférable de revenir au village de l'église d'Auderville, pour traverser ensuite la commune de Saint-Germain-des-Vaux. La route serpente à travers divers villages assez populeux formant la partie agglomérée de la commune. Nous arrivons ensuite à Danneville, reconnaissable par une vieille tour en ruines, restes d'un ancien moulin à vent. Au Nord-Ouest de ce village, et près du moulin à vent, il existait encore, il y a environ cinq siècles, les restes de solides murailles qu'entourait un fossé large et profond. Les débris de maconnerie, et surtout la tradition ne laissent aucun doute sur l'existence d'un château fort en cet endroit, le château de Mont-Haguez. Il n'en reste plus aucun vestige, sauf des noms historiques : village des Bons-Vassaux, maison de la Tour-Feuillie, village du Pigeon. Ce château, élevé vers le commencement du 1x° siècle, a été détruit vers la fin du même siècle par Hasting, aventurier normand. (Voir la charmante légende insérée dans les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, année 1835.)

Vers le milieu du 1x° siècle, les Normands isolèrent les huit communes du cap de la Hague par un fameux retrauchement, une épaisse muraille de terre de 6 à 7 mètres de haut, et nommée le Hague-Dick. (Voir l'Annuaire de la Manche, année 1833, page 258.)

Pour se donner une idée de la commune de Saint-Germain-

des-Vaux, il faut se transporter sur le sommet de la Roche-du-Var. Du côté du Nord-Ouest, on découvre depuis le sémaphore du cap de la Hague, une vaste étendue de terrain uni, dont toutes les clôtures sont en pierres. Là s'étendent les meilleures prairies de la Hague. Le rivage, bordé de rochers, s'avance dans la mer, et forme une demi-circonférence découpée par de nombreux havres dont le plus important est celui de Bombec, dans lequel il y a eu plusieurs naufrages. Sous ses pieds on apercoit le fort de Saint-Germain. Ce fort a soutenu vers 1806, un combat contre une frégate anglaise, la Minerve, qui poursuivait, dans l'anse Saint-Martin, un corsaire français. Les habitants de la commune se chargèrent de la défense, et chargèrent à boulets rouges. La lutte dura une partie de l'après-midi, enfin ils réussirent à loger un boulet à bord de la frégate, et 14 hommes furent tués. Ce navire qui était d'origine française avait été enlevé par les anglais, il devait les conduire à leur perte. En voulant ensuite poursuivre, à la faveur de la nuit, un bateau de commerce français, il s'aventura trop près de la digue, alors en construction, et s'échoua sur les fondements. A! de nouveau, il se défendit bravement. Tout à coup il fit gnaux indiquant que le feu était à son bord. En 1855 un néau fort a été élevé à l'Ouest de l'ancien. Il fut coup il fit longtemps armé de 6 obusiers. En 1889 il a été désarmé, étant devenu trop bas pour les besoins de la guerre moderne. En avant du fort et à peu de distance en mer, on voit trois roches d'herbe, nommées les Herbeuses, où l'on peut se rendre à pied quand la mer est basse. Elles limitent à l'Ouest l'ouverture de l'anse Saint-Martin.

Dans l'anse Saint-Martin on aperçoit le petit port du Pontdes-Vaux ou port Racine, placé dans une situation remarquable, à l'embouchure d'une vallée, une des plus sauvages parmi celles de la région. C'est vers le haut de cette vallée que se trouve un lieu appelé la Mare-Besnard, à laquelle se rattache la légende suivante. Je vais la raconter telle que je l'ai entendue dans le pays. Besnard était un fermier des taxes, sous le règne de Louis XIV, une sorte de percepteur très détesté à cause de sa dureté. A sa mort, les habitants de Saint-Germain ne voulurent pas déposer son corps dans le cimetière, ils l'ont enterré dans ce lieu, et en guise de croix ils ont placé l'inscription suivante au pied du fossé:

Ci-gtt le dur sergent Besnard
Qui mourut bien dix ans trop tard
S'il était mort dix ans plus tôt,
Il aurait laissé bien du monde en repos.
Il est mort comme il a vécu.
Prier pour lui c'est temps perdu.
Passant, au lieu d'un libera,
P.... dessus et puis t'en va.

Revenons à l'anse Saint-Martin. Les yeux peuvent suivre

avec plaisir les contours de cette belle anse, dont les environs sont ravissants surtout dans une belle journée d'été. Sur Digulleville on remarque le rocher d'Esquina, qui dit-on, était un gravier se trouvant dans le soulier de Gargantua, lorsque ce géant se disposait à passer de France en Angleterre, par-dessus la mer de la Manche. L'anse est protégée d'une extrémité à l'autre par des collines au pied desquelles se développe une puissante végétation. Le sémaphore de Jardeheu, limite à l'Est l'autre extrémité de l'anse Saint-Martin.

Si nous parcourons la partie Nord-Est de la Hague, le paysage change complétement. Les communes de Omonville, Eculleville, Gréville offrent successivement de charmantes vallées, arrosées par des ruisseaux, bien abritées, et toutes plus belles les unes que les autres. Enfin Landemer, charmante plage et séjour favori des Parisiens, vallée pittoresque imitant la Suisse, couverte de châlets qui charment l'œil et que le pinceau de l'artiste aime à reproduire. Je laisse à d'autre la tâche de décrire cette belle partie de la Hague.

Notre pays si intéressant à visiter et si attrayant à tous égards, n'est pas connu des étrangers comme il devrait l'être. Cela tient à ce qu'il existe une lacune, au point de vue des communications, sur le littoral de l'anse Saint-Martin. Les deux côtés de la Hague sont desservis, l'un par le chemin de grande communication nº 16 qui aboutit à Auderville, l'autre par le chemin de grande communication nº 45 qui aboutit à Omonville-la-Rogue. Ces deux chemins sont reliés par le chemin vicinal nº 28, impraticable aux voitures. En effet depuis le sommet de la Roche-du-Var au Pont-des-Vaux, la pente atteint 14 centimètres par mètre, sur une longueur de 300 mètres. Les voituriers évitent donc de parcourir ce chemin à cause des montées et des descentes nombreuses qu'on y trouve. Le principal remède serait de contourner la Roche-du-Var. Au point de vue stratégique. la défense du Val-de-Saire est bien mieux assurée, le réseau des chemins de grande communication est au complet.

### 2º Les Habitants de La Hague.

Les habitants de la pointe de la Hague sont de grande taille, ils ont les traits mâles et énergiques, ils sont robustes, hâlés par le soleil et les vents de la mer, ne redoutant pas le danger, d'un caractère honnète et affable, confiants les uns envers les autres, obligeants, recevant leurs hôtes de grand cœur, très fins et très rusés, à ce point de vue ce sont des Normands accomplis, au demeurant d'excellentes gens.

Il y avait autrefois à Saint-Germain, Auderville et Jobourgdes sociétés organisées pour la fraude du tabac. La fraude est morte depuis une quinzaine d'années, mais les vieux hagardsavec l'air bons enfants qui les distingue, aiment à raconter les bonnes farces qu'ils faisaient pour éloigner les douaniers du lieu de débarquement, et les moyens qu'ils ont employés pour se tirer d'affaire dans certains cas. Il s'est même trouvé des hagards, condamnés à 5 ou 600 fr. d'amende, au tribunal de Cherbourg, qui, à leur sortie, ont dit en riant aux officiers de la Douane: « Nous allons payer nos frais avec le bénéfice d'une batelée de tabac. » Effectivement, ils se sont embarqués à Cherbourg, directement pour l'île d'Aurigny, et sont revenus avec un chargement, sans que les douaniers se doutassent de ce fait. Aujourd'hui les amendes sont de dix à vingt mille francs et en plus il y a de la prison. C'est la ruine des fraudeurs.

Le Raillet est une fête assez singulière qui a lieu à Auderville et à Saint-Germain-des-Vaux. Le jour Saint-Nazaire, 10 juin, les enfants rassemblent les mauvaises herbes recueillies dans les clos, sur les murs, et le long des chemins, et qu'ils ont eu la précaution de faire sécher à l'avance. On choisit de préférence celles qui produisent le plus de fumée, afin de faire un feu qui boucane. Alors, dès le matin, et pendant toute la journée, les enfants allument de petits feux sur le bord des chemins, dans les principaux villages. Les uns font cuire des cufs, et les autres des pommes de terre, pour les manger en plein air, avec du pain et quelques grains de sel. Ils se servent de cidre ou d'eau de jus pour se désaltérer. Ce jour-là on fait de la galette dans toutes les maisons.

Quelle est la signification du Raillet. Les vieillards l'ignorent. Cette fête existe de temps immémorial. Les enfants ont toujours pris congé le jour Saint-Nazaire; les uns vont à la foire de Gréville, c'est la Guibray du pays; ceux qui restent peuvent se dédommager en se procurant le petit divertissement que nous venons de raconter.

Les Raillets d'autrefois étaient plus animés que ceux de nos jours. Toute la jeunesse, même jusqu'à vingt ans, faisait gaiement des raillets, et se régalait avec des œufs, des pommes de terre, du pain d'orge et de l'eau. Mais ces nombreuses réunions pouvaient quelquefois dégénérer en abus.

Le Raillet actuel, est une ancienne habitude, très bonne à conserver, elle joint l'utile à l'agréable. Cette gracieuse petite fête marque bien les sentiments de fraternité qui animent la population dès l'enfance; elle peint par un exemple le caractère des habitants de la Hague.

### L'ANSE SAINT-MARTIN.

#### 1° L'Anse Saint-Martin autrefois.

Dans la baie du Pont-des-Vaux, et tout autour du nez (cap)

de la Vieille-Eglise, on remarque, entre la couche de terre et le rocher, une couche de galets de 50 centimètres à 2 mètres d'épaisseur, située au-dessus du niveau de la haute mer. Ges galets arrondis ont donc été roulés par les eaux, et maintenant ils sont recouverts d'une couche de terre labourable. Il est supposable que le fond de la mer s'étant soulevé est sorti de l'eau et les galets sont demeurés au-dessus du niveau de la mer. Une couche de terrain d'alluvion, c'est-à-dire entraîné par les eaux de pluie s'est formée; ce dépôt a augmenté et la surface est devenue cultivable.

La croûte terrestre remue. Ici elle descend, là elle monte, mais si lentement que nous ne le sentons pas. Dans une époque très ancienne, les côtes de Bretagne ont été réunies à celles de la Manche, et les îles anglaises se trouvaient rattachées à notre terre. C'est l'époque primaire. Le fond actuel de la mer à 50 mètres environ, au-dessous du niveau de l'eau, devait alors former la limite de notre pays.

Ensuite notre sol s'est affaissé, pendant que d'autres parties de la France émergeaient. Longtemps encore l'île d'Aurigny est restée attachée au nez de Jobourg, la profondeur de la mer entre ces deux pays, varie de 30 à 40 mètres. A cette époque les collines de la Manche, ainsi que les grandes plaines dont elles étaient entourées, formaient une immense forêt. Peu à peu, l'envahissement de la mer d'un côté, et plus tard la main de l'homme de l'autre, ont travaillé à détruire ces forêts. Enfin, les Normands ont continué ce ravage par l'incendie.

A une époque très ancienne, d'après la tradition, les habitants de l'anse Saint-Martin construisirent une digue pour arrêter l'envahissement de la mer. D'après la légende, à une époque relativement récente, il y a 12 à 1500 ans peut-être, cette digue fut ouverte, dans l'intention de détruire les bêtes sauvages qui faisaient leur refuge dans le bois, mais la mer ne put être refoulée complétement, et le bois a peu à peu disparu sous la mer. Je pense que la destruction de la digue est plutôt due à la mer, car, si dans le bois il existait des animaux nuisibles, il y avait aussi des villages dans l'anse Saint-Martin, et les habitants auraient compris le danger dont ils seraient menacés eux-mêmes. De nos jours encore, la mer continue de s'avancer et elle ne s'arrêtera que lorsqu'elle sera arrivée au pied des collines qui entourent l'anse.

Les habitants de Saint-Germain disent que les vieilles poutres en chêne qui forment la charpente des anciennes maisons sont provenues de l'anse Saint-Martin. Les racines d'arbre qu'on trouve encore dans le sable lors des plus basses marées sont les témoins irrécusables de l'existence d'un bois en cet endroit.

A la pointe du nez de la vieille église, du côté de l'Est, on aperçoit un petit jardin suspendu sur un rocher, dont le pied, creusé par la nature, forme une sorte de pont naturel de 10 mètres environ, nommé le Trou-des-Fées. Les eaux de la mer passent sous ce pont à marée haute. D'après la légende, la fée de Saint-Germain, nommée la Demoiselle-de-Gruchy, pouvait faire sombrer les navires passant en pleine mer. Elle hantait souvent du côté de la fontaine Saint-Martin; les personnes attardées n'osaient passer en cet endroit, car la fée pouvait faire arrêter les chevaux, et les forcer à rebrousser chemin, malgré les efforts de leur conducteur. Elle était donc malfaisante. Il ne serait pas impossible que cette fable et autres récits de visions, ne fussent des moyens dont les fraudeurs pouvaient se servir pour effrayer les douaniers. La Hague a été le pays des légendes.

Au bord de la mer, à l'Ouest du havre de Plainvie, sur la limite des communes de Saint-Germain-des-Vaux et d'Omon ville-la-Petite, il existait vers le xiv° siècle, une église dont toute trace a disparu. Son bénitier a été placé, en 1871, dans l'église actuelle au-dessous du clocher. En 1872, lors de la construction du chemin vicinal n° 28, on a retrouvé une rangée de 8 cercueils placés en travers de la route. Ces cercueils paraissaient formés d'une sorte de ciment mélangé de coquillages et de sable, afin de soustraire les corps à la dent des bêtes sauvages qui peuplaient l'anse. Les pierres de l'église et les débris des cercueils ont servi à élever les clôtures des champs en cet endroit.

### 2° L'Anse Saint-Martin aujourd'hui.

En 1853, le navire de guerre l'Infernal, capitaine de Rostang, fit de longues études sur le projet de fermer l'anse pour établir un port de refuge en cas de guerre. L'anse Saint-Martin, dont la partie la plus rapprochée de la terre est connue sous le nom de havre Plainvie, est même le seul refuge naturel qu'offre la côte de France depuis Brest jusqu'au Pas-de-Calais. Elle est très bien abritée contre les vents de terre par les hauteurs environnantes, et il faudrait des dépenses peu considérables pour fermer une sorte de port de 240 hectares, propre au mouillage, 1/3 pour les vaisseaux de ligne, 1/3 pour les bâtiments de commerce, 1/3 pour les bateaux de pêche. Il y a des lignes de rochers aux Herbeuses et sur Digulleville qui se trouvent pour ainsi dire disposés pour recevoir des brise-lames. A l'entrée de la passe, la profondeur serait de 13 mètres, et au milieu de la baie, de 8 mètres avec un excellent mouillage. La guerre de Crimée et le défaut de fonds ont fait ajourner ce projet. La dépense serait peu de chose en comparaison de l'utilité produite; la valeur des bâtiments sauvés couvrirait promptement celle des travaux exécutés dans ces lieux si tourmentés par les tempètes et exposés en cas de guerre aux entreprises ennemies.

Supposons Cherbourg attaqué par mer, l'anse Saint-Martin se trouve être le lieu le plus favorable pour opérer un débarquement ennemi, surtout à cause de la proximité de l'île d'Aurigny, centre des opérations. Les anglais sont débarqués à Urville-Hague le 7 août 1758. Si l'ennemi s'emparait de nouveau de Cherbourg, seule place forte sur la mer de la Manche, ce serait un immense malheur pour la France. Cherbourg est la rivale de Portsmouth, deviendra-t-il un second Calais, et les 400 millions jetés à Cherbourg seront-ils perdus. Souvenonsnous que les îles normandes ne sont plus françaises depuis cinq siècles; ces îles, nous autres paysans de la Hague, nous les voyons tous les jours devant nos yeux comme un avertissement perpétuel de ne rien laisser à l'imprévu.

L'avis de tous les auteurs qui ont étudié la question, est que la baie de Saint-Martin pourrait jouer un grand rôle à un moment donné, au point de vue de la défense du littoral, étant des mieux placées pour des torpilleurs dont elle paraît devoir être le véritable lieu de station.

Les torpilleurs pourraient empêcher un débarquement ennemi dans l'anse, et au besoin faire sauter les navires ennemis passant dans les parages des îles anglaises, et qui seraient signalés par les sémaphores voisins; à l'occasion venir menacer une escadre ennemie attaquant Cherbourg, ou tentant un débarquement dans les autres anses du littoral. Il ne s'agit donc pas de remplacer le port militaire de Cherbourg; au contraire, il s'agit de compléter sa défense, par une défense mobile qui empêcherait l'ennemi de concentrer toute sa vigilance et toutes ses torces du côté de Cherbourg et qui pourrait au besoin aider puissamment à la défense. Des batteries construites sur la Roche-du-Var, et sur Digulleville, les dangers qui sillonnent la mer aux environs, et les courants serviraient à protéger les torpilleurs refugiés à Saint-Martin

Il est supposable que tôt ou tard des travaux sérieux seront entrepris en cet endroit. Les hommes compétents n'ont pas perdu de vue les avantages que présente cette belle anse. Il n'est pas prudent, en face d'Aurigny transformée en citadelle, de laisser l'anse Saint-Martin sans aucun moyen de protection. Les guerres sont devenues foudroyantes, et ceux qu'elles surprennent sont perdus.

La division cuirassée du Nord, sous le commandement du contre-amiral Gervais, et composée des cuirassés Marengo, Requin, Furieux, et le croiseur torpilleur Eperver allant de Cherbourg à Brest, a fait station dans l'anse Saint-Martin, le mercredi 21 mai 1890, de 10 heures à 11 heures du matin. Elle a opéré quelques sondages, mais ayant reçu l'ordre de partir, on dit qu'elle doit revenir étudier l'anse.

Les habitants de la Hague disent que le commandant de Rostang était un admirateur du projet de fermer l'anse Saint-Martin, et si la mort ne l'avait pas surpris trop tôt, ce projet serait exécuté. A cette époque on ne connaissait pas les torpilleurs, mais on pensait que Diélette était, comme de nos jours encore, le seul port de refuge entre Cherbourg et Granville pour les caboteurs, toujours nombreux, surpris par les mauvais temps, dans les dangereux parages du cap de la Hague. Un port de refuge serait donc très nécessaire dans l'anse Saint-Martin. En cas de guerre, des convois de l'Etat, chargés de matériel ou de subsistance, s'y soustrairaient à l'attaque des croiseurs anglais. Des corsaires attendraient l'instant propice pour sortir ou pour y faire entrer leurs prises. L'anse Saint-Martin a donc une grande importance par sa situation, et elle pourrait fournir un lieu ne refuge aux heures du danger, pour les navigateurs surpris par la tempête ou par l'ennemi partant des îles anglaises.

Voici la liste des naufrages les plus récents qui ont eu lieu dans les environs de l'anse Saint-Martin, depuis le phare d'Auderville au sémaphore de Jardeheu, d'après les renseignements officiels.

Saint-Germain.—Bombec, 9 mars 1865, goëlette hollandaise, *Henriette*, démolie.

Saint-Germain. — Bombec. 16 avril 1865, vapeur, Ville-de-Paris, français, relevé.

Auderville. — La Noire, 6 février 1871, vapeur, la Sèvre, français, sombré, 95 hommes perdus.

Auderville. — En mer, 14 mars 1872, goëlette, Britania, anglaise, sombrée, équipage perdu.

Digulleville. — En mer, 19 mars 1873, goëlette, Louise-Hortense, française, sombrée, équipage perdu.

Saint-Germain. — Grénéquet, 19 août 1874, vapeur, *Pascal*, anglais, relevé, équipage sauvé.

Auderville. — Gros-du-Raz, 14 février 1875, trois mats, Monica, suédois, relevé.

Jardeheu. — En mer, 14 octobre 1875, pêcheur, Maria, français, sombré, équipage perdu.

Cap la Hague. — En mer, 14 novembre 1875, sloop, Saint-Antoine, français, démoli, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 10 juin 1876, sloop, Raymond, français, démoli, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 5 septembre 1876, brick, Rio, anglais, sombré, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 16 novembre 1876, sloop, Albertine, français, relevé, équipage sauvé.

Saint-Germain. — Becchue, 25 novembre 1876, vapeur, James-and-Mary, anglais.

Cap la Hague. — En mer, 13 mars 1877, sloop, Gustave-Emile, français, sombré.

Cap la Hague.—En mer, 24 septembre 1878, sloop, Eugèneot-Julie, français, sombré. Cap la Hague. — En mer, 14 novembre 1878, sloop, Rapid, anglais, sombré.

Saint-Germain. — Becchue, 25 novembre 1879, lougre, Espadon, français, démonté, équipage sauvé.

Auderville. — Sémaphore, 18 juin 1880, remorqueur,

Etincelle, français, relevé, équipage sauvé.

Cap la Hague. — En mer, 20 octobre 1880, sloop, Saint-

Gap la Hague. — En mer, 20 octobre 1880, sloop, Saint-Georges, anglais, sombré, équipage perdu.

Cap la Hague.—En mer, 28 mai 1881, goëlette, Sarah Jane, anglaise, sombrée, équipage perdu.

Cap la Hague. — En mer, 22 octobre 1881, sloop Marie, fiançais, sombré, équipage perdu.

Saint-Germain.—15 novembre 1882, goëlette, Jane, anglaise.

Anse Saint-Martin. — 10 septembre 1883, pecheur, Achille-Marguerite, français, relevé, équipage sauvé.

Jardeheu. — En mer, 20 novembre 1883, pêcheur, Amour, français, sombré, équipage perdu.

Auderville. — Grunes, 17 février 1884, vapeur, Ville-de-Lisbonne, français, sombré, équipage sauvé.

Jardeheu. — En mer, 21 janvier 1888, sloop, (inconnu), sombré, équipage perdu.

Jardeheu.—En mer, 11 juillet 1888, pêcheur, Nina, français, sombré, équipage perdu.

Anse Saint-Martin. — 29 janvier 1890, pecheur, Eugénie, français, relevé, équipage sauvé.

Auderville. — Sémaphore, 30 mars 1890, vapeur, Breton, français, relevé, équipage sauvé.

Il est vrai qu'un port de refuge ne serait pas une assurance contre les naufrages dans ces parages, mais quand il ne sauverait qu'un navire dans un intervalle de dix années, ce serait une affaire importante, si on considère la valeur de ces bâtiments. Et en temps de guerre, quelle serait son utilité? Je laisse aux hommes du métier le soin d'apprécier l'importance de ce projet.

HENRY,
Instituteur à Saint-Germain-des-Vaux.

## BIOGRAPHIE.

### Le docteur HOUSSIN-DUMANOIR.

Le 17 octobre 1889 s'éteignait à Grenneville une existence noblement remplie et consacrée tout entière au bien public, celle du docteur Houssin-Dumanoir, Conseiller général, ancien Maire de Saint-Lo.

M. Houssin-Dumanoir (Augustin-Bénoni-Henri), était né à Saint-Lo, le 27 août 1808. Des son enfance, il fut témoin des excès qu'entraînent les passions politiques. Il vit la maison de sa famille envahie par une bande de royalistes venant y insulter son parent le colonel Houssin-de-Saint-Laurent, qui avait eu le tort à leurs yeux de commander brillamment pendant les Cent Jours une brigade de cavalerie. Il en garda une impression ineffaçable qui ne contribua pas peu à le fixer à tout jamais dans les rangs du parti libéral.

Il fit ses études classiques au vieux collège de Saint-Lo où il eut pour professeur M. Julien Travers, et pour condisciples MM. Leverrier et le cardinal Guilbert.

Elève en médecine successivement à Caen et à Paris, il était chargé, bien que simple étudiant encore par la Faculté et le Gouvernement en 1832, alors que le choléra sévissait avec violence particulièrement sur Paris et ses environs, d'aller donner ses soins aux malades de Seine-et-Oise et il s'acquittait de sa mission avec un zèle et un dévouement qui lui valaient une précieuse distinction.

Il prélu lait ainsi à une vie tout entière dépensée au soulagement de ses semblables avec une abnégation et un désintéressement qu'on ne saurait trop louer.

Dès l'année 1833 il venait exercer la médecine dans sa ville natale où grâce à la solidité de ses connaissances médicales, et à son inaltérable dévouement il se créait une clientèle qui lui est restée fidèle jusqu'à la mort.

Au mois de mai 1840 ses concitoyens l'envoyèrent au Conseil municipal où il a siégé pendant une période ininterrompue de 49 ans; presque toujours élu en tête de liste.

Adjoint au Maire de Saint-Lo en 1848 et 1849, il devint Maire en 1870, dans des circonstances particulièrement difficiles, et jusqu'en 1874 époque où il fut remplacé par le Ministère de Broglie; il s'acquitta de ses délicates fonctions

avec un tact, une fermeté et une intelligence, auxquels ne put s'empêcher de rendre hommage, dans une lettre devenue publique, le représentant du Gouvernement d'alors, M. de Champagnac, qui n'avait pu d'ailleurs, malgré tous ses efforts, faire dévier un instant M. Houssin-Dumanoir, de sa ligne politique, fermement républicaine et libérale.

Nous ne pouvons laisser passer cette période si honorable de son existence administrative, sans rappeler l'imputation calomnieuse lancée contre lui par des adversaires sans scrupule, à l'occasion de l'envoi des mobilisés dans les marais du Cotentin, envoi auquel M. Houssin-Dumanoir s'était énergiquement opposé.

Elu Conseiller général dès 1848 et de 1864 à 1871, enfin de 1874 jusqu'à sa mort, il avait su dans l'Assemblée départementale conquérir l'estime et la sympathie de tous ses Collègues sans exception par la courtoisie de ses relations, par la loyauté et l'indépendance de son caractère.

Les élections municipales de 1877, entièrement favorables au parti républicain le ramenèrent à la tête de l'Administration municipale où ses Collègues le maintinrent jusqu'au moment où son grand âge lui fit décliner leurs suffrages.

Le 7 février 1878 un décret du Président de la République le nommait Chevalier de la Légion d'honneur et l'opinion publique fut unanime pour applaudir à cette haute distinction si bien méritée.

Le cadre de cette simple notice ne comporte pas le détail des améliorations, des progrès accomplis pendant les quatorze années passées par M. Houssin-Dumanoir à la mairie de Saint-Lo.

Qu'il nous soit permis de rappeler seulement la transformation du quartier de l'Enclos par le nivellement de la place du Parvis-Notre-Dame et le pavage de ses principales rues; la réfection du pavage des rues Saint-Thomas, Valvire, Belle-Croix, Ruettes; la couverture du ruisseau de Dollée; rue du Pré-de-Bas; la transformation du Champs-de-Mars et des voies adjacentes, le dégagement des abords des halles, l'élargissement de la rue du Neufbourg, de la rue Torteron à sa jonction avec la rue Havin, de la Neuve-Rue (aujourd'hui rue Houssin-Dumanoir), l'achèvement de la nouvelle conduite des eaux et la construction de réservoirs, la construction d'un abattoir, la mise à exécution par le Gouvernement du projet de construction du nouveau Dépôt d'étalons, obtenue à la suite de la visite de M. Tirard, la création du marché à bestiaux du mardi, la reconstruction du Tribunal de commerce et de la Justice de paix, la construction ou l'agrandissement de divers établissements scolaires, Ecole supérieure, Ecole de filles, Ecole maternelle, et enfin l'agrandissement de la caserne d'infanterie et l'augmentation de la garnison.

Toutes ces améliorations réalisées avec le concours du Conseil

municipal qui n'a jamais fait défaut à M. Houssin-Dumanoir, ont été menées à bien, sans grever davantage les contribuables, sans nuire à l'équilibre du budget et au bon fonctionnement des services municipaux.

Mais si sa constante préoccupation fut le bien de la Cité qui lui avait confié la défense de ses intérêts, elle ne fut pas la seule et ne le détourna en rien de l'accomplissement de ce qu'il considérait comme le devoir de tout bon citoyen, le dévouement le plus absolu aux intérêts généraux du pays et aux idées de progrès et de sage liberté pour lesquelles il n'avait jamais cessé de combattre.

Collaborateur toujours fidèle et zélé des Havin, des de Tocqueville, des de Mézange, pour ne parler que des morts, dans leurs luttes pour la démocratie; il était tenu par tous en profonde estime, et son concours hautement apprécié.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques lignes d'une lettre qui lui fut adressée en 1874 par M. le vicomte de Tocqueville, Député à l'Assemblée nationale et qui fait grandement honneur à celui qui l'a écrite et au destinataire :

#### « Nacqueville, le 30 août 1874.

### » Cher Monsieur et bon ami,

- » Jusqu'ici je n'avais pas mis en doute que vous vous pré-» senteriez aux élections du Conseil général qui vont s'ouvrir » le 4 octobre prochain.
- » A mon grand étonnement, j'apprends que vous hésitez. » Permettez-moi de blamer cette défaillance et de vous dire,
- » sans aucune précaution oratoire que vous n'avez pas le droit
- » de vous dérober aux devoirs que les temps imposent à tous » ceux qui se sont fait les apôtres de la bonne cause.
- » Je suis vieux, et si je ne consultais que mes goûts et les » intérêts de ma santé, je rentrerais dans la retraite que je » crois avoir bien gagnée.
- » Je suis bien combattu, mais les difficultés me surexcitent » et doublent mon ardeur.
- Je vous en supplie; faites comme moi et ne perdez pas un
   instant pour annoncer votre candidature.
- » C'est à vous maintenant..... de rentrer dans un Conseil » où vous avez figuré si dignement, et où vous pouvez encore » rendre de si utiles services.
- » D'ailleurs nous avons besoin plus que jamais de nous » serrer les uns contre les autres afin de résister plus sûrement » à la réaction.

» Ce serait une défection de votre part que de manquer à » l'appel dans les circonstances graves où nous nous trouvons.

» Les sympathies de la population vous sont acquises, vous » n'aurez qu'à les seconder pour assurer votre succès.

» Je vous en prie, n'y manquez point : vous ferez ainsi un » acte de patriotisme et je vous assure que j'en serai personnel-» lement bien heureux.

» Votre bien affectionné,

« DE TOCQUEVILLE ».

A cet apel d'un homme de cœur, M. Houssin-Dumanoir répondit comme on sait, par l'annonce de sa candidature, et il rentra au Conseil général pour n'en sortir qu'à sa mort.

A trois reprises différentes, il fut candidat à la députation en 1877, en 1881 et en 1885.

En acceptant d'être le porte-drapeau des institutions républicaines, il ne se faisait pas d'illusions sur l'issue de la lutte. Mais son inaltérable attachement aux idées libérales et démocratiques, qui fut l'honneur de sa vie, ne lui permit pas de s'abstenir, malgré les sacrifices de toute nature qu'il était obligé de s'imposer.

C'est qu'il n'était pas de ceux que le succès seul attire; là où il voyait son devoir à remplir, une noble cause à défendre, il allait droit son chemin, sans faiblesse comme sans forfanterie.

Avant de terminer, nous ne saurions trop insister sur une des qualités maîtresses de M. Houssin-Dumanoir, celle qui l'a plus particulièrement désigné aux sympathies de ses compatriotes de l'arrondissement de Saint-Lo, sinon à leur reconnaissance.

Pendant près de cinquante-six ans, il a exercé la médecine au milieu de nous, et jamais personne, dans aucun cas, riche ou pauvre, de jour ou de nuit, n'a en vain réclamé ses services. Il a toujours été l'homme du devoir, ne consultant que son dévouement à ses semblables sans se préoccuper de son repos ou de sa santé.

En se dévouant ainsi sans compter, M. le docteur Houssin-Dumanoir était, à ce point de vue comme en tout le reste, fidèle à lui-même et aux sentiments qui l'avaient inspiré dès le début de sa carrière.

Fais ce que dois, advienne que pourra, telle fut sa devise, dont il ne s'écarta jamais.

Chez lui les idées généreuses de la jeunesse persistèrent dans l'âge mûr et jusqu'à sa vieillesse en imprimant à sa longue existence une unité de caractère que l'on rencontre rarement de nos jours, et à laquelle nous sommes heureux de pouvoir rendre un suprème et respectueux hommage.

X.

# ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

# LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

### DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

noms.	DATES	DURÉE
	DES NOMINATIONS.	DE LEURS PONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT  MONTALIVET. COSTAZ  BOSSI.  DE VANSSAY. ESMANGART  D'ESTOURMEL  BAUDE.  GATTIER.  MERCIER  BONNET.  HAVIN (Commissaire).  VIEILLARD (Commissaire)  LE HODEY (Commissaire)  LE HODEY (Préfet).  DE TANLAY.  JOURDAIN.  PAULZE-D'YOY.  DUGUÉ.  DE BOUVILLE (Cto).  GUILLAUME D'AURIBEAU.  PRON.  LEVAINVILLE  VIO MALHER  LENOEL  LENOEL  FRÊMONT.  VAULTIER.  DE CHAMPAGNAC.  BUCHOT.  LAURENT.  DU CHEVALARD.  POULIN  FILIPPINI  FAVALELLI.  P. FIORET.	12 ventôse an VIII. 29 germinal an IX. 10 germinal an XII 12 février 1810 17 juillet 1815 19 juillet 1820 7 avril 1824 10 août 1830 21 octobre 1836 29 novembre 1842 26 février 1848 2 mai 1848 2 mai 1848 2 mai 1848 23 juillet 1848 24 janvier 1852 25 juillet 1853 27 juillet 1853 27 juillet 1853 28 juillet 1853 29 novembre 1862 12 novembre 1862 12 février 1862 12 novembre 1865 15 février 1870 16 septembre 1870 20 septembre 1870 4 février 1871 2 avril 1871 2 avril 1877 19 mai 1877 19 mai 1877 19 mai 1877 18 décembre 1870 25 avril 1885 28 novembre 1885	1 an 1 mois 15 jours. 2 ans 11 mois 23 jours. 2 ans 10 mois 16 jours. 5 ans 5 mois 4 jours. 5 ans 9 jours. 3 ans 8 mois 17 jours. 6 ans 4 mois. Non installé. 6 ans 2 mois. 6 ans 8 jours. 5 ans 3 mois. 2 mois 2 jours. 2 mois 2 jours. 2 ans 10 mois. 1 mois 26 jours. 4 an 6 mois 8 jours. 6 ans. 2 ans 5 mois 15 jours. 7 nois 18 jours. 6 mois 18 jours. 10 mois 19 jours. 11 mois 19 jours. 12 ans 10 mois 20 jours. 13 ans 9 mois 20 jours. 14 ans 3 mois 4 jours. 15 jours. 16 mois 19 jours. 17 jours. 18 mois 29 jours. 19 mois 29 jours. 2 ans 1 mois 3 jours. 2 ans 1 mois 3 jours. 3 mois 29 jours. 5 ans 3 mois 13 jours. 5 ans 3 mois 13 jours. 7 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours. 1 mois 3 jours.

### SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM. SÉBIRE O*. LABICHE.

MM. LENOEL. MOREL.

### DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM. De La Martinière 拳。 Briens 拳. Riotteau. Rauline.

MM. LEGRAND (Arthur)举 CABART-DANNEVILLE. DE LAGORSSE.

#### COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD 举, Président.
LEFRESNE.
VRAC.
TÉTREL 举, Secrétaire.

MM. PAIN. REGNAULT. DENIS-THIEUDIÈRE.

## PRÉFECTURE.

CO00000 ---

- M. FLORET 0条, O. I. P., Préfet.
- M. SALVETAT O.A., Secrétaire général.
- M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

  Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 1/2 heures 1/2 et de 2 heures à 3 heures.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DAUSSY, Vice-Président.

MÉNARD, Conseiller.

BOURGOIS, id.

RIVALS, id.

SALVETAT, Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement. Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

### BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES).

#### Cabinet du Préfet.

#### M. ILLY, Chef du Cabinet.

Ouverture des dépèches.— Correspondance particulière.— Affaires réservées.— Service du télégraphe du Cabinet.— Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints.— Beaux-Arts.— Honneurs et préséances.— Fêtes et cérémonies publiques.

#### M. BLONDEL O. A., Chef-Adjoint.

Distribution de la correspondance.— Personnel de tous les services et de toutes les administrations.— Prestations de sermeut des fonctionnaires.— Demandes d'audiences et de congés.— Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers.— Médailles et récompenses pour belles actions.— Resours en grace.— Secours à divers titres.— Bureaux de tabacs.— Débits de boissons.— Loteries.— Réfugiés politiques.— Conférences et cours publics.— Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

#### Première Division.

#### Chef de Division: M. POTEAUX.

Réception et transmission du Bulletin des Lois et de toutes le publications officielles.—Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures. - Abonnements et envois périodiques. - Brevets d'invention. - statistique générale. - Procès-verbaux du Conseil général. -Elections. - Recrutement, enrôlements. - Engagements volontaires d'un an .- Réserve de l'armée active. - Armée territoriale. - Casernement des troupes. -- Marine et colonies. -- Sapeurs-pompiers. -Gendarmerie. — Poudres et salpêtres — Ponts et chaussées, chemins de fer, navigation, usines, cours d'eau, desséchements.—Mines et carrières.— Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.— Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, dons et legs, contentieux, en ce qui concorne le Département et l'Etat. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. - Police municipale. - Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer; des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. - Etablissements insalubres. - Médecins, pharmaciens, vétérinaires. - Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésias-tiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures — Agriculture. — Haras. — Industrie, commerce et manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. - Ecoles spéciales et nationales. — Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

#### Deuxième Division.

Chef de Division: M. Alph. Colas. O. A.

#### PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. - Prestations. - Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. -- Subventions de l'Etat et du Département. -- Subventions industrielles. - Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins de diverses catégories. — Devis des travaux. — Adjudications. — Régies. — Règlement des dépenses. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeubles. — Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881). - Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains. - Extraction des matériaux et dommages divers. - Autorisations et fixation des indemnités. - Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiq ues communales. — Trottoirs et pavages dans les villes.— Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire.— Ensemble du service de la comptabilité.—Liquidation des dépenses de l'Instruction primaire.— Bourses dans les lycées, collèges et établissement d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes.—Ecoles normales.— Ecoles communales.— Ecoles libres et pensionnats.— Conseil départemental de l'enseignement primaire.— Cours d'adultes.— Bibliothèques scolaires.— Caisses des écoles.— Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. - Octrois : règlements, tarifs. - Droits de location de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jaugeage publics. — Droits de voirie et autres au profit des communes.— Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.— Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — · Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur, commissions de charité.—Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques.—Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents. - Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux.— Pensions et retraite aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. - Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragement de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

#### DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire.—Construction et appropriation de locaux scolaires.— Mobiliers.— Subventions.— Emprunts.— Propriétés communales : mairies, églises, presbytères.— Echanges, acquisitions, aliénations.— Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux.— Cimetiè es : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement.— Sessions des Conseillers municipaux.— Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.— Conseil départemental des bâtiments civils.— Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats.— Budgets et autorisations supplémentaires.— Remboursement de fonds placés au Trésor.— Compte des Receveurs des communes et autres établissements : edregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes cu Conseil de Préfecture.— Comptabilités de fait ou occultes.— Cotisations municipales : recouvrement et emploi.— Etat annuel de la situation financière des communes.— Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables.— Taxe municipale sur les chiens.

#### Troisième Division.

#### Chef de Division: M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, renversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. -Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. - Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs. -- Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. - Dette publique, rentes pour l'Etat. - Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. -- Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, reclamations, poursuites. - Cadastre. - Contributions indirectes. - Douanes. - Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargne.—Caisse des retraites de la vieillesse.—Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. - Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

### GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE (Ouvert tous los Jours de 9 houres à 4 houres).

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires de pièces de procédure.— Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les reuseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, Archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.— Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres — Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.— Publication d'ouvrages historiques,

### BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département.— M. Pillioud, à Saint-Lo. Conducteur.— M. Levieux.

### ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N..., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

### POIDS ET MESURES.

Vérificateurs: MM. Michel, à Saint-Lo; Jehenne, à Avranches; Prévost, à Cherbourg; Lecorbeiller, à Coutanees; Grandrie, à Mortaln.

### CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

#### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. P. Floret O *, O. I. P., Préfet, Président; N..., vice-président; le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard *, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo; Fontaine et Sébire, pharmaciens; Pommier, ancion pharmacien.

#### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Tardif (Alfred), Sous-Préfet, président; Gautier. Conseille général; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granvile;

le Maire d'Avranches; Le Tourneur, Le Do, Béchet, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Pinel, Gilbert et Requier, pharmaciens, Blin, vétérinaire; Langlois, Longrais, conducteurs des ponts et chaussées.

#### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Martinet, Sous-Préfet, président; le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Girard-Labarcerie, ancien médecin principal de la marine; Renault, Offret, Monnoye fils, et Legard-Lafosse, docteurs-médecins; le Directeur du service de la santé de la marine; Poittevin, Levionnois, pharmaciens; Jouninet, ancien pharmacien; Pouppeville, vétérinaire.

#### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Pascal, Sous-Préfet, président; Boissel-Dombreval *, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances; de la Bellière, Tanqueray, Dudouyt (Pierre), Laisney, Thomas, Leconte (Jacques-Léon). docteurs-médecins; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens; Levionnais, vétérinaire.

#### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Salanson, Sous-Préfet, président; le Procureur de la République; de Bailliencourt, Maire de Mortain; Heurtaut, de la Houssaye, Breillot. Leriche, Malon, docteurs-médecins; Buisson, Almin, pharmaciens; Hergault-Losinière, vétérinaire.

#### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Leménicier, Sous-Préfet, président; Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire O*, Bricquebec, Leneveu fils, Fatôme, docteurs-médecins; Agnès-Roland, pharmacien; Le Marquand, vétérinaire; Floquet, pharmacien.

## CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMRRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Saint-Lo.

MM.
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.
Gouville fils, propriétaire.
Rauline, député.
Blouët *, propriétaire.
Bernard *, docteur-médecin.
Emile Lenoël, sénateur.
Amiard, maire de Saint-Lo.
Prémont (Léon), propriétaire.

Pommier, docteur-médecin.

Canisy.
Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye.
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement d'Avranches.

Gautier. Denis-Thieudière, notaire. Baron (Félix-Louis). Riotteau, député. Fontaine, notaire. Enguebard, propriétaire. Morel, sénateur. Basire, juge de paix. Tétrel *, maire de Villedieu.

Avranches. Brécey. Ducey. Granville. La Haye-Pesnel. Pontorson. Saint-James. Sartilly. Villedieu.

#### Arrondissement de Cherbourg.

Lemoine, maire, chef de bureau au Ministère des Finances. Mell C*, directeur des constructions navales en retraite, maire de Cherbourg. Bonamy, maire Vrac, docteur en droit, maire. V^{to} de Tocqueville 0¥.

Beaumont.

Cherbourg. Les Pieux. Octeville. Saint-Pierre-Eglise.

#### Arrondissement de Coutances.

De la Bellière, docteur-médecia. Guillemette *, juge de paix. Boissel-Dombreval *, maire de Coutances. Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand. De La Martinier : *, député. Fauvel, maire. Quenault, vice-président du tribunal civil de Regnault, propriétaire à Périers, maire. Pignard-Dudezert *, juge au tribunal de la Seine. Lemaitre, docteur-médecin.

Bréhal. Cerisy-la-Salle. Coutances. Gavray. La Haye-du-Puits. Lessay.

Montmartin-sur-Mer. Périers.

Saint-Malo-de-la-Lande. Saint-Sauveur-Lendelin.

#### Arrondissement de Mortain.

Legrand (Arthur) *, maire de Milly. De Tesson, propriétaire à la Mancellière. Grossin, maire de Juvigny. D'Avenel, maire de Heussé. Gaudin de Villaine, maire. Lefresne, conseiller à la Cour d'appel de Rouen. Bidois, juge de paix. Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire. | Sourdeval.

Barenton. Isigny. Juvigny Le Teilleul. Mortain.

St-Hilaire-du-Harcouët. Saint-Pois.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Valognes

#### MM.

Denis, notaire.

De Traynel, propriétaire.

Cto de Pontgibaud 拳, maire de Saint-Marcouf.

Du Mesnildot.

Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont.

Pain, notaire honoraire.

Sébire 0拳, sénateur.

Barneville. Bricquebec. Montebourg. Quettehou.

Sainte-Mère-Eglise. St-Sauveur-le-Vicomte. Valognes.

### CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Saint-Lo.

#### MM.

Guérard, maire de Saint-Romphaire.
Leperdriel, expert.
Gosset, maire.
Lehéricey, propriétaire.
Manoury, vétérinaire.
Le V¹⁰ d'Osseville, propriétaire.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.
Cord'homme, maire de Guilberville.

Canisy.
Carentan.
Marigny.
Percy.
Saint-Clair.
Saint-Jean-de-Daye.
Saint-Lo.
Tessy-sur-Vire.
Torigni-sur-Vire.

#### Arrondissement d'Avranches.

#### MM.

Lenoir, maire d'Avranches.
Pinard, docteur-médecin, adjoint.
Dupont.
Letourneur, docteur-médecin, adjoint.
Lanos, maire, docteur-médecin.
Trincot, propriétaire.
Gautier (César).
Martin, notaire.
Ledo, docteur-médecin.

Avranches.
Brécey.
Ducey.
Granville.
La Haye-Pesnel.
Pontorson.
Saint-James.
Sartilly.
Villedieu.

#### MEMBRES DU CONSEIL.

CANTONS.

#### Arrondissement de Cherbourg.

MM.

Louis (Auguste), maire.
Séhier, négociant, conseiller municipal.
Gosse, ancien uotaire, à Benoistville.
Lenoir, docteur-médecin, maire.
Courtois-les-Hougues, maire.
Lemarquand, juge de paix.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.
Touzard, maire.
Lebas, propriétaire, maire.

Beaumont.
Cherbourg.
id.
Les Pieux.
id.
Octeville.
id.
Saint-Pierre-Eglise.
id.

#### Arrondissement de Coutances.

MM.

Ameline, maire de Cérences.
Savary, juge de paix.
Baize, pharm., président du tribunal de com.
Roptin (Charles), maire.
Lecoupé, maire.
Hardel, agriculteur.
Danlos, maire.
Leconte, propriétaire, juge de paix.
Jehenne, maire.
Toulorge, maire.

Bréhal.
Cerisy-la-Salle.
Coutances.
La Haye du-Puits..
Gavray.
Lessay.
Montmartin-sur-Mer.
Périers.
Saint-Malo-de-la-Lande.
Saint-Sauveur-Lendelin.

#### Arrondissement de Mortain.

MM.

Béchet, propriétaire. Guérin, maire du Mesnil-Thébault. Turquetil, maire. Regnault, propriétaire. Buisson, pharmacien, conseiller municipal. Lucas, maire. Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles. Martinet, maire. Bazin, négociant. Barenton.
Isigny.
Juvigny.
Le Teilleul.
Mortain.
St-Hilaire-du-Harcouët.
id.
Saint-Pois.
Sourdeval.

#### Arrondissement de Valognes.

MM.

Lecannellier (Adolphe), maire.
Lecoquierre, propriétaire.
Buhot, maire.
Colas-Corderie, maire.
Hay, maire.
D'Aigneaux, maire.
Hersan (Raoul, fils), propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.
De Mondésir.

Barneville.
Bricquebec.
Montebourg.
Quettehou.
id.

id. Sainte-Mère-Eglise.

St-Sauveur-le-Vicomte. Valognes. id.

### SOUS-PRÉFECTURES.

#### ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Alfred Tardir, Sous-Préfet, O. I. P.

M. Sarlin, secrétaire,

#### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. MARTINET *, Sous-Préfet.

M. Bertaux, secrétaire.

#### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. PASCAL *, O. A., Sous-Préfet.

M. Lecouillard, secrétaire.

### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Salanson, Sous-Préfet.

M. Chemin, secrétaire.

#### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Leménicier, Sous-Préfet.

M. Marguerie, secrétaire.

### MAIRIES.

#### MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, Maire; Dussaux et Dary, Adjoints; N..., Criquet, Bernard *, Bosq, Robin, Lerendu O. A., Dyvrande, Lefèvre, N..., Manoury, Derbois, Lemasson, Patry, Jouanne, Guilmin, Lelong, Thomas, Hornecker, Leparquois, N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Jours et houres d'ouverture : Tous les jours non fériés, de neuf heures à 4 heures.

Recette municipale.— M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.— MM. Le Couteur, architecte, rue du Château; Duc, conducteur.

Octroi. - MM. Guérin, préposé en chef; Fleury, brigadier.

Caisse d'éparane. — M. Daniel, O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche de 9 heures à midi.

#### MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, Maire; Desdouitils et Letréguilly, Adjoints; Rollain, Barbier-Domin, Lecaille, Louvel, Mauduit, Falaise, Blin, Trochon, Mancel, Danjou, Desfeux, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, Dr Hodoul.

Bureaux .- MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale. - M. Fossard.

Voirie urbaine. - M. Louvel, architecte.

Octroi .- M. Chapon.

#### MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. Dior (Lucien), O. M. Agr., Maire; Bureau et Lucas *, Adjoints;
Benoist, Leprince, Letourneur, Ch. Guillebot, J. Dannier,
J. Trocheris, Ollivier, Lenormand, Legendre, Choinel, Fafin,
H. Guillebot, Caillard, Quesnel, Poirier, Jouault, Pergaux, Lago,
Toupet, Le Biez *, Lecharpentier, Poisson, Paturel, Nicole.

Bureaux. - M. L. Bougourd, secrétaire de la mairie.

Recette municipale. - M. L. Durier.

Voirie urbaine. - M. Guimont, architecte.

Octroi .- M. Aubry, préposé en chef.

#### MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. MOLL C *, Maire; Daniel et Frigoult, Adjoints; Hervé, Mouchel, Baude, Mannoury, Dutot, Pignot, Lanièce, Renault, Menut, Offret, Leroy, Barbet, Cousin, Buhot (V.), Buhot (E.), Girard la Barcerie, Thorel, Dupont, Besselièvre. Maillot, Brégaint.

Bureaux. -- M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale. - M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle, architecte de la ville; Poupeville, agent-voyer.

Octroi. - M. Raoul, préposé en chef.

Archives .- M. Amiot, archiviste.

#### MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL *, Maire; Marie, 1° Adjoint; Saillard, 2° Adjoint; Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Badin (Victor), Piton *, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens, Girard, Baize, Bidel, Laisney, Lenoir, Leneslet, Laurent, Lair *, Badin (Léon), Héon, Blier.

Bureaux. - M. Vallée, secrétaire.

Recelle municipale.— M. Leliepyre.

Voirie urbaine. — M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef; Bailly, brigadier.

#### MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT, Maire; Delaunay, Adjoint; Buisson, Amand, Josset, Champs, Piel, Delaporte, Leriche, Garnier-Hauteville, Saoul, Breux, Dufour, Queslier, de la Houssaye et Gallie.

Bureaux.— M. Jamon, secrétaire. Recette municipale.— M. Bourbon. Voirie urbaine.— M. Corbin. Octroi.— MM. Dupont et Aumont.

#### MAIRIE DE VALOGNES.

MM. Sébire O *, Maire; Hamel et Lemeland, Adjoints; Le Bouteiller, Oury, Lemeland, Sébire, Lemasson, Foulon, L'Hôtelier, Mariette, Boisville, Lerouge, Lemaréchal, Le Grusley, Duval, Le Cannellier, Pierre, Lecler, Pinel, Hamel, Blaisot, de Fontaine de Resbecq, N....

Bureaux.— M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.— M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. - M. Grandjean.

### TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS		MBRE District de	POPULATION EN		
DES ARRONDISSEMENTS.	Cantons.	Construe.	1881.	1886	
Saint-Lo	9	147	87,±12 100,083	86,8 <b>2</b> 9 98,590	
Cherbourg Coutances	5 10 8	73 438 74	H7,707 109,338 65,464	88.745 106,527 64.680	
MortainValognes	ž	*17	76,573	75,491	
TOTAUX	48	615	526,377	E <b>20</b> ,8 <b>6</b> 5	

Différence en plus, en 1881.....

# TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-Malo-de-la-Lande
Agon	Saint-Maio-de-la-Lande	Blosville	Sainte-Mèro-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St-Malo-de-la-Lande
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	Saint-Malo-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Sainte-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-Malo-de-la-Lande
Annoville	Quettehou. Montmartin-s ^r -Mer.	Branville	Beaumont. Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brécey	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay .	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hubt.	Sainte-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bltte.	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-sr-Mer.	
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	
Barneville	1	Brucheville	
Baubigny		Buais	
Baudre		Cambernon	1
Baudreville	1	Cametours	
Baupte		Camprond	1
Beaucoudray		Canteloup	I
Beauficel		Canville	
Beaumont		Carantilly	
Reauvoir		Carentan	
Bellefontaine		Carnet	Saint-James.
Belval		Carneville	. Saint-Pierre-Eglise
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	. Sartilly.
Bérigny		Carquebut	
Beslon		Carteret	. Barneville.
Besneville		Catteville	
Beuvrigny		Catz	
Beuzeville-au-Plain			. St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast ¹¹		Céaux	
Biéville			. Bréhal. . Saint-Clair.
Biniville		Cerisy-la-Forêt	1 - 1
Bion	·   mortain.	Il corred-re-perio	.   Corred-in-contro.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcercon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sa-tilly.	Flaman ville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron .	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussei	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St Helaire-du Harcouet	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv'-le-Victe.	Genets	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-s'-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du - Puit
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauvr-le-Victe.
Coulouvray-Boisbenåtre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Brasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St. Sauv'-le-Victe.	Gratot.	St-Malo-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du - Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjear	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv'-le-Victe.
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauvr Lendelin
Ducey	Ducey	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mei
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoqueneauville	Sainte-Mère-Eglise.	Hébécrévon	Marigny.
Eculleville	Reaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equi!ly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauvr-le-Victe.	Heugueville	St-Malo-de-la-Lande.
Fermanville	St. Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches		Hocquigny	La Haye-Pesnel
· ^- + # CH CO	10003-001-1110.	u moodaign1	I we melo-rosner

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth .	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauv. Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-sr-Mer.	Le Mesnil.	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amey   Le Mesnil-Angot ,	Marigny. Si-Jean-de-Daye.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Aubert.	Bréhal.
Juvigay	Juvigny. Gavray.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Baleine	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs	Isigny.
La Barre-de-Semilly	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Bazoge	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-SauvLendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv'-le-Victe.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier .	Gavray.
La Chee-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chap ^{11e} -Cécelin .	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman .	Canisy.
La Chap ^{11e} -du-Fest .	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapile-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du Harc.
La Chap ^{11e} -Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron .	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luce-d'Outre-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigni-sur-Vire. Brécey.
La Mancellière	Canisy. Torigni-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
Lamberville	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Che-de-Losques.	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauv'-Lendelin.	Les Loges-Marchis .	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Périers.	Les Logsr-Brécey	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'Alle .	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauvr-le-Victe.
La Vendelée		Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Fresne-Poret Le Grand Celland		Les Veys	Carentan .

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettebou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec	Muneville-le Bing .	St-Sauvr-Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer.	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois	Naftel	lsigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay.	Périers
Lithaire Lolif	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
	Sartilly. Bréhal.	Néhou	St-Sauveur-le-Vic.
Lozon	Marigny.	Neufmesnil Neuville-au-Plain	La Haye-du-Puits.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaum ^t .	Ste-Mère-Eglise.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Sauvéur-le-Vic.
Marcey	Avranches.	Nicorps	St Pierre-Eglise . Coutances .
Marchézieux	Périers.	Noirpalu	
Marcilly	Ducey.	NDde Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	NDde-Livoye	Brécey.
Marigny.	Marigny.	Notre-Dame d'Elle	Saint Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc	NDde-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Регсу.	Octeville	Id
Maupertus	St-Pierre-Eglise	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	ld.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauveur-le-Vic.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-sr-Mer
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauv'-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches
Monthucbon	St-Sauv'-Lendelin	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Mon joie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmarten-Graig.	St-Jean-de-Daye	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.		Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
	CANTONS.	COMBUNES.	
Quettreville	Montmartin-s ^r -Mer.	Saint-Gilles	Marigny.
Quibou	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc .	St Hildu-Harc.
Quinéville	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Rampan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivre.	Barneville.
Rauville-la-Place	St-Sauveur-le Vic.	St-Jean-de-Savigny	Saint-Clair.
Ravenoville	Sainte-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille	Juvigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville	Montmartin-s ^r Mer. St-Sauveur-le-Vic.	St-Jean-du-Corail   St-Jean-du Corail	Brécey. Mortain.
Reigneville	Marigny.	St-Jean-le-Thomas	Sartilly.
Remilly-sur-Lozon . Rétôville	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St-Laurde-Terreg.	Saint-James.
Roncey	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny	Villedieu.	St-Louet-sur-Virc	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni- sur - Vire .	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Malo de la-Lande	St-Malde-ia-Lande
Saint-Amand	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon .	Carentan.	St-Martin-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Martin-d'Audouv.	Montebourg.
St-Aubdes-Préaux.	Granville.	St-Martde-Bonfossé	Canisy.
St-Aubde-Terregto.	Saint-James.	St-Martin-de-Cenilly	Cerisy la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv ^r -Lendelin.	St-Martde-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthelemy	Mortain.	St-Martde-Landles.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice	Avranches.	St-Martdes-Champs	Avranches.
St-Brice-de-Landles.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Martde-Varrev	Sainte-Mère-Eglise.
St-Christopdu-Foc.	Les Pieux.	St-Martle-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Come-du-Mont	Carentan.	St-Maur-des-Bois	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul	Bareuton.	Saint - Maurice St-Mich de-la-Pierre	Barneville. St-Sauv ^r -Lendelin.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Gavray. Cerisy-la-Salle.	St-Nicde-Coutances	Coutances.
St-Ebrde-Bonfossé	Canisy.	St-Nicde-Pierrept.	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel	Montebourg.	St-NicpGranville	Granville.
Saint-Fromond	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin	Avranches.
St-Georgde-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair	Granville.
St-Georgde-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Claids	Lessay.
St-Georgde-Livoye	Brécey.	Saint-Pellerin	Carentan.
St-Georges-d'Elle	Saint-Clair.	St-Pierre-d'Arthégl.	Barneville.
St-Georgde-Montc.	Saint-Lo.	St-Pierre-de-Cout	Coutances.
St-Georgde-Rouel.	Barenton.	St-Pierre-de-semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle .	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St Germ. des-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers	Sartilly.
St-Germde-Tourn.	Montebourg.	Saint-Planchers	Granville.
St-Germde-Varrev.	Sainte-Mère-Eglise.	Saint-Pois	Saint-Pois.
St-Germle-Gaillard	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.
St-Germ -sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay .	Lessay.	Saint-Romphaire	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Taillepied	St-Sauveur-le-Vic
St-Sde-Chaulieu	Sourdeval	Tamerville	Valognes.
St-Sauvde-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis	Pontorson.
St-Sauvla-Pomm	Bréhal.	Tessy-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
St-SauvLendelin	St-Sauv'-Lendelin.	Teurthéville-Bocage	Quettehou.
St-Sauvle-Vicomte.	St-Sauvle-Victe.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sébastde-Raids.	Périers	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sén -de-Beuvron.	Saint-James.	Tirepied	Brécey.
St-SensAvranch.	Avranches.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien	La Haye-du-Puits.	Tollevast	Octeville.
Saint-Symphorien.	Le Teilleul.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien	Torigni sur-Vire.	Torigni-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Tourville	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue .	Quettehou.	Tréauville	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly	Montmsur-Mer.
Sainte-Cécile	Viliedieu.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe	St-Sauv ^r -le-Vic ^{**} .	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Ste-Croix-Hague	Beaumont.	Turqueville	St~-Mère-Eglise.
Ste-Croix-de-St-Lo	Saint-Lo.	Urville	Montebourg.
Sainte-Eugienne	Brécey.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Géneviève	Quettehou.	Vains	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois	Le Teilleul	Valcanville	Quettehou.
Ste Marie-du-Mont	Ste-Mère-Eglise.	Valognes	Valognes.
Ste-Mère-Eglise	Id.	Varenguebec	La Maye-du-Puits.
Sainte-Pience	La Haye-Pesnel	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne	Periers.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Saint-Lo.	Vaudreville	Montebourg.
Sartilly	Sartilly.	Vaudrimesnil	St-SauvLendelin.
Saultc1-du-Tronchet	Villedieu	Vauville	Beaumont.
Saussemesnil	Valognes.	Vengeons	Sourdeval.
Saussey	Coutances.	Ver	Gavray.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey	Saint-James.
Savigny-le-Vieux	Le Teilleul.	Vernix	Brécey.
Sébeville	Ste-Mère-Eglise.	Vesly	Lessay.
Sénoville	Barneville.	Vessey	Pontorson .
Servigny	St-Malo-de-la-Land	Vezins	Isigny.
Servon	Pontorson.	Videcosvilte	Quettehou.
Sideville	Octeville.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Siouville	Les Pieux.	Vierville	Ste-Mère-Eglise.
Sortosville	Montebourg.	Villebaudon	Percy.
Sortile-en-Beaumt	Barneville.	Villechien	Mortain.
Sottevast	Bricquebec.	Villedieu	Villedieu.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers	Saint-James.
Soules	Canisy.	Villiers-Fossard	Saint-Clair.
Sourdeval	Sourdeval.	Vindefontaine	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois.	Gavray.	Virandeville	Octeville.
Subligny	La Haye-Pesnel	Virey	St-Hilaire-du-Harc.
Surtainville	Les Pieux	Vrasville	St-Pierre-Eglise
Surville	La Haye-du-Puits	Yqueion	Granville.
	1	Yvetot	Valognes.

### TABLEAU DES COMMUNES

#### PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par ๘; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

1			<del></del>					
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	du départe-	judiciaire.	d'arrondis-	du canton.
			ARRON	IDISSEMI	ENT I	DE S	BAIN	r-Lo.
			Car	NTON DE SA	nt-Lo	¶. P	opula	tion:
SAINT-LOg	10580	658	1	115042 80	1	28	•	•
AgneauxBaudreLa Barre-de-SemillyLa Luzerne	907 282 503 69	376 771	Saint-Lo. idem. idem idem.	9117 05 4012 67 6576 77 1531 50	4 5	26 32 33 33	2 4 5 5	2 4 5 5
Le Mesnil-Rouxelin Rampan Sainte-Croix-de-Saint-Lo Saint-Georges-Montcocq Sainte-Suzanne-sur-Vire Saint-Thomas-de-Saint-Lo	613 353	411 1187 895 506	idem . idem . idem . idem . idem . idem .	3992 » 3526 82 11558 47 9437 50 4707 33 4030 33	6 2 7 7 7	33 34 28 30 33 28	5 6 2 7 •	5 6 2 7 2
Canisy.  Dangy.  Gourfaleur  La Mancellière.  Le Mesnil-Herman  Quibou  St-Ebrémond-de-Bonfossé.  Saint-Martin-de-Bonfossé.  Saint-Romphaire  Saint-Samson-de-Bonfossé.  Soulles	730 767 769 590	973 845 680 192 1713 1198 1253 997 629	Canisy. Saint-Lo. idem. St-Samson-de-Bonf. Cenisy. idem. idem St-Samson-de-Bonf.  St-Samson-de-Bonf.	13953 71 9140 03 6467 33 7062 04 5042 73 7831 73	9 15 6 7 12 12 8 10 9 16	22 19 27 30 28 21 24 27 29 27 23	9 15 6 7 12 12 8 10 9 16	8 3 3 10 5 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
CARENTAN	307 479 157	1872 776 921 278		TON DE CAR 49554 82 16604 » 6085 » 8622 67 3368 » 13635 45	28 32 29 29 29 26	9. P 34 35 30 42 39 41	opula   28   32   24   29   26   28	6 14 8 5 7

## DU DÉPARTEMENT,

#### ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—des Maires, Adjoints, Curés et Desservagts, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

<b>M</b> aires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

#### Population: 86,829 habitants.

#### 14,811 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Amiard.	Dussaux, Dary.	Hamel.	Goodrin, Scole Sapárienre.	Marie, Ecole laique.
	' '		Jahan, Keele samers.	1
1		ļ	Pignet, Essle matuelle.	1
1	ļ		Godard, Congregonisto.	
Yver.	Leboucher.	Lelubée.	Godard.	Lion.
Nouet.	Lemoussu	Delanoe.	l i	Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Bouchard.	Chesnel.	Pichard.
Allix.	Barbenchon.	N	Réunie à St-An-	
į	i	1	dré-de-l'Epine.	
Surget.	Leclerc.	Larsonneur.	•	Lenormand.
Amey.	Vardon.	Lefresne.		Clément.
Lambert.	Lemieux.	Blanchet.	Lair.	Delafosse.
Lerouxel.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Gilles.	Lerebours.	Desurvire.	Sébert.	Gilles.
Vieillard.	Desfontaines.	l	Réuni à Saint-Lo.	

#### 7,600 habitants (11 communes).

Pacary.	Heussebrot.	Hamel; Pinard.	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin.	Gillette.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
Huet.	André.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman	Auvray.		Legendre.
Osmond.	Lechevalier.	Briant.	Gesbert.	Vaufleury
Guernet.	Briard.	Gauchet.	Hébert.	Lecot.
Yver de la Vigne-Bernar	. Meslin	Leboulanger, Pinard.	Lenoël.	Larose, Yvon.
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Coulleray.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Houssin .	Gardie."	Delafosse.	Lesouel.

#### 11,397 habitants (14 communes).

-,	(			
Cauville.	Doucet, Bertrand.	Touroude.	· IN., N.	Coussemaker, Girard.
hilippe.	Lhonorey.	Potel	Lecaplain.	Pacary.
Palla.	Alexadre.	Clouard.	•	Gilles.
Sauvage.	Héroult.	Abraham	Ollivier.	Joret
Surcouf.	Belhache.	Langenais.		Lecaudey.
Gosselin.	Bulot.	Aubril.	Robine,	Gautier.

				4 .	DISTA	NC - A	CDEP.	LIEC,
Nowa	ë	Superficie territoriale de chaque commane.	BUREAUX	Principal des contributions directes en 1890	-	_		_
NOMS	Population	17 6	DE POSTE	= tig	départe- ment.	judiciaire.	'arrondis- sement.	canton
	la l	2 2	qui desservent les	e ib	ép	cia	e e	æ
DES COMMUNES.	Por	C S	communes.	ect	P E	ıdi	Ser 1	اَ
ì	_	Į.	communes.	Pri dir	ap _	.=	ָּ שׁ	ē١
						_		
ı			1			١		
						Suite	du C	ANTON
Méautis	919	4 808	Carentan.	16657 78	27	31	27	6
Raids.	435	667	Sainteny.	5640 33		22	30	12
Saint-André-de-Bohon	604	1042	idem.	9666 54	21	30	21	10
Saint-Come-du-Mont			Carentan.	15614 46		38	32	4
Sainteny		2132		21585		26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon Saint-Hilaire-Petitville	733 908	1088	Sainteny . Carentan .	9439 33 10195 49		31	24	8
Saint-Pellerin	384	437	idem.	4899 91		39	25	5
			•		•	•		tion :
Manager &	1000	langa	_	NTON DB <b>M</b>   12323 22		7. I	1 13	tion .
Marigny <u>6</u>		1032	Marigny.	8669 02		19	16	4
Hébécrévon			Saint-Lo.	9075 7		26	7	7
La Chapelle-Enjuger		1502	Marigny.	9407 67	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	223	281	idem.	2278 43		20	10	3
Le Mesnil-Eury	262		idem	2841 5		33	13	6
Le Mesnil-Vigot	504 614		Remilly.	2782 17 6245 7		18	17	9 6
Montreuil	456		idem.	4655 1		21	15	6
Remilly-sur-Lozon	891		$\boxtimes$	9210 6		23	18	14
Saint-Gilles	559		Saint-Lo	6576 20		21	7	6
			•	Canton de	Percy	g. 1	Popula	tion:
Percy	2721	3705	4	23085 9			25	×
Beslon	945	1726	Villedieu.	7408 3		35	34	9
La Colombe			I'idem.	6322 0		32	31	6
La Haye-Bellefonds			S'Villebaudon.	1966 1° 4891 50		23	19	9
Le Chefresne Le Guislain			) Percy. ) Villebaudon.		21	23	21	9
Margueray	308		S Percy.	1841 6		29	29	4
Maupertuis			Villebaudon.	2873 7		20	23	6
Montabot			Percy.	44/32 0		31	25	5
Montbray			St-Sever (Calvados).			33	30	7
Morigny	250 508		3 idem. 9 ⊠	2165 8 3323 0		36 25	31 20	11
vinebaudu	1 300	, 400	<del>-</del>	•	•	-	-	
				N DE SAINT		-	•	
SAINT-CLAIR		800		6999 9 11556 9		40   37	12 15	" l
Bérigny	56	3 101 1 121		7464 7		40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1700	238	3	18946 3		46	18	9
Couvains	67	150	Saint-Clair.	9758 5		38	10	4
La Meauffe	780	3 102:	idem.	10318 0		37	9	6
Moon-sur-Elle		- 1	) idem	8803 5		41	13	3
Notre-Dame-d'Elle Saint-André-de-l'Epine	18: 34		5 St-Jean des-Baisants 4 Saint-Lo	1310 1 4207 1		39	11	13   7
Saint-Georges-d'Elle	610		6  Cerisy-la-Forêt.	1063 6		39	1 11	111
Saint-Germain-d'Elle			Bérigny	5058 5		41	1 1 1	16
		-	•	_	- 1	_		•

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
_				İ
e Carentan.				
_ MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Leviautre.	Mouchel.	Roussel.	Surget.
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel .	Simon.	Denis.
Hervieu.	Hébert.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Doynoi de la Sausserie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Guérard.	Osmont.	Baize.	Hébert.	Viffort.
Auvray.	Saint.	Creslé.	Delahaye.	i
Hamelin.	Eury.	Mazier.	Le Gros.	Lenoël.
.370 habitants (1	1 communes)			
			tm 11 ·	In Catal Dania
Douchin.	Lerouxel.	Mangon.	Follain.	De Saint-Donis
Gosset	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Ravenel.
Bosmel.	Godard.	Lécuyer.	Legros.	Edouard.
Genest.	Legrand.	Girard.	Ernault.	Le Bas.
Asselin.	Legrand.	Costard.		Lemperière.
Le Baron.	Chapel	Osmond.		Delalonde.
Rose.	Lecarpentier.	Béatrix.	Delacour.	Legraverend.
Duperrouzel.	Auvray	Lecat	Lepage.	Ollivier.
Vollet	Legrand.	Lafosse	Adelee.	Yger.
Raulline	Lechevalier.	Vigier.	Lemaître.	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Béchet.	Alleaume.
8 910 habitants (1	2 communes).			
Dufouc.	Lehallais et Lenoir.	Helland .	Lemonnier.	Doucin, Hinga
Lucas.	Lecharpenties.	Coupard.	Lefaudeux.	Simon.
Deschamps .	Lucas	Guillon.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey	Estur.	Lemercier.	Lemoine.	Rabel.
Larsonneur.	heslier.	1	Letenneur.	Nativelle.
1		Leboulenger.	Lemoine.	Hennebic.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Andécime).	Dupard.	Lemoine.	Nicolle
Lebrun.	Manson.	Ruault.	l	Blanchet.
Chapelle.	Legoupil.	Auvray.	Di mad	Bouillet.
Bossard.	Lebouvier.	Bidois.	Bigot.	
Le Monnier.	Beauquet.	Collin.	Touroude.	Cerisier.
Vimont.	Deschamps.	Languet.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Lebugle.
Canuet.	Leredde.	iSoyer.	Desmoulins.	esmoulins (Mme)
8,890 habitants (	14 communes).			
Bernard.	tRaulin.	Gardin.	De Saint-Denis.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Letondeur.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Dumont.	Beaufils.	Bertin.	Leroy.
Fouque.	Malherbe.	Legallais.	Postel.	Hulmer.
Dhermilly.	Rogier.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Paingt.	Lebréton.	Desplanques.	Lefèvre.
Regnouf de Vains *	Demagny.	Morisset.	Tiphaigne.	Ve Beauquet.
Lecot.	Defaudais.	Quinette.		Langlois.
Dhérouville.	Guilloy.	Fremond.	D	Ravenel.
Mignot.	Pacary.	Duboscq. Letenneur.	Desmoulins . Paguet.	Delafosse. Paquet (M ^{me} ).
Lechevalier.	Youf.			

NOMS  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DES COMMUNES.  DE POSTE  qui desservent les communes.  DES COMMUNES.  DE POSTE  qui desservent les communes.  DES COMMUNES.  Saint-Pierre-de-Semilly 2908 461 Saint-Liar.  Saint-Pierre-de-Semilly 2908 4641 Saint-Lia.  Saint-Pierre-de-Semilly 2908 4641 Saint-Lia.  Saint-Pierre-de-Semilly 2908 4641 Saint-Lia.  Saint-Pierre-de-Semilly 2908 4641 Saint-Lia.  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE SAINT-JEAN-DR-DAYE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  CANTON DE TESST-SUR-VIRE 9. Population :  C			2 :		4 00	DISTA	NCR A	U CHE	-LIEU
Suint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195   67   13   41   13   3   3   3   461   Saint Lo.   3595   33   7   35   7   7   9   16   16   16   17   18   18   18   18   18   18   18	NOMS	OD.	tort		186 des	ė		<u>.</u>	<u>.</u>
Suint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195   67   13   41   13   3   3   3   461   Saint Lo.   3595   33   7   35   7   7   9   16   16   16   17   18   18   18   18   18   18   18	1.0	ati	5 5	de posre	3 2 2	ب <del>يا</del>	ire	혈남	5
Suint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195   67   13   41   13   3   3   3   461   Saint Lo.   3595   33   7   35   7   7   9   16   16   16   17   18   18   18   18   18   18   18	DES COMMUNES	nd.	용 📜	qui desservent lcs	ig it is	ép	Cia	e G	æ
Suint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195   67   13   41   13   3   3   3   461   Saint Lo.   3595   33   7   35   7   7   9   16   16   16   17   18   18   18   18   18   18   18	DES COMMUNES.	Po	를 급	communes.	e e ii	D E	iğ	ar.	اوا
Suint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195   67   13   41   13   3   3   3   461   Saint Lo.   3595   33   7   35   7   7   9   16   16   16   17   18   18   18   18   18   18   18			2.2		F o ig	ē		٦	ן פ
Saint-Jean-de-Savigny   506   785   Saint-Clair   6195 67   13   41   13   3   Saint-Pierre-de-Semilly   298   461   Saint-Lo   3395 33   7   35   7   9   9   7   9   10   10   10   10   10   10   10								_	
Saint-Pierre-de-Semilly   398   461   Saint-Lo.   3895   33   7   35   7   9	'				•		Suite	du (	LANTON
Saint-Pierre-de-Semilly   398   461   Saint-Lo.   3895   33   7   35   7   9	Saint Ioan de Savieny	EV6	725	   Caina (1)	0408.05	١., ١	۱.,		.
Villiers-Fossard   527   869   idem   6263 42   6   34   6   5		998 998	100 464	Saint-Clair,					- 1
Canton de Saint-Jean-de-Daye									
Amigny.   492 370   Pont-Hébert.   3357 83 8 8 25 8 41	·			•	-	•		opula	tion :
Amigny.   492 370   Pont-Hébert.   3357 83 8 8 25 8 41				l⊠	4431 »	15	33	15	<b>»</b> I
Graignes	Amigny		370	Pont-Hébert .		8			
Le Dézert . 744   1459   idem .   1165   12   13   29   13   4   Le Hommet-d'Arthenay . 540   1486   idem .   10751   50   14   27   14   7   Le Mesnil-Angot .   114   408   idem .   4056   33   18   31   18   5   Le Mesnil-Véneron .   162   283   idem .   2818   19   33   18   3   Montmartin en-Graignes .   1363   3032   idem .   24310   75   24   39   21   6   Pont-Hébert .   913   1499		655	688	idem		1			
Le Hommet-d'Arthenay   \$40   1486   idem.   10751 50   14   27   14   7   Le Mesnil-Angot   114   408   idem.   4056 33   18   31   18   5   Le Mesnil-Véneron   162   283   idem.   2818   19   33   18   3   Les Champs-de-Losques   469   931   idem.   9092 50   17   24   17   9   Montmartin en Graignes   1365   3032   idem.   24310   75   21   39   21   6   Pont-Hébert   913   1499		1067	1415	Saint-Jean-de-Daye.					
Le Mesnil-Angot 114 408 idem. 2056 33 18 31 18 5 Le Mesnil-Véneron 162 283 idem 2818 " 18 33 18 3 18 3 18 3 18 3 18 3 18	Le Hommet-d'Arthenay								
Le Mesnil-Véneron . 162 283 idem. 2818 » 148 33 188 3   186 montmartin en Graignes . 469 931 idem. 9092 50 17 24 17 9   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 6   24310 75 21 39 21 30   24310 75 21 39 21 30   24310 75 21 39 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24310 75 21 30   24	Le Mesnil-Angot								
Montmartin en-Graignes	Le Mesnil-Véneron								
Pont-Hébert	Les Champs-de-Losques.								
Saint-Fromond   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197   197	Montmartin en Graignes .							1	-
Tribehou	Pont-Hedert	913	1499	$\bowtie$	10250 13	7	31	7	8
TESSY-SUR-VIRE.   1417   1586	Saint-Fromond	874	1551	Airel.				1 1	- 1
Tessy-sur-Vire.	Tribehou	1037	997	•			•		•
Beaucoudray       285       469       Villebaudon       2003 67       21       27       21       7         Beuvrigny       321       669       Tessy-sur-Vire       2783 67       21       40       21       6         Chevry       221       364       Villebaudon       1925 33       19       29       19       6         Domjean       1100       1656       Tessy-sur-Vire       8109 58       18       37       18       5         Fervaches       507       480       idem       3405 80       15       33       15       3         Fourne lux       169       234       idem       1497       21       37       21       3         Gouvets       683       1101       idem       4579 20       24       34       24       6         Le Mesnil-Opac       343       557       idem       3232 13       12       31       12       6         Le Mesnil-Raoult       368       399       Torigini-sur-Vire       2910 08       12       32       12       10         Moyon       1162       2334       Tessy-sur-Vire       10469 55       14       30       14       6							-	•	tion :
Beuvrigny   321   669   Tessy-sur-Vire   2783   67   21   40   21   6									
Chevry									
Dompean			381	Villebandon					
Fervaches.   507   486   idem.   3405 80   15   33   15   3   Fourneaux   169   234   idem.   1497   21   37   21   3   3   20   23   24   idem.   234   idem.   2457 920   24   34   24   6   24   24   6   24   24   25   24   24   24   6   25   24   24   24   24   24   24   24			1656	Tessy-sur-Vire					
Gouvets			480	idem.					
Le Mesnil-Opac. 343 557 idem. 3232 13 12 31 12 6 Le Mesnil-Raoult 368 399 Torigni-sur-Vire. 2910 08 12 32 12 10 Moyon. 1162 2334 Tessy-sur-Vire. 10469 55 14 30 14 6 Saint-Louet sur-Vire 309 734 idem. 3570 87 21 40 21 6 Saint-Vigor-des-Monts 895 1574 Pontfarcy (Calv.). 8685 43 27 37 27 6 Troisgots. 516 753 Tessy-sur-Vire. 4503 65 14 33 14 6 CANTON DE TESSY-SUR-VIRE 9. Population:  **Torigni-sur-Vire** 2013 292 ★ 20893 53 14 39 14 ** Biéville 362 553 Torigni-sur-Vire 3963 67 17 45 17 11 Brectouville 161 375 idem. 2528 17 14 40 14 4 4 Condé-sur-Vire 1672 2489 idem. 21754 86 9 30 9 5 Giéville 580 1033 idem. 6473 92 17 45 17 3 Guilberville 1402 2215 idem. 11770 95 21 45 21 7 La Chapelle-du-Fest 172 374 idem. 1531 75 12 40 12 4 Lamberville 374 706 idem. 5072 40 17 45 17 9 Le Perron 318 459 idem 3113 87 20 43 20 7								1	
Le Mesnil-Raoult									
Moyon									
Saint-Louet sur-Vire       309       734 idem.       3570       87       21       40       21       6         Saint-Vigor-des-Monts       895       1574 Pontfarcy (Calv.)       8685       43       27       37       27       6         Troisgots       516       753 Tessy-sur-Vire       4503       65       14       33       14       6         Canton be Tessy-sur-Vire       9. Population         Torigni-sur-Vire       20893       53       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       39       14       31       3963       67       17       45       17       11       11       3963       67       17       45       17       11       14       40       14       4       4       4       40       14       4       4       4       4       4       4       4       4       4       4       4									
Saint-Vigor-des-Monts       895   1374   Pontfarcy (Calv.).       8685   43   27   37   27   6   1753   Tessy-sur-Vire.       8685   43   27   37   27   6   14   33   14   6   14   14   14   14   14   14	Saint-Louet sur-Vire	309	734	idem					
Torigots		895	1574	Pontfarcy (Calv.)					
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population:         TORIGNI-SUR-VIRE.       2013       292 ⋈       20893       53       14       39       14       "         Biéville       362       553       Torigni-sur-Vire       3963       67       17       45       17       11         Brectouville       161       375       idem.       2528       17       14       40       14       4         Condé-sur-Vire       1672       2489       idem.       21754       86       9       30       9       5         Giéville       580       1033       idem.       6473       92       17       45       17       3         Guilberville       1402       2215       idem.       11770       95       21       45       21       7         La Chapelle-du-Fest       172       374       idem.       1531       73       12       40       12       4         La Perron       318       459       idem.       3113       87       20       43       20       7		516	753	Tessy-sur-Vire.			33	14	6 !
Biéville     362     353     Torigni-sur-Vire     3963     67     17     45     17     11       Brectouville     161     375     idem.     2528     17     14     40     14     4       Condé-sur-Vire     1672     2489     idem.     21754     86     9     30     9     5       Giéville     580     1033     idem.     6473     92     17     45     17     3       Guilberville     1402     2215     idem.     11770     92     21     45     21     7       La Chapelle-du-Fest     172     374     idem.     4531     73     12     40     12     4       Lamberville     374     706     idem.     5072     40     17     45     17     9       Le Perron     318     459     idem.     3113     87     20     43     20     7					TESSY-SUR	- Vire	¶. F	opula	tion :
Brectouville     161     375 idem.     2528     17     14     40     14     4       Condé-sur-Vire     1672     2489 idem.     21754     86     9     30     9     5       Giéville     580     1033 idem.     6473     92     17     45     17     3       Guilberville     1402     2215 idem.     11770     95     21     45     21     7       La Chapelle-du-Fest     172     374 idem.     4531     73     12     40     12     4       Lamberville     374     706 idem.     5072     40     17     45     17     9       Le Perron     318     459 idem.     3113     87     20     43     20     7	TORIGNI-SUR-VIRE )	2013	292	l⊠	20893 53	14	39	14	» <u> </u>
Condé-sur-Vire     1672     2489     idem.     21784     86     9     30     9     5       Giéville     580     1033     idem.     6473     92     17     45     17     3       Guilberville     1402     2218     idem.     11770     95     21     45     21     7       La Chapelle-du-Fest     172     374     idem.     1531     73     12     40     12     4       Lamberville     374     706     idem.     5072     40     17     45     17     9       Le Perron     318     459     idem.     3113     87     20     43     20     7			553	Torigni-sur-Vire					
Giéville     580 1033 idem.     6473 92 17 45 17 3       Guilberville     1402 2215 idem.     11770 95 21 45 21 7       La Chapelle-du-Fest     172 374 idem.     1531 73 12 40 12 4       Lamberville     374 706 idem.     5072 40 17 45 17 9       Le Perron     318 459 idem.     3113 87 20 43 20 7			375	ıdem.					
Guilberville     1402 2218 idem.     11770 95 21 45 21 7       La Chapelle-du-Fest     172 374 idem.     1531 75 12 40 12 4       Lamberville     374 706 idem.     5072 40 17 45 17 9       Le Perron     318 459 idem.     3113 87 20 43 20 7									
La Chapelle-du-Fest       172       374 idem.       1531       73       12       40       12       4         Lamberville       374       706 idem.       5072       40       17       45       17       9         Le Perron       318       459 idem.       3113       87       20       43       20       7	Guilbarvilla								
Lamberville     374     706 idem.     5072 40 17 48 17 9       Le Perron     318     459 idem.     3113 87 20 43 20 7	La Chanelle-du-Foet								
Le Perron									
·						16	44	16	19
	·								

.

Maires.	A 4:-:-4-	Curés et	Instituteurs.	Institutrices.
maires.	Adjoints.	61	instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
		1	1	Ì
DE SAINT-CLAIR.				
MM	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
Detournière.	Dhermilly.	Bouillon.	Simon.	Lemoussu.
Buot Legendre.	Saint-Laurent. Tréfeu	Lallemand. Fétille.	Guy. Mélot.	Lucas Lefèvre (M ^{me} ).
3,467 habitants (1		promo.	imeror.	120:00:00 (
•	•		•	
Raulline.	Maincent.	Gilbert.		Couillard.
Jouin .	Legrand.	Le Ménicier.	l	Herson.
Heussebrot.	Rauline	Menard.	Guilbert.	Gancel.
Lescalier.	Defortescu.	Beaumont.	Rault	Lemoigne.
Quenault de la Groudière	Thouroude.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Delisle	Desdevises.	Tabard.	Loisel.	Moulin.
Leduc.	Vaultier.	Laurent.	ì	Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.	l	Grandin.
Touroude.	Desplanques.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Lebas.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Daireaux.	Billard, Daireaux.
Thomasse.	Godard.	Letot, Delarue,	Michel.	Véron, Lefranc Gazengel.
Lebas.	Laisney	Surville.	hrétienne.	Terry.
Belleux.	Damecour.	Debon.	Lecoufle.	Hébert (Mm.).
3,290 habitants (f	4 communes).			
Lesage.	Delaune.	Gillot.	Lecrest, fr. de la doct.	Codord
Legablier.	Ouesnel.		[chrétienne.	
Delaville.	Leiot.	Bougis.		Bataille.
_		Legrand.	1	
Quesnel.	Godard.	Voisin.	Martin.	Lelièvre.
Regnanit de Bontiement.	Lamoureux.	Camus.		Jamard.
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Levallois.	Prével
Lemelorel-Lesmonus.		Lesénéchal	la	Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Lescot.	Philippe.	Lhullier.
Lemeray.	Quetel.	Puisney.	1	Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Feron.	1	Leroux.
Beaufils	Postel.	Langenais.	Goguelin.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Desmier.
Lemélorel Lesmontils.		Manson.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Mourocq.	Lemare.	Suzanne.	Gandillet.
11,255 habitants	(17 communes).			
Dufour.	Jouet-Laconterie.	Leroy; Cochard.	Bucaille.	Lediot.
Bailleul.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard.
	Fontaine.	Anne-Archard.		Coursin.
Lepringard.	Leneveu.	Nicolle.	Bréard.	Leroussel.
	ILCHOVOU.		Lainé.	Gardie
Lepringard. Laforge. Pommier.		Queudeville.	ilaine.	
Laforge.	Nativelle.	Queudeville.		Davodet.
Laforge. Pommier. Cord'homme.	Nativelle. Tirard.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Laforge. Pommier. Cord'homme. Savare.	Nativelle. Tirard. Lefèvre.	Marguerite. Lesénéchal.		Davodet. Dupré.
Laforge. Pommier. Cord'homme.	Nativelle. Tirard.	Marguerite.		Davodet.

		• .		4 . 6	DISTA	NCE A	CHFY	-LIEU
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superficio territoriale do okaque communo.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1890	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
		•		•	Su	ite di	L CANT	ON DE
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbin	513	731	St-Jean-des-Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouxeville	377		idem.	3150 67	12	39	12	9
Saint-Jean-des-Baisants	1170	2402 4338	Torigni-sur-Vire.	12650 70		41	15	2
Saint-Symphorien	182	387	⊠ Torigni-sur-Vire.	8071 50 1997 33		37 43	10	7
Vidouville	233	445	St-Jean-des-Baisants			43	15	10
				Disse <b>n</b> e	NT D	· 'AVI	RANC	HES.
			Can	ITON D'AVRA	NCHES	9. P	opula	tion :
AVRANCHES €	8000	444	⊠ ·	82318 77	50	47	· v	-
							l	
Chavoy	190	371	Avranches.	<b>22</b> 04 33	50	42	6	6
La Godefroy	210	364	idem.	1664 40		52	5	5
La Gohannière	210	370	idem.	1701 60		52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1118		idem.	10651 92		50	3	3
Marcey	774		idem.	2682 33		49	3	3
Plomb	588		idem.	5176 45		46	8	8
Ponts	396 460		idem .	2156 06		54	7	7
Saint-Brice	160		idem. idem.	5701 38		45	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633		idem.	1579 77 6122 50		48 45	5 5	5 5
Saint-Loup	478		idem.	4079 83		54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	529		idem.	5297 50		50	3	3
Saint-Osvin	533		idem.	4005 60		55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	734		idem.	6502 30	57	49	5	5
Vaios	786	858	idem.	6492 25	59	52	6	6
D-4				ANTON DE B		•	. •	tion :
Braffais	2404 339	2103	Day and	20957 45		48	17	2
Cuves	วงย 715		Brécey.	2632 38		35	13	9
La Chaise-Baudouin	821		idem.	6977 58	54 48	54   43	22 16	<b>5</b>
La Chapelle-Urée €	357		idem.	1664 65		57	17	9
Le Grand-Celland			idem.	4812 73		54	14	6
Le Petit-Celland	410		idem.	2690 60		54	13	Š
Les Cresnays	674	978	idem.	5690 70		52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	367	527	idem.	2762 70		44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	262		idem.	1809 67		47	15	4
Sainte-Eugienne	96		idem.	805 33		43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye Saint-Jean-du-Corail	395 159		idem.	3339 60		48	14	5
Saint-Nicolas-des-Bois	1 58 253		idem. idem.	952 75 1833 67		41	21 18	6
Tirepied			Avranches.	10984 60		45   52	9	5 8
Vernix			Brécey.	4032 83		51	18	3 !
	, 554		J·	,	,			

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
				Ì
Torigni-sur-Vire.	•			
MM.	NW.	MM.	MM.	MMlles
Girauld.	Lefoulon.	Huard.		Guyot.
Pästurel.	Leguédois.	Adelée.	Vigot.	N
Aumond.	Rouxeville.	Jaunet.	Legendre.	Lesongeur.
Lefoulon.	Philippe.	Hélène.	Lesouef.	Blier.
Leberruyer.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Françoise.	Auvray.	Bochin.		Jamard.
Guernier .	James.	Deshayes.		Philippe.
Population : 9	8,590 habitants.			
5,799 habitants	(16 communes).			
Lenoir.	Desdouitils, Letré- guilly.	Baudry, a Notre Da	Ruault.	Esnol.
		me-des-Champs; Le- bedel, à St-Saturnin.		1
Trochon	Police.	Resbeut.		n 1
	Lottin.	Boutin.		Besnard.
de Mansigny.	Doublet.			Viel.
Hubert.		Blouin		Gaillard.
Blier.	Leteurtois.	Piguois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Challier.	Holley.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Gillette.		Lecomte.
Tual.	Godard.	Morin.		Loqué.
Haupais.	Gautier.	Lhoste.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Boutelou.	Masselin.		Lurienne
Dubois (Franc.).		Aubrée.	Aumont.	Hubert
Ruault	Pinel	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult	Aubeut.	Maheux.	Mariette.	Feillet, Chauvi
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria
Piton.	Lemétayer.	Gauché.	Hébert.	Ollivier.
,654 habitants (	16 communes).			
Denis-Thieudière	Pinard.	Guesnon.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauguelin.	Guérin	1	Gautier.
Leroyer.	Nicolle.	Bonnel.	Lemare.	Hochard.
Le Courtois.	Desfeux.	Hédou.	Vivier.	Aumond.
Desfoux.	Bazia.	Lecharpentier.	VIVICI.	Chevallier.
Jouenne.	Roussin.	Fortin	Fras.	Lebrun
Sanson.	Jouault.	Gautier.	rras.	Lecomte.
		Morin.		
Laurent. Robert.	Anfray.		1	Pichard.
	Vaugrante.	Ameline.		Fauvel.
Généaux.	Loyson	Moyse.	1	Salliot.
Maincent.	Fremond.	l	1	Froger.
Loyvet.	Denis.	Liot.	1	Tétrel.
Lepron	Lepeltier.	Desloges.	1	Cordon.
De Bespe.	Rigot.	Prével.	1	Serizier.
				113-11-1-
Leroux. Lerenard.	Navet. Leménager.	Lefranc. Goron.	Jehenne.	Belloir. Lepourcelet

	<del></del>	1 .		4 .0	DISTA	NCE A	U CHIC	-LILE
	ية ا	territoriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.	1			T.
NOMS	Population	E	DE POSTE	Piặ들	départe- ment.	judiciaire	arrondis- sement.	du canton
	🖷	2 2	qui desservent les	g e	pa	is	8 5	I i
DES COMMUNES.	9	43	1 -	5 1 5	P E	Ğ	1 = =	2
	<u> </u>	Saperficio t do chaque	communes.	'E 3' <u>E</u>	qn	흔	g.	윤
	<b> </b>	-	<u> </u>	<del></del>			-	—
	l	l	ļ	i	l	i	1	ll
				C	<b></b>	e n	lanula	
			'	CANTON DE I	DUCEI	3. r	орин	uon .
	i	1		Ì			1 1	1
DUCEY		1120		12539 68	67	56	9	
Céaux	558	786	Avranches.	4943 22	68	59	12	9
Courtils	460 385		idem . Ducey .	3740 33 2620 67	69 70	60 61	13 13	10
Crollon	712		idem.	6501 33		58	11	3
La Boulouze	135		idem.	977 40		60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	284		idem.	2061 "	68	58	11	9
Les Chéris	435		idem.	3671 68	74	59	12	3
Marcilly	835		idem.	5974 77		57	10	5
Poilley			idem.	8636 50	67	58	10	3
Précey			idem.	4671 03		39	11	8
Saint-Quentin	1238	1008	idem.	11695 23	61	53	] 6	4
			CANT	ON DE GRA	VILLE	9. P	opula	tion :
Granville 🗳	116 <del>2</del> 0	269	×	103378 93	49	29	26	"
D(1)	N40	220	Granville.	4421 43	60	39	20	10
Bouillon	510 846		idem.	4455 30	46	26	38	14
Donville Saint-Aubin-des-Préaux	402		idem.	5883 40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville.	1181		idem.	12868 26		31	34	3
Saint-Pair			idem.	17004 99	52	33	23	5
								_
Saint-Planchers			idem.	9258 50	56	23	21	7
Yquelon	402	214	idem.	3170 88	48	27	26	
			CANTON DE	LA HAYE-P	esnel	¶. P	opula	tion :
LA HAYE- PESNEL	1007	629	I⊠	8028 »	44	32	15	* I
Beauchamps	548	411	La Haye-Pesnel.	3930 92	58	31	21	6
Champcervon	341	558	idem.	2924 57	48	35	16	2
Folligny	555		idem .	3594 71	43	39	19	4
Hocquigny	258		idem.	1874 65	44	30 31	18 20	$\begin{bmatrix} 3 \\ 5 \end{bmatrix}$
La Beslière	237 872		idem . idem .	2269 " 7289 07	44	35	45	3
La Lucerne-d'Outremer La Mouche	978		idem.	2407 33	45	33	14	4
La Rochelle	492		Sartilly.	4187 83	49	37	13	5 !
Le Luot	371		Avranches.	4057 67	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	325		La Haye-Pesnel.	2905 67	45	31	18	2
Les Chambres	198		idem.	1910 »	48	37	13	4
Le Tanu	485		idem.	3987 07	41	37 37	20 15	3
Noirpalu	152		idem.	1348 » 3546 40	44	42	15	10
Sainte-Pience	581 774		Avranches. La Haye Pesnel.	8513 10	47	33	31	6
Saint-Jean-des-Champs Saint-Léger	152	198	Sartilly.	1365 10	60	38	17	8
Saint-Ursin	277		La Haye-Pesnel.	3133 20	47	36	18	3
Subligny			Avranches.	4028 03	50	40	9	8
<b>4</b>	- 1			-				•

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		İ
		Doose value		
,195 habitants (1	( aommunas)			
•		. WW	1 1414	
MM. Aumont	MM. Champion.	MM. Maudouit.	MM. Larcher	MMlles
Provost.	Morel.	Miguelard.	Poullain.	Manner
Dupont.	Colin.	Maillard.	rounain.	Mauray.
Dumont.	Cordier.	Poirier.		Costentin.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Besnier.	Letimonier.
Barbé.	Daligault.	Dubois.	Desnier.	Anger.
Laloi.	Challier.	1.	•	Poirier.
Caillou.	Gilbert.	Leprovost.	1	Pinel.
Caniou. Boutelou.			D - L 1:	Debon.
	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Lavoué.	Godard.
Morel.	Fleury.	Petipas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
7,305 habitants	(8 communes).			
Dior.	Bureau, Lucas.	Turgot; Maquerel.	Robbes, Pri-	Deguelle, Lega
Digée.	Bry.	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Meguin.	Fissadame.	Briand.	Gohin.	Yberty.
Tillard.	Leloutre.	Esnoult.	Blanchet.	Hamon.
Chemin.	De Gibon.	Duclos.	Lucas	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert; Lajoie, à Kairon		
Jouenne.	Hamelin.	Petipas.	Godier.	Rosselin.
			a o a i o i i	
belarue (Pierre)	Delarue (Gustave).	Rabel.	Potier.	
Delarue (Pierre) ,429 habitants (1	, ,	Rabel.	Potier.	
	, ,		•	Dubourg (M=*)
,429 habitants (1	19 communes).	Rabel .   Vignon .   Lebas .	¡Legallais.	Dubourg (M ^m *)    Le Meslier.
,429 habitants (1	19 communes).	Vignon.   Lebas .	•	Dubourg (M ^{me} )  Le Meslier.  Leroyer.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin.	19 communes).   Avril.  Simonne.	Vignon.	Legallais . Leblanc .	Le Meslier. Leroyer.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain.	19 communes).  Avril. Simonne. Lelandais.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet.	¡Legallais.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance.	19 communes).   Avril.  Simonne.  Lelandais.  Provost.  Pinot.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon	Legallais . Leblanc .	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Fontaine.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével.	Legallais . Leblanc . Letenneur .	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry.	Legallais . Leblanc .	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier	Legallais . Leblanc . Letenneur .	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillåtre.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genyresse(Alphonse).	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillatre. Genvresse (Louis).	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse(Alphonse). Deschaupp-Boudent.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillatre. Genvresse (Louis). Garnier.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier. Laurence.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel. Perrouault. Desrues.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Geschamps-Boudent. Micouin.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillatre. Genvresse (Louis). Garnier. Lehodey.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel. Perrouault. Desrues. Yvon.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse(Alphonse). Deschamps-Boudent. Mahey.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillâtre. Genvresse (Louis). Garnier. Lehodey. Janot	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin. Esnault.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier. Laurence. Lethimonnier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel. Perrouault. Desrues. Yvon. Juin.
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse(Alphonse). Deschamps-Boudent. Mahey. Jonquier.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillâtre. Genvresse (Louis). Garnier. Lehodey. Janot Legrand.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin. Esnault. Pitel.	Legallais . Leblanc . Letenneur . Gautier . Laurence . Lethimonnier . Dupré .	Le Meslier . Leroyer . Closet . Lehérissey . Mazier . Lalleman . Lehodey . Levallois . Peslin . Charbonnel . Perrouault . Desrues . Yvon . Juin . Renault .
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse(Alphonse). Deschamps-Boudent. Micouin. Micouin. Jonquier. Coulombier.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillâtre. Genvresse (Louis). Garnier. Lebodey. Janot Legrand. Lemuet.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin. Esnault. Pitel. Maillard.	Legallais. Leblanc. Letenneur. Gautier. Laurence. Lethimonnier.	Le Meslier. Leroyer. Closet. Lehérissey. Mazier. Lalleman. Lehodey. Levallois. Peslin. Charbonnel. Perrouault. Desrues. Yvon. Juin. Renault. Dumouchel (Mme).
,429 habitants (1 Lanos. Rosselin. Poulain. Lorance. Lemains. Lhomme. Lebourgeois. Dugué. Hurel. Dugueycher. Genvresse(Alphonse). Deschamps-Boudent. Mahey. Jonquier.	Avril. Simonne. Lelandais. Provost. Pinot. Fontaine. Goupil. Duchemin. Plaine. Fillâtre. Genvresse (Louis). Garnier. Lehodey. Janot Legrand.	Vignon. Lebas. Lambert. Guillet. Trochon Prével. Berry. Leresteux. Mazier Chauvet. Allain. Prevel. Raulin. Esnault. Pitel.	Legallais . Leblanc . Letenneur . Gautier . Laurence . Lethimonnier . Dupré .	Le Meslier . Leroyer . Closet . Lehérissey . Mazier . Lalleman . Lehodey . Levallois . Peslin . Charbonnel . Perrouault . Desrues . Yvon . Juin . Renault .

		• •		40	DIST A	NCK A	U CBLF	-LILU
NOME	ä	territorials commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.	, ~		`	
NOMS	Population	rr i	DE POSTE	Et. C	départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	canton
	ula	10 to	qui desservent les	adid s	콘플	<u>:</u>	ğ e	ž
DES COMMUNES.	ф	24	•	G # G	چ <u>۾</u>	Fig.	E	8
	Ъ	Saperficie to do chaque e	communes.	Principal contribu directes en	ą –	Ĕ.	E .	Ę.
	——			<u> </u>			_	
				ļ		i		i
			CANT	ON DE DONT		4 T	lanula	tion .
			CANI	ON DE PONT	OKSON	. 3. E	opuia	uon :
		١	_	40000		۱	1	
Pontorson 4	2483 355	415	⊠  Pontorson.	18356 70 3893 *		69	23	n
Ardevon	78 <b>6</b>		idem.	3893 × 6011 33	77   83	68 74	20 26	8
Beauvoir	484		idem.	2865 50		60	21	5 8
Boucey	665	_	idem.	6372 27	81	72	23	3
Cormeray	103		idem.	1192 17	76	68	21	6
Curey	339		idem.	2922 60		67	20	1
Muisnes	344	654	idem.	3568 58	75	66	19	10
Les Pas	273		idem.	2664 67	77	67	12	5
Macey	247		idem.	6669 09		67	19	6
Moidrey	291		idem .	3918 33		69	22	3
Mont-Saint-hichel	211		≅	1087 92		7.3	24	9
Sacey			idem.	8964 83		72	25	7
Servon	575 507		idem. idem.	5716 83 3903 60	1	62	14	10
Tanis Vessey			idem.	6934 17		64	16	10
Vessey	040	11201	, wem.	1 0534 17	79	71	23	7
			<ul> <li>Canton</li> </ul>	DE SAINT-	Janes	9. F	opula	tion:
SAINT-JAMES	3265	1819	'IX	24496 55	1 77	1 67	20	
Ontil the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of the section of					1	١.		
Argouges	1152	1639	Saint-James.	8623 08	83	71	23	6
Carnet				5861 30		70	23	3
Hamelin			idem.	1590 72		78	23	8
La Croix-Avranchin			idem.	6260 83		65	17	3
Montanel			idem	6108 77		71	34	10
Montjoie.	510		idem.	3690 33 13360 79		67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte			idem. idem.	9353 77	74	62	15	9
St-Laurent-de Terregatte Saint-Senier-de-Beuvron	803	1414	idem.	6404 95		62	14	16
Vergoncey			idem.	4189 33		64	16	1 7
Villiers			idem.	3856 38		67	20	7
	_	•	•		n r., . v		Danula	dian .
		_		NTON DE SA			opula	HOII :
SARTILLY		1151		9958 51		39	14	9 !
Angey	219		Sartilly.	1461 33		42	14	3 ;
Bacilly			Avranches.	10793 07		46	8	7
Champage	448		Sartilly.	3764 91	62	41	19	8
Champeey	262		idem.	2524 83		43	9	4
Champeaux	409 607		idem.	3461 83 6724 67		44	12	6 5
Genest	647		Avranches.	5730 83	1	47	11	8
Lolif			idem.	8684 41	53	42	7	7
Montviron	373		Sartilly	3912 62		42	9	4
Ronthen	321		idem	3439 67		44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	227	238	idem.	2249 35		45	14	6
Saint-Michel-des-Loups		1	ideni.	4351 77		40	18	7
Saint-Pierre-Langers	682	840	idem.	6195 40	56	39	16	5

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
 695 habitants (1	6 communes).		1	!
MM.	MM.	MM.	i mm.	MM ^{11es}
Cheftel.	Guichard.	Lecacheux.	Auvray.	Quentin.
Arondel.	Ferré.	Orvin.	1	Tesnière.
Pivert.	Duguépéroux.	Lair.	Forget.	Nicolle.
Leroy.	Alix.	Datin.	1	Lethimonnier.
Guichard.	Pichard,	Gohin.	Jamard.	Garandel.
Faguais.	Petipas.	Deslandes.	1	Letestu.
Farcy.	Doré.	Théberge.	ł	Muris.
Leroy.	Laumaille.	Desdouitils.	1	Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.	1	Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.	1	Faguais.
lardil de Moidrey.	Allain.	Gautier.	j	Badier.
Fontenier.	Lochet.	Laproste.	1	Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Soismier.	Morel.	Barbé.
Lion.	Domin.	Labigne.	Gillot.	Gastebois.
Lécrivain.	Huet.	Dinard.	Caresmel.	Victor.
	Louiche.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
1,754 habitants (	(12 communes).			
Morel.	nard.	Legrand; Guérir à Saint-Benoît.	1	Hébert, Gauch
Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Lebas.	Lethimonnier, Abraha
Salmon.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Carnet.
Abdola.	Le Monnier.	Roisille.		Legoupil.
Bernier.	Douettée.	Guérin.	Duval.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Davy.	Charbonnel.
Madelaine.	Besnard.	Chevalier.	Lehéricey.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Delacour.	Ameline.	Piquerel.	Leroux.	Hennequin.
Langlois.	Juin.	Fillatre.	Maillard.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Piquot.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeois.
Royer.	Ameline.	Martin.	1	Desfeux.
,836 habitants (1	4 communes).			
Lemenager.	Letellier-Parisière.	Fossard.	[Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lânée.	Alexandre.	1	Morel.
Chanvin.	Lemaître.	Bougourd.	Leteurtrois.	Legendre.
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Fertel.		Chesnel.
Lemaréchal.	Letellier-Parisière.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	Leplat.	Bachelot.	Heuzé.	Villard.
Lenepveu de Dangy.	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Lefebvre.	Holley.	Adam.
Ballois.	Gautier.	Dumont.		Pigeon.
Gosse.	Bisson.	Rubė.		Châtel.
		Barbot.	i	Guilmin.
	i Marie			
Lenoir. Lenormand.	Marie. Bougon.	Doré.	Lerond.	Salmon.

	i.	• .		4	DISTA	NCE A	CHE	P-LINO
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Superfiele territoriale de chaque commue.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes (g. 1890)	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis-	du canton.
			Can	TON DE VILL	EDIEU	¶. P	opula	tion :
VILLEDIEU	636 670 860 546 949 1 622 432 626	913 955 955 923 923 509 917 670	Villedieu. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	25840 94 3646 50 5867 25 4230 80 8114 70 4880 03 7159 6; 4336 75 3624 28 5991 47 4787 21	34 41 41 40 38 33 39 42 39 37 36	32 40 29 38 30 28 38 40 38 35 34	22 18 22 21 27 28 19 18 17 25 20	8 8 6 5 6 8 6 3 2
	•	•	ARRONDIS	SEMENT	DE	CRE	RBO	urg.
CHERBOURG <u>&amp;</u>	37013	651		on de Cheri 364893 85		9. P	opula	tion :
			Can	ron de Beau	JMONT	¶. P	opula	tion :
BEAUMONT Acqueville Auderville Biville Branville Digulleville Eculleville Flottemanville-Hague Gréville Herqueville Jobourg Nacqueville Omonville-la-Petite Omonville-la-Rogue Sainte-Croix-Hague Saint-Germain-des-Vaux Tonneville Urville-Hague Vasteville	342 463 352 106 432 102 425 487 1181 446 300 418 419 570 215	433 870 212 789 233 130 003 291 015 844 429 984 635 383	Beaumont. idem. idem. idem. idem. idem. idem. Beaumont-Hague. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	4181 50 4310 33	93 84 103 89 89 98 96 86 97 98 86 100 98 80 102 85 86 87	82 75 91 83 79 87 86 77 82 86 88 81 88 91 80 81 78	18 11 27 18 14 32 17 9 16 22 13 26 9 11	10 9 8 4 4 4 11 4 6 9 6 8 11 9

<b>M</b> aires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
				<del></del>

### 9,833 habitants (11 communes).

WM.	MM.	MM.	MM.	MM ^{11es}
Tétrel 🐥.	Ledo, Boscher.	Dupont.	Fantrai (cours compire).	Lechevalier.
Fauvel."	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Dufour.	Herpin.
Leprovost (Amand).	Leprovost (Louis).	Morin de la Rivière.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Louiche.	Noblet.	Guérin.	Anfray.
Lecoutey.	Lenoir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
Potrel.	Lepelletier.	Lanos.	Manet.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidevin.	Costentin.
Tétrel.	Debroize.	Hardy.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Plantegenest.	Liron.
Fauquet.	Le Mattre.	Couenne; Hus, à Saint-Pierre-du- Tronchet.	"	Lebugle; Loyer.

### Population: 88,745 habitants.

37,013 habitants (1 commune).

Moll C斧.	Daniel et Frigoult.	nité; Lepoultel, à NDmo-du-Rie;	Delalande; Le- vallois; Lene-	M ^{me} Jeanne, Travers.
		Moulin, à ND du-V.; Germain, à St-Clément.		Guerrand, Fos- sard.

### 7,599 habitants (20 communes).

Louis.	Heleine.	Lemaitre.	De Saint-Jores.	lBlaisot.
Lefilliatre.	Poullain.	Besnard.	Ingouf	Prével.
Fabien.	Groult.	Desvergez.	Bertaux.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Liais.	Paysant.	Langlois.	İ	Jacquot.
Lecostey.	Paris.	Letourneur.	Hébert.	Fontaine.
Lemoigne.	Canoville.			Restoux.
Dumoncel (Henri).	Dumoncel (Georg.).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fleury.	Bosvy.	Gohel.	Picquot.	Moisy.
Lebonlenger (Charles)	Leboulenger (Aug.).	Picard.	1	Jacquette.
Fleury.	Heleine.	Boissel.	Gosselin.	Henneguin.
Leroy	Lesdos-Lavallée.	Bézard.	Martin.	Guillotin.
Mesnil.	Falaize.	Cabart.	Duvard.	Prével.
Millet.	Tripey.	Fessier.	Duhoux.	Manson.
Le Costey (Félix).	Paris	Brault.	Bazin.	Fossard.
Ladvenu.	Lecouvey.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Sauvey.		Blondel.
Lebarbenchon.	Lesdos.	Jean.	Leclerc.	Legendre.
Lamoste.	Auvray.	Lethimonnier.	Reaumont.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

سينسط بالمساسف	-			7.3	10000			
	ن ا	territoriale commense.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.	DISTA	KCR A	O CHE	P-LIET
NOMS	Population.	Į į		\$ 5.5 ∞	<b>.</b>	اند	j.	اخا
	at	5 3	DE POSTE	# # E	départe- ment.	judiciaire	들님	canton
	[ Z	2 3	qui desservent les	2 E S	dépar ment.	- <del>5</del>	5 5	<b>=</b>
DES COMMUNES.	ا ک	[출흥	communes.		E 8	Ē	1 = 5	١٢
	"	Superficie t de chaque	communes.	½ 8 <u>%</u>	ᇢ	==	d'arrondis- sement.	를
				-  <del></del> -	<u> </u>		<b> </b>	<u> </u>
	ł	1	1	l	1	l	1	1
				CANTON DES	Pieux	¶. I	opul	lion
Les Pieux	4.210	1531		14455 70	86	65	20	
Benottville	502		Les Pieux.	5281 15		68	18	3
Bricqueboscq	435		Grosville.	4752 93		65	16	8
Flamanville	1413			8718 24		71	26	6
Grosville		1351		8749 70	81	62	20	3
Héauville			Flamanville.	4277 17		75	15	10
Helleville	303		Les Pieux.	3050 »	92	74	17	6
Le Rozel	327	558	idem.	3308 17	91	63	24	4
Pierreville	630		idem.	7355 03	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	202		Grosville.	2659 13	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard.			Les Pieux.	8758 63		62	23	4
Siouville	534		Flamanville.	5190 83	93	71	21	6
Sotteville	326		Grosville.	4256 80	91	71	17	6
Surtainville			Les Pieux.	9977 94	93	59	28	8
Tréauville	806	1327	Flamanville.	10850 73		68	20	3
			C	anton d'Octe	VILLE	¶. P	opula	tion :
OCTEVILLE	2895	775	⊠	1 15552 44	78	73	] 3	[ × ]
Bretteville	462	578	Tourlaville.	4297 63	84	83	7	10
Couville	494		Martinvast.	4362 52	76	64	13	10
Digosville	622	927		507⊉ »	83	70	7	10
Equeurdreville	5035	507		20268 09	78	77	2	3
Hardinvast	450		Martinvast.	3257 27	79	67	5	7
Henneville	1158	767	Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval			Tourlaville.	2602 17 5920 m	7 <u>2</u> 80	67 69	7 10	12
Martinvast	217		⊠ Octeville.	2070 33	82	76	3	4
Nousinville	1247		Equeurdreville.	5716 64	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	219		Martinvast.	1369 67	73	66	12	ģ
Sideville	329		idem.	4491 86	82	71	9	6
Teurthéville-Hague			idem .	7537 32	81	71	13	10
Tollevast			idem.	4491 33	74	69	11	9
Tourlaville	6831			38882 13	80	79	4	7
Virandeville	622	822	Martinvast.	4892 »	81	74	12	9
			CANTON DE SAIN	t-Pierre-E	CLISE	¶. P	opul <b>a</b>	tion
SAINT-PIERRE-EGLISE	1954	802		16142 07	71	76	17	- 1
Angoville	57		Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	521		idem.	5095 30	74	73	17	5
Canteloup	289		idem .	3066 33	38	74	19	5
Carneville	370		idem.	3555 26	79	75	16	4
Clitourps	304		idem.	4207 »	70	75 79	19	4
Cosqueville	758		idem.	8993 50	74	77	20	3
Fermanville	1347			7890 61 14994 75	74	81	26	9
Gonneville			Barfleur. Saint-Pierre-Eglise.	8776 25	74	81	13	6
Gouberville	300	270		3703 »	78	79	24	7
Le Theil		383		5713 25	71	66	14	11
Le Vast	842 1			8542 48	65	ři l	21	7 1
	,-	15	_s I		•		•	. 1

Maires.	Adjoints.	Curés et	Instituteurs.	Institutrices.	
		Desservants.			
,921 habitants (					
MM.	1 MM.	I MM.	I MM.	MMiles	
Bonamy.	Pezet.	Fontaine.	Bertrand.	Leprince.	
Mabire.	Vaultier.	Leieune.	Avoyne.	Lerogueur.	
Cottebrune.	Quenault.	Lemieux.	Brochard.	Devilly.	
Courtois les Hougues.	Buhot.	Godefrov.	Lefèvre.	Fossey.	
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.	
Gibon.	Lemasson.	Duboscq.	Cord'homme.	Leprévost.	
Toulorge.	Lebacheley.	Lemarié.		Bonissent.	
Hairon	Vrac.	Jouninet.	Voisin.	Dupont.	
Lefillastre.	Bellet.	Levesque.	Moulin.	Simon.	
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Pezet.	
Sorel.	Godard.	Aumont.	Goguelia.	Trébaol.	
Lenoir.	Lefranc.	Vibet.	Anguetil.	Lemesle.	
Bourget.	Bouchard.	Gauvain.	Pays.	Cresté.	
Le Coirte.	Le Bégin	Lemarquand.	Baudry.	Roulland.	
	Toulorge-Lecacheur			Lucas.	
2,992 babitants	-	•	1	1220001	
	Polet, Mahieu-Laroque.	I Daniella	In	l Aubel	
Lesage. Rouxel.	Planque.	Doueffe.	Durand.		
	Martin.	Auvray. Tardif.	Parey.	Duchène.	
Compère. Brière.	Guéret.	Sorel.	Luce.	Lecocq.	
Dumoncel.		Clément.	Foucher.	Laloë.	
Dumoncei. Truffer.	Lecarpentier, Avoine. Hébert.	Poisson.	Auvray.	Assier (Mme).	
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron	Lehodey. Bihel.	Leluan. Colette.	
Germain.	Mahier.	Deux.	Dinei.		
Robin.	Alexandre.	Bonnissent.	Lacostor	Fauny.	
Vrac.	Cousin.	Leforestier.	Lecostey.	Louis.	
	Cauvin.	Hainneville.	Cattalous	Roger.	
De Couville *.	Decarité.		Catteloup.	Simiane.	
Orange. Laisné.		Gautran.	Lebrec.	Cauvin.	
	Bourget.	Mauger.		Me Lebourg.	
Gosselin. Letourneur.	Turbert. Letovzé.	Travert. Letanneux.	Bouillault.	Noyon.	
Menut.	Burnel, Aubert.		Auvray.	Leboisselier.	
	Douesnard.	Le Rouvillois; Chauvin. Le Poil.			
	•	the Poil.	Luotemer.	Choisnel.	
1,220 habitants	•	1	<b>.</b> .		
Lebas.	Delacour.	Pagny.	Duruel.	Ī	
Lehot (Michel).	Lehot (François).	۱	réunie à Vrasville.		
D'itorille la Chespaie.	Folliot	Caruel,	Catherine.	Laurent.	
Trohel.	Le Sacher.	Renouf.	l •	Onfroy.	
Mahaut.	Besselièvre.	Hautemanière.	Lefèvre.	Gouellain.	
Delisle.	Heuvet.	Couppey.		Martin.	
Vasse.	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.	
Fatome.	Groult.	Louet.	Lecordeux.	Picquenot.	
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Cousin.	
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Voidie.	
Godel.	Lebourg.	Branthomme.	la	Ledanois.	
Quetteville.	Lallemand.	Mesnil.	Clément.	Durel.	
de la Germonière	Thiessalin.	Savary.	Simon.	Pilard.	

									_
		٠.	1	4 .0	DISTA	NCK A	U CHAS	-LIBU	_
NAME	Population.	territoriale commune.	BUREAUX	8 5 2	7		<b>`</b>		İ
NOMS	ţį	ฮ	DE POSTE	7.37	\$	وة ا	l. <b>e</b> . ∣	ė	ı
	la Bl	2 2		# 2 # T	F 5	🛓	2 2	용	i
DES COMMUNES.	þí	Anperficie to do chaque o	qui desservent les	E 2 2.	départe- ment.	judiciaire.	5 8	du canton.	ı
	Po	호정	communes.	2 6 8	D 8	귤	E 5	-	ı
	_	2 -	communes.	Principal des contributions directes en 1890	ag	.르.	d'arrondis- sement.	른	1
				<del></del>			<b> </b>		ı
		ŀ		ł					ı
		•	•	•	· c.	ion de	. C	ON DE	,
ı		1	,		. Su	ue ui	LANI	ON DE	Ε
Maupertus	223	225	Saina Diama 75.11			l '	1 1		ı
Néville	242	900	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7	ı
Réthôville	234	340	idem.	4127 33	78	83	24	7	ĺ
Théville	392		idem. idem.	2947 72	77	72	23	6	ĺ
Tocqueville	475			5027.28	76	74	15	9	ĺ
Varouville	326		idem.	7062 81	76	77	23	5	
Vrasville		410	idem.	3491 »	75	79	30	3	
VI dS VIII e	135	143	idem.	1364 83	76	80	21	4	
			AR RONDI	SSEMENT	DE	COL	ITAR	CES.	
				ON DE COUT					
COUTANCES &	8107	222	i 🖂				opuia	поп .	
300112102022	010.	000	اها	77954 59	28	•	) • I	• 1	
Bricqueville-la-Blouette	199	ROK	Coutances.	2001.2-			1		
Cambernon	4018	4701	idem.	6804 27	33	5	5	5	
Courcy	1010	1/01	idem.	4170 51		6	6	6	ĺ
Nicorps	988	1140	idem.	9355 40	34	4	4	4	
St-Nicolas-de-Coutances	857		idem.	4817 80	34	5	5	5	
Saint-Pierre-de-Coutances.			idem.	9793 66		×	, »	ъ	
Saussey	205		idem.	3914 75	28				
Saussey	710	891	idem.	5551 68	32	6	6	6]	
•			C	anton de B	RÉHAL	¶. P	opula	tion :	:
Bréhal 4	1450	1362	153	13843 54	44	19	1 19 1	- 1	
Anctoville	169		Granville.	1761 40	50	27	27	9	
Bourey	168		Cérences.	1735 »	41	22	22	10	
Bréville	369	688	Bréhal.	3680 67	50	26	26	7	
Bricqueville-sur-Mer	1404	1464	idem.	10544 »	46	18	18	9	
Cérences	1917	2242	l⊠	20465 78	38	18	18	6	
Chanteloup	338	417	Bréhal.	3025 33	43	21	21	2	
Coudeville	754	873	idem.	6690 87	46	21	21	2	
Equilly	335	566	Gavray.	3827 33	44	29	29	13	
Hudimesnil		1877	Bréhal.	10823 63	50	24	24	3	
La Meurdraquière	444	762	Cérences.	4011 67	43	26	26	11	
Le Loreur	314	323	idem.	1851 97		23	23	7	
Le Mesnil-Aubert	480		idem.	3752 07	36	14	14	11	
Longueville	501	414	Granville.	4205 p	50	26	26	7	
Muneville-sur-Mer	619	728	Cérences.	6189 67	48	13	15	4	
St-Sauveur-la-Pommeraye.			Bréhal.	4076 67		27	27		
			•	•	,	•		12	
O			CANTON DE			9. P	opula	lion :	
CERISY-LA-SALLE	1701			13996 45		14	14	n j	
Belval	402	567	Coutances.	4103 80	27	6	6	7	
Cametours	786	722	Marigny.	6528 30	17	14	14	6	
Guéhébert	325	6 29	Roncey.	4210 »	40	14	14	10	
Montpinchon	1297	1693	Cerisy-la Salle.	12142 67	23	12	12	3	
Notre-Dame-de-Cenilly	1517	2522	idem.	15008 01	21	18	18	5	
Ouville	769	1220	Coutances.	6598 92	31	9	9	7	
Roncey	974	1216	⊠	9966 07	29	18	18	7	
Saint Denis-!e-Vctu			Coutances.	11012 75	38	9	9	12	
Saint Martin-de-Cenilly			Roncey.	5036 20	23	18	18	9	
Savigny	670	1016	Coutances.	6336 07	24	9	9	5	
								-	

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
			1	
Saint-Pierre-Egli MM.		WW		******
mm. Bourdet.	MM. Noyon.	MM.	MM.	MMiles
Cabart.	Roblot.	Philippe. Briard.	Laronche.	Fouque (M ^{me} ).
Duhoux.	Laurens (Etienne).	Danneville.	Laronene.	Duvey. Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot.		Guillard.
Rouxel.	Bireite.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluze.	Loicvie.	Ruelle.
Piard.	Leroux.	Lebartel.	1	Guesnon.
	06,527 habitants		1	Guesnon.
1.2,543 habitants (	•	•		
Boissel-Dombre-		Tollemer.	Ménard ; Briens.	Halattre : Percented Co
val *.	music, cuilinius		monard, pricis.	complémentaire).
Lecesne.	Corbet.	Pigasse.	Ménard.	Boulev.
Quesnel.	Laisney.	Hélaine.	Troude.	Desvallées.
Savary.	Laroque.	Rosselin.	Lefèvre.	Lefilleul.
Périer.	Lhullier.	Lebesperois.	Delevic.	Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	Tollemer.	riunis à Coulances	
Menard.	Hédouin.	Tollemer.	idem.	
Guenon.	Delacour.	Lemaitre.		Crouin.
10,947 habitants		,	12.0000	, 0. 0 2
lde la Bellière.	Lemonnier.	Destrès.	Doucet.	Lucas.
Hélène.	Godal.	Hamel.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.	1	Torel.
Le Brun.	Lengronne.	Loisel.		Tétrel.
Thuilliet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Tasse.
Ameline.	Nicole.	Bedel.	Douchin.	Letan.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Leménager.
Hecquard.	Lecailletel.	Fougue.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Gouelle.	Laurent.	1	Lemoussu.
Touroude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
Tanqueray.	Laurence.	Pellé.	İ	Gautier.
Fauchon.	Letarouilly	Belloir.	Maupas.	Lechevallier.
Méquin.	Beaumont.	Osouf.	Desrues.	Cheval.
Cirou	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Robine.	Vigot.
Coulombier.	Duchêne.	Templer.	Colombel.	Boutelou.
10,141 habitants	(11 communes).			
Gaillard.	Eudes.	Binet.	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Damecour.	Hélaine.	Guilmin.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Boulay.	Laîné.	Gaillard.
Leconte.	Letarouilly.	Germain.	Lebailly.	Dudouyt.
Duval.	Enée.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
Varin de la Brunelière	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Marie.
Boulay.	Lengronne.	Letavernier.	Lefrançois.	Coulomb.
Vigot.	Durand	Leflamand.	De Saint-Denis.	Viard.
Amy	Delaruc (Jean-Marie		Sohier.	Tiphaigne.
Lebrun.	Desponts.	Boulay.	Rault.	Debieu.

		١.	<u> </u>	4 6	DISTA	NCE A	CEFF	'-13EU1
NAME	ġ	territoriale commune.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.			_	
NOMS	Population	분류	DE POSTE	D SE	départe- ment.	ě	d'arrondis- sement.	5
	ıla	2 2		la di s	dépar ment.	ia:	ĕ 5	canton
DES COMMUNES.	ğ	ŧ.	qui desservent les	9 4 6	g g	lic	FE	g
	Ã	Superficie to de chaque	communes.	1 15 2 5	ੜੂ ੌ	judiciaire.		qu
<del></del>		-		<u> </u>	1-			
	l			1		ì	1 1	1 1
'	•	•	•		•	'		•
			C	ANTON DE G	AVRAY	9. P	opula	tion :
	1	1	1	1	1	1		1 1
GAVRAY		1601		11486 83		18	18	В
Grimesnil	185		Gavray.	1685 57	31	15	15	6
Hambye		2957	$\boxtimes$	23199 13		19	19	8
La Baleine	274 390		Gavray. idem.	1840 20 4059 33		20 23	22 20	4
Le Mesnil-Ronant	235		idem.	1128 33		23	23	3
Le Mesnil-Garnier	587		idem.	4743 ×	1	25	23	7
Le Mesnil-Hue	216		idem.	1972 »	1	24	24	6 1
Le Mesail-Rogues	427		idem.	2010 »	1	26	26	l š
Le Mesnil-Villeman	708	1071	idem.	5551 13	40	26	26	6
Lengronne			idem.	8857 33	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	528		idem.	4004 27	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast			idem.	13269 88		18	18	4
Sourdeval-les Bois	449		idem.	2484 37		26	26	8
Ver	843	1376	idem.	9160 47	] 38	33	23	4
			CANTON DE L	A HAYE-DU-	Purts	¶. P	opula	tion:
I. Have by Drope of	1208	K47		•				
LA HAYE-DU-PUITS 🕰		517 1391	Prétot.	14001 58   12583 83		29 46	29   46	17
Baudreville	274		La Haye-du-Puits	3149 42	1	36	36	7
Bolleville	453		idem.	4243 67		31	31	اوا
Canville	321	534	idem.	4678 17	54	39	39	10
Coigny	352		Prétot.	4359 »		43	43	13
Cretteville	561		idem.	7902 23		44	44	14
Denneville	568		La Haye-du-Puits.	6159 »	54	39	39	10
Doville			idem.	5303 83		33	33 28	3
Gerville	183   319		idem . idem .	2707 93 3049 53		28 37	37	5 8
Glatigny	197		Prétot.	4696 27		44	44	13
Lithaire			La Haye-du Puits.	6611 17	42	30	30	5
Mobecq	391		idem.	6356 13		28	28	4
Montgardon	645		idem.	6850 86	46	32	32	9
Neufmesnil	265		idem.	3503 »	36	32	32	3
Prétot	565	811		6182 »		39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	656		La Haye-du-Puits.	5038 05		34	34	3
Saint-Remy-des-Landes	506		idem.	4832 07		36   35	36 35	7
St-Sauveur-de-Pierrepont.	401		idem. idem	5603 73 4933 60		30	30	6
Saint-Symphorien Surville	340 361		idem.	3088 67		39	39	10
Varenguebec			idem .	10164 33		36	36	7
Vindefontaine			Prétot.	7274 50		41	41	12
	, , , , ,	,	•	•	•	•	•	
			·	ANTON DE L		•	•	. 000
LESSAY		2246		11889 61		21	21	:
Angoville-sur-Ay			Lessay.	5974 58		26	26	5
Anneville	307		Gouville.	2951 25		13	13	10
Bretteville-sur-Ay	556	ยชบเ	Lessay.	5910-67	48	30	30	9

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
0,716 habitants	(15 communes).	l	1	i
MM.	l mm.	I MM.	l mm.	! MMlles
Gritton.	Eudes.	Etienne.	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Morel.		Legros.
Pignolet.	Quesnel.	Lemazurier.	Totain.	Picot.
Leconte.	Lebargy.	Lepigeon.		Gascoin.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Cosson.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Hersent.
Michel.	Groult.	Havel.	Hubert.	Hédouin.
Regnault.	Joret.	Dauvergne.		Auvray.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	Allain.	Restuveille.
C ^{te} de Gourmont.		Anquetil; Delaunay.	Blouët.	Godard, Lebigo
Lechevalier.	Bosquet.	Larose.	Bédouin.	Corbe.
Marie.	Blin.	Thomas.	Lerouet.	Paysant.
Le Coupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legraverend	Dubois, Lesage.	Sévaux.	Richet.
C ^{te} de Mobecq.		Lemoigne.	Lecouturier.	Tétrel.
2,036 habitants	•	120:20:8:201	1200041411011	
•				10 11 11
Ducloux.	Dolbet.	Lepetit.	Thiébot.	Galichère.
Eude.	Legigan.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Houssel.	Desperques.	Drieu	Ĺ	Fautrad.
Guillebert.	Lhullier.	Depériers.	Hacquebey.	Roussel.
Mauger.	Canu.	Portais.		Villette.
Vaultier.	Asseline.	Ilallot.	1	James.
lean.	Pontus.	Milet.	Lefebvre.	Gaillard
Poret.	Lemonnier.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Beuve.	Hostingue.	Riquier	Martinet.	Martinet (M ^{mo} ).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.	1	Sobier.
Hardy.	Holley	Anger	Gautier.	Gautier (M=*).
Adam.	Jehenne.	Jouaudin.	1	Gosselin.
Dupin.	Dolbet.	Hinard.	Lurienne.	Deslandes.
Leforestier.	Doley.	Voisin.	Clouet.	Lemoine.
Lemarquand.	Picquenot.	Hervieu.	Lirot.	Vautier.
Letourneur.	Roulland.	Saillard.		Folliot.
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Lecesne.
	Lerouge.	Baudry.	Le Rebourg.	Mancel (Mme).
Letourneur.	Lacotte.	Godefroy.	Cirou.	Danguy.
	i Lacone.		Lesigne.	Delahaye.
Quenault.		Regnault.		
Quenault. Lesage.	Fauquet.	Regnault.	Lees-Buot	Marie.
Quenault.		Regnault. Desrez. Duval	Hamel.	Marie. Jeanne.
Quenault. Lesage. Hurel.	Fauquet. Amy.	Desrez.	"	Jeanne.
Quenault. Lesage. Hurel. Courtel.	Fauquet. Amy. Hurel. Tarin.	Desrez. Duval.	Hamel.	
Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois.	Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte.	Desrez. Duval. Massieu.	Hamel. Enault.	Jeanne. Lepley.
Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière *.	Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte.	Desrez. Duval. Massieu. Ollivier.	Hamel. Enault. Mathey.	Jeanne. Lepley. Lehodey.
Quenault. Lesage. Hurel. Courtel. Ledanois. De La Martinière ※. 1,250 habitants	Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte. (13 communes).	Desrez. Duval. Massieu. Ollivier.	Hamel. Enault. Mathey.	Jeanne. Lepley. Lebodey.
Quenault. Lesage. Hurel. Courtel Ledanois. De La Martinière **. 1,250 habitants ( Fauvel.	Fauquet. Amy. Hurel. Tarin. Leconte. (13 communes). Jean. Brochard.	Desrez. Duval. Massieu. Ollivier.	Hamel. Enault. Mathey.	Jeanno. Lepley. Lehodey.

				<b>7</b> . 0	DISTA	C& AU	CHAP	-LIEU
	ä	territorialo communo	BUREAUX	Principal des contributions directes en 1890	1. 1	— i	. 1	<b>-</b> .
NOMS	Population.	7	DE POSTE	<u>ڇ</u> ٿِن ٿ	departe- ment.	gi	d'arrondis- sement.	<b>8</b>
	la	2 2		S c S	중설	judiciaire	l'arrondis sement.	du canton
DES COMMUNES.	ď	Saperficie te	qui desservent les	: 당도 왕	흔힐	:⊡	٤ě	중
200 0022011201	<u>~</u>	1 2 2	communes.	in G	<b>a</b> •	밀	E 8	=
		2.3		<u>F</u> 2.4	ē		Ρį	7
		_	<del></del>					
	Ì		l		l l	l		1
						C. 24.	ء د	
						Sune	au C	ANTON
	ı	ł	1		1 1	1 1		1
Créances	2101	2150	হা	9632 83	39	21	21	3
Geffosses			Gouville.	9988 74	39	14	14	12
La Feuillie	525	1384	Périers.	4277 10	32	18	18	6
Laulne	478	888	Lessay.	6428 37	36	25	25	6
Millières	1001	2030	Périers	7775 70	31	20	20	8
Pirou	1434	2811	Créances.	11585 25	43	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay			Lessay.	7382 93		26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids			Périers.	3598 17		22	22	9
Vesly			Lessay.	13778 98	41	26	26	5
•	•	•	•	-		•	•	•
			CANTON DE MON	TMARTIN - SU	R - MER	. g. I	opula	tion:
MONTHARTIN-SUR-MER	1 4048	1003		8749 7	31 41	1 10	1 10 1	»
Annoville	879		Montmartin-sur-Mer.			13	13	3
Contrières	596	913	Coutances.	8570 8		8	8	7
Hautteville-sur-Mer	607		Montmartin-sur-Mer.		1	13	13	2
Hérenguerville	286		Quettreville.	2290 5		13	13	2
Hyenville	328		Coutances.	3001 1		7	7	4
Lingreville			Bréhal.	9908		15	15	5
Montchaton	600		Coutances.	4839 1		7	7	4
Orval			islem.	11959 7		6	6	8
Quettreville		1586		13182 6		10	10	5
Regnéville		1,1039		11511 1		111	111	3
		1		1	1	1	'	
Trelly	1 1003	3 117	S Quettreville.	10798 9	6 43	13	13	8
•						٠.		•
			C	anton de I	'ÉRIER!	3 <b>9</b> . I	Popula	ation :
Périers	1 264	1 145	3.⊠	1 28756 4	31 26	1 16	1 16	1
Beaupte			B Prétot.	2884 6	6 37	34	34	18
Feugères		0 83	2 Périers.	7454 4	2 21	15	15	! <b>8</b>
Gonfreville			Bidem.	4507 6	0 35	23	23	7
Gorges			9 idem.	13258 4	7 38	25	25	9
Lastelle	1 .		8 Prétot.	2167 9		28	28	12
Le Plessis	61	1 109	6¦idem.	6393 5	3 35	28	28	12
Marchésieux	. 126	2 197	5 Périers.	15250 1	6 23	20	30	8
Nay	. 18	2 24	9¦idem.	1794 3	3 34	23	23	7
Sainte-Suzanne		1 35	2 Prétot.	2228 3		32	33	16
Saint-Germain-sur-Sèves.	. 42	7 81	9¦Périers.	6878 4	3 33	2.5		6
Saint Jores		5¦127	5 Prétot.	11048 6	7, 40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	. 73		l Périers.	10427 9	7 22	18		. 5
Saint-Sébastien-de-Raids	. 42		0¦idem.	4296	» 26	19	19	1 3
	•		0	M		_ •	Da1	
			CANTON DE SAINT-	MATO-DE-L	-LAND	E 3.	ropu	auon :
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	.   44	0 39	71⊠	2675	171 40	1 9	9	1 -1
Agon		7 12		10558				4
Ancteville			3 St-Malo-de-la-Lande			8	8	8
Blainville		5 12×		10270		18	18	
	•	•			•	•	•	

	•	Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.	Institution's.	
E LESSAY.	•			
MM.	MM.	MM.	MM.	MMiles
Galusky ူ.	Pacquet.	Adam.	Libor.	Pasturel ; Dubois.
Pesnien.	Maresq.	Lesaulnier.	Varette.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Fras.	Ledanois.	Auvray.
Delau <b>ne</b> .	Grandemange.	Leroux.	Hugues.	Girard.
Fautrad .	Lebreton.	Fras.	ouyvet	Delaroque.
Lerôty.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Lelièvre.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Lecœur.	Eude.	Hu'mer.	Delacour.	Provost.
Duprey-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Villette.	Diesny.
1,063 habitants	•	,		•
		17	Ire	I Danihanan
Danlos.	Pannier.	Lemasson.	Elienne.	Darthenay.
Courois.	Legallais.	Duret; Lengronne.	Lebasnier.	Drouet.
Legraverend.	Deguelle.	Giret.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Chanteclair.	Esaol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.	1	Dudouyt.
Dubreuil.	Delamare.	Hauvet.		Ameline.
Leconte.	Fremin.	Delacour.	Folliot.	Angé.
Delamare (Victor).	Delamare (Pierre).	Chardot.	Beaufils.	Réné.
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Houllier.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	Letourneur.	Addes.
Lelièvre.	Lebașnier.	Clouard; Vautier;	Lebargy.	Barbey ; Legard nier ; Lefèvre.
[d'Académie . Mesnage , Officies	Vallet	Montaigne.	Tahana	1
		Adam.	Lahaye.	Fouchard.
9,816 habitants (	14 communes).		_	•
				10
Regnault.	Vallée et Leconte.	Dolbet.	Le Prince , licole supérro)	Cordeau.
Fremin.	Vichard.	Dumont.	1	Leclerc.
Fremin. De la Conté.	Vichard. Raulline.	Dumont. Paquet.	Simon.	Leclerc. Aubry.
Fremin. De la Conté. Bezard.	Vichard. Raulline. Dujardin.	Dumont. Paquet. Goueslain.	Simon. Letellier.	Leclerc. Aubry Lengronne.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost.	Simon.	Leclerc. Aubry Lengronne. Jean.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault.	Dumont. Paquet. Goueslain.	Simon. Letellier.	Leclerc. Aubry Lengronne.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze.	Simon. Letellier.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d	Simon. Letellier. Robine.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliåtre.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze.	Simon. Letellier. Robine.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d	Simon. Letellier. Robine.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliåtre.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin	Simon. Letellier. Robine.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliåtre.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin Laurence.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliatre. Enée.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric).	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin Laurence. Leblond.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Leflidtre. Enée. Bernard.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla. Bagot (Jacques)	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin. Lemière.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin Laurence. Leblond. Alix.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage. Lerouet. Alexandre.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecsne. Lenoir. Lefliátre. Enée.  Bernard. Choux.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla. Bagot (Jacques) Lebailly.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin. Lemière. Leforestier. Pacary.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin Laurence. Leblond. Alix. Legonbey.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage. Lerouet. Alexandre. Rose.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliâtre. Enée.  Bernard. Choux. Laisney.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla. Bagot (Jacques) Lebailly. Le Guelinel.	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin. Lemière. Leforestier. Pacary.	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d. Gosselin Laurence. Leblond. Alix. Legonbey. Canto.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage. Lerouet. Alexandre. Rose.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefiliâtre. Enée.  Bernard. Choux. Laisney.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla. Bagot (Jacques) Lebailly. Le Grelinel. 9,421 habitants	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin. Lemière. Leforestier. Pacary. (13 communes).	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d Gosselin Laurence. Leblond. Alix. Legonbey.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage.  Lerouet. Alexandre. Rose. Noyer.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefliâtre. Enée.  Bernard. Choux. Laisney. Leclerc.
Fremin. De la Conté. Bezard. Crespin. Lemoigne. Guillemin. Hébert. Pacary. Lair (Frédéric). Palla. Bagot (Jacques) Lebailly. Le Guelinel. 9,421 habitants	Vichard. Raulline. Dujardin. Sanson. Regnault. Lefort. Oger. Lemarigny. Lair (Jean). Dujardin. Lemière. Leforestier. Pacary. [13 communes).	Dumont. Paquet. Goueslain. Leprovost. Papin. Lecluze. Via.d. Gosselin. Laurence. Leblond. Alix. Legonbey. Canto.	Simon. Letellier. Robine. Saugrain. Lepage.  Lerouet. Alexandre. Rose. Noyer.	Leclerc. Aubry. Lengronne. Jean. Lecesne. Lenoir. Lefliatre. Enée.  Bernard. Choux. Laisney. Leclerc.

4				4 .0	DIS. Y	NCE A	CHE	LIEU
	ġ	territoriale commune.	BUREAUX	8 S 8			ì	
NOMS	Population	Ť	DE POSTE	D 25 Z	départe- ment.	judiciaire	d'arrondis- sement.	E
	nla	5.5		laga s	로	:≣	8 8	70
DES COMMUNES.	ď.	perficts t	qui desservent les	5 5 5	18 8	1 22	E	3
, , ,	Ã	33	communes.	1 E 2 E	a T	Ĕ	, a &	du canton
				Principal des 4 contributions directes en 1890.	<u> </u>		_	_
	1	l			1	Ì		
		-	•	•	Su	ite dr	CAN'	ION DI
	اا		l	l <b>.</b>	١	ا ا	ا ا	1 . !
Boisroger	402	529	St-Malo-de la-Lande.	3181 90		10	10	4
Brainville	231		idem.	2651 67		17	7 13	4 5
Gouville	1733	1295	<b>⊠</b>	10690 24	44	13	13	3
Gratot	635	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35	5	5	4
Heugueville	549		Coulances.	6971 63	42	7	7	6
La Vendelée	362		idem	3693 33	33	6	6	8
Montsurvent	446	833	St-Malo-de-la-Lande.	6220 67	41	9	9	6
Servigny	284	395	Coutances.	<b>2769 2</b> 0		7	7	7
Tourville	760	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725 05	40	8	8	4
			CANTON DE SAINT-S	auveur-Le:	DELLA	g. P	opula	tion :
Saint-Sauveur-Lendelin ]	1574	1689	i⊠ l	15589 48	29	10	10	1 × 1
Camprond	505	619	Coutances.	3793 37	23	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	988	1198	Coutances. Marigny	8693 95		14	14	10
La Ronde-Haye	514	665	St-Sauveur-Lendelin	4648 23		12	12	2
Le Lorey			Marigny.	11565 17		13	12	10
Le Mesnil-Bus		498	St-Sauveur-Lendelin	4438 40		14	14	5
Montcuit	413	384	idem.	2972 75		13	13 6	5
Monthuchon	502	701	Coutances.	5732 75		6	41	3
Muneville-le-Bingard Saint-Aubin-du-Perron	505	780	St-Sauveur-Lendelin	10539 43 5107 33	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	358	190	idem .	2846 20		13	13	5
Vaudrimesnil.	534	603	Périers.	3924 97		13	13	13
	,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	DISSEME		DE I	iori	rain.
				NTON DE M				
MODTAIN #	9100	684				J	Opulu I v i	. » l
MORTAIN 4	RIN		Mortain.	18068 89 5049 07	66	73	1	4
Fontenay	429	685	idem.	3369 40	67	68	8	8
Le Neufbourg	660	223	idem.	2724 97		68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet .	1330	1795	idem.	8740 33	71	78	10	10
Rancoudray	400	852	idem.	1663 »	68	75	7	7
Romagny			idem.	9994 37		71	4	4
Saint Barthélemy			idem.	2841 93		64	4	4
Saint-Clément			idem.	5537 45		76	8	8
Saint-Jean-du-Corail			idem.	4943 »	1	41	6	6
Villechien	581	[1082	idem.	5337 90	69	78	10	10
			Can	TON DE BAF	ENTON	g. P	opula	tion :
BARENTON	2415	3535	×	20663 17		78	10	»
Ger	2231	3936	<b>[2]</b>	11065 84		79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul			Barenton.	13417 93	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley.	1405	2044	idem.	9136 89	87	77	15	5
-								

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices.
		Desservants.		
		_		
AINT-MALO-DE-LA	-LANDE.			
MM.	I MM.	) MM.	MM.	MMiles
Fauvel.	Villedieu.	Larsonneur.	Lelion.	Lecouillard.
Hommet.	Desmottes.	Niobey.		Leduc.
Laisney.	Jean.	Legouche; Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, André
Lerosey.	Robiquet.	Ovin, Duval.	Herbert.	Lechardent, Lion.
Pignet.	Hebert.	Lemétais.	Barbet.	Regnault.
Ozon	Felepare.	Cardin.	L ,	Marie.
Gasnier.	Euvremer.	Gaignon.	Desplanques.	Lair.
Lsnouf.	Robert.	Durier.		Laurent.
•	Fauvel.	Blanchet.	Ozouf.	Lecardonnel.
,605 habitants (	2 communes;.			_
Lemaître.	Ledentu.	Fontaine.	Duval.	Lion.
Guesney.	Defonteney.	Anger.	Cousin.	Adeline.
Lerouxel.	Legrand.	Bezard.	Julienne.	Guesney.
De St-Denis (Jean-Bto,		Drouet.	Patrix.	Sublin.
Ozouf	Lechevalier.	Gantier.	Arondel.	Flantegenest.
Fremond.	Poutrel.	Delaroque.	Anger.	Caillard
Groult.	Lejeune.	Depériers.	Lemarinel.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Gohier.	Helie.	Jacquet.
Toulorge.	Desaintdenis.	Lemaigre.	Mesnage.	Heuguet.
Lebailly.	Ledot.	Legrand.	Dusiquet.	Gosselin. Edine.
Laisney.	Guilbert.	Huard. Moutier.	Queenel	
Rupalley.	Lecanu.	,	Quesnel.	Anger.
Population : (	•	els.	•	
9,832 habitants (				
De Bailliencourt.		Lepeltier.	Alexandre.	
Anfray. Leclerc.	Hamon.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Brisou.	Couette.	Lepesteur.	réuni a Mortain.	Legros.
	Garnier. Breillot.	Colas-Lavigne.	Hollande.	Vve Lebrec.
Boulanger. Ledenais.	Millet.	Lelandais.	nonande.	
Legrand (Anle)*		l enicolais.	Sineux.	Labigne. Letenneur, Viel.
Martin	Clouard.	Maillard.	Louise.	Delaunay.
Dela'ouche.	Robida.	Théault.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Mcisseron.	Salmon.	Legoubey.	Boisroux.
Hamon.	Monder.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
namon.	( communes)			
	e communicaj.			_
9,832 habitants (4	Petit.	Desclos.	Lenoir.	Foinet
9,83 <b>2</b> habitants (4	Petit.	Desclos. Houssin.	Lenoir. Dumont.	
9,832 habitants (4 Bechet.				Foinet  Regresse, Wahee, Belause Giroult, Picque nard.

		2 :		1 4 .0	DISTA	NCK A	U CHLF	-1.12U
NOMS	on.	keritorisie SEBBES.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.				
NOMS	Population.	E	DE POSTE	a tig	départe- ment.	یو	errondis-	8
PEG COMMINES	a a	금호	qui desservent lcs	8 6 8	e in	iai	e e	ğ
DES COMMUNES.	Po	Saperacio i do chaque	communes.	e a a	P B	judiciaire	F 5	du canton
		2 3	communes.	F. S.F	ap 1	٠٣,	. g	흉
							-	
	1		l	ı	1 .		l I	1 1
				CANTON D'	Isigny	¶. I	opula	tion :
•	1	1	1	1				
ISIGNY	337	425	⊠	2432 »	67	68	20	.
Chalandrey	565	768	Isigny.	3674 83		63	20	5
La Mancellière	510	750	idem.	3709 93		60	18	4
Le Buat Le Mesnil-Bœufs	451 350		idem. idem.	2920 90		61	20	3
Le Mesnil-Thébault	505	989	idem.	2398 87 3739 80		63	19	5 4
Les Biards	801	1060	St-Hilaire-du-Harc.	6037 47		71	23	3
Montgothier	510	750	Isigny.	3961 37		63	21	6
Montigny	511	903	St-Hilaire-du-Harc.	4103 75		60	15	8
Naftel	260		Isigny.	1528 60		63	17	4
Vezins	<b>53</b> 3	1110	idein.	4338 83	73	63	27	3
			C	anton de Ji	VIGNY	¶. F	opula	tion :
JUVIGNY	789	750	IISI	4347 58	1 60	60	1 10 1	
Bellefontaine	358	673	Jovigny.	2133 83		62	טנ	4
Chasseguey	191	306	idem.	1162 47		63	liil	6
Chérencé-le-Roussel	800	1009	idem.	5329 17		57	11	5
La Bazoge	324		idem . idem .	2537 20		64	8	4
Le Mesnil-Rainfray	621	1147	idem.	2896 93 4079 83		56   65	18	8
Le Mesnil-Tôve			idem.	4982 25	37	57	13	5 3
Reffuveille			idem.	7975 47		57	17	7
			Car	NTON DU TE	LLRIII.	<b>€.</b> ₽	onnla	tion :
LE TEILLEUL &	אאוני	19010						
Buais		3048 1779		17302 42 8669 22		82	14	"
Ferrières	173	345	Buais.	1714 33		80	14	8   6
Heussé	727	1457	Le Teilleul.	4816 70		86	18	4
Husson	766	1356	idem.	7325 83		78	10	4
Sainte-Marie-du-Beis			idem.	2547 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien Savigny-le-Vieux	4440		St-Hilaire-du-Harc.	3250 78		76	14	1 14
Davigaj 10-vioux	1100			7291 25	•	76	19	14
		С	anton de Saint-Hilai	re-du-Har	COURT	¶. F	opula	tion:
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET 4.	3906			30517 64	77	69	15	l » i
Chevreville	277		St-Hilaire-du-Harc.	2564 78		69	13	6
Lapenty	931 697		idem. idem.	7666 33		69	111	7
Les Loges-Marchis			idem.	4459 18 9044 48		68 73	11 19	7
Martigny	702	888	idem.	4984 57		65	16	6
Milly	667	964	idem.	5609 17	75	72	11	7
Moulines	460	731	idem.	3103 09		75	17	6
Parigny			idem.	7096 55		69	13	2
Saint-Martin-de-Landelles.	1000	1062	idem. idem.	67 <b>22</b> 68   10307 32		77	23	8
Virey	1259		idem.	9086 33		63	23 18	8   5
	- 200	,		, 0000 00	, 50	, 50	1 .0	1 21

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
5,323 habitants (1	•			
MM.	MM.	MM.	MW.	MMlles
Foisil.	Varin.	Levesque.		Vauprès.
louenne J.).	Aubert.	Simon	Normand.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Bocage.	Filåtre.
Blouin	Aubert.	Lemoine.	"	Huault.
Fouroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Mahé.	Moisseron.		Costentin.
Davy.	Martin.	Piton.	Levivier.	Hamel.
echat.	Sauvé.	Ménard.	Trochon.	Morin.
lazier.	Macé.	Leroux.	Trochon.	Gautier.
ouenne.	Datin.	Prével.		Roblin.
			[	
fori <b>a</b> .	Pelchat.	Lair.	l	Costard.
,477 habitants (8	communes).			
Grossin.	Raulin.	Théot.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Dussault.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	Dupont.	i	Esnouf.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
louyer de la Chessadière.	1 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Challier.	Journall.	Robert.
	Hédou	Fromentin.		Dardenne.
lguiton.			C4	
Besnier.	Georget.	Leroy.	Gautier.	Aguiton.
lazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Loyvet.	Gautier.	Delafontaine.	Poullain
,951 habitants (8	8 communes).			
Malon.	Ruault.	Duval.	Lebigot.	Tenet, Halmel, Lemarchant
Couillabin.	Rouel.	Genson.	Goupil.	Gazengel.
louin.	Hélie.	Poulain.	1	Leconte.
l'Avenel.	Potier.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Louvet.	Buisson.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.
couvet. Grandin.	Gautier	Delafosse.	Panguy.	Genson.
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Guillemin.	Vautier.		
Hamon.			Tillault.	Ecole libre.
` '	Teneé (Engène-Pierre).	Lemesie.	į i mauit.	Davoux.
4,255 habitants	•			
Genest.	Pleutin, Pinel.	Leroy.	1	Lechanoine.
Viel.	Bochia.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Yger	Lemonnier.	Dugué.
de Beaurepaire.	Bagot.	Gazengel.	Desilles	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel.	Théault.
Vaudouer.	Dupont.	Lehurey.	Villedieu.	Genevée.
Legrand (Art.) *		Levillain	Le Capitaine.	Lerover.
Fremin.	Restoux.	Pilley.	ac carpitaliae.	Planté.
	Blouin.	Quesnel.	Durand.	Leprieur.
			i Dalailu.	ILCUITCUI.
Martin.			Fanons	Duelee
Martin. Pautret.	Badiche.	Corbe.	Esnouf.	Duclos.
Martin. Pautret. Boucé.			Esnouf. Rault. Coulon.	Duclos. Costentin. Ruel.

	i		<u> </u>	4	DISTA	NCE A	V CBEI	P-LIPT
NOMS  DES COMMUSES.	Population.	Superficia territoriale do chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890.	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.
			Canto	ON DE SAINT	-Pors	•	Popula	ition :
ı				. DE ONINE	- 1 015		· opui	
SAINT-POIS	247 1397 358 456 237 940 1145 676	1725 522 785 363 1437 1480 1237	Villedieu. Saint-Pois. Villedieu. Saint-Pois. idem. idem.	4100 55 1529 07 5772 55 2042 50 3702 30 1322 17 4040 58 6925 07 3493 33 1876 13	45 45 40 60 54 51 55 42	50 43 44 39 54 54 67 50 40	17 27 23 28 15 15 19 22 28 29	10 6 11 4 4 3 5 11 12
			CANT	ON DE SOUR	DEVAL	¶. P	oputa	lion:
Sourdeval	495 652 1 731 1 701 543 183	911 379 040 001 931 788 270	Sourdeval. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	29643 35 3806 » 3133 49 3924 40 4643 10 4118 60 3341 83 1296 67 6816 62	57 57 49 57 53 52 53	67 61 60 57 75 61 68 68 62	11 13 10 18 19 14 18 19	\$ 8 12 7 8 5
			ARRONDI	ISSEMENT	r DE	. V	ALO6	NES.
				ITON DE VAL		<b>€.</b> F	Popula	tion:
VALOGNES €	5718 1	748		67840 86		54	»	
Brix  Huberville  Lieusaint  Montaigu Saussemesnil  Tamerville  Yvetot	308 279 785 1536 882	576 522 471 2144 1933	Sottevast. Valognes. idem. idem. idem. idem. idem.	16880 42 4501 95 4935 67 7113 42 9671 72 11703 83 13275 84	61 62 66 65 61	64 58 50 63 63 57 53	10 4 4 8 8 3 4	10 4 4 8 8 3 4
			CANTO	n de Barni	EVILLE	¶. P	Popula	tion :
Barneville	231 523 523 427 268 933 1	509 745 730 345 1712	Barneville. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem. idem.	6779 14 2199 83 3462 53 4647 83 3262 32 2415 40 7090 58 1667 83	77 73 69 71 66 73	48 56 51 47 52 44 52 73	29 33 30 23 28 26 29 19	8 3 8 4 6 4 11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

### 6,422 habitants (10 eommunes).

MM.	MM.	MM.	I MM.	MM11es
Cte d'Auray.	Liot.	Lemouland.	Aubel.	Lechartier.
Gaultier de Carville.	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Haupais.	Bailleul	Beloin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Barbé.		Carnet.
Garnier.	Delabroize (Daniel).	Langlois.		Aubel.
de Saint-Paul	Vimont.	Restout.		Valentin.
Lesage.	Robillard	Guénier.	Le Bécherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Frican.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roiespel.	Porée.	Lenormand.
lDavy.	Legorgeu.	Templer.		Navet.

### 8,887 habitants (9 communes).

Labiche.	Almin, Bazin.	Payen.	Simon.	Lecrosnier, Millet.
Vaullegeard.	Raulin.	Delaunay.		Jeanne.
Lefrançais.	Maillard.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Davy.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Debon *	Moulin.	Calando.	Lemercier.	Blin.
Davy.	Caraby.	Saoul.	Delafosse.	Roddes.
Lebigot.	Badiou.	Dauguet.		Couillard.
Gallet.	Bazin.	Leriche.		Hamelin.
Champion.	Duval.	Tesnière.	Lefrançois.	Bazin.

### Population: 75,494 habitants.

### 12,307 habitants (8 communes).

Sébire 0₩.	Hamel, Lemeland.	Tessero, Henry,	Gondouin, Le-	i
•	İ	Gamas, à Saint-	sage.	1
	1	Joseph.	"	1
Pasquier.	Langevin.	Sellier.	Legoupil.	Chastan.
Avoine.	Mouchel.	Levallois.	9 · · · F · · ·	Dutot.
Lecrivain.	Villard.	Ameline.	ł	Beillard.
Hamel.	Thoumine.	Divetain.	Lesauvage.	Lainé.
de Mondésir.	Touraine-Desvaux	Lesauvage; Lerosier.		Mº Doucet.
Jaunet.	Valognes.	Yvelande.	Dorange.	Pilet.
Herguin.	Fenard.	Robin	Leprieur.	Laurent.

### 8,606 habitants (16 communes).

Mahieu. Larquemin. Lepelletier. Duval. Lechevalier. Lavechef. Bouillon.	Giot. Sibran. Rachine Quesneville. Burnel. Henry. Chuquet.	Hamelin. Noël Avenette. Lefebvre. Alix. Sehier. Mautalent.	Simon. Sollier. Lepourry. Herpin. Lemesle.	Poulain. Lequertier Godefroy. Cousin. Herpin. Royant. Esnouf.
Lemonnier.	Lepaumier.	Beaucousin.	Lemesie.	Broquet.

	I			<b>7</b> .0	DISTA	NCR A	U CH+	-LIEU
	ء ا	territoriale commune.	BUREAUX	Principal des contributions directes en 1890	-	i	ì	
NOMS	Population	2	DE POSTE	937	départe- ment.	نوا	d'arrondis- sement.	canton
	<u> </u>	38		2 G 2 5	dépar ment.	judiciaire	3 E	Įį
AND COMMINTS	립	5	qui desservent les	ig: 5 = 5	<u> </u>	<u> </u>	Pě	8
DES COMMUNES.	0	Superficie t de chaque	communes.	9 6 9	C	💆	F 8	a i
	-	Z =	Communes.	Principal contribu directes es	ੂ ਜ਼	-=	~	=
					_	<b>!</b>		
		l	į	1	l	ı	ı	1
	•	-			-	Cuita	A. 6	LANTON
						Suite	<i>uu</i> •	ANIUN
1	1	1 1	·	1	1 1		1	1
Ourville	740	1184	Portbail.	7813 93	62	41	28	8
Portbail	1869	2107	জা	16640 58	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	377		Barneville.	2462 25	67	46	32	3
Saint Jean-de-la-Rivière	220		idem.	2277 33	68	47	31	2
Saint-Maurice	402		idem.	3689 08	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise .	252		idem.	1512 33	74	51	23	8
Senoville			idem	3011 »		55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	418	1034	idem.	3653 52		37	24	7
SOI (05vinc-ch-Deaumont	410	1034	iuem.	0000, 02	. 10	٠,		
			CANTO	n de Bricq	U I BEC	¶. P	opula	tion:
Bricquebec	3647	5142	⊠  I	37269 53	72 1	52	13	<b>+</b> 1
DRICQUEDICT	0041	0	ic.	0.200	-			
Breuville	440	844	Sottevast.	3642 17	78	62	16	10
Les Perques	252		Bricquebec.	2378 08	74	53	18	5
Le Vrétot			idem	9149 08	77	39	20	7
Magneville			idem.	7207 83		51	10	9
Morville			Valognes.	6324 »	1	51	6	11
Négreville			idem.	11352 57	63	55	6	7
			Bricquebec.	5650 83	74	56	17	4
Quettetot			Sottevast.	7136 29	78	60	17	8
Rauville-la-Bigot	400	1110	idem.	1497 »	75	57	32	5
Sain:-Martin-le-Hébert				7380 03		62	78	7
Sottevast	000	1985		7000 00	, ,,	U.	1 40	
			CANTON	DE MONTEI	BOURG	¶. P	opula	tion :
Montebourg	2149	588	lma	19373 88	51	56	1 7 1	- 1
Azeville	185		Montebourg.	2384 33	49	54	14	7
Ecausseville	142		idem.	4925 60	49	55	11	4
Emondeville	466		idem.	6338 33	48	54	ii l	4
	191		idem.	3931 17	50	58	9	2
Eroudeville	274		idem .	4718 34	56	54	4	5
Flottemanville	459		idem .	7465 42	52	58	12	- š
Fontenay-sur-Mer	712		idem .	13610 67	47	51	13	6
Fresville	243		idem.	4177 33	59	49	6	6
Hémevez			idem .	2775 80	49	53	10	3
Joganville	146			4311 46	56	50	10	5
Le Ham	232		idem.	6827 33	60	64	11	-8
Lestre	536		idem.	2964 92	56	60	111	4
Ozeville	245		idem.		57	63	14	7
Quinéville	322		idem .	4396 58			14 5	4
Saint-Cyr	205		idem.	368i 50	54	60	9	
Saint Floxel	502		idem	8134 97	53	57	- 1	2
St-Germain-de-Tournebut			Valognes.	8817 37	58	62	8	6
Saint-Marcouf	328	1353	Montebourg.	11887 08	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	261	381	idem.	3490 03	56	61	9	5
Sortosville	140		idem.	1998 48	56	52	6	4
Urville	274		idem	4526 50	59	48	7	7 1
			idem.	1914 "	55	60	10	4
Vaudreville	100	302	tucii.	" " " " "	00	00	, ,, ,	- 1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
DE BARNEVILLE.    MM.  Noël.  Legriffon.	XM.	NM .	hM.	MMIIca
	Vasselin.	Lefranc .	Dumouchel.	Fauvel.
	Fenouillères.	Mahieu , Lefèvre .	Besnard.	Lizieux.

MM.	XM.	MM.	I MM.	1 MM ^{lles}
Noël.	Vasselin.	Lefranc.	Dumouchel.	Fauvel.
Legriffon.	Fenouillères.	Mahieu, Lefèvre.	Besnard.	Lizieux.
Besnard.	Luce.	Fourmage.	Hambye	M° Hambye
Le Cannellier.	Cauchard.	Leherpeur.	, ,	Lebreton.
Anque il.	Lerouvillois.	Bazurais.		Le Basnier.
Desprez.	Godrel.	Raulin.		Halbeca.
James.	Mauger.	Levallois.		Leforestier.
Desprey.	Cosniam.	Vilguin		Vrac.

Cauchard. Lerouvillois. Godrel. Mauger. Cosniam.	Leherpeur. Bazurais. Raulin. Levallois. Vilquin	, and ye	Lebreton. Le Basnier. Halbecq. Leforestier. Vrac.
11 communes)	• •		•
Mesnage, Anquetil	Caillemer; Marie,	Lecavelier.	Houssin, Retout,
Jeanne.	Digard.	Hubert	Beuve.
Lebailly.			Lamache.
		Leconnétable.	Chapey (Mmc).
	Denis.		Bréhant.
David.	Follot.		Bédouin.
Lepetit.	Gardin.		Travert.
Hamel.	Moulin.		Garnier.
Pellerin.			100
Mabire		1.0050,	Lesavourey.
Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Me Leroy.
	Lerouvillois. Godrel. Mauger. Cosniam. 11 communes) Mesnage, Anquetil Jeanne. Lebailly. Le Pesqueur. Lemarié (Victor). David. Lepetit. Hamel. Pellerin. Mabire	Lerouvillois. Godrel. Mauger. Cosniam.  11 communes)  Mesnage, Anquetil  Jeanne. Lebailly. Le Pesqueur. Lemarie (Victor). David. Lepetit. Hamel. Mabire  Bazurais. Raulin. Levallois. Vilquin  Caillemer; Marie, Tollemer. Digard. Lesavourey. Lemarinel. Denis. Folliot. Gardin. Moulin. Mabire. Lemarinel.	Lerouvillois. Godrel. Mauger. Cosniam.  It communes  Mesnage, Anquetil  Jeanne. Lebailly. Le Pesqueur. Lemarié (Victor). David. Lepetit. Hamel. Hamel. Mabire. Malin. Raulin. Raulin. Raulin. Maulin. Maulin. Raulin. Hubert Lecavelier. Hubert Leconnétable. Marie. Bardet. Herbin. Quoniam. Fossey Mabire. Lemarinel.

Lemor.	Guiffard.	Dallain.	Le Tourneur.	Leroyer.
Féron .	Leforestier	Cauvet.	i	Auvray.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.	Í	Leroux.
Legoupil (Charles).	Le Goupil (Omer).	Leblastier.	Simon.	Lemonnier.
David.	Agasse.	Boullot.	1	Anne.
Legoupil.	Huet.	Godefroy		Poullain.
Olivier.	Lefret.	Onfroy; Leroy.	Magnin	Lacolley.
Lecouflet	Duchemin.	Osmont.	Cariot.	Brière.
Folliot.	Gilles.	Cottebrune.	İ	Lerendu.
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot	Mouchel.	Vermont.		Lefranc.
Rolland.	Legambier	Guyot.	Héroul.	Duval.
Drouin	Lechevalier	Levesque.	1	Auvray.
Ferrand.	Legendre.	Gaslonde.	Vimond.	Daniel.
Pothuau.	Lesaché.	Pergeaux.	}	Lebarbenchon.
Lefrançois	Leboulanger.	Quesnel	Orange.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Thomelin.	Durand.
C ^{to} de Pontgi- baud. <b>※</b> .	İ	Godefroy.	Marie.	Vanprès; Lehuby.
Groult.	Pouppeville	Benoist.	1	Roulois.
Leridez.	Dupont.	Seigneurie.	İ	Cordouan.
Lemoigne-Dutaillis.	Lehartel.	Roulland.		Perier.
Leroy.	Hallot.	l0gé.	1	Lehadouey.

				Principal des A contributions directes m 1890.	DISTA	NCE A	CHA	741.1-
2022	'n.	Apperficio territoriale de chegas communo.	BUREAUX	des Lions 189		$\overline{}$	ا ا	1
NOMS	Population	ŧ.	DE POSTE	a trid	départe- ment.	judiciaire	ا نِيْ قَا	du canton
·	描	3 3	qui desservent les	g e	dépar ment.	Sia	e e	· 돌
DES COMMUNES.	ြင	aperficie t de chaque	•	ig Ergi	P E	Ğ	1 2 5	2
	۵.	1	communes.	Principal contribut directes to	g.	'n	d'arrondis- sement.	. ₴
					-	_		
		ł			l i		l I	1
			CANTO	ON DE QUET	TEHOU	¶. P	opula	tion :
Опеттеноп	1197	1691	<b>⊠</b>	18288 58	65	70	16	,
Anneville-en-Saire	594	600	×	9574 13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	194	244	Quettehou.	1975 »	60	64	13	6
Barfleur	1065		图	5802 87	74	79	25	9
Crasville	365		Quettehou.	5661 23	59	64	11	6
La Pernelle	362		idem.	5652 23	69	74 75	20 21	3
Le Vicel	303		Anneville-en-Saire	3234 67 10952 90	71 73	77	25	8
Montfarville	1218 343		Barfleur. Quettehou.	10952 90 38 <b>24 4</b> 0	1	68	15	3
Morsalines Octeville-la-Venelle	448		idem.	5305 20		63	ii	7
Réville			St-Vaast-la-Hougue.	15451 80		76	22	
Sainte-Géneviève	463		Barfleur	8834 »	74	78	24	8
Saint-Vaast &	2844			24682 85	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1143		Le Vast	16128 23		68	12	7
Valcanville	725		Anneville-en-Saire.	8823 »	73	74	20	1
Videcosville	143	251	Quettehou.	1583 83	59	65	12	7
			CANTON DE SA	inte-Mère-I	EGLISE	9. P	opula	tion:
SAINTE-MERE-EGLISE	1413	1770	ï⊠	25691 56		47	17	1:1
Amfreville			Sainte-Mère-Eglise.	8839 83		44	16	6
Angoville-au-Plain	101		Ste-Marie-du-Mont	5135		40	26	9
Audouville-la-Hubert	196		Sainte-Mère-Eglise.	6214 "	42	48	19	3
Beuzeville-au-Plain	70	204	idem. [ville].	2499 93	45	50	18	"
Beuzeville-la-Bastille	356	433	Pont-Labbé (Picau-	4460 39	46	39	21	8
Blosville	406		Sainte Mère-Eglise.	4633 67	37	42	21	4
Boutteville	165		Ste-Marie-du-Mont.	2445 »	41	44	24	1.7
Brucheville	300	1139	idem.	13361 17	43	45	27	10
Carquebut	483		Sainte-Mère-Eglise.	10080 37		46	33	3
Chef-du-Pont	347		idem.	4760 83		144	20 20	3
Ecoqueneauville	121		idem.	3485 » 5899 92	31	47 52	19	-
Foucarville	253		idem.	7733 83		44	15	8
Gourbesville	404		idem Ste-Marie-du-Mont	4730 67	38	43	23	7
Iliesvilla	143	400	Ste-Muric-un-mont					
Houesville	352		idem.	4200 58		40	21	1.1
Liesville	317		Sainte-Mère-Eglise.	4840 96		43	28	11
Neuville-au-Plain	231		idem	4037 17	44	31	15	10
Picauville	2580	1906	Pont-Labbé.	289 <del>2</del> 9 27	1	54	17	10
Ravenoville			Sainte-Mère-Eglise.	5604 67	46	51	19	+
St-Germain-de-Varreville.	265		idem. idem.	25281 83		31	21	9
Sainte-Marie-du-Mont Saint-Martin-de-Varreville .	348	8-36 <del>2</del> 977		7173 25	38	44	26	9
Sebeville	1022		Sainte Mère-Eglise.	2917 n	38	44	33	5
Turqueville	304		idem	5753 75	43	49	21	4
Vierville	104		Ste-Marie-du-Mont	3542 .	36	41	27	18
			•	•				

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

# 13 036 habitants (16 communes).

MM.	MM.	MM.	1 MM.	MM11es
Colas-Corderie.	Glatigny.	Bagot.	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel
Tiphaigne	Fortin.	Leclerc.		Berson.
Hay.	Alexandre.	Cauchon.	Belliard.	Lecaudey.
Basroger.	Onfrov.	Onfroy; Launay.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Brégis.	Lecostev.	Marguery,
N	Barreaux.	Letourneur.	Anne	Labonde.
Hébert-Dumanoir.	Legrin.	Vastel.	Baudry.	Lefranc.
Colas.	Leguay.	Leconte.	Deméautis.	Déméautis
Leconte.	Folliot	Leroulley.	Laurent.	Guilbert.
De Caumont.	Lefauconnier.	Leroy.	Simon.	Beuf
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Lecandey.	Renouf.
Hamelin.	Ardouin, Bidault.	Jouenne.	Courtois.	Hubert.
Legoupil.	Bouché.	Be Jel.	Lebasnier.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchène.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Bouillon.	2.0	Ruault.

# 11,950 habitants (26 communes).

Hairon.	Butel.	Gautier.	Mabire.	Lair.
Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bordel.	Bulot.	Hamel.	Lai onche.	Lemarchand.
Brohier.	Henry.	Lefèvre.	1	Lehoux.
Mouton.	Duchemin.	Bellot.	Réuni à St-Ger-	
Mouton.	Duchemin.	Denot.	main-de-Var.	}
Mis de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Robin.	Herouard.
Lallier.	Lepelletier.	Bersin.	Mahier.	Hulmel.
Hays .	David.	Lecot.		Savary.
Levavasseur.	Lenourry.	Langlois.	İ	Pican.
Lécuyer.	Anger.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Nicole	Gouhier.	Paisant.	Lelong.	Gouesmel.
Marie (Louis).	Marie (Alphonse).	Lecavelier.		Doré.
Letellier.	Besnard.	Joly.		Heurtault.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Plantegenest.	Desplanques.
Corbin - Desman -	Desplanques.	Aubrée.		i
neteaux.	•		1	Lengronne.
Simon.	Vautier.	Leduc.	Į.	Perrodin.
Pepin.	Langlois	Chancé.		Bonnel.
Liot	Rabey.	Simonne.		Legrand.
Vte d'Aigneaux.	Sehier	Lepourry.	Le Bedel.	Levesque.
Masson.	Lepraële.	Collette.	Dacier.	Annezo.
De la Gonnivière.	Huet.	Lair.	Girard.	Nativelle.
Prémont.	Dupuis.	Caruel.	Beillard.	Hersent.
Osmont.	Renouf.	Marion.	Simon.	Brunel.
Carel.	Larose.	Lefèvre.	Réuni à Blosville.	]
Duval-Lemonnier.	Menant.	Poignant.	Eliard,	Mahaut.
Levert.	Gamas.		}	Léréverend.

				₹ ;	DISTA	NCR A	U CHR	7-1.1FC	-
	ë	Superficie territorialo de chaque communo.	BUREAUX	Principal des 4 contributions directes en 1890.				_	
NOMS	Population.	2:	DE POSTE		du départe- ment.	5	d'arrondis- sement.	۱ ۾	1
•	ela	5 5	1	la di	dépar ment.	judiciaire	ĕ 8	du canton.	ı
DES COMMUNES.	do	2 1	qui desservent les	5 4 5	19 g	155	1 2 8	83	1
	ش		communes.	ii ii ii	=	Į. <u>ă</u> ,	S. S.	. =	l
		-		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	- <b>-</b>	'	l
·		l			l	l	l	1	
			Canto	on de Quet	TEHOU	¶. I	Popula	tion	:
QUETTEHOU	1197	 1691		18288 58	65	70	16	,,	
Anneville-en-Saire	594		⊠	9574 13		75	21	3	ı
Aumeville-Lestre	194		Quettehou.	1975 ×	1 00	64	13	6	ı
Barfleur	1065	95		5802 87		79	25	9	١
Crasville	365	717	Quettehou.	5661 23		64	11	6	l
La Pernelle	362 303		lidem .  Anneville-en-Saire	5652 23 3234 67		74 75	20	5	l
Montfarville			Barfleur.	10952 90		77	25	8	l
Morsalines	343		Quettehou.	3824 40		68	15	3	ĺ
Octeville-la-Venelle	448	686	idem.	5305 20		63	111	7	ı
Réville	1530	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15451 80		76	22	7	l
Sainte-Géneviève	462	495	(Barfleur)	8834 ×		78	24	8	ı
Saint-Vaast 🕰	2844			24682 85		73	19	3	۱
Teurthéville-Bocage			Le Vast	16128 23		68	12	7	ı
Valcanville	725		Anneville-en-Saire. Quettehou	8823 × 1583 83	1	74 65	20	7	1
videcosville	140	- 201	Quettenou.	1 1000 00	1 30	1 00	1 12	٠,	ŧ
			Canton de Sa	inte-Mère-	Eglisk	¶. I	Popula	tion	:
SAINTE-MÈRE-EGLISE	1413	1770	⊠	25691 56		47	17	l n	ı
Amfreville	717	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8839 83		44	16	6	1
Angoville-au-Plain	101 196		Ste-Marie-du-Mont	5135 v   6214 v	1 7 7	40	26	9 5	Ĺ
Audouville-la-Hubert Beuzeville-au-Plain	70		Sainte-Mère-Eglise.	2499 93		50	19	3	ı
Deuzovine-au-riam	10		[ville].	2400 00	1	**	1	ľ	ı
Beuzeville-la-Bastille	356	433	Pont-Labbé (Picau-	4460 39	46	<b>'</b> 39	21	8	i
Blosville	406		Sainte Mère-Eglise.	4633 67		42	21	4	l
Boutteville	165		Ste-Marie-du-Mont.	2445 m	1	44	24	7	
Brucheville			idem.	13361 17		45	27	10	ı
Carquebut	483 347		Sainte-Mère-Eglise.	10080 37 4760 83		46	22	5   3	ı
Chef-du-Pont Ecoqueneauville	121		idem.	3485 »		47	20	3	
Foucarville	253		idem.	5899 92		52	19	7	
Gourbesville	404		idem	7733 83		44	15	8	ļ
Iliesvilla	143	403	Ste-Marie-du-Mont.	4730 67	38	43	23	7	
Houesville	352	499	idem.	4200 58	35	40	21	7	
Liesville	317		Sainte-Mère-Eglise.	4840 96		43	28	11	ĺ
Neuville-au-Plain	231		idem	4037 17		34	13	3	
Picauville			Pont-Labbé.	28929 27		41	18	10	
Ravenoville			Sainte-Mère-Eglise.	10419 30		54	17	7	
St-Germain-de-Varreville.	265		idem.	5604 67 25281 83		51 51	19 21	7 9	1
Sainte-Marie-du-Mont Saint-Martin-de-Varreville .	348		idem. ⊠	7173 25		31 44	26	9	
Sebeville	104		Sainte-Mère-Eglise.	2917 ×	38	44	93	5	
Turqueville	304		idem	5753 75		49	21	4	
Vicrville	104		Ste-Marie-du-Mont	3542 »		41	27	10	

		Curés		
Maires.	Adjoints.	et	Instituteurs.	Institutrices
		Desservants.		
2 026 habitanta	(46	1		
3 036 habitants		ı MM.	I MM.	MM ^{lles}
Colas-Corderie	MM.	Bagot.	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Glatigny. Hébert	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Tiphaigne	Fortin.	Leclerc.	Guitbert.	Berson.
	Alexandre.	Cauchon.	Belliard.	
Hay.			bemaru.	Lecaudey.
Basroger.	Onfroy.	Onfroy; Launay.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Brégis.	Lecostey.	Marguery.
N	Barreaux.	Letourneur.	Anne	Labonde.
Hébert-Dumanoir.	Legrin.	Vastel.	Baudry.	Lefranc.
Colas.	Leguay.	Leconte.	Deméautis.	Déméautis.
Leconte.	Folliot	Leroulley.	Laurent.	Guilbert.
De Caumont.	Lefauconnier.	Leroy.	Simon.	Beuf
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Lecandey.	Renouf.
Hamelin.	Ardouin, Bidault.	Jouenne.	Courtois.	Hubert.
Legoupil.	Bouché.	Bedel.	Lebasnier.	Beillard.
Anthouard. Godefroy.	Mouchel. Cartot.	Blestel. Bouillon.	Duchène.	Gosselin. Ruault.
1,950 habitants	(36 communes)			
		Lat	W.L.	tr.t.
Hairon.	Butel.	Gautier.	Mabire.	Lair.
Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bordel.	Bulot.	Hamel.		Lemarchand.
Brohier.	Henry.	Lefèvre.	j.,	Lehoux.
Mouton.	Duchemin.	Bellot.	Réuni à St-Ger- main-de-Var.	
Mis de Beauffort.		Blanchère.	Robin.	Herouard.
Lallier.	Lepelletier.	Bersin.	Mahier.	Hulmel.
Hays	David.	Lecot.		Savary.
Levavasseur.	Lenourry.	Langlois.		Pican.
Lécuyer.	Anger.	Vindard.	Thiéhot.	Beslon.
Nicole	Gouhier.	Paisant.	Lelong.	Gouesmel.
Marie (Louis).	Marie (Alphonse).	Lecavelier.	_	Doré.
Letellier.	Besnard.	Joly.	1	Heurtault .
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Plantegenest.	Desplanques.
Corbin - Desman - neteaux	Desplanques.	Aubrée.		Lengronne.
Simon.	Vautier.	Leduc.		Perrodin.
	Langlois	Chancé.		Bonnel.
Pepin. Liot	Rabey.	Simonne.		Legrand.
	Sehier	N =	Le Bedel.	Legrand. Levesque.
Vie d'Aigneaux.		Lepourry.	Dacier.	
Masson.	Lepraële.	Lair.	Girard.	Annezo. Nativelle.
De la Gonnivière.		Caruel.	Beillard.	Hersent.
Prémont.	Dupuis.			
Osmont.	Renouf.	Marion.	Simon .	Brunel.
i prol	II.STASA	ILBIEVER.	BEUM A KIOSMILA	1

Lefèvre.

Poignant.

Simon . Réuni à Blosville.

Eliard,

Mahaut. Léréverend.

•

Carel.

Duval-Lemonnier. Levert.

Larose.

Menant.

Gamas.

				5° 4	DISTA	NCB A	CHE	-LIEU	
NOMS  DES COMMUNES.	Population.	Suparficio territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890	du départe- ment.	judiciaire.	d'arrondis- sement.	du canton.	
		1	Canton de Saint-Sai	     VRUR-LE-VI 	COMTE	<b>∮</b> . ₽	opula I	tion :	) : !
St-Sauveur-le-Viconte 🤂	2665	35 <b>2</b> 3	⊠	31018 60	55	30	14	»	
Besneville Biniville Catteville Colomby Crosville Etienville Golleville Hautteville	176 213	298 456 1116 406 737 846	St-Sauveur-le-Victo. idem. idem. Valognes. St-Sauveur-le-Victo. Pont-Labbé. St-Sauveur-le-Victo. idem.	10775 11 2243 33 2771 » 9867 67 3285 » 7018 » 5477 » 3061 »	40 61	36 47 35 48 43 30 40 46	23 10 10 10 18 16 11	864958717	
La Bonneville Les Moitiers-en-Beauptois. Néhou Neuville-en-Beaumont Orglandes Rauville-la-Place Reigneville Sainte-Colombe Taillepied	138 575	776 3642 168 926 1186 227 499	idem. Pont-Labbé. St-Sauveur-le-Victo. idem. idem. idem. idem. idem. udem.	5087 67 5349 17 20031 91 1387 47 9460 2 10795 37 1066 ** 3549 33 1491 73	50 49 59 64 53 54 52 58 51	42 37 49 33 44 41 49 44	14 19 15 22 10 16 13 13 26	7 11 7 8 3 7 6 5	

Naires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
0,856 habitants	i (18 communes).	I	ı	ı
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pain.	Bellet; Mauger.	Cléret; Aubert; Lefreteur.	Fleury.	Passilly; Enéc
Prunier.	Guillotte.	Lamusse.	Truffert.	Esnouf.
Lebreton.	Lengronne.	Duboscq.	réuni a Haullevill-	
Morin.	Giot.	Blestel.		Marie.
Lelong.	Bellin.	Viel.	Polidor.	Hébert.
Yonnet.	Burnouf.	Tencé.		Beauquesne.
Dorey.	Lagouche.	Giot.	Rouland.	Leroux.
De im Dividition	Michel.	Jacques.	Pillet.	Chrétien.
Abaquesné de Parfouru.	Andrá.	Sébline.	Lecler.	
Le Clerc.	Baudouin.	Luce.	Lesage.	Bernard.
Cottin.	Enquebec.	Jourdan.	Enquebecq	Roblet.
Laniepce.	Racine.	Etienne ; Lamy.	Adelus; Pantin	Maillard ; Pasturel.
Amelin.	Cuquemel.	Bréard		Lecornu.
Cadic.	Lecappon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadomey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.	1	riuni d Orgiandes	l 
Desprez.	Duhamel.	Allaire.	Villedieu.	Pican.
Meslin.	Lefèvre.	Deslandes.	i	Thiébot.

# POLICE GÉNÉRALE.

# Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. – MM. Boillerault, commissaire de police, à Saint-Lo; Boucher, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Fourquié, commissaire de police, à Avranches; Rémiot, idem à Granville; Reinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port; Bernard, inspecteur spécial de police, à Granville; Mangon, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Paysant, commissaire central de police, à Cherbourg; Brain et Pagnot, commissaires de police, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — M. Rouré, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes.—M. Marchand, commissaire de police, à Valognes; Geslin, commissaire spécial, à Carteret; Letanneur, commissaire spécial, à Portbail.

# ORDRE JUDICIAIRE.

# COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Houyvet C * A. I., premier président; Tiphaigne **, Hue **, présidents; Guillard, Guicherd **, Hoffmana **, Manchon, Surcouf, Victor Clément **, Turbout **, Duchemin, Aymé, Piquet, Lemare, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubey, Villey, Desmeserets, conseillers.

MM. Faguet O *, procureur-général; Lerebours-Pigeonnière *, Vaudrus, avocats-généraux; Lénard, Milliard, substituts; Solange, greffler en chef; Bottet, Marie, W. Derarue, commis grefflers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président; Godon ¾, conseiller.



Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1890-1891.

# Première Chambre.

Audience les lundi, mardi. mercredi et jeudi.

MM. Houyvet C * A. I., premier président; Hue **, président;

Guillard, Guicherd *, Clément *, Piquet, Lemare, Osmond de Courtisigny, Lenoël, conseillers.

MM. Faguet 0 *, procureur général; Lerebours-Pigeonnière *, avocat général; Lénard, substitut; Solange, greffler en chef; Bottet, commis greffler.

### Deuxième Chambre.

Audiences les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

M. Tiphaigne *, président : Hoffmann *, Manchon, Surcouf, Turbout *, Duchemin, Aymé, Laubet, Villey Desmeserets, conseillers; Vaudrus, avocat général; Milliard, substitut; W. Delarue, commis greffier.

## Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue *, président; Victor Clément *, Piquet, Osmond de Courtisigny, Lenoël, conseillers; Lénard, Milliard, substituts; Marie, commis greffier.

# TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de mars, juin, septembre et décembre.

#### Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences: mardi. police correctionnelle; — vendredi, rapports, affaires venant à bref délai; — mercredi et jeu li, affaires du rôle, suivant la fixation; — samedi, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président. - M. Lemonnier de Gouville.

Juges. - MM. Simon et Granval, juge d'instruction.

Juges suppléants. -- MM. Le Campion, Cusson.

Parquet. - MM. Simon, procureur de la République; Regnault, substitut.

Greffe. — MM. Sicot, greffier; Lorence et Jeanne dit Baudry, commis greffiers.

Avocats. - MM. Dieu, Amiard, Lelong, bâtonnier; Hardouin, Guillot.

Stagiaires. - MM. Pommier, Breton, Pannier-Lachaussée.

Avoués.—MM. Simon atné, Jouanne, Hervieu, président; Dussaux, Thouroude, Pottier, Lehuré.

Huissiers. — MM. Marguerite, syndic; Fauvel, rapporteur; Cardin, trésorier; Hébert, secrétaire; Letourneur, membre.

Audienciers du Tribunal civil. - MM. Cardin, Jeanne, Hébert.

Audiencier de Justice de paix. - M. Lerat, huissier à Saint-Lo.

Audiencier d Tribunat de commerce. — M. Sinel, huissier, à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. -- MM. Cardin, Jeanne, Hébert, secrétaire; Sinel, Thomine, Lerat.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Marguerite, syndic. à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Letourneur, à Carentan; Fontaine, à Pont-Hébert; Hennequin, à Percy; Girauld, Fossard, à Torigny-sur-Vire; Fauvel, à Tessy-sur-Vire; Doublet, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement; Criquet, président, notaire honoraire; Sicot, secrétaire; Hervieu, avoué; Daussy, conseiller de Préfecture; Lelong, bâtonnier de l'ordre des avocats.

## Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le vendredi, à deux heures de l'après-midi.

Président. - M. Dyvrande.

Juges. — MM. Hornecker, Hopquin, Chardin (Léopold).

Jug s suppliants. - MM. Lesage, J. Gâté.

Greffe.- M. Lebret, greffier.

MM. Vaudouer et Lefebyre, agréés et syndics; Thiéry, syndic.

#### Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences: mercredi, police correctionnelle; — jeudi et rendredi, affaires civiles; — samedi, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. - M. Delamare.

Juges. — MM. Bellencontre, juge d'instruction; Ponroy, juge.

Juge suppléant. — M. Scelles.

Parquet.-- M. Legrin O. A., procureur de la République:

Greffe. — MM. Bameule, greffier; Gombert et Besnier, commis greffiers.

Avocats.— MM. Simon, Scelles, Lemonnier, Layne, Bouvattier (Jules), Frémin, secrétaire; Rachine, Dupérouzel, bâtonnier; Bouvattier (Gustave), V. Le Montier, stagiaires; Dupont, Lechevallier.

Avoués.—MM. Guillaume, Normand, Palicot, secrétaire; Saussey, Lemardeley, président; Blanchet, syndic; Heuvrard, rapporteur; avoués honoraires: Fontaine, Levavasseur.

Huissiers audienciers.— MM. Lemasle, syndic; Fougeray, secrétaire; Artur, Jean.

Huissier résidant à Avranches. - M. Bourgueil.

Huissiers résidant dans l'arrondissement — MM. Macé, Goumault, à Brécey; Berthelot, à Duccy; Vallée, Lemarié, François. à Granville; Lainé et Guichard, à la Haye-Pesnel; David et Goussé, à Pontorson; Patris, Feudé, à Saint-James; Fouasse, à Sartilly; Angot, Héaumé, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruissaux, ancien notaire, président; Tardif, sous-préfet; Provost, receveur de l'enregistrement; Layne, avocat; Palicot, avoué; Bameule, secrétaire.

#### Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. —
Audience le jeudi.

Président. - M. Dior (Lucien).

Juges .- MM. Biard, J. Pannier, Langlois.

Juges suppléants. - MM. Béguin, Poirier.

Greffier. - M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Dupérouzol, avocat; V. le Montier, avocat; Dauvin, Lemétayer, Vieillard et Godefroy, défendent habituellement.

# Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences: lundi, affaires correctionnelles; mardi et mercredi, affaires civiles; jeudi, adjudications.

Président. - M. Théry, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois, O. A., juge d'instruction; Ameline, Bernard.

Parquet.— MM. Delpy, procureur de la République; Houyvet, substitut.

Greffe. - MM. Hauvet, greffier; Oury et llébert, commis greffiers.

Avocats.— MM. Boullement-d'Ingremard, Favier, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Châtel, Courtois, Maurer.

Avoués.— MM. Lemagnent, Féron, trésorier; Francis Brière, syndic; Drouet, Leblond, président.

Huissiers audienciers. - MM. Le Bastard, Vincent, Ledanois.

Tribunal de commerce. -- MM. Vincent, Le Bastard, Gautier et Ledanois.

Justice de paix. -- MM. Vincent et Le Bastard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Rébusset, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois : MM. Guillemin, conservateur des hypothèques, président; Martinet, sous-préfet; Lecourtois, avocat; Orry, ancien avoué; Brière, avoué; Hauvet, greffier, secrétaire.

# Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le vendredi.

Président. - M. Hainneville.

Juges. — MM. Lesage, Langlois, Buhot (Eugène).

Juges suppléants.— MM. Menut, Henri, Noyon, Cottel, Jourdan Greffe.— M. Dutot.

#### Tribunal civil séant à Coutances.

Président.-M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, juge d'instruction; Renault, Benoist, juges; Rabec, Lecoq, juges suppléants.

Parquet.—MM. Dudouyt, procureur de la République; Marchand, substitut.

Greffe. — MM. Dorléans, greffier; Duval, Levenard et Cauchard, commis greffiers.

Audiences: Lundi, criées à 10 heures du matin; correctionnelle à midi; mardi, mercredi et jeudi, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Marie, Leterrier 'atné), Barbier, Guidon, Sarot, Dupérouzel, bâtonnier; Chevalier, Rabec, seerétaire; Gritton, Amy Larivière, Galuski, Leterrier (jeune), Girard, H. Saillard, Lamuse.

Avoués. — MM. Delaunay, président; Vilain, syndic: Lejolivet, rapporteur; Jean, secrétaire-trésorier; Daniel, Courairie.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Anquetil.

Tribunal de commerce. - MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Anquetil, Ledentu, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Chesnay, à Bréhal; Voisin, à Cérences; Chardine, à Cerisy-la-Salle; Bézard, à Gavray; Corbin, Genvrin, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Guillon, à Quettreville; Desplanques, Lemoine, à Périers; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Pascal, sous-préfet, président; Saillard, ancien notaire, vice-président; Vilain, avoué; Dupérouzel, avocat; Dudouyt, receveur de l'enregistrement; Dorléans, secrétaire.

## Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le samedi, à 10 heures du matin.

Président. - M. Baize.

Juges. - MM. Bidel, Daireaux.

Juges suppliants. — MM. Angelloz, Salettes.

Il n'y a pas d'agréés.

#### Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences: mercredi, affaires urgentes; — jeudi et vendredi, affaires civiles; — samedi, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. - M. Lefaverais.

Juges. - MM. Hommet et David.

Juges suppléants.--MM. Lemoine, N ...

Parquet. -M. Guilmard, procureur de la République.

Greffe.-MM. Lemière, greffier; Legoux, commis greffier.

Avocats.-MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaire.-M. Leteinturier-Laprise.

Avoués.—MM. Lesoudier, Poullain, président; Delaunay, Lemardeley, syndic; Radoul, secrétaire-trésorier; Jarnouën de Villartay.

Huissiers audienciers.—MM. Guihard, Le Baron et N..., résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton; Calé, à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Boucet, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Dollerie, à Juvigny-le-Tertre; Desteux, à Saint-Pois; Alphonse et Bagot, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Salanson, sous-préfet; Poullain, avoué; Gérard, ancien avocat; Jayet, receveur de l'enregistrement; Millet, avocat; Lemière, secrétaire.

# Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences: mardi, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — mercedi et jeudi, affaires du rôle général; — vendredi, police correctionnelle; — samedi, rapports en toutes matières; jugements en Chambre du Conseil.

Président.—M. Le Clerc.

Juges .- MM. Faguet, juge d'instruction; Mabire.

Juges suppléants.—MM. Costard, Maurice Marc.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, procureur de la République.

Greffe. — MM. Guimond, greffier; Hamel et Lecroisey, commis greffiers.

Avocats. — MM. Foulon, Lecacheux, Goubeaux, Baillod, Delangle, Leroy, de Reshecq, Couraye du Parc.

Arows. — MM. Bitot, Braffin, Thouin, Breillot, Le Grusley, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. - MM. Lendormy, Leterrier, Demare.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Lendormy, Leterrier, Demare, Lelong.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Dancel, à Barneville; Authouard, à Bricquebec; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Le Ménicier, sous-préfet; Céron, receveur de l'enregistrement; Le Grusley, avoué; Dubois, notaire; Delangle, avocat; Guimond, secrétaire.

# JUSTICE DE PAIX.

# Nome des Juges de Paix, des Suppléants et des Gressers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.			
Arrondissement de Saint-Lo.						
	MM.	MM.	I MM.			
Saint-Lo	Porquet	Pommier, Criquet	Letrésor			
	Lehéricev	Leconte, Heussebrot	Durand.			
Carentan	Lenoël	Bolssel-Bombreval, Berirand .	Legiand.			
Marigny	Morel	Niobey, Lemoigne	Legrand.			
Percy	Vilquin	Sévaux, Loyer Madelaine, N	Duval			
Saint-Clair	Vigot	Madelaine, N	Darondel.			
St-Jean-de-Daye.	Thouin	Leclerc, Pézeril Chasles, Mithois	Le Bouteiller.			
Tessy-sur-Vire	Poullain	Chasles, Mithois	Ozenne.			
Torigni sur-Vire.	Gardin	Le Roquais, Pommier .	Lejeune.			
Arrondissement d'Avranches.						
	I MM. 1	MM.	MM.			
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdouitils				
Brécey	Bidois	Lanos, Denis-Thieudière	Quinette.			
Ducey	Leguidecoq	Juin-Duponcel, Baron .	Dupont.			
Granville	Lefebure	Dupérouzel, Le Biez .	Lainé.			
La Haye-Pesnel	Butot	Fontaine, Pigeon	Bréhier.			
		Geoffroy. Lechat				
		Trincot, Morel				
Sartilly	Lefresne	Leménager, Duchemin.	Nicolle.			
	Arrondissement	t de Cherbourg.				
	MM.	MM.	MM.			
Cherbourg	Levalois	Allix, Druet	Leroux.			
Beaumont	Damourette	Piquot, Louis	Millet.			
		Pouillat, Vrac				
		Lebourgeois, Courtois.				
St-Pierre-Eglise .	Clément	Touzard, Fleury	Dubost.			
Arrondissement de Coutances.						
1	MM. I	MM.	MM.			
Coutances	Guillemette	V. Leloutre, Delauney.				
Bréhal	Tanqueray	Lemonnyer, Ameline	Hue.			
Cerisy-la-Salle	Savary	Gaillard, Lehodey	Tréhet.			
Gavray	Osmond	Lechevallier, Niobey				
		Ducloux, Gaillard	Lecluze.			
Montmsur-Mer	Couraye-dn-Parc	Pannier, Danlos	Lenesley.			
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Benzeville				
reriers	Le Comte	Lepareux, Lecauf	Dubuisson.			
St-Maio-de-la-L	Davy-Lanurie.	Séverin, Sébire	Leguay.			
or-sauvLendel.	navarre	Toulorge, Lecachcux.	Guénon.			

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GRKFFIERS.		
	Arrondissem	ent de Mortain.			
St-Hildu-Harci Isigny-Paindavi Juvle-T rtre Saint-Pois Sourdevi-la-Bre	Lefaverais Costard Laurent Foubert	MM. Le Bigot, Delaunay Montécot, Bourguignon Lemonnier, Boivent Guérin, Cruchet Grossin, Maincent Datin, Legeard Almin, Enguehard Dupont, Málon	Hirbec. Davalis. Boursin. Lemare. Beaugeard.		
Arrondissement de Valognes.					
Ste-Mère-Eglise St-Sauvle-Vic	Catherine Delisle.;	MM. Denis, Lepelletier Hennequin, Langevin. Vrac, Roumy Hay, Colas-Corderie Hairon, Lécuyer Pain, Morin Le Canneller, Le Grasley	Delagarde. Raciquot. Dumaine.		

# NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Leclerc, secrétaire, Delaunay, à Saint-Lo; Gancel, président, à Saint-Clair; Mithois, à Domjean; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, Boissel-Dombreval, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Leroquais, trésorier, Gohier, à Torigni-sur-Vire; Flicher, à Tessy-sur-Vire; Duboscq, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Charuel, à Montbray; Lechevallier, rapporteur, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Sebire, à Cerisyla-Forêt.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Le Conte-la-Prairie, président, Sergent, secrétaire, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, syndic, à Brécey, Aumont, Desfeux, à Ducey; Le Petit, Lamort, rapporteur, Taurines, à Granville; Jouenne, Fontaine, trésorier, à La Haye-Pesnel; Geoffroy, Darthenay, à Saint-James; Levallois, Morel, à Pontorson; Manuelle, Martin, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, président, à Tourlaville; Hamel, syndic, à Saint-Pierre-Eglise; Marion, Roberge, à Cherbourg; Vautier, à Beaumont; Giot, aux Pieux, rapporteur, Lemarquand, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, trésorier, aux Pieux; Le Goupil, à Cherbourg, secrétaire.

Arrondissement de Coutances.-MM. Dandeville, Letonnellier,

Delarue, à Coutances; Duprey-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cérences; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle; Badin, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Lecaplain, à Hambye; Fauvel (Léon), fils, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Lemonnier, à Prétot; Lelièvre, à Montmartinsur-Mer; Savary, à Quettreville; Levêque, Lecanf, à Périers; Gallien, Potier, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.— MM. Le Bigot, Morel, membre, et Hamard, secrétaire, à Mortain; Fiault et Lebreton, à Barenton; Guérin, syndie, Lebret et Dupont, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, trésorier, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, président, au Buat; Lendormy et Damame, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, membre, à Coulouvray-Boisbenâtre; Gorron et Guérin, à Sourdeval-la-Barre; Trempu, au Teilleul; Dupont, rapporteur, à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, Dubois, Damecour, à Valognes; Le Breton, à Brix; Langlois, Pican, à Bricquebec; Guiffard, Lechevalier, à Montebourg; Lemarinel, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lemerre, à Quettehou; Mallet, à Saint-Vaast; Touroul, à Barfleur; Denis, à Barneville; Legriffon, à Portbail; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Luce, à Pont-Labbé; Dalidan, à Sainte-Marie-du-Mont.

# ORDRE MILITAIRE.

# 10º Corps d'Armée et 10º Région militaire.

GRAND QUARTIER GENERAL A RENNES.

Départements formant la 10° Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord

Général commandant en chef le Corps d'armée : Cailliot C*, à Rennes.

Chef d'Etat-major du 10e Corps: Colonel Leroy C*, à Rennes.

# 20° Division d'Infanterie et 5°, 6°, 7° et 8° subdivisions de la 10° Région.

Général commandant : Vosseur C*, à Saint-Servan.

39° brigade: Général de Geoffre de Chabrignac C*, à Cherbourg.

25° de ligne. - Colonel Vallat O*, à Cherbourg.

136° de ligne.—Colonel Gillet *. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40° brigade: N..., à Saint-Malo.

2º de ligne.—Colonel Costes O*, à Granville.

47° de ligne.—Colonel Carpentier ¥, à Saint-Malo.

# 5° Subdivision, chef-lieu Cherbourg. (Arrondissements de Cherbourg et de Valegnes).

Commandant.—Général de Geoffre de Chabriac C*, à Cherbourg.
Intendance.—Bénard *, sous-intendant de 2° classe, à Cherbourg.
Major de la garnison de Cherbourg. — Branchery, chef de bataillon.

Artillerie. — Colonel d'Espinay O*, directeur, à Cherbourg; chef d'escadron Igot *, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Chef de bataillon Lemardeley *, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement.—Commandant Dupuis O*, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration Miroglio, à Cherbourg.

6 Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant.—Général de Geoffre de Chabriac C*, à Cherbourg. Intendance.—Appert, sous-intendant de 3° classe, à Saint-Lo. Recrutement.—Chef de bataillon Péchoux O*, à Saint-Lo. Remonte.—Capitaine Dumalle *, à Saint-Lo.

7º Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie.—Chef de bataillon Renard *, à Granville. Recrutement.—Major Morier *, à Granville.

## GENDARMERIE.

10° LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Béranger O*, colonel, commandant la légion, à Rennes.

# Compagnie de la Manche.

Besson, chef d'escadron, commandant la compagnie, à Saint-Lo.
Legavre, capitaine, à Saint-Lo.
Jardel, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Le Godec **, capitaine, à Cherhourg.
Vanloup, lieutenant, à Coutances.
Louison **, lieutenant, à Avranches.
Desprès, lieutenant, à Mortain.
Rozel, lieutenant, à Valognes.
Le Guillou, maréchal des logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

# Service des Brigades.

	_				
, BRIGADES		·			
DÉSIGNATION			احاصه		
	A GH	EVAL	۱ ـ	SOUS-OFFICIERS	
ET RÉSIDENCE			pied		
EI VESIDENCE	ن ا	ن ا	2 8		
	ဖြစ်	ည်း	2.8	COMMANDANT LES BRIGADES.	
DES BRIGADES.	de 6 hommes.	de 5 bommes.	_a∾	· ·	
	ĕ	ه ا	۔		
~ · · •	l	١.	l		
Saint-Lo	»	1	»	MM. Le Méhauté.	
Idem	×	1	19	Pinot.	
Idem	,,	n	1	Taillandier.	
Carentan	, »	1	»	Perrée.	
La Perrine	10	1	20	Gaingouin.	
Torigni sur-Vire	٠,	1	nr .	Récourt.	
Villebaudon	'n	1	n	Doutressoulle.	
Saint-Clair	, "	. 1	»	Orvain.	
Marigny	. "	»	ű	Verger.	
Canisy		, "	i	Renet.	
Tessy-sur-Vire	'n	" l	ì	Courtoux.	
Cherbourg	))	ű	_	Lahaie Mm. (1)	
	*		»		
Idem	, 19	n	1	Prigent.	
Les Pieux	' »	»	1	Foucher.	
Saint-Pierre-Eglise	'n	'n	1	Lemoigne.	
Equeurdreville	'n	"	1	Joulaud.	
Beaumont	'n	ı "	1	Maffre Mn.	
Tourlaville	»	n	1	Marcheron.	
Avranches	n	1	"	Le Lay.	
Idem.	n	>>	1	Gleyo.	
Granville	n	1	39	Brébion.	
Idem	. ")	»	1	Bonenfant.	
Villedieu	»	1	n	Léveque.	
Pontorson	' »	1	۱,۰	Briend Mm.	
Ducey	' »	1	۰,	Desaintdenis.	
Sartilly	10	1	"	Dugardin.	
Brécey	1)	"	1	Lejuez.	
Saint-James	l »	, n	1	Saligner.	
La Haye-Pesnel	۱ "	n	1	Dréano Mu.	
Mortain	, n	1	,,	Mancel.	
Idem	١,,	,,	1	Quarantois.	
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	-	Pélan.	
Sourdeval	,	i	, ,	Chalmel.	
Juvigny	۱ "	,	1	Hallot.	
Le Teilleul	۱ "	, ,	1	Madoré.	
Saint-Pois	"	″	4	Hains Mx.	
	-	l ",	li	Lefèvre.	
Barenton	»	l ",	i i	Galliot.	
Isigny	19	1	•	Avice.	
Coutances	, 		, ,	Mancel.	
Idem	l »	»	1	1.2	
Périers	'n	1	"	Bindel.	
Gavray	))	1	n	Hue.	
Bréhal	"	1	"	Bocage.	
Lessay	»	1	"	Simon.	
Cerisy-la-Salle	"	1 1	))	Guesdon.	

⁽¹⁾ Les lettres Mx in fiquent les décorations de la Médaille militaire.

DESIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES	Buldapes de 6 hommes.		a pied 5 bommes.	SOUS-OFFIIERS  COMMANDANT LES BRIGADES.  MM. Fougeray. Le Grand. Leréverend. Vaslot. Josse. Poncet. Cornille. Paulou. Rolland. Despréaux. Martel Mm. Perquis Mm. Crestey Mm. Raux. Thomas. Hairon.
La Haye-du-Puits Agon Saint-Jores Montmartin-sur-Mer Saint-Sauveur-Lendelin. Anneville-sur-Mer Valognes Idem. Sainte-Mère-Eglise. Saint-Sauveur-le-Vicomte Saint-Vaast. Montebourg. Portbail Bricquebec Barneville Barfleur		1 1 2 2 3 4 4 1 1 1 2 3 4	1 1 1 1 1 1 2 2 3 4 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	

# MARINE.

## Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

#### MM.

LESPÈS GO *, vice-amiral, commandant en chef, préset maritime.

Meunier dit Joannet O *, capitaine de frégate, chef d'état-major; Clamorgam, chef de bataillon d'infanterie de marine; Giraud *, Thoret *, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp; Testard *, souscommissaire de tro classe, chef du secrétariat de la préfecture maritime; Pottier, sous-commissaire de 2° classe, secrétaire du conseil d'administration du port.

Majorité générale.—MM. Réveillère C *, contre-amiral, major général; Descamps, C *, capitaine de vaisseau, major; Chassériau O * et Noirot O *, capitaines de frégate, aides-major; Daubanel *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Sentis *, Dejean * et d'Hespel *, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Pumpernéel *, commissaire-adjoint en retraite, commissaire du Gonvernement près le 1er conseil de guerre permanent; Piton O *, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Laurens O *, capitaine de frégate en retraite, rapporteur près le 1er tribunal maritime; Receveur *, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er conseil de guerre.

Majorité de la flotte.— MM. Galache O *, contre-amiral, major de la flotte; Vranken *, capitaine de frégate, aide-de-camp; Pailhès, enseigne de vaisseau, officier d'ordonnance; Le Cannellier *, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Leclere O *, capitaine de vaisseau, directeur; d'Hombres * et Dantin *, capitaines de frégate, sous-directeurs; Guillou, Lamy, Levreux et Caubet, lieutenants de vaisseau, officiers-adjoints.

Génie maritime,—MM. Korn O *, directeur des constructions navales; Gallon O *, ingénieur de 1° classe, sous-directeur; N... et Duchesne *, ingénieurs de 1° classe; Choron et Bosquillon de Frescheville, ingénieurs de 2° classe; Champenois, sous-ingénieur de 1° classe; Bosser, Marit, Bonvalet et Laubeuf, sous-ingénieurs de 2° classe; Guyot, Révol, Morin et Richard, sous-ingénieurs de 3° classe.

Défenses sous-marines.— Pontillon O *, capitaine de vaisseau, directeur des défenses sous-marines; Lecourtois *, lieutenant de vaisseau, commandant la défense fixe; Andréani Crespel *, Frappier, Ridoux, Pinel, Mazier, Girard la Barcerie, Lacaze et Conrad-Bruat, lieutenants de vaisseau; Miquel *, mécanicien en chef.

Commissariat.— MM. Avoine O *, commissaire général; Rossel *, Chalette *, Le Brisoys-Surmont *, Decanis, commissaires; Mallard, Bazin *, et Martin *, commissaires-adjoints; Ménestrel *, Testard *, Dragon de Gomiecourt et Dupont, sous-commissaires de 1° classe; Gigout, Jézéquel, Jean-Pascal, Wolf, Lelaidier et Couray du Parc, sous-commisraires de 2° classe; Le Touzé, Aubry, Godey, Vanhoutte, aides-commissaires.

Inspection.— MM. Gestin O *, inspecteur en chef; Adam O *, Bourée *, inspecteurs; Hamelin, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques.— MM. Fossard *, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 2º classe; Charbonnel et Dubois, ingénieurs ordinaires de 3º classe.

Service de santé. — MM. Dugé de Bernonville O *, directeur; Doué, sous-directeur; Mathis *, médecin en chef; Sollaud *, Infernet et Doué, médecins principaux; Léo *, Rémond, Clarac, Bourit *, Notaris *, Torel *, Foucaud *, Castellan *, médecins de 1° classe; Béllard, Marchandou et Morel, médecins de 2° classe; Degorce *, pharmacien en chef; Léonard, pharmacien principal; Leray, pharmacien de 1° classe; Dezeuzes, pharmacien de 2° classes.

Service des manutentions. — MM. Fortin, et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux.—MM. Cointe, agent administratif principal; Maurice, Boyer, Dounon, Quoniam et Lepelley, agents administratifs; Leprévost, Chesnel, Ozouf, Polidor, Gibert, Mignot, Bouin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.— MM. Robin, agent comptable principal; Courtois, Lapotaire, Bertaut, Fruchard et Le Pogam, agents comptables; Monnoye, Fournerie, Aubert, Boulard, Robine, Moreau, Le Dentu, Poupeville, sous-agents comptables.

Aumônier.—M. Bizien, aumônier de l'hôpital maritime.

Bibliothèques.—MM. Trève, conservateur de la bibliothèque du port; Mesnil, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. Miquel et Girard *, mécaniciens en chef; Martineng, mécanicien principal de 2° classe.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. Mallard *, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Altemer, agent principal du commissariat; Poullain, agent du commissariat; Rendu *, trésorier des invalides; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg; Gallien (Alexandre), syndic, à Fernanville; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue; Le Neveu, syndic, à Diélette; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartiers de la Hougue et d'Isigny. — MM. Dubois, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à la Hougue; Sallé, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime d'Isigny; Jasset, sous-agent du commissariat, à la Hougue; Bonniol, sous-agent du commissariat, à Isigny; Le Biez, syndic, à la Hougue; Duprey, syndic, à Carentan; Prima, syndic, à Isigny; Longuemare, syndic, à Grandcamp; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte.— Division de Cherbourg.— MM. Dumont O *, capitaine de vaisseau, commandant. — Babeau *, capitaine de frégate, commandant en second; Mulot *, lieutenant de vaisseau, major; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine de habillement; Noël, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement; Lamson, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie d'inscrits; Fournier, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du recrutement; Viard, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des spécialités; Duplessis et de Pommereau, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors; de Gomicourt, sous-commissaire, trésorier; Saffre, médecin principal, médecin-major; Percheron, médecin de 2º elasse.

Batteries détachées.—MM. Viviès *, lieutenant-colonel commandant; Girard du Demaine *, chef d'escadron; Ladret, officier payeur et d'habillement; Marchandon, médecin de 2º classe.

- 8° batterie.—Marescot du Thilleul *, capitaine en 1°; Steinmetz, capitaine en 2°; Guigou, lieutenant; Sarrieu, sous-lieutenant.
- 9° batterie.— MM. Duhamel, capitaine; N..., capitaine en 2° Ribes, lieutenant en 1°; Rixens, lieutenant en 2°; Wargnier, sous-lieutenant.
- 40° batterie.—MM. Troude, capitaine en 1°; Debon, capitaine en 2°; Groc-Picquenard, lieutenant en 1°; Couarde, sous-lieutenant.
- 11° batterie.—MM. Doré, capitaine en 1°; Hune, capitaine en 2°; Boins, lieutenant en 1°; Taupiac, lieutenant en 2°; Gérard, Palatre, souş-lieutenants.
- 12° batterie. MM. Lecostey, capitaine en 1° ; Lemoine, capitaine en 2°; Nicole, lieutenant en 1° ; Chambon, lieutenant en 2°; Schultz, sous-lieutenant.
- 1° compagnie d'ouvriers d'artillerie. Gouilly *, capitaine en 1°; Bardot, capitaine en 2°. Jesson et Vallerey, lieutenants.

#### INFANTERIE DE MARINE. -- 1º Régiment.

ETAT-MAJOR. -- MM. Boilève O *, colonel; Jorna de Lacale O *,

lieutenant-colonel; Michaud O*, d'Abignac *, O. A.; Dufaure *, Lochet *, chefs de bataillon; Martin *, commandant major; Simonin, Bertin, capitaines adjudants-majors; Migard-Savin, capitaine trésorier; Casse, capitaine d'habillement; Ecorse, capitaine de tir; Meunier, lieutenant adjoint au trésorier; Rivière, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement; Dufour, lieutenant d'armoment; Fountas, sous-lieutenant porte drapeau; Doué, médecin principal; Morel, médecin de 2° c'asse.

## 1er BATAILLON.

- 3° compagnie.—MM. Charles, capitaine; Jeanmaire, licutenant; Ray, sous-licutenant.
- 4° compagnic. MM. Chevassu, capitaine; Sicres, lieutenant, Chevalier, sous-lieutenant.

## 2º BATAILLON.

- 4 ** compagnie.—MM. Lamotte, capitaine; N..., lieutenant; Koch, sous-lieutenant.
- 2º compagnie.—MM. Ferrat *, capitaine; Doué, lieutenant; Lepine, sous-lieutenant.
- 3° compagnie. MM. Dumoulin, capitaine; Poch, lieutenant; Deschamps, sous-lieutenant.
- 4° compagnie. MM. N..., capitaine; Seurin, lieutenant; Guillemot, sous-lieutenant.

#### 3º BATAILLON.

- 4re compagnie.—MM. Bergeolle *, capitaine; Bobo, lieutenant; Dussault, sous-lieutenant.
- 2º compagnie.—MM. Noël, capitaine; Sarret, lieutenant; Parizet, sous-lieutenant.
- 3° compagnie.—MM. Brémaud, capitaine; Mauger, lieutenant; de Liobet, sous-lieutenant.
- 4º compagnie.—MM. Patriarche, capitaine; Colinet, lieutenant; Billoir, sous-lieutenant.

# 4º BATAILLON.

- 4. compagnie. MM. N..., capitaine; Ardouin, lieutenant; Arnault, sous-lieutenant.
- 2º compagnie.--MM. Canivet *, capitaine; Lahache, lieutenant; Andlauer, sous-lieutenant.
- Suite.—MM. Clamorgam *, Dabat *, chefs de bataillon; Ruel, Goldschon *, Friguegnon, de Gaye, Annet, Poulain, Rives-Langes, capitaines; Millet, Fauchoux, Levasseur, Antoine, Cailleau, Barfety, Lados, Vial, Lacroix, Bonifacy, lieutenants; Largeau, Curutchet, André *, Besancenot, Castarède, Chantepic, Antoine, Vaujier, Condamy, Lemagnez, Marseille, Marceau, Moreau, sous-lieutenants.

## 5. Régiment.

ETAT-MAJOR.—MM. Juville *, colonel; de la Follye de Joux O*, lieutenant-colonel; Herbin *, Riou, chefs de bataillon; Boistel *, commandant major; Franquet, capitaine adjudant-major; Jactel *, capitaine trésorier; Gillant, lieutenant d'habillement; Delaval, lieutenant adjoint au trésorier; Cruchon, sous-lieutenant porte drapeau; Rémond, médecin de 2º classe; Bellard, médecin de 2º classe.

#### 1º BATAILLON.

- 1 compagnie.—MM. Richard, capitaine; Delacour, licutenant; Famin, sous-licutenant.
- 2º compagnie.—MM. Dubois, capitaine; Monnoye, lieutenant; Guilleminot, sous-lieutenant.

#### 2º BATAILLON.

- 100 compagnie. MM. Limbour, capitaine; Pinet, licutenant; Bertrand, sous-licutenant.
- 2º compagnie.--MM. Lombard *, capitaine; Desplanques, lieutenant; Jules, sous-lieutenant.
- 3° compagnie.—MM. Lagarde *, capitaine; N..., lieutenant; Ducaud, sous-lieutenant.
- 4º compagnie.—MM. Nicolas O. A., capitaine; Robard, licutenant; Pourchot, sous-lieutenant.

#### 3º BATAILLON.

- 100 compagnie.—MM. Nabat, capitaine; Le Heiget, lieutenant; Caillau, sous-lieutenant.
- 2º compagnie.—MM. Thiérion *, capitaine; Heurtebize, lieutenant; Jacquelin, sous-lieutenant.
- 3º compagnie. MM. Hervé, capitaine; Sadorge, lieutenant; Lefebvre, sous-lieutenant.
- 4º compagnie.-MM. Comte *, capitaine; Lepage, lieutenant; Bouquet, sous-lieutenant.

#### 4° BATAILLON.

- 4re compagnie. MM. Joly, capitaine; Bocquillon, lieutenant; Coquant, sous-lieutenant.
- 2º compagnie.—MM. Bécourt 未, O. A., capitaine; Bernard, Mm., 未, lieutenant; Vincent, sous-lieutenant.
- Suite. MM. Rémy *, lieutenant-colonel; Bourdel, Zimmermann *, Larivière *, chefs de bataillon; Goullet, Tournier *, Leclerc, Renard, Hineaux, Lecacheur, capitaines de 4º classe; Legrand, Arnoux, capitaines de 2º classe; Faudet, Colombel, Bourquin, Chiaise, Pierron, Tailliat, Guérin *, Desmarets, Roullet, Soulier, Delmas, Leveillé, Clément, lieutenants; Gacon, Kœnig, Crité, Dhotal, Philippe, Fumat, Sénélar, sous-lieutenants.

#### Deuxième arrondissement maritime.

#### Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — Commissariat. — MM. Millet *, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville; Guimont, sous-agent; Lamusse, commis de 2º classe; Jean, commis de 3º classe; Crespin, commis-auxiliaire.

Trésorerie des Invalides.—M. Racine, trésorier de 2º classe, à Granville.

Hydrographie.-M Jaffré, professeur de 110 classe.

Inspection des pêches..-M. Thomas *, inspecteur, à Granville

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville; Devé, à Genest; Cardin, à Bréhal; Philippe de Trémaudant, à Carolles; Pollet, à Avranches.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville; Tréquilly, à Courtils; Lepeu, à Lingreville; Bataille, à Champeaux-Bouillon; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime. — MM. Corre, brigadier; Gabioch, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Gaillard, chef guetteur (Chausey); Quéro, guetteur, à Chausey; Godefroy, chef guetteur, à Granville (le Roc); Constant, guetteur (le Roc); Le Breton, guetteur-suppléant (Chausey).

Quartier de Regnéville.—M. Delacour, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à Regnéville.

Trésorerie des Invalides.— M. Hennequin, préposé, à Regnéville, du trésorier de Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Robillard *, à Regnéville; Laforge *, à Coutances; Daliphard *, à Blainville.

Gardes maritimes.—MM. Regnault, à Regnéville; Duchemin, à Gouville; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime.—M. L'Hostis, à Regnéville.

Electro-sémaphores.—MM. Helloco, chef guetteur; Hersent (Ed.), guetteur, à Agon.

# STATION NAVALE DE GRANVILLE.

- M. Salaün de Kertanguy O*, capitaine de frégate, commandant le Cuvier et la station navale de Granville.
- M. Gibory *, lieutenant de vaisseau, commandant de l'Alcyone, à Granville.
- M. Métivier, 1° maître de manœuvre, commandant du Congre, à Granville.
- M. Le Michel, 1° maître de manœuvre, commandant de la Bécassine. à Carteret.

# TRVAUX PUBLICS.

## Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général.—M. Lorieux O *, 2° classe, rue de Galilée, 45, Paris.

## Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef.-M. DE GENOUILLAC ¥, 1º classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire.— M. Lecornu O. A. 1^{ro} classe, rue Jean-Romain, Caen.

Gardes-mines. - MM. Scheffler, 1re classe, Caen; Yvart, 1re classe, Flers.

Contrôle des travaux (13º inspection).

(Infrastructure et Superstructure.)

Inspecteur général.— M. Fénoux O*. O. I. P., 2º classe, rue de la Pépinière, 18, à Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1ºº Section (Carentan à La Haye-du-Puits.)

2º Section (La Haye-du-Puits à Carteret.)

Ingénieur en chef. -M. Gouton *, 2º classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires,—M. Leroy, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo; M. Renard, 3° classe, à Cherbourg.

Conducteurs.—MM. Enquebecq, 1 re classe, à Valognes; Simon, 1 re classe. à Carentan.

Conducteur-adjoint.-M. Loyer, à Cherbourg.

# LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

# Section unique.

Ingénieur en chef.—M. Gouton *, 2° classe, d. n., à Cherbourg. Ingénieur ordinaire.—M. Jourde, 3° classe, à Granville. Conducteur.—M. Sanson (Th.), 1° classe, à Coutances.

Service ordinaire et hydraulique (14° inspection).

# (Fusionné avec le Service maritime, de la Navigation, des Descèchements et des Chemins de for).

Inspecteur général.—M. Picquenot *, 2º classe, 28, avenue Marceau, Paris.

Ingénieur en chef.—M. Gouton *, 2° classe, d. n., à Cherbourg.
Ingénieurs ordinaires. — MM. Renard, 3° classe, d. n., à Cherbourg : Jourde, 3° classe, d. n., à Granville ; Leroy, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, d. n., à Saint-Lo.

## Service ordinaire et services spéciaux.

Conducteurs.—MM. Saint, conducteur principal, à Avranches; Enquebecq, 4re classe, d. n., à Valognes; Fafin, 4re classe, à Granville; Gardin, 4re classe, à Cherbourg; Loiseau, 4re classe, à Avranches; Paysant (Désiré), 4re classe, à Cherbourh; Sanson (Th.), 4re classe, d. n., à Coutances; Simon (A.), 4re classe, d. n., à Carentan; Dubost, 2e classe, à Saint-Lo; Marie, 2e classe, à Saint-Lo; Morin, 2e classe, à Granville; Omond, 2e classe, à Saint-Lo; Savary, 2e classe, à Cherbourg; Servain, 2e classe, à Saint-Lo; Jeanne (Eug.), 2e classe, à Cherbourg; Renault, 2e classe, à Gatteville; Roulland, 2e classe, à Cherbourg; Bergot, 3e classe, à Villedieu; Bernard (B.), 3e classe, à Saint-Lo; Desmarcs, 3e classe, à Cherbourg; Languehard, 3e classe, à Granville; Leluan, 3e classe, à Cherbourg; Le Magnen,

3º classe, à Cherbourg; Paysant (Eug.), 3º classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Pitron, 3º classe, à Granville; Porée, 3º classe, à Granville; Bazile, 3º classe, à Granville; Bazile, 3º classe, à Granville; Dumonchel, 3º classe, à Carentan; Mabire, 3º classe, à Carentan.

En service détarhé.—MM. Poteaux, 1^{re} classe, chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo; Poupeville, 3° classe, conducteur-voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Marest, 1° classe, à Cherbourg; Tual, 2° classe, à Saint-Lo; Bataille, 3° classe, à Granville; Bonnemains, 3° classe, à Cherbourg; Douchin, 3° classe, à Saint-Lo; Ferdinand, 3° classe, à Saint-Lo; Pellé, 3° classe, à Cherbourg; Robiquet, 3° classe, à Saint-Lo; Sofrané (Eug.), 3° classe, à Cherbourg; Thomelin, 3° classe, à Granville; Lamy, 3° classe, à Saint-Lo; Corre, 4° classe, à Cherbourg; Fleury, 4° classe, à Cherbourg; Safrané (Louis), 4° classe, à Cherbourg; Turbert, 4° classe, à Cherbourg; Wagner, 4° classe, à Granville.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 2° classe, à Cherbourg; Yvon, lieutenant de 2° classe, à Granville; Philippes, maître de 2° classe, à Granville; Crosté, maître de 3° classe, à Saint-Vaast; Hauvet, maître de 3° classe, à Cherbourg; Le Crest, maître de 3° classe, à Barfleur; N....., à Regnéville; Bazire, faisant fonctions de maître, à Portbail; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan.

## PHARES ET BALISES.

Inspecteur général de 1^{re} classe chargé de la direction du service.—M. Bernard (Em.) O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef de 1ºº classe, adjoint à l'Inspection et chargé du service central.—M. Bourdelles O *, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des Phares et Balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. de Villiers du Terrage O *, rue Barbet-de-Jouy, 30, Paris.

Le service du contrôle local (technique et commercial) est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers du port du service maritime.

Service du Contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS.

Inspecteur général.—M. de Villiers du Terrage 0 *, 2° classe, ponts et chaussées, 30, rue Barbet-de-Jony, à Paris.

Ingénieurs en chef.—MM. Weisgerber *, O. A. (ponts et chaussées), 2º classe. chargé du contrôle technique, 26, rue des Ecuries-d'Artois, Paris; Chabert *, 2º classe ponts et chaussées), chargé du contrôle des travaux neufs et de l'entretien, 19, rue Jacob, Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Barbé, 1ºº classe (ponts et chaussées), à Caen; Michel, 3º classe (ponts et chaussées), à Rennes; Lecornu, 1ºº classe (mines), à Caen; Bernheim, 3º classe (mines), à Rennes.

· Conducteurs.—MM. Lavalley, principal, à Caen; Saint, principal, à Avranches; Bessy, 1^{re} classe, à Rennes; Deschateaux, 3^e classe, à Bayeux; Planchais, 4^e classe, à Rennes.

Commis des ponts et chaussées. — MM. Rigand, 2º classe, à Rennes; Danglard, 3º classe, à Caen.

Contrôleur des mines.— MM. Scheffler, 1^{re} classe, à Caen; Chevreul, 1^{re} classe, à Rennes.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) *, 1° classe, à Granville; Du Merle, 1° classe, à Bayeux; Thionnaire, 2° classe, à Avranches; Marion *, 4° classe, à Vitré; Poret, 1° classe, à Dinan; Lopetit*, 3° classe, à Cherbourg; de Masson d'Autume *, 4° classe, à Saint-Lo.

# LIGNE DE VIRE A SAINT-LO.

Ingénieur en chef. -M. Luneau *, place Saint-Martin, 15, Caen.
Ingénieur ordinaire. - M. Barbé, 1° classe, quai Vendœuvre, à Caen.

Conducteur. - M. Leroy, conducteur, à Caen.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. Perrin *, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Chéguillaume, 2° classe, à Alençon; Locherer, 2° classe, à Mayenne.

Conducteurs.— MM. Mignan, 1° classe, à Avranches; Louvel, 2° classe, à Alençon; Rocher, 2° classe, à Alençon; Fouqué, 3° classe, à Mayenne.

# FINANCES.

# Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. - M. CAVAROC, à Sainf-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général.-- M. Griffouil.

Chef de comptabinité. - M. Domet.

Chef du bureau de la perception. - M. Vautier.

Chef du bureau de la dépense. - M. Lecoq.

Caissier. - M. Lemazurier.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Leguay Bouthreuil, Hiot, Avenette, Dufour.

## Recettes particul èr

Avranches. - M. Vignon, receveur particulier; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. - M. Chabert, receveur particulier: M. Hazard, fondé de pouvoirs.

Coutances. - M. Le Pomellec, receveur particulier: M. Landon. fondé de pouvoirs.

Mortain. - M. Deplanche, Receveur particulier: M. Eustache. fondé de pouvoirs.

Valognes.-M. Rougelot, Receveur particulier; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

# PERCEPTEURS.

# CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES OUI LES COMPOSENT.

#### ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

# Percepteurs, MM.

Lebel, Saint-Lo, Agneaux.

Drieu, Canisy, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Courlel, Carentan, Auvers, Saint-Come-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brevands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Legraverend, Gourfaleur (résiderce à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de Bonfossé.

De Saint-Stéban, la Colombe (résidence à Percy), Beslon, Margueray,

Montbray, Morigny.

Clavereul, Lozon )résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Taillefer, Marigny, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-

Gilles. Flambard, Moyon (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry,

Fervaches, lc Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots. Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, Pont-Hébert, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Ar-

thenay, les Champs-de-Losques, Tribehou. Levoy, Saint-Clair (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, Sainte-Croix (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georgesde-Montcog, Sainte-Suzame-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, Sainteny (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Potier de la Houssaye, Saint-Georges-d'Elle (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-del'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, Saint-Jean-de-Daye, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-

Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Garnier, Saint-Jean-des-Baisants (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, Tessy-sur Vire, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

Poupinel, Torigni-sur-Vire, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu. Saint-Symphorien.

# ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

# Percepteurs, MM.

Hurel, Avranches.

Pierre, Brécey, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Girardot, Carnet (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, Curey (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Bardou, Ducey, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly,

Saint-Quentin.

Garnier, Granville, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-

Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.
Campain, la Beslière (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-a'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Le Pelley-Fonteny, la Haye-Pesnel, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, Le Luot, Le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Lemasurier, Montviron (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif. Groult. Pontaubault (résidence à Avranches). Céaux. Courtils.

Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), Pontorson, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis. Péguenet, Ponts (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb,

Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.
Trottet, Saint-Georges-de-Livoye (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Gautier, Saint-James, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie. Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-

Pêtre, Saint-Sénier-sous-Avranches (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martindes-Champs, Saint-Osvin.

Robert, Sartilly, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lefrançois, Villedieu, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

#### ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

# Percepteurs, MM.

Peyronnet, Cherbourg.

Pupin, Beaumont, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Johourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Gloumeau Brillevast (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup,

Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.

Lavieille, Equeurdreville (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Bernard, les Pieux, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-

le-Gaillard, Surtainville.

Joublin, Martinvast résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Dupont, Sainte-Croix-Hague, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vaste-

ville, Vauville.
Groult, Saint-Pierre-Eglise, Carneville, Cosqueville, Fermanville,

Maupertus, Théville.

Requier, Siouville (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebosq, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Griset, Tocqueville, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Vrasville.

Tirel, Tourlaville (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

#### ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

## Percepteurs, MM.

Bosquet, Coutances, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Laurent, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Leheusey, Baudreville (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Dujardin, Bréhal, Anctoville, Bréville, Briequeville-sur-Mer, Chan-

tcloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Lesage, Cérences, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, Cerisy-la-Salle, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denisle-Vetu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Lemazurier, Courcy (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette,

Cambernon, Nicorps, Saussey.

Desponts, Gavray, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Lallier, Gorges (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, Hambye (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois. Lemière, la Haye-du-Puits, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufinesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne,

Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

Tardif, le Mesnil-Bus, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Doux, Montmartin-sur-Mer, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Pican, Périers, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-

Sèves.

Regnault, Pirou, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

Guidon, Prétot, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, Quettreville. Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Eudine, Saint-Malo-de-la-Lande (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Lecorre, Saint-Sauveur-Lendelin, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

#### ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

# Percepteurs,

Bourbon, Mortain, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Delagneau, Barenton, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley

Garnier, Buais, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-

Quenette, Isigny, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bours, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

Lebrun, Juvigny, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Nicolas, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouet), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Dauteuille, Notre-Dame-du-Touchet (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

Duverne, Saint-Hilaire-du-Harcouët, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, Saint-Pois, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenatre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurentde-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, Sourdeval, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveurde-Chaulieu, Vengeons.

Laborde, le Teilleul, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

#### ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

#### Percepteurs, MM.

Baize, Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint-Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, Barfleur, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Géneviève, Valcanville.

Lelièvre, Barneville, Baubigny, Carteret, La Haye-d'Ectot, Les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosvilleen-Beaumont.

Leloutre, Bricquebec, Les Perques, Le Vrétot, Quettetot.

Legouix, Emondeville (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Özeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Laurent, Montebourg, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, Le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Hébert, Négreville (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Macel, Néhou (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hauteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Groult, *Picauvitle*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Ferrand, Portbail, Fierville, Le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, Quetttehou, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle,

Teulhéville-Bocage, Videcosvillo.

Pestre-Lamy, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Besneville, Catteville, Crosville, Etienville, La Bonneville, Les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Le Loup, Saint-Vaast, La Pernelle, Morsalines, Réville, Clavreuil, Sainte-Marie-du-Mont, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville, Bouveville, Un Plain, Consucht

Boultvreuil, Sainte-Mère-Eglise, Bouzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

# Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur: M. Simon.

Censeurs: MM. Derbois, Pannier-Lachaussée, Cavaroc.

Administrateurs: MM. Angot, Breton, Vaultier, Trocheris, Dary,

Caissier: M. Barreau.

Chef de comptabilité : M. Lesournier. Commis: MM. Dieuleveult, Bienvenüe.

## Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef: M. Dolalande.

Caissier: M. de Lorgeril.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1º Escompter des essets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie;

- 2º Faire des avances de 80 º/e sur rentes françaises et 75 º/e sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériecnes;
- 3° Emettre des billets à ordre payables à Paris et dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

# ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur: M. LORIN, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction: Rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 4r commis: M. Fauvel, à Saint-Lo, rue du Château, 9.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes de huit heures du matin à onze et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur: M. Bontemps, rue Grande-Rue, 7 bis, à Saint-Lo.

## Contròleurs.

Saint-Lo. — M. Cadiou, contrôleur principal, rue Rampe-des-Halles, à Saint-Lo. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Moyon, Percy (partie), Tessy, Sainte-Croix, Saint-Lo.

Carentan.— M. Bony, contrôleur de 2º classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95.— Perceptions de Carentan, Pont-Hébert, Saint-Clair, Sainteny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Torigni.

Valognes.— M. Charoy, contrôleur de 1re classe, à Valognes.— Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Cherbourg.— M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai de Paris, 78.—Perceptions de Brillevast, Cherbourg, Equeurdreville, Saint-Pierre-Eglise, Tocqueville, Tourlaville.

Bricquebec.— M. Bossu, contrôleur de 2º classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23.— Perceptions de Barneville, Beaumont, Bricquebec, Les Pieux, Martinvast, Négreville, Portbail, Sainte-Croix-Hague, Siouville.

Coutances.— M. Vallée, contrôleur hors classe, à Coutances.— Perceptions d'Agon, Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, Le Mesnil-Bus, Montmartin, Queltreville, Saint-Malo-de-la Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Périers. — M. Millet, contrôleur de 3° classe, à Coutances. — Perceptions de Baudreville, Gorges, la Haye-du-Puits, Lessay, Néhou, Périers, Pirou, Prétot, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Granville.— M. Lubet, contrôleur de 1^{re} classe, à Granville.— Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, La Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches.— M. Plunier, contrôleur de 2º classe, à Avranches, rue de Lille.— Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Isigny, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu.— M. Bouvattier, contrôleur de 4º classe, à Avranches, boulevard du Sud.—Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, la Colombe, la Haye-Pesnel, Percy (partie), Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.— M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.— Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain. Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

## Contrôleur adjoint.

M. Lejoly-Senoville, à Saint-Lo.

# ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur. - M. Blavon-Duchesne, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.— MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo; Sanquer, à Cherbourg; Morin, à Avranches; Lecarpentier, à Coutances; Bohn, à Valognes; Fribourg, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. - M. Olive.

Employés du timbre. — MM. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateurs des hypothèques. — MM. N...., à Saint-Lo; de Puniet de Parry, à Avranches; Guillemin, à Cherbourg; Chevallot, à Coutances; Gautier, à Mortain; Plessis, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.— MM. Radiguer, à Saint-Lo; Tacheau, à Cherbourg; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines.— MM. Delisle, à Saint-Lo; Badin, à Cherbourg; Dudouyt, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy; Le Biez, à Carentan; Aze, à Marigny; Pajot, à Percy; Le Tellier, à Pent-Hébert; Lecourt, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigni-sur-Vire; Provost, à Avranches; Gautier, à Brécey; Chaillou de l'Etang, à Ducey; Millet, à Granville; Binet, à la Haye-Pesnel; Lefebvre, à Pontorson; Dhangest, à Saint-James; Ameline, à Sartilly; Thomas, à Villedieu; Bresson, à Beaumont; Roullé, à Saint-Pierre-Eglise; Brouard, aux Pieux; Darne, à Bréhal; Casteilla, à Cerisy-la Salle; Jeannot, à Gavray; Agnès, à la Haye-du-puits; Dubois, à Lessay; Danlos, à Montmartin-sur-Mer; Dumont, à Periers; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin; Jayet, à Mortain; Frémond, à Barenton; Costillon, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Sinoir, à Isigny-le-Buat; Massip, à Juvigny; Vaslin, à Saint-Pois; Herpin, à Sourdeval; Billaudeau, au Teilleul; Céron, à Valognes; Guillier, à Barneville; Broyelle, à Bricquebec; Guérin, à Montebourg; Le Marié, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Noël-Desmarais, à Saint-Lo; de Rommilly, de Saint-Julien et Hamel, à Cherbourg; Pringault, à Valognes; Leroulley et Leconte, à Coutances; Trincot et Leguidecoq, à Avranches; N..., à Mortain.

# ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2° conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'Inspection de Bayeux (Calvados) gérée par M. Surell, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de Mingret, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

# ADMINISTRATION DES DOUANES.

Durecteur: M. Le Boullenger ¥, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. de Saint-Quentin, à Cherbourg; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville.—MM. Harivel, receveur principal, à Granville; Dumoncel, Reulos, Dairou, contrôleurs, à Granville; Le Rumeur, Giron et Duval, commis à Granville; Hennequin, receveur, à Regnéville; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.— MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg; Lucciana, sous-inspecteur; Cousin, contrôleur principal; Henry, Lemoigne, contrôleurs; Girard la Barcerie, Le Buhotel, Lucas, contrôleurs-adjoints; Adam, Buache, commis à Cherbourg; Lemoigne, receveur à Barfleur; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast; Delamer, commis, à Saint-Vaast; Audoire, receveur, à Portbail; Manquest, receveur, à Carteret; Bellée, receveur, à Carentan; Foubert, receveur, à Diélette; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

#### Service des brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas; -- Brigadiers: MM. Rondreux, à Beauvoir; Le Bas, à Pont-Gilbert; Lelaidier, à Genest; Sorel, à Saint-Jean-le-Thomas; Lenfant, à Carolles.

Capitainerie de Granville.—MM. Maron, capitaine, à Granville; Jouvin, lieutenant, à Granville; Hautemanière, lieutenant, à Regné-

⁽¹⁾ Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg, auxquelles se rattachent les services indiqués fci, la Direction des Donanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille et-Vilaine et les Côtes du-Nord.

ville. — Brigadiers: MM. Rosse, à Saint-Pair; Le Gué, Pinson, à Granville; Adigard, à Bréville; Duval, à Briequeville: Le Roux, à Hauteville; Lemonnyer, à Regnéville.—M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville.—MM. Fardet, capitaine, à Gouville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Chevalier, lieutenant, à Pirou.—Brigadiers: MM. Jugan, à Agon; Lemoine, à Blainville; Ameline et Lenoir, à Gouville; Lebourg, à Pirou; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail.— MM. Butel, capitaine, à Portbail; Rapilly, lieutenant, à Carteret; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière.— Brigadiers: MM. Lecousset, à Saint-Germain-sur-Ay; La Housse, à La Cosnardière; Grossin, à Denneville; Groult, à Portbail; Le Gruel, à Roualle; Mahaut, à Carteret; Quenault, à Hattainville.—M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette.—MM. Savenay, capitaine, à Diélette; Marcheyer, sous-lieutenant, au Rozel; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville.—Brigadiers: MM. Lecouillard, à Surtainville; Simon, au Rozel; Joubert, à Flamanville; Cahu, à Diélette; Devicq, à Siouville; Deganne, à Vauville.—M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey.—MM. Hilt, capitaine, au Grand-Vey; Leclerc, lieutenant, à Carentan; Dumas, lieutenant, à Ravenoville. —Brigadiers: MM. Montcuit, à Quinéville; Quenault, à Ravenoville; Jeanne, à la Madeleine; Moitié, au Grand-Vey; Leconte, à Carentan; Moucel, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont.—MM. Palette, capitaine, à Beaumont; Jeanne, lieutenant, à Auderville; Letebvre, lieutenant, à Jobourg; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers: MM. Quénault, à Beaumont; Agnès, à Herqueville; Belliard, à Jobourg; Ruel, à Merquetot; Digard, à Auderville; Regnier, à Saint-Germain-des-Vaux; Le Bégin, à Saint-Martin-des-Vaux; Yver, à Omonville; Couillard, aux Dues; Lemétayer, à Landemer.—Patrons: MM. Castel, à Auderville; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg; Lemétayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers: MM. Hochet, à Querqueville; Burnel, à Sainte-Anne; Fontaine, Leviel, Osmont, à Cherbourg; Clouet, à Bourbourg; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.— MM. Quidéville, capitaine. à Barfleur; Levallois, lieutenant, à Fermanville; Boudour, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers: MM. Legagneux, à Maupertus; Legagneux, à Fermanville; Novince, à Cosqueville; Lecourt, à Gouberville; Lecannellier, à Barfleur; Duval, à Montmorin; Leterrier, à Saint-Vaast; Fiquet, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

#### Organisation militaire (1).

27° Bataillon.- Commandant: M. de Saint-Quentin, inspecteur, à Cherhourg; capitaine adjudant-major: M. Quidéville, à Barfleur.

⁽¹⁾ Le 27° bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10° corps d'armée.

Compagnies actives.—170: MM. Hilt, capitaine; Lecler et Dumas, lieutenants.—20: MM. Palette, capitaine; Lefebvre et Leprieur, licutenants. -3°: MM. Butel, capitaine; Le Boullenger et Rapilly, lieutenants.-4°: MM. Fardet, capitaine; Dupont et Giffard, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Granville.-MM. Maron, capitaine; Jouvin et Hautemanicre, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Liébard, capitaine; Lemétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue.-M. Baudour, lieutenant.

#### Services de santé.

Capitainerie du Pont-Gilbert. — MM. Lelandais, Frémin et N..., médecins

Capitainerie de Granville. — MM. Lemoine, de la Bellière et Leclère, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail.--MM. Vincent, Bétailloudoux et Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. - M. Leduc, médecin.

Capitainerie de Cherbourg.—M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. - MM. Dalidan, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. - MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

## Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Delaon, contrôleur, 1er commis de direction; Cossé, Gahard. Perdon, commis de direction.

MM. Silie, Cresson, N..., inspecteurs.

#### Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.	-Le Moisson, receveur principal, entreposeur.
	Tortu, contrôleur.
	Gouet, Lory, Choupault, Lesaint, commis; Le Gue-
	linel, Lepeu, surnuméraires.
	Taupin, receveur; Turquand d'Auzay, commis prin-
	cipal.

Carentan.—Sylvestre, receveur; Yvenat, commis principal.

Marigny.—Mallet, receveur; Ruaud, commis principal. Tessy.—Fauvel, receveur; Cotherel, commis principal.

Torigni.-Lecoutey, receveur; Dutertre, commis principal.

Contances .-- L'Equillebec, receveur, entreposeur.

- Lemasurier, commis principal de 3º classe, chef de poste.
  - Jehan, Michelot, Duranton, commis.
- Noblet, receveur; Fleury, commis principal.

Bréhal.-Danican, receveur; Guillard, commis principal.

Cerisy-la-Salle. - Garcelle, receveur; Etienne, commis principal.

Gavray.-Masson, receveur; Kervern, commis principal.

La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur; Doussin, commis principal

Lessay.—Boivert, receveur; Lebrequier, commis principal.

Perfers.-Lehodey, receveur; de Monty, commis principal.

#### Circonscription administrative d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.

MM. Hamonic, Guillon, commis de sous-direction; N...., surnuméraire.

Avranches. - Cazin, receveur principal, entreposeur.

- Richard, contrôleur.
- Loir, Guillory, Frigot, Belan, commis; N...., surnuméraire.

Granville.—Goissedet, contrôleur.

- Picquet, receveur particulier sédentaire.
- Montiguy, Chedeville-Desvaucelles, Le Bihan, Cancelier, Butault, commis.

Brécey.-Frigot, receveur; Augrain, commis principal.

Ducey.—Chesnay, receveur; Faligot, commis principal.

Pontorson.—Loyer, receveur; Perrier, commis principal.

Saint-James. - Monmirel, receveur; Le Berrigaud, commis principal.

Sartilly.—Desplanques, receveur; Testu, commis principal.

Villedieu.—Néel, receveur; Guillot, commis principal.

Mortain.—Chanteux, receveur, entreposeur; Pigeon, receveur; Lemoine, commis principal.

Le Tellieui.-Hédou, receveur; Lenoir, commis principal.

Saint-Hilaire.—Danguy, receveur; Lerleau, commis principal;

Saint-Pois. - Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.

Sourdeval. - Fouqué, receveur ; Adam, commis principal.

#### Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Degord, sous-directeur.

MM. Manceau, Briens, Couray, commis de sous-direction, Sicard, surnuméraire.

Cherbourg.—Lemutricy, receveur principal, entreposeur; Bazin, receveur particulier; Fels, contrôleur; Desbois, Pelletier, commis principaux, chefs de poste.

 Lefèvre, Havy, Burgant, Le Bourhis, Enlard de Guémy, Roquier, commis; Jouvet, surnuméraire.

Beaumont.—Gauvain, receveur; Leseuvre, commis principal.

Equeurdreville. Lelièvre, receveur; Dufresne, commis principal.

Les Pieux.-Hébert, receveur; Bébin, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. - Leguelinel, receveur; Le Tanaff, commis principal.

Tourlaville.—Ozenne, receveur; Chaplain, commis principal.

Valognes.—Piriou, receveur-entreposeur; Lépine, receveur; Savary, commis principal.

Bricquebec. - Guillain, receveur; Balin, commis principal.

Montebourg.-Mabire, receveur; Coulon, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur; Beaugrand, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Desheulles, receveur; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast .- Mocquet, receveur; Le Morellec, commis principal.

## POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

#### DIRECTION DU DÉPARTEMENT

M. DARD-THÉNADEY, directeur, à Saint-Lo.

MM. Legrand, inspecteur, en résidence à Cherbourg; Postaire et Le Landais, sous-inspecteurs, à Saint-Lo.

MM. Bougourd, commis principal; Goupil, Legendre, Letot, Osmond et Touzé, commis.

#### BUREAUX.

Noms	NOMS DES RECEVEURS (1).	
DES BUREAUX.	Postes.	TÉLÈGRAPHES.
Saint-Lo. Agon Airel Anneville en-Saire Avranches Barenton Barfleur Barneville-sur-Mer Beaumont-Hague Bérigny Blainville Brécey Bréhal Bricquebec Buais	M. Delhomme, recev ^r p ¹ M. Lecadey. Mmes Piriou. Paques. M. Hantraye. Milles Simon. Duval-Lapallière. Gesbert. Mme Bigot. M. Brotelande. Milles Rabec. Achard. M. Lesage. Milles Halley. Jossaume.	M. Delhomme, rr pl  "Mmos Piriou. Paques. M. Hantraye. Miles Simon. Duval-Lapallière. Gesbert. Mme Bigot.  "Miles Rabec. Achard. M. Lesage. Miles Halley.
Canisy	M ^{me} Lemeray. M ¹¹⁰⁸ Enée.	Jossaume. M ^{me} Lemeray. M ^{11es} Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.

⁽¹⁾ Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes et Télégraphes.

NOMS	NOMS DES RECE	EVEURS (1).
DES BUREAUX.	POSTES.	TÉLÉGRAPHES
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse.	M ^{me} v° Delafosse.
Cerisy-la-Salle	M™° Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (Bureau du Val-de-Saire)	M. Zaëgel.	M. Zaëgel.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances	M ^{11es} Coupard.	))
Ducey	Tournebois.	Mile Tournebois.
Equeurdreville	Mmo Hame!.	M™° Hamel.
Fermanville	Mme ve Levavasseur.	n
Flamanville	M ¹¹⁰⁰ Lelanchon. Lancelot.	Mile Lancelot.
Gavray	M ^{me} Desvoyes.	Mme Desvoyes.
Gouville	M ¹¹ e Jean.	Mile Jean.
Granville	M. Lecherre.	M. Lecherre.
Grosville	M ^{me} Tesnière.	»
Hambye	M ^{11e} Bézard.	M ^{11e} Bézard.
Haye-du-Puits (la)	Mme Mangin.	M ^{mo} Mangin.
Haye-Pesnel (la)	M ¹¹ Nicolle.	M ¹¹⁰ Nicolle.
Isigny-le-Buat	Mme Anfray.	Mª Anfray.
Juvigny-le-Tertre	M ^{11c} Villedieu.	M ^{11e} Villedieu.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	Mme Boucher.	Mme Boucher.
Martinvast	Mile Creveuil.	M ^{11es} Creveuil.
Montebourg	M ^{me} Josse. M ¹¹ Bourdon.	Artu. Bourdon.
Montmartin sur-Mer	M ^{me} Joubart.	M ^{me} Joubart.
Mortain	M. Lecrecq.	M. Lecrercq.
Octeville	M ^{11es} Crocquevieille.	M ¹¹ Crocquevieille
Percy	Mauduit.	M11e Mauduit.
Périers	Mme ve Leclerc.	Mme ve Leclerc.
Pieux (les)	M ^{me} Lechevalier.	M ^{mo} Lechevallier.
Pont-Hebert	M ¹¹ Gallery de la Trem-	M ¹¹ Gallery de la
	blaye.	Tremblaye.
Pont-Labbé-Picauville	M. Amiot.	M. Amiot.
Pontorson	Mme Ribouet.	Mme Rihouet.
Portbail	Miles Hinet.	Miles Hinet.
Prétot	Lombard.	Thin.
Quettehou	Thin. Delacour.	Delacour.
Quettreville	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	M ^{me} ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Roncey	Mme Ruault.	Mme Ruault.
Ruffosses-Saussemesnil	n	M. Marguerite.
Sartilly	M ^{11e} Leterrier.	Miles Leterrier.
Sottevast	Mmc Lebarbenchon.	n
Sourdeval	Miles Gaignet.	Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	Villedieu.	»
Saint-Denis-le-Gast	»	Mmes Legraverend.
Sainteny	Mme Lebreton.	Lebreton.
Saint-Hilaire-du-Harcouët .	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M. Lemoine.	M. Lemoine.

NOMS	NOMS DES RECEVEURS (1).	
DES BUREAUX.	POSTES.	TÉLÉGRAPHES .
Saint-Jean-de-Daye Saint-Jean-des-Baisants	Mmc Lebouteiller. Miles Trébet.	M ^m • Lebouteiller.
Saint-Malo-de-la-Lande	Bourdet.	Miles Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise	Vieillard.	Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	M ^{mes} Burnel.	Mmas Burnel.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
Saint Samson-de-Bonfossé.	M ^{11es} Perrin.	'n
Saint-Sauveur - Lendelin	Guénon.	Miles Guénon.
Saint-Sauveur-sur-Douves.	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.
Teilleul (le)	Joubin.	Joubin.
Tessy-sur-Vire	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire	M ¹¹ Frault.	Mile Frault.
Tourlaville	Mme Lecuirot.	Mme Lecuirot.
Valognes	M. Jouanne.	M. Jouanne.
Vast (le)	M ¹¹ Eve.	M ^{me} Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	W
Villedieu-les-Poëles	M ¹¹ Peslin.	M ^{11e} Peslin.

### NEWAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	
Barfleur.	
Cap la Hague.	
Cap Lévy.	
Carteret.	
Cherbourg-Digue.	

Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').

Pointe de Hardejeu. Pointe du Roc. Portbail. Querqueville.

## GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

## SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O.A., agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

## AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

M. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

#### Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

#### BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau; Victor, agent voyer de 1^{re} classe, chargé de la comptabilité; Darthenay, agent voyer, aide-comptable; Desaunette, agent-voyer, chargé du service d'ordre; Adam, agent voyer, dessinateur; Levillain, agent voyer surnuméraire; Damécourt, expéditionnaire.

#### BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Horel, agent voyer cantonal et Leconte, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Letondeur, employé de comptabilité, et Lacolley, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Poupeville, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Coutances.— MM. Marie, agent voyer cantonal, et Levast, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Mortain.—MM. Leduc, agent voyer auxiliaire, et Parey, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Valognes. — MM. Bienvenu, agent voyer auxiliaire, et Renault, agent voyer surnuméraire.

#### Agents Voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo; Lerebours, à Tessy; Lecousté, à Torigny; Dupont, à Carentan; Letemplier, à Percy; Fournier, Pain, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville; Lerebours, à Villedieu; Liron, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Desgranges, à Brécey; Madeleine, à Sartilly; Leriverend, à Pontorson; Huet, à La Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. Roger, agent voyer hors classe, à Cherbourg; Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Boitel, aux Pieux; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances; Moitié, à La Haye-du-Puits; Erard, à Gavray; Provost, à Périers; Désiré, à Bréhal; Jeanne, à Lessay; Valéry, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissemet de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Corbin, à Mortain; Martin, au Teilleul; Boitel, jeune, à Sourdeval; Lemonnier, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Liron, aîné, à Bric quebec; Douchin, à Saint-Vaast; Lechanteur, à Valognes; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

## CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque: Mgr Germain (Abel-Anastase), né le 1°r avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88° évêque.

### Vicaires généraux.

MM. Durel, official; Legoux, agréé par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

#### Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire général; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires; Laisney, secrétaire particulier de M^{gr} l'Evêque.

#### Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Place *, archevêque de Rennes; S. E. le cardinal Macchi; NN. SS. Ducellier, archevêque de Besançon; Hugonin *, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Billard, évêque de Carcassonne; Bécel *, évêque de Vannes; Le Coq, évêque de Nantes; Perraud *, évêque d'Autun; Jourdan do la Passardière, évêque de Roséa; Cléret *, évêque de Laval; le R. P. Germain, abbé de Notre-Dame-de-Grâce; M^{gr} Marini, camérier secret de S. S.

#### Chanoines titulaires.

MM. Laisney, Mabire, Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires rés dant dans le diocèse.

MM. Guesnon, Ameline, Legrand, Duval, Langenais, Caillemer, Gillot, Jouenne, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Dubois, Lemains, Hamel, Turgot, Sanson, Leroux, Chesnel, Blanchet, Béatrix, Germain, Yvetot, Lepeltier, Leroy (A.), Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecapitaine, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Marie, Leroy (M.), Duclos, Lebedel, Richer, de Longueville.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Cluzel, Montagnon, Gillouard, Loisel, Delarue, Tirhard.

### Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

#### Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Brin, professeur de dogme; Colibert, économe; Thézard, professeur de droit canon; Dutour, Parpaillon, professeurs de philosophie.

#### Bureaux d'administration des Séminaires.

Mer l'Evêque, président; MM. Durel, vicaire général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Legoux, vicaire général, trésorier; Colibert, économe; Joubin, secrétaire.

## ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

#### Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur: Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire: Ameline, chanoine honoraire. —Philosophie: Saint, diacre. —Rhétorique: Signeux, prêtre. —Sciences: Laisney, Jamault, Détret, prêtres. —Histoire: Godefroy, prêtre. — Seconde: Gautier, prêtre. — Troisième: Yon, prêtre. — Quatrième: Fortin, prêtre. — Cinquième: Louaye, prêtre. —Sixième: Tesnière, diacre. —Septième et huitième: Briand, prêtre. — Français: François, Baudry, prêtres — Anglais: Roger, prêtre. —Préfet de discipline: Godefroy. —Présidents d'étude: Costard, Briens, prêtres; Datin, diacre. — Dessin: Briens, prêtre. — Musique: un laïque.

### Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Lenvoisé, prêtre. — Mathématiques élémentaires : Hérembourg, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Postel, prêtres.—Sciences : Quesnel, Périer, Leneslet, Lecathelinais, prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Achard de Leluardière, Lepage, prêtres. — Troisième : Lemasson, prêtre.— Quatrième : Morel, Richard, prêtres. — Cours préparatoire à la classe de mathématiques : Couture, prêtre, David, diacre, un laïque.—Cinquième : Granier, prêtre.— Sixième : Leveillé, prêtre.— Septième : Abraham, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre. — Présidents d'études : Durel (A.), Martin, Léc uze, Gourot, prêtre, et deux laïques.—Gymnastique et escrime : un laïque.

## Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur: Marie, prêtre. — Directeur: Truffaut, prêtre. — Philosophie: Truffaut, prêtre. — Rhétorique: Bérest, prêtre. — Sciences: Gendrot, Goguillot, Charrier, prêtres. — Histoire: Guérillon, prêtre. — Seconde: Kerdal, prêtre. — Troisième: Rouxel, prêtre. — Quatrième: Lepigoché, prêtre. — Cinquième: Macé, acolyte. — Sixième: Vallée, prêtre. — Septième: Gallicher, prêtre. — Huitième: Pavoine, prêtre. — Anglais: Meurier, prêtre. — Présidents d'études: Lagnel, Pelletier, Doudet, prêtres. — Dessin: un laïque. — Musique: deux laïques.

## Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4º inclus.

A Granville (collège). — MM. Renault, prêtre, directeur; Joubin, Leconte, Ameline, prêtres; Delafontaine, acolyte; deux laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur; Desboulletz, Legallais, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Ruault, Gastebois, prêtres; deux frères de la Miséricorde;

un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Marguerie, prêtre, directeur; Pontis, Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

#### Missionnaires du diocèses.

A Donville.—MM. Belloni, supérieur; Boucher, Kervizic, Thébaud, Lengronne, Létendard, Colin, Le Jallé.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Villain, Jennequin, Lemasson.

Au Mont-Saint-Michel.—MM. Laproste, supérieur; Laforêt-Levatois, Grosset, Lefrançois, missionnaires.

A Biville.—MM. Bonhomme, supérieur; Quesnel, Houlgatte.

#### Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, Ursulines, M. Leménager; Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, M. Richer; à Granville, Petites-Sœurs des Pauvres, M. Blin; à Saint-James, Trinitaires, M. Besnard; à Ducey, Trinitaires, M. Carnet; à Cherbourg, Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie, M. Delaune; à Saint-Pierre-Eglise. Augustines, M. Lesellier; à Coutances, Augustines, M. Vaulier; Sacré-Cœur, M. Poullain; à Mortain, Ursulines, M. Tréboisnel; à Barenton, Augustines, M. Hamard; à Saint-Lo, Bon-Sauveur, MM. Marie et Laveille; à Carentan, Augustines, M. Lehaut; à Valognes, Bénédictines, M. Douville; Augustines, M. Lecoule; à Saint-Sauvepr-le-Vicomte, Sœurs de la Miséricorde, M. Lefoulon; à Pont-Labbé-Picauville, Bon-Sauveur, MM. Hélie et Picot; à Montebourg, Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde, M. Estard.

#### Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Bochet; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, M. N...; à Villedieu, M. Lefèvre; à Cherbourg, le Clergé de Saint-Clément; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Perrée; à Saint-Lo, M. Öllivier; à Carentan, M. Saillard; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. N...; à Torigni, M. N...

#### Aumôniers de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

#### Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil, à Coutances, M. Fleury; à Saint-Lo, M. Adde; à Mortain, M. Jamault; à Valognes, M. Poret.

## Aumoniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, chanoine.

#### CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville; Gast, au Chefresne et à Saint-Lo.

#### INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. W. MARIE-CARDINE, Officier de l'Instruction publique, Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. A., commis principal, secrétaire de l'inspection académique; Fouchard, Davodet, commis de l'inspection.

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O*, O.I., Préfet, président; Marie-Cardine O.I., inspecteur d'Académie, vice-président; Riotteau, député; Morel, sénateur, Regnault et Le Moigne, conseillers généraux; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo; M^{mo} la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Gamas, instituteur public à Cherbourg ; Robbes, instituteur public à Granville ; MM^{11es} Travers, institutrice publique à Cherbourg; Dujardin O. A., institutrice publique à Blainville; MM. Aubin O. I., inspecteur primaire à Saint-Lo et Chancerel O. I., inspecteur primaire à Avranches.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Barbey, instituteur privé laïque à Cherbourg; Duvivier, instituteur congréganiste privé à Avranches.

#### Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Leparquier O. I., censcur des études; l'abbé Aubry, aumônier; Le Caplain O. A, économe; Collette, Mottin, commis d'économat; Paquet, surveillant général délégué.

Philosophie: Richard; rhétorique: Foulin O. I.; seconde: Goulet; troisième: Leitz; sciences physiques: Jouhet et Fesquel; mathématiques: Lauvernay et Cauvin; histoire: Le Révérend O. I. et Gautier; langue anglaise: Estruc et Dupont; langue allemande: Hamon; quatrième: Liber; cinquième: Lavieille O. A.; sixième: Lemare O. I.; septième: Lemaître O. I.; huitième: Daireaux O. I; neuvième: Félix O. A.; dessin d'imitation: Quesnel O. I., père, Quesnel, fils, O. A.; travaux graphiques: Muriel O. A. - Enseignement secondaire spécial : Le Moine, Bréville, Jouhet, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Aubril ; gymnastique : Héon O. A.

#### Lycée de Cherbourg.

MM. H. Le Roux O. I., proviseur.

Salé, censeur des études; l'abbé Lefèvre, aumônier; Mairot, économe; Lepot, Abadie, commis d'économat; Bonvoisin, surveillant

général, délégué.

Philosophie: Hérelle O. I.; histoire: Costantin; rhétorique: Bouvier O. A.; seconde: Galland; troisième: Chamard; allemand: Dax, Beaumann; anglais: Dispau de Floran, Hodge; quatrième: Lesigne; cinquième: Lefèvre; sixième: Burnouf; septième: Leduit O. A.; huitième: anglais: mathématiques: Noël, Etienne O. I., Giot, Lamic, Onde, Cousin; physique: Sevet, Goudemant, Corbière O. A.; lettres en marine: Halley. — Enseignement secondaire spécial: Pouthier, Dagon, Merlot, Jeanne O. A., Levallois, Leneveu, Duval; dessin: Onfroy, Deguerne; classe primaire: Dubost, Delisle; gymnastique: Flaux.—Classe enfantine: M^{11c} Grard.

#### COLLÈGES COMMUNAUX.

#### Collège d'Avranches.

MM. Vilon O. A., principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Trochon, aumônier; philosophie: Baron; rhétorique: Doutelleaux O. I.; seconde: Dumont O. A.; troisième: Nelet O. A.; sciences physiques: Durel O. A.; mathématiques: Vilquin O. I.; langue anglaise: Béghin; quatrième: Gautier O. A.; cinquième: Toutain; sixième: Lucas; septième: Denoll; huitième: Lecoquet; dessin et travaux graphiques: Fouqué.— Enseignement secondaire spécial: Durel, Vilquin O. I., Nelet O. A., Lematte, Encoignard O. A., Malenfant; classe primaire: M¹¹ Fouqué.

#### (.ollège de Carentan.

MM. N..., principal.

Classes de latin: N...; enseignement spécial, sciences: Exmélin, Bergounhoux, Guéguinou; lettres: Lacroix; anglais: Thévenin. — Classe primaire: Lelandais, directeur; Leconte, instituteur-adjoint; Picard, instituteur adjoint.

#### Collège de Mortain.

MM. Goutière, principal.

L'abbé Théot, aumônier; rhétorique et philosophie: Ameline; Moret de Montjon: mathématiques; Gallie O. A.: sciences physique; Carouge: quatrième et cinquième; Burnel: sixième, septième et huitième; enseignement spécial: Moret de Montjou, Gallie O. A., Ameline, Lemoyne, Le Juez; anglais: Burnel; allemand: Ellminger; classe primaire: Roblin; gymnastique: Lemoyne; dessin: Le Juez.

#### Collège de Saint-Milaire-du-Harcouet.

MM. Boyenval O. A., principal.

Troisième et quatrième : Héon ; cinquième et sixième : Boyenval O A.; septième et huitième : Pautret ; enseignement spécial : Beaumont, Pichon, Gallien, Chauvin; classes primaires: Mesnildrey, Requier.

### Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Chancerel O. I., à Avranches; Bréard O. I., à Cherbourg; Leclerc O. A., à Coutances; Séjourné, à Mortain; Aubin O. I., à Saint-Lo; Desprez O. I., à Valognes.

#### **ECOLES NORMALES**

#### Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

#### Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I., inspecteur d'Académie, président; Amiard, conseiller général, maire de Saint-Lo; Blouet *, conseiller général; Simon O. A., juge au tribunal civil; Lerendu O. A., conseiller municipal, à Saint-Lo; Dussaux, adjoint au maire de Saint-Lo.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Hanriot O. A., directeur; Réversé, économe; Postel, Arnould, Louis, professeurs; Piasse, maître-adjoint; Postel, professeur d'anglais; Jaha, directeur de l'école primaire annexe; Louis, maître de chant; Ravaut O. A., professeur de dessin; Brunin O. A., mattre de gymnastique; Rozeray, professeur d'agriculture; Leconte, professeur d'horticulture ; le doctour Bernard *, médecin de l'école.

#### Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

#### Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Marie-Cardine O. I. inspecteur d'académie, président; Boissel-Dombreval *, conseiller général, maire de Coutances; Guillemette *, conseiller général; Saillard, adjoint au maire de Coutances; Briens *, député; Pascal *, sous-préfet; Lair *, proviseur honoraire.

#### Fonctionnaires de l'Ecole.

MMmes Crouzel-Fontecave, directrice; Lefaucheux, économe; Brémont, Jacquot, professeurs; Paquet, Lefaucheux, mattresses adjointes; Debrun, directrice de l'école primaire annexe; Marthel, directrice de l'école primaire annexe; Marthel, directrice de l'école maternelle annexe.

Mile Paquet, professeur d'anglais; MM. Léon Quesnel, professeur de dessin; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

#### Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur: M. H. Le Roux O. I., proviseur du lycée; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs: MMIIo Wable: sciences; Peysson: lettres; MM. Frigoult O. I.: littérature; Wolf: grammaire et histoire littéraire; Halley: histoire; Hérelle: morale; N....: anglais; Thommin: musique; Déguerne et Onfroy : dessin; M^{mo} Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires: MM¹¹⁰⁰ Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine, Julia.

## Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, présidenl; Hanriot, directeur de l'école normale de Saint-Lo; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, Lecler, Séjourné, inspecteurs primaires; Arnould, professeur à l'école normale de Saint-Lo; Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; Ménard, directeur d'école communale à Coutances; Godard, instituteur à Agneaux; M^{me} Crouzel-Fontecave, directrice de l'école normale de Coutances; Mlio Marie, directrice d'école communale à Saint-Lo.

#### Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité,

MM. Hanriot, directeur de l'école normale, Aubin, inspecteur primaire à Saint-Lo; Barbey, chef d'institution à Cherbourg; Lelièvre, agent voyer en chef; un inspecteur primaire; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure; M^{mo} Crouzel-Fontecave, directrice de l'école normale; M^{llo} Marie, directrice d'école communale; M^{mo} Dalimier, ancienne maîtresse de pension.

Sciences physiques: M. Jouhet, professeur au lycée de Coutances; anglais: M. Postel, professeur à l'école normale de Saint-Lo; dessin: M. Ravaut, professeur à l'école normale; chant: M. Nicolas; gymnastigue: M. Brunin, professeur à l'école normale; agriculture et horticulture: M. Rozeray.

Dames adjointes pour l'examen des travanx d'aiguille des Aspirantes.

MM^{mos} Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier. Hanriot, M¹¹⁰ Aubin.

Jury départemental charge d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, président; Hanriot, directeur de l'école normale; Aubin, inspecteur primaire; Lemare, professeur au lycée de Coutances; N..., professeur au lycée de Coutances; Arnould, Louis, professeurs à l'école normale.

## SCIENCES ET ARTS.

#### Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Msr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président: M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture; Vice-Présidents: MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix; Matinée *, proviseur honoraire; Secrétaire: M. Leclerc, docteurmédecin; Secrétaire-Adjoint: M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture; Conservateur: M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles; Conservateurs-Adjoints: MM. A. Dieu, avocat; Onfroy, propriétaire; Bibliothécaire: M. Derbois, ancien professeur; Trésorier: M. Leconte-d'Olonde, architecte; Classificateur de la section d'Agriculture: M. Granger, ingénieur.—Classificateur de la section d'Archéologie: M. Queillé, architecte; Sous-Classificateur: M. Le Creps, propriétaire; Classificateur de la section d'Histoire naturelle: M. Sébire, pharmacien de 1ºº classe; Sous-Classificateur: M. Lelièvre, agent voyer en chef du déparment.

#### Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société depuis le 4 décembre 1890.

Président: M. Alfred de Tesson *, capitaine de frégate en retraite.—Vice-Présidents: MM. Charles Philbert *, ancien consul général et Antonin Launay O. I., professeur honoraire; Bibliothécaire-Archiviste: M¹¹⁰ Ida Hubert.—Secrétaire: M. le comte Joseph de Chabannes.—Secrétaire-Adjoint et Secrétaire du Conseil d'Administration: M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes.—Trésorier: M. Thébault, libraire.—Questeur: M. Jules Bouvattier O A, avocat, ancien député.

#### Conservateurs (Membres du Bureau)

1º Des Tableaux et Statues: M. Charles Fouqué O A, professeur de dessin; M. Potier de La Vardo, artiste, conservateur honoraire.

2º Des Objets d'histoire naturelle: M. H. Pigeon O **, chef de bataillon du génie en retraite.—3º Des Médailles et des Antiquités: M. le vicomte de Potiche.—4º Du Musée lapidaire: M. Louvel O A, architecte.

## Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'Administration.

MM. Lenoir O A, maire d'Avranches; Sosthène Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs; Lebel, libraire; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées; le comte de Clinchamp *.

## Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-Présidents: MM. le comte d'Avenel, conseiller général du Teilleul et de Bailliencourt, maire de Mortain. — Secrétaire: M. Charles Guérin, propriétaire au Mesnil-Thébault.

## Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1891.

#### MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

#### MEMBRES ÉLUS POUR 1891.

Président: MM. Jouan. — Vice-Président: N.... — Secrétaire: G. Le Jolis, avocat. — Trésorier: D' Guiffard, directeur de la santé.

#### Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Présidents d'honneur: MM. le Maire de Cherbourg C *, le Sous-Préfet de Cherbourg *, Alfred Liais, ancien maire *; Vallon, capitaine de vaisseau *.—Président honoraire: H. de la Chapelle O A.—Vice-Président honoraire: Mangin *, géomètre.

Président: MM. A. Menut O A. — Vice-Présidents: E. Didier, V. Leroy. — Secrétaire: Barbe. — Conseillers: Bréard O. I, Lanièce, Le Boisselier, Gutelle, Simon, Albert, Saillard, père. — Trésorier: Mahieu Laroque. — Bibliothécaire-archiviste: Poullain, père. — Secrétaire-adjoint: Mariette. — Comité de rédaction: Didier, Bréard, Dutot, Brière, Cousin.

#### Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan, directeur; Frigoult, secrétaire; de Pontaumont, archivisie-trésorier.

#### Société académique du Cotentin.

Président de droit : Ms l'Evêque de Coutanees.—Vice-Président : MM. l'abbé Pigeon, correspondant du Ministre de l'Instruction publique.—Vice-président honoraire : Sarot, avocat, à Coutances.—Trésorier : Saillard, adjoint au maire de Coutances.—Secrétaire : Leterrier, avocat, à Coutances.

## Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Présidents d'honneur: MM. P. Floret O *, préfet de la Manche Boissel-Dombreval *, maire de Coutances.—Président annuel: Alphonse Lair *, proviscur honoraire.—Trésorier: Bréville.

#### Société Archéologique, Aristique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: MM. Le Clerc, Président du Tribunal. — Président honoraire: Le Biez, Achille. — VicePrésidents: De Moré, Cto de Pontgibaud; Foulon, avocat. — Secrétaire: Gouye, architecte de la ville et de l'arrondissement. — Vice-Secrétaire: Leneveu, fils, docteur-médecin. — Trésorier: N... — Conservateur-archiviste: N... — Membres adjoints: Desprez, inspecteur primaire; l'inspecteur de l'enregistrement; Guimond, gressier du tribunal.

## BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — Jours et heures de

l'ouverture : les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture: les lundi. mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg. — M. Amiot, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture: tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. - M. Daireaux, bibliothécaire. - Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain. — M. N..., bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Broux, ancien professeur de l'Université; Pinot, agrégé, id.; Josset, avocat; N...

Valognes. — M. N. .

## ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le D' Lhomond, médecin de l'établissement. — M''s sœur Dramard-Burnel, directrice. — M. l'abbé Marie, aumônier.

#### Prix de la Pension.

1°° classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.—2° classe, 1,200 fr. — 3° classe, 800 fr. — 4° classe, 600 fr. — 5° classe, 450 fr.

#### ASILE DE PONTORSON.

M. le D' Lelandais, médecin préposé responsable. — M. Rihouet, économe. — M. l'abbé Thébault, aumônier. — M. Doré, receveur.

#### Prix de la Pension.

1° classe (avec soins exceptionnels), 1.600 fr.—2° classe, 1,050 fr.—3° classe, 800 fr.—4° classe, 600 fr.—5° classe, 500 fr.—Aliénés placés au compte du département, 360 fr.; départements de la Seine et de Seine-et-Oise, 400 fr.

#### ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, docteur-médecin et M. Viel, docteur-médecin adjoint.—Mm. Jean, supérieure.—MM. Hélie et Picot, aumôniers.

#### Prix de la Pension.

1^{*•} classe, 2,000 fr.; — 2[•] classe, 1,500 fr.; — 3[•] classe, 1,000 fr.; 4[•] classe, 800 fr.; — 5[•] classe, 600 fr.; — 6[•] classe, 400 fr.

## PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 3 mai 1852,

MM. Garé, directeur. — Martin, receveur économe. — Goutard, médecin. — L'abbé Foulon, aumônier.

### ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo. — Milleret, inspecteur adjoint, à Saint-Lo.

## Commission administrative des Hospices.

#### Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, maire de Saint-Lo, président; Leparquois, conseiller municipal; Bosq, conseiller municipal; Langevin, propriétaire; Jouanne, avoué; Guillot (Edouard), propriétaire; Guillot (Paul), propriétaire.

Receveur économe: M. Nicolas, officier de l'Instruction publique.
—Service médical: MM. Bernard * et Thomas.—Service intérieur:
MM^{mos} les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres.—
Supérieure: M^{mo} sœur Adrien.—Aumônier: M. l'abbé Ollivie:

#### Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, président; Triquet, propriétaire, Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Hue, négociant; Lotourneur, huissier.

Receveur: M. Aubin (Louis). — Econome secrétaire: M. Héloin (Hyacinthe). — Service médical: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre). — Service intérieur: MM^{mes} les Religiouses de la Sagesse. — Supérieure: M^{mes} Gérard (Laure). — Aumônerie: M. l'abbé Saillard.

#### Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, président; Plouin, receveur de l'enregistrement; Leboucher, propriétaire; Letot (Alfred); Leroquais, notaire; Nativelle, propriétaire; Groualle, négociant.

Receveur économe: MM. Hébert, receveur; Bures, économe. - Service médical: M. Pommier. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses du Sacré-Cœur de Contances (sœurs saint Victorin et sainte Blandine). — Supérieure: M^{me} sainte Eugène. — Aumônerie: M. Mourocq.

#### Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président*; Langlois, propriétaire; Lechevalier, propriétaire; Aubry, négociant; Quinton, propriétaire; Delaroche, propriétaire; Semery, propriétaire.

Receveur économe: M. Langlois.—Service médical: MM. Frémin. médecin; Béchet, chirurgien.— Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—Supérieure: M^{mo} Duport.—Aumônerie: M. l'abbé Massy.

#### Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président*; Champion (Paul), adjoint; Baron, conseiller général, ancien notaire; Boisnard, propriétaire; Lecointe, propriétaire; Mauduit, curé-doyen, vice-président.

#### Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, président; J. Pannier, négociant; Le Prince, négociant; Duchêne, propriétaire; Lucas, capitaine en retraite; Lefebure, juge de paix; P. Villars, armateur.

Receveur économe: M. Clair — Service médical: MM. Benoist, Letourneur, Davalis et Lemoine. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. — Supérieure: M^{me} Miot. — Aumônier: M. l'abbé Bochet.

#### BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, président; Legendre, mécanicien; Trocheris, négociant; Le Prince, négociant; Benoist, docteur-médecin; Letourneur, docteur-médecin; Pergeaux, propriétaire.

#### Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, président; Bourges, vétérinaire; Lecacheux, curé-doyen; Guichard (Nicolas), horloger; Morel, notaire; Roulleaux, négociant; Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome: M. Rihouet.—Service médical: M. Lelandais (Casimir), docteur-médecin. — Receveur: M. Doré. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — Supérieure: M^{me} sainte Lucide.—Aumônerie: M. l'abbé Théault.

#### Hospice de Saint-James.

MM. Morel. sénateur, maire de Saint-James, président; Besnard, ancien pharmacien; Despréaux, propriétaire; Gautier (Pierre); Geffroy, notaire; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe: N... — Service médical: MM les doctours Logros et Ameline. — Service intérieur: M^{mo} Canton, supérieure.

#### Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, président: Havard (Joseph), conseiller municipal; Lelegeard (J.-B.), conseiller municipal, propriétaire; Dupont, curé-doyen; Brochet, propriétaire; Pigeon-Litan, propriétaire; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur économe: M. Gautier.— Service médical: M. Ledo.— Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Providence d'Evreux. — Supérieure: M^{me} sœur Longuemare. — Aumônerie: M. l'abbé Lefèvre.

#### Mospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, président; Renault et Buhot, conseillers municipaux; Baude, entrepreneur; Orry, avoué; Legoupil, ancien négociant.

Econome: M. Lagarde, surveillant général, secrétaire; Buhotéconome. — Meslet, receveur. — Service médical: MM. RenaultGuiffard, Legard-Lafosse et Monnoye. — Service intérieur: MM™ les Religieuses de saint Paul de Chartres. — Supérieure: M™ Carette. — Aumônerie: N. .

#### Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances président; Guillemette *, conseiller général, juge de paix, vice-président; Dudouyt, procureur de la République, à Coutances; A. Lair *, proviseur honoraire, conseiller municipal; Lehuby, Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome: M. Legros.—Receveur: M. Leliepvro.—Service médival: MM. Laisney, médecin en chef; Dudouyt (Pierre), médecin et chirurgien adjoint.—Service intérieur; MM^{mos} les Religieuses Augustines de Coutances.—Aumônerie: M. l'abbé Leguerrier.

#### BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Boissel-Dombreval *, maire, président; Alphonse Lair *, proviseur honoraire; Laisney, docteur-médecin; Guillemette *, conseiller général; Baize, président du tribunal de Coutances; Adde, propriétaire; Lebel, percepteur; Leliepvre, receveur.

#### Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, président; Leconte (Jacques), juge de paix; Lepareux, négociant; Rihouet, propriétaire; Desplanques, Lecauf et Guy.

Receveur économe: M. Ledrans. — Service médical: M. Leroux, docteur en médecine. — Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses de saint Paul de Chartres. — Supérieure: M^{mos} Leguay (Mario), sœur Adolphe. — Aumônerie; N...

#### Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, président; Breillot, propriétaire; Chanteux; Gallie; Milan, négociant; Le Bigot, notaire; David (Louis).

Receveur: M. Bourbon.— Econome; M. Laumondais.— Service médical: M. de la Houssaye.— Service intérieur; MM^{mes} les Religieuses de la Providence de Séez.— Supérieure: M^{me} Noël.— Aumônerie; l'abbé Perrée.

#### Hospice de Barenton.

MM le Maire de Barenton, *président*; Liot (Auguste); Hamelin, propriétaire; Pioche, propriétaire; Fiault (Eugène); Desclos; Chemin (Jean-Jacques).

#### Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, président; Fauchon, propriétaire; Cherel, Lebigot (Louis), Lesénéchal (Ernest), Pleutin (Hippolyte), fils; Lemonnier (Eugène).

#### Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Hamel, *ordonnateur*; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal; Oury, notaire; Lerouge, propriétaire; Néel, propriétaire.

Receveur économe: M. Jules Lecomte.—Service médiéal: MM. Leneveu et Bricquebec.—Service intérieur: MMmcs les Religieuses des Filles de la Sagesse. — Supérieure: Mmo Quedilloc, religieuse du Sacré-Cœur.—Aumónerie: M. l'abbé Lerévérend.

#### BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, président; Capelle, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, juge de paix; Lemeland (Pierre), propriétaire; Viel, juge; Tessero, curé archipètre.

#### Hospice de Barfieur.

MM. le Maire de Barsleur, *président*; Alexandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Cauchon, curé desservant; Lepart (Charles), Hay (Théodore), Blanvillain (Charles).

Receveur économe: M. Réquier, receveur municipal.— Service médical: M. Dalidan.—Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte.— Supérieure: M^{mes} Marguerite-de-la-Groix.— Aumônerie: M. l'abbé Cauchon.

#### Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président*; Dallain, curé-doyen; Duval, marchand chapelier; Verrier, négociant; Vrac, négociant; Anfray (Louis), négociant.

Receveur: M. Laurent — Econome-secrétaire: M. Blanchemin (Antoine).—Service médical: M. Crocquevicille.—Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de la Miséricorde.—Supérieure: M^{me}Théodora.

#### Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, président; Blondel, propriétaire; Corbin - Desmanneteaux, propriétaire; Caruel, curé; Monverand, propriétaire; Morel, propriétaire; Lenourry (Pierre), propriétaire.

Receveur économe : M. Clavroul. — Service médical ; M. Le Goupils. — Service intérieur : M^{me} sœur saint Débonnaire, supérieure. — Aumônerie : M. Caruel.

#### Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire de Sainte-Mère-Eglise, président, qui a délégué M. Butel, adjoint, pour remplir ces fonctions; Cirou, propriétaire,

ancien juge de paix; Malençon, propriétaire; Leprince, propriétaire; Gautier, curé; Philippe (Auguste), propriétaire; Caillemer (Amand), propriétaire.

#### Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, président; Lemonnier (Jean), propriétaire, ordonnateur; Cléret, curé-doyen; Pain-Delestan, propriétaire; Mesnage, négociant; Legoupil, notaire, et Gabriel, receveur de l'enregistrement, membres.

Receveur: M. Pestre-Lamy, percepteur. — Econome: M. Tahot, secrétaire de la mairie. — Service médical: M. Bellet. — Service intérieur: MM^{mes} les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — Supérieure: M^{me} sœur Berthe. — Aumônerie: M. l'abbé Drieu.

#### Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président*; Maillard (Louis), mattre voilier; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire; Cornibert (Alexandre), mattre au cabolage; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours; Valette, négociant.

Receveur économe: M. Leloup, percepteur. — Service médical: M. Ménard, docteur-médecin. — Service intérieur: MM^{mos} les Religieuses du Sacré-Cœur. — Supérieure: M^{mo} saint Urbin. — Aumônerie: M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

## OCIÉTÉ MATERNELLE.

#### LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

#### SAINT-LO.

MMmc Vaultier, présidente; Ve Le Campion et Lepingard, viceprésidentes.

Mesdames assistantes: Breton, V° Chardon, V° Chesnel, de Comines, Derbois (Jores), Derbois (Pierre), V° Descoqs, V° Desfaudais, la baronne d'Espinoss, V° Elie, V° Fouques, Frémin, Gambillon, V° Guillot (Paul), Labarre, V° Lefèvre, Lhomond, Le Monnier de Gouville, Levaillant, V° Poupion, Rauline (Gustave), Simon (Adolphe), Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades).

#### BUREAU DE SAINT-JAMES.

#### Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente: M^{mo} Hippolyte Morel. — Vice-présidentes: M^{mo} Louis Despréaux et M^{mo} la Supérieure de la Retraite. — Trésorière: M^{mo} Victor Porcher. — Secrétaire: M^{mo} Frédéric Gautier. — Dumes patronnesses: M^{mo} Jules Gautier, M^{Ho} Gouin du Roil, MM^{mos} André Chevalier, Geffroy, M^{Ho} Enjourbault, M^{mos} Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Dardenue, Montmirel et Eugène Lemoine.

#### COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

#### EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. N..; Bosq, ancien président du Tribunal de commerce de Saint-Lo; N..; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; Granger, négociant, à Saint-Lo; Breton, propriétaire de la papeterie, à Saint-Lo; Leturc, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.— MM. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu; Gautier, conseiller général; Lebiez, maire de Granville; Chancerel, inspecteur primaire, à Avranches; Gautier (César), conseiller d'arrondissement, négociant, à Saint-James; Lecaille, conseiller municipal et industriel, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; Le Jolis, président du Tribual de commerce de Cherbourg; Mauger (Léon), président de la Chambre de commerce de Cherbourg; l'Inspecteur primaire; Mahieu (Alfred), membre de la Chambre de commerce de Cherbourg; Legard-Lafosse, docteur-médecin, à Cherbourg; Pleury (Paul), filateur, à Gonneville.

Arrondissement de Coutances — MM. Quenault, conseiller général, à Montmartin-sur-Mer; N..; Lelandais, conseiller d'arrondissement, à Coutances; Lecler, inspecteur primaire, à Coutances; Ducloux, maire de la Haye-du-Puits; Guillot, maire de Blainville; le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances.

Arrondissement de Mortain — MM. de Bailliencourt, maire de Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Leriche, docteur-médecin, à Mortain; Lemonnier (Eugène), conseiller municipal, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Leconte, directeur de filature, au Neufbourg; Breillot (Joseph), marchand de Nouveautés, à Mortain; Bazin (Victor), négocient, à Sourdeval-la-Barre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Enquebecq, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; Leneveu, tils, docteur-médecin, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Barfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

#### VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.—M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, présidents d'honneur; MM. E. Breton, directeur de la papeterie de

Valvire, président; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, vice-présidents; Queillé, architecte, rice-président honoraire; Ruault, employé, secrétaire; Besnard, employé, secrétaire-adjoint; Marie, épicier, trésorier; Ruel, commis de banque, trésorier-adjoint; Pierre dit Girard, typographe, contrôleur de la perception; Maisonneuve, propriétaire et Lemoigne, teinturier, visiteurs des malades; Lecoustey, plafonneur; Rivey, cordonnier; Lecerf, peintre; Lelandais, serrurier; Birée, maçon, administrateurs.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, président; Lesèvre, sils, vice-président; Jung, secrétaire-trésorier.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président: MM. W. Mariè-Cardine, inspecteur d'académie; viceprésidents: Lenoël, sénateur et Hanriot, directeur de l'école normale; secrétaire-trésorier: Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; secrétaire-adjoint: Bertraud, instituteur en retraite, à Carentan.

Membres du Bureau.—MM. Maric-Cardine, inspecteur d'académie, président; Labiche, sénateur; Riotteau, député; Regnault, conseiller général, ancien député; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Fautrad, instituteur public, à Villedieu; Ruault, instituteur public, à Avranches; Gamas, instituteur, à Cherbourg; Simon. instituteur public, au Vast; Le Prince, directeur de l'école primaire supérieure de Périers; Briens, instituteur, à Coutances; Bertrand, instituteur honoraire, à Carentan; Simon, instituteur, à Sourdeval-la-Barre; Alexandre, instituteur, à Mortain; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue; Letourneur, instituteur public, à Montebourg.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Président d'honneur: MM. Floret, président de la Manche, Officier de la Légion d'honneur, etc.; président honoraire: Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord; président: Lelièvre O. A., agent voyer en chef du département de la Manche; vice-présidents: E. Lenoël, sénateur, membre du Conseil général; Colas O. A., chef de division à la Présecture de la Manche; secrétaire: Heude, agent voyer principal, chef du bureau de l'agent voyer en chef; secrétaire-adjoint: Pagel, agent voyer cantonal de 1º classe, en retraite; trésorier: Darthenay, agent voyer cantonal de 2º classe.

#### Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cher-

bourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes

#### VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), président; Jouet-Lacouture (Ferdinand), vice-président; Harivel, secrétaire de la mairie, secrétaire; Groualle, négociant, trésorier; Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, administrateurs.

#### VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Chaumeil *, capitaine en retraite, président; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, président d'honneur; Bouvattier, capitaine Lepennetier, administrateurs; Lhomer, secrétaire; Hamel, trésorier; Laurence, maître charpentier; Vachon, jardinier, contrôleurs.

#### Société de Secours mutuels la Fraternelle.

Présidents d'honneur: MM. Tardif, sous-préfet d'Avranches; Lenoir, maire d'Avranches; président: Mauduit, conseiller municipal; vice-présidents: Letréguilly (Victor), et Louvel, conseillers municipaux; secrétaire: Jorand, typographe; vice-secrétaire: Desfeux (Ch.); trésorier: Dufour; vice-trésorier: Poidvin, employé; administrateurs: Saint, conducteur principal des ponts et chaussées; Desdouitils, adjoint au maire; Longrais, conducteur principal des ponts et chaussées; Péguenet, conseiller municipal; Le Bocey, menuisier; Allain, ébéniste; Lemesle, Legrand.

#### VILLE DE VILLEDIEU.

M. Jules Tétrel *, O. A., conseiller général, maire de Villedieu, président.

#### VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement, président.

#### VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

MM. Dior (Lucien), négociant, président; Lenormand (François), négociant, vice-président; Leconte (Louis), secrétaire; Bougourd (Louis), secrétaire de la mairie, trésorier; Herpin (Emmanuel), armateur; Laroque (Léon), maréchal ferrant; Legendre (Louis-François), mécanicien; Lechartier (Edouard), ferblantier; Heurtaut (Charles), mécanicien; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier; Joret (Pierre), constructeur de navires; Février (Eugène), poulieur; Fontaine (Emile), peintre; Dior (Lucien), fils, ingénieur; Gatebois (Adolphe), comptable, administrateurs.

#### VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce président; Levavasseur (Alphonse), Philippe (Louis), vice-présidents; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), secrétaires; Desseaux (Pierre), trésorier; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), receveurs particuliers; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourguet (Louis), Thévenot (Auguste), administrateurs.

#### Société de Secours mutuets la Cherbourgeoise.

MM. Pignot (Charles), président; Lebiez, chef contre-mattre, vice-président; N..., trésorier; Vaslot ouvrier forgeron; Sanson, ouvrier calfat; Bihel, ouvrier ajusteur; Mesnil, ouvrier chaudronnier; Renouf, chef ouvrier charpentier; Antoine, contre-mattre charpentier; Romuald, chef ouvrier charpentier; Chauvin, ouvrier charpentier, administrateurs; Vautier, retraité de la marine, archiviste; Godreuil, écrivain de la marine, secrétaire.

## Sociéte de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. N...., président ; Lemière, vice-président ; Laisney, trésorier ; Dudouyt, secrétaire.

#### VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval, maire, président: Rouley, vice-président; Héon, professeur, secrétaire; Roguelin, trésorier; Leneslet, trésorier-adjoint; Lehuby, Hennequin, administrateurs.

#### VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Fauchon (Victor), président; Amiard (René), vice-président; Duboscq (Joseph, secrétaire; Lesénéchal (Ernest), Leroy, Charbonnel (François), administrateurs.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, président; Chérel (Théophile) et

Lemonnier-Datinière (Louis), vice-présidents; Beaumont, trésorier; Samion (Georges), secrétaire: Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Yvon, Orvain, administrateurs; Beaubigny (Jean), Diguet, Gauthier (Louis), Gautier (Pierre), Giquel, Charuel et Guérin (Ernest), chefs de quartier.

#### VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire O*, doctour-médeein, président; Viel, juge, vice-président; Lecannellier, secrétaire; N...., trésorier; Lecoquierre, serrurier; Roberge, négociant; Lerouge, propriétaire; A. Lemasson, Paris, peintre; Vasselier, cultivateur; Lhôtellier, administrateurs.

#### VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, président; Guidon, vice-président.

### PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 43° circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes (Arrêté de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

#### Gardiens chefs.

Saint-Lo: M. Civel. — Avranches: M. Dufour. — Cherbourg: M. Auriol. — Coutances: M. Leréec. — Mortain: M. Martin. — Valognes: M. Legrand.

#### Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo: MM. Adde et Lhomond.—Avranches: MM. Lefrançois et Béchet.—Cherbourg: MM. Vielhautmesnil et Offret.—Coutances: MM. Fleury et Leconte.—Mortain: MM. Jamault et de la Houssaye.—Valognes: MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo: M. Pignet, instituteur.

## Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo; Bernard *, docteur-médecin, conseiller général; Lerendu, conseiller municipal; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches; Desdouitils, 1er adjoint au maire d'Avranches; Lechovallier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Barbien-Domin, conseiller municipal; Scelles, juge-suppléant, avocat. Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Maire de Cherbourg; Asselin, président honoraire du Tribunal civil; Favier, avocat; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal; Levallois, juge au Tribunal civil; Poittevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Pascal *, sous-préfet, président: le Maire de Couta ces; Saillard, adjoint au maire de Coutauces; Vastel, président du Tribunal civil; Dudouyt, procurcur de la République; A. Lair *, proviseur honoraire; Rabec, avocat; Guillemette *, juge de paix, conseiller général; Dupérouzel, avocat; Lemuet (Alphonse), propriétaire; N....

Arrondissement de Mortain.—MM. le Maire de Mortain; Le Crecq, avocat; Josset, avocat; Buisson, pharmacien; Norgeot, juge de paix; Leriche, docteur-médecin.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Maire de Valognes; Bèrnard, conseiller municipal; Bricquebec, docteur-médecin; Dansos, docteur-médecin; Foulon, avocat; Lebouteiller, docteur-médecin; le percepteur de Valognes.

### AGRICULTURE.

#### Ecole départementale d'agriculture et de laiterie.

Créée par arrêté ministériel du 21 août 1686.

Directeur: M. Etienbled.

Personnel enseignant. — Physique et chimie, M. Champseix; sciences naturelles, M. Le Dain; anglais, M. Rivoiron; enseignement primaire et primaire supérieur, M. Nicolle, instituteur; enseignement de l'extérieur et de l'hygiene des animaux et de la pratique sanitaire, M. Bernard, vétérinaire; chef de pratique agricole et d'industrie laitière, M. Crinon; jardinier chef de pratique agricole, M. Oger; instructeur militaire, M. Lithard.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, président; Regnault, Bonamy, Amiard, membres du Conseil général; N..., secrétaire; Savary, agriculteur, à Montpinchon; Lebarbenchon, agriculteur, à Sottevast.

Cette école, installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à former des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et,

en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole. Elle est destinée particulièrement à l'enseignemnt et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée du cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr.; celui de la demi-pension, de 250 fr.; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par dixièmes, en trois versements, savoir : trois dixièmes en entrant, trois dixièmes en janvier et quatre dixièmes en avril.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le troisième lundi de septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus

dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la Préfecture (110 division), aux Sous-Préfectures et aux Mairies du département. De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

#### Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur: M. LAUROT, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du laboratoire.

#### Enseignement départemental et communai de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.)

Chaire départementale d'agriculture, creée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire: M. Rozeray, ancien répétiteur à l'école nationale d'agriculture du Grand-Jouan.

#### Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur: M. AUBRIL.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — Physique et chimie, M. Hubert; vétérinaire, M. Ollivier (Edouard); chef de pratique, M. Lamy; enseignement primaire, M. Pillevesse; instructeur militaire, M. Lesigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, président; l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; le docteur Leménager, maire de Sartilly; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur.

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Floret, Préfet de la Manche, président; Manoury, conseiller d'arrondissement, Lenoël, sénateur, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, vice-présidents; Robin (Nestor), éleveur, secrétaire; N..., secrétaire-adjoint; Bosq, banquier, trésorier; Thouroude, éleveur, trésorier-adjoint; Rozeray, professeur d'agriculture, archiviste.

Arrondissement d'Avranches. — MM. E. Garnot, président; J. Bouvattier fils, et Henri Raulin, vice-présidents; d'Avenel, secrétaire; Pitel et Lechoisne, vice-secrétaires; Vauprès, pro-

priétaire, trésorier; A. Latouche *, conservateur; Louis Hardy, à Tirepied; François Leresteux, à Pontorson; Potier de Lavarde, à Saint-Pair; Collet, à Poilley; N...., à la Haye-Pesnel; René de Cantilly, à Lolif; N...., à la Lande-d'Airou; Victor Chevalier, à Saint-James, membres du comité d'administration.

Nouvelle Société d'Agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, présidents; Langlois (Jacques), vice-président d'honneur; Lenoir, maire d'Avranches, Le Chevalier (Octave), Desdouitis, adjoint au maire d'Avranches, vice-présidents; Basire (Elphège), Blin, Letréguilly, secrétaires; Loiseau, trésorier; Gombert, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Cherbourg. — Président d'honneur: MM. le Sous-Préfet de Cherbourg; président honoraire: le Ctherbourg; président honoraire: le Ctherbourg président: Léon Hainneville; vice-président: Aimé Legranché. — Vice-présidents cantonaux: MM. Augustin Gamache, propriétaire à Octeville; J.-B. Lebas, maire de Saint-Pierre-Eglise; Lequérié-Desroziers, juge de paix aux Pieux. — Secrétaire: MM. Jules Follot; secrétaires-adjoints: Lévesque, Orry (Edmond); trésorier: Victor Buhot; archiviste: Edmond Cousin. — Conseillers d'administration: MM. Emile Samson, négociant à Cherbourg; Henri Monnet, négociant à Cherbourg; Auguste Pouppeville, médecin-vétérinaire à Cherbourg; Jacques Pontis, propriétaire à Cherbourg; Courtois-les-Hougues, maire de Flamanville; J.-B. Lecerf, propriétaire à Sainte-Croix-Hague; Anténor Bosvy, propriétaire à Gréville; Jean Lécrivain, propriétaire à Tocqueville; François Lecanu, propriétaire à Cosqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens *, président; Regnault, conseiller général, Dombreval *, conseiller général, maire de Coutances, vice-présidents; Guillemette *, conseiller général, secrétaire général; Saillard, adjoint au maire de Coutances, Lemarchand, propriétaire à Coutances, vice-secrétaires; Adde, propriétaire à Coutances, trésorier; Bienvenu, propriétaire à Coutances, trésorier-adjoint.

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, président; Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Laurent, juge de paix à Saint-Pois, vice-présidents; Josset, secrétaire; de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, trésorier; Ladvoué, propriétaire à Mortain, vice-trésorier; N..., bibliothécaire. — Présidents cantonaux: MM. Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; d'Avenel, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, président honoraire; Sébire O*, président; Roumy et Buhot, vice-présidents; Lemarquand, secrétaire; Leduc, trésorier; Vassellier, bibliothécaire.

## CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. - Canisy, MM. Deshayes (Albert),

agriculteur.—Carentan, Lenoël, juge de paix.— Marigny, Delarue, notaire.—Percy, Blouët **, conseiller général.—Saint-Clair, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair.—Saint-Jean-de-Daye, Pézeril, propriétaire.—Saint-Lo, N....—Tessy-sur-Vire, Beaufils, maire de Moyon.—Torigni-sur-Vire, Cord homme, maire, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, MM. Couraye du Parc *, membre de la Société d'agriculture. — Brécey, Laurent, maire aux Cresnays. — Ducey, Dupont, maire. — Granviile, Duchemin, agriculteur, à Dragey. — La Haye-Pesnel, Bazire (Elphège), propriétaire à Dragey. — Pontorson, Mis de Vordun de la Crenne, maire d'Aucey, conseiller d'arrondissement. — Saint-James, Morel, président du Comice agricole. — Sartilly, Riotteau, président du Comice agricole de Sartilly. — Villedieu, Têtrel *, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, MM. Louis, maire de Beaumont. — Cherbourg, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — Octeville, C'e de Sesmaisons et Lesage, maire d'Octeville.—Les Pieux, Lequérié-Desroziers, juge de paix.— Saint-Pierre-Eglise, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances. — Bréhal, MM. Fauchon (Eugène), maire. — Cerisy-la-Salle, Guillemette (Fréd.) *.—Coutances, Boissel-Dombreval *, maire, conseiller général. — Gavray, Lecoupé (Marcel). — La Haye-du-Puits, Ducloux, maire. — Lessay, Galuski *, maire. — Montmartin-sur-Mer, Quenault, conseiller général. — Périers, Regnault, ancien député, conseiller général. — Saint-Malo-de la Lande, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — Saint-Sauveur-Lendelin, Toulorge (Eugène).

Arrondissement de Mortain. — Barenton, MM. Chemin, propriétaire. — Isigny, Davy, maire. — Juvigny, Grossin, maire, conseiller général. — Le Teilleul, Jouin (Zéphirin). — Mortain, Le Bigot, notaire. — Saint-Hilaire-du-Harcouët, Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles. — Saint-Pois, Lechaptois, conseiller municipal à Boisyvon. — Sourdeval, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, MM. Lepelletier maire de Carteret. — Bricquebec, Viel, juge de paix. — Montebourg, le Cto de Pontgibaud *, maire et conseiller général. — Quettehou, Colas-Corderie, maire. — Sainte-Mère-Eglise, Roumy, propriétaire. — Saint-Sauveur-le-Vicomte, Leclerc (Pierre), maire. — Valognes, Sébire 0*, sénateur, conseiller général.

## COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Ganne de Beaucoudray, président; G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, vice-présidents; Goulet, père, à Tessy, secrétaire-trésorier.

Brecey. — M. Laurent, maire des Cresnays, président. Ducey. — M. Rollain, agriculteur à Juilley, président.

La Haye-Pesnel. — M. Fontaine, conseiller général, notaire à la Haye-Pesnel, président.

Pontorson. — M. Fonténier *, maire du Mont-Saint-Michel, président.

SARTILLY.-M. Riotteau, député, conseiller général, président.

SAINT-JAMES.—M. Morel, maire de Saint-James, président.

VILLEDIEU. — M. Tétrel *, conseiller général, maire de Villedieu, président.

BRÉHAL. — MM. Briens, député, président; docteur de la Bellière, conseiller général, vice-président; Dujardin, trésorier.

GAVRAY. -- MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, président; Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, vice-présidents; Couessin (Amand), propriétaire à Gavray, secrétaire; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, vice-secrétaire; Barbier, percepteur de Hambye, trésorier.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière *, président; N..., vice-président; Piquot, propriétaire, secrétaire.

CERISY-LA-SALLE.—MM. Guillemette, conseiller général, président; N..., vice-président; Duperrouzel, propriétaire, secrétaire; Gaillard, trésorier.

PÉRIERS.—MM. Regnault, conseiller général, président; Leconte, conseiller d'arrondissement, vice-président; Pican, secrétaire; Ledrans, trésorier.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Lefournier, secrétaire général de la Préfecture d'Eure-et-Loir, président; Lemoine, ancien professeur au lycée, fer vice-président; Lecarpentier (Casimir) propriétaire, 2° vice-président; Tanqueray (Almire), secrétaire; Vincent, médecin, secrétaire-adjoint; Lecuir, propriétaire, trésorier; Gervaise (Eugène), trésorier-adjoint.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, président; Toulorge, maire de Muneville-le-Bingard, et Lecacheux, adjoint à Monthuchon, vice-présidents; Dumont, trésorier; Ledentu, adjoint, secrétaire.

Isigny.—MM. Fauchon, ancien conseiller général, le Sous-Préfet de Mortain, présidents d'honneur; Guérin, maire du Mernil-Thébault, président; Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, vice-présidents; Varin, notaire à Isigny, secrétaire; Anfroy et Heslouin, au Buat, vice-secrétaires; N..., trésorier; Jouenne, Paul, à Montigny, Sinoir, receveur de l'enregistrement à Isigny, vice-présidents.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, président honoraire; Genest, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, vice-président honoraire; Lefresne (Alfred), président; Boucé (Julien), Lemonnier, vice-présidents; Beaumont, secrétaire; Piel, vice-secrétaire; Hirbec, trésorier; Boivent (Louis), vice-trésorier.

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. Emile Lenoël, sénateur, président; Léon Lenoël, secrétaire; Allix-Courboy et Maillard, vice-présidents; Legrand, trésorier.

## SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, présidents d'honneur; d'Aisy *, président; Louvet (Constant) *, président honoraire; Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, vice-présidents; Saint, conducteur principal des ponts et chaussées, secrétaire; Lemardelé et Hamel (Alexandre), horticulteur, secrétaires-adjoints; fontaine-Laporte, trésorier; Vachon, horticulteur, conserva'eur-archiviste; N..., Cio de Chabannes, Desdouitis, adjoint au maire d'Avranches, Degrenne, horticulteur, membres du Comité d'administration.

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la Société.—Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement; M. le Maire de Cherbourg.—Président honoraire : M. Emmanuel Liais *, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil.—Vice-président honoraire : M. Orry, O. I., avoué honoraire.

Membres du Bureau pour 1890.— Président: MM. le docteur Renault *, O. A.—Vice-présidents: Cauvin, propriétaire; Levesque, marchand de fcr. — Conseillers d'administration: MM. Jollet *, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité; Hervieux, propriétaire; de la Chapelle O. A., contrôleur des douanes retraité; Dutot, greffier du tribunal de commerce.—Trésorier: M. Orange, agent comptable de la marine retraité.—Secrétaire: M. Lelièvre, Paulin.—Secrétaires-adjoints: MM. Macé, Adrien, négociant.—Bibliothécaire: M. Noyon.—Bibliothécaire-adjoint: M. Cavron, Léon, horticulteur.

Commissions permanentes. — Culture d'utilité: MM. Levesque, président; Nicolleau (médaillé militaire), maître tailleur de l'infanterie de marine retraité; Lemagnen, horticulteur; D' Bernadet, professeur d'anglais au lycée; Havard, maître principal du port retraité; Maillard, négociant. — Culture d'agrément: MM. Cauvin, président; Robine, ancien avoué; Giot, conducteur principal des travaux hydrauliques; Legrin, avocat; Corbière, O. A., professeur de sciences naturelles au lyéée.

Comité de rédaction—MM. Orry O. I., président; de la Chapelle O. A., vice-président; Dutot, secrétaire; les Membres du Bureau.—MM. Corbière O. A., le Dr Bernadet, Nicollet O. I., professeurs en retraite.—Directeur du jardin: M. Hervieux.—Professeur d'arboriculture: M. Levesque.—Conservateur du matériel: M. Levitre.—Délégué pour invoquer aux inhumetions des sociétaires: M. Nicolleau.

Arrondissement de Coutances.—MM. Magny, président; Saillard, vice-président; Lemarchand, secrétaire; N..., secrétaire-adjoint; Dupuy, trésorier; Félix, conservateur-archiviste.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, président honoraire; le Sous-Préfet de Mortain, vice-président honoraire; Piel (Jacques-Auguste), président; Mancel, fils, vice-président; Lebiget, secrétaire; Durand, secrétaire-adjoint; Delaporte, trésorier; Ganier-Hauteville, conservateur-archiviste.

Arrondissement de Valognes—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, présidents d'honneur; Sébire 0*, président; Sanson, vice-président; Crosville, secrétaire; Gouye, vice-secrétaire; Falaize, trésorier; Dagoury, bibliothécaire; Lechevallier, Lemarquand, administrateurs.

## DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO

#### Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney *, inspecteur général; Chambry, chevalier du Mérite agricole, directeur; du Pontavice de Heussey, sous-directeur; Letestu et Méaudre-Desgouttes, surveillants; Manoury, chevalier du Mérite agricole, vétérinaire.

#### Stations.

Manche: Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre--Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel. la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Hareouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire.

Calvados: Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur: MM. Floret, préset de la Manche; président honoraire: Louis Yver; président: Henri Regnouf de Vains; vice-président: Chambry, directeur du dépôt d'étalons; secrétaire: Gaëtan Guillot; trésorier: Barreau.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, président; Langlois et Gautier, vice-présidents d'honneur; Basire, vice-président; Loiseau, trésorier; Lenoir et Dosdouitils, secrétaires.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le V¹⁰ de Tocqueville *, président; Brière, trésorier, Leconte, secrétaire.

#### SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Salanson, sous-préfet de Mortain, président; Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, vice-présidents; Pichon, trésorier;

Loyer, secrétaire; Bidois, conseiller général, Lechaptois, Loyer et Lebrun, commissaires.

## VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches; Ollivier Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

## CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.—MM. Léon Mauger, président; Buhot, vice-président; Hainneville (Eugène), secrétaire; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, trésorier.

Granville. — MM. Riotteau, président; Fossé, vice-président; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet, Phérivong; Gaillard, trésorier.

## AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul d'Angleterre, du Brésil, de Suède et de Forwège; Menut, vice-consul de Portugal; Liais (Léon), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de

THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE P

Russie et d'Italie: Hauvet, vice-consul de la République du Vénézuéla; Postel (Émile), vice-consul des États-l'nis; Charles Postel, consul de la République de Salvador, du Chili et de Hatti; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Paya-Bas; Teslard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leelère , vice-consul d'Espagne; de Lalue, vice-consul de Pertugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suèdo et Norwège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

## CONSEILS SANITAIRES

## DES PORTS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, président; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1st arrondissement; un délégué du général commandant la 39^s brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvements du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel Dieu, directeur de la santé, le docteur Legard-Lafssse, chirurgien en chef de la 1st section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2^{mas} section de l'Hôtel Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice consul de Russie, d'Italie et des Etats Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville. — MM. Dior, maire, président : le commandant de place, colonel du 2º régiment d'infanterie de ligne ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; Lemoine, docteur médecin, délégué du conseil municipal ; Phérivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce ; Leclere, armateur, vice-cousul d'Espagne, délégué du corps consulaire ; Letourneur, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; Jonvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vuast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, président: Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Bondour, lieutenant des donanes, agent sanitaire.

## FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en italique, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour. Les foires mensuelles figurent à leurs dates.

JANVIER. - 1st Montbray, Portbail, Sainte-Géneviève, 3 Gavray, Brécey, Beaumont, 6 Carentan, Saint Clair, Bréhal, Ducey, Ville-

Loyer, secrétaire; Bidois, conseiller général, Lechaptois, Loyer et Lebrun, commissaires.

## VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire; Gaillard (François-Victor-Jean-Baptiste), Saint-Lo; Lebrun (Octave), Percy.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Julien), Toupé (Alexandre), à Avranches; Ollivier Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson; Ollivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances. — MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Hergault-Losinière (Emile-Ovide), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

## CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.—MM. Léon Mauger, président; Buhot, vice-président; Hainneville (Eugène), secrétaire; Bonfils, Bayard, Menut, de la Germonière (Edmond), du Vast, Hay, Bretel, Langlois, trésorier.

Granville. — MM. Riotteau, président; Fossé, vice-président; Breton, Dior (Lucien), Ch. Guillebot, Leclère, Langlois, Toupet, Phérivong; Gaillard, trésorier.

## AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Henri Prindergast Vercker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul d'Angleterre, du Brésil, de Suède et de Forwège; Menut, vice-consul de Portugal; Liais (Léon), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Lebrun, agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de

Russie et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République du Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Charles Postel, consul de la République de Salvador, du Chili et de Haïti; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edonard), consul des Pays-Bas; Teslard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère *, vice-consul d'Espagne; de Laluc, vice-consul de Pertugal; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et Norwège; N..., vice-consul de Danemark; N..., vice-consul d'Italie.

### CONSEILS SANITAIRES

#### DES PORTS DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.—MM. Martinet, sous-préfet, président; un délégué du vice-amiral commandant en chef, préfet maritime du 1ex arrondissement; un délégué du général commandant la 39° brigade; le major général de la marine; le directeur des mouvemeuts du port; le directeur du service de santé de la marine; l'ingénieur en ehef des ponts et chaussées ou un délégué; Moll, directeur des constructions navales en retraite, conseiller général, maire de Cherbourg; le docteur Guiffart, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, directeur de la santé, le docteur Legard-Lafssse, chirurgien en chef de la 1x° section de l'Hôtel-Dieu, délégué du comité d'hygiène; le docteur Renault, chirurgien en chef de la 2m° section de l'Hôtel-Dieu, médecin des épidémies; N..., délégué du conseil municipal; de Saint-Quentin, inspecteur des douanes; Alfred Mahieu, délégué de la chambre de commerce; Emile Postel, vice-consul de Russie, d'Italie et des Etats-Unis d'Amérique, délégué du corps consulaire.

Granville. — MM. Dior, maire, président; le commandant de place, colonel du 2º régiment d'infanterie de ligne; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; l'ingénieur des ponts et chaussées; Lemoine, docteur-médecin, délégué du conseil municipal; Phérivong, capitaine au long-cours, délégué de la chambre de commerce; Leclerc, armateur, vice-cousul d'Espagne, délégué du corps consulaire; Letourneur, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, président; Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé à Cherbourg; le commissaire de l'inscription maritime; Ménard, docteur-médecin; Bondour, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

## FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en italique, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour.—Les foires mensuelles figurent à leurs dates.

JANVIER.— 1er Montbray, Portbail, Sainte-Géneviève. 3 Gavray, Brécey, Beaumont. 6 Carentan, Saint-Clair, Bréhal, Ducey, Ville-

dieu. 7 Tessy. 10 Avranches. 13 La Haye-du-Puits. 14 Montmartinsur-Mer, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. 15 Montbray. 19 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 20 Quettehou, Sourdeval-la-Barre. 21 La Haye-Pesnel, Pontorson. 22 Les Pieux. 25 Saint-Lo. 27 Cherbourg. 30 Périers.

FÉVRIER. — 2 Saint-James. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu, Monte-bourg. 4 Saint-Hilaire-du-Harcouët. 5 Montbray, Sartilly. 7 Gavray. 9 Coutances, Saint-James, Bricquebec, Coulouvray-Boisbenatre. 11 La Haye-du-Puits, Montenartin-sur-Mer, Saint-Pierre-Eglise. 14 Gavray, Axranches, Montebourg. 10 Carrotan, Bricquebec, Valognes. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel. 19 Mont. 19 Monte 20 Torigni. 21 Beaumont. 23 Percy, Barenton, 25 Saint-Pierre-Eglise. 27 Hayedu-Puits.

MARS. — 3 Bréhal (franche), Ducey, Villedieu, Buais. 5 Saint-Lo, Montbray. 6 Carentan, Morlain. 7 Gavray, Périers. 9 Brieques. 10 Avranches, 11 Marigny, Montmartin-sur-Mer, La Haye-Pesnel, 14 Avranches. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel, Teilleul. 19 Montbray, Isigny. 21 Avranches, Montebourg. 23 Coutances, Briequebec, Cherbourg. 25 La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 27 Carentan, Barfleur. 28 Périers. 30 Saint-James. 31 Valognes, Savigny-le-Vieux.

AVRIL.—1 Tessy. 2 Montbray. 4 Gavray, Avranches, Montebourg. 5 Brix. 6 Carentan, Bricquebec. 7 Bréhal, Ducey, Villedieu, Refuveille, 8 Montmartin-sur-Mor. 10 Granville (2 jours). 11 Gréville. 12 Portbail. 13 Barenton. 15 La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Montbray, Saint-Malo-de-la-Lande. 19 Cérences. 21 Sourdeval. 22 Airel, Lessay, Teilleul. 22 Les Pieux. 26 Juvigny. 28 Saint-Lo. 29 Picauville. 30 Le Guislain.

MAI. — 1 Fierville. 2 Gavray, Prétot, La Haye-Pesnel, Valognes, Mortain. 4 Torigni, Villedieu, Quettehou, Teurthéville-Hague. 5 Bréhal, Cuves, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Lithaire. 8 Saint-Clair, Monthray. 9 Avranches, Bricquebec. 12 Cuves, Saint-Martinde-Landelles, Notre-Dame-du-Touchet. 13 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 14 Saint-Sauveur-Lendelin, Montebourg. 15 Saint-Pierre-Eglise. 16 Saint-Pierre-de-Semilly, Périers, Beaumont. 18 Coutances, Saint-James, Besneville. 19 Bréhal, Dueey, Sourdeval. 20 Saint-Jean-de-Daye, Haye-Pesnel. 21 Montbray, Brix, Saint-Clément. 22 Beaucoudray. 23 Gavray. 25 Carentan, Cerisy-la-Forêt, Sartilly, Cherbourg, Saint-Germain-le-Gaillard. 26 Lessay. 31 La Pernelle, Sourdeval.

JUIN.—1 Saint-James. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Montmartinsur-Mer, Brix. 4 Saint-Lo, Montbray. 6 Gavray, Avranches. 10 Montmartin-sur-Mer, Gréville. 11 Barneville, Teilleul. 12 Folligny. 14 Juvigny. 15 Néhou, Saint-Cyr-du-Bailleul. 16 Sourdeval, 17 La Haye-Pesnel. 18 Montbray. 20 Tourlaville. 23 Avranches, Les Pieux. 24 Marigny. 25 Hambye, Le Vicel. 26 La Haye-du-Puits. 29 Tessy. 30 Bricquebec, Juvigny,

JUILLET.—1 Pontorson, Barenton. 2 Montbray, Cerisy-la-Salle. 4 Gavray, Bracey, Argouges. 6 Saint-James, Montsurvent, Les Pieux, 7 Bréhal; Ducey, Villedieu. 8 Montmartin-sur-Mer. 9 Le Teilleul. 10 Sartilly. 11 Avranches, Querqueville. 12 Valognes. 18 Cerisy-la-Forêt, La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 16 Carentan, Saint-Clair, La Haye-du-Puits. 20 Quettehou. 21 Bréhal, Ducey, Sourdeval. 22 Saint-Lo. 23 La Haye-Pesnel. 24

Saint-Martin-d'Aubigny. 25 Montebourg. 27 Quettreville, Bricquebec, Buais, Coulouvray-Boisbenâtre. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT.—1 La Meauffe, Gavray, Prétot, Avrancues, Saint-Pierre-Eglise. 3 Millières. 4 Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Montbray. 8 Torigni. 9 Rauville-la-Place. 11 Montpinchon. 12 Montmartin-sur-Mer. 16 Montebourg. 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel. 20 Montbray. 26 Savigny, Cherbourg. 27 Le Teilleul. 28 Créances. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE.—1 Bréhal; Ducey, Villedieu, Fierville. 2 Lengronne, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 3 Saint-Lo, Montbray, Teurthéville-Bocage. 4 Rauville-la-Bigot. 5 Gavray. 7 Percy, Gréville. 8 Notre-Dame-du-Touchet. 9 Marigny, Montmartin-sur-Mer, Pontorson, Villedieu, Valognes, Juvigny. 10 Le Teilleul. 11 Saint-Pois. 12 Lessay. 14 Brécey, Virandeville. 15 Ducey, Sourdeval, Savigny-le-Vieux. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray, Saint-Floxel. 18 Notre-Dame-dc-Cenilly. 19 Granville, Ger. 21 Avranches, Barenton. 22 Saint-Lo, Le Grand-Celland, Bricquebec. 25 Roncey, Valcanville. 26 Sartilly, Isigny. 28 Saint-Côme-du-Mont, Le Hommet-d'Arthenay, Saint-James. 29 Varenguebec. 30 Coutances, Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1 Montbray, La Haye-Pesnel, Le Teilleul, Buais. 2 Portbail. 3 Gavray, Avranches. 5 Torigni, Lestre, Saint-Sauveur-le-Vicomte. 6 Bréhal, Ducey, Villedieu, Valognes. 7 Tessy, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. 8 Saint-Clair. 9 Mesnil-Garnier, Brix. 10 Saint-Denis-le-Gast, Périers. 12 Saint-Hilaire-du-Harcouët, Romagny. 13 Saint-Jean-de-Daye, Clitourps. 14 Montmartin-sur-Mer. 15 Montbray, Bouteville, Le Teilleul. 16 Brécey, La Lande-d'Airou, Teur-théville-Hague. 17 Varenguebec. 20 Sottevast, Reflueille, Sourdeval. 21 La Haye-Pesnel. 23 Airel. 25 Montebourg. 26 Sourdeval. 28 Quettehou. 29 Saint-Malo-de-la-Lande, Sacey, Sainte-Mère-Eglise. 31 Avranches.

NOVEMBRE.—2 Saint-James, Cherbourg. 3 Bréhal, Saint-Denisle-Gast, Sartilly, Villedien, 4 Pontorson. 5 Montbray, Quettreville, Rauville-la-Place, Saint-Pois. 7 Carentan, Gavray, Ducey. 10 Cerisyla-Salle. 11 Torigni, Montmartin-sur-Mer. 12 Montsurvent, Brécey, Les Pieux. 14 Avranches. 16 Valognes. 17 Cérences, Sourdeval. 18 Montmartin-sur-Mer, La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 23 Villedieu. 25 Cerisy-la-Forêt, Bricquebec. 29 Saint-Lo.

DÉCEMBRE.—1 Bréhal, Ducey, Villedieu, Picauville, Saint-Pierre-Eglise. 2 Pontorson. 3 Montbray. 5 Gavray, Avranches. 7 Saint-James. 9 Montmartin-sur-Mer, Valognes. 15 Sartilly, Sourdeval. 16 La Haye-Pesnel. 17 Montbray. 19 Saint-Lo. 21 Barneville, Carentan. 24 Montebourg. 27 Hambye. 31 Valognes.

#### Foires mensuelles.

Brécey, 1° vendredi de chaque mois; Bréhal, Ducey, Villedieu, le 1° mardi de chaque mois; Bricquebec, le 2° lundi de chaque mois, marché à bestiaux; Cérences, le dernier jeudi du mois, marché à bestiaux; Gavray, le 1° samedi de chaque mois; La Haye-Pesnel, le 3° mercredi de chaque mois. Montbray, les 1° et 3° jeudis de chaque mois; Montmartin-sur-Mer, le 2° mercredi de chaque mois; Pontorson, le 1° mercredi de chaque mois, excepté janvier, mai, juin et septembre; Sourdeval, le 3° mardi de chaque mois; Sartilly, le 2° lundi de chaque mois.

## MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches.—Avranches, le samedi.—La veille des foires Montre; Brécey, le vendredi; Mirepiep, le jeudi; Ducey, le mardi; Granville, le samedi; La Haye-Pesnet, le mercredi; La Lande-d'Airou, 2º lundi de chaque mois; Pontorson, le mercredi; Saint-James, le lundi; Saint-Pair, le mercredi; Sartilly, le lundi; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg.—Beaumont, le samedi.—Marché aux bestiaux gras le dernier samedi de chaque mois; Cherbourg, lundi et jeudi; Les Pieux, le vendredi; Le Vast, le lundi; Equeur-dreville, le dimanche; Flamanville, le mardi; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances.—Agon. le dimanche (été); Bréhal; le mardi; Cérénoes, le jeudi.—Grand marché de bestiaux les 20 et derniers jeudis de chaque mois; Cerisy-la-Salle, le samedi; Coutances, le lundi; Créances, le dimanche; Gavray, le samedi; Hambye, le mardi; La Haye-du-Puits. le mercredi; Lessay, le mardi; Montmartin-sur-Mer, le mercredi; Lingreville, le dimanche; Périers, le samedi; Prétot, le mardi; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche.

COUTANCES.—Le 1°, lundi de Carème et le lundi de la Mi-Carême sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a montre. Grand marché à bestiauv, lous les 15 jours. Grand marche à chevaux le lundi ne la petite Saint-Michel.—BRÉHAL, Marché à bestiaux, le 3° mardi du mois.—LA HAYE-DU-PUTT-Grand marché à bestiaux, le 1° mccredi de chaque mois.—PÉRIERS.—Grand marché de 15 en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain.—Barenton, le lundi; Ger, le jeudi; Isigny, le lundi; Juvigny, le jeudi; Le Teilleul, le jeudi; Mortain, le samedi (bestiaux); Saint-Nilaire-du-Harçouët, le mercredi; Saint-Pois, le jeudi; Sourdeval, le mardi.

Arrondissement de Saint-Lo.—Airel, le samedi; Canisy, le vendredi; Carentan, les lundi et vendredi; Cerisy-la-Forêt, le mercredi; Les Champs-de-Losques, le mardi (beurre); Marigny, le mercredi; Percy, le lundi; Saint-Clair, le mardi; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi; Saint-Lo, le mardi et samedi; Tessy-sur-Vire, le mercredi; Torigny-sur-Vire, le lundi.

SAINT-LO.—Grand marché à bestiaux, tous les mardis.—CA-RENTAN.—Grand marché tous les lundis. De 15 en 15 jours, à partir du 2 janvier, grand marché à bestiaux et marché à chevaux. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille, poisson, etc.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, le samedi; Bricquebec, le lundi; Barfleur, le samedi; Montebourg, le samedi; Picauville, le vendredi; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons); Quettehou, le mardi; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi; Saint-Vaast, le samedi; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés francs de bestiaux, tous les premiers mardis de chaque mois qui ce sont pas jours de foire. — PICAU-VILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VI-COMTE.— Grand marché à bestiaux, le 1° samedi de chaque mois.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

#### CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

	ges.
Adjoints.	87
Administrations —Personnel	67
Agents consulaires	182
	153
Agriculture	175
Aliénés Asiles	164
Archives départementales	72
BANQUE DE FRANCE Succursale de Saint-Lo	144
Bâtiments civils	72
Bibliothèques	163
BIOGRAPHIE Le docteur Houssin-Dumanoir	63
Bureaux de la Préfecture	69
	151
Cabinet du Préfet	69
	177
Chambres de commerce	182
Chemins de fer de l'Ouest	137
	155
	159
	178
	120
Commission départementale	68
	170
	174
COMMUNES.—Tableau par ordre alphabétique	80
Communes. — Tableau des communes par arrondissement et par	
canton, contenant la population par arrondissement, canton et	
communes, les bureaux de poste, le principal des contributions	
directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants,	
Instituteurs et Institutrices	86
Conseil de Préfecture	68
Conseil général	73
Conseils d'arrondissement	75
Conseils d'hygiène.	73
Conseils sanitaire	183
Contributions directes	145
Contributions indirectes	149
	149
Cour d'appel de Caen	120

	l'ages.
Curés et Desservants	. 87
Dépôt d'étalons de Saint-Lo	
Dépôt de mendicité du Mans	. 165
Députés de la Manche	. 68
Douanes	. 147
Ecoles normales	. 160
Enregistrement, domaines et hypothèques	. 146
Finances	
Forêts	
Foires de la Manche	. 183
Gendarmerie	
Greffe du Conseil de Préfecture	
Groupe de l'alliance française pour la propagation de la langue	
française à l'étranger	
HISTOIRES ET ANTIQUITÉS :	
Les mémoires de Pierre Mangon	. 11
Notes pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs	
Notice historique sur la Hague et l'anse Saint-Martin	
Hospices	
Inspection primaire	
Instituteurs et Institutrices	
Instruction primaire.—Commission d'examen	
- PUBLIQUE	
- SECONDAIRE.	
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges	
Justices de paix	
Lycée de Cherbourg	
— de Coutances	
Maires	
Mairies	
Marchés de la Manche	
Marine	
Mines	
Notaires	
Ordre judiciaire	
Ordre militaire	
Percepteurs des contributions	
Poids et mesures	
Police générale	
Ponts et chaussées	
Postes et télégraphes	
Préface	
Préfecture	
Présets du département.—Liste chronologique	
Prisons	
Recettes particulières	
Sciences et arts	161
Sénateurs de la Manche	68
Service vicinal	483

		Pages.
Service	académique de Cherbourg	163
	- du Cotentin	163
Société	artistique et industrielle de Cherbourg	163
_	d'agriculture. d'archéologie et d'histoire naturelle du dépar-	
	tement de la Manche	161
	d'archéologie d'Avranches et de Mortain	162
_	archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'ar-	
	rondissement de Valognes	163
	nationale des sciences naturelles de Cherbourg	162
_	d'agriculture	176
_	de charité maternelle	169
_	des courses d'Avranches	181
_	— de Bourigny	181
_	de Saint-Lo	
_	- du Cotentin	181
_	d'horticulture	180
_	de secours mutuels	170
Sous-Pr	réfectures	77
	indiquant le nombre des arrondissements, cantons, com-	
mune	s et la population du département	79
	des enfants dans les manufactures	170
	r publics	136
	rie générale des finances	139
Tribuna	ux de commnrce	122
_	de première instance	121
Vétérin:	aires brevetés	182
		-~-

# L'Annuaire de la Manche se trouve chez MM.

LR TUAL, éditeur de l'Annuaire, à Saint-Lo;	DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances;
Prével, libraire, à Saint-Lo; Saint-Lo;	SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances;
LETREGUILLY, imprimeur-libraire à Saint-Lo;	LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain;
Omond, libraire, à Saint-Lo; Anfray, libraire, à Avranches;	Luce, imprimeur-libraire, à Va- lognes;
Mme Lecourler, à Cherbourg;	CAPELLE, libraire, à Valognes.

